



Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

BRÉSIL

Le présent rapport, préparé pour le septième examen de la politique commerciale du Brésil, a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Ainsi qu'il est prévu dans l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), le Secrétariat a demandé au Brésil des éclaircissements sur sa politique et ses pratiques commerciales.

Les questions d'ordre technique concernant ce rapport peuvent être adressées à MM. Sergios Stannas (tél.: 022/739 5382) et Rosen Marinov (tél.: 022/739 6391).

La déclaration de politique générale présentée par le Brésil est reproduite dans le document WT/TPR/G/358.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur le Brésil. Ce rapport a été rédigé en anglais.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	8
1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	14
1.1 Principales caractéristiques de l'économie	14
1.2 Évolution économique récente.....	16
1.2.1 Aperçu général	16
1.2.2 Politique monétaire et politique de taux de change	17
1.2.3 Politique budgétaire	18
1.2.4 Politiques du marché du travail.....	20
1.2.5 Balance des paiements	20
1.3 Évolution des échanges et des investissements	21
1.3.1 Tendances et structure du commerce des marchandises et des services	21
1.3.1.1 Commerce des marchandises	21
1.3.1.2 Commerce des services	24
1.3.2 Tendances et structure de l'IED	24
2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT.....	29
2.1 Cadre constitutionnel et institutionnel général.....	29
2.2 Structure de la formulation de la politique commerciale.....	30
2.2.1 Organes exécutifs	30
2.2.2 Organes consultatifs, de planification et autres	31
2.3 Objectifs de la politique commerciale	31
2.4 Lois et réglementations commerciales	33
2.4.1 Cadre réglementaire et réforme.....	33
2.4.2 Transparence	34
2.5 Accords et arrangements commerciaux	36
2.5.1 OMC.....	36
2.5.2 Accords commerciaux régionaux et préférentiels (ACR et ACPr).....	37
2.5.2.1.1 MERCOSUR	42
2.5.2.1.2 Autres arrangements	43
2.6 Régime d'investissement étranger	44
3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE.....	48
3.1 Mesures visant directement les importations.....	48
3.1.1 Procédures douanières, évaluation et prescriptions	48
3.1.2 Règles d'origine	52
3.1.3 Droits de douane	53
3.1.3.1 Droits NPF appliqués	53
3.1.3.2 Consolidations	57
3.1.3.3 Préférences	58
3.1.4 Autres impositions visant les importations	59
3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation	61

3.1.6	Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde	64
3.1.7	Autres mesures	66
3.2	Mesures visant directement les exportations	66
3.2.1	Procédures et prescriptions douanières.....	66
3.2.2	Taxes, impositions et prélèvements	67
3.2.3	Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation	68
3.2.4	Soutien et promotion des exportations	69
3.2.4.1	Programmes de soutien aux exportations.....	69
3.2.4.2	Zones industrielles d'exportation (ZIE)	71
3.2.4.3	Promotion des exportations.....	71
3.2.5	Financement, assurance et garanties à l'exportation	72
3.3	Mesures visant la production et le commerce	76
3.3.1	Mesures d'incitation	76
3.3.1.1	Aperçu général	76
3.3.1.2	Zones franches.....	79
3.3.1.3	Mécanismes de financement fédéraux.....	81
3.3.1.4	Programmes de recherche-développement (R&D)	83
3.3.2	Normes et autres prescriptions techniques.....	85
3.3.3	Prescriptions sanitaires et phytosanitaires.....	87
3.3.4	Politique de la concurrence et contrôle des prix	91
3.3.4.1	Politique de la concurrence.....	91
3.3.4.2	Contrôle des prix	93
3.3.5	Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation	94
3.3.6	Marchés publics	96
3.3.7	Droits de propriété intellectuelle	99
3.3.7.1	Aperçu général	99
3.3.7.2	Propriété industrielle	102
3.3.7.3	Droit d'auteur.....	104
3.3.7.4	Moyens de faire respecter les droits	104
4	POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR	106
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche.....	108
4.1.1	Principales caractéristiques	108
4.1.2	Cadre politique et institutionnel	110
4.1.3	Mesures à la frontière.....	111
4.1.4	Soutien interne.....	112
4.1.4.1	Crédit agricole/rural	114
4.1.4.1.1	Garanties des prix minimums	121
4.1.4.1.2	Mesures de promotion de l'agriculture familiale.....	124
4.1.4.1.3	Autres mesures.....	126
4.2	Énergie	128

4.2.1	Principales caractéristiques	128
4.2.2	Politique et institutions	129
4.2.3	Hydrocarbures et biocarburants	129
4.2.3.1	Pétrole.....	129
4.2.3.1.1	Principales caractéristiques.....	129
4.2.3.1.2	Amont – Arrangements de prospection et de production (P&P).....	131
4.2.3.1.3	Aval.....	133
4.2.3.2	Gaz	135
4.2.3.3	Biocarburants	136
4.2.3.3.1	Éthanol	136
4.2.3.3.2	Biogazole	137
4.2.4	Électricité	139
4.2.4.1	Principales caractéristiques	139
4.2.4.2	Politique et institutions	140
4.2.4.3	Aspects réglementaires et opérationnels	140
4.3	Secteur manufacturier.....	144
4.3.1	Principales caractéristiques	144
4.3.2	Politique et institutions	144
4.3.3	Mesures à la frontière.....	145
4.3.4	Soutien interne.....	146
4.3.5	Secteur automobile	147
4.3.6	Autres activités	151
4.4	Services	152
4.4.1	Principales caractéristiques	152
4.4.2	Engagements au titre de l'Accord général sur le commerce des services et des ACR.....	154
4.4.3	Services financiers	155
4.4.3.1	Banque et finance	156
4.4.3.2	Assurance	160
4.4.4	Télécommunications.....	163
4.4.5	Transports	171
4.4.5.1	Transport aérien	172
4.4.5.1.1	Services de transport aérien	172
4.4.5.1.2	Aéroports et services auxiliaires.....	175
4.4.5.2	Transport maritime et ports	177
4.4.5.2.1	Transport maritime.....	177
4.4.5.2.2	Services portuaires.....	180
4.4.6	Distribution et commerce électronique.....	182
4.4.6.1	Distribution	182
4.4.6.2	Commerce électronique	183
4.4.7	Tourisme	184

4.4.8 Services professionnels	186
4.4.8.1 Services juridiques.....	187
4.4.8.2 Services de comptabilité et d'audit.....	188
4.4.8.3 Services d'architecture et d'urbanisme.....	188
4.4.8.4 Services médicaux	189
5 APPENDICE – TABLEAUX.....	191

GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Composition du commerce des marchandises par produit, 2012 et 2016.....	22
Graphique 1.2 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2012 et 2016	23
Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF, 2017	54
Graphique 3.2 Progressivité des droits de douane par catégorie à 2 chiffres de la CITI, 2017	55
Graphique 3.3 Moyenne des taux de droits appliqués et des taux de droits consolidés par section du SH, 2017	57
Graphique 3.4 Nombre de produits visés par certains accords préférentiels, 2016	58
Graphique 3.5 Balance commerciale de la ZFM, 2012-2016.....	81
Graphique 3.6 Achats d'intrants et chiffre d'affaires de la ZFM, 2012-2016.....	81
Graphique 3.7 Demandes et décisions relatives à la propriété industrielle, 2013-2016	103
Graphique 4.1 Principales exportations agricoles, 2012-2016	110
Graphique 4.2 Marge de taux d'intérêt, de janvier 2008 à décembre 2016	159

TABLEAUX

Tableau 1.1 Principaux indicateurs économiques et indicateurs de l'emploi, 2012-2016	14
Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2012-2016.....	16
Tableau 1.3 Solde budgétaire du secteur public, 2012-2016.....	18
Tableau 1.4 Balance des paiements, 2012-2016	20
Tableau 1.5 Flux entrants d'investissement étranger direct (capital) par secteur, 2012-2016.....	25
Tableau 1.6 Flux entrants d'investissement étranger direct (capital) par partenaire commercial, 2012-2016.....	26
Tableau 1.7 Flux sortants d'investissement étranger direct (capital) par secteur, 2012-2016.....	27
Tableau 1.8 Flux sortants d'investissement étranger direct (capital) par partenaire commercial, 2012-2016.....	28
Tableau 2.1 Participation du Brésil à des procédures de règlement des différends dans le cadre de l'OMC, janvier 2013-avril 2017	37
Tableau 2.2 ACR et ACPr du Brésil en vigueur: principales caractéristiques 2017	38
Tableau 2.3 Liste indicative des secteurs où l'IED est interdit ou restreint, 2017	45
Tableau 3.1 Répartition des déclarations d'importation selon la méthode d'évaluation du risque par circuit, 2013-2016	50
Tableau 3.2 Structure du tarif douanier NPF, 2012 et 2017	54

Tableau 3.3 Analyse succincte du tarif NPF brésilien, 2017	55
Tableau 3.4 Recettes fiscales fédérales par source principale, 2012-2016	59
Tableau 3.5 Recettes fiscales fédérales sacrifiées, 2013-2017.....	61
Tableau 3.6 Prohibitions à l'importation, 2017	62
Tableau 3.7 Mesures commerciales correctives, 2013-2016.....	65
Tableau 3.8 Taxes à l'exportation, 2013-2017	67
Tableau 3.9 Mise en œuvre du système de ristourne de droits, 2013-2016.....	70
Tableau 3.10 Mise en œuvre du PROEX, 2013-2016	73
Tableau 3.11 Total des décaissements de la BNDES pour les exportations de marchandises et de services, 2013-2016.....	75
Tableau 3.12 Activité du programme SCE/FGE, 2013-2016	76
Tableau 3.13 Programmes de subventions notifiés à l'OMC, 2011 et 2012.....	79
Tableau 3.14 Aide accordée par la Banque nationale de développement, 2013-2016	82
Tableau 3.15 Décaissements de la BNDES par mécanisme de crédit, 2013-2016.....	82
Tableau 3.16 Fonds sectoriels pour la science, la technologie et l'innovation, 2017.....	84
Tableau 3.17 Mesures destinées à faire respecter la politique de la concurrence, 2013-2016.....	92
Tableau 3.18 Prix réglementés, 2017	94
Tableau 3.19 Principales caractéristiques des entreprises publiques fédérales, 2017	95
Tableau 3.20 Marges de préférence par produit pour les appels d'offres publics, 2017	98
Tableau 3.21 Marchés publics de l'administration fédérale par méthode d'adjudication, 2013-2016.....	99
Tableau 3.22 Législation nationale en matière de DPI, 2017	100
Tableau 4.1 Balance commerciale du secteur agro-industriel brésilien, 2010-2016	109
Tableau 4.2 Soutien à l'agriculture par produit, 2012-2015	114
Tableau 4.3 Versements directs et soutien au titre des services d'intérêt général, 2012-2015.....	114
Tableau 4.4 Programmes de soutien à l'agriculture du gouvernement fédéral, 2013-2016 (principales normes pour la campagne agricole 2016/17).....	115
Tableau 4.5 Sources du crédit agricole/rural, 2010-2016	119
Tableau 4.6 Programmes de soutien des prix, 2014/15 et 2015/16	122
Tableau 4.7 Opérations s'inscrivant dans le cadre de la PGPM, 2013-2016	124
Tableau 4.8 Budget alloué aux programmes et mesures intéressant l'agriculture familiale pendant la campagne 2012/13	125
Tableau 4.9 Cadre réglementaire pour la prospection et la production pétrolières et gazières, 2017.....	131
Tableau 4.10 Calendrier d'application des prescriptions du programme INOVAR-AUTO, 2013-2017.....	150
Tableau 4.11 Structure du système financier, 2010-2016.....	155
Tableau 4.12 Indicateurs de solidité du secteur bancaire, 2012-2016	158

APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par groupe de produits, 2012-2016	191
Tableau A1. 2 Importations de marchandises par groupe de produits, 2012-2016	192
Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2012-2016.....	193
Tableau A1. 4 Importations de marchandises par provenance, 2012-2016	194
Tableau A1. 5 Commerce des services, 2012-2016.....	195
Tableau A2. 1 Notifications à l'OMC, du 1 ^{er} janvier 2013 au 4 avril 2017	196
Tableau A3. 1 Principaux programmes de financement des exportations de la BNDES, 2017.....	199
Tableau A3. 2 Principaux programmes d'incitations du gouvernement fédéral, 2017	201
Tableau A4. 1 Soutien interne à l'agriculture notifié à l'OMC, 2014/15	203
Tableau A4. 2 Accords de transport aérien du Brésil et actions connexes, 2016	204

RÉSUMÉ

1. Depuis le précédent examen de la politique commerciale du Brésil en 2013, l'économie, qui est largement portée par la demande intérieure, a ralenti et est entrée dans une grave récession en 2015-2016, déclenchée par la dégradation des termes de l'échange puis aggravée par la soudaine incertitude politique. La croissance annuelle du PIB est tombée de 3% en 2013 à 0,9% en 2014, puis est devenue négative en 2015 et 2016; la consommation et la formation brute de capital fixe ont suivi une tendance similaire. Cette récession, l'une des plus graves de l'histoire du Brésil, s'est accompagnée d'une flambée de l'inflation (8,7% en 2016) et du chômage (11,3% en 2016), ainsi que de difficultés en matière de discipline budgétaire. Bien que le système financier national n'ait pas été touché de manière conséquente par le ralentissement économique, la politique nationale de crédit s'est faite plus prudente et la demande a diminué.

2. Pendant la période à l'examen, des initiatives de réformes commerciales et liées au commerce visant à doper la croissance ont été entreprises dans plusieurs domaines, y compris la facilitation des échanges, la lutte contre le dumping, les incitations à la production et au commerce (soutien aux PME par exemple), les entreprises publiques, l'énergie, les industries manufacturières et les infrastructures de transport; d'autres encore sont à l'étude. Les interventions relevant de la politique monétaire ont été calibrées pour contenir l'inflation, qui est restée à la limite supérieure de la marge de tolérance fixée par la Banque centrale du Brésil (BCB) durant la majeure partie de la période à l'examen. Le relâchement des pressions inflationnistes depuis octobre 2016 a permis à la BCB de réduire progressivement son taux directeur, qui avait culminé à 14,15%, ce qui devrait aider à relancer la croissance. La BCB n'a pas cherché à influencer le taux de change, ses interventions sur le marché des devises se limitant à contenir l'instabilité excessive à court terme. Entre 2013 et 2015, le real s'est déprécié d'environ 20% en termes effectifs réels, se rapprochant d'un niveau correspondant davantage aux fondamentaux, puis s'est apprécié d'environ 6% en 2016.

3. Les responsables de la politique budgétaire ont eu du mal à répondre au fort ralentissement économique et aux pressions exercées sur les dépenses publiques par la croissance démographique. Aussi le solde primaire du budget fédéral a-t-il enregistré un déficit croissant entre 2014 et 2016, après une décennie marquée par des excédents successifs. La tendance à la baisse de la dette brute comme nette du secteur public a aussi été inversée, la première étant passée de 51,5% à 69,9% du PIB et la deuxième de 30,5% à 46,2% du PIB entre 2013 et 2016. L'abaissement de la cote de crédit au dernier trimestre de 2015 n'a pas entraîné une trop grande instabilité dans la gestion de la dette publique, grâce à une faible exposition aux devises étrangères et aux investisseurs étrangers. Les autorités ont pris des mesures de consolidation budgétaire, y compris des mesures destinées à améliorer la gestion des finances publiques et des entreprises contrôlées par l'État, et l'adoption d'un nouveau régime budgétaire en décembre 2016. Néanmoins, des solutions doivent encore être apportées aux défaillances structurelles que sont par exemple la complexité et la lourdeur du régime fiscal et la rigidité du budget fédéral et des budgets infrafédéraux.

4. L'économie brésilienne reste tournée vers le marché intérieur, les exportations et les importations de produits et de services ayant représenté environ 25% du PIB tout au long de la période considérée. L'évolution du commerce international et de l'investissement étranger direct (IED) rend compte de l'importance inchangée de l'Union européenne en tant que principal fournisseur et marché d'exportation clé du Brésil, même si en 2015 la Chine est devenue le premier pays de destination des exportations brésiennes de marchandises. Le Brésil attire toujours d'importants flux entrants d'IED (entre 2% et 3,3% du PIB), lesquels ont intégralement financé le déficit du compte courant en 2015 et 2016.

5. Le Brésil est toujours ouvert à l'IED entrant, et l'encourage; celui-ci est ainsi présent dans l'ensemble de l'économie. Il existe des interdictions concernant la participation étrangère dans plusieurs secteurs (certains services postaux et l'énergie nucléaire), ainsi que des limitations (transports aériens, institutions financières, services de santé, acquisition de terres rurales, radiodiffusion et édition, pêche, industries extractives et prospection d'hydrocarbures par exemple). Pendant la période à l'examen, certains services de santé ont été davantage ouverts à l'IED. De plus, un nouveau modèle d'accord concernant les investissements reprenant les lignes directrices de la CNUCED et de l'OCDE a été utilisé pour négocier et signer plusieurs accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements dont la ratification est en cours.

6. Depuis le dernier EPC en 2013, le Brésil a adopté plusieurs modifications de la Constitution, dont une visant à freiner l'augmentation des dépenses publiques. Le cadre institutionnel pour la formulation de la politique commerciale a globalement peu évolué, en dehors du transfert du Secrétariat exécutif de la Chambre de commerce extérieur (CAMEX) du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services au Ministère des relations extérieures.

7. La dynamique globale des politiques de commerce et liées au commerce du Brésil est restée la même pendant la majeure partie de la période considérée. Les objectifs commerciaux et liés au commerce affichés par le Brésil sont l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et l'accroissement de la compétitivité des produits nationaux. À quelques ajustements près, dus notamment au récent ralentissement économique, ses programmes établis de longue date pour encourager le développement technologique, protéger certains producteurs nationaux de la concurrence extérieure, attirer les investissements et promouvoir et diversifier les exportations restent relativement inchangés.

8. Le Brésil demeure très attaché au système commercial multilatéral, auquel il participe activement. Au cours de la période à l'examen, il a amélioré le respect de ses engagements dans le cadre de l'OMC en ratifiant l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et en déposant son instrument d'acceptation du cinquième Protocole sur les services financiers. Par ailleurs, il accorde désormais un traitement préférentiel aux services et aux fournisseurs de services des pays les moins avancés (PMA). Le pays a, pendant la période considérée, présenté de nombreuses notifications à l'OMC, bien que la plupart de ses accords commerciaux conclus dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) n'aient pas encore été examinés; d'après les autorités, des mesures sont actuellement prises pour remédier à cela. Le Brésil a été directement concerné par sept différends dans le cadre de l'OMC, soit cinq en tant que plaignant et deux en tant que défendeur.

9. Même si le Brésil poursuit ses efforts de renforcement de l'intégration économique régionale au moyen d'ACR négociés dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), il met aussi l'accent sur la négociation d'ACR avec des partenaires commerciaux en dehors de la région. Pendant la période considérée, trois accords sont entrés en vigueur (République bolivarienne du Venezuela, Guyana/Saint-Kitts-et-Nevis et Union douanière d'Afrique australe), quatre ont été conclus mais ne sont pas encore entrés en vigueur (Égypte, Colombie, Palestine et Pérou) et deux sont encore en cours de négociation (Union européenne et Mexique). L'absence d'une nomenclature commune pour les préférences tarifaires accordées par le Brésil dans le cadre de ses ACR nuit à leur bonne compréhension et à leur pleine exploitation par les négociants; par conséquent, la part de l'ensemble des importations préférentielles dans la valeur totale des importations brésiliennes reste assez modeste: elle a oscillé entre 13% et 14,5% entre 2013 et 2016.

10. Aucune réforme majeure de la réglementation n'a été entreprise pendant la période considérée. Le programme politique concernant la réglementation liée au commerce reste très axé sur les procédures utilisées au sein des organismes compétents, et non sur la simplification globale du système réglementaire, qui est assez complexe. Les analyses d'impact de la réglementation (AIR) ne sont pas encore systématiquement utilisées au sein de l'administration dans son ensemble. Sur fond de croissance économique négative et de faiblesse des ressources budgétaires, l'amélioration du système réglementaire, pour attirer les investissements, accroître la compétitivité et créer des emplois, a pris une place stratégique dans le programme politique. Le Brésil attache beaucoup d'importance à la transparence et à l'accessibilité de la législation, y compris pour les étrangers; des moyens supplémentaires ont été déployés pour rendre les renseignements relatifs au commerce et aux questions liées au commerce accessibles en ligne.

11. Le tarif douanier reste l'un des principaux instruments de la politique commerciale du Brésil, et une source importante, quoique en recul, de recettes fiscales (3,6% des recettes fiscales totales en 2016). Le Brésil applique le tarif extérieur commun (TEC) du MERCOSUR, quelques dérogations existant pour certains pays. Il accorde au moins le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous ses partenaires commerciaux. Les droits NPF appliqués par le Brésil en 2017 sont entièrement *ad valorem* et le tarif comprend 19 fourchettes, avec des taux allant de zéro à 55%. La moyenne simple des droits NPF appliqués a légèrement diminué, tombant de 11,7% en 2012 à 11,6% en 2017; pour les lignes passibles de droits, la moyenne a reculé de 12,7% à 12,6%. Pendant la période à l'examen, le Brésil a progressivement éliminé les taux supérieurs au TEC adoptés en 2012 pour 100 lignes tarifaires dans le cadre d'un mécanisme temporaire du MERCOSUR.

12. Le Brésil a consolidé l'ensemble de son tarif douanier pendant le Cycle d'Uruguay, à des taux compris entre zéro et 55% pour les produits agricoles (définition de l'OMC) et entre zéro et 35% pour les produits non agricoles. L'écart entre la moyenne des taux consolidés et celle des taux appliqués est de 18,5 points de pourcentage. Les taux appliqués pour 134 lignes tarifaires (contre 120 en 2012) dépassent, parfois partiellement (en raison des différences de niveau d'agrégation), les taux consolidés du Brésil, entre autres du fait de l'adoption du TEC; pour ces lignes, l'importateur peut demander l'application du taux consolidé.

13. Pendant la période à l'examen, outre la ratification de l'AFE, le Brésil a pris des mesures pour moderniser son guichet unique et son programme pour les opérateurs économiques agréés. Le pays applique un régime de licences automatiques et non automatiques pour les importations de divers produits, indépendamment de leur origine. À la fin de 2016, des licences automatiques étaient délivrées pour les importations relevant de 137 lignes tarifaires, tandis que les prescriptions en matière de licences non automatiques s'appliquaient à au moins 5 460 lignes tarifaires (soit plus de la moitié de l'ensemble du tarif douanier du Brésil). Les licences d'importation doivent être obtenues avant le dédouanement; lorsque ce sont les prescriptions en matière de licences non automatiques qui s'appliquent, il est généralement conseillé aux importateurs d'obtenir la licence avant l'expédition des marchandises. Le régime de licences non automatiques est également utilisé dans l'administration des avantages tarifaires et fiscaux, dans le cadre de laquelle les importations doivent faire l'objet d'un "examen de similarité" pour établir qu'il n'existe pas de production nationale équivalente.

14. Le Brésil a encore souvent recours à des mesures correctives commerciales, en particulier des mesures antidumping. Pendant la période à l'examen, 123 nouvelles enquêtes antidumping ont été ouvertes et au 31 décembre 2016 163 mesures antidumping définitives étaient appliquées, dans toute une diversité de secteurs. Le cadre réglementaire régissant l'ouverture d'enquêtes et l'application de mesures antidumping a été modifié en 2013 en vue de renforcer la défense commerciale. Les principales innovations comprenaient: des déterminations préliminaires obligatoires; des améliorations de la définition de la branche de production nationale; un seuil de représentativité de la branche de production nationale moins élevé pour la recevabilité des demandes d'ouverture d'une enquête antidumping; l'application rétroactive des droits antidumping; la formalisation des procédures d'enquête sur place. Depuis la fin du mois de juillet 2015, les procédures administratives liées aux enquêtes antidumping sont effectuées par voie électronique.

15. Le cadre juridique et institutionnel brésilien lié à la mise en œuvre et à l'administration de l'Accord OTC n'a presque pas changé pendant la période à l'examen. L'approche adoptée par le Brésil pour l'octroi d'une équivalence reste fondée sur l'acceptation des résultats d'essais, sans que les règlements techniques étrangers soient explicitement reconnus. La plupart des règlements techniques adoptés au Brésil s'appuient sur des normes internationales ou sur les normes du MERCOSUR; lorsque ce n'est pas le cas, ils sont régis par des critères d'efficacité. Les règlements techniques proposés et dont on juge qu'ils ont des répercussions sur le commerce sont transmis à l'OMC afin que les Membres puissent formuler des observations; pendant la période à l'examen, la plupart de ces notifications ont été présentées moins de 60 jours avant l'entrée en vigueur des règlements.

16. Le régime sanitaire et phytosanitaire du Brésil est fondé sur l'analyse des risques, qui en général prend en considération l'origine des produits importés et leurs caractéristiques. Les conclusions de l'analyse des risques sanitaires sont notifiées pour observations, sous forme de projets, à l'autorité SPS compétente du pays d'origine et à l'OMC. Le Brésil utilise un Régime d'alerte à l'importation (RAI) qui cible les établissements étrangers dont les expéditions de produits animaux ont été jugées non conformes aux prescriptions SPS nationales.

17. Des taxes à l'exportation sont toujours appliquées pour les cuirs et peaux bruts, les cigarettes et les armes et munitions. Le Brésil applique un certain nombre de programmes destinés à stimuler la compétitivité des sociétés tournées vers l'exportation, en particulier les petites entreprises, et à accroître les exportations. Les exportateurs peuvent bénéficier de plusieurs programmes de financement, d'assurance et de garantie offrant des taux d'intérêt intéressants et d'autres conditions avantageuses. Parmi les instruments principaux figurent le Programme de financement des exportations (PROEX) et les mécanismes de crédit à l'exportation dans le cadre du Programme BNDES-EXIM. Ce dernier vise à promouvoir les exportations à valeur ajoutée locale et les critères à remplir pour y participer comprennent souvent des seuils de teneur

en éléments locaux/de production. D'après les autorités brésiliennes, ces conditions ne s'appliquent qu'en ce qui concerne l'admissibilité automatique aux financements.

18. Le régime fiscal intérieur du Brésil reste trop complexe, y compris pour ce qui est du traitement des biens et services importés; les droits de douane et autres taxes sur les transactions commerciales internationales représentent jusqu'à 15% des recettes fiscales fédérales. Les transactions intérieures et transfrontières sont soumises à divers prélèvements fédéraux et infrafédéraux; le cumul croisé de ces impôts n'est pas rare pour la détermination de la base d'imposition. Des incitations et des aides publiques en faveur de la production et du commerce existent au niveau fédéral comme au niveau infrafédéral. Les programmes d'incitation peuvent être régionaux, sectoriels ou à visée spécifique (promotion de la recherche, par exemple). Les mesures de soutien comprennent: des taux d'intérêt réglementés et des financements préférentiels; des avantages fiscaux; des aides financières; l'amortissement accéléré; des garanties; des subventions; des services de conseil; et des programmes d'assurance-crédit. Les incitations accordées au titre de certains programmes en faveur des produits des technologies de l'information, des télécommunications et de l'automatisation sont liées aux critères du Processus de production de base (PPB), qui sont propres à chaque produit et précisent quelles étapes du processus de fabrication doivent avoir lieu au Brésil. Des incitations subordonnées au respect des critères du PPB sont aussi accordées dans certaines zones franches, dans le but de promouvoir le développement et l'intégration régionale des zones frontalières du nord du pays.

19. Le Brésil, qui n'est pas partie à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics, a un système décentralisé, qui comprend à tous les niveaux de gouvernement des juridictions indépendantes en matière de passation de marchés publics, soumises à un ensemble de règles communes établies par le gouvernement fédéral. La méthode des enchères inversées est la principale modalité d'adjudication des contrats. En cas d'offres équivalentes, la législation prévoit d'accorder la préférence aux biens et aux services produits au Brésil ou produits/fournis par des entreprises brésiliennes ou des entreprises qui investissent dans le développement technologique au Brésil. Le traitement préférentiel peut se traduire par des quotas, des marges de préférence et des procédures d'appels d'offres exclusivement réservées aux petites entreprises basées au Brésil. Des dispositions spécifiques régissent les préférences applicables aux micro et petites entreprises (MPE) ainsi qu'aux marchandises et aux services produits conformément aux critères du PPB. Dix-sept décrets établissant des marges de préférences relatives à l'adjudication de marchés publics, comprises entre 8% et 25%, pour différents produits relevant du PPB, ont expiré à la fin du mois de décembre 2016 et en mars et juin 2017.

20. Le gouvernement fédéral contrôle toujours un nombre assez important d'entreprises exerçant des activités commerciales dans un large éventail de secteurs, y compris les hydrocarbures, l'électricité, les services portuaires, les services financiers, les transports, les télécommunications et les services de santé. Certaines entreprises publiques fédérales ont toujours une position dominante sur leurs marchés respectifs. En outre, de nombreuses "sociétés publiques" sont détenues ou contrôlées par des gouvernements d'États ou de municipalités. En 2016, le Brésil a modifié le statut juridique des entreprises à participation publique à tout niveau de gouvernement, dans le but d'améliorer leur gouvernance et leur transparence, y compris dans le cadre des marchés publics.

21. La législation brésilienne relative aux droits de propriété intellectuelle (DPI) porte sur tous les grands aspects mentionnés dans l'Accord sur les ADPIC. Dans certains domaines, y compris le droit d'auteur, les droits accordés par le Brésil vont au-delà des périodes minimales prévues dans l'Accord. Le pays est toujours en proie à des retards importants dans le traitement des demandes de protection des DPI, qui peuvent entraver l'innovation technologique. Avec l'élargissement des engagements internationaux et l'adoption de dispositions prévoyant des sanctions en cas d'atteinte dans certains domaines, la protection a été renforcée.

22. Le Brésil reste un acteur majeur du commerce mondial de certains produits agricoles. Pendant la période considérée, la part du secteur agricole dans la valeur ajoutée brute (5,5% en 2016) est restée assez stable, et la productivité du travail apparemment faible, comparé aux autres secteurs de l'économie. La moyenne des droits NPF visant les produits agricoles (10,2%) n'a pas changé et la crête tarifaire du tarif douanier, de 55%, ne concerne que les noix de coco déshydratées. Bien que le niveau du soutien accordé par le Brésil à ses producteurs agricoles reste faible par rapport à d'autres pays et diminue progressivement, le pays applique encore plusieurs mesures de soutien interne, y compris des taux d'intérêt réglementés et des lignes de crédit privilégiées (par exemple au titre du principe de péréquation), des mécanismes de soutien des prix

et un soutien au titre des primes d'assurance-récolte, qui a récemment été privilégié. Des prescriptions en matière de réserves bancaires obligatoires destinées à financer les activités agricoles s'appliquent toujours. Le niveau élevé de l'endettement rural, un problème majeur, fait actuellement l'objet de mesures. Une entreprise d'État intervient toujours dans le fonctionnement de certaines mesures de politique agricole (stockage et prix minimums garantis par exemple).

23. Le Brésil, qui est un exportateur net de pétrole brut et qui fait partie des pays dont la répartition des sources d'énergie est la plus respectueuse de l'environnement, reste presque autosuffisant pour ce qui est de la production d'énergie primaire. La société PETROBRAS, contrôlée par l'État, a maintenu sa position dominante dans les activités liées aux hydrocarbures, en amont comme en aval. Pour remédier aux pertes financières liées aux ventes de combustibles, en 2016, la société PETROBRAS, un décideur de prix sur le marché national des combustibles, a mis en place une nouvelle politique de prix pour l'essence et le diesel en sortie de raffinerie. Des incitations fiscales en faveur des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz sont toujours appliquées. L'obligation de participation de PETROBRAS à hauteur de 30% dans les champs ante-salifères – qui, avec les règles en matière de teneur en éléments locaux, semblent avoir causé des retards d'exploitation – ainsi que le droit dont dispose PETROBRAS d'être l'unique exploitant des réserves de pétrole ante-salifères ont été supprimés en novembre 2016. Des efforts sont actuellement entrepris pour réformer le régime concernant la teneur en éléments locaux dans ce domaine. La production de biocombustibles, une activité soumise à un mécanisme de subventions croisées, bénéficie toujours d'un soutien, notamment au moyen d'un soutien en faveur de la production de canne à sucre et des voitures hybrides "flex-fuel", d'incitations au crédit destinées à augmenter la capacité de production industrielle de sucre et d'éthanol et de l'augmentation des ratios de mélange obligatoires pour l'essence et pour le diesel. La société publique ELETRONBRAS joue toujours un rôle majeur dans le secteur de l'électricité et un autre critère a été adopté pour l'adjudication des concessions des centrales hydroélectriques. Depuis 2015, un système d'alerte tarifaire est appliqué, permettant de transférer chaque mois aux consommateurs les coûts supplémentaires de la production d'énergie thermique. Les tarifs de l'électricité, fixés par l'Agence nationale de l'électricité (ANEEL), l'organisme de réglementation, permettent toujours le subventionnement croisé entre les différentes catégories de consommateurs; de plus, la charge fiscale qui pèse sur les tarifs de l'électricité appliqués aux consommateurs finals reste importante, et varie énormément d'une catégorie de consommateurs à l'autre.

24. Bien qu'en recul, le secteur manufacturier reste important (avec 11,7% de la valeur ajoutée brute en 2016) et diversifié. Les activités prospèrent ou rencontrent de grandes difficultés, en partie du fait de leur faible intégration dans l'économie mondiale (par exemple l'industrie automobile), dans la mesure où plusieurs problèmes structurels, dont ce qu'on appelle le "coût Brésilien", compromettent toujours la compétitivité du secteur. L'initiative de 2016 pour un Brésil plus productif vise à mettre en œuvre des principes de production économes en ressources, pour augmenter le niveau de productivité. La moyenne des droits NPF appliqués aux produits manufacturés (11,8%) n'a presque pas changé. Les vêtements, les textiles et le matériel de transport bénéficient toujours du niveau de protection tarifaire le plus élevé du secteur (35%), protection qui constitue le principal instrument d'une politique manifeste de contournement des droits de douane destinée à attirer l'IED. Outre plusieurs incitations à l'exportation, le remboursement des droits et des taxes à l'exportation dans le cadre du Régime spécial pour le remboursement des taxes aux exportateurs, qui devait initialement expirer à la fin de 2013, a été rendu permanent. Un soutien interne est toujours appliqué sous la forme d'incitations fiscales et non fiscales, y compris des taux d'intérêt réglementés ou des prêts à des conditions libérales, des subventions à la location et des préférences temporairement accordées aux fournisseurs locaux dans le cadre des marchés publics. Les prescriptions en matière de teneur en éléments locaux liées aux étapes de la production qui sont associées aux mesures de soutien interne continuent de protéger les producteurs nationaux de la concurrence étrangère. Des mesures d'incitation propres à certains secteurs, dont l'industrie automobile (Programme INOVAR-AUTO jusqu'en 2017), les technologies de l'information, l'aéronautique, les engrais et les produits pharmaceutiques, ont été maintenues. Des mesures ont été prises pour réduire les droits de douane sur les voitures à pile à combustible et les voitures électriques, tandis que l'application du traitement en franchise de droits pour les véhicules automobiles en provenance d'Argentine, du Mexique et d'Uruguay a été reportée à 2019.

25. Les services, qui sont une composante essentielle de la compétitivité globale à l'exportation, représentent toujours la part la plus importante de la valeur ajoutée brute du Brésil (73,3% en

2016) et de la création d'emplois. Toutefois, malgré des améliorations dans certains domaines, les services pâtissent toujours de déficiences structurelles qui freinent le potentiel de croissance de l'économie dans son ensemble. Pendant la période à l'examen, les engagements du Brésil dans le cadre de l'AGCS ont été améliorés et trois des ACR du Brésil contiennent désormais des engagements OMC-plus concernant les services. La part des banques publiques dans les actifs bancaires totaux a augmenté et il existe toujours d'importants écarts de taux d'intérêt, entre autres parce que les grandes banques ne sont pas soumises à la pression concurrentielle. Bien qu'elle ne soit pas indépendante, la Banque centrale du Brésil jouit toujours d'une certaine autonomie administrative; des dispositions législatives lui donnant une plus grande autonomie encore pourraient être envisagées à l'avenir. Les prescriptions en matière de réassurance applicables aux compagnies d'assurance étrangères, comme l'obligation de cession à un réassureur local et le plafonnement des cessions à l'intérieur d'un même groupe, ont été notablement assouplies.

26. La forte concurrence existant sur le marché a continué de permettre l'amélioration de la qualité et des tarifs des services de télécommunication. Pendant la période à l'examen, des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux étaient appliquées pour l'attribution des fréquences du spectre radioélectrique par voie d'enchères. Des limitations de la participation étrangère et des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux ou des préférences s'appliquent toujours à certains services audiovisuels et de radiodiffusion.

27. Des initiatives ont été entreprises pour remédier aux goulets d'étranglement au niveau des transports et des infrastructures connexes. Le marché national de l'aviation reste très concentré et les services publics de transport aérien national (cabotage) sont toujours réservés aux personnes morales brésiliennes. Les principaux aéroports commerciaux restent la propriété de l'État et sont toujours exploités par une entreprise publique. Dans les transports maritimes, la flotte sous pavillon national reste concentrée et dominée par des navires de l'entreprise publique PETROBRAS. Le cabotage est toujours réservé aux navires battant pavillon brésilien, sauf sous certaines conditions. Les principaux ports sont toujours soit exploités par les gouvernements des États ou des municipalités soit administrés par une entreprise publique, bien que la majorité des opérations de transport de marchandises soient assurées par des terminaux privés. Les navires étrangers restent soumis à un droit d'utilisation des phares.

28. L'accès des étrangers aux services de commerce de gros est autorisé sauf pour les combustibles solides, liquides et gazeux et les produits connexes à moins que les prescriptions nationales ne soient respectées, tandis que la présence commerciale dans les services de détail et de franchisage demeure libre de toute restriction. Une loi de 2014 sur la commercialisation par voie numérique établit le cadre d'utilisation d'Internet. La quasi-totalité des achats internationaux par voie électronique se voient appliquer une taxe forfaitaire de péréquation de 60%. Outre les incitations fiscales existantes, des programmes de financement propres au secteur du tourisme, caractérisés par des taux d'intérêt préférentiels ou réglementés, ont été adoptés pour répondre à la forte demande induite par les événements d'envergure accueillis pendant la période considérée.

29. S'agissant des services professionnels, des accords bilatéraux ont été signés en 2014 (architectes et urbanistes, Portugal), en 2015 (ingénieurs) et en 2016 (architectes et urbanistes, France). Le Programme en faveur de l'établissement de nouveaux médecins, adopté en 2013, a permis à des médecins étrangers d'exercer au Brésil sans obligation de remplir les conditions habituelles d'exploitation. En 2015, les services de soin de santé ont été ouverts à l'investissement étranger.

30. L'économie brésilienne devrait enregistrer une reprise progressive en 2017, mais la croissance devrait rester peu importante pendant une longue période. Malgré des fondamentaux économiques solides dans l'ensemble, des risques de détérioration des perspectives économiques existent toujours au Brésil. L'économie reste vulnérable à un retour de l'incertitude politique ainsi qu'à un traitement retardé des déséquilibres budgétaires. La prospérité et la croissance durables futures dépendent de la mise en œuvre de réformes structurelles propres à accroître la productivité dans plusieurs domaines, y compris une refonte du régime fiscal et d'incitations, actuellement trop complexe, et la réduction des contraintes réglementaires qui pèsent sur les entreprises, ainsi que de l'élimination des lacunes en matière d'infrastructures et de la résolution des problèmes liés aux pensions et au marché du travail. De telles réformes augmenteraient la résilience de l'économie brésilienne, lui permettant ainsi de continuer à réaliser ses vastes objectifs économiques et de prospérité, y compris la croissance inclusive et la réduction des écarts de richesse.

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Principales caractéristiques de l'économie

1.1. Reposant sur des ressources naturelles considérables, une base industrielle solide et un vaste marché intérieur, l'économie brésilienne fait partie des dix plus grandes économies au monde. L'activité économique y est passablement diversifiée; tandis que la part des services dans le PIB s'accroît, celle du secteur manufacturier et des industries extractives se réduit (tableau 1.1). Malgré leurs contributions relativement modestes au PIB, l'agriculture et l'industrie minière restent des moteurs essentiels des exportations brésiliennes.

1.2. L'économie du pays est tournée vers l'intérieur avec des courants d'échange de marchandises et de services dans les deux sens se montant ensemble à environ 25% du PIB au cours de la période 2012-2016. En outre, la part des entreprises exportatrices au Brésil est remarquablement faible, signe d'une intégration limitée dans les chaînes de valeur mondiales.¹ Ces résultats, tout comme les politiques en faveur d'une activité économique concentrée au Brésil, sont le reflet du réseau relativement modeste d'accords commerciaux préférentiels dont dispose le pays et des lacunes structurelles auxquelles il est confronté, y compris le manque d'infrastructures matérielles, l'accès limité aux capitaux à long terme et un faible niveau général de compétences.

Tableau 1.1 Principaux indicateurs économiques et indicateurs de l'emploi, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
PIB réel aux prix du marché (milliards de R\$, aux prix de 1995)	1 194,4	1 230,3	1 236,5	1 189,8	1 147,1
PIB réel aux prix du marché (milliards de \$EU, aux prix de 1995)	611,5	570,6	525,5	357,6	328,8
PIB courant aux prix du marché (milliards de R\$)	4 814,8	5 331,6	5 779,0	6 000,6	6 266,9
PIB courant aux prix du marché (milliards de \$EU)	2 465,2	2 472,8	2 456,0	1 803,6	1 796,2
PIB par habitant aux prix courants du marché (\$EU)	12 363,8	12 278,2	12 106,0	8 791,9	8 713,5
PIB par activité économique aux prix constants de 1995 (variation en %)					
Agriculture	-3,1	8,4	2,8	3,6	-6,6
Industries extractives	-1,9	-3,2	9,1	4,8	-2,9
Transformation/ouvroison	-2,4	3,0	-4,7	-10,4	-5,2
Électricité, gaz, eau, services d'assainissement et nettoyage urbain	0,7	1,6	-1,9	-1,5	4,7
Construction	3,2	4,5	-2,1	-6,5	-5,2
Services	2,9	2,8	1,0	-2,7	-2,7
Commerce	2,4	3,4	0,6	-8,7	-6,3
Transport, entreposage et services de courrier	2,0	2,6	1,5	-6,6	-7,1
Services d'information ^a	7,0	4,0	5,3	-0,5	-3,0
Intermédiation financière et assurances	1,5	1,8	-0,6	-0,8	-2,8
Immobilier	5,1	5,1	0,7	-0,1	0,2
Administration publique, éducation et santé publique	1,3	2,2	0,1	-0,1	-0,1
Autres services	3,6	1,6	1,9	-1,9	-3,1
Valeur ajoutée par activité économique aux prix courants (%)					
Agriculture	4,9	5,3	5,0	5,0	5,5
Industries extractives	4,5	4,2	3,7	2,0	1,0
Transformation/ouvroison	12,6	12,3	12,0	11,8	11,7
Électricité, gaz, eau, services d'assainissement et nettoyage urbain	2,4	2,0	1,9	2,7	2,9
Construction	6,5	6,4	6,2	5,9	5,6
Services	69,1	69,9	71,2	72,7	73,3
Commerce	13,4	13,5	13,6	12,8	12,5
Transport, entreposage et services de courrier	4,5	4,5	4,6	4,5	4,4
Services d'information ^a	3,6	3,5	3,4	3,2	3,1
Intermédiation financière et assurances	6,4	6,0	6,4	7,3	8,3
Immobilier	8,8	9,2	9,3	9,7	9,8
Administration publique, éducation et santé publique	15,9	16,4	16,4	17,4	17,5
Autres services	16,5	16,9	17,4	17,7	17,6

¹ Otaviano Canuto, Cornelius Fleischhaker et Philip Schellekens, "The curious case of Brazil's closedness to trade", Vox, 11 janvier 2015. Adresse consultée: <http://voxeu.org/article/brazil-s-closedness-trade> [30 janvier 2017].

	2012	2013	2014	2015	2016
Structure de l'emploi national (% de la population employée)					
Agriculture	13,3	13,1	13,4
Industrie	12,8	12,8	12,2
Construction	8,5	8,6	8,7
Services	65,3	65,4	65,7
Commerce de gros	18,4	18,1	18,4
Hébergement et approvisionnement alimentaire	5,1	4,9	5,1
Transport, entreposage et services de courrier	4,5	4,5	4,5
Immobilier	0,4	0,4	0,4
Intermédiation financière et assurances	1,1	1,1	1,2
Services d'information ^a	1,3	1,3	1,3
Administration publique	5,3	5,3	5,0
Éducation, santé et services sociaux	10,2	10,8	10,8
Services domestiques	6,5	6,4	6,3
Autres services collectifs, sociaux et personnels	8,5	8,7	8,8
Autres activités	4,0	3,9	4,0

.. Non disponible.

a Y compris les télécommunications; les activités informatiques et activités connexes (à l'exclusion de l'entretien et de la réparation de machines de bureau, de machines comptables et de matériel informatique); les activités des domaines cinématographique et de la vidéo; les activités de radio et de télévision; et les activités d'agence de presse.

Source: Renseignements en ligne de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE); renseignements en ligne des Statistiques financières internationales (SFI); et données communiquées par les autorités.

1.3. Au cours de la décennie précédant 2014, le Brésil a connu une croissance économique régulière et a enregistré une réduction de la pauvreté et une amélioration de la plupart des indicateurs sociaux. La couverture sanitaire a été considérablement étendue, augmentant l'espérance de vie et réduisant la mortalité infantile, et l'enseignement primaire est devenu quasiment universel. D'après les estimations, le coefficient Gini du Brésil était à la baisse, reculant de 56,88 en 2004 à 51,48 en 2014.² Malgré la longue période de gains économiques et sociaux qu'a connue le Brésil, les inégalités restent un problème. En outre, le pays accuse toujours un retard par rapport aux autres économies avancées, à la fois en termes de niveau d'instruction de la main-d'œuvre et de qualité de l'enseignement primaire.³ En plus de l'importance de la main-d'œuvre informelle, la dynamique démographique du Brésil (déclin du taux de natalité et augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale) devrait exercer une pression notable sur les dépenses publiques liées aux retraites et à la santé au cours de la prochaine décennie.⁴

1.4. Plusieurs études montrent que le Brésil n'a pas assez investi dans les infrastructures et la recherche-développement, et que l'investissement privé dans ces deux domaines a été plutôt faible.⁵ L'inversion de cette tendance et la création de conditions plus dynamiques pour l'activité des entreprises contribueraient grandement à l'accélération de la croissance économique brésilienne. À cet effet, le Brésil devrait simplifier la gouvernance du secteur public, à la fois aux niveaux fédéral et infafédéral, en vue de réformer le système fiscal, notoirement complexe, et, entre autres, de mettre fin à la concurrence fiscale entre les États; de moderniser le régime de travail archaïque; de réduire les formalités administratives et les retards (par exemple dans le cadre de la création d'une entreprise ou du traitement des demandes de protection des droits de propriété intellectuelle); et d'accroître la transparence, y compris dans les activités d'entreprises à participation publique.

² Renseignements en ligne de la Banque mondiale. Adresse consultée:

<http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators> [21 avril 2017].

³ Ricardo de Menezes Barboza, Gilberto Borça Jr., Guilherme Tinoco de Lima Horta, João Marco Braga da Cunha et Felipe Guatimosim Maciel, *A indústria, o PSI, o BNDES e algumas propostas* (2017), document de travail 114 de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES).

⁴ FMI (2016), *Brazil: Selected Issues*, IMF Country Report n° 16/349.

⁵ Ricardo de Menezes Barboza, Gilberto Borça Jr., Guilherme Tinoco de Lima Horta, João Marco Braga da Cunha et Felipe Guatimosim Maciel, *A indústria, o PSI, o BNDES e algumas propostas* (2017), document de travail 114 de la BNDES.

1.2 Évolution économique récente

1.2.1 Aperçu général

1.5. L'économie brésilienne a progressé entre 2012 et 2014, puis s'est sensiblement contractée en 2015 et 2016, principalement en raison de la perte de confiance dans le cadre de politique nationale, d'une période d'incertitude politique déclenchée par les enquêtes sur les affaires de corruption au sein de PETROBRAS et du resserrement des conditions de crédit (tableau 1.2). La détérioration des termes de l'échange et la faiblesse de la demande mondiale ont aussi joué un rôle important. La récession, l'une des plus sévères qu'a connues le Brésil, s'est accompagnée d'une forte hausse du chômage, qui a atteint 12% en décembre 2016 (soit 11,3% en moyenne en 2016).

Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Comptes nationaux	(Variation en %, sauf indication contraire)				
PIB réel (aux prix de 1995)	1,9	3,0	0,5	-3,8	-3,6
Consommation	3,2	3,0	1,9	-3,3	-3,5
Consommation privée	3,5	3,5	2,3	-3,9	-4,2
Consommation publique	2,3	1,5	0,8	-1,1	-0,6
Formation brute de capital fixe	0,8	5,8	-4,2	-13,9	-10,2
Exportations de produits et de services non facteurs	0,3	2,4	-1,1	6,3	1,9
Importations de produits et de services non facteurs	0,7	7,2	-1,9	-14,1	-10,3
Exportations de produits et de services/PIB (%) (aux prix courants du marché)	11,7	11,6	11,0	12,9	12,5
Importations de produits et de services/PIB (%) (aux prix courants du marché)	13,1	13,9	13,7	14,1	12,1
Taux de chômage urbain (%)	7,3	7,2	4,9	8,3	11,3
Inflation et taux d'intérêt (moyenne annuelle)	(%)				
Inflation (IPC, variation en %)	5,4	6,2	6,3	9,0	8,7
Taux d'intérêt interbancaire au jour le jour (SELIC)	12,93	12,37	15,22	17,65	18,65
Taux d'intérêt à long terme (TJLP)	5,50	5,00	5,00	7,00	7,50
Nouveau crédit non affecté en faveur de sociétés non financières	21,53	20,65	23,85	27,98	30,34
Nouveau crédit affecté en faveur de sociétés non financières	9,05	7,21	7,70	9,38	11,68
Nouveau crédit non affecté en faveur des ménages	45,56	42,54	49,18	59,25	71,32
Nouveau crédit affecté en faveur des ménages	7,68	7,15	8,15	9,27	10,25
Taux de change					
R\$/€ (moyenne annuelle)	1,95	2,16	2,35	3,33	3,49
Taux de change effectif réel (variation en %)	-10,0	-5,6	-1,0	-15,8	6,7
Taux de change effectif nominal (variation en %)	-11,1	-8,0	-3,5	-20,9	0,1
	(% du PIB, sauf indication contraire)				
Solde des opérations de l'administration centrale					
Recettes	18,5	18,7	17,7	17,4	17,4
Recettes fiscales	7,3	7,2	7,0	7,0	7,2
Dépenses	16,9	17,3	18,0	19,3	19,8
Solde primaire	1,8	1,4	-0,4	-1,9	-2,5
Solde global	-1,3	-2,1	-4,7	-8,6	-7,6
Dettes brutes des administrations publiques	53,7	51,5	56,3	65,5	69,9
Dettes publiques nettes	32,2	30,5	32,6	35,6	46,2
Dettes nettes des administrations publiques	32,8	31,1	33,2	37,9	47,8
Épargne et investissement					
Épargne nationale brute	18,0	18,3	16,0	14,4	13,9
Secteur privé	17,5	18,8	18,8
Secteur public	0,6	-0,5	-2,8
Investissement intérieur brut	21,4	21,7	20,5	17,6	15,4
Secteur privé	18,7	19,0	17,6
Secteur public	2,7	2,7	3,0
Écart entre l'épargne et l'investissement	-3,4	-3,4	-4,5	-3,2	-1,6
Secteur extérieur					
Solde des opérations courantes	-3,0	-3,0	-4,2	-3,3	-1,3
Commerce net de marchandises	0,7	0,0	-0,3	1,0	2,5
Exportations de marchandises	9,8	9,8	9,1	10,5	10,3
Importations de marchandises	9,1	9,8	9,4	9,6	7,8
Solde des services	-1,6	-1,9	-2,0	-2,0	-1,7
Compte de capital	0,01	0,01	0,01	0,03	0,02

	2012	2013	2014	2015	2016
Compte financier ^a	-3,0	-2,9	-4,1	-3,1	-0,9
Investissement direct, net ^a	-3,3	-2,2	-2,9	-3,4	-4,0
Balance des paiements ^a	-0,8	0,2	-0,4	-0,1	-0,5
Termes de l'échange (variation en %)	-5,8	-2,0	-3,4	-11,0	-10,0
Exportations de marchandises ^b (variation en %)	-5,2	-0,3	-7,2	-15,2	-3,0
Importations de marchandises ^b (variation en %)	-1,3	7,3	-4,3	-25,3	-19,1
Exportations de services ^b (variation en %)	5,0	-2,1	5,1	-15,5	-1,4
Importations de services ^b (variation en %)	6,5	6,8	4,4	-19,7	-9,8
Réserves officielles brutes ^c (milliards de \$EU, fin de période)	378,6	375,8	374,1	368,7	372,2
en mois d'importations de marchandises et de services	14,9	13,8	14,1	18,2	22,0
Dette extérieure brute (milliards de \$EU)	327,7	321,6	352,8	334,7	323,7
% du PIB	13,3	13,0	14,4	18,6	17,9

.. Non disponible.

a Prêts nets (+)/endettement net (-).

b Calculs sur la base de flux de données libellés en \$EU.

c Comprend l'encours des lignes de crédit avec mise en pension et des prêts en devises.

Source: Renseignements en ligne de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE); renseignements en ligne de la Banque centrale du Brésil (BCB).

1.6. Selon les projections du FMI, l'économie brésilienne devrait enregistrer une reprise progressive en 2017, mais la croissance devrait rester faible sur une période prolongée. La production devrait augmenter de 0,5% en 2017, de 1,5% en 2018 et de 2% au cours de chacune des trois années suivantes. L'inflation devrait reculer à 6,1% en 2018 et se stabiliser à environ 5% par la suite. La dette publique brute devrait encore tendre à la hausse, passant de 82,9% du PIB en 2017 à 93,5% en 2021. Le déficit du compte courant devrait se stabiliser à environ 2% du PIB. Ce scénario se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les autorités mettraient en œuvre les réformes d'assainissement des finances publiques prévues et octroieraient des concessions d'infrastructures dans des délais raisonnables, et selon laquelle il n'y aurait pas de regain de l'instabilité politique.

1.7. Les projections de résultats économiques établies par les autorités pour 2017 sont les suivantes: croissance du PIB de 0,5%, inflation de 4,3%, déficit du compte courant de 1,4% du PIB et entrées d'IED équivalentes à 3,8% du PIB. La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,5% en 2018-2019 tandis que l'inflation devrait reculer à 5% en 2019. La BCB estime en outre que les réformes visant à réduire les déséquilibres budgétaires contribueraient grandement à restaurer la confiance des investisseurs et des consommateurs, stimulant ainsi la reprise économique. Le maintien des poussées désinflationnistes et de la stabilité du système financier seraient d'autres éléments cruciaux pour un environnement propice à une croissance économique durable.

1.2.2 Politique monétaire et politique de taux de change

1.8. L'inflation globale et l'inflation de base se sont établies autour de la limite supérieure de la marge de tolérance de la BCB durant plusieurs années. La dépréciation du real brésilien et le réalignement de certains prix de l'énergie en 2015 (section 4.3) ont contribué à l'accélération de l'inflation, mais les effets secondaires des pressions inflationnistes ont été contenus avec succès. La BCB a correctement adapté l'orientation générale de la politique monétaire, en faisant passer le taux au jour le jour (SELIC) de 7,11% en janvier 2013 à 14,15% à la fin de juillet 2015. Elle l'a par la suite réduit progressivement dès octobre 2016 jusqu'à ce qu'il s'établisse à 11,25% à la mi-avril 2017. Parallèlement, le Conseil monétaire national (CMN) a progressivement augmenté le taux d'intérêt à long terme (TJLP), élément central pour l'octroi de crédits affectés (financés au moyen de ressources publiques), le faisant passer de 5% à 7,5% – principalement au cours de l'année 2015 – puis le réduisant à 7% au deuxième trimestre de 2017. Même si des différences dans la nature et l'échéance des prêts empêchent une comparaison stricte, en moyenne, les taux d'intérêt des prêts affectés étaient bien plus bas que ceux des crédits accordés par le secteur privé (tableau 1.2).

1.9. Le système financier national est resté stable au cours de la période considérée bien que la récession sans précédent ait augmenté le taux d'impayés, ce qui a donné lieu à une politique plus prudente en matière d'octroi de crédits et a entraîné un affaiblissement de la demande des emprunteurs. Les dispositions ont été renforcées dans un souci prudentiel, ce qui a amélioré la

capacité des banques d'absorber les chocs de liquidités à court terme. Les risques de liquidité structurels restent globalement inchangés, les actifs à long terme bénéficiant pleinement de l'appui de sources de financement stables. D'après les autorités, le système financier du Brésil continue de surpasser les prescriptions réglementaires prudentielles, qui suivent étroitement les normes mondiales de Bâle III.

1.10. Le Brésil maintient un système de taux de change flottant sans restriction sur la conversion des devises et sur les transferts pour les transactions internationales courantes.⁶ La BCB n'a pas cherché à influencer sur les taux de change, ses interventions sur le marché des devises se limitant à contenir l'instabilité extrême à court terme. Entre 2013 et 2015, le real s'est déprécié d'environ 20% en termes effectifs réels, se rapprochant de niveaux correspondant davantage aux fondamentaux, et il s'est apprécié d'environ 6% en 2016.⁷ À la fin de la même année, les réserves internationales brutes du Brésil, qui sont restées plutôt stables tout au long de la période considérée, représentaient environ 21% du PIB et 330% de la dette extérieure arrivant à échéance dans les 12 mois suivants. Le haut niveau de réserves internationales a joué un grand rôle dans la stabilité de l'économie brésilienne.

1.2.3 Politique budgétaire

1.11. Les activités de l'administration publique décentralisée du Brésil sont établies sur la base d'accords-cadres déterminant l'octroi des pouvoirs d'imposition, les responsabilités en matière de dépenses et les mécanismes de transfert entre les trois niveaux de gouvernement (fédéral, des États et municipal). Les règles de gestion budgétaire, applicables à tous les niveaux du gouvernement, sont principalement énoncées dans la Loi sur la gestion responsable des finances publiques.⁸

1.12. À tous les niveaux du gouvernement, la politique budgétaire a difficilement permis de répondre au fort ralentissement économique. En conséquence, le solde primaire du budget fédéral a enregistré un déficit croissant entre 2013 et 2016 (tableau 1.3). La plupart des gouvernements infrafédéraux a aussi été incapable de maintenir une discipline budgétaire, étant confrontée à une forte baisse des recettes et à une hausse des dépenses obligatoires (principalement concernant les salaires et les pensions).⁹ En 2016, le déficit primaire du secteur public non financier s'élevait à 2,5% du PIB et le déficit global à 8,9% du PIB.

Tableau 1.3 Solde budgétaire du secteur public, 2012-2016

(% du PIB, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016
A. Gouvernement central					
Recettes totales	22,0	22,1	21,1	20,8	21,0
Recettes du Trésor public	16,3	16,4	15,3	15,0	15,3
Taxes	7,3	7,2	7,0	7,0	7,2
Impôt sur le revenu	5,1	5,1	4,9	5,0	5,4
Impôt sur les produits industriels	0,9	0,8	0,9	0,8	0,7
Impôt sur les transactions financières (IOF)	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5
Taxe à l'importation (II)	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5
Cotisations sociales	6,1	6,3	5,8	5,7	5,9
Contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS)	3,6	3,8	3,4	3,4	3,3
Autres contributions	2,5	2,5	2,4	2,3	2,7
Autres recettes	2,8	2,8	2,5	2,2	2,2
Incidations budgétaires	-0,003	-0,001	-0,0001	-0,0002	-0,003
Recettes du système de sécurité sociale	5,7	5,8	5,8	5,8	5,7
Transferts aux États et aux municipalités	3,6	3,4	3,4	3,4	3,6
Recettes nettes totales	18,5	18,7	17,7	17,4	17,4

⁶ Certaines opérations de change restent soumises à un impôt sur les transactions financières (IOF) de 6,38% (section 4.5.3).

⁷ FMI (2016), *Brazil: 2016 Article IV Consultation— Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Brazil*. IMF Country Report n° 16/348.

⁸ Loi complémentaire n° 101 du 4 mai 2000.

⁹ En 2015, plus de la moitié des 27 États du Brésil ont dépassé les limites établies par la Loi sur la gestion responsable des finances publiques. Plus particulièrement, 15 États ont excédé la limite maximale en ce qui concerne les dépenses de personnel (49% des recettes nettes courantes) et 2 États (Rio de Janeiro et Minas Gerais) ont dépassé la limite d'alerte concernant la dette (180% des recettes nettes courantes).

	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses totales	16,9	17,3	18,0	19,3	19,8
Dépenses du Trésor	10,3	10,6	11,2	12,0	11,7
Salaires	3,9	3,8	3,8	4,0	4,1
Autres dépenses obligatoires	2,1	2,4	2,7	3,8	3,1
Fonds de soutien aux travailleurs (FAT)	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9
Subventions économiques	0,2	0,1	0,1	0,9	0,4
Prestations d'aide (LOAS/RMV)	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8
Autres dépenses courantes et en capital	0,6	0,8	1,0	1,5	1,0
Dépenses discrétionnaires	4,3	4,3	4,7	4,2	4,5
Prestations de sécurité sociale	6,6	6,7	6,8	7,3	8,1
Fonds souverain du Brésil	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire du gouvernement central^a	1,8	1,4	-0,4	-1,9	-2,5
Intérêts nominaux	-3,1	-3,5	-4,3	-6,6	-5,1
Solde global du gouvernement central	-1,3	-2,1	-4,7	-8,6	-7,6
B. Administrations publiques					
Solde primaire des administrations publiques	2,3	1,7	-0,5	-1,8	-2,4
Solde global des administrations publiques	-2,7	-3,5	-6,2	-10,6	-8,9
C. Secteur public consolidé					
Solde primaire du secteur public consolidé (y compris les entreprises publiques)	2,2	1,7	-0,6	-1,9	-2,5
Solde global du secteur public consolidé (y compris les entreprises publiques)	-2,3	-3,0	-6,0	-10,2	-8,9
Pour mémoire (fin de période)					
Dettes brutes des administrations publiques (milliards de R\$)	2 583,9	2 748,0	3 252,4	3 927,5	4 378,5
Dettes brutes des administrations publiques	53,7	51,5	56,3	65,5	69,9
Dettes publiques nettes	32,2	30,5	32,6	35,6	46,2
Dettes nettes des administrations publiques	32,8	31,1	33,2	37,9	47,8
Dettes nettes de la BCB	-1,2	-1,2	-1,2	-3,1	-2,5

a Y compris les ajustements méthodologiques et les écarts statistiques.

Source: Renseignements en ligne du Trésor national et données communiquées par les autorités.

1.13. Malgré l'abaissement de la cote de crédit au dernier trimestre de 2015, le Brésil n'a pas eu de grandes difficultés à placer une nouvelle dette, en partie en raison de la structure favorable de la dette publique par instrument et par créancier. La dette brute des administrations publiques est passée de 53,7% du PIB en décembre 2012 à 69,9% du PIB à la fin de 2016.¹⁰ La dette extérieure représentait 5,2% de la dette brute du secteur public et 3,6% du PIB en décembre 2016; elle était principalement attribuable au gouvernement fédéral (52,5% de la dette publique extérieure brute) et aux gouvernements des États (42,8%). La dette publique nette est passée de 32,2% du PIB en décembre 2012 à 46,2% du PIB en décembre 2016.

1.14. Tandis que le niveau de référence des dépenses minimales du gouvernement fédéral en matière de santé a été relevé en 2015, les autorités ont pris des mesures pour corriger les déséquilibres budgétaires dès le milieu de 2016.¹¹ En septembre 2016, un amendement constitutionnel a réduit la part des dépenses publiques affectées aux budgets à tous les niveaux du gouvernement afin de faciliter l'ajustement budgétaire.¹² En outre, un nouveau régime budgétaire pour le gouvernement fédéral, établi en décembre 2016 pour une période de 20 ans, a gelé les dépenses primaires en termes réels.¹³ Des discussions sur des mesures d'allègement du crédit pour les gouvernements des États et sur une réforme de la sécurité sociale sont également en cours.

1.15. Même si ces initiatives visent à remédier à l'aggravation récente des déséquilibres budgétaires, elles ne corrigent pas les défauts persistants du système fiscal brésilien, qui continuent d'avoir un effet dissuasif sur l'activité entrepreneuriale. Il est indiqué que, en raison du grand nombre de taxes, de régimes fiscaux et de juridictions infranationales, le système fiscal brésilien reste excessivement complexe, lourd et imprévisible (notamment en ce qui concerne le règlement des crédits d'impôt et la légalité des allègements fiscaux accordés).¹⁴ C'est pourquoi le

¹⁰ Les statistiques sur la dette brute du Brésil ne prennent pas en compte PETROBRAS et ELETROBRAS.

¹¹ Amendement constitutionnel n° 86 du 17 mars 2015.

¹² Amendement constitutionnel n° 93 du 8 septembre 2016.

¹³ Amendement constitutionnel n° 95 du 15 décembre 2016.

¹⁴ Ricardo de Menezes Barboza, Gilberto Borça Jr., Guilherme Tinoco de Lima Horta, João Marco Braga da Cunha et Felipe Guatimosim Maciel, *A indústria, o PSI, o BNDES e algumas propostas* (2017), document de travail 114 de la BNDES.

Brésil était classé au 181^{ème} rang sur 190 économies s'agissant de la facilité de paiement des taxes et impôts dans le rapport 2017 *Doing Business* de la Banque mondiale, avec un délai de respect des obligations fiscales estimé à environ 2 038 heures (85 jours).¹⁵ Selon les autorités, la réforme du système fiscal est l'une des priorités du gouvernement brésilien; ce processus de réforme devrait débiter en 2017.

1.2.4 Politiques du marché du travail

1.16. En 2016, les autorités ont revu leur approche en ce qui concerne l'indexation du salaire minimum, abandonnant une formule fondée sur les taux récents de croissance du PIB réel et d'inflation, qui n'était pas prévue dans la législation. En outre, une modification apportée à un texte de loi est entrée en vigueur le 31 mars 2017; elle permet aux entreprises (personnes morales) de recourir davantage à une main-d'œuvre temporaire externe.¹⁶ En prévoyant expressément l'externalisation des activités secondaires et des activités principales, la nouvelle loi devrait clarifier un point auparavant laissé à l'interprétation des tribunaux du travail, permettant ainsi de réduire la main-d'œuvre informelle au Brésil. À titre d'exemple, les personnes cotisant pour la retraite représentent environ 46% de la population en âge de travailler, contre 86% dans les économies avancées.¹⁷

1.17. Selon une étude récente, le régime de travail du Brésil mériterait une réforme plus large qui devrait également porter sur les points suivants: l'abondance et la complexité des textes législatifs et de la jurisprudence; la propension à résoudre les questions relatives au travail, qu'elles soient de nature juridique ou économique, par le biais des tribunaux plutôt que par voie de négociation collective, de médiation ou d'arbitrage; et les obstacles aux relations professionnelles durables et à l'investissement dans la formation du personnel.¹⁸ La réduction des coûts et des retards découlant du grand nombre d'actions en justice liées au travail (4,4 millions d'affaires en cours et 3,9 millions de nouvelles affaires en 2014) permettrait aussi de rendre l'économie brésilienne plus compétitive. Selon les autorités, un projet de loi abordant certaines des lacunes du régime de travail brésilien est en cours d'examen par le Sénat.

1.2.5 Balance des paiements

1.18. Le compte courant du Brésil a accusé un déficit tout au long de la période considérée (tableau 1.4). Ce déficit, qui a atteint 4,2% du PIB en 2014, a reculé à environ 1,3% du PIB en 2016, du fait que le solde du commerce des marchandises est redevenu excédentaire en raison de la dépréciation du real et de la baisse de la demande d'importations. Le déficit des services et des revenus primaires a également diminué à partir de 2015. Le solde du compte d'opérations financières a continué d'enregistrer des entrées de capitaux, reflétant le fort intérêt des investisseurs étrangers pour les opérations sur titres, rendues plus avantageuses par la faiblesse du real. Les flux d'endettement ont fortement baissé, en particulier en 2015, signe du durcissement de l'accès au crédit pour PETROBRAS et d'autres grandes sociétés. L'investissement étranger direct a intégralement financé le déficit du compte courant en 2015 et 2016.

Tableau 1.4 Balance des paiements, 2012-2016

(Millions de \$EU)

	2012	2013	2014	2015	2016
Compte courant	-74 218,4	-74 838,9	-104 181,3	-59 434,3	-23 530,7
Balance des marchandises et des services	-22 748,5	-45 983,5	-54 736,0	-19 248,5	14 589,1
Balance des marchandises (f.a.b.)	17 419,6	388,6	-6 629,2	17 669,9	45 037,0
Exportations	242 283,2	241 577,3	224 097,8	190 092,1	184 452,9
Importations	224 863,6	241 188,7	230 727,0	172 422,2	139 415,9
Services et revenus primaires (nets)	-94 475,6	-78 910,6	-100 277,1	-79 827,9	-71 528,2

¹⁵ Les données du rapport sont les données courantes au 1^{er} juin 2016. Pour le profil du Brésil et des notes sur la méthodologie et ses limites, consulter l'adresse suivante:

<http://www.doingbusiness.org/~media/wbg/doingbusiness/documents/profiles/country/bra.pdf>.

¹⁶ Loi n° 13429 du 31 mars 2017.

¹⁷ FMI, *Brazil Selected issues* (2016), IMF Country Report n° 16/349.

¹⁸ Ricardo de Menezes Barboza, Gilberto Borça Jr., Guilherme Tinoco de Lima Horta, João Marco Braga da Cunha et Felipe Guatimosim Maciel, *A indústria, o PSI, o BNDES e algumas propostas* (2017), document de travail 114 de la BNDES.

	2012	2013	2014	2015	2016
Balance des services	-40 168,1	-46 372,1	-48 106,8	-36 918,4	-30 447,9
Crédit	38 816,3	38 010,5	39 965,3	33 777,5	33 300,3
Débit	78 984,4	84 382,7	88 072,1	70 695,9	63 748,2
Solde des revenus primaires	-54 307,5	-32 538,5	-52 170,3	-42 909,5	-41 080,3
Crédit	8 618,2	12 129,9	12 849,3	11 930,7	11 527,5
Débit	62 925,7	44 668,3	65 019,6	54 840,2	52 607,8
Solde des revenus secondaires	2 837,6	3 683,1	2 725,0	2 723,8	2 960,5
Compte de capital	207,9	322,3	231,5	461,2	273,8
Balance des opérations courantes et des opérations en capital	-74 010,5	-74 516,7	-103 949,8	-58 973,1	-23 257,0
Compte d'opérations financières^a	-73 953,8	-72 695,6	-100 598,5	-55 154,8	-16 467,0
Investissement direct	-81 398,9	-54 239,7	-70 855,3	-61 175,3	-71 113,4
Investissement direct du Brésil à l'étranger	5 207,6	14 941,8	26 039,7	13 518,4	7 815,1
Capital social	4 742,7	16 300,3	25 328,0	14 357,4	8 040,4
Instruments de dette	464,9	-1 358,5	711,6	-839,1	-225,3
Investissement direct au Brésil	86 606,5	69 181,4	96 895,0	74 693,6	78 928,5
Capital social	64 065,6	30 835,3	57 918,2	56 640,3	54 020,9
Instruments de dette	22 540,9	38 346,1	38 976,7	18 053,4	24 907,6
Investissements de portefeuille	-15 825,8	-32 786,5	-38 707,6	-22 269,4	19 216,4
Acquisition nette d'actifs financiers	7 402,7	8 981,1	2 819,7	-3 567,9	-598,6
Titres de participation et parts de fonds de placement	6 941,8	6 219,2	2 144,3	-118,0	-693,0
Obligations	460,8	2 761,9	675,4	-3 450,0	94,5
Accroissement net des passifs	23 228,5	41 767,6	41 527,3	18 701,5	-19 815,0
Titres de participation et parts de fonds de placement	5 601,8	11 636,3	11 773,0	9 811,3	10 585,9
Obligations	17 626,7	30 131,3	29 754,3	8 890,2	-30 400,9
Dérivés financiers	-24,6	-110,3	1 568,2	3 449,7	-968,9
Acquisition nette d'actifs financiers	-301,1	-497,2	-7 614,1	-20 659,1	-13 873,5
Accroissement net des passifs	-276,4	-386,8	-9 182,2	-24 108,7	-12 904,6
Autres investissements	4 396,1	20 367,4	-3 436,4	23 271,5	27 161,5
Acquisition nette d'actifs financiers	23 840,5	39 413,3	50 666,5	43 970,0	33 440,1
Accroissement net des passifs	19 444,4	19 045,9	54 102,9	20 698,5	6 278,6
Actifs de réserve	18 899,6	-5 926,5	10 832,7	1 568,8	9 237,4
Erreurs et omissions	56,7	1 821,0	3 351,3	3 818,4	6 790,0

a Prêts nets (+)/endettement net (-).

Source: Renseignements en ligne de la BCB.

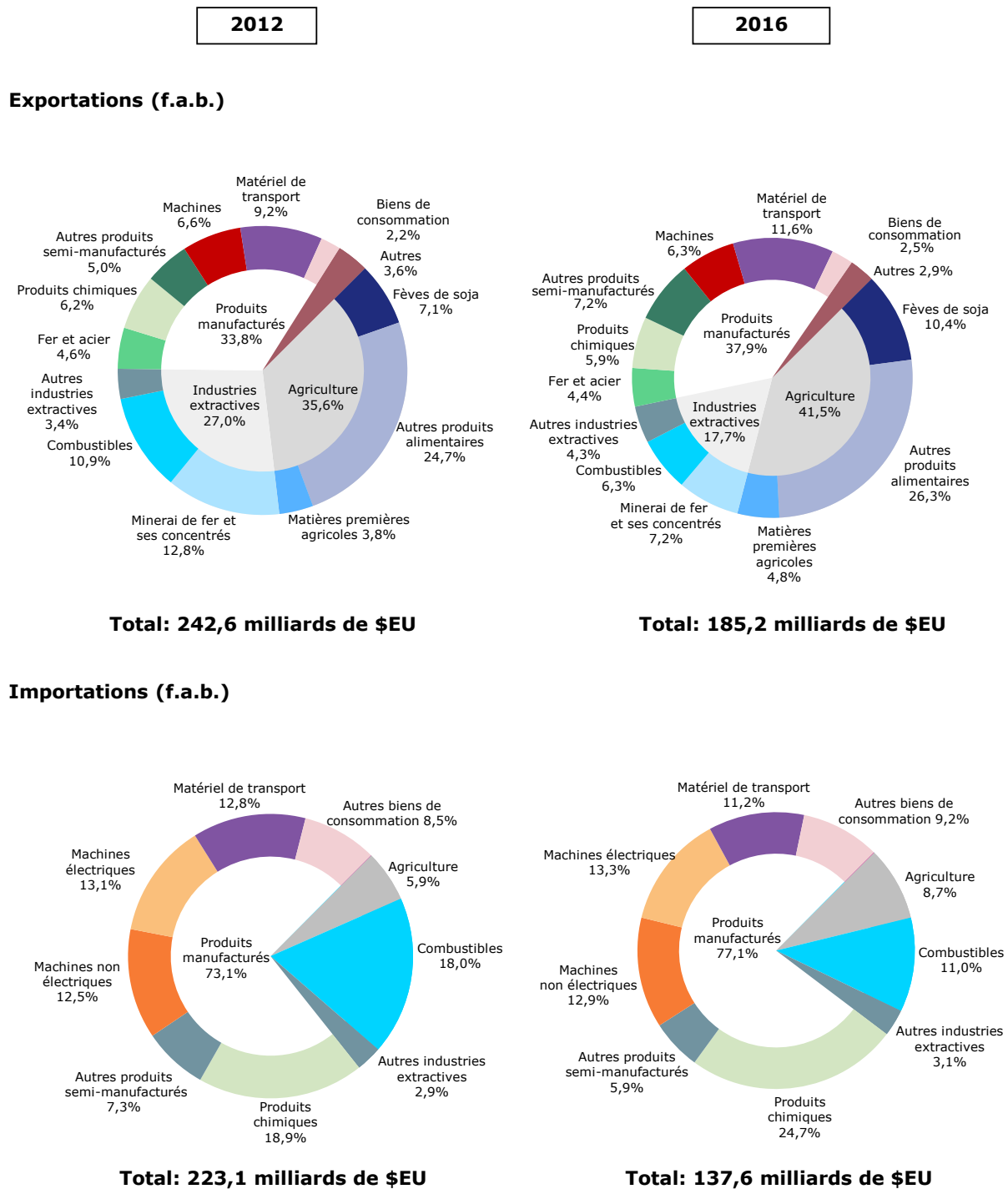
1.3 Évolution des échanges et des investissements

1.3.1 Tendances et structure du commerce des marchandises et des services

1.3.1.1 Commerce des marchandises

1.19. Le commerce total des marchandises du Brésil a progressé de 3,5% (en glissement annuel) en 2013 et s'est contracté de 12,3% par an en moyenne entre 2014 et 2016. Les exportations de marchandises ont connu une baisse plus rapide que les importations entre 2012 et 2014, principalement en raison de la chute des cours des matières premières. La dépréciation du real et le ralentissement économique qu'a connu le Brésil se sont traduits par un plus fort recul de la demande d'importations en 2015 et le retour du solde du commerce des marchandises à un excédent. Le commerce total des services a enregistré une croissance de 4,3% par an en moyenne en 2013 et 2014 et a accusé un repli de 12,8% par an en moyenne en 2015 et 2016.

1.20. En 2016, les exportations brésiliennes de marchandises s'élevaient à 76,4% de leur valeur de 2012, une baisse essentiellement imputable aux exportations de produits miniers, en particulier les combustibles et le minerai de fer qui ont souffert de l'évolution des cours mondiaux. Les exportations de produits agricoles sont restées prédominantes, leur part dans le total des exportations passant de 35,6% en 2012 à 41,5% en 2016. La part des produits manufacturés est passée de 33,8% à 37,9% des exportations du Brésil entre 2012 et 2016, principalement grâce aux exportations de machines et de matériel de transport, et de fer et d'acier (graphique 1.1 et tableau A1. 1).

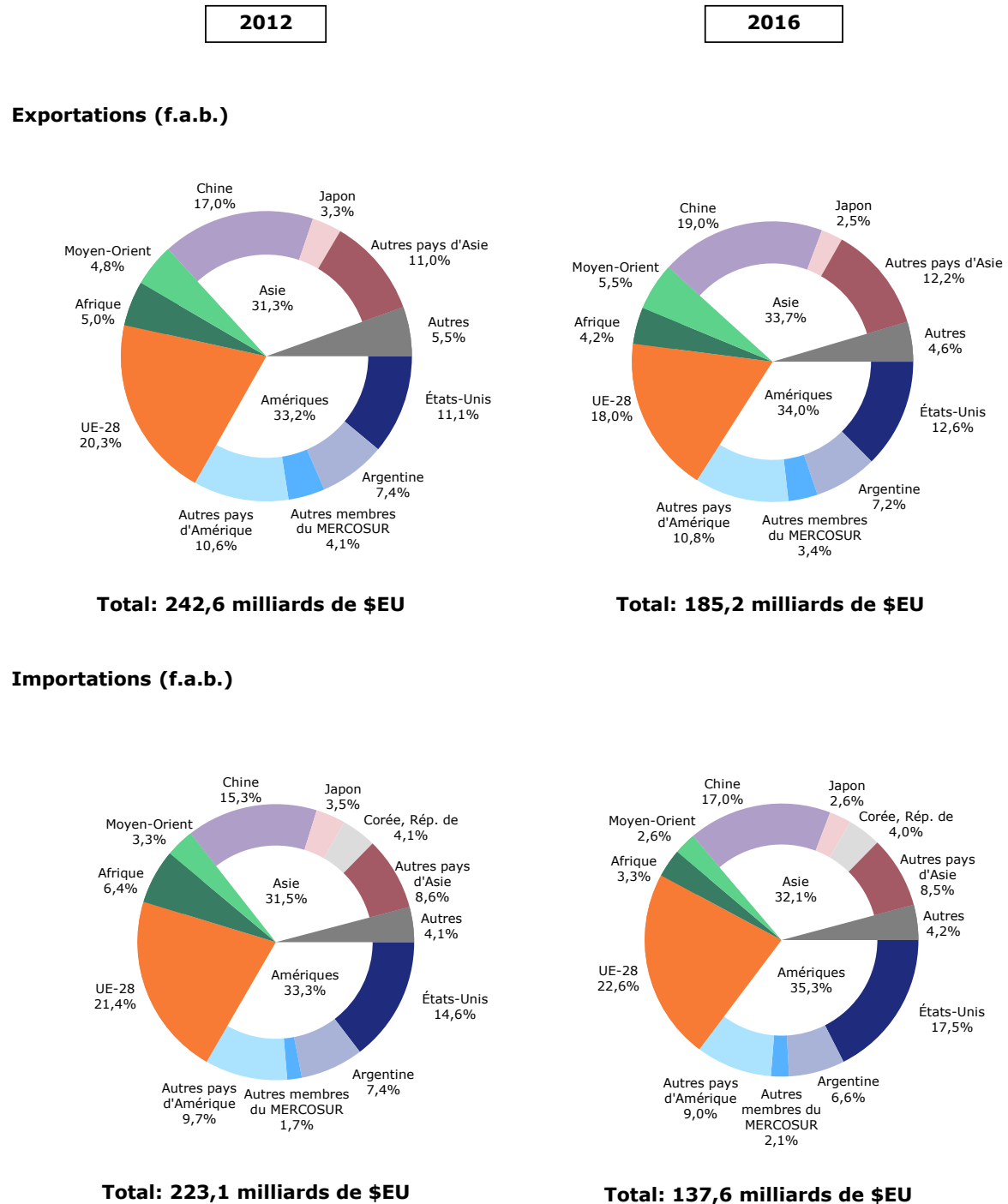
Graphique 1.1 Composition du commerce des marchandises par produit, 2012 et 2016

Source: Base de données Comtrade (CTCI Rev.3) de la DSNU.

1.21. Les importations de marchandises ont augmenté de 7,4% (en glissement annuel) en 2013, mais sont tombées à 61,6% de leur valeur de 2012 au cours de la période 2014-2016. Ce repli était principalement dû à la faiblesse de la demande d'importations de combustibles au plus fort de la récession économique brésilienne. Malgré quelques fluctuations, la demande de produits manufacturés est restée forte et ces produits représentaient quelque 77,1% du total des importations du Brésil en 2016. Les principaux groupes de produits importés étaient les produits chimiques, les machines et le matériel de transport. La part des importations de produits agricoles a aussi enregistré une légère hausse en 2015-2016 (tableau A1. 2).

1.22. Les flux bilatéraux entre le Brésil et la plupart de ses principaux partenaires commerciaux se sont contractés en termes nominaux entre 2012 et 2016. L'Union européenne (UE) est restée la principale source d'importations du Brésil au cours de cette période, mais, en ce qui concerne la destination des exportations du Brésil, elle a été dépassée par la Chine à partir de 2015 (tableaux A1. 3 et A1. 4). La Chine était le deuxième fournisseur de marchandises du Brésil entre 2012 et 2015, mais elle a été devancée par les États-Unis en 2016 (graphique 1.2). Entre 2012 et 2016, les échanges commerciaux bilatéraux avec les États-Unis se sont intensifiés, et leurs parts du total des exportations et des importations ont respectivement augmenté de 1,5 et 2,9 points de pourcentage. Le poids relatif du commerce avec les autres membres du MERCOSUR a connu une légère baisse, principalement du côté des exportations.

Graphique 1.2 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2012 et 2016



Source: Base de données Comtrade (CTCI Rev.3) de la DSNU.

1.3.1.2 Commerce des services

1.23. Comme lors du précédent examen, le Brésil confirme sa position d'importateur net de services. Le déficit global s'est creusé, atteignant 48,1 milliards de dollars EU en 2014, puis s'est contracté pour tomber à 30,5 milliards de dollars EU en 2016, sur fond de fort ralentissement économique. Les services de location et de voyage ont principalement contribué au solde négatif (tableau A1. 5). La plupart des dépenses relatives aux contrats de location provenaient du secteur du pétrole et du gaz. Entre 2012 et 2015, le déficit enregistré dans les segments des services de transport et des services de télécommunication et de l'information s'est considérablement réduit, tandis que le déficit relatif aux rémunérations pour usage des droits de propriété intellectuelle a connu une légère hausse. Comme lors du précédent examen, le Brésil a maintenu un solde positif dans les autres services fournis aux entreprises, y compris l'architecture et l'ingénierie.

1.24. D'après les données issues du Système intégré de commerce extérieur concernant les services, les actifs incorporels et les autres opérations (SISCOSERV), qui est devenu pleinement opérationnel en octobre 2013 (section 3.1.1), les principaux services exportés par le Brésil étaient les suivants: gestion et conseils en gestion; autres services professionnels, techniques et de gestion; services financiers auxiliaires; transport de marchandises par voies navigables; et maintenance et réparation d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel.¹⁹ Les principaux services importés par le Brésil incluaient: la location-exploitation; le transport de marchandises par voies navigables; l'octroi de licences en matière de droits d'auteur et de droits connexes; et d'autres services professionnels, techniques et de gestion.

1.25. En 2015, les États-Unis étaient le principal partenaire du Brésil en termes de commerce des services et représentaient 28,6% du total de ses importations et 32,5% du total de ses exportations. L'UE, notamment les Pays-Bas, était le deuxième partenaire du Brésil et représentait 26,1% du total de ses importations et 9,4% du total de ses exportations.

1.3.2 Tendances et structure de l'IED

1.26. Entre 2012 et 2016, le Brésil a continué d'attirer des entrées de capitaux considérables, représentant entre 2% et 3,3% du PIB, ce qui a apporté un certain dynamisme dans un contexte d'érosion de la confiance dans le cadre de politique nationale. L'IED entrant a accusé un repli de 18,5% (en glissement annuel) en 2013, s'est presque redressé en 2014 et 2015, puis a de nouveau reculé en 2016. Il a largement dépassé l'investissement brésilien à l'étranger tout au long de la période 2012-2016. Au cours de cette période, l'IED entrant s'est chiffré au total à 277,6 milliards de dollars EU, répartis dans un large éventail d'activités économiques. Les principaux secteurs bénéficiaires de l'IED étaient le commerce, l'extraction de pétrole et de gaz, les services financiers et le matériel de transport (tableau 1.5). L'UE est restée le principal investisseur, notamment grâce aux Pays-Bas, qui étaient source d'apports considérables. Les États-Unis sont aussi restés une source importante d'IED entrant (tableau 1.6).

1.27. Entre 2012 et 2015, l'investissement de portefeuille du Brésil à l'étranger a augmenté en termes nominaux, mais n'a pas excédé 0,5% du PIB. Les flux sortants d'IED étaient destinés à une gamme d'activités économiques, les principaux bénéficiaires étant les services de télécommunication, les services financiers et les services d'électricité et de gaz (tableau 1.7). L'UE est restée la principale destination des investissements brésiliens, suivie par les États-Unis (tableau 1.8).

¹⁹ Les données du SISCOSERV ne sont pas directement comparables avec les données de la balance des services en raison de l'usage de classifications et de méthodes de collecte des statistiques différentes. Les statistiques sur le commerce des services du SISCOSERV peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://www.mdic.gov.br/comercio-servicos/estatisticas-do-comercio-externo-de-servicos> [23 avril 2017].

Tableau 1.5 Flux entrants d'investissement étranger direct (capital) par secteur, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des flux entrants (millions de \$EU)	60 542,7	49 345,3	56 099,1	57 907,2	53 672,8
(% du PIB)	2,5	2,0	2,3	3,3	3,0
	% du total				
Agriculture, élevage et industries extractives	10,8	20,2	10,0	14,4	16,2
Extraction de pétrole et de gaz	6,1	14,5	3,8	7,9	7,9
Extraction de minéraux métalliques	2,7	1,7	3,8	2,6	4,6
Services de soutien à l'exploitation minière	1,0	2,5	1,4	2,4	1,3
Culture, élevage et services connexes	0,6	1,2	0,6	0,9	1,7
Extraction de minéraux non métalliques	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5
Sylviculture	0,1	0,3	0,3	0,4	0,1
Industrie	36,7	30,8	30,2	36,2	37,5
Métallurgie de base	8,8	3,0	4,3	1,5	2,7
Produits alimentaires	8,4	3,0	2,8	4,0	2,4
Produits chimiques	3,1	4,1	3,9	4,2	4,0
Produits pharmaceutiques	2,6	2,2	1,5	1,0	1,5
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques et leurs pièces	2,1	3,8	5,2	7,8	12,2
Machines et matériel	1,6	1,8	1,5	1,9	2,9
Machines, dispositifs et appareils électriques	1,3	1,1	1,8	1,8	2,0
Pâte à papier, papier et articles en papier	1,2	1,1	0,9	1,2	0,6
Matériel informatique et produits électroniques et optiques	1,2	2,9	2,7	1,9	1,0
Articles en plastique et en caoutchouc	1,1	1,6	1,2	1,5	0,8
Produits minéraux non métalliques	1,0	0,5	0,4	1,1	2,3
Autres industries manufacturières	1,0	0,4	0,4	0,6	0,5
Boissons	0,8	1,2	0,0	0,2	0,7
Coke, produits dérivés du pétrole et biocombustibles	0,6	1,8	1,1	0,3	0,2
Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel	0,6	0,5	0,7	1,4	1,3
Autre matériel de transport	0,4	1,0	0,4	0,7	1,5
Fabrication d'ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2
Produits textiles	0,1	0,0	0,2	0,3	0,1
Édition	0,1	0,1	0,5	0,0	0,1
Réparations d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2
Produits du tabac	0,0	0,0	0,1	3,8	0,1
Autres activités industrielles	0,4	0,3	0,4	0,6	0,2
Services	51,9	48,4	59,5	49,1	45,9
Commerce, à l'exception de celui des véhicules	9,4	12,6	10,1	9,4	10,6
Services financiers et services auxiliaires	8,1	6,0	8,5	2,4	3,4
Assurance, réassurance, protection sociale complémentaire et assistance sanitaire	7,7	3,9	3,6	1,1	0,9
Activités immobilières	6,0	4,1	2,9	3,7	3,6
Électricité et gaz	3,4	3,1	4,5	6,8	5,5
Services de bureau et autres services assurés aux entreprises	2,0	0,6	0,2	0,6	2,0
Transports	1,8	4,3	2,6	1,1	1,4
Construction d'immeubles et construction spécialisée	1,6	1,5	1,5	1,1	0,9
Avoirs non financiers	1,3	1,8	1,5	1,2	1,5
Services d'architecture et d'ingénierie	1,2	1,0	0,8	0,8	0,5
Services informatiques	1,2	1,2	2,1	1,7	1,0
Travaux d'infrastructures	1,1	1,3	2,0	1,2	0,8
Crédits-bails mobiliers et avoirs non corporels	1,1	1,3	2,6	0,7	1,1
Entreposage et services auxiliaires de transport	1,0	0,8	0,8	1,4	2,9
Services postaux	0,9	0,1	0,1	0,0	0,0
Télécommunications	0,6	0,7	8,8	7,9	1,8
Services de conseil et de gestion aux sièges sociaux	0,6	0,7	0,4	0,6	1,2
Publicité et études de marché	0,5	0,2	0,2	1,0	1,0
Commerce et entretien de véhicules	0,2	0,6	0,7	1,0	1,1
Services d'aliments et de boissons	0,2	0,2	0,2	0,1	0,4

	2012	2013	2014	2015	2016
Hébergement	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5
Agences de voyages et organisateurs touristiques	0,1	0,1	0,0	0,4	0,1
Éducation	0,1	0,1	1,9	0,1	0,2
Recherche-développement scientifique	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités auxiliaires de radio et de télévision	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1
Collecte, traitement et distribution de l'eau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Autres services	1,6	1,9	2,9	3,7	3,0
Acquisition et vente de biens immobiliers	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

Tableau 1.6 Flux entrants d'investissement étranger direct (capital) par partenaire commercial, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des flux entrants (millions de \$EU)	60 542,7	49 345,3	56 099,1	57 907,2	53 672,8
(% du PIB)	2,5	2,0	2,3	3,3	3,0
	% du total				
Pays-Bas	20,2	21,3	15,7	20,0	19,6
Luxembourg	9,9	10,3	11,9	11,4	13,8
États-Unis	20,3	18,3	15,3	11,5	12,2
Royaume-Uni	3,3	2,4	3,1	2,8	6,7
Espagne	4,2	4,6	10,6	11,3	6,5
Italie	1,6	1,8	1,5	3,0	5,3
France	3,6	3,0	5,2	4,9	5,2
Norvège	1,5	0,8	1,0	4,2	4,1
Allemagne	1,4	2,0	2,8	6,0	3,4
Îles Vierges britanniques	1,4	0,5	1,4	1,3	3,1
Japon	2,4	5,1	6,7	5,0	2,6
Suisse	7,2	4,7	3,5	1,9	1,8
Chili	3,3	6,0	2,3	1,8	1,6
Chine	0,3	0,2	1,5	0,4	1,6
Mexique	0,6	1,1	0,2	1,0	1,5
Belgique	1,1	1,0	0,6	1,7	1,1
Irlande	0,7	0,3	0,2	0,6	1,1
Canada	3,2	2,5	1,6	1,7	1,0
Corée, Rép. de	1,4	1,1	0,7	0,5	1,0
Îles Caïmanes	1,0	0,4	1,0	0,9	0,7
Suède	0,8	0,8	1,2	0,7	0,7
Portugal	0,9	1,2	5,6	0,7	0,5
Uruguay	0,9	0,3	0,3	0,5	0,5
Bermudes	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5
Hong Kong, Chine	0,8	0,3	0,8	1,0	0,4
Singapour	1,7	0,5	0,4	0,5	0,4
Chypre	0,2	0,4	0,0	0,0	0,4
Danemark	0,8	0,7	0,5	0,6	0,3
Australie	0,9	0,7	0,6	0,3	0,2
Bahamas	0,2	1,1	0,3	0,3	0,2
Pérou	0,2	0,0	0,2	0,3	0,2
Autriche	0,2	0,2	0,5	0,1	0,2
Argentine	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2
Panama	0,4	0,6	0,4	0,5	0,1
Finlande	0,0	0,1	0,1	0,3	0,1
Colombie	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1
Nouvelle-Zélande	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0
Hongrie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres partenaires commerciaux	2,4	3,4	1,5	1,6	1,0

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

Tableau 1.7 Flux sortants d'investissement étranger direct (capital) par secteur, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des flux sortants (millions de \$EU)	7 707,0	7 697,5	8 878,7	8 631,1	8 788,8
(% du PIB)	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
	% du total				
Agriculture, élevage et industries extractives	10,4	1,9	4,7	12,5	6,2
Extraction de minéraux métalliques	8,1	1,3	2,1	11,0	5,7
Extraction de pétrole et de gaz	1,5	0,1	2,3	1,1	0,1
Sylviculture	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0
Services de soutien à l'exploitation minière	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
Extraction de minéraux non métalliques	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres	0,7	0,2	0,1	0,1	0,4
Industrie	9,9	30,4	9,3	21,4	17,7
Produits chimiques	1,9	8,7	2,2	0,5	13,7
Articles en plastique et en caoutchouc	1,6	0,1	0,1	0,1	0,0
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques et leurs pièces	1,5	1,2	0,1	1,7	0,1
Produits alimentaires	1,5	9,2	0,6	12,0	0,7
Machines et matériel	1,3	0,5	0,5	0,0	0,1
Pâte à papier, papier et articles en papier	0,5	0,4	0,0	1,0	0,2
Édition	0,4	0,4	2,3	0,0	0,1
Autres activités manufacturières	0,3	0,0	0,0	0,8	0,4
Boissons	0,2	7,5	0,4	0,1	0,1
Coke, produits dérivés du pétrole et biocombustibles	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0
Produits textiles	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0
Machines, dispositifs et appareils électriques	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1
Matériel informatique et produits électroniques et optiques	0,1	0,5	0,0	0,2	0,0
Métallurgie de base	0,0	0,0	0,2	0,7	1,5
Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel	0,0	0,4	0,2	0,3	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,0	0,3	0,0	3,7	0,0
Produits pharmaceutiques	0,0	0,1	2,0	0,3	0,5
Autres activités industrielles	0,1	0,3	0,2	0,1	0,0
Services	77,0	65,9	84,7	65,2	17,7
Électricité et gaz	25,3	5,0	3,4	2,4	75,7
Activités immobilières	14,5	8,5	5,4	4,4	1,5
Services de bureau et autres services assurés aux entreprises	5,6	0,1	0,1	0,1	1,4
Construction d'immeubles et construction spécialisée	4,4	3,3	2,8	0,6	3,3
Services financiers et services auxiliaires	3,1	16,3	20,7	2,5	0,6
Entreposage et services auxiliaires de transport	2,4	8,1	0,7	0,8	57,8
Commerce, à l'exception de celui des véhicules	2,3	9,4	9,9	6,3	0,9
Télécommunications	2,3	1,9	29,0	29,7	1,8
Travaux d'infrastructures	2,1	2,7	0,2	9,9	0,3
Avoirs non financiers	0,8	1,4	1,4	1,2	0,3
Services informatiques	0,7	0,9	4,1	1,7	0,6
Services d'architecture et d'ingénierie	0,3	1,0	0,2	0,1	0,1
Crédits-bails mobiliers et avoirs non corporels	0,2	1,2	3,1	2,0	0,0
Assurance, réassurance, protection sociale complémentaire et assistance sanitaire	0,1	3,1	0,6	0,4	0,3
Transports	0,1	0,3	0,0	0,4	1,1
Commerce et entretien de véhicules	0,0	0,1	0,0	0,7	0,8
Autres services	12,7	2,8	3,2	2,1	0,0
Acquisition et vente de biens immobiliers	2,6	1,8	1,3	0,9	0,4

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

Tableau 1.8 Flux sortants d'investissement étranger direct (capital) par partenaire commercial, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des flux sortants (millions de \$EU)	7 707,0	7 697,5	8 878,7	8 631,1	8 788,8
(% du PIB)	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
	% of total				
Royaume-Uni	4,4	4,3	0,4	1,7	57,1
Luxembourg	9,9	2,3	4,8	2,5	13,6
États-Unis	16,0	38,7	18,4	11,0	12,8
Pays-Bas	41,4	13,9	23,1	17,7	4,4
Espagne	6,7	9,4	6,2	11,8	2,8
Uruguay	0,6	5,3	3,0	0,4	2,2
France	0,4	0,4	0,4	32,4	1,9
Îles Vierges britanniques	0,8	0,4	0,5	0,4	0,7
Australie	0,0	3,2	0,2	0,3	0,7
Bermudes	0,1	0,0	0,9	0,7	0,5
Japon	6,7	1,9	2,4	12,1	0,4
Canada	1,8	0,3	1,5	1,1	0,4
Italie	1,5	0,3	0,6	0,3	0,4
Allemagne	0,9	1,7	1,2	0,3	0,4
Îles Caïmanes	1,1	0,1	0,5	0,8	0,2
Suisse	1,4	3,8	0,6	0,7	0,2
Chili	0,1	0,7	0,0	0,3	0,2
Bahamas	1,3	0,2	0,1	0,2	0,2
Portugal	0,8	2,2	30,2	0,6	0,1
Panama	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Belgique	0,0	0,0	0,9	0,0	0,1
Corée, Rép. de	0,0	0,7	0,0	1,4	0,0
Argentine	0,4	2,1	0,6	0,5	0,0
Irlande	0,0	0,1	0,0	0,5	0,0
Norvège	1,3	0,0	1,6	0,1	0,0
Danemark	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Mexique	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0
Hong Kong, Chine	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autriche	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0
Suède	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0
Autres partenaires commerciaux	0,6	7,3	1,1	2,0	0,8

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

2.1. Depuis le dernier examen, qui date de 2013, le Brésil a effectué plusieurs modifications constitutionnelles, dont une visant à freiner l'augmentation des dépenses publiques. Le cadre institutionnel pour la formulation de la politique commerciale a globalement peu évolué, en dehors du transfert du Secrétariat exécutif de la Chambre de commerce extérieur (CAMEX), qui est passé du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services au Ministère des relations extérieures. Les objectifs commerciaux et liés au commerce affichés par le Brésil sont l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et l'accroissement de la compétitivité des produits nationaux; les programmes établis de longue date pour encourager le développement technologique, protéger certains producteurs nationaux de la concurrence extérieure, attirer les investissements et promouvoir et diversifier les exportations restent relativement inchangés.

2.2. Le Brésil demeure très attaché au système commercial multilatéral auquel il participe activement. Au cours de la période à l'examen, il a amélioré ses engagements dans le cadre de l'OMC en ratifiant l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et en déposant son instrument d'acceptation du cinquième Protocole sur les services financiers. Par ailleurs, il accorde désormais un traitement préférentiel aux services et aux fournisseurs de services des pays les moins avancés (PMA). Parallèlement, il poursuit ses efforts en faveur de l'intégration économique régionale dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), l'accent étant mis sur la négociation d'accords avec des partenaires commerciaux en dehors de la région: trois accords sont entrés en vigueur (République bolivarienne du Venezuela, Guyana/Saint-Kitts-et-Nevis et Union douanière d'Afrique australe), quatre ont été conclus mais ne sont pas encore entrés en vigueur (Égypte, Colombie, Palestine et Pérou) et deux font encore l'objet de négociations (Union européenne et Mexique). Au cours de la période considérée, le Brésil a été directement concerné par sept différends dans le cadre de l'OMC: cinq en tant que plaignant et deux en tant que défendeur.

2.3. Le Brésil est toujours ouvert à l'investissement étranger direct (IED), et l'encourage. L'IED est ainsi présent dans l'ensemble de l'économie, malgré des interdictions concernant la participation étrangère (pour certains services postaux et pour l'énergie nucléaire) et des limitations dans certains secteurs (transport aérien, établissements financiers, services de santé, acquisition de terres rurales, radiodiffusion et édition, pêche, industries extractives et prospection d'hydrocarbures, par exemple). Au cours de la période d'examen, l'accès de l'IED à certains services de santé a été amélioré. Les entreprises nationales et étrangères légalement constituées se font concurrence sur un pied d'égalité pour ce qui est de répondre à des appels d'offres ou de bénéficier d'incitations fiscales et non fiscales. Afin de combler les vides juridiques qui existaient dans les accords bilatéraux pour la protection des investissements, un nouveau modèle d'accord reprenant les lignes directrices de la CNUCED et de l'OCDE a été utilisé pour négocier et signer plusieurs traités dont la ratification est en cours.

2.1 Cadre constitutionnel et institutionnel général

2.4. La Constitution de la République de 1988 est la loi fondamentale de l'État brésilien. Elle a été modifiée 23 fois au cours de la période considérée, ce qui porte à 95 le nombre total de modifications depuis son entrée en vigueur.¹ Le 16 décembre 2016, le Congrès national a promulgué une réforme constitutionnelle visant à freiner l'augmentation des dépenses publiques au cours des 20 prochaines années (section 1.2.3).

2.5. La République fédérative du Brésil est formée par l'Union, les États, les municipalités, et le District fédéral. Le gouvernement est composé du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, et du pouvoir judiciaire.² Le pouvoir exécutif est exercé par le Président, secondé par le Conseil des

¹ Ces modifications concernaient notamment: le droit d'auteur pour les auteurs brésiliens et/ou les œuvres généralement interprétées par des artistes brésiliens; la fourniture de ressources par l'Union au Fonds de participation des municipalités; le traitement des activités scientifiques, technologiques et d'innovation; l'exécution obligatoire de la programmation budgétaire pour le recouvrement de l'impôt visant la circulation des marchandises entre États; la prolongation de la période d'attribution des pourcentages minimaux des ressources destinées à l'irrigation dans les régions du Centre-Ouest et du Nord-Est; et les questions relatives au Tribunal supérieur du travail. Renseignements en ligne de la Presidência da República. Adresse consultée: https://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Constituicao/Emendas/Emc/quadro_emc.htm.

² Le Congrès national est bicaméral; il comprend: le Sénat (chambre haute, 81 sénateurs) composé de représentants des 26 États et du District fédéral de Brasilia; et la Chambre des députés (chambre basse,

ministres. Le mandat présidentiel est de quatre ans, renouvelable une fois. Les élections pour la présidence, le Congrès et les États ont lieu tous les quatre ans; les prochaines sont prévues pour octobre 2018.³ Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour suprême fédérale, la Cour supérieure de justice, les cours régionales fédérales et les juges fédéraux, et par d'autres tribunaux et magistrats spéciaux.

2.6. Les lois sont rédigées et promulguées par les organes législatifs au niveau du gouvernement fédéral, des États et des municipalités, conformément à la Constitution. Il appartient au Congrès national, avec l'aval du Président de la République, de légiférer dans certains domaines tels que le commerce extérieur, les télécommunications, la politique monétaire, le transport maritime et aérien, les assurances et les équipements collectifs. En outre, le Congrès est chargé de toutes les questions qui sont de la compétence de l'Union, y compris l'approbation des traités internationaux par décret avant la promulgation par le Président de la République (qu'il s'agisse de lois ordinaires ou de modifications constitutionnelles). Le gouvernement fédéral et les États peuvent légiférer parallèlement sur la fiscalité, l'éducation, la sécurité sociale et la santé, tandis que les municipalités peuvent seulement légiférer sur les questions d'intérêt local et compléter, le cas échéant, les lois fédérales et celles des États.⁴ Le processus législatif englobe l'élaboration et la promulgation des lois ordinaires, des lois complémentaires et des lois secondaires, ainsi que des modifications de la Constitution. Le Congrès étant bicaméral, tous les projets de lois doivent faire l'objet de la même procédure d'analyse et de vote dans les deux chambres et, en cas d'approbation, sont transmis au Président de la République pour accord, promulgation et entrée en vigueur. Les modifications de la Constitution font exception puisqu'elles sont promulguées directement après approbation par le Congrès. Les décrets-lois sont de nature administrative et sont approuvés à la majorité simple au Congrès.

2.7. En vertu de l'article 62 de la Constitution, le Président peut avoir recours à des mesures provisoires afin de légiférer sur les questions jugées particulièrement importantes et urgentes. Ces mesures provisoires prennent effet dès leur publication; elles doivent être examinées par le Congrès puis faire l'objet d'un vote dans un délai de 60 jours, renouvelable une fois; 153 mesures provisoires ont ainsi été adoptées depuis le 17 mai 2013.⁵ Dans le domaine fiscal, les mesures provisoires adoptées avant la fin d'un exercice budgétaire ne peuvent être appliquées que pour le budget de l'exercice suivant, sauf en ce qui concerne les droits de douane sur les importations, les taxes à l'exportation, l'impôt sur les produits industriels (IPI), et l'impôt sur les transactions financières (IOF), ou des impôts extraordinaires instaurés en cas de guerre (sections 3.1.4, 3.3.1 et 4.5.3.1).

2.8. Les conventions et traités internationaux doivent être approuvés par le Congrès national pour être applicables en droit interne. Une fois promulgués, par un décret-loi ou un décret présidentiel, ils ont le même statut juridique que les lois ordinaires. La Cour suprême fédérale peut néanmoins les juger incompatibles avec la Constitution fédérale et les révoquer; les autorités indiquent que ce n'est jamais arrivé jusqu'à présent.

2.2 Structure de la formulation de la politique commerciale

2.2.1 Organes exécutifs

2.9. La Chambre de commerce extérieur (CAMEX) est toujours chargée de formuler, mettre en œuvre et coordonner les politiques et activités relatives au commerce extérieur de marchandises et de services, y compris touristiques, en vue de promouvoir le commerce extérieur, l'investissement et la compétitivité du Brésil sur le plan international.⁶ Depuis le milieu de l'année 2016, elle relève de la présidence de la République; son principal organe décisionnel, le Conseil de la CAMEX, est présidé par le chef du personnel de la présidence et composé du Ministre des

513 députés élus au suffrage direct). Chaque État, ainsi que le District fédéral de Brasilia, a son propre organe législatif.

³ La dernière Présidente élue a été destituée par le Congrès le 31 août 2016, puis remplacée.

⁴ Articles 22, 24 et 30 de la Constitution fédérale; et Constitution fédérale, titre IV (chapitre I, section II).

⁵ Renseignements en ligne du Portal da Legislação. Adresse consultée:

<http://www4.planalto.gov.br/legislacao/portal-legis/legislacao-1/medidas-provisorias>.

⁶ Entre autres choses, la CAMEX approuve les droits antidumping, modifie les droits de douane et participe activement aux négociations d'accords d'investissement. Décret n° 4732 du 10 juin 2003; Décret n° 8807 du 12 juillet 2016; et Décret n° 8906 du 21 novembre 2016.

relations extérieures, du Ministre des finances, du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire, du Ministre de l'industrie, du commerce extérieur et des services, et du Ministre de la planification, du développement et de la gestion, ainsi que du Secrétaire exécutif du Programme de partenariats pour l'investissement de la présidence de la République.⁷ À compter du 5 août 2016, le Secrétariat exécutif de la CAMEX a été transféré du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services au Ministère des relations extérieures, qui représente le Brésil à l'OMC et appuie la CAMEX en ce qui concerne l'intégration régionale et les questions commerciales.⁸ Les autorités ont indiqué que, de même que le transfert de la présidence du Conseil de la CAMEX, cette réorganisation visait à renforcer la coordination au sein des organes gouvernementaux chargés de la politique commerciale et d'investissement. En outre, le Secrétariat exécutif de la CAMEX a été placé sous la responsabilité d'un ministère qui s'occupe traditionnellement de la coordination et de la conduite des négociations dans le domaine commercial.

2.10. Le Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services (MDIC) met en œuvre la politique commerciale conformément aux lignes directrices définies par la CAMEX par l'intermédiaire du Secrétariat au commerce extérieur (SECEX). Le SECEX a été restructuré le 29 novembre 2016 (Décret n° 8917) et comprend désormais les cinq départements suivants: Département du commerce extérieur (DECEX), Département de la défense commerciale (DECOM), Département des négociations internationales (DEINT), Département des statistiques et du soutien à l'exportation (DEAEX) et Département du commerce extérieur et de la compétitivité (DECOE).⁹ Le Ministère des finances formule et met en œuvre la politique économique, et il est responsable de la politique douanière et fiscale et du recouvrement des recettes. Le secteur privé peut participer à la formulation de la politique commerciale par l'intermédiaire du Conseil consultatif du secteur privé de la CAMEX (CONEX).

2.2.2 Organes consultatifs, de planification et autres

2.11. Les principaux organes consultatifs sont toujours les entités suivantes du secteur public: l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA), sous l'égide du Ministère de la planification, du développement et de la gestion (MPOG), et l'Agence brésilienne pour le développement industriel (ABDI), sous l'égide du MDIC.¹⁰ L'IPEA soutient l'action des pouvoirs publics aux niveaux technique et institutionnel pour la formulation et la révision des politiques publiques et des programmes de développement au Brésil. L'ABDI mène des activités sectorielles concernant les biens d'équipement, la veille industrielle, les industries extractives, les produits pharmaceutiques, l'innovation, le pétrole et le gaz, les textiles et les vêtements, ainsi que les télécommunications. Par ailleurs, des organes non gouvernementaux parmi lesquels la Confédération nationale de l'industrie (CNI) et le Centre pour le commerce international et l'investissement (CGTI) de la Fondation Getúlio Vargas (FGV) effectuent des travaux de recherche et jouent un rôle consultatif pour la formulation de la politique commerciale. En 2016, la CNI a présenté sa liste de priorités pour l'intégration des entreprises brésiennes sur le marché mondial.¹¹ Depuis mai 2014, le CGTI est membre du Programme de chaires de l'OMC et accueille des ateliers sur le règlement des différends commerciaux; récemment, il a aussi mené des recherches conjointes avec l'IPEA et avec des organismes du secteur privé.¹²

2.3 Objectifs de la politique commerciale

2.12. D'après les autorités, la politique commerciale a été revue pendant la période à l'examen dans le but de surmonter les difficultés économiques et d'atteindre les objectifs suivants: développement industriel, diversification de la production, modernisation technologique, accroissement de la compétitivité des produits nationaux, intégration dans les chaînes de valeur

⁷ Loi n° 13341 du 29 septembre 2016. Renseignements en ligne de la CAMEX. Adresse consultée: <http://www.camex.itamaraty.gov.br/>.

⁸ Décret n° 8823 du 28 juillet 2016. Adresse consultée: "<http://www.internationaltrade.complianceupdate.com/2016/08/24/Brazil-executive-secretariat-of-camex-is-incorporated-into-the-itamaraty/>".

⁹ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: <http://www.mdic.gov.br/institucional/organograma>.

¹⁰ Renseignements en ligne de l'IPEA. Adresse consultée: <http://agencia.ipea.gov.br/>. Renseignements en ligne de l'ABDI. Adresse consultée: <http://www.abdi.com.br/Paginas/default.aspx>.

¹¹ Renseignements en ligne de la CNI. Adresse consultée: <http://www.portaldaindustria.com.br/cni/>.

¹² Renseignements en ligne du CGTI. Adresse consultée: <http://ccqi.fgv.br/>.

mondiales et sur les marchés internationaux, accroissement et diversification des exportations. Par ailleurs, nonobstant des modifications réglementaires et institutionnelles motivées, entre autres choses, par une réduction des dépenses publiques dans le contexte récent de ralentissement de l'économie, les objectifs de longue date du Brésil en matière de politiques commerciales et liées au commerce – à savoir protéger certains producteurs nationaux de la concurrence extérieure et attirer des investissements – n'ont globalement pas changé (section 4). Les instruments utilisés pour atteindre ces objectifs dans certains secteurs d'activité sont encore aujourd'hui marqués par la protection des "industries naissantes" et le contournement tarifaire.¹³ Ils incluent des mesures aux frontières associées à des incitations fiscales et non fiscales qui sont complexes et peuvent avoir des effets de distorsion. Il s'agit notamment de prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux liées à l'étape de production, de taux d'intérêt administrés ou bonifiés, et d'autres subventions ciblées entraînant souvent un subventionnement croisé, qui affectent l'économie du pays et ses perspectives pour l'avenir (section 4). Il s'ensuit que le Brésil reste une économie relativement fermée et tournée vers le marché intérieur – comme en témoigne son faible taux de pénétration/d'ouverture commerciale (section 1.1). Le pays privilégie la teneur en éléments locaux au détriment d'une intégration sur le marché international propre à encourager la compétitivité, d'où une augmentation du coût des intrants importés qui entrave l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Quelques entreprises peu nombreuses représentent la grande majorité des exportations du pays, qui comportent une part très importante de valeur ajoutée nationale (93%).¹⁴ En protégeant le marché intérieur, le Brésil réduit les incitations à accroître l'efficacité et la qualité ou la différenciation des produits, et empêche les producteurs nationaux de s'approvisionner auprès des fournisseurs d'intrants qui proposent les prix les plus bas ou la qualité la meilleure. De ce fait, les produits manufacturés du Brésil demeurent peu compétitifs, ils représentent une part de marché assez faible au niveau mondial dans la plupart des secteurs, et le Brésil reste un acteur marginal du commerce international des produits industriels.¹⁵

2.13. Le Brésil a continué de se concentrer sur l'intégration économique régionale dans le cadre du MERCOSUR et de l'ALADI, qui mènent actuellement des négociations avec des partenaires commerciaux en dehors de la région (section 2.6.2.1.1). La stratégie commerciale du Brésil vise une intégration "productive" avec l'Amérique latine et la conclusion d'ACR avec les principaux partenaires commerciaux.¹⁶ Des mesures ont été prises pour renforcer les relations commerciales avec les partenaires traditionnels et pour ouvrir de nouveaux marchés aux produits brésiliens, grâce à la négociation et à la conclusion d'accords commerciaux qui couvrent les droits de douane mais incluent aussi des dispositions relatives à l'investissement, aux services, aux marchés publics, à la facilitation des échanges et aux règlements techniques. Les priorités du Brésil sont notamment la fin du protectionnisme à l'étranger pour l'agriculture et l'adoption de disciplines concernant les subventions et autres mesures de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges dans ce secteur.¹⁷

¹³ Le terme "contournement tarifaire" désigne l'établissement d'une usine de production dans un pays étranger, dans le cadre de l'IED ou d'une licence, afin d'éviter un droit de douane. Les autorités considèrent que la question de savoir si les incitations fiscales et non fiscales ont "des effets de distorsion des échanges" doit être déterminée au cas par cas, et seulement après évaluation de données spécifiques à chaque branche de production.

¹⁴ Parmi les principaux exportateurs brésiliens, 1% représentent 59% des exportations totales, et 25% représentent 98% des recettes d'exportation. Otaviano, C., C. Fleischhaker et P. Schellekens (2015), *The curious case of Brazil's closedness to trade*, World Bank Policy Research Working Paper 7228, avril. Adresse consultée: <http://documents.worldbank.org/curated/en/345971468186871924/pdf/WPS7228.pdf>.

¹⁵ Araújo, S. et D. Flaig (2016), *Quantifying the Effects of Trade Liberalisation in Brazil: A Computable General Equilibrium Model (CGE) Simulation*, OECD Economics Department Working Papers, n° 1295. Adresse consultée: <http://dx.doi.org/10.1787/5jm0qwmff2kf-en>.

¹⁶ Renseignements en ligne de Telesur, "Brazilian Trade Minister Outlines Foreign Trade Policies", 9 août 2014. Adresse consultée: ["http://www.telesurtv.net/english/news/Brazilian-Trade-Minister-Outlines-Foreign-Trade-Policies-20140809-0047.html"](http://www.telesurtv.net/english/news/Brazilian-Trade-Minister-Outlines-Foreign-Trade-Policies-20140809-0047.html).

¹⁷ Déclaration du Président Michel Temer à l'ouverture du débat général de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 20 septembre 2016. Adresse consultée: ["http://www.itamaraty.gov.br/pt-BR/discursos-artigos-e-entrevistas-categoria/presidente-da-republica-federativa-do-brasil-discursos/14756-pronunciamento-do-senhor-do-presidente-da-republica-michel-temer-durante-abertura-do-debate-geral-da-71-assembleia-geral-das-nacoes-unidas-nova-york-20-de-setembro-de-2016"](http://www.itamaraty.gov.br/pt-BR/discursos-artigos-e-entrevistas-categoria/presidente-da-republica-federativa-do-brasil-discursos/14756-pronunciamento-do-senhor-do-presidente-da-republica-michel-temer-durante-abertura-do-debate-geral-da-71-assembleia-geral-das-nacoes-unidas-nova-york-20-de-setembro-de-2016); déclaration du Ministre Mauro Vieira à la séance d'ouverture de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi le 16 décembre 2015. Adresse consultée: ["http://www.itamaraty.gov.br/pt-BR/discursos-artigos-e-entrevistas-categoria/ministro-das-relacoes-exteriore"](http://www.itamaraty.gov.br/pt-BR/discursos-artigos-e-entrevistas-categoria/ministro-das-relacoes-exteriore)

2.4 Lois et réglementations commerciales

2.4.1 Cadre réglementaire et réforme

2.14. Au cours de la période considérée, les instruments juridiques du Brésil n'ont pas changé. Ils comprennent, par ordre hiérarchique décroissant, les modifications de la Constitution, les lois complémentaires, les lois ordinaires, les lois secondaires, les mesures provisoires et les décrets-lois; viennent ensuite d'autres instruments comme les résolutions, les ordonnances ministérielles (*portarias*), les contrats et les décisions de justice.¹⁸ Depuis le dernier examen, de nouveaux textes législatifs commerciaux et liés au commerce ont été adoptés; ils concernent notamment ce qui suit: facilitation des échanges, antidumping, entreprises commerciales d'État, marchés publics, remboursement des taxes (*Reintegra*), droits de propriété intellectuelle, secteur automobile et commerce électronique (sections 3 et 4). Les autorités n'ont communiqué de données ni sur le nombre de lois et réglementations au niveau fédéral ou au niveau des États et municipalités ni sur les évaluations de l'impact des obstacles ou charges réglementaires sur l'économie.

2.15. Aucune réforme majeure de la réglementation n'a été entreprise pendant l'essentiel de la période considérée. L'établissement du Programme de renforcement de la capacité institutionnelle de gestion réglementaire (PRO-REG) date de 2007, et jusqu'à présent l'accent a été mis très nettement sur les procédures des organismes de réglementation.¹⁹ En novembre 2015, la CAMEX et l'Administration du commerce international du Département du commerce des États-Unis ont signé un mémorandum d'intention sur la promotion des bonnes pratiques réglementaires et l'accroissement de la transparence du processus d'élaboration des règlements, dans le but d'encourager le commerce bilatéral et l'investissement.²⁰ Dans un contexte de croissance économique négative et de faiblesse des ressources budgétaires, l'amélioration du système réglementaire brésilien (visant à attirer les investissements, à accroître la compétitivité et à créer des emplois) a pris une place stratégique dans le programme du gouvernement fédéral. En 2016, les autorités ont préparé un projet de loi sur l'administration, l'organisation et le contrôle social des organismes de réglementation fédéraux. Ce texte comprend notamment de nouvelles règles sur l'harmonisation des processus décisionnels au moyen de consultations et d'auditions publiques, ainsi que sur la mise en place d'évaluations de l'impact réglementaire (EIR) pour l'élaboration de nouveaux règlements ou la révision de la réglementation existante. Le projet de loi a été approuvé par le Sénat et, en janvier 2017, il était examiné par le Congrès national. Un groupe de travail coordonné par le Bureau du chef du personnel de la présidence, Casa Civil, a été établi pour élaborer un décret instituant des normes générales pour les EIR au niveau fédéral; il est composé de fonctionnaires de tous les organismes de réglementation fédéraux ayant déjà pratiqué des EIR. Casa Civil s'efforce par ailleurs de relancer le PRO-REG. En 2016, la CAMEX a renforcé son autorité de manière à pouvoir approuver à l'avance l'introduction ou la modification des prescriptions administratives et exercer un contrôle direct et indirect sur les opérations commerciales proposées par les organismes fédéraux.²¹

2.16. Au cours de la période à l'examen, plusieurs organismes de réglementation ont adopté la pratique consistant à effectuer des EIR en amont pour intégrer des données factuelles dans le processus réglementaire. D'après l'OCDE, cette pratique n'est pas encore uniformisée ni généralisée, mais tous les organismes de réglementation fédéraux ont mis en œuvre au moins un

[s-discursos/12730-discurso-do-ministro-mauro-vieira-por-ocasio-da-sessao-de-abertura-da-x-conferencia-ministerial-da-omc-nairobi-16-de-dezembro-de-2015-ingles#eng](https://www.oecd.org/press/2015/12/15-discursos/12730-discurso-do-ministro-mauro-vieira-por-ocasio-da-sessao-de-abertura-da-x-conferencia-ministerial-da-omc-nairobi-16-de-dezembro-de-2015-ingles#eng)".

¹⁸ Très détaillée, la Constitution couvre de nombreux aspects économiques, ce qui oblige à apporter fréquemment des modifications pour mettre à jour le cadre constitutionnel quand des réformes importantes sont envisagées. Article 59 de la Constitution; OCDE (2008), "Government capacity to assure high quality regulation in Brazil", *Reviews of Regulatory Reform: Brazil 2008*. Adresse consultée: http://www.oecd-ilibrary.org/governance/oecd-reviews-of-regulatory-reform-Brazil-2008/government-capacity-to-assure-high-quality-regulation-in-Brazil_9789264042940-4-en".

¹⁹ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013; fiche en ligne de l'OCDE, "Indicators of Regulatory Policy and Governance for Latin America 2016 – Brazil". Adresse consultée: <http://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/Brazil-regulatory-policy-ireg-2016.pdf>.

²⁰ Adresse consultée: http://arquivos.portalindustria.com.br/app/conteudo_18/2013/01/31/3081/2015-MDIC-DOC-19-nov-MOI-COerencia-Regulatoria-PT.pdf".

²¹ La CAMEX promeut la transparence de la réglementation commerciale, examine l'ensemble de la réglementation existante et définit les domaines prioritaires pour les améliorations à apporter concernant le commerce et l'investissement. Décret n° 4732/2003, tel que modifié par le Décret n° 8807/2016.

projet pilote d'EIR.²² Le recours systématique à des évaluations *a posteriori* pour voir si la réglementation atteint ses objectifs n'a essentiellement pas été mis en place, mais certains organismes ont commencé à revoir la réglementation existante dans le but de simplifier les textes, voire d'abroger ceux qui sont inutiles ou obsolètes.²³ En outre, les organismes brésiliens ont établi des mécanismes de consultation assez avancés pour associer les parties prenantes et faire participer le public au processus réglementaire.²⁴ En août 2016, l'Association brésilienne des organismes de réglementation (ABAR), une organisation non gouvernementale, a publié en partenariat avec le secteur privé et les organismes publics de réglementation un guide comprenant des indicateurs sur le suivi et l'évaluation des activités réglementaires au niveau fédéral.²⁵ Ces indicateurs sont utilisés par de nombreux organismes, y compris l'Agence nationale des transports terrestres (ANTT) et l'Agence nationale de transport par voie d'eau (ANTAQ).

2.4.2 Transparence

2.17. Le Brésil attache beaucoup d'importance à la transparence et à l'accessibilité de la législation, y compris pour les étrangers. Depuis 2012, le gouvernement fédéral propose aux ressortissants brésiliens, au titre de la Loi sur l'accès à l'information (LAI), une plate-forme unique pour l'enregistrement en ligne des demandes de renseignements. Cette plate-forme a été améliorée récemment de manière à être également accessible aux étrangers (<http://www.informacao.gov.br>). Conformément à la Politique nationale sur les données ouvertes de 2016, le Journal officiel fédéral doit être mis à disposition dans les 180 jours suivant sa publication.²⁶ Les lois du Brésil sont accessibles sur le principal site Web consacré à la législation (<http://www4.planalto.gov.br/legislacao>), ainsi que sur les sites Web des ministères et organismes concernés. Les ressortissants ont accès à des diffusions en ligne sur le portail législatif du gouvernement fédéral et peuvent recevoir par courrier électronique des renseignements actualisés sur les lois qui les intéressent (<http://www.saj.planalto.gov.br/saj/Boletins.nsf/frmInscricaoWeb?OpenForm>). Certaines lois sont disponibles en anglais ou en espagnol sur les sites Web du Ministère des relations extérieures et du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services. Par ailleurs, le portail d'information juridique et législative (LexML) regroupe dans une seule base de données des renseignements sur les principaux organes législatifs, judiciaires et exécutifs, ainsi que sur certaines entités sous-nationales (<http://projeto.lexml.gov.br/documentacao/resumo-em-ingles>). La Chambre des députés (<http://www2.camara.leg.br/atividade-legislativa/legislacao>) comme le Sénat (<http://www25.senado.leg.br/web/atividade>) ont un portail sur lequel il est possible de suivre toutes les étapes du processus législatif. Pour accroître la transparence, la CAMEX exige

²² À l'époque du précédent examen, six organismes de réglementation fédéraux sur dix bénéficiaient de projets pilotes d'EIR: l'Agence nationale du cinéma (ANCINE), l'Agence nationale de l'électricité (ANEEL), l'Agence nationale du pétrole, du gaz naturel et des biocarburants (ANP), l'Agence nationale pour la santé (ANS), l'Agence nationale de transport par voie d'eau (ANTAQ) et l'Agence nationale de surveillance sanitaire (ANVISA).

²³ Par exemple, en novembre 2016, l'ANP a lancé une consultation publique concernant l'abrogation de 343 règles jugées obsolètes en relation avec le cadre technologique et réglementaire actuel. En 2014, après une procédure similaire, 174 règles ont été abrogées. De même, en décembre 2016, l'ANATEL a soumis à une consultation publique la proposition visant à abroger 36 règles concernant la certification et l'homologation des produits de télécommunications. Également en 2016, l'ANVISA, en coopération avec la Confédération nationale de l'industrie (CNI), a révisé et regroupé 1 200 règles publiées au cours des 16 dernières années concernant notamment les industries alimentaires, les produits de santé et les médicaments. Pour plus de précisions, voir les renseignements en ligne de l'ANP. Adresse consultée:

["http://www.anp.gov.br/wwwanp/consultas-audiencias-publicas/em-andamento/3165-consulta-e-audiencia-publicas-n-21-2016"](http://www.anp.gov.br/wwwanp/consultas-audiencias-publicas/em-andamento/3165-consulta-e-audiencia-publicas-n-21-2016); les renseignements en ligne de l'ANATEL. Adresse consultée:

["https://sistemas.anatel.gov.br/SACP/Contribuicoes/TextoConsulta.asp?CodProcesso=C1968&Tipo=1&Opcao=finalizadas"](https://sistemas.anatel.gov.br/SACP/Contribuicoes/TextoConsulta.asp?CodProcesso=C1968&Tipo=1&Opcao=finalizadas); et les renseignements en ligne du Portal da Industria. Adresse consultée:

["http://www.portaldaindustria.com.br/cni/imprensa/2016/11/1_101816/cooperacao-entre-cni-e-anvisa-da-mais-transparencia-a-1-200-normas-que-impactam-a-industria.html"](http://www.portaldaindustria.com.br/cni/imprensa/2016/11/1_101816/cooperacao-entre-cni-e-anvisa-da-mais-transparencia-a-1-200-normas-que-impactam-a-industria.html).

²⁴ OCDE (2016), *Government at a Glance: Latin America and the Caribbean 2017*, OECD Publishing.

Adresse consultée:

["http://www.oecd.org/gov/government-at-a-glance-latin-america-and-the-caribbean-2017-9789264265554-en.htm"](http://www.oecd.org/gov/government-at-a-glance-latin-america-and-the-caribbean-2017-9789264265554-en.htm).

²⁵ Renseignements en ligne de l'ABAR. Adresse consultée:

<http://abar.org.br/wp-content/uploads/2016/08/Manual-Abar-03-08-16-SITE-1.pdf>.

²⁶ Outre le gouvernement fédéral, plusieurs États et municipalités mettent déjà à disposition des textes législatifs dans un format ouvert. C'est le cas de la mairie de Sao Paulo -SP

(<http://dados.prefeitura.sp.gov.br/>) et de la mairie de Recife -PE (<http://dados.recife.pe.gov.br/es/dataset/diario-oficial>). Décret n° 8777/2016.

depuis 2013 que tous les renseignements liés au commerce international soient publiés en ligne.²⁷ En 2014, le MDIC et le Ministère des relations extérieures (MRE) ont créé une plate-forme d'information en ligne – Invest & Export Brazil (<http://www.investexportbrasil.gov.br/home?l=en>) – qui présente des renseignements notamment sur la législation, la documentation et les prescriptions procédurales, la fiscalité, le financement des exportations, la promotion du commerce et les possibilités commerciales.

2.18. Au cours de la période à l'examen, le Brésil a présenté de nombreuses notifications à l'OMC (tableau A2. 1); il a aussi communiqué chaque année des données tarifaires et commerciales pour la Base de données intégrée de l'OMC.²⁸ Cependant, la plupart des accords commerciaux dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) n'ont pas encore été notifiés (section 2.6.2 et tableau 2.1).

2.19. Dans tous les pays, le manque de transparence et, partant, de responsabilité à l'égard du public crée une liberté d'appréciation en matière administrative et ouvre donc la voie à la corruption. Depuis le 17 décembre 1997, le Brésil est signataire de la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (ratification le 24 août 2000, mise en œuvre depuis le 11 juin 2002), dont les 41 Parties (en mai 2014) sont tenues de faire de la corruption transnationale une infraction pénale.²⁹ Le Brésil a aussi signé la Convention des Nations Unies de 2005 contre la corruption, qui est le premier accord international global complet en la matière et dont les 181 Parties doivent définir des infractions, notamment pénales, pour couvrir une large gamme d'actes de corruption; le Brésil a ratifié cette convention le 15 juin 2005.³⁰ D'après le rapport 2014 du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, sur 14 allégations formulées depuis que le Brésil a adhéré à la Convention, seulement cinq ont fait l'objet d'enquêtes, dont trois sont en cours. C'est très peu compte tenu de la taille de l'économie brésilienne. Le Groupe de travail a recommandé, entre autres choses, que le Brésil adopte une démarche plus proactive pour repérer les actes de corruption transnationale, mener des enquêtes et engager des poursuites.³¹

2.20. Pendant la période considérée, le Brésil a adopté et mis en œuvre la Loi sur la lutte contre la corruption des entreprises, qui crée un régime spécifique.³² Ce texte interdit notamment les actes directs et indirects de corruption et les tentatives de corruption de fonctionnaires brésiliens ou étrangers, ainsi que la manipulation des procédures d'appel d'offres et les fraudes relatives à la passation de marchés publics. Les amendes administratives vont de 0,1% à 20% du revenu brut (impôts exclus) de l'entreprise responsable pour l'année précédente. Si les autorités ne peuvent pas évaluer le revenu brut pour l'année précédente, elles appliquent une autre amende allant de 6 000 reais à 60 millions de reais (soit environ de 3 000 dollars EU à 30 millions de dollars EU). Point important, la Loi dispose que ces amendes ne peuvent jamais être inférieures aux bénéfices obtenus par l'entreprise responsable. Les sanctions prévues incluent la restitution des bénéfices obtenus grâce à un acte illégal, et la suspension ou l'interruption partielle des activités de l'entreprise responsable, voire sa dissolution. Les entreprises peuvent aussi être privées de l'aide publique fournie sous forme de subventions, bourses, dons ou prêts, et ce, pour une période de un

²⁷ Résolution de la CAMEX n° 78/2013.

²⁸ Document de l'OMC G/MA/IDB/2/Rev.44 du 3 octobre 2016.

²⁹ En 2015, le Brésil était 76^{ème} sur 168 pays (69^{ème} sur 174 pays en 2012) selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International qui mesure le degré de corruption perçu dans les administrations publiques. Le Brésil a obtenu un score de 38/100, légèrement inférieur à la moyenne régionale pour les Amériques (40/100) et à la moyenne mondiale (43/100). D'après le Baromètre mondial de la corruption de Transparency International pour 2013, les partis politiques, le Congrès et la police étaient perçus comme les institutions brésiliennes les plus corrompues. Renseignements en ligne de Transparency International. Adresses consultées: <http://www.transparency.org/cpi2012/results>, <http://www.transparency.org/cpi2015>, http://www.transparency.org/qcb2013/in_detail/, et <http://www.transparency.org/qcb2013/country/?country=Brésil>; renseignements en ligne de l'OCDE, . Adresse consultée: <http://www.oecd.org/dataoecd/59/13/40272933.pdf>; et renseignements en ligne de l'ONUDD. Adresse consultée: <http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/signatories.html>.

³⁰ Renseignements en ligne de l'ONUDD. Adresse consultée: <http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/signatories.html>.

³¹ OCDE (2014), *Phase 3 Report on Implementing the OECD Anti-bribery Convention in Brésil*, octobre. Adresse consultée: <http://www.oecd.org/corruption/anti-bribery/Brazil-Phase-3-Report-EN.pdf>.

³² Loi n° 12846 du 1^{er} août 2013 et Décret d'application n° 8420 du 18 mars 2015; renseignements en ligne de Jones Day. Adresse consultée: <http://www.jonesday.com/files/Publication/3c9b0192-a812-4849-b9fb-96fc1e520f70/Presentation/PublicationAttachment/ec9bf444-80c0-4892-af4a-9731b3d3c57c/Brazil%20Clean%20Company%20Law.pdf>.

à cinq ans. Les autorités administratives peuvent conclure des accords de clémence avec les entreprises qui signalent elles-mêmes les infractions et, par exemple, accorder ainsi une réduction allant jusqu'à deux tiers des amendes qui auraient pu être imposées. En janvier 2017, plus de 20 accords de clémence étaient en discussion; en outre, 4 entreprises concernées par l'opération Lava Jato avaient été exclues des procédures de passation de marchés publics du gouvernement brésilien (Mendes Júnior, Skanska Brasil, Iesa Óleo e Gás et Jaraguá Equipamentos Industriais). En ce qui concerne les agents publics, le nombre de peines d'expulsion prononcées pour corruption est passé de 420 en 2014 à 550 en 2016.³³ Par ailleurs, l'entreprise brésilienne Odebrecht, première entreprise de construction d'Amérique latine, ainsi que sa filiale dans l'industrie pétrochimique Braskem ont été mêlées en 2016 à une affaire de corruption à l'étranger.³⁴ Dans le cadre de l'enquête menée par le Brésil sur l'entreprise contrôlée par l'État PETROBRAS (section 4.4.3.1.1), en décembre 2016 les autorités avaient prononcé 112 condamnations concernant 83 personnes, y compris des cadres d'Odebrecht.

2.21. Depuis 2003, le Ministère de la transparence, de la surveillance et du contrôleur général (CGU) est chargé de rendre l'administration plus transparente en organisant des contrôles internes et des audits publics, en prenant des mesures de prévention et de lutte contre la corruption, et en jouant un rôle de médiateur. En 2010, le CGU a lancé une initiative de certification éthique des entreprises (Pró-Ética), pour encourager l'adoption volontaire de mesures d'intégrité en reconnaissant publiquement les entreprises qui, quels que soient leur taille ou leur domaine d'activité, sont véritablement engagées dans la prévention et la lutte contre la corruption et autres types de fraude.³⁵ En 2016, près de 200 entreprises avaient demandé la certification Pró-Ética, et 25 l'avaient obtenue.

2.5 Accords et arrangements commerciaux

2.5.1 OMC

2.22. Le Brésil, Membre fondateur de l'OMC, participe activement aux travaux de l'Organisation, notamment pour plaider la cause des pays en développement, et au sein du groupe des BRICS, constitué des principales économies émergentes. Il demeure attaché au renforcement du système commercial multilatéral et à l'aboutissement du Programme de Doha pour le développement (PDD).³⁶ Le Brésil accorde au moins le traitement NPF à ses partenaires commerciaux, y compris ceux qui ne sont pas Membres de l'OMC. Sa politique commerciale a été examinée six fois, et le dernier examen a eu lieu les 24 et 26 juin 2013.

2.23. Au cours de la période à l'examen, le Brésil a amélioré ses engagements dans le cadre de l'OMC en ratifiant l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 29 mars 2016 et en déposant son instrument d'acceptation du cinquième Protocole sur les services financiers. Il a également mis en œuvre les décisions adoptées aux huitième et neuvième Conférences ministérielles de l'OMC en ce qui concerne l'octroi d'un traitement préférentiel aux services et aux fournisseurs de services des pays les moins avancés (PMA) (sections 3.1.1 et 4.4.2).

2.24. Le Brésil a continué de protéger ses intérêts commerciaux et de prévenir les restrictions à l'importation apparemment déraisonnables d'autres pays par un recours efficace au mécanisme

³³ Renseignements en ligne du CGU. Adresse consultée: "<http://www.cgu.gov.br/assuntos/atividade-disciplinar/relatorios-de-punicoes-expulsivas/arquivos/consolidado-por-ano-de-2003-a-2015.pdf>".

³⁴ Entre 2007 et 2015, Odebrecht a bénéficié de plus de 70% du soutien financier aux projets d'infrastructures à l'étranger accordé par la Banque nationale de développement du Brésil (BNDES), soit un montant estimé à 2,5 milliards de dollars EU (sections 4.2.4.1, 4.3.4, 4.3.6, 4.4.2, 4.4.3.3.1, 4.5.3.1, 4.5.4, 4.5.5.3.1 et 4.5.7). *The New York Times International Edition*, "A path of kickbacks for Brazilian firm", 23 décembre 2016.

³⁵ Renseignements en ligne du CGU. Adresse consultée: "<http://www.cgu.gov.br/assuntos/etica-e-integridade/empresa-pro-etica>".

³⁶ Le Brésil fait aussi partie du groupe des Amis des négociations antidumping, de la Coalition de pays exportateurs de produits agricoles qui militent en faveur de la libéralisation des échanges dans ce secteur (AMNA-11), des auteurs du document W52 et du G-20. Déclaration du Ministre des relations extérieures, l'Ambassadeur Mauro Vieira, à la séance d'ouverture de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC (Nairobi, 16 décembre 2015). Adresse consultée: "<http://www.itamaraty.gov.br/pt-BR/discursos-artigos-e-entrevistas-categoria/ministro-das-relacoes-exteriore-s-discursos/12730-discurso-do-ministro-mauro-vieira-por-ocasio-da-sessao-de-abertura-da-x-conferencia-ministerial-da-omc-nairobi-16-de-dezembro-de-2015-ingles#eng>".

multilatéral de règlement des différends. Entre le dernier examen effectué en 2013 et avril 2017, le Brésil a été directement concerné par sept différends: cinq en tant que plaignant et deux en tant que défendeur (tableau 2.1). Au cours de la même période, il a aussi participé à 28 affaires en tant que tierce partie.³⁷

Tableau 2.1 Participation du Brésil à des procédures de règlement des différends dans le cadre de l'OMC, janvier 2013-avril 2017

Objet du différend	Défendeur/ plaignant	Situation	Série de documents de l'OMC
Défendeur			
Certaines mesures concernant la taxation et les impositions	Brésil/Union européenne	L'Union européenne a demandé l'ouverture de consultations avec le Brésil le 19 décembre 2013. Aucune solution mutuellement convenue n'a pu être trouvée et, le 16 mars 2015, l'Union européenne a demandé l'établissement d'un groupe spécial. Le groupe spécial a été établi le 26 mars 2015.	WT/DS472
Certaines mesures concernant la taxation et les impositions	Brésil/Japon	Le Japon a demandé l'ouverture de consultations avec le Brésil le 2 juillet 2015. Aucune solution mutuellement convenue n'a pu être trouvée et, le 17 septembre 2015, le Japon a demandé l'établissement d'un groupe spécial. Le groupe spécial a été établi le 29 mars 2015.	WT/DS497
Plaignant			
Mesures concernant l'importation de viande de poulet et de produits à base de poulet	Indonésie/Brésil	Le Brésil a demandé l'ouverture de consultations avec l'Indonésie le 16 octobre 2014. Aucune solution mutuellement convenue n'a pu être trouvée et, le 15 octobre 2015, le Brésil a demandé l'établissement d'un groupe spécial. L'Indonésie s'est opposée à l'établissement d'un groupe spécial au motif qu'un corrigendum de la demande d'établissement d'un groupe spécial avait été distribué à la demande du Brésil. Étant donné l'opposition de l'Indonésie, le Brésil a demandé que l'établissement du groupe spécial soit reporté à la réunion suivante. Le groupe spécial a été établi le 3 mars 2015.	WT/DS484
Mesures concernant l'importation de viande bovine	Indonésie/Brésil	Le Brésil a demandé l'ouverture de consultations avec l'Indonésie le 16 octobre 2014. Aucune solution mutuellement convenue n'a pu être trouvée et, le 22 février 2016, le Brésil a demandé l'établissement d'un groupe spécial. Le groupe spécial a été établi le 3 mars 2016.	WT/DS506
Subventions concernant le Sucre	Thaïlande/Brésil	Le Brésil a demandé l'ouverture de consultations avec la Thaïlande le 4 avril 2016.	WT/DS507
Mesures compensatoires visant des produits plats en acier laminés à froid et à chaud	États-Unis/ Brésil	Le Brésil a demandé l'ouverture de consultations avec les États-Unis le 11 novembre 2016.	WT/DS514
Mesures concernant le commerce des aéronefs commerciaux	Canada/Brésil	Le Brésil a demandé l'ouverture de consultations avec le Canada le 8 février 2007.	WT/DS522

Source: Secrétariat de l'OMC.

2.5.2 Accords commerciaux régionaux et préférentiels (ACR et ACPr)

2.25. Pendant la période considérée, le Brésil a conclu plusieurs ACR dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et du MERCOSUR, et d'autres accords sont en cours de négociation (tableau 2.2). Plusieurs de ces ACR (par exemple l'accord ALADI – Guyana/Saint-Kitts-et-Nevis et plusieurs accords du MERCOSUR) sont en cours d'examen au Comité des accords commerciaux régionaux ou au Comité du commerce et du développement de

³⁷ Renseignements en ligne de l'OMC. Adresse consultée: https://www.wto.org/french/thewto_f/countries_f/brazil_f.htm.

l'OMC. D'autres ne sont pas encore entrés en vigueur (les accords avec l'Égypte, la Colombie, la Palestine et le Pérou).³⁸ Leur portée est très variable et trois d'entre eux couvrent aussi les services (tableau 2.2 et section 4.5.2).

Tableau 2.2 ACR et ACPr du Brésil en vigueur: principales caractéristiques 2017

ACR entrés en vigueur pendant la période à l'examen (2013-2017)	
Brésil-Guyana/Saint-Kitts-et-Nevis (AAP.A25TM-38)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	25/05/2012
Entrée en vigueur	05/07/2012
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec le Guyana/Saint-Kitt-et-Nevis (2016)	0,005% des importations totales; 0,016% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
Brésil-République bolivarienne du Venezuela (ACE 69)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	26/12/2012
Entrée en vigueur	14/10/2014
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec la République bolivarienne du Venezuela	0,3% des importations totales; 0,7% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
MERCOSUR-Union douanière d'Afrique australe (SACU)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	15/12/2008
Entrée en vigueur	01/04/2016
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec la SACU (09/2015-09/2016)	0,24% des importations totales; 0,87% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	
Série de documents de l'OMC	
ACR entrés en vigueur avant 2013	
Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	13/04/1988
Entrée en vigueur	18/04/1989
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec les pays du SGPC	
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle non distribuée
Série de documents de l'OMC	
Protocole sur les négociations commerciales (PNC)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	08/12/1971
Entrée en vigueur	11/02/1973
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle non distribuée
Série de documents de l'OMC	

³⁸ Les autorités ont indiqué que la notification de l'accord entre le MERCOSUR et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) devait être présentée à l'OMC au début de l'année 2017. La situation et les vues exprimées concernant la non-notification des accords de l'ALADI sont exposées dans les documents de l'OMC suivants: WT/COMTD/W/217-WT/REG/W/105 du 14 juin 2016; WT/REG/M/81 du 12 juillet 2016; et WT/REG/W/111 du 1^{er} novembre 2016.

ACR entrés en vigueur avant 2013	
Association latino-américaine d'intégration (ALADI)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	12/08/1980
Entrée en vigueur	18/03/1981
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec les pays de l'ALADI (2016)	16,1% des importations totales; 18,6% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle non distribuée
Série de documents de l'OMC	L/5342
MERCOSUR (ACE-18)	
Type d'accord	Union douanière et accord d'intégration économique
Date de signature	26/03/1991 (marchandises); 15/12/1997 (services)
Entrée en vigueur	29/11/1991 (marchandises); 07/12/2005 (services)
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises et services
Commerce des marchandises du Brésil avec le MERCOSUR (2016)	8,7% des importations totales; 10,6% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle distribuée pour les services et résumé factuel distribué pour les marchandises
Série de documents de l'OMC	WT/REG238/1 (services)
MERCOSUR-Inde	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	25/01/2004
Entrée en vigueur	01/06/2009
Fin de la période de transition	2009
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec l'Inde (09/2015-09/2016)	1,80% des importations totales; 2,23% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle distribuée
Série de documents de l'OMC	WT/COMTD/RTA/6/1
MERCOSUR-Israël	
Type d'accord	Accord de libre-échange
Date de signature	18/12/2007
Entrée en vigueur	3/04/2010 (pour le Brésil)
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec Israël (09/2015-09/2016)	0,41% des importations totales; 0,35% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	En cours de notification
Série de documents de l'OMC	
MERCOSUR-Chili (ACE-35)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	25/06/1996
Entrée en vigueur	01/12/1996
Fin de la période de transition	01/01/2014
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises et services
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec le Chili (2016)	2,1% des importations totales; 2,2% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
MERCOSUR-État plurinational de Bolivie (ACE-36)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	17/12/1996
Entrée en vigueur	28/02/1997
Fin de la période de transition	01/01/2014
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec l'État plurinational de Bolivie (2016)	1,6% des importations totales. 0,8% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	

ACR entrés en vigueur avant 2013	
MERCOSUR-Mexique (ACE-54 et ACE-55) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du MERCOSUR avec le Mexique (2016) État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 27/09/2002 01/01/2003 Marchandises (ACE-54)/Accord sur le secteur automobile (ACE-55) 2,6% des importations totales; 2,1% des exportations totales Pas encore notifié
MERCOSUR-Pérou (ACE-58) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du MERCOSUR avec le Pérou (2016) État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 30/11/2005 02/01/2006 01/01/2019 Marchandises 0,9% des importations totales; 1,1% des exportations totales Pas encore notifié
MERCOSUR-Colombie, Équateur et République bolivarienne du Venezuela (ACE-59) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du MERCOSUR avec la Colombie, l'Équateur et la République bolivarienne du Venezuela (2016) État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 30/11/2005 02/01/2006 01/01/2018 Marchandises 1,1% des importations totales; 2,2% des exportations totales Pas encore notifié
MERCOSUR-Cuba (ACE-62) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du MERCOSUR avec Cuba (2016) État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 02/07/2007 Marchandises 0,04% des importations totales; 0,17% des exportations totales Pas encore notifié
Brésil-Uruguay (ACE-02) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du Brésil avec l'Uruguay État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 01/12/1986 Marchandises Pas encore notifié
Brésil-Argentine (ACE-14) Type d'accord Date de signature Entrée en vigueur Fin de la période de transition Champ d'application (principales caractéristiques) Commerce des marchandises du Brésil avec l'Argentine État d'avancement de l'examen à l'OMC Série de documents de l'OMC	Accord de portée partielle 20/12/1990 Marchandises Pas encore notifié

ACR entrés en vigueur avant 2013	
Brésil-Guyana (AAP.A25TM-38)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	27/07/2001
Entrée en vigueur	31/05/2004
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec le Guyana (2016)	0,004% des importations totales; 0,014% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
Brésil-Suriname (ACE-41)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	21/04/2005
Entrée en vigueur	26/07/2006
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec le Suriname (2016)	0% des importations totales; 0,014% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
Brésil-Mexique (ACE-53)	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	03/07/2002
Entrée en vigueur	02/05/2003
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du Brésil avec le Mexique (2016)	2,6% des importations totales; 2,1% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	

Accords qui ne sont pas encore entrés en vigueur	
MERCOSUR-Égypte	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	02/08/2010
Entrée en vigueur	En attente
Fin de la période de transition	10 ans après l'entrée en vigueur
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec l'Égypte (09/2015-09/2016)	0,059% des importations totales; 1,45% des exportations totales
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
MERCOSUR-Palestine	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	20/12/2011
Entrée en vigueur	En attente
Fin de la période de transition	10 ans après l'entrée en vigueur
Champ d'application (principales caractéristiques)	Marchandises
Commerce des marchandises du MERCOSUR avec la Palestine	
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	
Accord d'expansion économique et commerciale entre le Brésil et le Pérou	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	29/04/2016
Entrée en vigueur	90 jours après notification mutuelle par les Parties de l'achèvement des procédures internes
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Investissement, services et marchés publics
Commerce des services du Brésil avec le Pérou	
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	

Accords qui ne sont pas encore entrés en vigueur	
Protocole additionnel à l'Accord MERCOSUR-Colombie (ACE 59) sur le commerce des services	
Type d'accord	Accord de portée partielle
Date de signature	En attente
Entrée en vigueur	En attente
	30 jours après le dépôt par la Colombie et au moins une des autres Parties signataires des instruments de ratification respectifs
Fin de la période de transition	
Champ d'application (principales caractéristiques)	Services
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Pas encore notifié
Série de documents de l'OMC	

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements de la base de données de l'OMC sur les ACR. Adresse consultée: <http://rtais.wto.org/UI/PublicShowMemberRTAIDCard.aspx?rtaid=130>, et renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/negociacoes-internacionais/132-acordos-dos-quais-o-brasil-e-parte>".

2.5.2.1.1 MERCOSUR³⁹

2.26. Le Marché commun du Sud (MERCOSUR) reste le principal accord préférentiel du Brésil pour ce qui est de la valeur des échanges: il représentait en 2016 environ 10,6% de ses exportations totales de marchandises et 8,7% de ses importations totales de marchandises (tableaux A1. 3 et A1. 4). Avec l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, le Brésil est l'un des membres fondateurs du MERCOSUR; l'adhésion de la République bolivarienne du Venezuela a été ratifiée en 2012 et le pays devait se conformer à l'ensemble des prescriptions et échéanciers pour devenir un membre à part entière le 12 août 2016.⁴⁰ Le 13 septembre 2016, les Parties au Traité d'Asunción ont publié une déclaration conjointe indiquant que la République bolivarienne du Venezuela n'avait pas rempli ses obligations au titre de son Protocole d'adhésion au MERCOSUR; cette question a été examinée le 1^{er} décembre 2016 et, la République bolivarienne du Venezuela ne s'étant toujours pas mise en conformité, elle ne peut plus exercer les droits conférés par le statut d'État Partie au MERCOSUR. Cela n'affecte pas la validité des accords commerciaux préférentiels qui lient le Brésil et la République bolivarienne du Venezuela. Dans le cadre du MERCOSUR, le Brésil a des accords commerciaux préférentiels (accords de complémentarité économique) avec le Chili, l'État plurinational de Bolivie, le Mexique, le Pérou, la Colombie, l'Équateur, la République bolivarienne du Venezuela, Cuba, l'Inde et l'Union douanière d'Afrique australe, ainsi qu'un accord de libre-échange avec Israël (tableau 2.2).

2.27. Le Groupe du Marché commun (GMC) et le Conseil du Marché commun (CMC) sont les principaux organes exécutifs et décisionnels du MERCOSUR. La Commission du commerce est responsable de l'application des instruments communs de politique commerciale. Les États membres du MERCOSUR ont un tarif extérieur commun (TEC), qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Différentes exceptions ont été autorisées en vertu de décisions du CMC. Tous les États membres du MERCOSUR ont actuellement le droit d'avoir une liste d'exceptions, bien qu'il existe des dispositions différentes pour chaque pays. En juillet 2015, la Décision n° 26/15 du CMC a autorisé le Brésil à avoir une liste d'exceptions au TEC dans la limite de ses taux consolidés à l'OMC; le Brésil peut aussi demander une réduction temporaire par rapport au TEC, de manière à appliquer des droits de douane inférieurs à l'importation de biens d'équipement et de produits informatiques et de télécommunication (section 3.1.3.1). Des exceptions au TEC sont également prévues pour les jouets, les produits laitiers et les pêches. La filière sucrière et l'industrie automobile sont les deux seuls secteurs exclus de la libre circulation des marchandises au sein du MERCOSUR, et aucun échéancier n'a été établi pour l'inclusion du sucre dans le régime de libre-échange. Dans le secteur de l'automobile, les échanges entre le Brésil et les autres membres du MERCOSUR sont encore régis en grande partie par des accords bilatéraux, qui ont été renégociés durant la période à l'examen. Le Brésil a ainsi renégocié ses accords de libre-échange bilatéraux avec l'Argentine, l'Uruguay et le Mexique (imposition d'un contingent tarifaire limitant l'accès en franchise de droits pour les véhicules automobiles jusqu'en 2019) (section 4.3.5).

³⁹ Des renseignements complémentaires sur les questions relatives au MERCOSUR figurent dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

⁴⁰ Le MERCOSUR a été établi en 1991 par le Traité d'Asunción, et sa structure institutionnelle a été définie en 1994 dans le Protocole d'Ouro Preto. Il est intégré dans le régime juridique de l'ALADI au titre de l'Accord de complémentarité économique n° 18. Tout pays membre de l'ALADI doit pouvoir adhérer aux accords de complémentarité économique de l'Association.

D'après les autorités, il est prévu de consolider des ACR parallèles, et notamment d'améliorer l'accord existant avec le Mexique et de conclure un ACR entre le MERCOSUR et la République bolivarienne du Venezuela qui pourrait être mis en œuvre en 2018 (l'ACE n° 69 a déjà été signé, et l'industrie automobile est déjà partiellement couverte par l'ACE n° 59).⁴¹

2.28. L'Accord de 2004 sur l'élimination du double recouvrement du TEC et la répartition des recettes douanières dans le MERCOSUR, approuvé par la Décision n° 54/04, confère le caractère de produit originaire du MERCOSUR aux produits importés qui satisfont à la politique tarifaire commune. Sa mise en œuvre doit se faire en trois phases.⁴² La première phase est l'application d'un taux TEC de 0% sur toutes les marchandises importées par un pays membre bénéficiant de 100% de droits préférentiels dans le cadre des accords du MERCOSUR avec des tierces parties. La deuxième phase vise les autres marchandises.⁴³ La troisième phase nécessite la mise en œuvre d'un mécanisme de répartition des recettes douanières et l'unification des systèmes douaniers de tous les États membres. Depuis 2010, les États membres du MERCOSUR négocient la mise en œuvre de ces trois phases, conformément aux Décisions n° 10/10 et 56/10 du CMC.

2.29. Au cours de la période à l'examen, les négociations se sont poursuivies concernant un accord de libre-échange complet entre le MERCOSUR et l'Union européenne, qui est tout à fait prioritaire pour le Brésil; ces négociations devraient s'achever en 2018.⁴⁴ En mai 2016, des représentants du Brésil et de l'UE ont échangé des offres concernant les marchandises, les services, les marchés publics et l'investissement. En 2016, des offres ont aussi été échangées en vue de l'élargissement de l'accord existant entre le MERCOSUR et l'Inde.⁴⁵ L'Association européenne de libre-échange (AELE) et le MERCOSUR ont achevé en 2016 un exercice de repérage des questions qui pourraient faire l'objet de négociations; début 2017, ils ont annoncé leur intention d'engager des négociations en vue d'un accord de libre-échange complet. Depuis le dernier examen, le MERCOSUR a mené des discussions avec le Canada et le Japon pour étudier les possibilités de négociations concernant des accords de libre-échange. Début mars 2017, le MERCOSUR et la République de Corée avaient achevé un processus exploratoire conjoint et le Brésil menait des consultations internes quant aux modalités envisageables pour un accord de libre-échange avec ce partenaire commercial. Le Brésil considère par ailleurs que les négociations commerciales entre le MERCOSUR et le Mexique sont hautement prioritaires.

2.30. Le règlement des différends au sein du MERCOSUR est régi par le Protocole d'Olivos de 2002, en vigueur depuis janvier 2004. Les États membres peuvent choisir d'engager une procédure soit dans le cadre du MERCOSUR, soit en ayant recours au mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Pendant la période considérée, le Brésil n'a participé à aucun différend dans le cadre du MERCOSUR.⁴⁶

2.5.2.1.2 Autres arrangements

2.31. Le Brésil continue de participer au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC), et accorde aux pays participants des préférences sur 98 lignes tarifaires du SH96 (tableau 2.2). Ces préférences vont de 10 à 100% et couvrent les produits agricoles, les carburants, les produits chimiques, les cuirs et peaux bruts, et les produits en fer et en acier.

⁴¹ Le MERCOSUR autorise ses membres à mener des négociations bilatérales avec un partenaire commercial dans des domaines où il s'est avéré difficile de trouver un consensus lors des négociations collectives.

⁴² MERCOSUR CMC/DEC 10/10.

⁴³ Cette phase dépend de la ratification et de l'entrée en vigueur du Code des douanes. MERCOSUR CMC/DEC 27/10 et MERCOSUR CMC/DEC 34/11.

⁴⁴ Les négociations entre le MERCOSUR et l'Union européenne ont commencé en 1999, ont été interrompues en 2004 et ont repris en 2010. Renseignements en ligne du MDIC. Adresses consultées: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/negociacoes-internacionais/9-assuntos/categ-comercio-exterior/1566-mercosul-uniao-europeia>"; et "<http://www.mdic.gov.br/noticias/2159-ministros-do-brasil-e-da-argentina-definem-2018-como-meta-para-fer-char-acordo-mercosul-ue>".

⁴⁵ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/negociacoes-internacionais/9-assuntos/categ-comercio-exterior/1567-ampliacao-do-acp-mercosul-india>".

⁴⁶ Renseignements en ligne du MERCOSUR. Adresse consultée: "http://www.mercosur.int/t_generic.jsp?contentid=374&site=1&channel=secretaria&seccion=5".

2.32. Le Brésil est toujours bénéficiaire des schémas de préférences généralisées (SGP) de l'Australie, du Bélarus (depuis 2015), des États-Unis, de la Fédération de Russie, du Japon, du Kazakhstan, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse (depuis 2014).⁴⁷

2.6 Régime d'investissement étranger

2.33. Le Brésil reste ouvert à l'investissement étranger direct (IED), et l'encourage. L'IED est ainsi présent dans l'ensemble de l'économie, en dépit de limitations de la participation étrangère dans certains secteurs. Les flux entrants d'IED ont fortement baissé en 2015 en raison de la récession et des troubles politiques, mais le Brésil – qui offre des débouchés commerciaux considérables – est resté la première destination des investissements en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec 42% de l'IED dans la région.⁴⁸ Malgré des améliorations, les démarches relatives aux nouveaux investissements au Brésil semblent encore lourdes, contraignantes et onéreuses, que ce soit pour la création ou la fermeture d'entreprises, les procédures étant nombreuses et chères. La pression fiscale et les rigidités du marché du travail continuent aussi de créer des difficultés.⁴⁹

Cadre réglementaire

2.34. Au cours de la période à l'examen, les principaux textes législatifs régissant l'investissement étranger au Brésil n'ont globalement pas changé.⁵⁰ Les modifications qui datent de 2014 ont apporté des améliorations concernant certains aspects relatifs aux investisseurs non résidents, aux capitaux étrangers au Brésil et aux capitaux brésiliens à l'étranger.⁵¹ Depuis les modifications constitutionnelles de 1995, les capitaux étrangers bénéficient du même traitement juridique que les capitaux nationaux dans des circonstances identiques, toute forme de discrimination qui n'est pas explicitement prévue dans la loi étant interdite. Les entreprises légalement constituées se font concurrence sur un pied d'égalité pour ce qui est de répondre à des appels d'offres ou de bénéficier d'incitations fiscales et non fiscales. Les prises de contrôle par des entreprises étrangères ne sont pas expressément interdites, mais elles nécessitent une autorisation lorsqu'elles sont réalisées via un achat d'actions sur le marché boursier.

Activités soumises à restriction

2.35. Le Brésil continue de suivre une approche de "liste négative" pour restreindre l'IED, et la Constitution inclut des dispositions relatives à l'intérêt national. D'après les autorités, au cours de la période à l'examen 95% des demandes d'IED ont été acceptées, et les rejets étaient dus au non-respect des prescriptions juridiques nationales.⁵² Les restrictions de l'investissement étranger concernent des secteurs spécifiques, parmi lesquels l'énergie nucléaire et certains services postaux

⁴⁷ CNUCED (2015), *Generalized System of Preferences – List of Beneficiaries*, 1 février. Adresse consultée: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/itcdtsbmisc62rev6_en.pdf.

⁴⁸ D'après la CNUCED, le Brésil est passé entre 2014 et 2015 de la quatrième à la huitième place au classement mondial des bénéficiaires de flux entrants d'IED. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2016), *World Investment Report 2016 – Investor Nationality: Policy Challenges*, Genève. Adresse consultée: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2016_en.pdf; Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2016), *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean 2016*, juin. Adresse consultée:

http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/40214/6/S1600662_en.pdf; et EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre.

⁴⁹ D'après le rapport 2016 *Doing Business* de la Banque mondiale, le Brésil a progressé de la 126^{ème} place sur 183 pays en 2012 à la 116^{ème} place sur 189 pays en 2016 pour ce qui est de la facilité de faire des affaires de façon générale. Le pays était 174^{ème} en 2016 pour la création d'entreprise, au lieu de 120^{ème} en 2012. Le nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise avait diminué, de 119 en 2012 à 83 en 2016. Pour ce qui est de l'obtention de prêts, le Brésil arrivait en 97^{ème} position en 2016 (il était 98^{ème} en 2012). Banque mondiale (2016), *Doing Business 2016: Measuring Regulatory Quality and Efficiency*. Adresse consultée:

"<http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB16-Full-Report.pdf>; et <http://portugues.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2016>"; et EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre.

⁵⁰ L'investissement étranger est régi par la Loi n° 4131 du 3 septembre 1962 (Loi sur les capitaux étrangers); le Décret n° 55762 du 17 février 1965; la Loi n° 4390 du 29 août 1964; et la Résolution n° 3844 du 23 mars 2010.

⁵¹ Résolution n° 4373 du 29 septembre 2014; Résolution n° 4319 du 27 mars 2014.

⁵² L'article 172 de la Constitution dispose que la loi: régit, en fonction des intérêts nationaux, les investissements en capitaux étrangers, encourage les réinvestissements et régit le rapatriement des bénéfices.

(tableau 2.3 et section 4.5). En 2015, les services de santé ont été ouverts à l'investissement étranger – la participation d'entreprises à capitaux étrangers étant désormais autorisée pour les services de santé complémentaires – ce qui a élargi les possibilités pour les entreprises et les investisseurs dans ce secteur (section 4.5.8.4).⁵³ En janvier 2017, pour essayer de relancer l'économie après deux années de récession, le gouvernement devait proposer un texte législatif visant à lever les restrictions sur la participation étrangère pour les compagnies aériennes et les terres agricoles.⁵⁴ Les étrangers et les entreprises sous contrôle étranger ne peuvent pas posséder de terres dans des zones spécifiques situées à moins de 150 km des frontières nationales du Brésil, sur le littoral ou dans toute autre zone géographique désignée et définie comme sensible du point de vue de la sécurité nationale; la possession de terres par des étrangers dans ces zones requiert, entre autres démarches, l'obtention d'une autorisation du Conseil national de sécurité.

Tableau 2.3 Liste indicative des secteurs où l'IED est interdit ou restreint, 2017

Secteur	Limitation de l'IED
A. Interdiction	
Services postaux	La levée, l'acheminement et la distribution de lettres, de cartes postales et d'envois en nombre, l'émission de timbres et les paiements postaux sont exclus
Énergie nucléaire	Interdiction totale
B. Restriction	
Transport aérien	IED autorisé si la majorité du capital appartient à des Brésiliens (participation étrangère maximum 20%) et 80% des actions avec droit de vote appartiennent à des Brésiliens
Établissements financiers	Sous réserve d'une autorisation, qui dépend d'une analyse technique et de la publication d'un décret présidentiel indiquant que l'opération est bénéfique pour le Brésil
Services de santé	IED autorisé pour certaines activités
Acquisition de terres rurales	Autorisé jusqu'à une certaine superficie et sous réserve de l'autorisation de l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA) et d'autres organismes publics; l'IED dans les zones rurales proches de la frontière requiert l'autorisation du Conseil national de sécurité, entre autres procédures
Radiodiffusion (télévision et radio) et édition	Jusqu'à 30% du capital pour la diffusion ouverte et les sociétés d'édition Pour la radiodiffusion, prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux
Pêche, industries extractives, hydrocarbures	Soumis à des autorisations spécifiques

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

Enregistrement et approbation

2.36. L'investissement étranger sous toutes les formes doit être enregistré en ligne auprès de la Banque centrale via la Déclaration d'enregistrement électronique – Module d'investissement étranger direct (RDE-IED), qui fait partie du Système d'information de la Banque centrale (SISBACEN). Les capitaux étrangers doivent être enregistrés dans des modules spécifiques suivant la classification ci-après: investissement étranger direct (IED); opérations financières (par exemple prêts, financement à long terme des importations, assistance technique et contrats de redevances (ROF)); et investissements de portefeuille. Les garanties données par des organisations

⁵³ La Loi n° 13097 autorise la participation directe ou indirecte, y compris majoritaire, d'entreprises ou de capitaux étrangers dans le domaine de la santé. Cette autorisation concerne notamment: les dons d'organisations internationales liées aux Nations Unies, la coopération technique, les financements et les prêts; les personnes morales qui installent ou exploitent des hôpitaux généraux, y compris des institutions de bienfaisance, des hôpitaux spécialisés, des polycliniques, des cliniques générales et spécialisées, ainsi que des centres de planification familiale et de recherche; les services de santé gérés par des entreprises à but non lucratif pour leurs employés et personnes à charge, sans aucune conséquence pour le système de sécurité sociale; et d'autres cas prévus dans des textes spécifiques. La participation directe ou indirecte d'entreprises ou de capitaux étrangers n'est pas soumise à restrictions pour ce qui suit: actions et services liés à la santé, activités de soutien menées par des laboratoires de génétique humaine, production et livraison de médicaments et de produits de santé, laboratoires d'analyse clinique, anatomie pathologique et imagerie diagnostique. Loi n° 13097 du 19 janvier 2015 modifiant la Loi n° 8080/1990. Adresse consultée: http://www.planalto.gov.br/CCIVIL_03/ Ato2015-2018/2015/Lei/L13097.htm.

⁵⁴ L'ouverture des compagnies aériennes à l'investissement étranger aurait pour but d'exploiter à nouveau des lignes régionales qui ont été abandonnées. La levée de l'interdiction dans le secteur agricole pourrait être soumise à la condition que 10% du montant des achats soit destiné à une réforme agraire au bénéfice des paysans sans terre. Renseignements en ligne de Reuters "Brazil to open airlines, agricultural land to foreign buyers – sources", 30 janvier 2017. Adresse consultée: <http://finance.yahoo.com/news/brasil-open-airlines-agricultural-land-212205876.html>.

internationales pour des opérations de crédit internes doivent aussi être enregistrées. Les capitaux étrangers doivent être enregistrés dans un délai de 30 jours à compter de leur entrée au Brésil ou après le dédouanement dans le cas des marchandises.⁵⁵ Les envois de fonds à l'étranger, les réinvestissements des bénéficiaires, des dividendes et d'autres ressources, ainsi que le rapatriement des capitaux investis, doivent aussi être enregistrés auprès de la Banque centrale. Les capitaux étrangers ne requièrent pas l'autorisation de la Banque centrale à condition qu'ils aient été enregistrés. Les sommes investies doivent être enregistrées dans la monnaie dans laquelle l'investissement a été fait.⁵⁶

2.37. Aucune restriction ne s'applique aux transferts de dividendes ou de bénéficiaires à l'étranger, autres que leur enregistrement adéquat dans le module RDE-IED. Les fonds versés à des actionnaires ou associés étrangers ne sont pas taxés. Les mêmes conditions s'appliquent aux réinvestissements. Les capitalisations des bénéficiaires, des dividendes, des rémunérations des capitaux propres et des réserves de bénéficiaires dans la société bénéficiaire dans laquelle ils ont été engendrés sont enregistrées sous le poste Réinvestissements du module IED du RDE. L'enregistrement des réinvestissements est fait dans la monnaie du pays vers lequel les revenus auraient pu être envoyés, ou dans la monnaie locale. Le rapatriement des capitaux est aussi exonéré de l'impôt sur le revenu, sauf si leur valeur est supérieure à l'investissement d'origine (plus-value), auquel cas un impôt sur le revenu de 15% est prélevé.

Promotion des investissements

2.38. Au cours de la période à l'examen, le Brésil a continué de promouvoir les investissements étrangers et locaux grâce à des incitations fiscales, des financements à des conditions favorables, des aides financières directes et un soutien aux sites industriels dans plusieurs secteurs, y compris les infrastructures de transport et l'énergie, où l'IED est autorisé dans le cadre de partenariats public-privé, de coentreprises ou de concessions (sections 3 et 4). Le Ministère des relations extérieures (MRE) – et l'Agence brésilienne de promotion des exportations (Apex-Brasil) – en coordination avec le Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services (MDIC) ainsi que d'autres organismes (par exemple le Ministère de l'agriculture et le Ministère de la science et de la technologie) et la Confédération nationale de l'industrie (CNI) développent des outils pour attirer l'IED au Brésil. Depuis 2003, Apex-Brasil est notamment chargée de promouvoir les produits et services brésiliens à l'étranger, ainsi que d'attirer de l'IED dans des secteurs stratégiques de l'économie et de soutenir les investisseurs tout au long du processus.⁵⁷ Le MDIC est responsable de la gestion du Réseau national d'information sur l'investissement (RENAI), établi en 2003, en coopération avec d'autres départements de l'industrie et du commerce des États, ainsi que des associations d'entrepreneurs. Le RENAI donne aux investisseurs des renseignements sur la législation et les programmes et projets des pouvoirs publics.⁵⁸ En outre, le MRE continue de promouvoir l'investissement au Brésil par l'intermédiaire de ses Services de promotion du commerce (SECOM) situés dans 104 ambassades et consulats à travers le monde; le budget des SECOM s'établissait en 2013 à 30,4 millions de reais, en 2014 à 52,7 millions de reais, en 2015 à 46,8 millions de reais et en 2016 à 70 millions de reais.⁵⁹ En 2016, le Comité national de l'investissement (CONINV) a été créé pour élaborer des propositions visant à encourager l'IED entrant.⁶⁰

Traités bilatéraux et coopération internationale

2.39. Depuis les années 1990, le Brésil a signé 14 accords bilatéraux d'investissement⁶¹, qui sont progressivement remplacés par des accords de coopération et de facilitation de l'investissement (CFIA) (voir ci-après). Le pays a aussi négocié deux protocoles relatifs au MERCOSUR qui concernent l'investissement: le Protocole de Buenos Aires (applicable aux pays non membres) et le

⁵⁵ Résolution n° 3844 du 23 mars 2010.

⁵⁶ Résolution n° 3844 du 23 mars 2010.

⁵⁷ Renseignements en ligne de l'APEX. Adresse consultée: <http://www.apexbrasil.com.br/en/home>.

⁵⁸ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: <http://investimentos.mdic.gov.br/>.

⁵⁹ Renseignements en ligne des SECOM. Adresse consultée: www.investexportbrasil.gov.br.

⁶⁰ Décret fédéral n° 8807/2016.

⁶¹ Ces accords concernent les pays suivants: Allemagne, Belgique-Luxembourg, Chili, Cuba, Danemark, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, République bolivarienne du Venezuela, République de Corée, Royaume-Uni et Suisse. Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/negociacoes-internacionais/9-assuntos/categ-comercio-exterior/15-65-acordo-de-cooperacao-e-facilitacao-de-investimentos>".

Protocole de Colonia (applicable aux pays membres).⁶² Cependant, aucun de ces accords ni de ces protocoles n'est entré en vigueur, soit parce que le pouvoir exécutif n'a pas soumis le texte au Congrès (Protocole de Colonia), soit parce qu'il l'a retiré avant son adoption par le Congrès (Protocole de Buenos Aires et tous les accords bilatéraux d'investissement susmentionnés). Cette situation témoigne des inquiétudes du Congrès quant à la constitutionnalité des accords sur des questions telles que le respect du principe d'égalité totale entre les investisseurs en vertu de la loi.⁶³

2.40. Afin de combler les principaux vides juridiques qui existaient dans les accords bilatéraux traditionnels, un nouveau modèle d'accord en matière d'investissement a été élaboré et utilisé à compter du 16 juillet 2013: il s'agit de l'Accord de coopération et de facilitation de l'investissement (CFIA) qui reprend des lignes directrices de la CAMEX, de la CNUCED et de l'OCDE et intègre l'atténuation des risques, la gouvernance institutionnelle et des programmes thématiques.⁶⁴ Le Brésil a signé des CFIA avec le Mozambique (30 mars 2015), l'Angola (1^{er} avril 2015), le Mexique (26 mai 2015), le Malawi (25 juin 2015), la Colombie (9 octobre 2015), le Chili (23 novembre 2015) et le Pérou (29 avril 2016). Toutefois, le Congrès n'ayant pas encore donné son approbation, ces accords ne sont pas entrés en vigueur. Au 1^{er} janvier 2017, les CFIA conclus avec l'Angola, le Malawi et le Mozambique avaient été approuvés par la Chambre des députés, mais pas encore par le Sénat; leur ratification est attendue en 2017. Les autres accords sont en cours d'examen devant le Congrès national. Les négociations se poursuivent en vue de la conclusion d'autres CFIA, et au moins trois nouveaux accords de ce type devraient être signés début 2017 (notamment avec l'Inde et la Jordanie). Un protocole additionnel au MERCOSUR sur la coopération et la facilitation de l'investissement (PCFI) a été signé en avril 2017, et un processus exploratoire est en cours avec les pays ci-après, auxquels le Brésil a présenté son modèle de CFIA: l'Éthiopie, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, la Tunisie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

2.41. Le Brésil est signataire de la Convention instituant l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) depuis 1992, et il a obtenu le statut d'observateur auprès du Comité de l'investissement de l'OCDE en 1998. Il n'a pas adhéré au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements car il considère que les règles de procédure applicables dans ce cadre protégeraient mieux les investisseurs étrangers que les investisseurs nationaux. Avant d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'OCDE, le Brésil avait adhéré à sa Déclaration et à ses Décisions sur l'investissement international et les entreprises multinationales de 1976.

⁶² Décision n° 11/94 du MERCOSUR, Protocole sur la promotion et la protection des investissements provenant de pays non membres du MERCOSUR; et Décision n° 11/93 du MERCOSUR, Protocole de Colonia sur la promotion et la protection réciproque des investissements dans le MERCOSUR (investissements dans les pays membres).

⁶³ Des renseignements plus détaillés figurent dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

⁶⁴ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/negociacoes-internacionais/9-assuntos/categ-comercio-exterior/15-65-acordo-de-cooperacao-e-facilitacao-de-investimentos>".

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE

3.1 Mesures visant directement les importations

3.1.1 Procédures douanières, évaluation et prescriptions

3.1. Depuis 2014, des travaux visant à simplifier les procédures et les formalités du commerce extérieur ont été entrepris dans le cadre du Programme de guichet unique du Brésil (*Programa Portal Único de Comércio Exterior*). Ce programme est destiné à optimiser les interventions et les flux d'information entre toutes les parties prenantes participant à l'importation, à l'exportation et au transit de marchandises. Sauf exemption, les importations commerciales doivent être déclarées dans le Système intégré de commerce extérieur (SISCOMEX), qui est en train d'être repensé pour devenir un guichet unique à part entière pour le commerce des marchandises d'ici à la fin de 2018.¹

3.2. L'accès au SISCOMEX est géré par le Secrétariat aux recettes fédérales du Brésil (RFB) qui délivre aux utilisateurs des accréditations (*habilitação*) sans frais ni limite de validité. En fonction de l'estimation de leur capacité financière, les requérants peuvent bénéficier de l'un des trois types d'accréditation suivants: exprès (valeur c.a.f. des importations plafonnée à 50 000 dollars EU par semestre)²; limitée (valeur c.a.f. des importations plafonnée à 150 000 dollars EU par semestre); ou illimitée.³ Selon les autorités, les plafonds de valeur des transactions associés aux deux premiers types d'accréditation ont pour objet de limiter le risque. Pour bénéficier d'une accréditation illimitée, les importateurs doivent démontrer que leur capacité financière réelle dépasse 150 000 dollars EU par semestre.⁴ Si la demande d'accréditation/de révision de l'estimation de la capacité financière déposée par un requérant est refusée, toute demande déposée dans les six mois suivant le refus ne sera pas prise en compte.⁵

3.3. Une fois qu'ils ont réalisé leur première transaction dans le SISCOMEX, les importateurs sont automatiquement inscrits dans le Registre des exportateurs et importateurs (REI) tenu par le Secrétariat au commerce extérieur (SECEX) du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services (MDIC). L'inscription au REI est réalisée sans frais ni limite de validité, mais elle peut être suspendue (pendant deux ans au maximum) ou annulée pour sanctionner une fraude à l'importation.⁶ Les opérations d'importation assorties de délais de paiement supérieurs à 360 jours doivent toujours être enregistrées auprès de la Banque centrale.⁷

3.4. Toute transaction entre un résident brésilien et un résident étranger portant sur des services ou des biens immatériels doit être enregistrée dans le Système intégré de commerce extérieur concernant les services, les actifs incorporels et les autres opérations (SISCOSERV), dont la mise en œuvre progressive a été achevée en octobre 2013.⁸ L'obligation déclarative s'applique à l'acheteur ou au vendeur (fournisseur) résident au Brésil. Des sanctions sont prévues en cas de non-conformité, notamment des amendes et le retrait des avantages fiscaux accordés pour les transactions en question.⁹ Les personnes morales relevant du régime fiscal simplifié (*simples nacional*), les microentrepreneurs, et les personnes physiques n'ayant pas d'activité économique à but lucratif (dont le chiffre d'affaires mensuel ne dépasse pas 30 000 dollars EU) peuvent avoir droit à une exemption, pour autant qu'elles n'aient pas participé à des transactions bénéficiant d'aides publiques pour le commerce extérieur.¹⁰ Selon les autorités, le SISCOSERV a pour objet de

¹ Les exemptions incluent les marchandises déclarées au moyen d'une déclaration d'importation simplifiée ou d'une déclaration d'expédition exprès (DIRE).

² Une accréditation exprès peut être accordée aux sociétés cotées en bourse, aux entreprises ayant le statut d'opérateur économique agréé, aux entreprises d'État et aux organismes gouvernementaux.

³ Instruction normative n° 1603 du 15 décembre 2015 du RFB et Ordonnance n° 123 du 17 décembre 2015.

⁴ En principe, la méthodologie et le délai pour l'examen des demandes sont identiques pour tous les types d'accréditation. L'analyse s'appuie sur le chiffre d'affaires du requérant sur une période de cinq ans.

⁵ Instruction normative n° 1603, article 21, du RFB.

⁶ Ordonnance n° 249 du 21 décembre 2010 du MDIC.

⁷ Circulaire n° 3691 du 16 décembre 2013 de la Banque centrale du Brésil.

⁸ Loi n° 12546 du 14 décembre 2011 et Ordonnance conjointe du RFB/SCS n° 1908 du 19 juillet 2012.

⁹ Renseignements en ligne du SISCOSERV. Adresse consultée: "<http://www.siscoserv.srv.br/multas-e-penalidades-siscoserv>".

¹⁰ Ordonnance n° 113 du 17 mai 2012 du MDIC et ses modifications ultérieures.

recueillir des données statistiques; l'enregistrement dans le système n'est ni une condition préalable à l'exécution d'une transaction ni un moyen d'imposer des restrictions.¹¹

3.5. Il n'est pas obligatoire de faire appel aux services d'un courtier en douane pour remplir les formalités douanières brésiliennes. Hormis l'exigence d'être citoyen brésilien, il n'y a pas de restrictions réglementaires concernant la concurrence entre les courtiers en douane au Brésil. Ces derniers, ainsi que leurs clients, doivent obtenir une accréditation afin d'utiliser le SISCOMEX. Les courtiers en douane doivent aussi être enregistrés dans le Registre douanier.

3.6. Chaque déclaration d'importation enregistrée dans le SISCOMEX est assujettie à une redevance de 185 reais; une redevance additionnelle, comprise entre 29,50 reais (2 premiers articles) et 2,95 reais (51^{ème} article et suivants), est due pour chacun des articles énumérés dans la déclaration d'importation.¹² Depuis décembre 2014, les pièces justificatives doivent être signées numériquement et présentées électroniquement par le biais du SISCOMEX.¹³ Pour accéder à la plupart des systèmes en ligne qui facilitent l'accomplissement des formalités relatives au commerce extérieur, y compris le SISCOMEX et le SISCOSERV, un certificat numérique conforme à l'Infrastructure à clé publique brésilienne (ICP-Brasil) est nécessaire.

3.7. Le Brésil a ratifié l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) le 29 mars 2016. Le Comité national de la facilitation des échanges (Confac) du Brésil, composé de nombreux représentants des secteurs public et privé, a été établi en 2016.¹⁴ Coprésidé par le MDIC et le Ministère des finances, le Confac a pour mission de coordonner les activités de mise en œuvre de l'AFE et d'autres mesures de facilitation des échanges. En mars 2017, le Brésil a notifié à l'OMC son point d'information et mis à jour la notification de ses engagements au titre des diverses catégories, désignant toutes les dispositions de la section I de l'AFE comme relevant de la catégorie A, à l'exception de trois.¹⁵ Les trois dispositions restantes, qui sont toutes désignées comme des engagements de la catégorie B, sont assorties de calendriers de mise en œuvre indicatifs qui ne vont pas au-delà de la fin de 2019. Le Brésil a déjà mis en place des mécanismes qui sont partiellement en conformité avec les dispositions relatives aux mesures de facilitation pour les opérateurs agréés¹⁶ et au traitement avant arrivée.¹⁷

3.8. En 2014, le Brésil a mis en place un programme d'opérateur économique agréé (OEA), qui remplaçait le dispositif exprès antérieur, dit de la "ligne bleue".¹⁸ La participation au programme d'OEA est volontaire et ouverte aux participants de la chaîne d'approvisionnement internationale dont les activités comportent peu de risques, tant en termes de sécurité matérielle des marchandises que de conformité avec les prescriptions douanières. Selon le type de certification OEA, les participants peuvent notamment bénéficier des avantages suivants: un canal de communication réservé avec le RFB; un taux d'inspection matérielle et de contrôle des documents plus faibles pour les importations et/ou les exportations; un dédouanement accéléré aux points d'entrée; un délai de 40 jours pour la fourniture des décisions anticipées; et une procédure d'accréditation (*habilitação*) simplifiée pour accéder au SISCOMEX et aux zones et/ou aux régimes douaniers spéciaux. Au 31 janvier 2017, le RFB avait reçu 343 demandes de certifications OEA, dont 95 ont été approuvées et 205 refusées. L'objectif des autorités est que les OEA représentent 50% de l'ensemble des déclarations d'importation et d'exportation enregistrées d'ici à 2019.¹⁹ Le Brésil a conclu un accord de reconnaissance mutuelle relatif aux programmes d'OEA avec l'Uruguay et il élabore actuellement des programmes de travail conjoints avec l'Argentine et les États-Unis dans ce but. Des discussions préliminaires sur la reconnaissance mutuelle des

¹¹ Les transactions peuvent être enregistrées dans le SISCOSERV, sans risque de sanction, jusqu'au dernier jour ouvrable du troisième mois suivant le début de la fourniture. L'enregistrement peut être réalisé en ligne ou hors ligne, et il est gratuit.

¹² Instruction normative n° 1158 du 24 mai 2011 du RFB.

¹³ Instruction normative n° 680 du 2 octobre 2006, telle que modifiée par l'Instruction normative n° 1532 du 19 décembre 2014 du RFB.

¹⁴ Décret présidentiel n° 8807 du 12 juillet 2016 et Résolution n° 122 du 23 novembre 2016 de la CAMEX.

¹⁵ Documents de l'OMC G/TFA/N/BRA/1 et G/TFA/N/BRA/2 du 17 mars 2017.

¹⁶ Instruction normative n° 476 du 13 décembre 2004 du SRF, remplacée par l'Instruction normative n° 1598 du 9 décembre 2015 du RFB.

¹⁷ Instruction normative n° 680 du 2 octobre 2006 du RFB et ses modifications ultérieures.

¹⁸ Instruction normative n° 1521 du 4 décembre 2014 du RFB, remplacée par l'Instruction normative n° 1598 du 9 décembre 2015 du RFB.

¹⁹ Renseignements en ligne du RFB. Adresse consultée:

<http://idg.receita.fazenda.gov.br/orientacao/aduaneira/importacao-e-exportacao/oea> [8 décembre 2016].

programmes d'OEA sont également en cours avec plusieurs partenaires commerciaux, y compris la Fédération de Russie, le Mexique et la République de Corée.

3.9. Le traitement des déclarations d'importation suit une méthode d'évaluation du risque qui prévoit quatre circuits: vert (dédouanement automatique); jaune (vérification des documents); rouge (vérification des documents et inspection matérielle); et gris (vérification des documents, inspection matérielle et détection des fraudes). Les critères d'analyse du risque sont régulièrement mis à jour et comprennent: le respect des obligations fiscales par l'importateur; sa capacité opérationnelle et financière; la fréquence d'utilisation du SISCOMEX; la nature, la quantité et la valeur des produits importés et leur valeur douanière; le pays d'origine; et le régime d'importation. En 2015, les autorités ont introduit des méthodologies d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle destinées à cibler et sélectionner les cargaisons à haut risque. Au cours de la période à l'examen, la part des déclarations d'importation traitées par le circuit jaune a connu une baisse constante, alors que le nombre de déclarations d'importation empruntant les circuits vert et rouge a augmenté (tableau 3.1).

Tableau 3.1 Répartition des déclarations d'importation selon la méthode d'évaluation du risque par circuit, 2013-2016

	2013	2014	2015	2016
Total des déclarations d'importation	2 547 190	2 491 676	2 221 295	2 063 073
	(%)			
Vert	88,8	88,9	90,8	91,8
Jaune	7,6	7,2	5,1	3,9
Rouge	3,6	3,8	3,9	4,2
Gris	0,1	0,1	0,1	0,1

Source: RFB.

3.10. Les importateurs peuvent utiliser une déclaration d'importation simplifiée (SID) pour certaines expéditions d'une valeur ne dépassant pas 3 000 dollars EU et pour certaines importations non commerciales.²⁰ Les SID sont traitées gratuitement par le SISCOMEX.

3.11. Les expéditions effectuées par voie aérienne (d'une valeur ne dépassant pas 3 000 dollars EU) font l'objet d'une déclaration d'expédition exprès (*Declaração de Importação de Remessas Expressas* – DIRE), qui doit être enregistrée dans le Système de contrôle automatisé des envois accélérés (REMESSA). C'est l'entreprise de messagerie, et non pas l'importateur, qui est responsable des formalités douanières. Les importations commerciales déclarées à l'aide de la DIRE font l'objet d'un régime fiscal simplifié (*Regime de Tributação Simplificada*) et sont taxées à raison de 60% de leur valeur en douane, quelle que soit la ligne tarifaire dont elles relèvent; les livres, journaux et revues sont exonérés de taxe.

3.12. Le Brésil a un régime de fiscalité unique (RTU) qui facilite le dédouanement de certains produits importés du Paraguay par des microentreprises brésiliennes (dont le revenu annuel est inférieur ou égal à 120 000 reais) et transportés par des véhicules et des chauffeurs agréés.²¹ L'importateur comme le vendeur paraguayen doivent être agréés et enregistrés dans un système automatisé (*Sistema RTU*) géré par le RFB.²² Les produits admissibles sont principalement ceux de l'électronique de consommation (quelque 250 articles des chapitres tarifaires 84, 85 et 90 de la nomenclature commune du MERCOSUR), sous réserve de plafonds de valeur annuels et trimestriels.²³ Au titre du RTU, le taux cumulé du droit d'importation, du droit d'accise (*imposto*

²⁰ Les marchandises admissibles sont les suivantes: échantillons sans valeur commerciale; livres et publications importés à des fins non commerciales; produits (d'une valeur non supérieure à 500 dollars EU) et médicaments sur ordonnance (d'une valeur non supérieure à 10 000 dollars EU) importés par des particuliers à des fins non commerciales; véhicules de résidents étrangers admis temporairement; importations des missions diplomatiques; organes et tissus humains destinés à être transplantés; animaux domestiques importés à des fins non commerciales; dons et marchandises admis temporairement à des fins d'aide humanitaire; biens de nature culturelle; biens (d'une valeur non supérieure à 500 dollars EU) importés par les administrations publiques; et marchandises retournées au Brésil.

²¹ Loi n° 11898 du 8 janvier 2009 et Décret n° 6956 du 9 septembre 2009.

²² Les critères d'agrément sont définis dans l'Ordonnance n° 1245 du 30 janvier 2012 du RFB.

²³ La valeur des importations au titre du RTU ne peut dépasser 110 000 reais par an; il existe aussi un plafond trimestriel de 18 000 reais pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres et de 37 000 reais pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. La liste des produits admissibles peut être consultée à l'adresse suivante:

sobre produtos industrializados) et des contributions au programme d'intégration sociale et au financement de la sécurité sociale (section 3.1.4) est de 25%; il s'applique sur le prix d'achat des marchandises, tel qu'il apparaît sur la facture commerciale. D'après les autorités, on ne dispose pas de statistiques relatives à la participation au RTU.

3.13. Dans son rapport 2017 *Doing Business*, la Banque mondiale estime que l'importation de marchandises au Brésil nécessite 63 heures et 970 dollars EU pour ce qui est du "respect des procédures de commerce transfrontalier", et 120 heures et 107 dollars EU pour ce qui est du "respect des exigences en matière de documentation". En ce qui concerne les exportations, les chiffres correspondants sont de 49 heures et 959 dollars EU, et 18 heures et 226 dollars EU, respectivement. Bien qu'il se limite aux deux plus grands pôles d'affaires du Brésil, le rapport indique que le commerce transfrontalier a été facilité par les améliorations apportées au système électronique au cours des deux dernières années.²⁴

3.14. Selon les autorités, le temps moyen de dédouanement enregistré dans l'ensemble des postes de douane brésiliens était de 40,32 heures en 2013, 39,35 heures en 2014, 35,29 heures en 2015, et 34,16 heures en 2016. Outre le fait qu'elles tiennent compte d'un échantillon plus large, ces statistiques diffèrent des chiffres de la Banque mondiale quant à la nature des procédures de dédouanement prises en compte.

3.15. On peut contester les décisions de l'Administration des douanes en s'adressant, en première instance, aux tribunaux fédéraux des recettes du Ministère des finances, puis au Conseil des contribuables en seconde instance. Les procédures de règlement des différends peuvent être entièrement conduites par voie électronique. Il n'y a pas de statistiques relatives aux différends en raison de l'absence de registre centralisé.

3.16. Le Brésil a conclu des accords de coopération douanière avec les pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Cabo Verde, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Espagne, État plurinational de Bolivie, États-Unis, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Mexique, Mozambique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste et Uruguay. De plus, le Brésil a signé des accords bilatéraux sur des questions douanières avec l'Afrique du Sud, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, Israël, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

3.17. La valeur en douane des marchandises importées est la somme du prix d'achat et de tous les frais de transport et d'assurance (le cas échéant) supportés jusqu'au point d'entrée au Brésil.²⁵ Le Brésil applique l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, mais il inscrit des réserves concernant: i) l'inversion de l'ordre d'application des méthodes prévues dans les articles 5 et 6; et ii) l'utilisation du prix unitaire correspondant aux ventes totalisant la quantité la plus élevée de marchandises prescrite au paragraphe 2 de l'article 5. Ces dispositions sont appliquées en premier lieu, conformément à la note interprétative pertinente, indépendamment de ce que demande l'importateur. Le Brésil applique, depuis le 1^{er} mars 1998, la Décision sur le traitement des charges d'intérêts lors de la détermination de la valeur en douane des marchandises importées et la Décision sur l'évaluation des supports informatiques de logiciels destinés à des équipements de traitement des données.²⁶

3.18. La part des déclarations d'importation dédouanées grâce à la méthode de la valeur transactionnelle était de 99,87% en 2013, 99,89% en 2014, 99,66% en 2015 et 99,56% en 2016. Quand il y a lieu de recourir à d'autres méthodes, la hiérarchie définie dans l'Accord est respectée. Les autorités affirment que le Brésil n'emploie pas de prix minimum ou de prix de référence pour déterminer la valeur en douane des marchandises importées.

["http://idg.receita.fazenda.gov.br/orientacao/aduaneira/manuais/rtu-regime-de-tributacao-unificada/topicos/arquivos/anexounicodecreto6956_2009.doc"](http://idg.receita.fazenda.gov.br/orientacao/aduaneira/manuais/rtu-regime-de-tributacao-unificada/topicos/arquivos/anexounicodecreto6956_2009.doc).

²⁴ Les données de *Doing Business 2017* sont les données courantes au 1^{er} juin 2016. Pour le profil par pays du Brésil, ainsi que les notes sur la méthodologie et ses limites, voir:

<http://www.doingbusiness.org/~media/wbg/doingbusiness/documents/profiles/country/bra.pdf>.

²⁵ D'après les autorités, l'assurance-importation n'est pas obligatoire.

²⁶ Document de l'OMC G/VAL/N/3/BRA/1 du 23 octobre 2002.

3.1.2 Règles d'origine

3.19. Le Brésil applique les règles d'origine à des fins non préférentielles.²⁷ Pour être considéré comme originaire, le produit doit avoir été obtenu entièrement ou avoir subi une transformation substantielle (impliquant un changement de position tarifaire à quatre chiffres) dans le pays d'origine déclaré. La vérification de l'origine non préférentielle peut être effectuée par le SECEX au stade de la demande de la licence d'importation, sur la base d'une évaluation du risque. En 2015, la procédure de vérification a été modifiée en vue, entre autres, de réduire le délai pour la conduite des enquêtes.²⁸ Une fausse déclaration d'origine peut conduire au rejet de la demande de licence et à un refus d'accorder cette licence pour des produits similaires en provenance du même exportateur.

3.20. Les règles d'origine préférentielles sont appliquées dans le cadre des accords commerciaux du Brésil (section 2.6.2). Pour chacune des expéditions des marchandises concernées, l'admissibilité au traitement tarifaire préférentiel doit être attestée par un certificat d'origine. En outre, certains des accords commerciaux auxquels le Brésil est partie (par exemple MERCOSUR-Israël) contiennent des dispositions exigeant un certificat de non-manipulation en cas de transit ou de transbordement.

3.21. La conformité avec les règles d'origine non préférentielles et préférentielles est vérifiée par le RFB au cours du dédouanement et des contrôles après dédouanement.²⁹ Les autorités ont indiqué qu'une version mise à jour de la réglementation relative à la vérification de l'origine par le RFB serait publiée prochainement.³⁰ Ayant mis en place la présentation électronique des pièces justificatives au RFB en décembre 2014 (section 3.1.1), le Brésil a lancé un projet pilote pour l'échange bilatéral de certificats d'origine signés numériquement avec l'Argentine en octobre 2016. Les autorités prévoient de mettre en œuvre des projets analogues dans les échanges bilatéraux avec le Chili et l'Uruguay en 2017.

3.22. Les importations effectuées sans preuve d'origine sont passibles d'une amende équivalente à 30% de leur valeur en douane; celles qui sont soumises à une restriction quantitative ne sont pas admises au Brésil et sont passibles d'une amende de 5 000 reais par jour, à compter de la date de l'enregistrement de la déclaration d'importation jusqu'à la date du retour effectif des produits à l'étranger. La non-conformité avec les règles d'origine préférentielles donnera lieu au recouvrement des droits d'importation applicables et à la suspension du traitement préférentiel jusqu'à ce que l'exportateur apporte une preuve satisfaisante d'un processus de production conforme.

3.23. Une révision des règles d'origine du MERCOSUR a été négociée en novembre 2011 et est entrée en vigueur le 27 juin 2015.³¹ En général, l'origine MERCOSUR est conférée aux produits qui: i) ont été entièrement obtenus ou fabriqués dans le MERCOSUR; ii) ont changé de position tarifaire pour être classés sous une position tarifaire à quatre chiffres différente de celle de tous les intrants non originaires³²; ou iii) ont une teneur minimale en intrants originaires du MERCOSUR équivalant à 60% de leur valeur f.a.b.^{33,34} Des règles d'origine spécifiques, primant sur les règles générales, s'appliquent à quelque 2 123 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres. Les marchandises concernées sont notamment les denrées alimentaires, les produits pharmaceutiques, les textiles, l'acier, les produits de télécommunication et les produits informatiques. Les règles

²⁷ Document de l'OMC G/RO/N/78 du 16 avril 2012.

²⁸ Ordonnance n° 38 du 18 mai 2015 du SECEX révoquant l'Ordonnance n° 39 du 11 novembre 2011 du SECEX.

²⁹ Instruction normative n° 149 du 27 mars 2002 du SRF.

³⁰ Des consultations publiques à ce sujet ont eu lieu en janvier 2016. Renseignements en ligne du RFB. Adresse consultée: "<http://idg.receita.fazenda.gov.br/sobre/consultas-publicas-e-editoriais/consulta-publica/arquivos-e-imagens/consulta-publica-rfb-no-01-2016.pdf/view>" [4 avril 2017].

³¹ Décret n° 8454 du 20 mai 2015.

³² Cette règle est considérée comme étant respectée pour autant que la valeur c.a.f. combinée des intrants non originaires classés sous la même position tarifaire que le produit fini n'excède pas 10% de la valeur f.a.b. de ce dernier.

³³ Les accords de complémentarité économique du MERCOSUR avec la Communauté andine (ACE-59), le Pérou (ACE-58) et la Bolivie (ACE-36) contiennent des dispositions concernant le cumul croisé.

³⁴ Des dispositions prévoyant un traitement différencié autorisent des seuils de teneur en éléments du MERCOSUR plus bas pour le Paraguay jusqu'en 2025, et pour l'Uruguay et l'Argentine jusqu'en 2022 (Décision du Conseil n° 32 du 16 juillet 2015 du Marché commun).

d'origine du MERCOSUR sont applicables à l'ensemble des échanges entre les pays du MERCOSUR jusqu'au 31 décembre 2023.³⁵ Les accords de complémentarité économique du Brésil avec l'Argentine (ACE-14) et l'Uruguay (ACE-02) prévoient des règles d'origine spéciales pour les produits de l'industrie automobile jusqu'à l'entrée en vigueur effective de la politique automobile du MERCOSUR.³⁶

3.24. Les accords conclus dans le cadre de l'ALADI comportent aussi des règles d'origine générales et spécifiques.³⁷ D'après les règles générales, l'origine est conférée aux produits qui: i) ont été obtenus ou fabriqués entièrement sur le territoire de l'une des parties signataires; ii) ont changé de position tarifaire; ou iii) contiennent des intrants de pays tiers dont la valeur c.a.f. ne dépasse pas 50% (60% pour les pays relativement peu développés) de la valeur f.a.b. du produit fini.³⁸

3.1.3 Droits de douane

3.1.3.1 Droits NPF appliqués

3.25. Tous les partenaires commerciaux du Brésil bénéficient au moins du traitement de la nation la plus favorisée (NPF). Le Brésil applique le tarif extérieur commun (TEC) du MERCOSUR, qui suit la nomenclature commune du MERCOSUR, (NCM), laquelle est actuellement fondée sur la version 2017 du Système harmonisé (SH).

3.26. Pour 2017, les droits NPF appliqués par le Brésil sont entièrement *ad valorem* et portent sur 10 226 lignes à 8 chiffres (tableau 3.2). Ils sont répartis en 19 fourchettes, avec des taux allant de 0% à 55% (comme en 2012).³⁹ Le Brésil n'applique pas de droits d'importation saisonniers ou variables. La moyenne simple des droits NPF appliqués a légèrement diminué, de 11,7% en 2012 à 11,6% en 2017; pour les lignes passibles de droits, la moyenne a reculé de 12,7% à 12,6%. Environ 7,7% des lignes tarifaires sont en franchise de droits (contre 8% en 2012), le taux modal est de 14%, et 4,6% de l'ensemble des lignes ont des taux supérieurs à 26% (graphique 3.1). Le secteur manufacturier continue de bénéficier de la protection tarifaire la plus élevée, avec une moyenne des taux appliqués (relevant des chapitres 25 à 97 du SH et des définitions de la CITI) qui reste pratiquement la même qu'en 2012.

3.27. Globalement, les taux continuent de faire apparaître une progressivité positive en ce qui concerne les produits manufacturés: les produits finis ont la moyenne des taux appliqués la plus élevée; ils sont suivis par les produits semi-finis et les matières premières (graphique 3.2 et tableau 3.3). Cette courbe de progressivité tend à décourager les efforts d'amélioration de la compétitivité internationale aux niveaux supérieurs de l'ajout de valeur. Les autorités notent que toute évaluation de la courbe de progressivité soulève des difficultés en termes de méthodologie et est par conséquent discutable.

3.28. Conformément aux règles du MERCOSUR, le Brésil maintient une série de dérogations temporaires et individuelles au TEC. Trois mécanismes du MERCOSUR permettant ces dérogations sont mis en œuvre depuis longtemps au Brésil: la liste des exemptions nationales de base, les contingents associés aux taux réduits et le mécanisme dit *Ex Tarifário*.⁴⁰

3.29. Afin d'atténuer les éventuelles difficultés liées à l'entrée en vigueur du TEC, les membres du MERCOSUR peuvent appliquer individuellement des taux de droits différents (plus élevés ou plus bas) à un maximum de 100 lignes. Les modifications apportées à la "liste des exemptions nationales de base" ne peuvent pas viser plus de 20% de l'ensemble des lignes figurant sur la liste pendant une période de six mois. À la fin de février 2017, les dérogations du Brésil au titre de ce

³⁵ Décision n° 31/15 du 16 juillet 2015 du Conseil du Marché commun.

³⁶ Décrets n° 6500 du 2 juillet 2008 et 6518 du 30 juillet 2008.

³⁷ Pour les règles d'origine afférentes aux accords ALADI auxquels le Brésil est partie, voir les renseignements en ligne de l'ALADI. Adresse consultée: <http://www.aladi.org/nsfaladi/r%C3%A9giorqtext.nsf/vpaises/brasil>.

³⁸ Résolution n° 252 du 4 août 1999 de l'ALADI. Adresse consultée: <http://www.aladi.org/nsfaladi/juridica.nsf/vres252web/res252>.

³⁹ À la différence du tarif de 2012, le taux de droit d'importation le plus élevé est actuellement celui qui est appliqué aux noix de coco déshydratées.

⁴⁰ Document de l'OMC WT/TPR/S/212/Rev.1 du 11 mai 2009.

mécanisme concernaient 99 lignes de la NCM.⁴¹ Le délai pour l'élimination de la liste des exemptions nationales de base du Brésil a été repoussé au 31 décembre 2021.⁴²

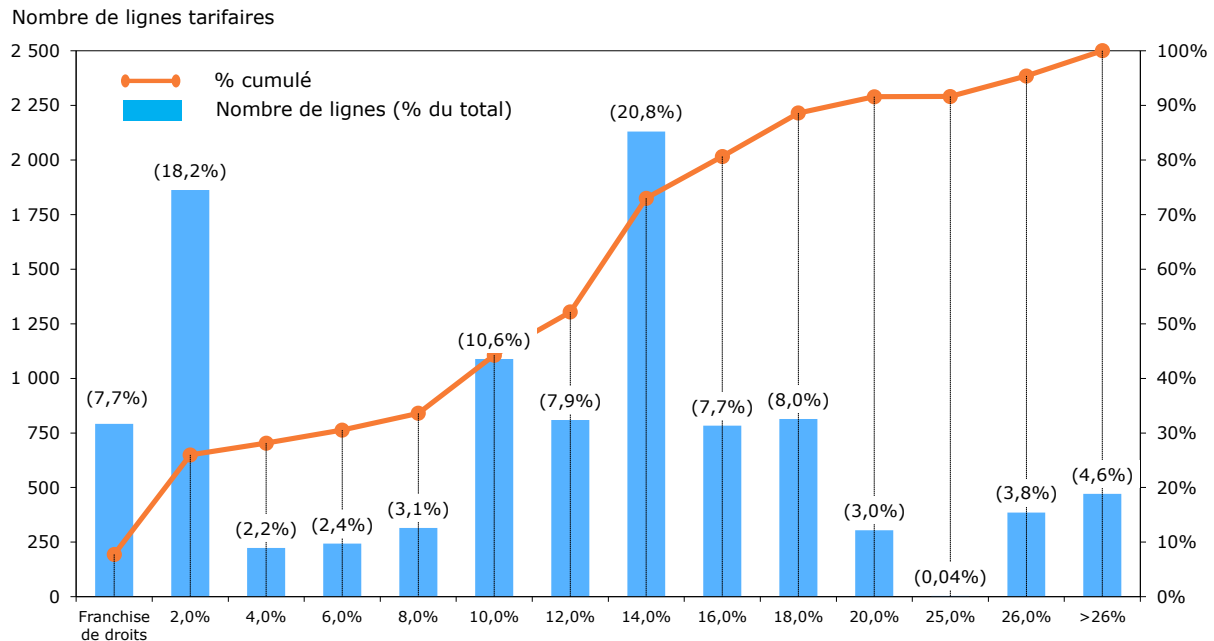
Tableau 3.2 Structure du tarif douanier NPF, 2012 et 2017

	2012	2017
Nombre total de lignes tarifaires	10 031	10 226
Lignes tarifaires consolidées (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	100,0	100,0
Moyenne simple des taux	11,7	11,6
SH 01-24	10,3	10,3
SH 25-97	11,9	11,8
Produits agricoles (définition OMC)	10,2	10,2
Produits non agricoles (définition OMC)	11,9	11,8
Lignes tarifaires en franchise de droits (% de l'ensemble des lignes)	8,0	7,7
Moyenne simple des lignes passibles de droits uniquement	12,7	12,6
Contingents tarifaires (% de l'ensemble des lignes) ^a	0,3	0,4
Droits non <i>ad valorem</i> (% de l'ensemble des lignes)	0,0	0,0
Crêtes tarifaires "nationales" (% de l'ensemble des lignes) ^b	0,02	4,5
Crêtes tarifaires "internationales" (% de l'ensemble des lignes) ^c	27,7	27,0
Taux de nuisance appliqués (% de l'ensemble des lignes) ^d	18,1	18,2
Coefficient de variation	0,7	0,7

- a Y compris les contingents tarifaires appliqués à une sous-catégorie de ligne tarifaire et/ou pour une période inférieure à 12 mois.
- b Les crêtes tarifaires nationales sont les taux supérieurs au triple de la moyenne simple globale des taux appliqués. Seulement deux crêtes de cette nature ont été enregistrées en 2012, lorsqu'une hausse temporaire des taux pour une centaine de lignes avait fait monter la moyenne globale.
- c Les crêtes tarifaires internationales sont les droits supérieurs à 15%.
- d Les taux de nuisance sont supérieurs à 0% mais inférieurs ou égaux à 2%.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités brésiliennes.

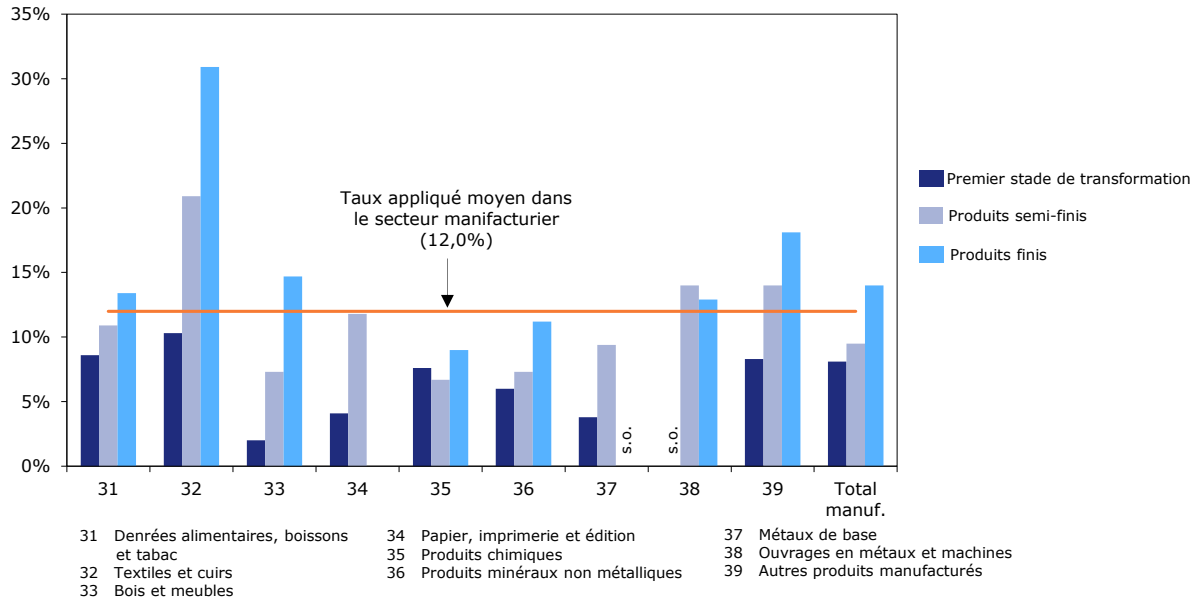
Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF, 2017



Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités brésiliennes.

⁴¹ Renseignements en ligne. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/estatisticas-de-comercio-exterior-9/arquivos-atuais>" [9 avril 2017].

⁴² Décision n° 26/15 du 16 juillet 2015 du Conseil du Marché commun.

Graphique 3.2 Progressivité des droits de douane par catégorie à 2 chiffres de la CITI, 2017

s.o. Sans objet.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités brésiliennes.

Tableau 3.3 Analyse succincte du tarif NPF brésilien, 2017

Désignation	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Fourchette (%)	Coefficient de variation (CV)	Franchise de droits (%)
Total	10 226	11,6	0-55	0,7	7,7
SH 01-24	1 304	10,3	0-55	0,5	8,1
SH 25-97	8 922	11,8	0-35	0,7	7,7
Par catégorie de l'OMC					
Produits agricoles (définition OMC)	1 047	10,2	0-55	0,6	8,6
Animaux vivants et produits d'origine animale	133	7,9	0-16	0,6	9,0
Produits laitiers	37	18,6	12-28	0,3	0,0
Fruits, légumes et plantes	280	9,6	0-55	0,6	10,0
Café et thé	30	14,5	10-35	0,4	0,0
Céréales et préparations à base de céréales	140	11,5	0-20	0,5	12,9
Graines oléagineuses, graisses et huiles et produits dérivés	125	7,9	0-20	0,5	12,0
Sucres et sucreries	23	16,7	16-20	0,1	0,0
Boissons, spiritueux et tabacs	73	16,6	0-27	0,3	2,7
Coton	7	6,3	6-8	0,1	0,0
Autres produits agricoles, n.d.a.	199	7,9	0-14	0,5	7,5
Produits non agricoles (définition OMC)	9 179	11,8	0-35	0,7	7,6
Poissons et produits de la pêche	366	10,1	0-32	0,3	4,4
Minéraux et métaux	1 218	9,9	0-25	0,6	7,3
Produits chimiques et fournitures pour la photographie	3 212	7,1	0-20	0,8	2,9
Bois, pâte, papier et meubles	406	10,5	0-18	0,5	2,5
Textiles	832	22,6	2-35	0,3	0,0
Vêtements	251	35,0	35-35	0,0	0,0
Cuir, caoutchouc, chaussures et articles de voyage	234	15,2	0-35	0,6	0,4
Machines non électriques	1 132	11,6	0-30	0,5	18,3
Machines électriques	606	12,1	0-25	0,6	20,6
Matériel de transport	216	19,0	0-35	0,6	13,0
Produits non agricoles, n.d.a.	679	13,9	0-35	0,5	15,8
Pétrole	27	1,0	0-20	4,1	92,6

Désignation	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Fourchette (%)	Coefficient de variation (CV)	Franchise de droits (%)
Par secteur de la CITI^a					
Agriculture, chasse et pêche	527	7,3	0-55	0,7	15,2
Industries extractives	127	3,1	0-10	0,6	13,4
Industries manufacturières	9 571	12,0	0-35	0,7	7,3
Industries manufacturières à l'exclusion de la transformation des produits alimentaires	8 748	12,0	0-35	0,7	7,6
Par stade de transformation					
Premier stade de transformation	1 046	7,1	0-55	0,7	13,0
Produits semi-finis	3 879	9,5	0-26	0,8	1,7
Produits finis	5 301	14,0	0-35	0,6	11,1
Par section du SH					
01 Animaux vivants et produits du règne animal	515	9,3	0-28	0,5	7,3
02 Produits du règne végétal	404	8,0	0-55	0,5	17,3
03 Graisses et huiles	74	9,6	4-20	0,2	0,0
04 Produits des industries alimentaires, etc.	311	15,1	0-35	0,3	0,0
05 Produits minéraux	207	2,5	0-20	0,8	33,3
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	3 020	6,8	0-20	0,8	3,4
07 Matières plastiques et caoutchouc	424	11,4	0-35	0,5	0,9
08 Cuirs et peaux	113	11,5	2-35	0,6	0,0
09 Pâtes de bois et ouvrages en bois	157	7,9	2-14	0,5	0,0
10 Bois, papier, etc.	222	11,3	0-16	0,5	4,5
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 055	25,4	2-35	0,3	0,0
12 Chaussures, coiffures	70	25,4	16-35	0,3	0,0
13 Ouvrages en pierres	217	10,8	0-25	0,4	0,9
14 Pierres gemmes, etc.	64	9,6	0-18	0,6	9,4
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	739	11,9	0-25	0,4	1,6
16 Machines	1 765	11,8	0-30	0,5	16,7
17 Matériel de transport	229	18,5	0-35	0,6	14,9
18 Matériel de précision	450	12,3	0-20	0,5	18,6
19 Armes et munitions	18	20,0	20-20	0,0	0,0
20 Marchandises et produits divers	165	19,1	0-35	0,3	2,5
21 Objets d'art, etc.	7	4,0	4-4	0,0	0,0

a Classification CITI (Rev.2), à l'exclusion de l'électricité (une ligne).

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités brésiliennes.

3.30. Dans le but de favoriser l'innovation et la compétitivité du côté de l'offre, le mécanisme *Ex Tarifário* permet aux membres du MERCOSUR de réduire individuellement les droits d'importation sur certains produits prédéfinis des listes de biens d'équipement (liste BK) et d'équipements informatiques et de télécommunication (liste BIT) sans équivalent sur leurs marchés nationaux. Généralement, les taux sont réduits à 2% pendant une période maximum de deux ans. Le Brésil a été autorisé à maintenir ses listes BK et BIT jusqu'à la fin de 2021.⁴³ Outre l'absence de production intérieure équivalente, les décisions brésiliennes relatives à l'octroi d'une réduction des droits d'importation tiennent compte d'autres considérations telles que l'adoption de nouvelles technologies, l'effort d'investissement dans l'amélioration de l'infrastructure et la complexité de la marchandise importée. En février 2017, les dérogations *Ex Tarifário* du Brésil au TEC visaient 78 lignes tarifaires liées à sa liste BIT et 537 lignes tarifaires liées à sa liste BK.

3.31. Afin de faire face à des situations de pénurie sur le marché commun, les membres du MERCOSUR peuvent appliquer, individuellement, des contingents tarifaires (avec un taux contingentaire de 2% ou, exceptionnellement, de 0%) sur un maximum de 45 lignes tarifaires à la fois, pour une durée de 24 mois au plus (prolongeable de 12 mois au plus).⁴⁴ Ces contingents

⁴³ Résolution n° 92 du 24 septembre 2015 de la CAMEX portant application de la Décision n° 25/15 du 16 juillet 2015 du Conseil du Marché commun.

⁴⁴ En fonction de la nature de la pénurie d'approvisionnement, l'application simultanée de contingents tarifaires peut être limitée à 30 et/ou à 15 lignes tarifaires.

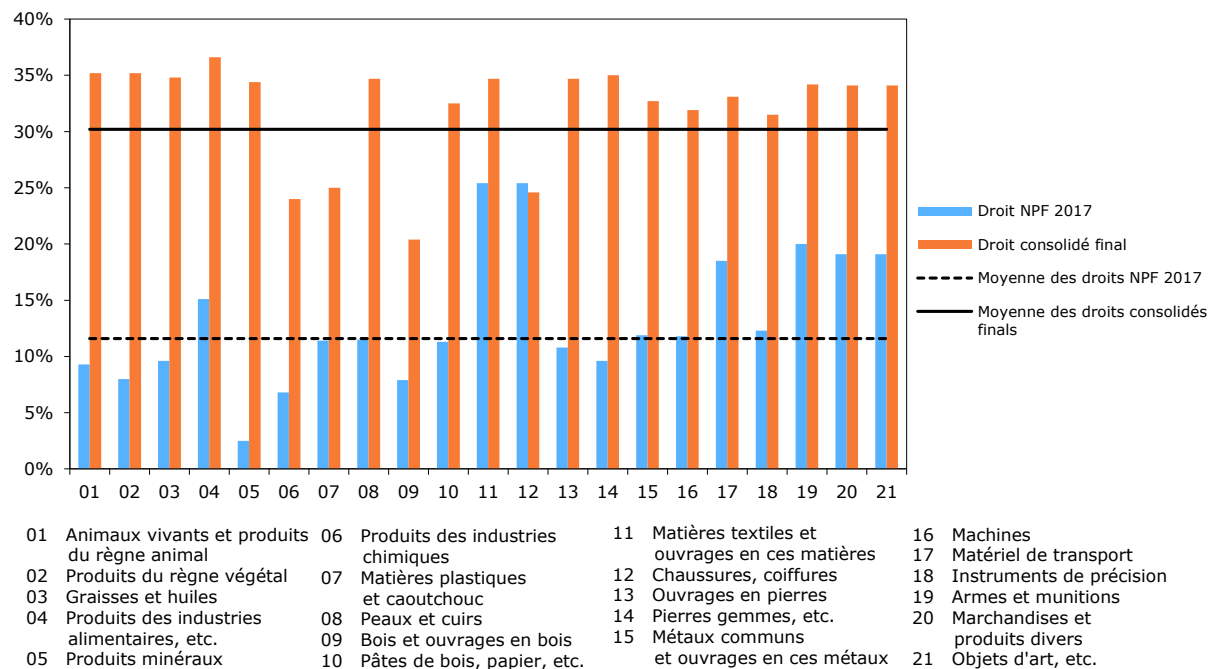
tarifaires peuvent aussi être appliqués au format *Ex Tarifário* (c'est-à-dire comme un sous-ensemble de la ligne tarifaire). La restriction quantitative, le taux contingentaire et la durée d'application sont fixés par la Commission du commerce du MERCOSUR en consultation avec l'ensemble des États membres.⁴⁵ À la fin de janvier 2017, le Brésil maintenait 26 contingents tarifaires (contre 25 en 2011), dont 3 étaient assortis de taux nuls.

3.32. Entre le 1^{er} octobre 2012 et le 30 septembre 2013, le Brésil a aussi appliqué des taux supérieurs au TEC sur 100 lignes tarifaires dans le cadre d'un mécanisme temporaire du MERCOSUR destiné à faire face aux déséquilibres commerciaux découlant de l'environnement économique international.⁴⁶ Les relèvements de droits allaient de 6 à 23 points de pourcentage, ce qui a provoqué une hausse de la moyenne simple des taux sur les lignes concernées, de 13,5% à 22,2%. En 2015, le Conseil du Marché commun du MERCOSUR a remis en place ce mécanisme jusqu'au 31 décembre 2021 mais le Brésil ne l'a pas utilisé à ce jour.⁴⁷

3.1.3.2 Consolidations

3.33. Le Brésil a consolidé l'ensemble de ses droits de douane au cours du Cycle d'Uruguay. Pour les produits agricoles (définition de l'OMC), les droits sont consolidés à des taux compris entre zéro et 55%, les consolidations les plus élevées étant généralement réservées principalement aux produits laitiers, aux céréales et au tabac. Pour les produits non agricoles, les taux consolidés se situent entre zéro et 35%. La moyenne des taux consolidés est de 30,1%, soit environ 18,5 points de pourcentage de plus que la moyenne du taux NPF appliqué (graphique 3.3).⁴⁸ Le Brésil a consolidé ses "autres droits et impositions" pour une seule ligne, qui correspond à certains instruments de navigation (SH 9014.80.0400). Le taux consolidé est de 15%; le Brésil ne l'applique pas dans la pratique.

Graphique 3.3 Moyenne des taux de droits appliqués et des taux de droits consolidés par section du SH, 2017



Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

⁴⁵ Résolution MERCOSUR GMC n° 08/08 du 20 juin 2008.

⁴⁶ Résolution n° 70/12 du 28 septembre 2012 de la CAMEX portant application de la Décision n° 39/11 du 20 décembre 2011 du Conseil du Marché commun.

⁴⁷ Décision n° 27/15 du 16 juillet 2015 du Conseil du Marché commun.

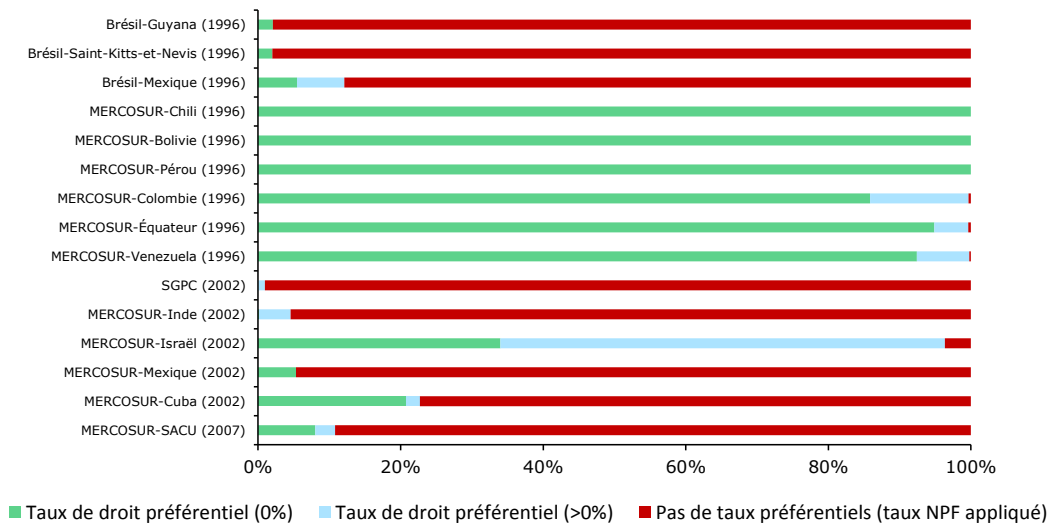
⁴⁸ Les consolidations tarifaires figurent dans la nomenclature du SH2002, tandis que les droits appliqués en 2017 suivent le SH2017. En l'absence d'une version commune de la nomenclature, ces deux moyennes ne sont pas strictement comparables.

3.34. Le processus de certification par l'OMC de la liste tarifaire consolidée du Brésil, visant à incorporer les changements résultant de l'introduction des versions 2007, 2012 et 2017 du SH, n'est pas encore achevé. Les taux appliqués pour quelque 134 lignes tarifaires (contre 120 en 2012) dépassent, parfois partiellement (en raison des différences de niveau d'agrégation), les taux consolidés du Brésil. Les autorités font observer que, dans un tel cas, l'importateur peut demander à bénéficier du taux consolidé.

3.1.3.3 Préférences

3.35. Le Brésil octroie des préférences tarifaires aux termes d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui, pour certaines, lient les mêmes partenaires commerciaux mais diffèrent pour ce qui est du nombre de produits visés et des règles d'origine (graphique 3.4 et tableau 2.2). En 2017, le Brésil a appliqué des contingents tarifaires préférentiels au titre de cinq de ces accords: Brésil-Guyana (AAP.A25TM-38), Brésil-Suriname (AAP.A25TM-41), Brésil-Mexique (ACE-53), MERCOSUR-Mexique (ACE-55) et MERCOSUR-pays andins (ACE-59). Selon les autorités, la part de l'ensemble des importations préférentielles dans la valeur totale des importations brésiliennes était d'environ 14,5% en 2013, 13,6% en 2014, 12,9% en 2015 et 13,7% en 2016. Il n'existait pas de données annuelles concernant les recettes tarifaires sacrifiées correspondantes.

Graphique 3.4 Nombre de produits visés par certains accords préférentiels, 2016



Note: Les chiffres entre parenthèses font référence à la nomenclature du SH, dans laquelle figurent les listes préférentielles et sur lesquelles les calculs sont basés.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

3.36. La plupart des listes tarifaires préférentielles appliquées par le Brésil ont été définies dans la nomenclature ALADI en vue de faciliter les négociations successives relatives à l'intégration économique régionale. Le Brésil n'a pas publié de tables de correspondance officielles entre ses listes préférentielles et le droit appliqué, qui est régulièrement adapté à la dernière version de la nomenclature du SH. L'absence d'une version commune de la nomenclature empêche toute comparaison valable entre les différents accords préférentiels et avec les droits NPF appliqués actuellement.⁴⁹ Par conséquent, les négociants supportent des coûts de transaction élevés car ils doivent chercher dans une nomenclature pour la classification tarifaire et dans au moins une autre nomenclature pour connaître les préférences auxquelles ils sont admissibles. Selon les autorités, la charge pesant sur la plupart des importateurs serait limitée par le fait qu'ils devraient chercher dans les nomenclatures seulement pour quelques produits. L'achèvement des périodes de transition de certains accords dans les années à venir devrait aussi réduire les coûts de transaction.

⁴⁹ En particulier, il est difficile de détecter l'érosion des préférences accordées au titre de certains accords en raison de la réduction ultérieure des droits NPF.

3.1.4 Autres impositions visant les importations

3.37. Le régime fiscal intérieur du Brésil reste trop complexe, y compris pour ce qui est du traitement des biens et services importés. Les transactions intérieures et transfrontières sont soumises à divers prélèvements fédéraux et infafédéraux, dont l'impôt sur les produits industriels (IPI), la taxe sur la circulation des marchandises et des services (ICMS), la contribution au programme d'intégration sociale (PIS), la contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS) et l'impôt sur les services (ISS). Il n'est pas rare que ces impôts fassent l'objet d'un cumul croisé pour la détermination de la base d'imposition. En outre, leur application varie généralement selon le type de produit, l'administration infafédérale compétente et le statut fiscal de l'importateur.

3.38. En fonction de leur nature, certaines transactions (transfrontières notamment) peuvent également faire l'objet d'autres impositions telles que la taxe additionnelle sur le fret pour la rénovation de la marine marchande (AFRMM), l'impôt sur les transactions financières (IOF), et la contribution pour intervention dans le domaine économique (CIDE) (section 4). Une autre taxe, la surtaxe aéroportuaire (ATAERO), a été supprimée à compter de janvier 2017.⁵⁰

3.39. Au cours de la période à l'examen, les droits et autres taxes visant les opérations commerciales extérieures représentaient moins de 15% des recettes fiscales fédérales, les plus grandes contributions provenant de la COFINS et des droits d'importation (tableau 3.4). Bien que les statistiques relatives au recouvrement de l'ICMS ne soient pas établies au niveau fédéral, les autorités affirment que cette taxe reste la principale source de recettes pour la plupart des États de la Fédération brésilienne.

Tableau 3.4 Recettes fiscales fédérales par source principale, 2012-2016

(Millions de R\$ et %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Total	689 768	768 724	788 924	826 844	883 289
	(%)				
Droits d'importation	4,51	4,84	4,67	4,72	3,56
Droits d'exportation	0,01	0,02	0,02	0,005	0,003
IPI – Ventes locales	4,34	4,15	4,50	3,92	3,56
IPI – Importations	2,31	1,98	1,93	2,03	1,52
Impôts sur le revenu	38,29	37,41	38,59	38,96	41,26
IOF	4,46	3,83	3,77	4,20	3,81
Taxe territoriale rurale	0,10	0,11	0,12	0,14	0,14
COFINS – Niveau national	20,20	19,79	20,50	19,85	19,49
COFINS – Importations	5,10	5,00	4,16	4,54	3,65
PIS – Niveau national	5,62	5,50	5,73	5,57	5,41
PIS – Importations	1,08	1,03	0,85	0,93	0,75
Cotisation sociale sur les bénéfiques nets (CSLL)	8,34	8,21	8,31	7,42	7,69
CIDE	0,40	0,005	0,002	0,40	0,65
Autre	5,23	8,14	6,84	7,31	8,51

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données du RFB.

3.40. L'IPI, une taxe fédérale, frappe les produits manufacturés d'origine nationale ou importés, suivant le principe de la valeur ajoutée.⁵¹ Pour les transactions intérieures, la taxe est généralement perçue sur la valeur à la sortie de l'usine au moment où le produit quitte les locaux où il a été fabriqué.⁵² Pour les produits importés, l'IPI est prélevé sur la base de la valeur c.a.f. augmentée du droit d'importation et d'autres redevances et frais de change applicables. Son taux est généralement compris entre zéro et 20%, mais il peut être plus élevé pour certains produits comme les parfums (42%), les boissons alcooliques (60%) ou les cigarettes (300%). Il est des cas

⁵⁰ Loi n° 13319 du 25 juillet 2016.

⁵¹ Aux fins de l'IPI, "fabrication" s'entend de tout procédé qui modifie la nature, le fonctionnement, la finition, la présentation ou la destination d'un produit, ou lui apporte une amélioration à des fins de consommation. La taxe acquittée sur les intrants utilisés dans la fabrication peut faire l'objet d'un crédit d'impôt, susceptible de venir en déduction de l'IPI du sur des opérations ultérieures ou d'autres taxes fédérales.

⁵² Chacune des unités de production d'une entreprise est considérée comme un contribuable distinct.

où le taux de l'IPI est un taux non *ad valorem*.⁵³ Entre 2013 et 2016, la plupart des modifications apportées à l'IPI portaient sur les taux d'imposition.⁵⁴ En principe, les mêmes taux sont appliqués aux produits d'origine nationale et aux produits importés. Toutefois, certaines réductions ou suspensions de l'IPI, au profit notamment de l'industrie automobile (section 4.3.5), n'ont été accordées qu'aux produits provenant de certains partenaires commerciaux préférentiels du Brésil (MERCOSUR et Mexique, par exemple).

3.41. L'ICMS est une taxe sur la valeur ajoutée appliquée aux importations ainsi qu'aux transactions portant sur les marchandises à l'intérieur des États et entre les États, aux transactions relatives aux services de transport entre municipalités et États, et aux transactions concernant les services de communication.⁵⁵ S'agissant des marchandises, les transactions sont imposées s'il y a changement de propriété, transfert entre succursales ou filiales d'une même société et importation (y compris pour usage propre ou consommation).⁵⁶ Étant appliquée par les États de la Fédération brésilienne, l'ICMS est régie par 27 régimes réglementaires distincts et par certaines disciplines globales prévues au niveau fédéral. L'ICMS sur les transactions entre États est perçue sur le lieu d'origine et une part de ce montant est ensuite transférée à l'État de destination, ce qui donne lieu à des scénarios complexes lorsque les deux États appliquent des taux d'ICMS différents.

3.42. La base imposable, le taux d'ICMS applicable et les transferts entre États dépendent de plusieurs facteurs – dont la juridiction fiscale du lieu d'expédition et du lieu de destination, le statut fiscal de l'acheteur, la catégorie de produit et l'utilisation envisagée. Certaines sociétés, y compris celles qui appartiennent à l'État fédéral ou à des entités infrafédérales (y compris municipales) ou qui sont placées sous leur contrôle, sont exonérées de l'ICMS. En outre, des taux spécifiques à certains produits et/ou des exemptions (permanentes ou temporaires) peuvent être accordés pour l'ensemble des États ou pour l'un d'entre eux en particulier. Des réductions du taux de l'ICMS et/ou de la base d'imposition peuvent être accordées au sein d'un État (section 3.3.1.2).

3.43. En règle générale, l'ICMS est perçue sur le montant de la transaction (y compris le coût de l'assurance et du transport) net des remises inconditionnelles. La base imposable des importations comprend la valeur c.a.f., les droits d'importation, l'IPI et l'ICMS elle-même, ainsi que toutes autres taxes et/ou impositions douanières.⁵⁷ Le plus souvent, le taux de l'ICMS sur les transactions entre États est de 7% ou de 12%, le premier taux étant appliqué lorsque l'acquéreur se trouve dans un État déshérité (ceux des régions nord, nord-est et centre-ouest, et l'État d'Espírito Santo).⁵⁸ Depuis janvier 2013, un taux d'ICMS uniforme de 4% est appliqué sur les transferts de crédits entre États issus de l'ICMS pour les marchandises importées par l'intermédiaire d'un autre État que l'État de destination finale.⁵⁹ Les transactions à l'intérieur des États et les importations arrivant directement dans l'État de destination sont frappées d'un taux de 19% (Rio de Janeiro), 18% (São Paulo, Paraná et Minas Gerais) ou 17% (tous les autres États).

3.44. La contribution au PIS et la COFINS sont acquittées suivant le principe de la taxe sur la valeur ajoutée (sans déduction en cascade), à un taux cumulé de 9,25% (1,65% pour le PIS et 7,6% pour la COFINS) du revenu brut, pour les entreprises qui paient l'impôt sur les sociétés sur la base du bénéfice réel.⁶⁰ En général, le même taux cumulé est appliqué aux marchandises et aux

⁵³ La dernière révision du barème de l'IPI (*Tabela de incidência do IPI – TIPI*) date du 16 février 2016. Adresse consultée: <http://idg.receita.fazenda.gov.br/aceso-rapido/legislacao/documentos-e-arquivos/tipi> [15 décembre 2016].

⁵⁴ Pour consulter la liste des modifications législatives, voir: http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2011-2014/2011/decreto/d7660.htm [15 décembre 2016].

⁵⁵ À la différence des transactions à l'intérieur des États et entre les États, les importations d'électricité sont aussi soumises à l'ICMS (section 4.4.4).

⁵⁶ Si l'acheteur n'est pas assujéti à l'ICMS et si les ventes ultérieures ne sont pas soumises à cette taxe, l'ICMS acquittée sur les intrants n'est pas récupérable sous forme de crédit d'impôt.

⁵⁷ Pour plus de détails concernant l'assiette de l'ICMS pour les importations, voir: <http://www4.receita.fazenda.gov.br/simulador/glossario.html#ncm> [18 décembre 2016].

⁵⁸ Les compensations intervenant par la suite tiennent compte de la différence du taux de l'ICMS entre l'État de provenance et l'État de destination de la marchandise.

⁵⁹ Résolution n° 13 du 25 avril 2012 du Sénat fédéral.

⁶⁰ Les sociétés sous le régime (cumulatif) des bénéfices présumés ainsi que certains revenus provenant de services de télécommunication, de transport et de mise au point de logiciels sont soumis à un taux cumulé de 3,65% (0,65% pour le PIS et 3% pour la COFINS), sans aucun crédit d'impôt au titre des contributions PIS et COFINS payées sur les intrants (coût des services et des matières). Les sociétés ayant des revenus soumis

services, qu'ils soient fournis sur le marché intérieur ou importés. Les importations de marchandises sont taxées sur la base de leur valeur c.a.f.; pour ce qui est des services importés, la base correspond au montant (avant impôt sur le revenu) versé ou rapatrié auquel s'ajoute un multiplicateur composé des taux de l'ISS, du PIS et de la COFINS.⁶¹ Un taux plus élevé s'applique aux importations de boissons non alcoolisées et de bière, de machines, de véhicules automobiles et leurs parties, de pneumatiques et chambres à air, et de produits pharmaceutiques et cosmétiques. Par ailleurs, des taux non *ad valorem* frappent les importations de récipients de boissons non alcoolisées et de bière, et les combustibles. Il existe des dispositions qui prévoient un taux nul ou une exonération pour toute une gamme de produits.

3.45. L'ISS est une taxe municipale perçue sur une base cumulative (en cascade) sur les revenus provenant de la fourniture de certains services (y compris des services fournis depuis l'étranger). La liste de ces services et le taux maximal qui leur est applicable (5% de la valeur transactionnelle) sont fixés par une loi fédérale⁶²; un taux plancher de 2% est défini dans la Constitution.⁶³ En général, les services soumis à l'ISS sont exemptés de l'ICMS même si la transaction implique aussi la vente de produits; dans certains cas, la législation prévoit expressément que l'ICMS s'applique sur la valeur du produit vendu. En principe, c'est le fournisseur du service qui doit acquitter l'ISS; toutefois, la législation municipale peut imposer à l'entité contractante qui bénéficie du service l'obligation d'en effectuer la retenue.

3.46. Le gouvernement fédéral accorde des avantages tarifaires et fiscaux dans le cadre de diverses initiatives destinées à promouvoir l'investissement et l'innovation ou la réalisation des objectifs de la politique sociale. Une série d'allègements fiscaux, visant notamment les biens et les services importés, sont offerts aux sociétés établies dans les zones industrielles d'exportation (section 3.2.4.2) et dans la zone franche de Manaus (section 3.3.1.2). Les autorités infrafédérales accordent aussi des abattements sur les taxes qui relèvent de leur domaine de compétence (section 3.3.1). D'après les estimations et projections du RFB, les allègements de droits d'importation ont été à l'origine de recettes sacrifiées de l'ordre de 3,4 à 4,9 milliards de reais sur la période 2013-2017. Les pertes de revenus liées aux allègements de l'IPI pour les importations ont été estimées à un montant quasi équivalent (tableau 3.5).

Tableau 3.5 Recettes fiscales fédérales sacrifiées, 2013-2017

(Milliards de R\$)

Poste	2013	2014 ^a	2015 ^a	2016 ^a	2017 ^a
Droits d'importation	3,48	3,68	4,29	4,94	3,51
IPI – Importations	3,17	3,60	4,12	4,62	3,40
IPI – Ventes locales	20,90	22,39	24,39	22,63	25,06
COFINS	54,77	58,51	70,54	64,56	64,02
PIS	10,87	11,64	14,10	12,89	12,72
Impôts sur le revenu	72,66	80,18	87,72	89,51	97,71
IOF	2,12	1,98	2,50	5,14	2,87
CSLL	9,04	9,30	10,49	11,17	11,79
AFRMM	1,48	1,37	1,73	1,15	1,22
Autre	44,82	57,13	62,55	54,39	62,54

a Projections.

Source: Prévisions budgétaires (*Demonstrativo dos Gastos Tributários, Estimativas Bases Efetivas*, 2013) et projections budgétaires annuelles (*Demonstrativo dos Gastos Tributários, PLOA*) du RFB.

3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation

3.47. De manière générale, le Brésil maintient des prohibitions à l'importation pour des raisons sanitaires et morales et pour satisfaire aux conventions internationales auxquelles il est partie. Au cours de la période à l'examen, la liste des prohibitions à l'importation du Brésil a été élargie pour inclure les répliques de cigarettes destinées aux mineurs (tableau 3.6).

au régime des bénéficiaires présumés et d'autres revenus soumis au régime des bénéficiaires réels (non cumulatif) doivent tenir des comptabilités séparées pour chacun de ces régimes.

⁶¹ Avant octobre 2013, l'assiette fiscale pour les importations de marchandises était la valeur c.a.f. augmentée de l'ICMS, du PIS et de la COFINS. La méthode de calcul actuellement en vigueur pour le PIS et la COFINS sur les importations est définie dans l'Instruction normative n° 1401 du 9 octobre 2013 du RFB.

⁶² Loi complémentaire n° 116 du 31 juillet 2003.

⁶³ Amendement constitutionnel n° 37 du 13 juin 2002.

Tableau 3.6 Prohibitions à l'importation, 2017

Produit	Description	Base juridique
Répliques de cigarettes destinées aux mineurs	Prohibition de l'importation, de la production, de l'exploitation commerciale, de la distribution et de la propagande de tous produits (et emballages) destinés aux mineurs, qui imitent la forme des cigarettes (ou similaires)	Loi n° 12921 du 26 décembre 2013
Espèces animales et végétales menacées d'extinction	Animaux et végétaux figurant sur la liste des espèces menacées d'extinction de la CITES	Décret n° 3607 du 21 septembre 2001
Déchets dangereux	Importation interdite; les procédures établies dans la Convention de Bâle doivent être appliquées aux autres mouvements	Résolution n° 452 du 2 juillet 2012 du Conseil national de l'environnement (<i>Concelho Nacional do Meio Ambiente</i> – CONAMA)
Viandes et volailles traitées aux hormones	Prohibition de l'importation, de la production, de l'exploitation commerciale et de l'utilisation de substances naturelles ou artificielles présentant des propriétés hormonales anabolisantes et destinées à favoriser la croissance et la prise de poids	Instruction normative n° 17 du 18 juin 2004 du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (MAPA)
Drogues illicites	Substances et végétaux susceptibles de créer une dépendance physique ou psychologique	Ordonnance n° 344 du 12 mai 1998 du Secrétariat à la surveillance sanitaire (<i>Secretaria de Vigilância em Saúde</i> – SVS)/Ministère de la santé (<i>Ministério da Saúde</i> – MS)
Machines électroniques programmées pour jeux de hasard	Prohibition pour raisons morales	Loi n° 37 du 18 novembre 1966
Substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Substances prohibées conformément au Protocole de Montréal	Décision n° 267 du 11 décembre 2000 du CONAMA
Jouets reproduisant des armes à feu	Prohibition de l'importation et de la production nationale	Article 26 de la Loi n° 10826 du 22 décembre 2003
Pneumatiques usagés et rechapés	Pneumatiques usagés/rechapés relevant de la position SH 4012, même si destinés à servir de matière première; les pneumatiques usagés utilisés dans l'aéronautique (SH 4012.13.00) réimportés après perfectionnement passif sont exemptés	Décision n° 452 du 2 juillet 2012 du CONAMA
Biens de consommation usagés ^a	Ne peuvent être importés que par l'État ou des institutions éducatives et scientifiques	Article 27 de l'Ordonnance n° 235 du 7 décembre 2006 du MDIC
Armes et munitions	Importations privées de produits destinés à l'usage exclusif des forces armées ou des forces de police	Décret n° 2998 du 23 mars 1999
Vins	Prohibition de l'importation de vins transportés dans des récipients de plus de 5 litres	Article 26 de la Loi n° 7678 du 8 novembre 1988

a Les importations de produits usagés non destinés à la consommation (à l'exception des produits pour l'aéronautique et des matériaux d'emballage en admission temporaire ou réimportés) sont soumises au régime de licences non automatiques.

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.48. Les dernières notifications du Brésil⁶⁴ au Comité des licences d'importation ont été soumises en 2016; plusieurs questions complémentaires ont été posées par l'UE.⁶⁵

3.49. Le Brésil maintient des prescriptions en matière de licences d'importation automatiques et non automatiques pour de nombreux produits, indépendamment de leur origine.⁶⁶ Les licences

⁶⁴ Documents de l'OMC G/LIC/N/1/BRA/7 du 31 août 2016; G/LIC/N/2/BRA/7 du 31 août 2016; et G/LIC/N/3/BRA/11 du 31 août 2016.

⁶⁵ Document de l'OMC G/LIC/Q/BRA/20 du 22 novembre 2016.

⁶⁶ Le chapitre II de l'Ordonnance n° 23 (14 juillet 2011) du SECEX et ses modifications ultérieures contiennent une compilation des règlements relatifs aux licences d'importation. Des renseignements actualisés concernant les prescriptions en matière de licences d'importation sont accessibles grâce à un module de simulation du SISCOMEX. Adresse consultée:

d'importation doivent être obtenues avant le dédouanement; lorsque ce sont les prescriptions en matière de licences non automatiques qui s'appliquent, il est généralement conseillé aux importateurs d'obtenir la licence avant l'expédition des marchandises. Pour les deux types de licences, les demandes sont présentées en ligne par le biais du SISCOMEX et transmises à l'un des 16 organismes publics compétents pour être traitées.⁶⁷ Selon les autorités, il n'y a pas de chevauchement dans les attributions des différents organismes habilités à délivrer les licences mais la délivrance de certaines licences d'importation peut exiger l'intervention (approbation) de plusieurs d'entre eux. En outre, le principal organisme délivrant les licences d'importation, le Département du commerce extérieur (DECEX) du SECEX, a délégué ses compétences pour certains produits et certaines opérations à *Banco do Brasil S.A.*⁶⁸

3.50. En principe, toutes les licences d'importation délivrées sont enregistrées directement dans le SISCOMEX. Elles sont inaccessibles et valables 90 jours. Le refus d'accorder une licence peut être contesté auprès de l'organisme qui a été saisi de la demande. Certains organismes peuvent imposer une redevance pour la délivrance de la licence; selon les autorités, la redevance reflète le coût des services rendus.

3.51. À la fin de 2016, des licences automatiques étaient délivrées pour les importations relevant de quelque 137 lignes tarifaires, tandis que les prescriptions en matière de licences non automatiques s'appliquaient à au moins 5 460 lignes tarifaires (soit plus de la moitié de l'ensemble du tarif douanier du Brésil).⁶⁹ Entre 2013 et 2016, les principaux ajouts à la liste des importations soumises au régime de licences non automatiques étaient les espèces menacées d'extinction (environ 200 lignes tarifaires) et plusieurs produits manufacturés (par exemple les pièces automobiles). D'après les autorités, la mise en œuvre du programme de guichet unique (section 3.1.1) apporterait des solutions plus efficaces pour ce qui est de l'application des politiques publiques, réduisant ainsi notablement le nombre de prescriptions en matière de licences d'importation.

3.52. En règle générale, le régime de licences automatiques est utilisé pour recueillir des données statistiques, ainsi que pour suivre certains produits et régimes douaniers, y compris les régimes de perfectionnement actif. D'après les autorités, le régime de licences non automatiques a pour objet de prévenir les atteintes à l'environnement, à la santé des personnes et des animaux et à la préservation des végétaux, ainsi que de contrôler les importations de produits classés dans la catégorie des armes et de produits soumis à des contingents tarifaires ou faisant l'objet de mesures correctives commerciales. Les licences non automatiques pour les importations de machines et d'équipements usagés sont accordées uniquement s'il est prouvé que ces produits ne sont pas fabriqués au Brésil et qu'ils ne peuvent être remplacés par des produits similaires fabriqués au Brésil. Le régime de licences non automatiques est également utilisé dans l'administration des avantages tarifaires et fiscaux, dans le cadre de laquelle les importations doivent faire l'objet d'un "examen de similarité" pour établir qu'il n'existe pas de production nationale équivalente.⁷⁰ Bien que la plupart des prescriptions en matière de licences soient fixées et modifiées par des textes législatifs, la détermination des catégories de produits visés peut être laissée à la discrétion de l'administration lorsque le cadre normatif le permet.

https://siscomex.desenvolvimento.gov.br/tratamento/private/pages/consulta_tratamento.jsf
[29 décembre 2016].

⁶⁷ Les demandes de licences automatiques doivent être traitées dans un délai de 10 jours ouvrables, alors que les demandes de licences non automatiques doivent être traitées dans un délai de 60 jours civils à compter de l'enregistrement dans le SISCOMEX (Ordonnance n° 23 du 14 juillet 2011 du SECEX, articles 22 et 23).

⁶⁸ Pour consulter la liste des lignes tarifaires et des opérations d'importation pour lesquelles l'analyse des demandes de licences d'importation est réalisée par *Banco do Brasil S.A.*, voir: <http://www.bb.com.br/docs/pub/dicex/dwn/LIalcadas.pdf> [29 décembre 2016].

⁶⁹ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/importacao/tratamento-administrativo-de-importacao>" [29 décembre 2016].

⁷⁰ L'examen est effectué par le SECEX avant l'expédition des marchandises à partir du pays d'origine; les modalités de l'examen sont définies par le Décret n° 6759 du 5 février 2009. Les produits importés des autres pays membres de l'ALADI sont considérés comme des "cas spéciaux". Les autorités affirment que l'absence d'équivalent national est une condition préalable pour la réduction ou l'exemption fiscale, mais pas pour l'importation de la marchandise.

3.1.6 Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde

3.53. Au Brésil, le cadre institutionnel régissant les mesures correctives commerciales est demeuré inchangé durant la période considérée.⁷¹ Par le biais de son Département de la défense commerciale (DECOM), le SECEX, au sein du MDIC, reste chargé de la conduite des enquêtes antidumping et des enquêtes en matière de droits compensateurs et de sauvegardes (à savoir la collecte et l'analyse de données).⁷² La prise de décisions concernant l'application et la modification des mesures contingentes, ainsi que la situation du marché de l'économie exportatrice, reste la compétence du Conseil des ministres de la Chambre de commerce extérieur (CAMEX), qui tient compte des recommandations du DECOM. La CAMEX peut imposer des droits provisoires sur les importations à compter de la date de sa détermination préliminaire. Le Groupe technique pour l'évaluation de l'intérêt général (GTIP), mis en place par la CAMEX en 2012, reste chargé d'examiner les demandes visant à suspendre ou à modifier des mesures provisoires ou définitives en considération de l'intérêt général.⁷³ En 2015, le délai pour les examens du GTIP est passé de quatre à six mois (renouvelable une fois pour une durée identique).⁷⁴

3.54. Les principales modifications du cadre réglementaire entreprises depuis le dernier examen du Brésil portaient sur l'utilisation de moyens électroniques et sur les enquêtes antidumping et l'imposition de mesures dans ce domaine. Ces modifications de la législation ont été notifiées à l'OMC et examinées au Comité des pratiques antidumping et/ou au Comité des subventions et des mesures compensatoires.⁷⁵

3.55. En vigueur depuis octobre 2013, le Décret n° 8058 a introduit de nouvelles procédures administratives pour les enquêtes antidumping et l'imposition de mesures dans ce domaine.⁷⁶ En outre, le SECEX a adopté plusieurs ordonnances d'application concernant: la communication des documents au DECOM; les offres d'engagements en matière de prix; les demandes d'ouverture d'enquêtes antidumping; les demandes de réexamen au titre de l'anticonournement; les demandes de réexamens à l'extinction; et l'évaluation du champ d'application.⁷⁷ Outre le fait que certaines définitions ont été précisées et que divers délais ont été revus (généralement à la baisse), les innovations en matière de procédures qui se sont ensuivies incluaient:

- des déterminations préliminaires obligatoires;
- une recommandation obligatoire concernant le droit moindre pour les entreprises qui coopèrent pleinement dans le cadre des enquêtes initiales;
- une méthodologie pour la détermination du prix à l'exportation lorsque l'exportateur et l'importateur sont des parties liées;
- des améliorations de la définition de la branche de production nationale (par exemple exclusion possible des parties associées à des producteurs étrangers, et subdivision géographique du territoire brésilien);
- un seuil de représentativité de la branche de production nationale de 25% (moins si la branche de production est fragmentée) pour la recevabilité des demandes d'ouverture d'une enquête antidumping (50% auparavant);
- des précisions concernant le calcul des marges de dumping individuelles pour les nouveaux producteurs/exportateurs;

⁷¹ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

⁷² Si le DECOM ne peut pas entreprendre d'examen sans une demande formulée par une branche de production brésilienne, il peut décider d'inclure d'autres pays exportateurs dans des procédures dûment ouvertes dès lors qu'il y a suffisamment d'informations pour justifier cette décision.

⁷³ Depuis sa création, le GTIP a engagé 15 examens de mesures antidumping, dont 3 ont donné lieu à une suspension, 1 à une suspension partielle, et 1 est toujours en cours.

⁷⁴ Résolution n° 27 du 29 avril 2015 de la CAMEX.

⁷⁵ Les questions et réponses écrites relatives aux lois et réglementations notifiées figurent dans les documents de l'OMC G/ADP/Q1/BRA/21 à G/ADP/Q1/BRA/33 et G/SCM/Q1/BRA/21 à G/SCM/Q1/BRA/33.

⁷⁶ Document de l'OMC G/ADP/N/1/BRA/3 du 20 septembre 2013.

⁷⁷ Ordonnances n° 34 (10 septembre 2013), n° 36 (19 septembre 2013), n° 41 (11 octobre 2013), n° 42 (17 octobre 2013), n° 44 (29 octobre 2013) et n° 42 (14 septembre 2016) du SECEX, remplaçant l'Ordonnance n° 37 (18 septembre 2013).

- l'application rétroactive des droits antidumping; et
- la formalisation des procédures d'enquête sur place.

3.56. Selon la législation brésilienne, des enquêtes antidumping et en matière de droits compensateurs peuvent être ouvertes simultanément pour le même produit. Cependant, une mesure antidumping et une mesure compensatoire ne peuvent pas être imposées simultanément sur un produit donné en vue de neutraliser la même situation résultant d'un dumping ou de subventions à l'exportation.⁷⁸

3.57. Les procédures d'enquête relatives aux mesures correctives commerciales ont de nouveau été modifiées par la Loi n° 12995 du 18 juin 2014, qui établissait l'admissibilité des moyens électroniques et des documents rédigés dans les langues officielles de l'OMC.⁷⁹ En vertu de la Loi, tous les actes de procédure doivent être signés numériquement, au moyen d'un certificat conforme aux prescriptions de l'ICP-Brasil. Les détails concernant les procédures administratives électroniques sont exposés dans l'Ordonnance n° 58 du 29 juillet 2015.⁸⁰ Les procédures administratives relatives aux enquêtes antidumping pour lesquelles des demandes ont été déposées à partir du 31 juillet 2015 sont menées au moyen d'un système électronique géré par le DECOM du SECEX. Le système n'a pas encore été étendu aux enquêtes en matière de droits compensateurs et de sauvegardes.

3.58. Le Brésil a présenté régulièrement aux comités de l'OMC concernés des rapports semi-annuels concernant les actions antidumping et compensatoires. Malgré la baisse du nombre d'enquêtes ouvertes au cours de la période à l'examen, l'incidence des mesures correctives commerciales du Brésil, principalement des mesures antidumping, a quasiment doublé (tableau 3.7). À la fin de décembre 2016, 161 mesures antidumping définitives (y compris 6 engagements en matière de prix) étaient en vigueur dans le pays, contre 87 mesures (y compris 5 engagements en matière de prix) à la fin de décembre 2012.⁸¹ Au cours de cette période, le Brésil a ouvert quatre enquêtes en matière de droits compensateurs, dont une (sur les feuilles de polyéthylène téréphtalate (PET) d'Inde) a abouti à l'imposition de droits définitifs.⁸² Aucune enquête en matière de sauvegardes n'a été ouverte ni aucune mesure de sauvegarde appliquée au Brésil entre janvier 2013 et janvier 2017. À la fin de 2016, 44 mesures commerciales correctives du Brésil étaient en vigueur depuis plus de cinq ans. Selon les autorités, la part des importations brésiennes totales de marchandises touchée par les mesures commerciales correctives du pays était de 0,76% en 2013, 0,79% en 2014, 0,93% en 2015 et 1,06% en 2016.

3.59. Les révisions judiciaires des décisions de la CAMEX suivent les procédures générales du Brésil en matière de recours contre les lois du gouvernement. On ne dispose pas de statistiques relatives aux recours en raison de l'absence de greffe du tribunal centralisé. Les mesures correctives commerciales n'ont fait l'objet d'aucune procédure de règlement des différends devant l'OMC au cours de la période à l'examen.

Tableau 3.7 Mesures commerciales correctives, 2013-2016

	2013	2014	2015	2016
Requêtes de la branche de production (plaintes)	72	53	47	..
Enquêtes initiales ouvertes	56	36	23	12
Antidumping	54	35	23	11
Mesures compensatoires	2	1	0	1
Réexamen entrepris	11	9	15	12
Antidumping	11	6	11	11
Anticontournement	0	3	4	1
Mesures antidumping provisoires imposées	6	20	4	4
Mesures définitives imposées	43	42	36	29
Antidumping	43	39	35	27
Antidumping, prorogations (anticontournement)	0	3	1	1
Mesures compensatoires	0	0	0	1

⁷⁸ Décret n° 8058 (article premier) du 26 juillet 2013.

⁷⁹ Documents de l'OMC G/ADP/N/1/BRA/3/Suppl.4, G/SCM/N/1/BRA/2/Suppl.11 et G/SG/N/1/BRA/3/Suppl.2 du 18 septembre 2014.

⁸⁰ Document de l'OMC G/ADP/N/1/BRA/3/Suppl.7 du 4 janvier 2016.

⁸¹ Documents de l'OMC G/ADP/N/294/BRA du 24 février 2017 et G/ADP/N/237/BRA du 16 avril 2013.

⁸² Document de l'OMC G/SCM/N/305/BRA du 31 août 2016.

	2013	2014	2015	2016
Mesures suspendues dans l'intérêt général	6	1	3	0
Mesures prises dans l'intérêt général ^a	0	1	3	1
Mesures en vigueur (au 31 décembre)	110	134	163	173
Antidumping (définitives)	106	126	155	161
Antidumping (provisaires)	1	2	1	3
Antidumping, prorogations (anticonournement)	3	6	7	8
Mesures compensatoires	0	0	0	1

.. Non disponible.

a Mesures s'écartant des recommandations du DECOM dans l'intérêt général.

Source: Données communiquées par les autorités brésiliennes.

3.1.7 Autres mesures

3.60. Le Brésil observe les sanctions commerciales imposées par l'Organisation des Nations Unies ou les organisations régionales dont il est membre. Selon les autorités, le Brésil n'est partie à aucun accord ou arrangement cherchant à influencer le volume ou la valeur des biens et services exportés vers son territoire.

3.2 Mesures visant directement les exportations

3.2.1 Procédures et prescriptions douanières

3.61. Les procédures d'enregistrement et de dédouanement pour les exportations commerciales sont semblables à celles qui s'appliquent aux importations et comprennent notamment la déclaration par l'intermédiaire du SISCOMEX et les enregistrements connexes à effectuer lors de la première utilisation (section 3.1.1). Avant de soumettre la déclaration d'exportation, il faut en outre inscrire les exportations de marchandises au Registre d'exportation (RE), où sont consignés les détails financiers et fiscaux de la transaction commerciale. L'inscription au RE est demandée par le biais du SISCOMEX et, en l'absence d'inexactitudes, elle est confirmée dans un délai maximal de 30 jours. Les exportations financées à l'aide de fonds publics doivent être inscrites à un Registre de crédit (RC) avant d'être inscrites au RE.⁸³ Les autorités ont indiqué que l'utilisation du RE serait progressivement éliminée au profit de nouvelles procédures d'exportation mises en œuvre dans le cadre du programme de guichet unique du Brésil.

3.62. En règle générale, les déclarations d'exportation doivent être traitées par l'intermédiaire du SISCOMEX avant que les marchandises soient chargées en vue de l'exportation.⁸⁴ Les documents justificatifs incluent le connaissement, la liste de colisage, la facture commerciale et, dans certains cas, une lettre de crédit, une licence d'exportation, un certificat de conformité et/ou un certificat d'origine. Comme dans le cas des importations, les exportations dont la valeur ne dépasse pas 50 000 dollars EU et certains articles sans valeur commerciale peuvent être déclarés au moyen d'une déclaration d'exportation simplifiée et n'ont pas à être inscrits au RE.⁸⁵ De même, le programme d'OEA du Brésil offre aux exportateurs de confiance divers avantages en matière de facilitation des échanges (section 3.1.1).

3.63. Le SECEX a délégué à 57 institutions privées la responsabilité de certifier la conformité des exportations brésiliennes à la plupart des règles d'origine préférentielles.⁸⁶ Toutes ces institutions doivent être équipées pour l'échange en ligne de certificats d'origine signés numériquement, conformément aux critères définis dans le cadre du Projet de certification informatisée de l'origine (COD) de l'ALADI.⁸⁷ Les certificats d'origine sont valables 180 jours et doivent être délivrés dans un délai de 60 jours à compter de l'établissement de la facture commerciale si la destination des exportations est un partenaire dans le cadre de l'ALADI ou du MERCOSUR. La demande de certificat d'origine doit être accompagnée de la facture commerciale et d'une déclaration du producteur.

⁸³ Ordonnance n° 44 du 6 décembre 2012 du SECEX.

⁸⁴ Font notamment exception les approvisionnements de carburant et de denrées alimentaires destinés aux compagnies aériennes et aux navires du trafic international, ainsi que les ventes intérieures de pierres gemmes et de bijoux à des non-résidents.

⁸⁵ Ordonnances n° 23 du 14 juillet 2011 et 42 du 7 décembre 2011 du SECEX.

⁸⁶ Ordonnance n° 37 du 1^{er} octobre 2014 du SECEX.

⁸⁷ Ordonnance n° 23 du 14 juillet 2011 du SECEX.

3.64. Le DECEX, qui relève du SECEX, gère les certificats d'origine pour les exportations de sucre à destination de l'UE soumises à un contingent. *Banco do Brasil S.A.* est la seule entité habilitée à délivrer les certificats d'origine pour le SGP⁸⁸ et pour les exportations de volailles à destination de l'UE soumises à un contingent. Pour pouvoir bénéficier d'un traitement préférentiel, les exportations de tabac à destination de l'UE doivent être accompagnées d'un certificat d'authenticité, délivré par *Banco do Brasil S.A.* ou par les fédérations d'industrie des États de Paraná, de Santa Catarina et de Rio Grande do Sul.⁸⁹ Outre la certification de l'origine, un mécanisme de licences est en place pour les exportations brésiliennes soumises à des contingents tarifaires sur les marchés de destination (section 3.2.3).

3.65. Les exportateurs brésiliens de marchandises et de services peuvent laisser à l'étranger la totalité de leurs recettes d'exportation, mais ils doivent en indiquer l'origine et l'utilisation au RFB; ces recettes ne peuvent pas être prêtées.⁹⁰ Le rapatriement des recettes d'exportation est effectué au moyen d'un contrat de change avec une institution financière agréée par la Banque centrale.⁹¹

3.2.2 Taxes, impositions et prélèvements

3.66. Selon la Constitution brésilienne, les exportations de marchandises et de services (fournis à l'étranger) sont soumises à un taux d'imposition nul aux fins de l'IPI, de l'ICMS du PIS et de la COFINS, dont l'incidence sur les intrants respectifs peut donc faire l'objet de crédits.

3.67. La législation brésilienne prévoit l'application d'une taxe à l'exportation dont le taux général est de 30% mais peut être réduit ou relevé (jusqu'à 150%) par la CAMEX aux fins de la politique de change ou de la politique commerciale.⁹² Dans la pratique, la taxe à l'exportation est appliquée à des taux non nuls à quelques produits seulement; les flux d'exportation soumis à la taxe et les taux appliqués restent inchangés depuis le précédent examen du Brésil (tableau 3.8). Les taxes à l'exportation représentent une part négligeable et décroissante des recettes fiscales fédérales (tableau 3.4).

Tableau 3.8 Taxes à l'exportation, 2013-2017

Position du SH	Produits	Destination	Taux (%)	But (Législation)	Situation en mars 2017
2402.20.00	Cigarettes contenant du tabac	Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	150	Contrôler la régularité des flux d'échanges (Décret n° 2876 du 14 décembre 1998)	En vigueur
4101, 4102, 4103, 4104.11, 4104.19	Cuir et peaux bruts (de bovins, d'équidés, d'ovins ou d'agneaux)	Tous les pays	9	Assurer l'approvisionnement du marché intérieur (Résolution n° 42 du 19 décembre 2006 de la CAMEX)	En vigueur
Chapitre 93	Armes et munitions et leurs parties et accessoires ^a	Amérique centrale et du Sud et Caraïbes ^b	150	Contrôler la régularité des flux d'échanges (Résolutions n° 17 du 6 juin 2001 et 88 du 14 décembre 2010 de la CAMEX)	En vigueur

a Sauf celles destinées à des clients autorisés ou aux forces armées ou à la police; les armes à feu de la position 9302.00.00 du SH (nomenclature commune du MERCOSUR (NCM) 9303) possédant des caractéristiques intrinsèques de sécurité et d'identification; les armes et munitions de la position 9304.00.00 du SH (NCM 9306.29.00); et les munitions des positions 9306.21.00, 9306.29.00 et 9306.30.00 de la NCM.

b À l'exclusion de l'Argentine, du Chili et de l'Équateur.

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.68. La taxe à l'exportation est calculée sur la base de la valeur f.a.b. des marchandises ou sur leur prix sur le marché international au moment de l'exportation.⁹³ Le prix ne doit pas être inférieur au prix d'achat ou de revient du produit, majoré des taxes et autres contributions et

⁸⁸ Ordonnance n° 43 du 22 octobre 2012 du SECEX.

⁸⁹ Circulaire n° 9 du 11 février 2009 du SECEX.

⁹⁰ Banque centrale du Brésil, Instruction normative n° 726 du 28 février 2007 et Circulaire n° 3548 du 12 mars 2008.

⁹¹ Banque centrale du Brésil, Circulaire n° 3527 du 4 mars 2011.

⁹² Loi n° 9716 du 26 novembre 1998 et Décret n° 6759 du 5 février 2009.

⁹³ Décret-loi n° 1578 du 11 octobre 1977 et Mesure provisoire n° 2158-35 du 24 août 2001.

d'une marge bénéficiaire de 15% sur le total. Le Brésil ne maintient pas de prix minimaux à l'exportation, sauf comme base pour le calcul de la taxe à l'exportation.

3.2.3 Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation

3.69. Le Brésil maintient des prohibitions à l'exportation principalement aux fins de la protection de l'environnement et en conformité avec les accords internationaux et les résolutions de l'ONU.⁹⁴ Ces prohibitions visent notamment le cuir brut d'amphibiens et de reptiles ainsi que certains produits chimiques organiques (s'ils sont destinés à des pays non signataires du Protocole de Montréal). L'exportation de bois bruts (position 4403 du SH) est suspendue, sauf si elle est autorisée par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA).

3.70. Des prescriptions en matière d'autorisation et de licences restent en place pour un nombre relativement élevé de produits, principalement pour des raisons de sécurité, de santé ou de sûreté ou aux fins de la protection de l'environnement et de la faune indigène. Une autorisation préalable est requise pour chaque expédition destinée à l'exportation, mais les autorités font savoir que cette prescription sera assouplie du fait de changements qui interviendront prochainement dans le cadre du programme de guichet unique du Brésil (section 3.1.1), une fois que le SISCOMEX aura été restructuré pour permettre le traitement différencié des licences et des autorisations d'exportation.

3.71. Outre le DECEX, onze organismes gouvernementaux délivrent des autorisations d'exportation, et certains produits nécessitent l'autorisation de plus d'un organisme. D'après les renseignements disponibles, à la fin de 2016 les exportations relevant de quelque 1 548 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres et représentant environ 15% du tarif douanier du Brésil étaient soumises à une autorisation préalable.⁹⁵ À la fin de 2010, c'était le cas de 1 055 lignes tarifaires, représentant environ 10% du tarif douanier. Les principales catégories de produits pour lesquels une autorisation d'exportation préalable est requise sont les produits chimiques et pharmaceutiques, les produits du bois et les animaux vivants.

3.72. La Commission interministérielle pour le contrôle des exportations de produits sensibles (CIBES) reste chargée de réglementer et de contrôler l'exportation de produits et de services sensibles.⁹⁶ Les produits sensibles, dont l'exportation est assujettie à la délivrance d'une licence et d'une autorisation par la CIBES, sont notamment: les produits chimiques, biologiques et à double usage qui pourraient être utilisés à des fins belliqueuses; les marchandises utilisées dans des activités et installations nucléaires; les marchandises utilisées dans des activités et des installations liées aux missiles; et les services directement liés à la production ou à l'utilisation d'un produit sensible. Les listes de produits et de services assujettis à un contrôle sont établies, actualisées et approuvées par la CIBES.⁹⁷ L'exportation peut être soumise à l'autorisation d'un deuxième organisme si le produit concerné relève également de sa compétence.

3.73. Le DECEX est toujours chargé de délivrer les licences pour les exportations brésiliennes soumises à des contingents tarifaires sur certains marchés de destination. Les contingents pour les exportations à destination de l'UE sont attribués dans l'ordre de présentation des demandes (sucre), en fonction des résultats antérieurs (viande bovine) ou selon une combinaison des deux méthodes (produits de la volaille). Pour obtenir des licences d'exportation de viande bovine ou de viande de volaille, les producteurs doivent être agréés par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (MAPA) et reconnus comme exportateurs sûrs par les autorités compétentes de l'UE. Le DECEX administre en outre, en délivrant les licences dans l'ordre de présentation des demandes, les exportations de lait à destination de la Colombie dans le cadre d'un contingent tarifaire du MERCOSUR, qui doit venir à expiration en 2018.

⁹⁴ Ordonnances n° 23 du 14 juillet 2011 et 29 du 21 août 2013 du SECEX.

⁹⁵ Une liste indicative des produits assujettis à un contrôle et des entités chargées de délivrer les autorisations d'exportation peut être consultée à l'adresse suivante: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/exportacao/tratamento-administrativo-de-exportacao>" [3 janvier 2017].

⁹⁶ Loi n° 9112 du 10 octobre 1995.

⁹⁷ Renseignements en ligne du Ministère de la science et de la technologie. Adresse consultée: "<http://www.mct.gov.br/index.php/content/view/330710.html>" [janvier 2017].

3.2.4 Soutien et promotion des exportations

3.2.4.1 Programmes de soutien aux exportations

3.74. Le Brésil applique un certain nombre de programmes destinés à accroître les exportations et à stimuler la compétitivité des sociétés tournées vers l'exportation. En 2015, le gouvernement a lancé le Plan national pour les exportations (2015-2018), qui prévoit un ensemble d'actions suivant cinq piliers: l'accès aux marchés; la promotion commerciale; la facilitation des échanges; le financement et la garantie des exportations; et des facilités et régimes fiscaux en faveur des exportations.⁹⁸ Selon les autorités, le Plan est examiné par l'administration actuelle.

3.75. Les entreprises à vocation essentiellement exportatrice (dont les recettes des ventes brutes proviennent pour plus de 50% de l'étranger) peuvent toujours bénéficier de la suspension du PIS, de la taxe COFINS et de l'IPI sur les achats d'intrants, locaux ou importés.⁹⁹ En mars 2017, 505 entreprises étaient essentiellement tournées vers les exportations.¹⁰⁰

3.76. Un critère d'admissibilité semblable est appliqué aux fins du Régime spécial pour l'achat de biens d'équipement pour les entreprises exportatrices (RECAP), qui suspend le PIS et la COFINS sur les achats de biens d'équipement (machines, matériel et instruments) neufs (inutilisés) destinés à être incorporés dans les actifs fixes de la société bénéficiaire.¹⁰¹ Les entreprises qui, au cours de l'année civile précédant leur demande d'admissibilité au bénéfice du RECAP, ont réalisé au moins 50% de leurs recettes de ventes brutes totales à l'étranger peuvent bénéficier du régime, à condition de s'engager à respecter le minimum fixé pour les ventes à l'exportation durant les deux années suivantes. Les jeunes entreprises n'ayant pas le statut d'entreprises à vocation essentiellement exportatrice peuvent bénéficier du régime à condition d'atteindre ce statut et de le conserver pendant trois ans. Les chantiers navals brésiliens sont aussi admis à bénéficier des avantages du RECAP, quel que soit leur chiffre d'affaires à l'exportation, et ne sont pas tenus de souscrire un engagement à l'exportation.¹⁰²

3.77. En mars 2017, 359 sociétés étaient admises à bénéficier du RECAP. Ce régime faisait partie des programmes d'avantages tarifaires et fiscaux du Brésil, qui ont fait l'objet de deux procédures de règlement des différends durant la période considérée (section 4.4.3).

3.78. En 2014, le Brésil a rétabli le Régime spécial pour le remboursement des taxes aux exportateurs (Reintegra) et l'a rendu permanent.¹⁰³ Ce régime permet aux exportateurs de certains produits manufacturés brésiliens de demander jusqu'à l'équivalent de 3% de leurs recettes d'exportation brutes en remboursement d'impôts sur le revenu hors TVA (en cascade) perçus dans la chaîne de production, tels que l'ISS, l'IOF et la CIDE.¹⁰⁴ D'une manière générale, les produits manufacturés brésiliens dont l'exportation peut bénéficier du programme Reintegra sont énumérés dans le Tableau de l'impôt sur les produits industriels (*Tabela de incidência do IPI*, section 3.1.4) et leur teneur en produits importés ne doit pas dépasser 40% de leur prix à l'exportation.¹⁰⁵ Selon les autorités, les remboursements effectués au titre du programme Reintegra ont atteint 12 365 millions de reais entre janvier 2013 et juin 2016. Le nombre de bénéficiaires est passé de 286 au premier trimestre de 2012 à 1 409 au quatrième trimestre de 2015.

⁹⁸ Renseignements en ligne. Adresse consultée:

https://tax.thomsonreuters.com/blog/onesource/national-export-plan-brazil/#_ftn2 [13 avril 2017].

⁹⁹ Lois n° 10637 (30 décembre 2002), 10865 (30 avril 2004), 11196 (21 novembre 2005) et 12715 (17 septembre 2012).

¹⁰⁰ D'après les autorités, les programmes de suspension de taxes ne produisent pas de recettes fiscales sacrifiées.

¹⁰¹ Loi n° 11196 du 21 novembre 2005, modifiée par la Loi n° 12715 du 17 septembre 2012.

¹⁰² Instruction normative n° 605 du 4 janvier 2006 du SRF.

¹⁰³ Loi n° 13043 du 13 novembre 2014 et Décret n° 8415 du 27 février 2015.

¹⁰⁴ La compensation peut revêtir la forme soit d'un crédit déductible des impôts fédéraux à payer, soit d'un versement en liquide.

¹⁰⁵ Une teneur limite en produits importés de 65% s'applique aux produits suivants: produits pharmaceutiques; appareils et matériels électriques; aéronefs et leurs parties; instruments et appareils d'optique, de mesure de précision et instruments et appareils médico-chirurgicaux; et horlogerie (Décret n° 8415 du 27 février 2015).

3.79. Le système de ristourne de droits du Brésil est resté inchangé durant la période à l'examen.¹⁰⁶ Il prévoit la suspension ou l'exonération de droits d'importation ou d'impôts fédéraux indirects (IPI, PIS, COFINS, ICMS et AFRMM) sur les intrants et parties locaux ou importés, employés pour produire des marchandises exportables. La modalité de la suspension de ce système permet le report *ex ante* de droits et de taxes sur les intrants, tandis que sa modalité de l'exemption prévoit la reconstitution des stocks *ex post*, après que le produit final a été exporté. Durant la période 2013-2016, les exportations ayant fait l'objet de ristournes de droits ont, chaque année, représenté entre 21% et 25% des exportations totales, tandis que les chiffres correspondants pour les importations étaient compris entre 3% et 5% (tableau 3.9).

Tableau 3.9 Mise en œuvre du système de ristourne de droits, 2013-2016

	2013	2014	2015	2016
Exportations faisant l'objet de ristournes de droits (millions de \$EU)	51 136,6	53 310,9	47 159,4	42 209,4
Part des exportations totales (%)	21,1	23,8	24,7	22,8
Importations faisant l'objet de ristournes de droits (millions de \$EU)	6 511,2	7 815,1	7 955,0	7 176,0
Part des importations totales (%)	2,7	3,4	4,6	5,2
Empreinte fiscale des importations faisant l'objet de ristournes de droits (millions de R\$) ^a	4 669,1	4 947,7	7 378,8	..

.. Non disponible.

a Comprend les droits d'importation et l'IPI, le PIS et la COFINS dans le cadre des modalités de la suspension et de l'exemption. N'inclut pas l'AFRMM.

Source: Renseignements en ligne du MDIC. Adresses consultées: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-exterior/drawback/dados-consolidados-de-drawback>" et "http://www.mdic.gov.br/images/REPOSITARIO/secex/decec/Dados_drawback/Renncia-fiscal-drawback---tributos-federais.pdf".

3.80. Le Régime douanier d'entrepôts industriels sous contrôle informatisé (RECOF) permet la suspension (pour une année, prorogable une fois) des droits d'importation et des impôts indirects (IPI, PIS, COFINS) sur les achats d'intrants importés ou locaux utilisés pour la transformation industrielle de produits destinés à l'exportation ou au marché intérieur. Les ventes intérieures d'intrants (locaux ou importés) ou du produit final sont assujetties à tous les droits et impôts applicables. Durant la période considérée, le Brésil a assoupli plusieurs critères d'admissibilité (capital libéré, accréditation préalable pour le dispositif exprès dit de la "ligne bleue" et volume d'exportation annuel) et a éliminé les limitations par secteur et par produit visant la portée du régime.¹⁰⁷ À compter de 2016, les bénéficiaires ne sont plus tenus d'acquiescer des systèmes de contrôle spécialisés car le RFB contrôle désormais la conformité au moyen du Système public de comptabilité numérique (SPED). Dans le cadre du système amélioré RECOF-SPED, les bénéficiaires doivent: i) soumettre régulièrement leur dossier fiscal numérique (EFD); ii) exporter des produits finals d'une valeur d'au moins 80% de la valeur annuelle des importations et d'au moins 5 millions de dollars EU; et iii) procéder à la transformation industrielle d'au moins 80% des marchandises importées.¹⁰⁸ En janvier 2017, 25 sociétés étaient admises à bénéficier du RECOF.

3.81. Le Brésil continue d'appliquer le Régime spécial pour la plate-forme d'exportation de technologies de l'information (REPES), qui s'adresse aux sociétés se consacrant exclusivement au développement de logiciels et à la fourniture de services de technologies de l'information (TI). Le REPES suspend l'IPI pour les importations de produits sans équivalent national (à l'exception des produits de deuxième main) en vue de leur incorporation en tant qu'actifs fixes, ainsi que le PIS et la COFINS sur les achats de services de TI et les produits neufs. Les bénéficiaires doivent exporter des logiciels et des services de TI pour au moins 80% de leurs revenus bruts annuels.¹⁰⁹

¹⁰⁶ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁰⁷ Instructions normatives n° 1559 (14 avril 2015) et 1612 (26 janvier 2016) du RFB et Ordonnance COANA n° 47 du 30 juin 2016.

¹⁰⁸ Le seuil concernant les exportations est abaissé à 50% pour les sociétés admissibles au bénéfice du RECOF-SPED pour la première année. Le seuil concernant la transformation industrielle des importations est abaissé à 70% pour les sociétés approvisionnant le marché intérieur en parties et en pièces pour la maintenance de leurs produits manufacturés.

¹⁰⁹ Loi n° 11196 du 21 novembre 2005 et Instruction normative n° 630 du 15 mars 2006 du SRF.

3.2.4.2 Zones industrielles d'exportation (ZIE)

3.82. Le cadre juridique et institutionnel régissant les zones industrielles d'exportation (ZIE) reste inchangé depuis le dernier examen du Brésil.¹¹⁰ Le Conseil national des zones industrielles pour l'exportation (CZIE) est toujours chargé de mettre en œuvre la politique brésilienne concernant les ZIE, y compris d'autoriser leur création et l'établissement de sociétés dans ces zones.¹¹¹ Pour qu'une ZIE devienne opérationnelle, il faut l'autorisation des douanes brésiennes et l'autorisation finale du Président de la République. Les ZIE approuvées qui ne commencent pas à exercer leurs activités dans les 48 mois prévus par leur calendrier d'installation convenu peuvent perdre leur droit d'établissement.¹¹² En janvier 2017, le Brésil comptait 25 projets de ZIE approuvés; parmi ces ZIE, une ZIE était opérationnelle et 18 (situées dans 17 États brésiliens) étaient en cours d'établissement.

3.83. Les avantages fiscaux et administratifs offerts aux sociétés des ZIE autorisées, ainsi que la clause prévoyant leur garantie juridique pendant 20 ans, restent également inchangés.¹¹³ La valeur des exportations des sociétés basées dans les ZIE doit être d'au moins 80% de leurs revenus bruts découlant des ventes de produits et de services.¹¹⁴ Les produits vendus sur le marché brésilien, ainsi que les produits et services utilisés comme intrants dans la production de ces produits, sont assujettis à tous les droits et taxes perçus à l'achat sur le marché intérieur ou à l'importation. Le montant des droits et des taxes doit être acquitté avec un intérêt calculé au taux SELIC (section 1.2.2).

3.2.4.3 Promotion des exportations

3.84. L'Agence brésilienne de promotion des exportations (Apex-Brasil) reste chargée de coordonner et de mettre en œuvre les politiques de promotion des produits et services brésiliens à l'étranger, de promouvoir l'internationalisation des entreprises brésiennes et d'attirer l'IED.¹¹⁵ Bien qu'elle soutienne des entreprises de toutes tailles, l'Apex-Brasil se concentre en particulier sur les activités qui contribuent à accroître les exportations des petites et moyennes entreprises, à renforcer la compétitivité et à créer des emplois. Ses autres priorités stratégiques sont notamment les suivantes: améliorer la participation des entreprises brésiennes aux chaînes de valeur internationales, stimuler l'innovation, la conception et le transfert de technologies, et encourager l'utilisation de ressources "durables sur la plan de la sociodiversité et de la biodiversité". L'Apex-Brasil fournit des services tels que des renseignements sur les marchés, le renforcement des capacités commerciales, la promotion des échanges et de l'image et l'élaboration de stratégies d'internationalisation. Ses activités de promotion des échanges incluent la participation à des missions commerciales et à des foires commerciales internationales, ainsi que des visites d'acheteurs étrangers au Brésil.

3.85. L'Apex-Brasil est chargée d'appliquer les politiques de promotion des exportations, en étroite coordination avec le Département de la promotion du commerce et de l'investissement du Ministère des relations extérieures (MRE), et en coopération avec les autorités publiques et des associations du secteur privé représentant 89 secteurs économiques stratégiques (dont 20 secteurs de services). Le soutien à la promotion des exportations revêt généralement la forme d'accords de coopération technique et financière entre l'Apex-Brasil et les associations du secteur privé, qui prévoient notamment le cofinancement de projets jusqu'à concurrence de 70% de leur valeur totale. En décembre 2016, l'Apex-Brasil aidait 12 971 entreprises brésiennes, qui représentaient 22,9% des exportations totales. D'après les autorités, pendant la période

¹¹⁰ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹¹¹ Les autorisations sont valables pour une durée de 20 ans, renouvelable pour le même nombre d'années dans le cas des investissements nécessitant de longues périodes d'amortissement.

¹¹² Loi n° 12507 du 11 octobre 2011 et Loi n° 12767 du 27 décembre 2012.

¹¹³ Les sociétés des ZIE autorisées peuvent acheter des produits et des services locaux ou importés en bénéficiant d'une suspension des droits d'importation et de l'IPI, de la COFINS, du PIS et de l'AFRMM. Elles sont exemptées des prescriptions en matière de licences et d'autorisation (au niveau fédéral) pour les importations et les exportations, à l'exception des licences et autorisations relatives aux contrôles sanitaires, à la sécurité nationale et à la protection de l'environnement. Des avantages fiscaux supplémentaires, y compris une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés et un amortissement accéléré, sont accordés aux entreprises installées dans les zones du SUDENE et du SUDAM.

¹¹⁴ Loi n° 11732 du 30 juin 2008.

¹¹⁵ Décret n° 4584 du 5 février 2003 et Loi n° 10668 du 14 mai 2003.

2013-2016, l'Apex-Brasil a attribué 412,8 millions de dollars EU à des activités de promotion des échanges et de l'investissement.

3.86. Outre l'Apex-Brasil, plusieurs institutions publiques et privées, dont le MDIC, le MRE et *Banco do Brasil S.A.*, proposent des renseignements commerciaux et des services de soutien aux exportateurs. Ces entités maintiennent plusieurs plates-formes en ligne destinées à faciliter l'internationalisation des sociétés brésiliennes.¹¹⁶ En outre, *Banco do Brasil S.A.* et *Caixa Econômica Federal* offrent aux entreprises brésiliennes dont les recettes des ventes annuelles ne dépassent pas 10 millions de reais une ligne de crédit (*Proger Exportação Promoção Comercial*) pour des activités de promotion des exportations comme la participation à des foires commerciales au Brésil et à l'étranger, l'expédition d'échantillons, et des investissements dans la commercialisation numérique, y compris par l'intermédiaire du marché en ligne B2Brazil.¹¹⁷

3.87. Les paiements sortants destinés à la promotion de produits et services brésiliens à l'étranger peuvent faire l'objet d'une réduction de l'impôt sur le revenu applicable à 0% (au lieu du taux normal de 25%).¹¹⁸ Pour bénéficier de cette réduction, la personne morale qui effectue le paiement doit inscrire la transaction de promotion dans le Système d'enregistrement des données de promotion (SISPROM) avant de verser le montant dû. L'inscription au SISPROM est refusée si le bénéficiaire du paiement est établi dans une juridiction qui taxe les revenus à moins de 20%.¹¹⁹ Durant la période 2013-2016, il y a eu 1 102 bénéficiaires inscrits et 10 506 transactions de promotion. Les recettes sacrifiées du fait de la réduction de l'impôt sur le revenu ont été estimées à quelque 23,9 millions de reais en 2013 et projetées à 23,3 millions de reais en 2014, 31,7 millions de reais en 2015 et 38,6 millions de reais en 2016.

3.2.5 Financement, assurance et garanties à l'exportation

3.88. Le Comité de financement et de garantie des exportations (COFIG) de la CAMEX demeure chargé d'établir les modalités et conditions de l'octroi d'une aide financière fédérale aux exportations brésiliennes; de superviser les opérations du Programme de financement des exportations (PROEX) et du Fonds de garantie à l'exportation (FGE); et de guider la participation du gouvernement fédéral au Fonds de financement des exportations (FFEX).¹²⁰ La Banque nationale de développement (BNDES) continue d'exploiter plusieurs mécanismes de crédits à l'exportation financés par des fonds fédéraux dans le cadre du programme BNDES-EXIM. Le financement fédéral en faveur des exportations brésiliennes est généralement accordé indépendamment de la propriété de l'exportateur. Aucun renseignement n'était disponible en ce qui concerne le soutien infafédéral aux exportations.

3.89. Financé par des fonds provenant du budget fédéral et administré par *Banco do Brasil S.A.*, le PROEX vise à donner accès au crédit aux exportateurs brésiliens de produits et de services admissibles à des conditions semblables à celles offertes sur les marchés internationaux.¹²¹ En principe, il vise à combler des déficits de financement, le secteur privé n'étant pas toujours à même de répondre pleinement aux besoins des entreprises brésiliennes. Le programme comporte deux modalités principales: le financement direct (PROEX financement) et un système de péréquation des taux d'intérêt (PROEX péréquation).

3.90. PROEX financement accorde des crédits directs aux exportateurs de produits et services brésiliens admissibles ou à leurs acheteurs à l'étranger. Il vise principalement, mais pas exclusivement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 600 millions de reais. Le financement est accordé jusqu'à concurrence de 100% de

¹¹⁶ On trouvera des renseignements détaillés sur les entités qui aident les exportateurs et les outils mis à la disposition de ces derniers aux adresses suivantes: <http://www.investexportbrasil.gov.br/> et <http://www.aprendendoaexportar.gov.br/sitio/paginas/index.html> [9 janvier 2017].

¹¹⁷ Renseignements en ligne de *Banco do Brasil*. Adresse consultée: <http://www.bb.com.br/pbb/pagina-inicial/empresas/produtos-e-servicos/comercio-exterior/marketing-digital/#/> [9 janvier 2017].

¹¹⁸ Décret n° 6761 du 5 février 2009.

¹¹⁹ Ordonnance n° 221 du 8 juillet 2013 du MDIC.

¹²⁰ Renseignements en ligne. Adresse consultée: "<http://www.sain.fazenda.gov.br/assuntos/credito-e-garantia-as-exportacoes/comite-de-financiamento-e-garantia-das-exportacoes>" [9 janvier 2017].

¹²¹ Pour les exportations destinées aux partenaires du Brésil dans le cadre du MERCOSUR, le soutien au titre du PROEX est limité aux biens d'équipement. Les conditions d'admissibilité au bénéfice du PROEX pour les produits et services exportés sont énoncées dans la Résolution n° 126 du 26 décembre 2013 de la CAMEX.

la valeur des exportations pour les crédits de deux mois à deux ans, et jusqu'à concurrence de 85% pour les crédits de durée plus longue (jusqu'à dix ans). Il n'y a pas de valeur minimale pour les opérations d'exportation individuelles devant être financées.¹²² Depuis 2014, il est possible d'utiliser jusqu'à 25% du budget annuel de PROEX financement pour des prêts à des conditions libérales en faveur des exportations brésiliennes dans le cadre de projets de coopération technique du Brésil, dont le programme "More Food".¹²³ Les prêts à des conditions libérales sont approuvés individuellement par le COFIG, conformément aux lignes directrices générales établies par la CAMEX. Le niveau de libéralité est calculé selon la méthode de calcul de l'élément de libéralité du FMI et de la Banque mondiale et peut atteindre 35%.

3.91. PROEX péréquation vise à assurer l'égalité des chances au niveau international en compensant partiellement le coût d'un crédit obtenu auprès de tout établissement financier (au Brésil ou à l'étranger) pour financer des exportations brésiliennes. Les crédits admissibles sont ceux obtenus par l'exportateur, ainsi que ceux obtenus par le client étranger pour payer les exportations brésiliennes. Les conditions du crédit (taux d'intérêt, pourcentage de financement et garanties) sont négociées entre l'établissement financier et l'exportateur.¹²⁴ La péréquation peut être accordée pour des crédits finançant jusqu'à 100% de la valeur des exportations et pour des durées allant de 60 jours à 15 ans.¹²⁵

3.92. Pendant la période 2013-2016, PROEX financement a principalement soutenu des exportations à destination de Cuba, de la Chine, de l'UE et du Mozambique, tandis que les exportations soutenues par PROEX péréquation étaient principalement destinées aux Émirats arabes unis, à l'Angola et au Pérou. Les décaissements au titre des deux modalités ont atteint un pic en 2014 et ont quelque peu diminué par la suite (tableau 3.10).

Tableau 3.10 Mise en œuvre du PROEX, 2013-2016

Année	Budget (R\$)	Financement total accordé (\$EU)	Nombre de bénéficiaires	Volume de l'activité d'exportation (\$EU)	Principaux secteurs bénéficiaires
PROEX financement					
2013	1 500 000 000	447 270 273	204	514 248 666	Agro-industrie (58%); machines et équipements (12%); textiles, cuirs et chaussures (22%)
2014	2 900 000 000	456 185 906	183	514 350 020	Agro-industrie (56%); machines et équipements (15%); textiles, cuirs et chaussures (14%)
2015	2 000 000 000	329 675 220	147	360 813 640	Produits alimentaires (30%); industries extractives (18%); machines (16%); textiles et chaussures (17%); véhicules (16%)
2016	2 200 000 000	397 926 694	183	426 753 789	Machines (27%); textiles et chaussures (19%); produits alimentaires (18%); industries extractives (14%); véhicules (11%); autres (11%)
PROEX péréquation					
2013	1 600 000 000	298 683 326	40	5 772 132 070	Machines et équipements (69%); services (30%); aéronefs (1%)
2014	1 167 229 600	313 113 352	31	6 312 876 422	Machines et équipements (58%); services (30%); aéronefs (13%)

¹²² Les opérations de crédit en faveur du secteur de l'aéronautique et celles dont le montant dépasse 20 millions de dollars EU doivent être approuvées par le COFIG.

¹²³ Résolution n° 4335 du 26 mai 2014 du Conseil monétaire national (*Conselho Monetário Nacional* - CMN).

¹²⁴ Le montant de la péréquation est payé en bons du Trésor (NTN-I) à l'établissement financier qui accorde le crédit à l'exportation.

¹²⁵ Les opérations de péréquation en faveur du secteur de l'aéronautique et de travaux d'infrastructure doivent être approuvées par le COFIG.

Année	Budget (R\$)	Financement total accordé (\$EU)	Nombre de bénéficiaires	Volume de l'activité d'exportation (\$EU)	Principaux secteurs bénéficiaires
2015	1 500 000 000	211 149 851	24	5 135 160 225	Machines et équipements (45%); aéronefs (29%); services (17%); véhicules (19%)
2016	2 000 000 000	176 692 533	22	5 796 055 214	Machines et équipements (44%); aéronefs (28%); services (14%); véhicules (14%)

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.93. En principe, *Banco do Brasil S.A.* est aussi l'administrateur du FFEX, créé en 2011 en vue de soutenir les exportations d'entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 90 millions de reais.¹²⁶ Selon les autorités, le gouvernement fédéral n'a pas versé la contribution initiale prévue (1 milliard de reais) au FFEX et le Fonds n'est pas devenu opérationnel.

3.94. Dans le cadre de son programme BNDES-EXIM, la BNDES accorde des crédits destinés à soutenir les exportateurs brésiliens. Des financements sont accordés pour la production de biens et de services exportables (avant expédition) et leur commercialisation à l'étranger (après expédition).¹²⁷ Les MPME ont droit à des conditions de financement spéciales dans le cadre de certains sous-programmes BNDES-EXIM (tableau A3. 1). Les opérations de crédit sont effectuées par l'intermédiaire d'institutions financières autorisées, qui incluent la plupart des banques exerçant au Brésil ainsi que plusieurs banques locales d'Amérique latine et d'Afrique.¹²⁸ Les opérations de la BNDES, y compris celles du programme BNDES-EXIM, sont principalement financées à l'aide de fonds publics (section 3.3.1.3).

3.95. Bien que l'accès au financement des exportations soit, en règle générale, déterminé par une liste des produits et services admissibles¹²⁹, certains sous-programmes BNDES-EXIM peuvent cibler certains produits ou secteurs en particulier. En outre, pour la plupart des sous-programmes, il est possible d'être automatiquement admis au bénéfice d'un financement à condition de respecter un certain indice de nationalisation (de 50% à 60% habituellement, calculé en termes de valeur ou de poids), des seuils de processus de production de base (PPB – section 3.3.1.1) ou d'autres critères établis par la BNDES (tableau A3. 1).¹³⁰ Selon les autorités brésiliennes, les produits et services qui ne remplissent pas ces conditions peuvent aussi bénéficier des sous-programmes après avoir fait l'objet d'une évaluation favorable (admission non automatique).

3.96. Durant la période considérée, la plupart des sous-programmes BNDES-EXIM ont été fréquemment actualisés, généralement dans le but d'améliorer les conditions de financement offertes aux MPME. Un nouveau sous-programme EXIM (EXIM – programme avant expédition "Innovateur") a été créé, et deux autres (EXIM – programme en faveur des exportations du secteur aéronautique et EXIM – programme avant expédition "automobiles") sont venus à expiration; le soutien aux exportations de l'industrie aéronautique brésilienne a été réorienté de façon à être accordé après expédition. Deux modalités de financement ne relevant pas de l'EXIM (PSI – avant expédition pour l'exportation; et Relance des exportations – avant expédition pour l'exportation) sont également venus à expiration.

¹²⁶ Loi n° 12545 du 14 décembre 2011.

¹²⁷ Le financement après expédition peut revêtir la forme, entre autres choses, d'un crédit à l'exportateur, d'un crédit à l'acheteur et de lignes de crédit pour une institution financière autorisée à l'étranger.

¹²⁸ Le coût financier total pour l'emprunteur est égal au taux d'intérêt applicable, auquel s'ajoutent les marges de la BNDES et de l'institution financière qui administre le crédit.

¹²⁹ Circulaire n° 006/2016 du 14 avril 2016 de la BNDES. Une version anglaise peut être consultée à l'adresse suivante: "http://www.bndes.gov.br/SiteBNDES/export/sites/default/bndes_en/Galerias/Download/financeable_products.pdf" [13 janvier 2017].

¹³⁰ Les conditions d'admissibilité au bénéfice des programmes BNDES-EXIM peuvent être consultées à l'adresse suivante: "http://www.bndes.gov.br/SiteBNDES/bndes/bndes_pt/Institucional/Apoio_Financeiro/Produtos/BNDES_Exim/normas_exim.html" [23 mars 2017].

3.97. Le financement des exportations accordé par la BNDES a fortement diminué entre 2013 et 2015, avant de se redresser quelque peu en 2016 (tableau 3.11). De même, le nombre total des bénéficiaires du programme BNDES-EXIM est tombé de 252 en 2013 à 83 en 2015, mais a augmenté pour atteindre 133 en 2016. Durant la période 2013-2016, les principaux secteurs bénéficiaires étaient le matériel de transport, les machines et équipements et les services de construction. Les principaux marchés d'exportation des projets bénéficiant d'un financement après expédition étaient les États-Unis, la République bolivarienne du Venezuela, l'Angola et Cuba.

Tableau 3.11 Total des décaissements de la BNDES pour les exportations de marchandises et de services, 2013-2016

(Millions de \$EU)

Année	Total des décaissements	Pour les exportations de marchandises	% du total des exportations de marchandises	Pour les exportations de services	% du total des exportations de services
2013	7 136,51	5 797,05	2,4	1 339,46	3,6
2014	4 376,92	3 394,39	1,5	982,53	2,5
2015	2 093,75	1 565,49	0,7	528,26	1,6
2016	4 393,93	4 350,62	2,3	43,31	0,1

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements communiqués par la BNDES.

3.98. *Banco do Brasil S.A.* et *Caixa Econômica Federal* administrent le programme PROGER Exportation, un mécanisme de financement des exportations dont les ressources proviennent d'un fonds de soutien aux travailleurs (*Fundo de Amparo ao Trabalhador*, FAT).¹³¹ Les exportations de produits et services qui peuvent en bénéficier sont celles qui sont admises à bénéficier d'un soutien de la BNDES¹³²; un soutien est également accordé pour des activités de commercialisation des produits exportés (section 3.2.4). Les bénéficiaires sont des entreprises exportatrices dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 10 millions de reais, constituées en société en vertu du droit brésilien et dont le siège se trouve au Brésil. Le programme ne s'applique pas aux sociétés commerciales (nationales). Le financement peut être accordé jusqu'à concurrence de 100% de la valeur du projet, mais ne peut excéder 600 000 reais par exportateur, et pour une durée maximale de 12 mois.¹³³ Aucun renseignement n'était disponible pour la période à l'examen en ce qui concerne les bénéficiaires ayant participé, les taux d'intérêt et les décaissements effectués dans le cadre du mécanisme PROGER Exportation.

3.99. Le fonds FAT Export finançait la production avant expédition (fonds de roulement et intrants nécessaires) de marchandises exportables jusqu'à l'interruption de ses opérations en septembre 2014. Le financement pouvait être accordé jusqu'à concurrence de 100% de la valeur d'un projet, avec un plafond défini au cas par cas par la BNDES et des échéances pouvant aller jusqu'à 30 mois. Toutes les entreprises à vocation exportatrice, quelle que soit leur taille, pouvaient bénéficier d'un financement, à condition qu'elles soient constituées en société au Brésil et que leur siège s'y trouve. Les conditions d'admissibilité par produit étaient identiques à celles du programme avant expédition de la BNDES. Selon les autorités, la dotation totale du Fonds (2,6 milliards de reais) n'avait pas été relevée depuis 2005. Aucun renseignement n'était disponible pour la période à l'examen en ce qui concerne les bénéficiaires ayant participé, les taux d'intérêt et les décaissements effectués.

3.100. Depuis 2014, l'Agence brésilienne pour les garanties (ABGF), une entreprise publique relevant du Ministère de la planification, du développement et de la gestion, contribue à l'administration du programme fédéral d'assurance-crédit à l'exportation (SCE) garanti par le FGE.¹³⁴ L'ABGF est chargée de structurer, de gérer et de contrôler les opérations du programme SCE.¹³⁵ L'octroi d'une couverture au titre de ce programme est approuvé par le

¹³¹ Le programme PROGER a pour fondement juridique les Résolutions du Conseil délibératif du FAT (*Conselho Deliberativo do Fundo de Amparo ao Trabalhador* – CODEFAT) n° 348 du 5 août 2003, 347 du 5 août 2003 et 330 du 10 juillet 2003.

¹³² Circulaire n° 006/2016 du 14 avril 2016 de la BNDES.

¹³³ En juillet 2013, les seuils de chiffre d'affaires annuel brut et de financement individuel étaient de 5 millions de reais et 250 000 reais, respectivement.

¹³⁴ Loi n° 12712 du 13 août 2012 et Décret n° 7976 du 1^{er} avril 2013.

¹³⁵ Jusqu'en septembre 2014, l'Assurance brésilienne de crédit à l'exportation (SBCE) était engagée par le Ministère des finances pour remplir ces fonctions. Après cette date, la SBCE a accordé des assurances-crédit à l'exportation en tant qu'entreprise privée.

Secrétariat aux affaires internationales (SAIN) du Ministère des finances.¹³⁶ Le FGE est financé par des ressources du budget fédéral et par les recettes et gains financiers des activités et opérations financières propres du Fonds. Selon les autorités, il n'y a pas d'autres programmes d'assurance ou de garantie des exportations financés par des ressources fédérales au Brésil.

3.101. Le programme SCE couvre des opérations de crédit à l'exportation contre divers risques qui peuvent peser sur la production ou l'exploitation commerciale à l'étranger de produits et services brésiliens. La couverture SCE garantie par le gouvernement fédéral peut aller jusqu'à 95% pour les risques commerciaux et jusqu'à 100% pour les risques politiques et extraordinaires, ainsi que pour les risques commerciaux dans les opérations bénéficiant d'une garantie bancaire et les opérations de l'industrie aéronautique. Un seuil de couverture de 100% s'applique aussi aux risques commerciaux des opérations d'exportation des MPME¹³⁷, ainsi qu'aux risques liés à des obligations contractuelles pour le secteur de la défense et pour les produits agricoles bénéficiant de contingents tarifaires préférentiels sur les marchés étrangers. Une couverture contre les risques commerciaux est généralement accordée pour les opérations de crédit à l'exportation dont la durée est supérieure à deux ans, bien que les MPME puissent obtenir une couverture pour des durées plus courtes. Le programme peut être utilisé par les exportateurs, les établissements financiers et les organismes de crédit à l'exportation qui financent, refinancent ou garantissent des exportations brésiliennes.

3.102. Les primes sont calculées au cas par cas, compte tenu du principal financé dans le cadre de l'opération, du pays de destination, de la nature du risque (commercial, politique ou extraordinaire), de la durée de l'opération et de la situation financière du débiteur. Il n'y a aucune prescription relative à la teneur minimale en éléments locaux ni aucune restriction quant à l'admissibilité en fonction du type de produits et de services exportés; l'admissibilité en fonction du pays de destination peut être affectée par des limites concernant l'exposition à des risques internes.

3.103. Après s'être contracté en 2014-2015, le montant total des primes souscrites a fortement augmenté en 2016 (tableau 3.12). L'exposition totale du FGE aux risques a diminué durant la même période et a surtout concerné des opérations d'exportation à destination de la République bolivarienne du Venezuela, de l'Argentine, des États-Unis, de l'Angola, de la République dominicaine, de Cuba et du Ghana. Les principaux bénéficiaires du programme SCE appartenaient aux secteurs du transport aérien et routier, de la défense et de l'énergie.

Tableau 3.12 Activité du programme SCE/FGE, 2013-2016

Année	Polices émises	Exportateurs	Total des primes (R\$)	Exposition du FGE aux risques, fin de l'année (\$EU)
2013	33	34	391 394 055,01	29 754 101 433,20
2014	18	23	326 718 247,12	31 061 065 488,11
2015	20	33	244 384 766,64	28 441 795 855,82
2016	11	59	451 031 657,27	24 986 660 369,81

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.3 Mesures visant la production et le commerce

3.3.1 Mesures d'incitation

3.3.1.1 Aperçu général

3.104. Au Brésil, il est possible de bénéficier de mesures incitatives et d'aides gouvernementales sous diverses formes, les programmes étant administrés aux niveaux aussi bien fédéral que infrafédéral. Les programmes d'incitation peuvent être régionaux, sectoriels ou à visée spécifique (promotion de la recherche, par exemple). La plupart des initiatives cherchent à promouvoir l'activité entrepreneuriale, la modernisation technologique et des infrastructures, l'innovation, les

¹³⁶ Ordonnance n° 490 du 17 septembre 2013 du Ministère des finances.

¹³⁷ Aux fins du programme SCE, les MPME sont définies comme étant les entreprises dont le chiffre d'affaires n'a pas dépassé 90 millions de reais et les exportations n'ont pas dépassé 3 millions de dollars EU au cours de l'année civile précédente.

exportations (section 3.2.4), l'efficacité énergétique et le développement régional. Il existe des programmes fédéraux spécifiques pour les secteurs de l'automobile, des technologies de l'information, de l'aéronautique et du pétrole (section 4). Les mesures de soutien comprennent: les prêts ciblés à long terme¹³⁸, les incitations fiscales, les contributions financières non remboursables, le financement par prises de participation, l'amortissement accéléré, les garanties, les subventions, les services de conseil et l'assurance-crédit.

3.105. L'Agence brésilienne pour le développement industriel tient une base de données en ligne contenant des renseignements non exhaustifs sur les initiatives de soutien fédérales et infafédérales.¹³⁹ Une compilation des incitations à l'investissement productif accordées par le gouvernement fédéral est mise à disposition sur le Réseau national d'information sur l'investissement (RENAI).¹⁴⁰ Le RFB publie également un panorama annuel des avantages fiscaux nouvellement établis.¹⁴¹ Le tableau A3. 2 présente un aperçu général des dispositifs d'incitation fédéraux.

3.106. Plusieurs programmes fédéraux visent à promouvoir l'investissement dans les régions les moins développées du Brésil. Jusqu'en décembre 2015, les entreprises de l'industrie automobile implantées dans les régions du nord, du nord-est et du centre-ouest pouvaient bénéficier d'incitations fiscales fédérales prenant la forme d'un multiplicateur de crédits d'impôt au titre de l'IPI. Le multiplicateur de crédits d'impôt au titre de l'IPI était de 1,8 en 2013, 1,7 en 2014 et 1,5 en 2015.¹⁴² L'avantage était subordonné à l'investissement d'au moins 10% de la valeur de l'impôt dans la recherche-développement et l'innovation technologique dans ces régions, y compris dans l'ingénierie automobile.

3.107. La plupart des gouvernements des États et des municipalités accordent des incitations aux entreprises, indépendamment des programmes fédéraux en place. Au moment de l'examen précédent, une cinquantaine de programmes d'incitations au niveau des États étaient contestés devant la Cour suprême fédérale, principalement à cause de problèmes de traitement de la taxe sur la circulation des marchandises et des services (ICMS).¹⁴³ On ne dispose pas de statistiques plus récentes sur les contestations juridiques concernant ces mesures.

3.108. D'après le Trésor national, les dépenses du gouvernement fédéral au titre des programmes d'incitations et d'appui (à l'exclusion des recettes sacrifiées) ont totalisé 163,2 millions de reais (0,003% du PIB) en 2016, contre 51,6 millions de reais (0,001% du PIB) en 2013.¹⁴⁴ Les autorités affirment que toutes les initiatives sont évaluées régulièrement pour assurer qu'elles remédient bien à des dysfonctionnements du marché, qui peuvent constituer des obstacles importants à la réalisation des objectifs de développement du Brésil. Néanmoins, une étude récente sur le coût budgétaire de la politique industrielle du Brésil suggère que l'industrie brésilienne développe une dépendance croissante à l'égard des incitations au lieu d'améliorer sa compétitivité internationale. L'étude indique également que certains allègements fiscaux ont été mis en place pour remédier aux lacunes du régime fiscal complexe brésilien comme l'effet de "domino" des taxes prélevées sur une base cumulative (taxes autres que sur la valeur ajoutée).¹⁴⁵

3.109. Les avantages accordés dans le cadre de certains programmes fédéraux de promotion de la production de biens relatifs aux technologies de l'information, aux télécommunications et à

¹³⁸ Selon les autorités, les initiatives de crédit visent pour la plupart à combler des déficits de financement; en effet, le secteur privé n'est pas toujours à même de répondre pleinement aux besoins des entreprises brésiennes car il n'y a pas de fournisseurs privés de financement à long terme au Brésil.

¹³⁹ Agence brésilienne pour le développement industriel, *Guide to Industrial Development Support Instruments*. Adresse consultée: <http://guia.abdi.com.br/default.aspx>.

¹⁴⁰ Renseignements en ligne du RENAI. Adresse consultée: <http://investimentos.mdic.gov.br/conteudo/index/item/31> [12 janvier 2017].

¹⁴¹ Renseignements en ligne du RFB. Adresse consultée: "<http://idg.receita.fazenda.gov.br/dados/receitadata/renuncia-fiscal/desoneracoes-instituidas/desoneracoes-ins-tituidas-capa>" [12 janvier 2017].

¹⁴² Loi n° 9440 du 14 mars 1997, modifiée par la Loi n° 12218 du 30 mars 2010.

¹⁴³ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁴⁴ Renseignements en ligne du Trésor national. Adresse consultée: <https://www.tesouro.fazenda.gov.br/resultado-do-tesouro-nacional> [17 janvier 2017].

¹⁴⁵ Marcelo Curado et Thiago Curado, *Uma estimativa dos custos fiscais da política industrial recente (2004-2016)*, IPEA, document de travail n° 2248, novembre 2016.

l'automatisation¹⁴⁶ sont liés aux critères dits des processus de production de base (critères PPB), qui sont appliqués dans le cas de produits spécifiques et précisent pour chaque produit quelles étapes du processus de fabrication doivent être implantées au Brésil pour que l'industrialisation du produit soit reconnue.¹⁴⁷ Les sociétés souhaitant bénéficier de ces incitations doivent présenter une proposition de projet démontrant, entre autres choses, que leur production respectera les critères PPB établis pour le(s) produit(s) concerné(s).¹⁴⁸ Depuis 2013, les requérants peuvent obtenir une autorisation provisoire qui leur permet de bénéficier des avantages en attendant l'achèvement de la procédure ordinaire d'approbation.¹⁴⁹ En outre, la conformité aux critères PPB est exigée pour pouvoir bénéficier des incitations offertes dans la zone franche de Manaus (ZFM) et dans le cas de certains contrats d'achat publics dans le secteur de la technologie et des communications (section 3.4.6).

3.110. Les critères PPB sont établis (et modifiés) par décrets interministériels signés par le MDIC et par le Ministre de la science, de la technologie et de l'innovation (MCTI). Les propositions à cet effet sont élaborées, à la demande d'entreprises intéressées, par un groupe technique (GT-PPB) comprenant des représentants des deux ministères et de la Surintendance de la zone franche de Manaus (SUFRAMA). Les facteurs pris en considération dans la définition des critères PPB comprennent: les investissements qu'effectueront les fabricants potentiels; les innovations technologiques et les compétences techniques locales qui seront employées; la création d'emplois; l'investissement dans la recherche-développement; et les externalités négatives éventuelles des mesures incitatives au Brésil (par exemple la relocalisation de la production ou la modification des décisions d'investissement des concurrents).¹⁵⁰ Le délai d'évaluation des demandes est de 120 jours.

3.111. Environ 135 ordonnances interministérielles fixant de nouveaux PPB ont été adoptées entre janvier 2013 et janvier 2017.¹⁵¹ En janvier 2017, 459 sociétés établies dans la ZFM et 600 sociétés autorisées au titre du programme de renforcement des capacités et d'amélioration de la compétitivité dans le secteur informatique bénéficiaient de mesures incitatives subordonnées aux critères PPB.

3.112. Pendant la période considérée, le Brésil a été impliqué en tant que défendeur dans deux procédures de règlement des différends ouvertes séparément par le Japon et l'UE et visant certains de ses régimes d'incitations fiscales (section 2.5.1).

3.113. La dernière notification du Brésil au Comité des subventions et mesures compensatoires de l'OMC date de 2014 et couvre les exercices 2011 et 2012. Les onze programmes fédéraux de subventions notifiés sont les mêmes que lors du dernier examen du Brésil même si pour deux d'entre eux, aucun décaissement n'a été effectué (tableau 3.13).¹⁵² Après cette notification, le Brésil a répondu aux demandes de précisions des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Canada et de l'Australie.¹⁵³

¹⁴⁶ Sur la période 2013-2016, les programmes liés aux PPB étaient notamment les suivants: renforcement des capacités et amélioration de la compétitivité dans le secteur informatique (*Lei da informática*), Loi n° 8248 du 23 octobre 1991; ordinateurs à usage éducatif (REICOMP) et Programme national pour la large bande (REPUBL-Redes), Loi n° 12715 du 17 septembre 2012); et inclusion numérique, Loi n° 11196 du 21 novembre 2005. Le programme REICOMP a expiré en 2015.

¹⁴⁷ Les critères PPB sont fixés de façon à maximiser l'utilisation des capacités de production installées au Brésil; ils ne comportent pas de seuils pour la valeur ajoutée ou l'utilisation d'intrants et de travailleurs nationaux.

¹⁴⁸ Un système électronique pour la présentation et le traitement des projets a été mis en place en 2014 (Ordonnance n° 202 du 13 février 2014 du MCTI/MDIC).

¹⁴⁹ Décret n° 8072 du 14 août 2013.

¹⁵⁰ Ordonnance interministérielle n° 170 du 4 août 2010.

¹⁵¹ Renseignements en ligne du MCTI. Adresse consultée:

<http://www.mct.gov.br/index.php/content/view/723.html?execview> [13 janvier 2017].

¹⁵² Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁵³ Documents de l'OMC G/SCM/Q2/BRA/43 à G/SCM/Q2/BRA/46 datés du 24 octobre 2014 et G/SCM/Q2/BRA/48 du 11 avril 2016.

Tableau 3.13 Programmes de subventions notifiés à l'OMC, 2011 et 2012

Type	Programmes	Formes des mesures de soutien	Montant (millions de R\$)	
			2011	2012
En faveur de l'industrie	Programme de soutien au développement de la chaîne de production pharmaceutique (PROFARMA-Innovation); Programme de renforcement des capacités et d'amélioration de la compétitivité dans le domaine des technologies de l'information (<i>Lei da informática</i>); Programme de développement technologique et industriel et Programme de développement de l'agriculture et de l'élevage (PDTI/PDTA) ^a ; Politique de développement productif (PDP)	Financement à long terme; participation au capital social; crédit d'impôt; amortissement accéléré	4 006,7	4 680,2
Régional	Office de développement de l'Amazonie et Office de développement du nord-est (SUDAM/SUDENE); Fonds d'investissement de l'Amazonie (FINAM), Fonds d'investissement du Nord-Est (FINOR), et Fonds pour le redressement économique de l'État d'Espírito Santo (FUNRES); Fonds constitutionnel pour le financement des régions du Nord-Est, du Nord et du Centre-Ouest (FNE/FNO/FCO); Fonds pour le développement de l'Amazonie (FDA); et Fonds pour le développement du Nord-Est (FDNE); Programme de développement régional et de promotion de la recherche-développement et de l'innovation technologique	Exonérations et réductions fiscales; investissements de capital-risque; prêts	27 739,6	31 482,5
En faveur de la pêche	Programme de subventionnement économique du diesel utilisé par les navires de pêche; Programme national de financement de l'élargissement et de la modernisation de la flotte de pêche nationale (PROFROTA) ^a	Soutien des prix du carburant (alignement); prime pour remboursement à l'échéance des prêts (réduction des intérêts)	17,2	2,8

a Aucun décaissement n'a eu lieu en 2011 et 2012.

Source: Document de l'OMC G/SCM/N/253/BRA du 5 mai 2014.

3.3.1.2 Zones franches

3.114. La législation brésilienne prévoit la création de zones franches pour les importations et les exportations dans le but de promouvoir le développement et l'intégration régionale des zones frontalières de la région du nord.¹⁵⁴ Le nombre et l'état de fonctionnement des zones franches existantes n'ont pas changé depuis le dernier examen du Brésil.¹⁵⁵ Sur les huit zones franches créées, la ZFM reste la seule zone à accueillir des opérations de production; les résidents de trois autres zones réalisent des opérations commerciales.¹⁵⁶ La SUFRAMA, organisme indépendant lié au MDIC, est toujours responsable de l'ensemble des zones franches au Brésil. Toutes les importations dans les zones franches doivent être autorisées à la fois par le SECEX et la SUFRAMA.

3.115. En mars 2017, 459 sociétés étaient implantées dans la ZFM et les autres zones franches accueilleraient au total 82 sociétés résidentes. Pour être autorisées à s'établir dans la ZFM, les entreprises doivent respecter les critères PPB (section 3.3.3.1) et plusieurs prescriptions environnementales et sociales sont aussi appliquées. Les sociétés établies dans la ZFM bénéficient

¹⁵⁴ Décret-loi n° 288 du 28 février 1967, Décret-loi n° 356 du 15 août 1968, Décret-loi n° 1435 du 16 décembre 1975 et Loi n° 8387 du 30 décembre 1991, modifiée.

¹⁵⁵ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁵⁶ On compte également huit points régionaux (*coordenação regional*, CORE), dont sept accordent des avantages uniquement pour la transformation du poisson, des ressources naturelles ou des matières premières sylvicoles et agricoles. Renseignements en ligne de la SUFRAMA. Adresse consultée: <http://site.suframa.gov.br/assuntos/modelo-zona-franca-de-manaus/area-de-beneficios> [13 janvier 2017].

d'avantages fiscaux accordés par le gouvernement fédéral et les gouvernements des États.¹⁵⁷ Les incitations au titre du programme de la ZFM resteront en vigueur jusqu'en 2073.¹⁵⁸

3.116. Au niveau fédéral, les incitations fiscales comprennent les mesures suivantes: i) exonération des droits d'importation sur les marchandises destinées à être employées ou consommées dans la ZFM, notamment les biens d'équipement et les matières premières et les produits figurant sur la liste de l'Ordonnance interministérielle n° 300 du 20 décembre 1996¹⁵⁹ destinés à la consommation dans l'ouest de l'Amazonie; ii) réduction jusqu'à 88% des droits d'importation sur les matières premières, les intrants intermédiaires et les matières secondaires et les matériaux d'emballage employés pour la production de biens industriels dans la ZFM destinés à la vente dans le reste du Brésil; iii) réduction des droits d'importation sur les matières employées pour la fabrication de produits informatiques et de véhicules automobiles, le pourcentage de réduction dépendant de la part des intrants et du travail d'origine nationale dans la valeur totale de la production (le coefficient de réduction est majoré de 5% dans le cas des véhicules automobiles); iv) exonération de l'IPI sur les marchandises produites dans la ZFM, sur les produits importés employés ou consommés dans la ZFM et sur les produits figurant dans la liste de l'Ordonnance ministérielle n° 300/96 et destinés à la consommation dans la région de l'ouest de l'Amazonie; v) exonération de l'IPI sur les marchandises nationales introduites dans la ZFM ou d'autres zones de l'ouest de l'Amazonie et sur les marchandises produites à partir de matières premières agricoles d'origine régionale dans tout l'ouest de l'Amazonie; vi) crédits d'impôt au titre de l'IPI lorsqu'il y a lieu; vii) exonération des taxes à l'exportation pour les marchandises produites dans la ZFM lorsqu'il y a lieu; viii) exonération des contributions au Programme d'intégration sociale (PIS) et au financement de la sécurité sociale (COFINS) pour les opérations réalisées dans la ZFM; et ix) abattement de 75% de l'impôt sur les revenus jusqu'en 2013.

3.117. En outre, l'État d'Amazonas accorde les incitations fiscales suivantes: i) exonération de l'ICMS sur les achats de machines et d'équipements destinés à être utilisés dans des activités de production dans la ZFM; ii) crédit d'impôt au titre de l'ICMS sur les achats de produits industriels et de produits agro-industriels allant de 60% à 100% selon le produit; et iii) réduction de la base d'imposition utilisée dans le calcul de l'ICMS de 55% (pour les produits devant entrer dans la fabrication de circuits intégrés) ou de 64,5% (pour les produits destinés à la fabrication de biens d'équipement).¹⁶⁰ Il est aussi possible de différer le paiement de l'ICMS sur les matières premières importées et de la payer au taux réduit de 4%.¹⁶¹

3.118. Les bénéficiaires de la ZFM peuvent également se prévaloir des avantages du Programme spécial d'exportation pour l'ouest de l'Amazonie (PEXPAM) qui permet d'importer des matières premières, des intrants et des composants industriels destinés exclusivement à l'exportation et les exonère des droits d'importation, de l'IPI et de l'ICMS et de toutes autres impositions ou cotisations financières en faveur de n'importe quel organisme public. Les entreprises ne sont pas tenues de satisfaire aux critères PPB pour bénéficier du PEXPAM.

3.119. Les expéditions peuvent circuler sans restriction entre la ZFM et le reste du pays: les importateurs sont autorisés à fournir au reste du pays des marchandises étrangères prélevées sur leurs stocks dans la ZFM sans restrictions quantitatives. Les marchandises provenant de la ZFM qui sont importées au Brésil sont assujetties à tous les droits d'importation et à toutes les taxes à l'importation normalement perçus, à l'exception des droits d'importation sur les intrants qui sont réduits dans une proportion pouvant aller jusqu'à 88%.¹⁶² Ces réductions ne s'appliquent pas aux produits informatiques et aux véhicules, pour lesquels l'intégralité du droit de douane est perçue. Les produits fabriqués dans la ZFM uniquement à partir d'intrants importés, les produits vendus à d'autres zones franches et les machines et équipements obsolètes ne sont pas assujettis aux droits de douane.

¹⁵⁷ D'après les autorités, les incitations des municipalités, fondées sur la Loi municipale n° 427/1998, ont expiré en 2008.

¹⁵⁸ Amendement constitutionnel n° 83 du 5 août 2014.

¹⁵⁹ Renseignements en ligne de la SUFRAMA. Adresse consultée: <http://www.suframa.gov.br/download/legislacao/ppb/1996/pi-300-96.pdf>.

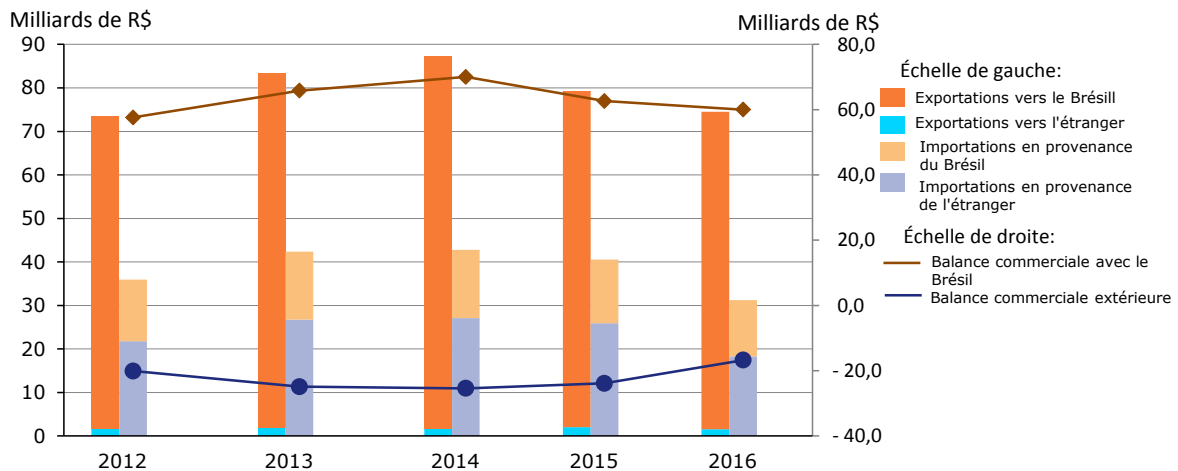
¹⁶⁰ Loi n° 2826 (29 septembre 2003) telle que modifiée par les Lois n° 2879 (31 mars 2004), 2927 (17 novembre 2004) et 3022 (28 décembre 2005).

¹⁶¹ Renseignements en ligne de la SUFRAMA. Adresse consultée: http://www.suframa.gov.br/zfm_incentivos_estado.cfm [13 janvier 2017].

¹⁶² La méthode d'évaluation des droits est définie dans le Décret n° 4543 du 26 décembre 2002.

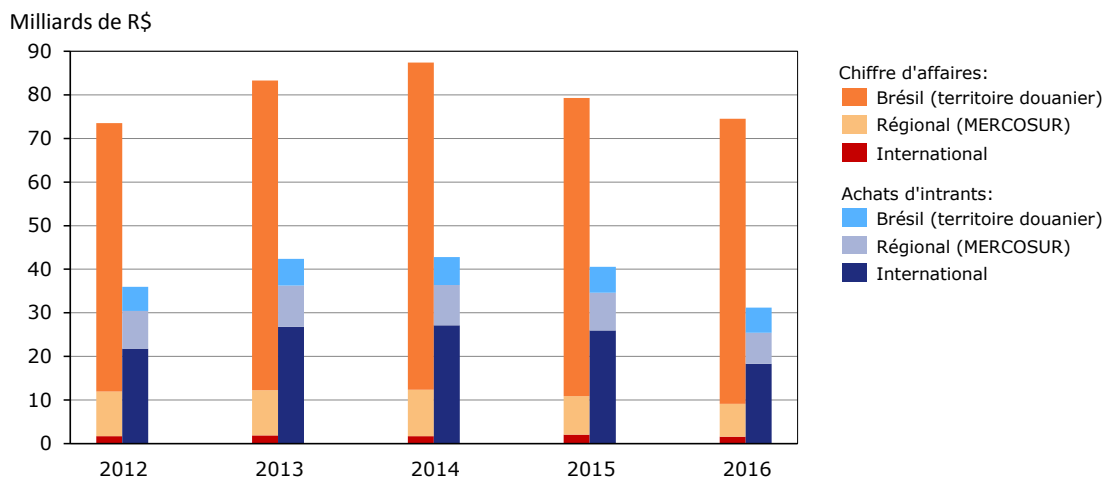
3.120. La ZFM est principalement un pôle industriel consacré à la production de produits électroniques, véhicules, produits chimiques, matières thermoplastiques, machines mécaniques, produits métallurgiques, biens de consommation et montres. Sur la période 2012-2016, sa balance commerciale est restée excédentaire avec le Brésil et déficitaire avec le reste du monde. Les résidents de la ZFM ont acheté des intrants principalement à l'étranger tandis que leur chiffre d'affaires était en majeure partie réalisé sur le marché brésilien (graphiques 3.5 et 3.6). Sur la période 2013-2016, les investissements dans la ZFM se sont élevés à 37,2 milliards de dollars EU. La ZFM employait en moyenne 85 587 personnes en 2016 contre 121 631 en 2013.¹⁶³

Graphique 3.5 Balance commerciale de la ZFM, 2012-2016



Source: SUFRAMA, *Indicadores de desempenho do polo industrial de Manaus* (mars 2017).

Graphique 3.6 Achats d'intrants et chiffre d'affaires de la ZFM, 2012-2016



Source: SUFRAMA, *Indicadores de desempenho do polo industrial de Manaus* (mars 2017).

3.3.1.3 Mécanismes de financement fédéraux

3.121. La BNDES est la principale entité fournissant des financements fédéraux aux entrepreneurs au Brésil.¹⁶⁴ Sa gamme d'opérations inclut des financements adaptés aux besoins des bénéficiaires (souvent liés à un taux d'intérêt à long terme (TJLP) administré), des prises de participation, des contributions financières non remboursables et des garanties. D'après les autorités, la BNDES est l'unique organisme du marché brésilien pour ce qui concerne les solutions de financement à long

¹⁶³ SUFRAMA (2017), *Indicadores de desempenho do polo industrial de Manaus 2012-2017*.

¹⁶⁴ La *Banco da Amazônia* (BASA) et la *Banco do Nordeste do Brasil* (BNB) gèrent notamment les programmes régionaux financés au niveau fédéral.

terme en monnaie nationale et son portefeuille comprend principalement des projets axés sur la création d'activités entièrement nouvelles dans des industries naissantes ne disposant pas d'autres sources de financement. Sur la période 2013-2016, l'aide accordée par la BNDES s'est élevée à 602,5 milliards de reais (tableau 3.14), contre 601,5 et 255,2 milliards de reais sur les périodes 2009-2012 et 2005-2008, respectivement.

Tableau 3.14 Aide accordée par la Banque nationale de développement, 2013-2016

(Millions de R\$)

	2013	2014	2015	2016	2013-2016
Agriculture	18 662,2	16 775,1	13 710,1	13 898,0	63 045,4
Industrie	58 015,5	50 065,5	36 877,7	30 141,3	175 100,0
Infrastructure	62 175,0	68 951,7	54 896,9	25 907,4	211 931,0
Commerce/services	51 566,3	52 044,5	30 457,4	18 309,8	152 378,0
Total	190 419,0	187 836,9	135 942,0	88 256,5	602 454,4

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.122. Les activités de la BNDES sont financées par ses recettes d'exploitation, des ressources obtenues sur des marchés étrangers, une partie de toutes les cotisations au FAT et les apports de fonds publics par le gouvernement fédéral, son seul actionnaire, sous la forme de capital libéré ou de titres de créances. À la fin du mois de juin 2016, les sources gouvernementales représentaient 87,1% du capital total de la BNDES contre 84,9% en 2013. Les ressources du Trésor national dans le capital total de la BNDES sont passées de 54,7% à 56,1% (524,9 milliards de reais) sur cette période.

3.123. La BNDES gère aussi un certain nombre de mécanismes qui facilitent l'accès au crédit, directement ou par l'intermédiaire d'établissements financiers agréés. Les projets pouvant bénéficier d'un crédit comprennent: l'implantation, l'expansion et la modernisation d'actifs fixes; les nouveaux équipements et machines produits au Brésil et approuvés par la BNDES; la production de certains services et marchandises destinés à l'exportation et leur commercialisation à l'étranger (section 3.2.5); et les fonds de roulement associés à un investissement fixe. Les mécanismes indirects (par l'intermédiaire du secteur bancaire) ont représenté environ 55,3% de la valeur totale des financements accordés en 2013-2016. Le programme BNDES FINEM était le programme le plus important, représentant 38,2% des décaissements totaux, suivi du FINAME avec 24,5% (tableau 3.15). En 2016, on comptait 145 000 bénéficiaires de financements de la BNDES et l'essentiel des décaissements visait des projets dans l'agro-industrie, le secteur de l'électricité et du gaz, le commerce et le transport terrestre.¹⁶⁵

Tableau 3.15 Décaissements de la BNDES par mécanisme de crédit, 2013-2016

(Millions de R\$)

Mécanisme de crédit	2013	2014	2015	2016	2013-2016
Mécanismes directs	74 370,6	84 312,0	70 561,6	40 035,5	269 279,6
BNDES FINEM	64 858,1	72 147,8	61 320,2	32 044,5	230 370,6
BNDES-EXIM	5 591,6	5 790,6	5 620,1	6 037,3	23 039,5
BNDES (dons)	394,7	729,3	369,6	441,4	1 934,9
BNDES (marché des capitaux)	3 526,2	5 617,8	2 947,3	1 361,4	13 452,8
BNDES (microcrédit)	-	26,5	304,3	150,9	481,8
Mécanismes indirects^a	116 048,4	103 524,9	65 380,5	48 221,0	333 174,8
BNDES/FINAME	58 133,7	53 855,5	24 882,8	10 592,4	147 464,4
BNDES/FINEM	11 298,3	11 381,0	8 485,8	3 238,9	34 404,1
Mécanisme automatique de la BNDES (BNDES Automático)	14 601,7	11 343,5	11 742,1	12 854,4	50 541,6
BNDES FINAME Agricola	12 171,4	10 814,8	7 824,4	7 085,8	37 896,3
BNDES-EXIM	9 666,2	4 482,4	1 169,6	8 803,3	24 121,5
BNDES FINAME (crédit-bail)	154,5	100,3	23,8	9,8	288,4
Cartão BNDES	10 022,6	11 547,5	11 251,9	5 636,5	38 458,5
Total	190 419,0	187 836,9	135 942,0	88 256,5	602 454,5

a Par l'intermédiaire du secteur bancaire.

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

¹⁶⁵ Renseignements en ligne de la BNDES. Adresse consultée: <http://www.bndes.gov.br/wps/portal/site/home/transparencia/transparencia> [19 avril 2017].

3.124. Les financements de la BNDES sont principalement octroyés à des sociétés privées dont le siège et l'administration se trouvent au Brésil. Les entrepreneurs individuels et les associations commerciales situés au Brésil (transporteurs de fret, producteurs ruraux ou micro-entrepreneurs, par exemple) peuvent aussi bénéficier de financements, quelle que soit leur nationalité. Le soutien de la BNDES fait l'objet de peu de restrictions sur le plan des activités admissibles: la liste négative comprend les activités bancaires/financières, le commerce des armes, les établissements de divertissement pour adultes et les jeux de hasard. Certains mécanismes de soutien financier peuvent cibler des sociétés d'une certaine taille ou promouvoir le développement d'une chaîne d'approvisionnement locale. Par exemple, les produits affichant une teneur en éléments d'origine nationale d'au moins 60% (en valeur) sont automatiquement admis à bénéficier d'un financement au titre du mécanisme automatique et du mécanisme FINAME, tandis que les produits dont la teneur en éléments d'origine nationale est inférieure au seuil font l'objet d'une procédure d'analyse non automatique. D'après les autorités, la BNDES révisé les critères d'admissibilité (y compris les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux/la production locale) pour ses mécanismes et les adapte à l'évolution du marché.

3.125. Plusieurs mécanismes de la BNDES sont basés sur un principe de péréquation des taux d'intérêt selon lequel les ressources provenant du Trésor national sont utilisées pour couvrir l'écart entre le taux appliqué par la BNDES et le taux effectivement payé par les emprunteurs. Sur la période 2013-2015, les décaissements au titre des mécanismes de péréquation des taux d'intérêt se sont élevés à 194,8 milliards de reais, soit 37,9% du total des décaissements de la BNDES.¹⁶⁶ Les taux d'intérêt effectivement payés par la plupart des emprunteurs au titre de ces mécanismes étaient particulièrement attractifs: 63,3% des décaissements ont été assortis de taux n'excédant pas 5%, c'est-à-dire des taux bien inférieurs à l'inflation annuelle (tableau 1.2). D'après les autorités, la plupart des décaissements bénéficiant de la péréquation des taux d'intérêt (191,6 milliards de reais) ont été réalisés dans le cadre du Programme pour la durabilité de l'investissement (PSI), qui a pris fin en 2015.¹⁶⁷

3.3.1.4 Programmes de recherche-développement (R&D)

3.126. Le Fonds national pour le développement scientifique et technologique (*Fundo Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico*, FNDCT), créé en 1969, demeure une source de financement essentielle pour les projets liés à la science, à la technologie et à l'innovation. L'Agence de financement d'études et de projets (FINEP), une entreprise publique rattachée au MCTI, continue d'exercer la fonction de secrétariat exécutif du FNDCT et est chargée des opérations comptables et administratives. La FINEP joue aussi le rôle d'agent financier pour des programmes spécifiques financés notamment par le Trésor national et le FAT.¹⁶⁸

3.127. Le FNDCT regroupe 14 fonds subsidiaires sectoriels et deux fonds subsidiaires transversaux, chacun ayant une orientation et des ressources propres (tableau 3.16). Les ressources ne peuvent être transférées d'un fonds subsidiaire à l'autre mais les fonds subsidiaires peuvent financer conjointement des projets stratégiques. En administrant les fonds subsidiaires

¹⁶⁶ Ricardo de Menezes Barboza, Gilberto Borça Jr., Guilherme Tinoco de Lima Horta, João Marco Braga da Cunha et Felipe Guatimosim Maciel, *A indústria, o PSI, o BNDES e algumas propostas* (2017), document de travail de la BNDES n° 114.

¹⁶⁷ Au 31 décembre 2016, l'ensemble des contrats conclus au titre du PSI qui étaient toujours en vigueur s'élevait à 133 milliards de reais. Renseignements en ligne de la BNDES. Adresse consultée: "http://www.bndes.gov.br/wps/portal/site/home/imprensa/noticias/conteudo/tlp-substituir-tjlp-em-contratos-do-bndes-firmados-a-partir-de-1-de-janeiro-de-2018/!ut/p/z1/zVRdb5swFP0te-DRsQkfiZOmiXZo6UKUrq1N4CUyxoAjsIntJNu_n2GdpmZto6mKNB4Mvro-99zje4AZ3MCM4yOrsGaC48bs08zfxtn5NH0XKEbeykXhJ2fjJpMIzYmXAX8J6IUnRDB7dN5ObBTGzvw--XZl30w9eA8zmBGUo13DN0cFVvGIWb6QAYGFqFSy3E2k5SrrCFuNCMMKwsRATX9FAIC-mmA-qQD-eYBHpn9rQFFYLEWihQCDCAg5LJFhcmgkGHpTbJBQV2v-www0yK_nOM7Kdn1RFWwNS1x45PEAEeIRS4nhsATHwMfBsFNvFwGZjs9Tmhstdl-nJOKHMTY7m4XISGFtY1YLwUcKNEIxxFktSGQfYY3njRCicXceeG83tz1PnleEVFqnpYvJyFw5cHxk9wYQLo2ID7_5RpNm5CsvxGyucgfcuZ-5KLzrvhH-6Yz9NaPPz9glGUqsd1-n4XG_L2Lv2u4-a_cb7SqGpH-qWGPHCi4qkZVUjg7ShGutu_cWstDpdBoN8KNKHEe5NJHO8OuE1H0Himn6u4-rgyKmiT-u_bj_sIq_PlejFspo8hQbdm3SBs4PkOX-bXBalXXVbheR4z28mmNclrSXvvsJmk_xGw!!/dz/d5/L2dBISEvZ0FBIS9nQSEh/" [30 avril 2017].

¹⁶⁸ En outre, la FINEP est l'un des agents financiers du Fonds des télécommunications (*Fundo para o Desenvolvimento Tecnológico das Telecomunicações*, FUNTTEL) financé par les contributions des opérateurs de télécommunications et consacré exclusivement au développement technologique du secteur des télécommunications.

sectoriels, la FINEP applique une politique régionale: au moins 30% des ressources doivent être investis dans les régions du nord, du nord-est et du centre-ouest.¹⁶⁹ D'après les autorités, les crédits provenant du Trésor national ont constitué une part négligeable des ressources totales du FNDCT sur la période 2013-2016. Une exception notable a été l'allocation de ressources du Trésor national au programme "Science sans frontières" (*Ciência sem Fronteiras*) en 2015.

Tableau 3.16 Fonds sectoriels pour la science, la technologie et l'innovation, 2017

Fonds/législation	Ressources
Fonds pour le pétrole et le gaz naturel (CT-PETRO), Loi n° 9478 du 6 août 1997, modifiée par la Loi n° 12734 du 30 novembre 2012	25% de la part des redevances dépassant 5% de la production de pétrole et de gaz naturel. Depuis décembre 2012, ces ressources ne sont plus affectées à CT-PETRO.
Fonds pour l'électricité (CT-ENERG), Loi n° 9991 du 24 juillet 2000	0,4% de la valeur nette des factures émises par les concessionnaires pour la production et le transport de l'électricité et 0,3% des factures de distribution
Fonds pour les ressources hydriques (CT-HIDRO), Loi n° 9993 du 24 juillet 2000	4% des revenus des sociétés de production d'électricité
Fonds pour les transports routiers (CT-TRANSPORTES), Loi n° 9992 du 24 juillet 2000	10% des recettes perçues par le Département national de l'infrastructure de transport au titre des contrats d'utilisation des infrastructures routières par des réseaux de communication et de télécommunication
Fonds minier (CT-MINERAL), Loi n° 9993 du 24 juillet 2000	2% des recettes du secteur minier
Fonds spatial (CT-ESPACIAL), Loi n° 9994 du 24 juillet 2000	25% des recettes fédérales tirées des opérations spatiales
Fonds pour les technologies de l'information (CT-INFO), Loi n° 10176 du 11 janvier 2001	0,5% des factures des entreprises d'informatique
Fonds pour l'université et l'entreprise (CT-VERDE AMARELO), Lois n° 10168 du 29 décembre 2000 et 10332 du 19 décembre 2001	50% de la CIDE, plus 43% de l'IPI perçu sur les produits informatiques
Fonds pour les infrastructures (CT-INFRA), Loi n° 10197 du 14 février 2001	20% des autres fonds
Fonds pour le transport par eau et la construction de bateaux (CT-Aquaviário), Loi n° 10893 du 13 juillet 2004	3% de la taxe additionnelle sur le fret pour la rénovation de la marine marchande (AFRMM) destinés au Fonds de la marine marchande (FMM)
Fonds pour l'Amazonie (CT-AMAZÔNIA), Loi n° 8387 du 30 décembre 1991, Loi n° 10176 du 11 janvier 2001, et Décret n° 4401 du 1 ^{er} octobre 2002	Au moins 0,5% des ventes brutes des résidents de la ZFM qui produisent des biens et des services liés à l'informatique
Fonds pour la biotechnologie (CT-BIO), Loi n° 10332 du 19 décembre 2001	7,5% des sommes perçues au titre de la CIDE
Fonds pour l'agro-industrie (CT-AGRO), Loi n° 10332 du 19 décembre 2001	17,5% des sommes perçues au titre de la CIDE
Fonds aéronautique (CT-AERO), Loi n° 10332 du 19 décembre 2001	7,5% des sommes perçues au titre de la CIDE
Fonds pour la santé (CT-SAÚDE), Loi n° 10332 du 19 décembre 2001	17,5% des sommes perçues au titre de la CIDE
CT-INOVAR-AUTO, Lois n° 12715 du 17 septembre 2012 et 12996 du 18 juin 2014	Contributions (à la place d'investissements directs dans la R&D) et amendes (pour non-réalisation des objectifs fixés) payées par les constructeurs automobiles agréés. Valable jusqu'au 31 décembre 2017

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.128. La FINEP finance les établissements de recherche brésiliens et les sociétés impliquées dans toutes les étapes et dimensions du cycle de développement scientifique et technologique (recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation technologique, par exemple). Elle fournit également un appui financier à l'organisation de conférences, séminaires et salons approuvés par le Conseil national du développement scientifique et technique (CNPq).

3.129. L'aide fournie par la FINEP peut prendre la forme de financements remboursables, de financements non remboursables accordés aux institutions à but non lucratif, de dons (*subvenção*)

¹⁶⁹ La seule exception est le fonds subsidiaire pour la région de l'Amazonie, qui est consacré au financement d'activités dans les États d'Amazonas, de Rondônia, de Roraima et d'Acre.

econômica) aux entreprises et d'investissements dans des projets et des sociétés.¹⁷⁰ Les financements remboursables peuvent provenir à la fois des propres ressources du FNDCT et de la FINEP. La FINEP analyse et accepte ce type de demandes en continu, tandis que les demandes de financements non remboursables doivent être présentées en réponse à un appel public de propositions. Les financements non remboursables proviennent du budget du FNDCT. Ils peuvent bénéficier à des universités publiques, des centres de recherche et des institutions à but non lucratif, pour certains programmes et dans certains domaines définis par les comités directeurs du FNDCT.

3.130. Les décaissements du FNDCT ont totalisé 7,9 milliards de reais sur la période 2013-2016. Des parts importantes de cette somme étaient imputables aux fonds CT-INFRA, CT-SAÚDE et CT-PETRO. On ne dispose pas de détails sur les types d'aide fournie et les projets/activités bénéficiaires.

3.3.2 Normes et autres prescriptions techniques

3.131. Le cadre juridique et institutionnel brésilien lié à la mise en œuvre et à l'administration de l'Accord OTC n'a presque pas changé sur la période 2013-2016; aucune notification au titre de l'article 15.2 de l'Accord OTC n'a été présentée à l'OMC pendant cette période.¹⁷¹

3.132. Le Conseil national de la métrologie, de la normalisation et des normes industrielles (CONMETRO) continue de superviser le Système national de métrologie, de normalisation et de qualité industrielle (SINMETRO), qui regroupe des organismes publics et privés œuvrant dans les domaines de la métrologie, de la normalisation, de la gestion de la qualité et de la certification aux échelons fédéral et infafédéral. L'Institut national de métrologie, de normalisation et de qualité industrielle (INMETRO) continue d'exercer les fonctions suivantes: secrétariat exécutif du CONMETRO; coordonnateur du Réseau brésilien de la métrologie légale et de la qualité (RBMLQ-I); autorité de réglementation et de surveillance pour les activités de métrologie légale et d'évaluation de la conformité obligatoire dans les domaines de la sécurité, la protection de l'environnement et de la santé, et la prévention des pratiques commerciales trompeuses¹⁷²; et point d'information et autorité de notification nationaux au titre de l'Accord OTC.

3.133. L'Association brésilienne pour la normalisation technique (ABNT) est toujours responsable de l'élaboration des normes (volontaires). Outre le CONMETRO et l'INMETRO, 31 organismes fédéraux sont chargés de publier des règlements techniques et de mettre en place des systèmes d'évaluation de la conformité dans leurs domaines de compétence respectifs. N'importe lequel de ces organismes peut demander à l'INMETRO de coordonner les activités d'évaluation de la conformité pour un règlement technique donné.

3.134. L'approche brésilienne de l'octroi d'équivalence reste fondée sur l'acceptation des résultats d'essais, sans que les règlements techniques étrangers soient explicitement reconnus. Pendant la période à l'examen, le Brésil a notifié à l'OMC quatre accords plurilatéraux relatifs à des questions OTC conclus avec d'autres Membres, dont trois nouveaux accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur l'accréditation.¹⁷³ Par l'intermédiaire d'INMETRO, le Brésil est partie à environ 120 instruments de coopération technique liés aux OTC, dont 89 (y compris 19 dans le domaine de l'accréditation) sont en vigueur. L'INMETRO représente aussi le Brésil auprès de la Coopération interaméricaine en matière d'accréditation, du Forum international de l'accréditation, de la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais, du Bureau international des poids et mesures et de l'Organisation internationale de métrologie légale, et dans le cadre d'initiatives pertinentes au sein du MERCOSUR, de l'ALADI et de l'Organisation des États américains.

3.135. En tant que membre du MERCOSUR, le Brésil prend part à l'élaboration, l'adoption et la révision des règlements techniques communs; les procédures pertinentes du MERCOSUR n'ont pas

¹⁷⁰ Les investissements peuvent être réalisés directement ou par l'intermédiaire de sociétés de capital-risque et de fonds de capital d'amorçage.

¹⁷¹ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁷² Mesure provisoire n° 541 du 2 août 2011, devenue la Loi n° 12545 du 14 décembre 2011.

¹⁷³ Documents de l'OMC G/TBT/10.7/N/129 et G/TBT/10.7/N/130 du 30 juin 2016 et G/TBT/10.7/N/131 et G/TBT/10.7/N/132 du 1^{er} juillet 2016.

été modifiées pendant la période 2013-2017.¹⁷⁴ Au niveau national, le Guide de bonne pratique réglementaire du CONMETRO, un document non contraignant, continue d'encadrer, en principe, l'élaboration, la diffusion, le réexamen périodique et l'élimination des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité.¹⁷⁵ Les règlements techniques peuvent voir le jour par voie de lois, décrets, ordonnances, instructions normatives ou résolutions, et doivent paraître au Journal officiel. Une période de six mois est généralement ménagée entre la publication du règlement et son entrée en vigueur. Les ministères et les organismes habilités à élaborer et à publier des règlements techniques peuvent le faire d'office ou à la demande d'une tierce partie; la tenue d'auditions publiques est généralement requise, sauf cas exceptionnel. En principe, s'il est considéré que le projet de règlement technique a des effets sur le commerce, l'INMETRO envoie le projet de texte à l'OMC pour permettre aux Membres de présenter des observations. Une fois toutes les observations et suggestions prises en compte, le ministère ou l'organisme compétent décide d'adopter ou non le règlement, avec ou sans modification. Selon les autorités, la plupart des règlements techniques adoptés au Brésil s'appuient sur des normes internationales ou les normes régionales du MERCOSUR; lorsque ce n'est pas le cas, ils sont régis par des critères d'efficacité. La périodicité recommandée pour l'examen et la révision des règlements techniques est de cinq ans.

3.136. En général, pour l'adoption des procédures d'évaluation de la conformité, le processus est à peu près le même que pour les règlements techniques. L'évaluation de la conformité peut porter sur la certification, la vérification du fonctionnement, l'échantillonnage, l'étiquetage, l'inspection et la déclaration de conformité par le fournisseur; certaines activités (comme la certification) peuvent être déléguées à des tierces parties agréées. La déclaration de conformité par le fournisseur n'est admise que pour les produits ou services qui présentent un risque faible ou moyen pour la santé humaine et la sécurité. En règle générale, l'étiquetage des produits doit donner des renseignements sur la qualité, la quantité, la composition, la garantie, la date de péremption, l'origine et les risques pour la santé et la sécurité des consommateurs. Les étiquettes doivent toutes être rédigées en portugais et indiquer la marque et le nom du fabricant.

3.137. À la date du 31 décembre 2016, l'INMETRO appliquait les 148 procédures ci-après en matière d'évaluation de la conformité obligatoire: certification (114 produits et 10 services), déclaration de conformité par le fournisseur (16 produits et 10 services) et inspection (6 produits et 4 services). Des procédures additionnelles d'évaluation obligatoire de la conformité sont gérées par d'autres entités compétentes telles que l'Agence nationale de surveillance sanitaire (ANVISA), l'Agence nationale des télécommunications (ANATEL) et le MAPA. Le SISCOMEX (section 3.1.1), uniquement accessible aux abonnés, contient les tout derniers renseignements sur les mesures d'évaluation de la conformité visant les importations.¹⁷⁶

3.138. Les produits et services, qui relèvent de l'autorité d'INMETRO (directement ou par délégation) et pour lesquels l'évaluation de la conformité est obligatoire, ne peuvent être commercialisés que s'ils sont enregistrés dans le Registre des produits.¹⁷⁷ En outre, les importateurs de produits réglementés par l'INMETRO doivent solliciter une licence d'importation auprès du SISCOMEX et demander qu'elle soit analysée par l'INMETRO pour approbation.¹⁷⁸ D'autres organismes de réglementation comme l'ANVISA, le MAPA et l'ANATEL peuvent aussi exiger l'enregistrement dans leurs registres respectifs.

3.139. L'INMETRO utilise un système informatisé (Orchestra) pour la gestion de son Registre des produits et de ses activités de délivrance de licences d'importation non automatiques.¹⁷⁹ En mars 2016, le Registre de l'INMETRO contenait 32 736 produits, contre 13 002 en 2013. Le

¹⁷⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹⁷⁵ CONMETRO (2007), *The Brazilian Guide on Good Regulatory Practices*. Adresse consultée: <http://www.inmetro.gov.br/qualidade/guiaRegulamentacao.asp> [6 novembre 2016].

¹⁷⁶ Une liste indicative des procédures d'évaluation de la conformité obligatoire peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.inmetro.gov.br/qualidade/rtepac/compulsorios.asp>.

¹⁷⁷ Cette prescription ne s'applique pas aux produits et services qui sont du ressort réglementaire d'autres organismes fédéraux. Les produits dont le modèle est soumis à l'approbation de l'INMETRO sont exemptés de cette prescription.

¹⁷⁸ Ordonnance n° 18 du 14 janvier 2016 de l'INMETRO.

¹⁷⁹ Les frais suivants sont appliqués: 60,01 reais pour l'analyse des demandes de licence; et 60,01 reais et 1 516,46 reais respectivement pour l'enregistrement/le renouvellement de l'enregistrement des produits et services dans le Registre des produits de l'INMETRO.

nombre total de demandes d'analyse de licences d'importation a augmenté, passant de 197 326 en 2013 à 754 270 en 2016.

3.140. La Coordination générale pour l'accréditation (CGCRE) de l'INMETRO est l'organisme national d'homologation dans le domaine de l'évaluation de la conformité.¹⁸⁰ Elle accrédite les entités exerçant des activités de certification, d'inspection, d'étalonnage et d'essai. Le processus d'homologation est géré en ligne grâce au système Orchestra et comprend la présentation d'une demande officielle, l'examen des documents justificatifs et une évaluation sur place. Les organismes homologués font l'objet de contrôles périodiques. D'après les autorités, les organismes qui souhaitent être agréés pour exercer des activités touchant à l'évaluation obligatoire de la conformité ne sont généralement pas tenus de disposer d'un bureau permanent au Brésil, mais quelques règlements techniques en font une condition préalable.

3.141. En janvier 2017, 382 laboratoires d'étalonnage et 1 046 laboratoires d'essais étaient agréés au Brésil. Le pays comptait par ailleurs 879 organismes bénéficiant d'un agrément pour procéder à des évaluations de la conformité (certification, inspection et vérification du fonctionnement). Parmi les organismes agréés au Brésil, dix laboratoires et quatre organes de certification étaient situés à l'étranger.

3.142. L'ABNT coordonne l'élaboration des normes brésiliennes, qui repose sur le consensus, et représente le pays à l'ISO, à la CEI et dans les instances régionales de normalisation. Elle a signé le Code de pratique OTC en 1995 et applique son annexe 3.¹⁸¹ Les normes sont élaborées par des comités techniques et des organismes sectoriels de normalisation; toutes les parties intéressées ont la possibilité de demander de nouvelles normes et de participer à leur mise au point. On compte aujourd'hui 150 comités techniques en activité. Les projets de norme font l'objet d'une consultation nationale pendant 60 jours. Une fois que toutes les parties concernées sont parvenues à un accord, la norme est publiée par l'ABNT. Il est procédé au réexamen des normes de plus de cinq ans pour s'assurer qu'elles demeurent d'actualité; il est alors prévu une période d'enquête publique de 60 jours. Les normes adoptées par l'ABNT peuvent servir de base à l'adoption de règlements techniques par l'INMETRO, notamment en l'absence de normes internationales ou de normes régionales.

3.143. En mars 2017, on recensait 7 815 normes en vigueur au Brésil. Entre janvier 2013 et janvier 2017, le Brésil a adopté 2 557 nouvelles normes, dont 33% correspondaient à l'adoption de normes internationales (ISO/CEI). On ne dispose pas de statistiques analogues sur les règlements techniques. Entre janvier 2013 et avril 2017, le Brésil a présenté 193 notifications périodiques au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC, qui relevaient pour la plupart de l'article 2.9 de l'Accord OTC. Dans seulement 12 cas (6,2% des notifications), la soumission des notifications dans les délais impartis a permis de ménager une période d'au moins 60 jours pour la présentation d'observations, tandis que dans 21,7% des cas cette période a été de moins de 45 jours.

3.144. Entre janvier 2013 et janvier 2017, le Brésil a été prié de répondre à quatre nouvelles préoccupations commerciales spécifiques dans le cadre du Comité des obstacles techniques au commerce.¹⁸² Pendant cette période, le Brésil a aussi soulevé 19 préoccupations commerciales spécifiques conjointement avec différentes délégations.

3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires

3.145. Le cadre institutionnel brésilien de la protection sanitaire et phytosanitaire (SPS) a été quelque peu modifié depuis le dernier examen. En avril 2015, le Ministère de la pêche et de l'aquaculture (MPA) a été supprimé et ses compétences ont été transférées au MAPA.¹⁸³ Par conséquent, la responsabilité de la protection de la santé animale et de la préservation des végétaux a été renforcée au MAPA, la plupart des contrôles SPS de la production nationale et du commerce international étant réalisés par le Secrétariat aux affaires vétérinaires et phytosanitaires (SDA). L'ANVISA, un organisme autonome, reste responsable de la protection de la santé

¹⁸⁰ Décret n° 7938 du 19 février 2013.

¹⁸¹ Document de l'OMC G/TBT/CS/2/Rev.14 du 20 février 2008.

¹⁸² Documents de l'OMC G/TBT/M/63 du 19 septembre 2014, G/TBT/M/64 du 10 février 2015, G/TBT/M/66 du 17 septembre 2015 et G/TBT/M/67 du 3 février 2016.

¹⁸³ Loi n° 13266 du 5 avril 2016.

humaine, y compris la définition des limites maximales de résidus de pesticides.¹⁸⁴ L'ANVISA et le MAPA se partagent les compétences de réglementation et de surveillance pour certains produits végétaux. Il appartient au MAPA d'assurer la réglementation et la surveillance des produits alimentaires *in natura* avant leur commercialisation.

3.146. La Commission technique nationale de la biosécurité (CTNBio), organe multidisciplinaire consultatif pour le gouvernement fédéral, reste l'autorité brésilienne compétente pour toutes les activités faisant intervenir des organismes génétiquement modifiés (OGM). En plus de participer à la formulation de la politique en matière d'OGM et à l'élaboration des recommandations techniques pertinentes, la CTNBio exerce la fonction d'organe de certification national des systèmes de qualité dans le domaine de la biosécurité et elle est la seule instance à pouvoir délivrer des autorisations de recherche et des agréments commerciaux pour les OGM. Les entités souhaitant s'engager dans une activité faisant intervenir des OGM doivent obtenir un certificat de qualité en matière de biosécurité et une autorisation préalable de la CTNBio.

3.147. Depuis la suppression du MPA, les points d'information du Brésil comprennent le Secrétariat aux relations internationales pour l'agro-industrie du MAPA et l'Office des affaires internationales de l'ANVISA. Le Ministère des relations extérieures est toujours l'autorité de notification nationale pour les affaires SPS. Entre janvier 2013 et avril 2017, le Brésil a présenté à l'OMC 515 notifications, dont une notification de mesures d'urgence et 472 notifications périodiques. Environ un cinquième des mesures annoncées dans les notifications périodiques étaient basées sur des normes internationales. Comme à l'époque de l'examen précédent, pour la plupart des notifications, la période ménagée pour la présentation d'observations a été de moins de 60 jours et, pour quelques notifications, un délai de six mois a été prévu entre la publication et l'entrée en vigueur. Selon les autorités, les observations des parties intéressées ont été généralement prises en considération, même après l'expiration des délais prescrits.

3.148. Entre janvier 2013 et janvier 2017, le Brésil a soulevé six nouveaux problèmes commerciaux spécifiques dans le cadre du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires, concernant différentes restrictions appliquées à ses exportations de viande de bœuf et de volaille.¹⁸⁵ Le Brésil a aussi été prié de répondre à un problème commercial spécifique soulevé par la Chine au sujet de la mise en œuvre d'un certificat international normalisé pour l'exportation de poissons et produits de la pêche vers le Brésil.¹⁸⁶

3.149. En mai 2015, le SDA a élaboré son premier Plan de défense de l'agriculture (*Plano de Defesa Agropecuária*) pour la période 2015-2020.¹⁸⁷ Ce plan prévoit un certain nombre d'actions organisées autour de cinq axes: simplification des formalités administratives; mise à jour du cadre juridique; renforcement du soutien stratégique (enquête, évaluation des risques et gestion des risques); rentabilité; et réalisation de différents objectifs qualitatifs. Pendant la période à l'examen, les principales évolutions législatives et modifications de procédure en matière SPS ont concerné les domaines suivants: prescriptions en matière d'étiquetage pour les produits d'origine animale; procédures d'inspection à l'étranger pour la reconnaissance de l'équivalence (produits d'origine animale); et améliorations en matière de facilitation des échanges dans le Système brésilien de surveillance agricole. En janvier 2016, toutes les communications entre le MAPA et la CTNBio étaient réalisées grâce à un Système d'information électronique, ce qui a permis d'accélérer les procédures d'autorisation. Des plans sont aussi en cours d'élaboration pour intégrer le SDA et l'ANVISA dans le système d'OEA du Brésil (section 3.1.1).

3.150. L'ANVISA et le MAPA restent les autorités compétentes s'agissant de l'adoption de mesures SPS. D'après les autorités, pour adopter des mesures SPS, ces deux entités suivent des procédures semblables, généralement conformes aux lignes directrices publiées par les organisations internationales pertinentes. Dans le cadre du régime SPS brésilien, les conclusions

¹⁸⁴ En plus de la coordination du Système national de surveillance sanitaire et des contrôles sanitaires aux frontières brésiliennes, l'ANVISA assure la réglementation des services de santé, des laboratoires de santé publique et des produits liés à la santé (y compris leur promotion). Elle contrôle aussi les prix des produits pharmaceutiques. L'ANVISA est liée au Ministère de la santé par un contrat de gestion renouvelé périodiquement.

¹⁸⁵ Documents de l'OMC G/SPS/R/73 du 15 janvier 2014, G/SPS/R/79 du 4 septembre 2015 et G/SPS/R/82 du 7 juin 2016.

¹⁸⁶ Document de l'OMC G/SPS/R/75 du 18 septembre 2014.

¹⁸⁷ Renseignements en ligne du MAPA. Adresse consultée: http://www.agricultura.gov.br/arg_editor/PDA2015_2020.pdf [17 octobre 2016].

de l'analyse des risques sanitaires sont notifiées pour observations, sous forme de projet, à l'autorité SPS compétente du pays d'origine et à l'OMC. Après examen des observations reçues, les prescriptions phytosanitaires à l'importation sont publiées dans le Journal officiel et notifiées au pays d'origine et à l'OMC; aucun délai réglementaire n'encadre la durée du processus d'analyse.¹⁸⁸ L'évaluation des risques liés aux parasites des plantes se conforme aux normes de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV); cette évaluation est généralement requise lorsque le pays n'a pas connaissance d'une importation antérieure de la plante ou du produit végétal concerné en provenance d'un pays donné. L'évaluation du risque lié à l'importation d'animaux ou de produits animaux suit les normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Les prescriptions sanitaires sont adoptées après la tenue de consultations publiques qui sont annoncées au Journal officiel et notifiées à l'OMC.

3.151. Le Brésil utilise un système de licences non automatiques pour les importations soumises à des contrôles SPS. En outre, pour l'importation de certains de ces produits, une autorisation préalable, une certification (de libre commercialisation ou de qualité) et/ou l'inscription dans un registre peuvent être exigées. Les listes indicatives des produits contrôlés à l'importation par le SDA et l'ANVISA sont disponibles en ligne.¹⁸⁹ Les exportations de la plupart de ces produits depuis le Brésil sont aussi assujetties à des prescriptions d'enregistrement et/ou d'autorisation. En principe, l'ANVISA et le SDA délivrent les licences et/ou autorisations d'importation et d'exportation dans leurs domaines de compétence respectifs directement via le SISCOMEX. Pour obtenir une licence par l'intermédiaire du SISCOMEX, les importateurs de produits d'origine animale doivent également demander l'autorisation du département du SDA (Service fédéral d'inspection) dans l'État brésilien où ils sont implantés en indiquant, entre autres choses, le point d'entrée et la destination de l'expédition.¹⁹⁰ Les autorisations relatives aux animaux vivants et au matériel de reproduction sont délivrées par les représentations du SDA dans les États, dans le cadre des formalités générales de licences et d'autorisations d'importation.¹⁹¹ Pour les denrées alimentaires, les cosmétiques et les produits pharmaceutiques soumis à contrôle, l'importateur doit obtenir une autorisation de l'ANVISA et une licence de l'autorité sanitaire de l'État ou de la municipalité; la licence a valeur d'autorisation du Système national de surveillance sanitaire et elle est valable sur tout le territoire national. Certains de ces produits ne peuvent être importés qu'après avoir été enregistrés dans le registre sanitaire de l'ANVISA.¹⁹² Les matières premières pharmaceutiques ne peuvent être importées que par des sociétés titulaires d'une autorisation d'exercer au Brésil délivrée par l'ANVISA.

3.152. Les importations de végétaux et de produits végétaux sont assujetties à des prescriptions en matière de documentation et d'inspection qui varient selon l'usage projeté du produit et sa classification dans l'une des cinq catégories de risques. Les produits végétaux commercialisés au Brésil, y compris les importations, doivent être en conformité avec les caractéristiques liées à la qualité (par exemple taille, pureté et maturité) fixées par le système de classification du Brésil, dans tous les cas où il existe une norme spécifique à cet effet; la classification des produits végétaux importés est effectuée par le MAPA.¹⁹³ L'importation de semences à des fins commerciales est strictement limitée aux espèces et variétés inscrites au Registre national des

¹⁸⁸ La plupart du temps, le coût de l'analyse des risques est pris en charge par le gouvernement brésilien; toutefois, les parties intéressées peuvent décider d'engager, à leurs frais, un analyste agréé (université ou laboratoire).

¹⁸⁹ Les produits soumis à des contrôles du SDA à l'importation sont listés par ligne tarifaire (NCM) dans l'annexe de l'Instruction normative n° 51 (7 novembre 2011). Adresse consultée: <http://www.agricultura.gov.br/animal/importacao> [12 octobre 2016]. Une liste analogue (NCM) de produits contrôlés par l'ANVISA est disponible à l'adresse suivante: <http://portal.anvisa.gov.br/registros-e-autorizacoes/produtos/importacao> [12 octobre 2016].

¹⁹⁰ Ordonnance n° 183 du 9 octobre 1998 du SDA.

¹⁹¹ Renseignements en ligne du MAPA. Adresse consultée: <http://www.agricultura.gov.br/animal/importacao> [13 octobre 2016].

¹⁹² Les produits devant être enregistrés sont énumérés dans la Décision RDC n° 278 du 22 septembre 2005 (denrées alimentaires) de l'ANVISA, la Décision RDC n° 211 du 14 juillet 2005 (cosmétiques) de l'ANVISA et la Décision RDC n° 132 du 29 mai 2003, modifiée (produits pharmaceutiques) de l'ANVISA.

¹⁹³ Loi n° 9972 du 25 mai 2000 et Décret n° 6268 du 22 novembre 2007.

variétés végétales (RNC) géré par le MAPA.¹⁹⁴ La conformité des importations est contrôlée à la frontière, par le SDA ou par des sociétés privées agréées.¹⁹⁵

3.153. Les conditions préalables à l'importation de produits d'origine animale (y compris les animaux aquatiques) au Brésil sont notamment les suivantes: reconnaissance des systèmes d'inspection sanitaire du pays d'exportation comme équivalents de ceux du Brésil, homologation des établissements d'exportation et approbation des produits et de l'étiquetage de chacun de ces établissements.¹⁹⁶ Toute expédition vers le Brésil doit être accompagnée d'un certificat sanitaire délivré par les autorités compétentes du pays exportateur et porter des étiquettes ou tampons approuvés. Toutes les importations de produits d'origine animale et de leurs sous-produits font l'objet d'une inspection matérielle au point d'entrée et, si nécessaire, des échantillons sont prélevés en vue d'essais en laboratoire.¹⁹⁷

3.154. Le Brésil utilise un Régime d'alerte à l'importation (RAI) qui cible les établissements étrangers dont les expéditions de produits animaux ont été jugées non conformes aux prescriptions SPS nationales. Lorsqu'une irrégularité est décelée et qu'un exportateur est signalé au RAI, le SDA réalise l'intégralité des inspections matérielles et des essais en laboratoire pour les dix expéditions consécutives (de tous les produits) originaires de cet établissement.¹⁹⁸ Si une autre irrégularité est décelée lors des dix inspections, la licence d'exportation de l'établissement vers le Brésil est suspendue.¹⁹⁹ Des éléments de preuve suffisants indiquant que des mesures correctives ont été prises doivent être fournis dans les 30 jours suivant la notification aux autorités compétentes du pays exportateur, faute de quoi le SDA peut retirer l'agrément de l'établissement. En cas d'irrégularités graves et récurrentes, ou si des expéditions non conformes sont repérées en provenance d'au moins trois établissements dans les 30 jours, le SDA peut suspendre l'agrément de tous les établissements analogues du pays concerné ou du pays dans son ensemble.²⁰⁰

3.155. Les exportateurs de produits d'origine animale du Brésil doivent recevoir un agrément (*habilitação*) de la part de leur marché cible, subordonné à l'obtention d'un avis officiel favorable (*parecer oficial*) du SDA quant à la conformité des documents fournis par le requérant et à la capacité de ce dernier à respecter les prescriptions SPS spécifiques du marché concerné. Pour toute expédition destinée à l'exportation, il faut également obtenir un certificat sanitaire auprès du SDA.²⁰¹

3.156. Les établissements qui produisent, importent ou exportent des engrais, ainsi que les produits eux-mêmes, doivent être enregistrés auprès du MAPA. Le Ministère tient aussi un registre des pesticides (AGROFIT), où se retrouve la documentation pertinente des Ministères de la santé et de l'environnement.

¹⁹⁴ De nouvelles variétés végétales peuvent être ajoutées au Registre après qu'elles ont subi des essais spécifiques destinés à vérifier leur adaptation aux conditions prévalant au Brésil (Instruction normative n° 50 du 15 décembre 1998).

¹⁹⁵ Les règles et principes directeurs qui régissent l'inspection des végétaux importés et de leurs produits sont énoncés dans l'Instruction normative MAPA n° 36 du 10 novembre 2006 (document de l'OMC G/SPS/N/BRA/144/Add.1 du 28 novembre 2006 et addenda).

¹⁹⁶ Le SDA effectue des inspections *in situ* et envoie des questionnaires aux autorités SPS du pays exportateur pour évaluer les procédures suivies par ses homologues; les inspections *in situ* des établissements du pays exportateur sont à la charge de la partie intéressée.

¹⁹⁷ En général, les essais sont faits par les laboratoires du MAPA; si nécessaire, on peut faire appel à des laboratoires officiellement agréés par le MAPA. Les frais afférents aux essais sont à la charge du propriétaire des produits.

¹⁹⁸ Les dix expéditions suivantes doivent arriver à des points d'entrée brésiliens disposant des facilités adéquates d'inspection approfondie. Des renseignements sur les établissements surveillés par le RAI et les points d'entrée possibles pour leurs expéditions sont publiés sur le site Web du MAPA: <http://www.agricultura.gov.br/animal/importacao/regime-de-alerta-importacao> [14 octobre 2016].

¹⁹⁹ Pour que la licence soit rétablie, les autorités de certification compétentes du pays exportateur doivent fournir des renseignements détaillés sur les mesures prises pour résoudre le problème, et dix autres expéditions en provenance de l'établissement concerné doivent passer avec succès les étapes de l'inspection approfondie et des essais.

²⁰⁰ Ordonnance n° 183 du 9 octobre 1998 du SDA et Norme interne n° 1 du 2 août 2016 du SDA.

²⁰¹ Mémorandum n° 15/2013/GAB/DIPOA du 6 février 2013. Adresse consultée: "http://www.agricultura.gov.br/arg_editor/file/Aniamal/dipoa/DE_%20HAB_MEMON_per_centC2_per_centBA15%202013_BOVINOS_AVES_SUINOS_MANUALDEPROCEDIMENTOS.pdf" [13 octobre 2016].

3.157. Le Brésil interdit la commercialisation, y compris l'importation et l'exportation, de substances hormonales présentant des caractéristiques anabolisantes, sauf si elles sont destinées à des fins thérapeutiques ou de recherche.²⁰² Sont en outre prohibées l'utilisation de substances ayant des propriétés hormonales anabolisantes aux fins de stimuler la croissance et la prise de poids chez les bovins et les volailles destinés à l'abattage ainsi que l'importation de viandes traitées aux hormones.²⁰³

3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix

3.3.4.1 Politique de la concurrence

3.158. Depuis la réorganisation du régime brésilien de la concurrence²⁰⁴ en 2012, il n'y a pas eu de modification majeure sur la période 2013-2016. Le Conseil administratif de défense économique (CADE) reste chargé de l'application de la politique de la concurrence, y compris le contrôle des fusions *ex ante*, les enquêtes sur les comportements anticoncurrentiels et les décisions administratives. La protection des consommateurs est toujours assurée par le Secrétariat national pour les consommateurs (SENACON), tandis que le Secrétariat à l'accompagnement économique (SEAE) est le principal organisme chargé de promouvoir la concurrence et est notamment appelé à émettre des avis consultatifs sur les questions liées à la concurrence (concernant, par exemple, la réglementation, le commerce et les politiques industrielles) et à effectuer des études sectorielles.²⁰⁵

3.159. Le CADE peut ouvrir des enquêtes d'office ou suite à une plainte.²⁰⁶ Indépendamment des procédures administratives du CADE, qui ne peuvent être suspendues par l'ouverture d'un procès, les parties lésées peuvent chercher à obtenir la cessation des pratiques anticoncurrentielles (et des dommages-intérêts) devant des tribunaux civils. Selon les autorités, au niveau des tribunaux les juges peuvent décider d'attendre et de prendre en considération les résultats des procédures du CADE. De même, des recours contre les décisions du CADE peuvent être introduits séparément et parallèlement devant l'autorité de la concurrence elle-même et devant un tribunal civil; toutefois, c'est l'instance judiciaire qui a le dernier mot. En raison des spécificités du système judiciaire brésilien et du nombre des instances d'appel distinctes, plusieurs années peuvent s'écouler avant qu'un tribunal se prononce sur les recours contre les décisions du CADE. Depuis 2007, lorsqu'une injonction judiciaire suspend l'application d'une décision du CADE imposant une amende, une somme d'un montant équivalant à l'amende doit être déposée dans un compte sous administration judiciaire.

3.160. En 2013, le CADE a mis en œuvre une nouvelle politique de règlement obligeant le signataire d'un accord de cessation et d'abstention à collaborer à l'enquête, en plus de reconnaître et de mettre fin à ses comportements anticoncurrentiels. La politique de règlement prévoit une diminution de l'amende applicable en fonction de la contribution apportée à l'enquête, ce qui s'est traduit par une augmentation des règlements conclus et des accords de clémence (tableau 3.17). En 2016, le CADE a durci les critères de notification de fusion en établissant des prescriptions de notification pour les contrats d'association.²⁰⁷ Sur la période 2013-2016, le CADE a également publié des lignes directrices sur les thèmes suivants: programme de clémence antimonopole; accords de cessation et d'abstention pour les affaires d'ententes; réalisation de fusions avant approbation ("gun-jumping"); programmes de respect des règles de la concurrence, et fusions horizontales.²⁰⁸

²⁰² Instruction normative n° 55 du 1^{er} décembre 2011 du MAPA.

²⁰³ Instruction normative n° 17 du 18 juin 2004 du MAPA.

²⁰⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁰⁵ Dans le cadre de son mandat, le SEAE émet également des avis consultatifs sur les mesures antidumping à l'intention de la CAMEX, surveille les marchés et les prix (y compris, depuis 2011, les prix réglementés) et entreprend des études spéciales, sur demande. Les avis consultatifs et les recommandations du SEAE sont non contraignants.

²⁰⁶ Conformément à la législation brésilienne en matière de concurrence, le CADE peut réaliser d'office des études sur l'ensemble du marché, consultatives et non contraignantes. La conclusion de ces études n'est soumise à aucun délai.

²⁰⁷ Résolution n° 17 du 18 octobre 2016.

²⁰⁸ Renseignements en ligne du CADE. Adresse consultée: http://www.cade.gov.br/aceso-a-informacao/publicacoes-institucionais/quias_do_Cade/capa-interna [17 janvier 2017].

Tableau 3.17 Mesures destinées à faire respecter la politique de la concurrence, 2013-2016

	2013	2014	2015	2016
Nombre total de plaintes/demandes	490	646	599	572
Dépôts de notification de fusions	377	423	404	389
Examinées	437	434	384	366
Non examinées	2	7	20	19
Désistements	2	1	2	5
Demandes de mesures de clémence	1	6	10	11
Demandes d'avis consultatifs/de décisions anticipées	3	4	9	3
Examens et enquêtes achevés	643	713	670	603
Fusions	437	434	384	366
Fusions approuvées sans restriction	387	413	376	360
Fusions approuvées avec restrictions	47	20	7	6
Fusions non approuvées	3	1	1	0
Abus de position dominante	22	40	23	11
Pratiques restrictives	16	17	21	20
Avis consultatifs (dans tous domaines)	3
Total des amendes administratives (millions de R\$)	492,0	3 321,7	286,9	196,6
Nombre de sentences prononcées par des tribunaux civils	35	72	73	44
Décisions confirmées (%) ^a	91	92	83	84
Recours (contre des décisions de 1 ^{ère} instance) ^b	65	16	25	57
Décisions cassées/modifiées en appel	28	11	18	15

.. non disponible.

a Part des décisions de tribunaux civils ayant confirmé les décisions du CADE par rapport au nombre total de sentences pour cette année.

b Nombre de décisions en 2^{ème} instance ("acórdãos") rendues sur la période.

Source: CADE.

3.161. Conformément au principe des effets, commun à de nombreuses juridictions, le régime brésilien de la concurrence ne s'applique pas aux pratiques anticoncurrentielles axées sur les exportations (y compris les cartels), lorsque ces pratiques n'ont aucun effet sur le marché intérieur. Il ne s'applique pas non plus aux aides publiques ou aux traitements fiscaux préférentiels accordés par le gouvernement fédéral ou les gouvernements infrafédéraux. Le CADE et les organismes de réglementation brésiliens spécialisés ont des compétences complémentaires dans les secteurs réglementés, le premier étant compétent pour se prononcer sur les questions liées à la concurrence et les seconds pour trancher des questions réglementaires. Sur la période 2013-2016, le CADE a conclu des accords de coopération technique avec l'Agence nationale du cinéma (ANCINE), l'ANVISA et l'Agence nationale du pétrole, du gaz naturel et des biocarburants (ANP). Le CADE n'a pas établi de mécanisme permanent pour la surveillance des accords de "paiements inversés" en matière de brevets.

3.162. La législation brésilienne sur la concurrence prévoit la possibilité d'appliquer la règle de raison (faisant reposer l'évaluation sur les effets), lors de l'examen de toute concentration et de toute pratique anticoncurrentielle, y compris l'abus de position dominante.²⁰⁹ Les autorités affirment que, dans ses évaluations, le CADE applique comme critère le bien-être du consommateur, la priorité étant donnée aux gains pour les consommateurs. Les licences obligatoires pour les droits de propriété intellectuelle figurent explicitement parmi les mesures correctives qui peuvent être envisagées comme condition de l'approbation des fusions et parmi les sanctions possibles contre les comportements anticoncurrentiels.²¹⁰ Sur la période 2013-2016, le CADE a mené huit procédures administratives qui comprenaient des mesures correctives mentionnant explicitement les licences obligatoires pour les droits de propriété intellectuelle.

3.163. Les amendes sont les principales sanctions que peuvent imposer le CADE et les tribunaux civils contre les violations de la loi sur la concurrence. Au titre du programme de clémence du

²⁰⁹ On entend par position dominante la capacité de modifier unilatéralement (y compris en agissant en groupe) les conditions du marché ou de contrôler 20% au moins d'un marché donné. Toutefois, dans le cas de secteurs spécifiques, le CADE peut appliquer d'autres seuils pour déterminer s'il y a contrôle du marché.

²¹⁰ Auparavant, la législation brésilienne sur la concurrence ne prévoyait la possibilité de licences obligatoires que pour les brevets (par opposition aux droits de propriété intellectuelle) détenus par le contrevenant.

CADE, le premier dénonciateur peut bénéficier d'une immunité administrative totale ou partielle (selon que les autorités avaient auparavant connaissance ou non du comportement anticoncurrentiel) et être déchargé de toute poursuite. Les requérants suivants jouent un rôle "d'indicateur" tandis que se poursuivent les discussions avec le premier requérant, et peuvent obtenir des avantages pécuniaires (réduction d'amendes). Le programme de clémence vise notamment les violations de la législation antimonopole et d'autres lois comme les lois sur la fraude, les soumissions concertées et la collusion.

3.164. Depuis 2013, le CADE a enquêté sur plusieurs cas de comportements unilatéraux sur les marchés des soins de santé, des produits pharmaceutiques, des services financiers et du gaz. Il a également mené des enquêtes sur des soumissions concertées dans le cadre de marchés publics liés à des travaux d'infrastructure, des produits et services de santé et des services de sous-traitance. En outre, il a enquêté sur des ententes dans l'industrie automobile (notamment le segment des pièces détachées), l'électronique, et la distribution et la revente de dérivés du pétrole.

3.165. Dans l'exercice de ses fonctions de promotion de la concurrence, le SEAE œuvre activement à la coordination des sujets pertinents entre les organismes de réglementation. Le SEAE prend également part à des discussions techniques sous différents formats qui appuient les travaux de la CAMEX, y compris sur les modifications tarifaires au niveau du MERCOSUR. Sur la période 2013-2016, le SEAE a publié 300 à 400 avis par an dans le cadre d'auditions publiques sur des modifications réglementaires. Ses interventions concernaient les principaux secteurs suivants: transport (tous moyens), services financiers, ports, énergie, télécommunications, santé et surveillance sanitaire, infrastructure urbaine et ressources naturelles.

3.166. Le Brésil a poursuivi le renforcement et la formalisation de ses activités de coopération internationale afin de minimiser les frictions résultant des différences de procédures et de fond entre les régimes de la concurrence des pays. Le CADE a conclu des accords de coopération technique non contraignants avec les autorités de la concurrence de l'Argentine, du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie, de l'Équateur, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, du Japon, du Pérou, du Portugal, de la République de Corée et de l'UE. En règle générale, ces instruments de coopération renferment des dispositions sur le partage de renseignements (sous réserve des lois protégeant les renseignements confidentiels dans chaque juridiction), la prévention des conflits et la confidentialité.²¹¹ En outre, le Brésil prend une part active aux travaux des instances internationales concernant la politique de la concurrence, y compris à ceux du Réseau international de la concurrence et de la Conférence internationale sur la concurrence des BRICS, ainsi qu'aux travaux pertinents menés à l'OCDE et à la CNUCED.

3.3.4.2 Contrôle des prix

3.167. L'indice des prix à la consommation (IPC) utilisé dans le régime brésilien de lutte contre l'inflation comprend plusieurs biens et services dont les prix sont considérés indépendants des fluctuations de l'offre et de la demande, car ils sont déterminés dans un contrat préétabli ou fixés par une entité du secteur public (tableau 3.18). D'après le FMI, en 2016 les prix réglementés avaient un poids important dans l'IPC (environ 25% du panier) et, partant, des conséquences directes et secondaires importantes sur l'inflation (du fait de l'impact sur la production).²¹²

3.168. Bien qu'ils soient officiellement déréglementés depuis 2002, les prix à la consommation des produits pétroliers raffinés sont fixés *de facto* par PETROBRAS, une société contrôlée par l'État qui domine le raffinage et la distribution en gros au Brésil (section 4.3.3). Les tarifs de l'électricité résidentielle et de la téléphonie fixe sont fixés dans les contrats des concessions accordées par le gouvernement fédéral. Depuis 2006, le réajustement annuel de ces tarifs est lié aux indices généraux des prix. Les prix d'environ 90% des produits pharmaceutiques sont réglementés au moyen de prix plafonds à la fabrication et à la consommation qui sont ajustés chaque année. La

²¹¹ En outre, les aspects pénaux de l'application internationale de la législation sur la concurrence seraient couverts par plusieurs traités bilatéraux d'assistance juridique mutuelle signés par le Brésil. La liste de ces accords peut être consultée à l'adresse suivante:

["http://www.justica.gov.br/sua-protecao/cooperacao-internacional/cooperacao-juridica-internacional-em-materia-penal/acordos-internacionais/acordos-bilaterais-1"](http://www.justica.gov.br/sua-protecao/cooperacao-internacional/cooperacao-juridica-internacional-em-materia-penal/acordos-internacionais/acordos-bilaterais-1) [16 avril 2017].

²¹² FMI (2016), *Brazil: 2016 Article IV Consultation-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Brazil*. IMF Country Report n° 16/348.

fréquence et la portée des réajustements des autres prix réglementés sont laissées à la discrétion des entités compétentes respectives.

Tableau 3.18 Prix réglementés, 2017

	Entité compétente
Réglementés au niveau fédéral	
Produits pétroliers. Essence, carburant diesel, gaz de cuisine en bouteille	PETROBRAS
Électricité résidentielle	Agence nationale de l'électricité (ANEEL)
Services de téléphonie fixe (concession publique et service universel)	ANATEL
Plans de santé	Agence nationale de réglementation des plans d'assurance maladie privés pour la santé (ANS)
Produits pharmaceutiques	Chambre de régulation du marché des médicaments (CMED) (organisme interministériel)
Jeux de hasard (billets de loterie)	Caixa Econômica Federal (banque publique fédérale)
Services d'autocars entre les États	Agence nationale des transports terrestres (ANTT)
Services postaux (lettres)	Empresa Brasileira de Correios e Telégrafos/MCTI
Réglementés au niveau infafédéral	
Tarifs des navires (transports publics)	Gouvernement de l'État de Pará
Gaz naturel comprimé (carburant pour véhicules)	Gouvernements des États
Métro	Gouvernements des États
Transports publics: tarifs des bus urbains, tarifs des bus interurbains, tarifs des trains urbains, tarifs des ferrys	Municipalités
Redevance pour l'eau et les services d'assainissement	Municipalités
Tarifs des taxis	Gouvernements des États
Droits d'immatriculation des véhicules	Gouvernements des États
Services de notaire	Gouvernements des États
Gaz de cuisine canalisé	Municipalités de Rio de Janeiro et São Paulo
Péages routiers	Gouvernements des États

Note: La Banque centrale du Brésil compile ces renseignements à titre indicatif uniquement. Elle n'a aucun contrôle officiel sur les politiques correspondantes.

Source: Banque centrale du Brésil.

3.169. Des prix minimums à la production continuent d'être fixés pour certains produits agricoles (section 4.2); selon les autorités, ces prix sont un outil de soutien aux producteurs et non aux prix de marché correspondants.

3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation

3.170. En 2016, le Brésil a informé le Conseil du commerce des marchandises de l'OMC qu'il ne maintenait pas d'entreprises commerciales d'État "qui répondent à la définition pratique de ces entreprises".²¹³ D'après les autorités, *Indústrias Nucleares do Brasil* (INB), qui détient le droit exclusif d'importer et d'exporter des matières nucléaires, ne figure pas sur la liste des entreprises commerciales d'État parce que la totalité de sa production est vendue à une succursale d'ELETROBRAS.²¹⁴

3.171. Le gouvernement fédéral contrôle toujours un nombre relativement élevé d'entreprises exerçant des activités commerciales dans un large éventail de secteurs, y compris les hydrocarbures, l'électricité, les services portuaires, les services financiers, les transports, les télécommunications et les services de santé (tableau 3.19). Certaines entreprises publiques fédérales continuent de dominer leurs marchés respectifs (par exemple PETROBRAS pour les hydrocarbures et ELETROBRAS pour la production et le transport d'électricité) et de disposer de droits exclusifs *de jure* sur certaines activités. En outre, de nombreuses "sociétés publiques" sont détenues ou contrôlées par des gouvernements des États ou des municipalités; on ne dispose pas de renseignements sur leur nombre exact.

²¹³ Document de l'OMC G/STR/N/16/BRA du 9 août 2016.

²¹⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

Tableau 3.19 Principales caractéristiques des entreprises publiques fédérales, 2017

Entreprises commerciales d'État	Participation de l'État	Principales caractéristiques
PETROBRAS (<i>Petroleo Brasileiro</i>)	63,53% des actions avec droit de vote	Maintient sa position dominante (pas de droit exclusif) dans le commerce des hydrocarbures. Continue <i>de facto</i> de fixer les prix des dérivés du pétrole vendus au Brésil.
BR Distribuidora (PETROBRAS Distribuidora)	Appartient à 100% à PETROBRAS	Est responsable de la production et de la commercialisation des dérivés du pétrole, y compris des activités d'exportation et d'importation. Exploite le plus vaste réseau de stations-service du Brésil.
COBRA (<i>Computadores e Sistemas Brasileiros</i>)	99,95% des actions appartiennent à <i>Banco do Brasil</i> , détenue majoritairement par le Trésor national (50,73% des actions avec droit de vote)	Produit et développe des produits informatiques et fournit des services informatiques. Importe du matériel numérique. Ne détient aucun droit exclusif
CONAB (<i>Companhia Nacional de Abastecimento</i>)	100%	Responsable de l'administration et de la conduite de certaines politiques agricoles, y compris celles qui concernent le stockage stratégique, l'approvisionnement alimentaire et les garanties de prix minimums. Peut importer certains produits alimentaires dans des circonstances exceptionnelles, sur décision du MAPA.
CMB (<i>Casa da Moeda do Brasil</i>)	100%	Bénéficie de droits exclusifs pour la fabrication des billets de banque, des pièces de monnaie, des timbres-poste, des timbres fiscaux et des bons du gouvernement (Loi n° 5895 du 19 juin 1973). Exporte des billets de banque et d'autres produits et importe des matières premières, des équipements et d'autres intrants.
ELETROBRAS	75,1% des actions avec droit de vote	Exporte et importe de l'électricité (pas de droit exclusif). Les entreprises privées autorisées par l'ANEEL peuvent également exercer ces activités.
Centre national pour la recherche avancée en électronique (CEITEC)	100%	Produit et commercialise des semi-conducteurs pour le marché intérieur et le marché international.
Pré-Sal Petróleo S.A. (PPSA)	100%	Gère la commercialisation de la part de la production obtenue revenant à l'État au titre des accords de partage de la production pour le pétrole et le gaz.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

3.172. À la fin de l'année 2016, le Département de la coordination et du contrôle des entreprises d'État (DEST), rattaché au Ministère de la planification, du développement et de la gestion, faisait état de 154 entreprises à participation gouvernementale majoritaire au niveau fédéral, contre 141 en 2013. Ces entreprises publiques employaient 549 240 personnes en 2016, contre 550 029 en 2013. D'après le DEST, 18 sociétés employant 69 764 personnes dépendaient du Trésor national pour le financement de leurs activités. Sur les dix entreprises publiques fédérales les plus performantes, à la fois en termes de recettes et de ressources totales, une majorité appartenait aux groupes PETROBRAS et ELETROBRAS.²¹⁵ En 2016, les entreprises publiques fédérales ont réalisé des investissements à hauteur de 54,6 milliards de reais (0,9% du PIB), contre 113,5 milliards de reais (2,1% du PIB) en 2013.

3.173. D'après les autorités, il n'y a eu ni activité de privatisation ni création d'entreprise publique depuis 2013. En 2016, le Brésil a modifié le statut juridique des entreprises à participation publique à tout niveau de gouvernement, dans le but de renforcer leur gouvernance et leur transparence, y compris dans le cadre des marchés publics.²¹⁶ Toutes ces entreprises sont tenues d'appliquer un ensemble de mécanismes pour le contrôle interne, la transparence et la planification stratégique à long terme.

²¹⁵ DEST (2017), *Revista das Estatais*. Adresse consultée: <http://www.planejamento.gov.br/assuntos/empresas-estatais/arquivos/revista-das-estatais> [20 avril 2017].

²¹⁶ Loi n° 13303 du 30 juin 2016.

3.3.6 Marchés publics

3.174. Le Brésil n'est pas partie à l'Accord plurilatéral de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et n'a pas non plus le statut d'observateur pour cet accord. L'Accord d'expansion économique et commerciale conclu entre le Brésil et le Pérou en avril 2016 contient un chapitre sur les marchés publics. Le Brésil participe aux négociations menées actuellement sur un Protocole relatif aux marchés publics du MERCOSUR ainsi qu'à des négociations d'ALE entre le MERCOSUR et l'UE qui incluent également un chapitre consacré à ce thème.

3.175. Le système décentralisé brésilien comprend à tous les niveaux de gouvernement des juridictions indépendantes en matière de passation de marchés publics, soumises à un ensemble de règles communes établies par le gouvernement fédéral. Les éléments communs figurent principalement dans la Loi sur les appels d'offres de 1993 et comprennent des dispositions sur la transparence, les méthodes d'achat, les exemptions et les recours.²¹⁷ Les règles communes s'appliquent également aux entreprises contrôlées par l'État (entreprises publiques et sociétés mixtes) et à tous les niveaux de gouvernement, sauf à ceux qui sont assujettis à des régimes de marchés publics spécifiques établis par les autorités dans la juridiction de constitution correspondante. Au niveau fédéral, un régime de marchés publics spécifique établi par décret présidentiel est toujours en place pour PETROBRAS.²¹⁸ En 2016, un ensemble de règles et de lignes directrices uniformes concernant les opérations d'achat réalisées par des entreprises à participation publique à tout niveau de gouvernement ont été adoptées dans le cadre d'une initiative plus vaste visant à renforcer la gouvernance de ces entreprises.²¹⁹ PETROBRAS doit s'adapter au nouveau cadre d'ici au 30 juin 2018.

3.176. Il est possible de déroger à l'obligation d'appel d'offres au titre de différentes dispositions d'exemption (*dispensa de licitação*) ou de non-applicabilité (*inexigibilidade*).²²⁰ Les entreprises contrôlées par l'État à tout niveau de gouvernement sont soumises à des dispositions de dérogation spécifiques qui ont été redéfinies en 2016.²²¹ Elles incluent une exemption de l'obligation d'organiser un appel d'offres pour les marchés concernant les activités commerciales fondamentales de la société. D'après le Ministère de la planification, sur la période 2013-2016, environ 14 935 contrats d'achat fédéraux d'un montant de 26,9 milliards de reais ont bénéficié de dispositions d'exemption; les chiffres correspondants pour les clauses de non-applicabilité sont de 9 234 contrats pour 28,9 milliards de reais. On ne dispose pas de données ou d'estimations concernant les contrats ayant bénéficié d'exemptions aux niveaux infrafédéraux.

3.177. La législation brésilienne prévoit six méthodes de passation des marchés publics: appel d'offres ouvert (*concorrência*); demande de devis (*tomada de preços*), invitation (*convite*), concours (*concurso*), enchères publiques (*leilão*) et enchères inversées (*pregão*). En général, la méthode d'adjudication à utiliser et les éventuelles autorisations requises dépendent de la valeur et de la nature de l'objet de l'appel d'offres.²²² La méthode des enchères inversées, par voie électronique ou sur site, est la principale modalité d'adjudication utilisée pour les fournitures et services courants.²²³ Plus de 99% des enchères inversées ont été réalisées par voie électronique sur la période 2013-2016.

3.178. La participation à une procédure électronique de passation de marchés nécessite l'obtention d'un certificat numérique conforme à l'ICP-Brasil.²²⁴ Pour soumissionner dans un appel d'offres national, les fournisseurs étrangers doivent être légalement établis au Brésil. Dans le cas des appels d'offres internationaux, les entreprises étrangères doivent avoir une représentation légale au Brésil ou être associées à une entreprise brésilienne. Les appels d'offres internationaux sont utilisés principalement pour les contrats d'achat financés par des institutions internationales ou des organismes de coopération et suivent les règles de l'institution de financement.

²¹⁷ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²¹⁸ Les achats réalisés par PETROBRAS doivent être conformes aux prescriptions en matière de teneur en éléments locaux régissant le secteur du pétrole et du gaz (section 4.3).

²¹⁹ Loi n° 13303 du 30 juin 2016 et Décret n° 8945 du 27 décembre 2016.

²²⁰ Loi n° 8666 du 21 juin 1993.

²²¹ Loi n° 13303 du 30 juin 2016.

²²² Les critères d'admissibilité relatifs à chaque méthode d'achat sont énoncés dans les Lois n° 8666 du 21 juin 1993 (articles 22 et 23) et 10520 du 17 juillet 2002 (article 1).

²²³ Décret n° 5504 du 5 août 2005.

²²⁴ Décret n° 8539 du 8 octobre 2015.

3.179. Les objectifs de la politique brésilienne en matière de marchés publics sont toujours d'obtenir les offres les plus avantageuses, de garantir l'égalité devant la loi et de promouvoir le développement durable du pays.²²⁵ Dans l'adjudication des marchés, la préférence peut être accordée aux biens et services: i) produits au Brésil; ii) produits ou fournis par des entreprises brésiennes; ou iii) produits ou fournis par des entreprises qui investissent dans le développement technologique au Brésil. Le traitement préférentiel peut se traduire par des quotas, des marges de préférence et des procédures d'appels d'offres exclusivement réservées aux petites entreprises basées au Brésil. Des dispositions spécifiques régissent les préférences applicables aux micro et petites entreprises (MPE) ainsi qu'aux marchandises et services produits dans le pays conformément aux normes techniques brésiennes. Selon les autorités, les juridictions infrafédérales ne peuvent établir de disposition supplémentaire relative au traitement préférentiel.

3.180. Les dispositions fédérales relatives au traitement différencié simplifié des MPE s'appliquent à tous les niveaux de l'administration publique, sauf si des lois infrafédérales ou des règlements spécifiques à une société ou à une entité prévoient des conditions plus favorables. Précisément, l'entité contractante doit réserver les appels d'offres concernant des marchés allant jusqu'à 80 000 reais aux MPE; elle peut exiger que les activités de sous-traitance soient confiées à des MPE dans le cadre de marchés visant des travaux et des services; et elle doit fixer des quotas allant jusqu'à 25% pour les MPE s'agissant de l'acquisition de marchandises de nature divisible.²²⁶

3.181. La Commission interministérielle des marchés publics (CI-CP) reste chargée d'élaborer des propositions détaillant les critères d'admissibilité et les marges de préférence recommandées pour certains types de marchandises et services produits dans le pays.²²⁷ Ces propositions doivent être approuvées par décret présidentiel. Dans son analyse, la CI-CP doit prendre en compte divers facteurs dont la création d'emplois et de revenu, l'impact sur les recettes fiscales et les activités de développement technologique et d'innovation menées au Brésil; les marges de préférence peuvent atteindre 25%.²²⁸ En règle générale, un produit national est tout produit fabriqué suivant un PPB (section 3.3.1.1) ou pour lequel les règles d'origine ont été établies par le gouvernement fédéral suivant les normes minimales du MERCOSUR. Le terme "services nationaux" s'applique aux services fournis à l'intérieur du territoire brésilien, suivant des modalités fixées par le gouvernement.²²⁹ D'après les autorités, l'origine des fournisseurs ne fait pas partie des critères à remplir pour bénéficier de préférences. La marge de préférence est calculée sur la base de l'offre la plus basse parmi celles qui ne sont pas admises à bénéficier du traitement préférentiel.

3.182. Pendant la plus grande partie de la période à l'examen, 17 décrets établissant des marges de préférence relatives à l'adjudication de marchés publics, comprises entre 8% et 25%, pour différents produits nationaux, étaient en vigueur au Brésil (tableau 3.20). Les marges de préférence par produit s'appliquaient aux contrats d'achat à tout niveau de gouvernement et devaient être revues au moins tous les cinq ans. Tous ces décrets sauf deux ont expiré le 31 décembre 2016; l'un est resté partiellement en vigueur jusqu'au 30 mars 2017 et l'autre était en vigueur jusqu'au 30 juin 2017.²³⁰

3.183. Outre l'application des marges de préférence établies, les entités contractantes peuvent limiter certains contrats d'achat aux biens et services conçus au Brésil et produits suivant des critères PPB. Cette limitation peut être appliquée aux contrats d'implantation, de maintenance et de développement de systèmes d'information et de communication déclarés stratégiques par le gouvernement.²³¹ Actuellement, cette mesure peut être appliquée aux procédures d'appel d'offres relevant du Programme national pour la large bande (PNBL).²³²

²²⁵ Loi n° 8666 du 21 juin 1993, modifiée par la Loi n° 12349 du 15 décembre 2010.

²²⁶ Loi complémentaire n° 123 du 14 décembre 2006, modifiée par la Loi complémentaire n° 147 du 7 août 2014.

²²⁷ Décret n° 7546 du 2 août 2011.

²²⁸ Loi n° 12349 du 15 décembre 2010.

²²⁹ Décret n° 7546 du 2 août 2011.

²³⁰ Le Décret n° 7767 du 27 juin 2012 était en vigueur jusqu'au 30 juin 2017; aucun renseignement concernant son possible renouvellement n'était disponible au moment de la rédaction. Le dernier renouvellement des conditions de validité de tous les autres décrets était prévu dans le Décret n° 8626 du 30 décembre 2015.

²³¹ Loi n° 12349 du 15 décembre 2010.

²³² Décret n° 7175 du 12 mai 2010.

Tableau 3.20 Marges de préférence par produit pour les appels d'offres publics, 2017

Principaux produits	Marge de préférence	Décret n°
Biens d'équipement	20%, 15% + 5%	8224 du 3 avril 2014
Chapitres 61 et 62 du Tableau de l'impôt sur les produits industriels (TIPI) + 12 produits	20%	7756 du 14 juin 2012
Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et imprimantes	10% + 10%	8184 du 17 janvier 2014
Aéronefs d'affaires	9% + 16%	8185 du 17 janvier 2014
Matériel informatique et de communication	15% + 10%	8194 du 12 février 2014
Locomotives, wagons de train et pièces détachées	20%	7812 du 20 septembre 2012
Matières (SH 32) et équipement (SH 53)	8%, 15%, 20% et 25%	7767 du 27 juin 2012 (modifié le 16 août 2012)
Médicaments, produits pharmaceutiques et biopharmaceutiques	8%, 20% et 25% (avec accumulation technologique)	7713 du 3 avril 2012
Disques (pièces) en métal	20%	7843 du 12 novembre 2012 (modifié le 5 décembre 2012)
Motoniveleuses et chargeuses pelleteuses	15% (chargeuse pelleteuse); 25% (niveleuse)	7841 du 12 novembre 2012
Équipements de réseau	15% (normal); 10% (stimulation de l'innovation)	7903 du 4 février 2013
Papier pour l'impression de billets de banque	20%	7810 du 20 septembre 2012
Logiciels	0% + 18%	8186 du 17 janvier 2014
Jouets	10%	8823 du 3 avril 2014
Tracteurs, outils et perceuses	15% (tracteur); 20% (perceuses et outils)	7840 du 12 novembre 2012
Camions, ambulances et remorques	17% (camions); 15% (ambulances); 14% (remorques)	7816 du 12 novembre 2012
Chargeuses sur pneus, tracteurs à chenilles, et produits connexes	15%, 20% et 25%	8002 du 14 mai 2013

Source: Renseignements en ligne du Ministère de la planification, du développement et de la gestion.
 Adresse consultée: "<http://www.comprasgovernamentais.gov.br/gestor-de-compras/legislacao-por-assunto#margem>".

3.184. En août 2011, le gouvernement a mis en place un régime de marchés publics spécial pour les grandes manifestations sportives internationales, notamment pour la Coupe du monde de la FIFA en 2014 et les Jeux olympiques de Rio de Janeiro de 2016.²³³ Les modifications ultérieures ont permis l'application de ce régime spécial aux marchés portant sur les travaux d'infrastructure inclus dans le programme gouvernemental d'accélération de la croissance (PAC) et sur les travaux et les services d'ingénierie relatifs au Système de santé unifié (SUS), ainsi qu'aux cas liés à la sécurité publique et aux activités des entités du secteur de la science, de la technologie et de l'innovation. On ne dispose pas de statistiques concernant l'application de ce régime.

3.185. En 2016, les dépenses consacrées aux marchés publics par les organes de l'administration publique fédérale (à l'exception des entreprises publiques) se sont élevées à 16,2 milliards de reais, contre 32,6 milliards en 2013. Les dépenses fédérales consacrées aux marchés publics ont connu un recul marqué à partir de 2015 (tableau 3.21). 47,5% des contrats d'achat concernaient la fourniture de marchandises et 52,5% concernaient la fourniture de services. On ne dispose pas de renseignements sur les marchés attribués à des fournisseurs étrangers car tous les fournisseurs établis au Brésil sont traités comme des fournisseurs nationaux, quel que soit leur régime de propriété.

3.186. Les données collectées par les autorités fédérales ne comprennent pas les dépenses publiques réalisées au niveau des États et des municipalités du fait de la décentralisation du régime brésilien des marchés publics. D'après les estimations de l'OCDE, les dépenses globales consacrées aux marchés publics représentaient 8,2% du PIB du Brésil en 2014, les dépenses du

²³³ Loi n° 12462 du 4 août 2011.

gouvernement fédéral, des gouvernements des États et des municipalités représentant respectivement 1,8%, 2,8% et 3,6% du PIB.²³⁴

Tableau 3.21 Marchés publics de l'administration fédérale par méthode d'adjudication, 2013-2016

	2013	2014	2015	2016
Total (millions de R\$)	32 649,0	56 002,7	18 059,4	16 220,7
	(% du total)			
Enchères inversées	84,2	94,9	92,2	94,9
Appel d'offres ouvert	14,7	4,2	6,8	4,6
Demande de devis	1,0	0,6	0,8	0,5
Invitation	0,04	0,02	0,02	0,02
Appel d'offres international	0,04	0,25	0,06	0,01
Concours	0,01	0,03	0,02	0,01

Note: Les chiffres n'incluent pas les achats réalisés par des entreprises publiques fédérales.

Source: Renseignements en ligne du Ministère de la planification, du développement et de la gestion.

Adresse consultée:

"<http://paineldecompras.planejamento.gov.br/QvAJAXZfc/opendoc.htm?document=Painel%20de%20Compras.qvw&host=Local&anonymouse=true>" [17 janvier 2017].

3.3.7 Droits de propriété intellectuelle

3.3.7.1 Aperçu général

3.187. La législation brésilienne englobe l'intégralité des principaux aspects mentionnés dans l'Accord sur les ADPIC. Dans certains domaines, y compris le droit d'auteur, le Brésil accorde des droits au-delà des périodes minimales stipulées dans l'Accord. Pendant la période considérée, la protection de la propriété intellectuelle a fait l'objet de plusieurs modifications législatives (tableau 3.22). Les réponses du Brésil à la liste de questions concernant les moyens de faire respecter les droits datent de 2000 et la législation brésilienne a été examinée par le Conseil des ADPIC en 2001.²³⁵ Le Brésil n'a présenté aucune mise à jour de notification concernant les modifications apportées à sa législation depuis 2001. L'ensemble de textes législatifs n'ayant pas été notifié au Conseil des ADPIC comprend des lois sur les sujets suivants: topographies de circuits intégrés; gestion collective des droits d'auteur (modification); accès aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés et partage des avantages qui en découlent; et principes, garanties, droits et obligations concernant l'utilisation d'Internet au Brésil.²³⁶

3.188. En janvier 2017, le Brésil était partie à 14 traités sur les 26 traités administrés par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI); il avait ratifié en décembre 2015 le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.²³⁷ D'après les autorités, le processus de ratification nationale du Protocole de Madrid est en cours.

3.189. Le cadre institutionnel brésilien des droits de propriété intellectuelle (DPI) a peu changé pendant la période à l'examen. La formulation des politiques dans le domaine de la propriété industrielle relève de la responsabilité du MDIC tandis que, s'agissant du droit d'auteur, cette tâche revient au Ministère de la culture. L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) administre le système de propriété industrielle. La gestion collective des droits d'auteur est assurée par plusieurs associations: Office central de collecte et de distribution (ECAD); *Associação Brasileira de Música e Artes*; *Associação de Músicos*; *Arranjadores e Regentes*; *Associação de Intérpretes e Músicos*, *Sociedade Brasileira de Autores, Compositores e Escritores de Música*; *Sociedade Independente de Compositores e Autores Musicais*; *Sociedade Brasileira de Administração e Proteção de Direitos Intelectuais*; *União Brasileira de Compositores*; *Associação*

²³⁴ OCDE (2016), *Government at a Glance: Latin America and the Caribbean 2017*. Adresse consultée: "<http://www.oecd-ilibrary.org/deliver/4216341e.pdf?itemId=/content/book/9789264265554-en&mimeType=application/pdf>".

²³⁵ Documents de l'OMC IP/Q/BRA/1, IP/Q2/BRA/1, IP/Q3/BRA/1, IP/Q4/BRA/1 du 24 février 2004.

²³⁶ Lois n° 11484 (31 mai 2007), n° 12853 (14 août 2013), n° 13123 (20 mai 2015) et n° 12965 (23 avril 2014).

²³⁷ Renseignements en ligne de l'OMPI. Adresse consultée: "http://www.wipo.int/treaties/fr/ShowResults.jsp?country_id=23C".

Brasileira de Autores, Compositores, Intérpretes e Músicos; Sociedade Administradora de Direitos de Execução Musical do Brasil; Associação Brasileira de Direitos de Autores Visuais; et Associação Defensora de Direitos Autorais. L'ECAD est la seule entité responsable de la collecte et de la distribution des redevances perçues pour les représentations ou exécutions publiques.

Tableau 3.22 Législation nationale en matière de DPI, 2017

Sujet/loi	Champ d'application	Durée	Exclusions et limites	Remarques
Brevets				
Loi sur la propriété industrielle n° 9279 (14 mai 1996), modifiée par la Loi n° 10196 (14 février 2001) Loi n° 13123 (20 mai 2015)	Toute invention nouvelle, supposant une activité inventive et susceptible d'application industrielle.	20 ans à compter de la date du dépôt de la demande. La protection effective par brevet accordée est d'au moins 10 ans si plus de 10 ans se sont écoulés entre le dépôt de la demande et la délivrance du brevet.	Substances, matières, mélanges ou produits de toute sorte, procédés pour leur modification lorsqu'ils résultent de la transformation du noyau de l'atome; processus biologiques et organismes naturels vivants; techniques et méthodes chirurgicales; programmes informatiques en tant que tels. Des licences obligatoires peuvent être accordées en cas de comportement anticoncurrentiel, d'urgence nationale ou dans l'intérêt général.	Loi n° 10196/2001: approbation préalable de l'ANVISA pour la délivrance de brevets relatifs à des produits et processus pharmaceutiques. Le Décret n° 4830/2003 réglemente la délivrance des licences obligatoires. La Loi n° 13123/2015 réglemente l'accès aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés ainsi que le partage des avantages qui en découlent.
Dessins et modèles industriels				
Loi sur la propriété industrielle n° 9279 (14 mai 1996)	Nouvelles formes ornementales d'objets ou nouveaux arrangements ornementaux de lignes ou de couleurs dont la configuration visuelle est susceptible d'application industrielle.	10 ans à compter de la date du dépôt de la demande; reconductible pour 3 périodes successives de 5 ans.	Dessins et modèles contraires à la morale ou aux bonnes mœurs, ou de formes ordinaires répondant essentiellement à des considérations techniques ou fonctionnelles.	La Résolution n° 60/2013 transpose le système de classification international. Les Instructions normatives n° 44/2015 et 45/2015 établissent les conditions d'enregistrement des dessins et modèles industriels.
Modèles d'utilité				
	Invention sous la forme d'une disposition nouvelle susceptible d'application industrielle.	15 ans à compter de la date du dépôt de la demande.	Substances, matières, mélanges ou produits de toute sorte, procédés pour leur modification lorsqu'ils résultent de la transformation du noyau de l'atome; processus biologiques et organismes naturels vivants.	La Résolution n° 85/2013 réglemente le traitement des demandes.

Sujet/loi	Champ d'application	Durée	Exclusions et limites	Remarques
Marques				
Loi sur la propriété industrielle n° 9279 (14 mai 1996)	Signe visuel distinguant ou certifiant un bien ou un service.	10 ans renouvelables par périodes successives de 10 ans.	Armoiries, emblèmes, drapeaux, monuments nationaux et internationaux.	La Résolution n° 23/2013 définit des règles pour la reconnaissance des marques réputées. Les Résolutions n° 34/2013 et 35/2013 transposent les classifications internationales des produits et services, et des éléments figuratifs.
Indications géographiques				
Loi sur la propriété industrielle n° 9279 (14 mai 1996)	Nom d'un pays ou d'une région employé pour désigner un service ou un produit dont les caractéristiques ou la réputation sont liées à ce pays ou cette région.	Indéterminée.	Usage limité aux produits ou services de la localité.	L'Instruction normative n° 25/2013 fixe les conditions de l'enregistrement des indications géographiques.
Droits d'auteur et droits connexes				
Loi n° 9610 (19 février 1998), modifiée par la Loi n° 12853 (14 août 2013) Loi n° 9609 (19 février 1998) Loi n° 10695 (1 ^{er} juillet 2003) Loi n° 12965 (23 avril 2014)	Œuvres littéraires, scientifiques ou artistiques; compositions musicales, œuvres audiovisuelles, dessins, peintures, photographies, enregistrements sonores, émissions radiodiffusées; bases de données. Aucun enregistrement n'est nécessaire.	Vie de l'auteur plus 70 ans en règle générale; la durée de la protection peut être différente selon la nature de l'œuvre.	Aucune autorisation requise si le nom de l'auteur est cité avec la reproduction dans le cas de thèmes d'actualité ou si une copie de brefs extraits de l'œuvre est employée par la personne qui fait la copie pour son usage personnel et sans but lucratif. La notion de droit exclusif ne couvre pas la reproduction temporaire.	La Loi n° 10695/2003 porte modification du Code pénal pour durcir les sanctions en cas d'atteinte au droit d'auteur et pour améliorer les procédures pénales. La Loi n° 12853/2013 et le Décret n° 8469/2015 régissent la gestion collective des droits d'auteur et des droits connexes. L'Instruction normative n° 4/2015 régit les procédures d'arbitrage et de médiation du Ministère de la culture.
Logiciels				
Loi n° 9609 du 19 février 1998	Information en langue naturelle ou codée employée dans des machines automatiques de traitement des données.	50 ans à compter du 1 ^{er} janvier de l'année qui suit la publication du logiciel ou, à défaut, de l'année de sa création.		L'Instruction normative n° 11/2013 fixe les conditions d'enregistrement des logiciels.

Sujet/loi	Champ d'application	Durée	Exclusions et limites	Remarques
Obtentions végétales				
Loi sur la protection des obtentions végétales n° 9456 (25 avril 1997)	Nouvelles obtentions végétales et variétés dérivées de tous genres ou espèces.	15 ans à compter de la délivrance du certificat sauf dans le cas des vignes, arbres fruitiers, arbres forestiers et ornementaux, y compris la greffe mère, pour lesquels la durée est de 18 ans.	Peuvent faire l'objet de licences obligatoires pour des périodes de 3 ans renouvelables.	Garantit le droit de propriété de toute personne physique ou morale qui obtient une nouvelle variété végétale ou des variétés essentiellement dérivées d'espèces dont les éléments descriptifs ont été publiés au Journal officiel.
Schémas de configuration des circuits intégrés				
Loi n° 11484 (31 mai 2007)	Protection des schémas de configuration des circuits intégrés.	10 ans à compter de la date de la demande.		L'Instruction normative n° 10/2013 régit la présentation et le traitement des demandes.
Renseignements non divulgués				
Loi n° 10603 (7 décembre 2002) Loi sur la propriété industrielle n° 9279 (14 mai 1996)	Renseignements non divulgués relatifs à des produits pharmaceutiques à usage vétérinaire, à des engrais, à des pesticides ainsi qu'à leurs composants et produits apparentés; protection des renseignements non divulgués contre l'usage commercial abusif.	10 ans pour les produits utilisant de nouvelles entités chimiques ou biologiques, 5 ans pour tous les autres.	Usage autorisé par l'ANVISA.	La Loi n° 9279/1996 protège contre l'usage commercial abusif des renseignements et données présentés aux autorités pour approbation commerciale.

Source: Secrétariat de l'OMC, à partir de renseignements fournis par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), et documents de l'OMC.

3.3.7.2 Propriété industrielle

3.190. Pour produire leurs effets sur des tierces parties, permettre le versement de redevances et de droits de licence et être admis au bénéfice de déductions de l'impôt sur le revenu, les contrats de propriété industrielle doivent être enregistrés auprès de l'INPI. Pendant la période à l'examen, le Brésil a pris des mesures pour rationaliser la présentation et l'examen des demandes de divers types de protection de la propriété industrielle, y compris les brevets et les marques de fabrique ou de commerce. Parmi les innovations de procédure figurent la mise en œuvre d'un système de dépôt électronique simplifié²³⁸ et du Système d'automatisation en matière de propriété industrielle de l'OMPI (demandes d'enregistrement de marques), des initiatives d'examen accéléré (par exemple pour les "brevets verts" et les demandes présentées par des microentreprises ou des personnes handicapées), la publication de lignes directrices relatives à l'examen (brevets et marques de fabrique ou de commerce) et un programme d'encouragement de la productivité pour les examinateurs.

3.191. Dans le domaine de la coopération bilatérale, en janvier 2016 l'INPI et l'Office des brevets et des marques des États-Unis ont lancé un programme pilote dans le cadre de l'initiative

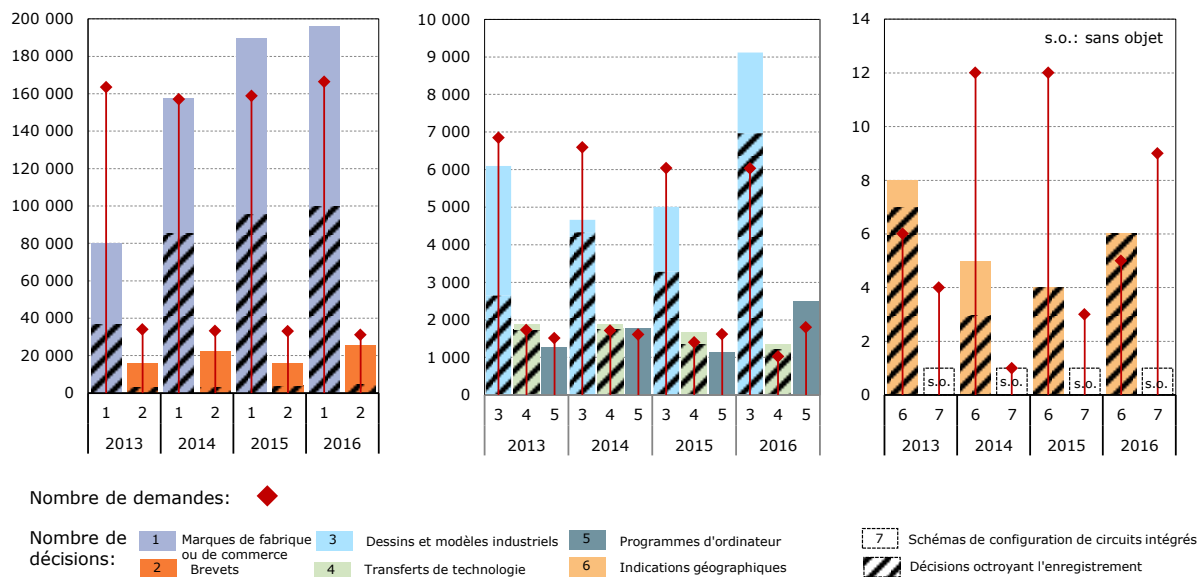
²³⁸ Lancé en mars 2013, le système électronique a été utilisé pour 44% des demandes présentées en 2014, 86% des demandes en 2015 et 93% des demandes en 2016.

"Procédure accélérée d'examen des brevets", qui permet aux déposants de demandes de brevet de solliciter un traitement accéléré pendant la phase nationale, sur la base des travaux réalisés par l'office des brevets du pays partenaire. Des programmes pilotes analogues de partage des tâches sont en cours de négociation avec l'Office européen des brevets et l'Office japonais des brevets.

3.192. Depuis 2012, l'INPI participe au projet PROSUR, un projet qui porte essentiellement sur la coopération entre les offices de la propriété industrielle dans plusieurs pays d'Amérique latine.²³⁹ PROSUR vise à: i) créer un forum pour le dialogue entre les offices de la propriété industrielle; ii) créer un portail commun offrant un ensemble de services aux pays qui participent au projet, tels qu'une fonction de recherche centralisée permettant de consulter des bases de données interconnectées; iii) interconnecter les bases de données; et iv) collaborer dans l'examen des demandes de brevet.²⁴⁰ Les participants à l'initiative PROSUR mènent actuellement des négociations sur les modalités d'une procédure accélérée d'examen des brevets et un projet pilote devrait être lancé en 2017.

3.193. La réduction des délais de traitement et du nombre de demandes en suspens est devenue une priorité de l'INPI dont les résultats médiocres, susceptibles de freiner l'innovation technologique, ont été critiqués. Même si le nombre de demandes annuelles était supérieur au nombre de décisions de l'INPI dans la plupart des domaines de la protection de la propriété industrielle en 2013-2014, des éléments semblent indiquer une inversion de cette tendance, notamment pour les marques en 2015-2016 (graphique 3.7). Néanmoins, en décembre 2016, quelque 243 820 demandes de brevet étaient en attente d'une décision de l'INPI et le délai moyen de traitement était estimé à 11 ans.²⁴¹

Graphique 3.7 Demandes et décisions relatives à la propriété industrielle, 2013-2016



Source: INPI.

3.194. Les décisions de l'INPI peuvent être contestées par le déposant ou une tierce partie par voie de procédures administratives ou judiciaires. Le déposant doit engager la procédure administrative dans les 60 jours qui suivent la publication de la décision de l'examineur; les procédures ouvertes d'office ou par des tierces parties intéressées doivent débuter dans les 6 mois qui suivent l'octroi du brevet. Les procédures judiciaires visant l'annulation d'un brevet peuvent être engagées d'office ou par une tierce partie intéressée, à n'importe quel moment. Pendant la

²³⁹ Outre l'INPI, les participants à PROSUR sont notamment les offices de propriété industrielle des pays suivants: Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Paraguay, Pérou, Suriname et Uruguay. Les offices de propriété industrielle de la République dominicaine et du Nicaragua ont aussi annoncé leur intention de prendre part au projet.

²⁴⁰ L'accord de coopération établissant PROSUR a été signé à Santiago (Chili) le 5 juillet 2012.

²⁴¹ La méthode d'évaluation du nombre de demandes en suspens prend en compte les décisions finales prises par les examinateurs de brevets et la Commission d'appel de l'INPI.

période considérée, la plupart des recours déposés contre des décisions de l'INPI concernaient des brevets, des modèles d'utilité et des marques.²⁴²

3.195. L'importation parallèle de marchandises incorporant des DPI protégés par la Loi sur la propriété industrielle n'est pas autorisée. Lorsque les caractéristiques d'une marchandise importée ou exportée sont altérées au point d'en rendre l'identification difficile ou impossible, la marchandise en question peut être saisie d'office par les autorités douanières. Le titulaire d'un droit de propriété intellectuelle de quelque type que ce soit peut demander au pouvoir judiciaire d'émettre une ordonnance habilitant les autorités douanières à suspendre la mise en libre circulation des marchandises en question.

3.196. Dans le cas des brevets, des licences obligatoires peuvent être accordées en cas d'urgence nationale ou pour répondre à l'intérêt général²⁴³, pour lutter contre des abus de droits ou des comportements anticoncurrentiels, ou si le titulaire ne répond pas aux besoins du marché. Si une licence obligatoire est accordée dans l'intérêt général, ce doit être à des fins d'utilisation publique et non commerciale. Un brevet tombe en déchéance si l'usage abusif ou improprie n'a pas été corrigé dans les deux ans qui suivent la délivrance de la première licence obligatoire, sauf s'il existe des motifs valables.

3.197. L'utilisation des renseignements non divulgués peut être rendue obligatoire dans des cas spécifiques, comme dans l'intérêt général ou en cas de comportements anticoncurrentiels. La législation brésilienne ne contient pas de disposition concernant la délivrance de licences obligatoires pour les dessins et modèles industriels.

3.3.7.3 Droit d'auteur

3.198. La protection conférée aux œuvres faisant l'objet d'un droit d'auteur est indépendante de l'enregistrement.²⁴⁴ Toutefois, les détenteurs du droit peuvent enregistrer leurs œuvres auprès d'institutions agréées telles que la Bibliothèque nationale du Brésil, l'École de musique ou l'École des arts de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, le Conseil de l'architecture et de l'urbanisme ou l'INPI (logiciels). L'enregistrement étant déclaratif, il ne confère pas de droit mais la présomption de la qualité d'auteur, ce qui peut être utile dans les procédures judiciaires.

3.199. La Loi sur le droit d'auteur ne comprend aucune disposition sur l'épuisement international des droits; les décisions sont prises au cas par cas. Dans le cadre du présent examen, les autorités ont indiqué qu'il n'existait pas actuellement de jurisprudence en la matière, puisque les instances judiciaires supérieures n'ont encore jamais statué sur cette question. En vertu de la législation brésilienne, les détenteurs d'un droit d'auteur ont le droit d'engager des poursuites contre les importateurs de produits piratés.

3.200. Pendant la période considérée, le Brésil a mis à jour sa législation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes et a créé une Commission permanente pour l'amélioration de la gestion collective.²⁴⁵ Le Brésil a aussi adopté un cadre de droits civils pour Internet, qui prévoit l'élaboration d'une législation spécifique régissant la responsabilité des dommages découlant de la gestion de contenu par des tiers.²⁴⁶

3.3.7.4 Moyens de faire respecter les droits

3.201. Pendant la période à l'examen, le Brésil a mis en place des sanctions pour les infractions à la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes et au partage des avantages

²⁴² Les statistiques relatives aux recours administratifs et judiciaires peuvent être consultées à l'adresse suivante: www.inpi.gov.br/noticias/em-reuniao-da-mei-presidente-do-inpi-apresenta-dados-de-productividade-e-cenario-operacional/INPI_Relatorio_p_CNOIMEI_30set2016.pdf [20 avril 2017].

²⁴³ Les Décrets n° 4830 (4 septembre 2003) et 3201 (26 novembre 1999) régissent la délivrance de licences obligatoires en cas d'urgence nationale ou pour répondre à l'intérêt général.

²⁴⁴ Loi n° 9610 du 19 février 1998.

²⁴⁵ Loi n° 12853 du 14 août 2013, Décret n° 8469 du 22 juin 2015 et Ordonnance n° 53 du 7 juillet 2015.

²⁴⁶ Loi n° 12965 du 23 avril 2014.

découlant des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés.²⁴⁷ Les autres sanctions civiles et pénales que prévoit la législation brésilienne en cas de violation de la propriété industrielle, du droit d'auteur et des droits connexes n'ont pas changé. Des sanctions pénales sont prévues pour les infractions liées à toute catégorie de DPI, à l'exception des variétés végétales protégées.²⁴⁸

3.202. Les services douaniers fédéraux sont toujours chargés d'inspecter et de saisir les expéditions aux frontières du pays.²⁴⁹ Les mesures à la frontière doivent, en règle générale, être demandées par le détenteur du droit, qui doit fournir des preuves suffisantes aux autorités douanières. Toutefois, dans les cas de contrefaçon de l'emblème, des armoiries ou des badges officiels de n'importe quel pays, les services douaniers sont habilités à prendre des dispositions en prévision d'une poursuite pénale.²⁵⁰ Les services douaniers peuvent demander au détenteur du droit de fournir une garantie d'un montant suffisant pour protéger les droits du contrevenant présumé et éviter tout abus. Si les procédures ne sont pas engagées dans les dix jours qui suivent la confiscation des marchandises, les services douaniers mettent les marchandises en libre circulation. Les renseignements et statistiques concernant les actions prises pour faire respecter les droits pendant la période considérée n'ont pas été fournis.

²⁴⁷ Décrets n° 8469 du 22 juin 2015 et 8772 du 11 mai 2016.

²⁴⁸ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁴⁹ Décret n° 6759 du 5 février 2009 (articles 605 à 610).

²⁵⁰ Loi n° 9279 du 14 mai 1996 (article 191).

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR

4.1. Depuis le précédent EPC, le Brésil indique que la vaste portée de ses politiques commerciales sectorielles est restée quasiment inchangée. En dépit des changements intervenus sur les plans réglementaire et institutionnel dans certains domaines, induits notamment par la réduction des dépenses, attribuable au récent ralentissement économique, l'intervention de l'État au moyen de mesures à la frontière et de mesures de soutien interne continue de fausser la concurrence et donc l'allocation des ressources dans certains domaines. Certaines activités restent caractérisées par une concentration du marché, une implication dominante de l'État ou d'autres points faibles structurels contraignants pour la compétitivité, alors que le soutien se caractérise par une diversité de mesures fiscales et non fiscales assez complexes, y compris des taux d'intérêt réglementés et/ou des prêts à des conditions libérales, au niveau fédéral ou des États, subordonnés à des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux par étape de la production (par exemple les activités manufacturières et les hydrocarbures).¹

4.2. Le Brésil reste un acteur majeur du commerce mondial de certains produits agricoles. Pendant la période considérée, la part du secteur agricole dans la valeur ajoutée brute (5,5% en 2016) est restée assez stable, et la productivité du travail apparemment faible, par rapport aux autres secteurs de l'économie. La moyenne des droits NPF visant les produits agricoles (10,2%) n'a pas changé et la crête tarifaire de 55% ne concerne que les noix de coco déshydratées. Bien que le niveau du soutien accordé par le Brésil à ses producteurs agricoles reste faible par rapport à d'autres pays et diminue progressivement, le pays applique encore plusieurs mesures de soutien interne, y compris des taux d'intérêt réglementés et des lignes de crédit privilégiées (par exemple au titre du principe de péréquation), des mécanismes de soutien des prix et un soutien au titre des primes d'assurance-récolte, qui a récemment été privilégié. Des prescriptions en matière de réserves bancaires obligatoires destinées à financer les activités agricoles s'appliquent toujours. Le niveau élevé de l'endettement rural reste un gros problème, auquel on s'intéresse actuellement. Une entreprise d'État intervient toujours dans le fonctionnement de certaines mesures de politique agricole (stockage et prix minimums garantis par exemple).

4.3. Bien qu'en léger recul, le secteur manufacturier reste important (avec 11,7% de la valeur ajoutée brute en 2016) et il s'est diversifié. Les activités prospèrent ou rencontrent de grandes difficultés, en partie du fait de leur faible intégration dans l'économie mondiale (par exemple l'industrie automobile), dans la mesure où plusieurs problèmes structurels, dont ce qu'on appelle le "coût brésilien", compromettent toujours la compétitivité du secteur. L'initiative de 2016 pour un

¹ Les prêts à des conditions libérales sont définis comme des prêts accordés à des conditions plus favorables que celles du marché. Le degré de libéralité est atteint au moyen soit de taux d'intérêt plus faibles que sur le marché soit de délais de franchise, ou d'une combinaison des deux (glossaire en ligne de l'OCDE. Adresse consultée: <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=5901>). En ce qui concerne l'expression "prêt à des conditions de faveur", couramment utilisé dans les rapports d'EPC, les autorités considèrent qu'aucun prêt de la sorte n'est octroyé au Brésil. Elles ont indiqué que le taux global appliqué à la plupart des prêts correspond au coût du financement de la banque de développement publique (Banque nationale de développement économique et social – BNDS), calculé à partir du taux d'intérêt à long terme réglementé (section 3.2.5) et d'un autre taux d'intérêt dicté par le marché (par exemple le taux SELIC de la Banque centrale du Brésil ou un taux lié à un panier de devises), majoré de la marge de la BNDS, d'une marge de risque et des frais applicables. Le taux d'intérêt à long terme, qui est le taux sur lequel la BNDS indexe ses prêts, est défini par le Conseil monétaire national (CMN) (section 4.5.3) et est communiqué au plus tard le dernier jour ouvrable du trimestre précédant immédiatement sa date de prise d'effet. Ce taux est calculé d'après les paramètres suivants: a) le taux d'inflation attendu calculé au prorata pour les 12 mois suivant le premier mois d'application du taux, sur la base des prévisions annuelles du CMN; et b) l'évaluation à moyen voire à long terme des risques du pays. La marge de la BNDS est censée couvrir ses coûts d'exploitation tandis que la marge de risque appliquée varie selon le projet et le risque associé au client. La BNDS est de loin le principal fournisseur de financements à long terme libellés en monnaie brésilienne, et est chargée de soutenir les investissements des entreprises ainsi que les projets d'investissement. D'après les autorités, il n'existe pas au Brésil de crédits privés ni de marché des capitaux équivalents en termes de conditions et de volumes à même de répondre à la demande de financements à long terme. Par conséquent, les autorités considèrent qu'il n'est pas possible de faire un parallèle pour déterminer si ces prêts sont accordés à des conditions plus favorables ou s'ils peuvent être qualifiés de subventions; elles jugent que des termes comme "subventionné", "à des conditions de faveur", "préférentiel" ou encore "favorable" ne conviennent pas pour qualifier les lignes de crédit à long terme. Des renseignements et des données supplémentaires sur l'évolution des taux d'intérêt au Brésil figurent dans le tableau 1.2 et la section 4.5.3.1 du présent rapport. De plus, les autorités ont indiqué que les prescriptions propres à chaque étape de la production ne pouvaient pas être assimilées à des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux et que la référence à de telles prescriptions n'était pas justifiée.

Brésil plus productif vise à mettre en œuvre des principes de production économes en ressources, pour augmenter le niveau de productivité. La moyenne des droits NPF appliqués aux produits manufacturés (11,8%) n'a presque pas changé; les vêtements, les textiles et le matériel de transport bénéficient toujours du niveau de protection tarifaire le plus élevé du secteur (35%), protection qui constitue le principal instrument d'une politique manifeste de contournement des droits de douane destinée à attirer l'IED.² Outre plusieurs incitations à l'exportation, le remboursement des droits et des taxes à l'exportation dans le cadre du Régime spécial pour le remboursement des taxes aux exportateurs, qui devait initialement se terminer à la fin de 2013, a été rendu permanent. Un soutien interne est toujours appliqué sous la forme d'incitations fiscales et non fiscales, y compris des taux d'intérêt réglementés ou des prêts à des conditions libérales, des subventions à la location et des préférences temporairement accordées aux fournisseurs nationaux dans le cadre des marchés publics (jusqu'en 2016 et 2017). Les prescriptions en matière de teneur en éléments locaux liées aux étapes de la production qui sont associées aux mesures de soutien interne continuent de protéger les producteurs nationaux de la concurrence étrangère. Les mesures d'incitation propres à certains secteurs, dont l'industrie automobile (avec le Programme d'incitation pour l'innovation technologique et le renforcement des chaînes de production de véhicules automobiles ou Programme INOVAR-AUTO jusqu'en 2017), les technologies de l'information, l'aéronautique, les engrais et les produits pharmaceutiques, ont été maintenues. Des mesures ont été prises pour réduire les droits de douane sur les voitures à pile à combustible et les voitures électriques, tandis que l'application du traitement en franchise de droits pour les véhicules automobiles en provenance d'Argentine et du Mexique a été reportée à 2019.

4.4. Le Brésil, qui est un exportateur net de pétrole brut et qui fait partie des pays dont la répartition des sources d'énergie est la plus respectueuse de l'environnement, est toujours presque autosuffisant pour ce qui est de la production d'énergie primaire. Son Plan décennal d'expansion énergétique 2024 vise, entre autres choses, à augmenter la part des énergies renouvelables dans la répartition des sources d'énergie. La société PETROBRAS, contrôlée par l'État, a maintenu sa position dominante dans les activités liées aux hydrocarbures, en amont comme en aval. Pour remédier aux pertes financières liées aux ventes de combustibles, en 2016, la société PETROBRAS, un décideur de prix sur le marché national des combustibles, a mis en place une nouvelle politique de prix pour l'essence et le diesel en sortie de raffinerie. Des incitations fiscales en faveur des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz sont toujours appliquées, tandis que les règles en matière de teneur en éléments locaux et l'obligation de participation de PETROBRAS à hauteur de 30% dans les champs ante-salifères semblent avoir causé des retards d'exploitation. Cette obligation, ainsi que le droit dont dispose PETROBRAS d'être l'unique exploitant des réserves de pétrole ante-salifères, a été supprimée en novembre 2016, tandis que des efforts sont actuellement entrepris pour réformer le régime concernant la teneur en éléments locaux dans ce domaine. La production de biocarburants, une activité soumise à un mécanisme de subventions croisées, bénéficie toujours d'un soutien, notamment au moyen: d'un soutien en faveur de la production de canne à sucre et des voitures hybrides "flex-fuel"; d'incitations au crédit destinées à augmenter la capacité de production industrielle de sucre et d'éthanol; et de l'augmentation des ratios de mélange obligatoires pour l'essence et pour le diesel. La société publique ELETROBRAS joue toujours un rôle majeur dans le secteur de l'électricité. Depuis 2015, un système d'alerte tarifaire est appliqué, permettant de transférer chaque mois aux consommateurs les coûts supplémentaires de la production d'énergie thermique. Les tarifs de l'électricité, fixés par l'Agence nationale de l'électricité (ANEEL), l'organisme de réglementation, permettent toujours le subventionnement croisé entre les différentes catégories de consommateurs. De plus, la charge fiscale qui pèse sur les tarifs de l'électricité appliqués aux consommateurs finals reste importante, et varie énormément d'une catégorie de consommateurs à l'autre.

4.5. Les services, qui sont une composante essentielle de la compétitivité globale à l'exportation, représentent toujours la part la plus importante de la valeur ajoutée brute du Brésil (73,3% en 2016) et de la création d'emplois, mais pâtissent encore de déficiences structurelles qui freinent le potentiel de croissance de l'économie dans son ensemble. Pendant la période à l'examen, les engagements du Brésil dans le cadre de l'AGCS ont été améliorés, avec la ratification des engagements dans le domaine des services financiers, au titre du cinquième Protocole. Trois des ACR du Brésil contiennent désormais des engagements OMC-plus concernant les services, et depuis 2015 un traitement préférentiel en matière d'accès aux marchés est accordé pour certains

² Les autorités considèrent qu'une telle politique visant à attirer l'IED n'existe pas car d'après la CNUCED le Brésil figure parmi les pays recevant le plus d'IED.

services et certains fournisseurs de services de pays moins avancés. La part des banques publiques dans les actifs bancaires totaux a augmenté et il existe toujours d'importants écarts de taux d'intérêt, entre autres parce que les grandes banques ne sont pas soumises à la pression concurrentielle. Bien qu'elle ne soit pas indépendante, la Banque centrale du Brésil jouit toujours d'une certaine autonomie administrative; des dispositions législatives lui donnant une plus grande autonomie encore pourraient être envisagées à l'avenir. Les prescriptions en matière de réassurance applicables aux compagnies d'assurance étrangères, comme l'obligation de cession à un réassureur local et le plafonnement des cessions à l'intérieur d'un même groupe, ont été notablement assouplies. La forte concurrence existant sur le marché a continué de permettre l'amélioration de la qualité et des tarifs des services de télécommunication; pendant la période à l'examen, des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux étaient appliquées pour l'attribution des fréquences du spectre radioélectrique par voie d'enchères. Des limitations de la participation étrangère et des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux ou des préférences s'appliquent toujours à certains services audiovisuels et de radiodiffusion.

4.6. Des initiatives ont été entreprises pour remédier aux goulets d'étranglement au niveau des transports et des infrastructures connexes. Le marché national de l'aviation reste très concentré et les services publics de transport aérien national (cabotage) restent réservés aux personnes morales brésiliennes. Les principaux aéroports commerciaux sont toujours la propriété de l'État et sont toujours exploités par une entreprise publique. Dans les transports maritimes, la flotte sous pavillon national reste concentrée et dominée par des navires de l'entreprise publique PETROBRAS; le cabotage est toujours réservé aux navires battant pavillon brésilien, sauf sous certaines conditions. Les principaux ports sont toujours soit exploités par les gouvernements des États ou des municipalités, soit administrés par une entreprise publique, même si la majorité des opérations de transport de marchandises sont assurées par des terminaux privés; les navires étrangers restent soumis à un droit d'utilisation des phares. L'accès des étrangers au commerce de gros est autorisé sauf pour les combustibles solides, liquides et gazeux et les produits connexes, à moins que les prescriptions nationales ne soient respectées, tandis que la présence commerciale dans les services de détail et de franchisage demeure libre de toute restriction. Une loi de 2014 sur la commercialisation par voie numérique établit le cadre d'utilisation d'Internet; presque tous les achats internationaux par voie électronique se voient appliquer une taxe forfaitaire de péréquation de 60%. Outre les incitations fiscales existantes, des programmes de financement propres au secteur du tourisme, caractérisés par des taux d'intérêt préférentiels ou réglementés, ont été adoptés pour répondre à la forte demande induite par les événements de grande envergure accueillis pendant la période considérée. S'agissant des services professionnels, des accords bilatéraux ont été signés en 2014 (architectes et urbanistes, Portugal), en 2015 (ingénieurs) et en 2016 (architectes et urbanistes, France); le Programme en faveur de l'établissement de nouveaux médecins, adopté en 2013, a permis à des médecins étrangers d'exercer au Brésil sans obligation de remplir les conditions habituelles. En 2015, les services de soins de santé ont été ouverts à l'investissement étranger.

4.1 Agriculture, sylviculture et pêche

4.1.1 Principales caractéristiques

4.7. La contribution de l'agriculture à l'économie est assez stable: sa part dans la valeur ajoutée brute était de 5,5% en 2016 (contre 4,9% en 2012) et sa part dans l'emploi de 13,4% en 2014 (sylviculture et pêche comprises, voir tableau 1.1). D'après les données du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (MAPA), la croissance annuelle moyenne de la productivité globale des facteurs a légèrement ralenti, tombant de 4,08% pendant la période 2000-2009 à 3,99% pendant la période 2000-2015.³ Le fait que sa part dans l'emploi reste plus de trois fois supérieure à sa part dans la valeur ajoutée brute signifie que la productivité du travail y est presque quatre fois inférieure à la productivité dans les autres secteurs de l'économie, ce qui reflète en partie la dualité de l'agriculture au Brésil où les activités de production à grande échelle et à forte intensité de capital coexistent avec un grand nombre de petites exploitations assez peu productives, dont la production est destinée à la consommation personnelle ou aux marchés locaux.⁴ Le Brésil dispose de la quatrième surface agricole du monde,

³ Estimations de Gasques, J. G., Bacchi, M. R., Figueiredo, L., Bastos, E. T. et Valdes, C. de l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA) et données du MAPA communiquées par les autorités.

⁴ D'après les autorités, au cours des deux dernières décennies, l'écart de productivité du travail entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie s'est réduit, dans la mesure où ce secteur a enregistré la plus

dont plus d'un quart correspond à des terres arables. L'agriculture brésilienne est axée sur les cultures végétales et tournée vers l'exportation; les exportations de produits agricoles représentaient en effet 41,5% des exportations totales en 2016 (contre 35,6% en 2012) (voir ci-après) (graphique 1.1). Près de la moitié des produits exportés sont des produits de base utilisés comme intrants et destinés à être transformés. Le secteur produit toujours une valeur ajoutée importante dans les activités liées à l'agriculture; la chaîne agro-industrielle prise dans son ensemble (y compris les intrants agricoles, ainsi que les activités de transformation et de distribution) a compté pour 21,5% du PIB en 2015 (22% en 2011). L'agriculture continue par ailleurs de jouer un rôle essentiel dans l'approvisionnement en énergie du pays (section 4.4.3.3) dans la mesure où la biomasse issue de la canne à sucre, entre autres, fournit plus d'un tiers de l'énergie renouvelable produite par le pays.

4.8. Pendant la période considérée, le secteur agro-industriel (y compris les produits forestiers) a conservé son rôle crucial dans le maintien de l'excédent commercial du Brésil (tableau 4.1). L'excédent commercial du secteur a atteint un niveau record en 2013 du fait de la croissance rapide des exportations de produits agricoles, induite par une augmentation extraordinaire de la production de céréales (13% en 2013), puis a progressivement diminué du fait de la baisse des prix internationaux des produits de base et de la grave sécheresse qui a altéré la récolte de soja (2015/16).

Tableau 4.1 Balance commerciale du secteur agro-industriel brésilien, 2010-2016

(Millions de \$EU)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Exportations de produits agro-industriels	76 442	94 968	95 814	99 968	96 748	88 224	84 935
Importations de produits agro-industriels	13 399	17 508	16 409	17 061	16 614	13 073	13 628
Balance commerciale du secteur agro-industriel	63 043	77 460	79 405	82 907	80 134	75 151	71 307
Balance commerciale totale	18 491,0	27 625,0	17 419,6	388,6	-6 629,2	17 669,9	45 037,0

Note: Les chiffres relatifs au secteur agro-industriel ne comprennent pas les importations de biens d'équipement par les entreprises agricoles.

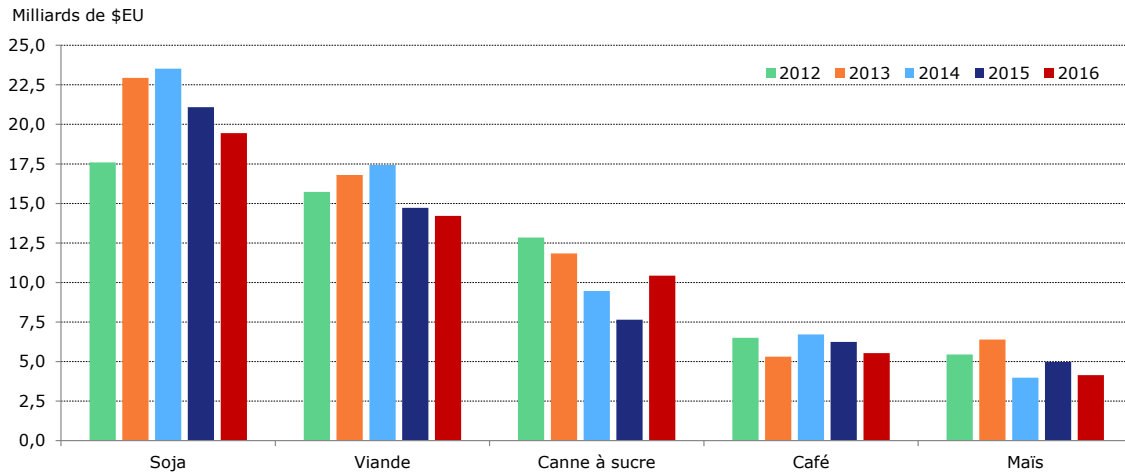
Source: Renseignements en ligne du MAPA. Adresse consultée: <http://www.agricultura.gov.br/internacional/indicadores-e-estatisticas/balanca-comercial>; et Banque centrale du Brésil.

4.9. Le Brésil reste un acteur majeur du commerce mondial de produits agricoles, avec 5,1% des exportations de produits agricoles (définition de l'OMC) en 2015, chiffre inférieur à celui enregistré lors du précédent examen (7,3%). Il est resté le troisième exportateur mondial de produits agricoles, derrière l'UE et les États-Unis.⁵ En 2015, il a conservé sa position de plus gros fournisseur de sucre, de jus d'orange, de café, de viande de volaille et de soja.⁶ Les principales exportations de produits agricoles ont légèrement diminué pendant la période comprise entre 2012 et 2015. Les produits à base de soja restent les principaux produits exportés, suivis des produits carnés (en particulier la volaille et le bœuf), de la canne à sucre, de la pâte de bois et du café (graphique 4.1). Pris ensemble, ces produits de base ont représenté 27,5% des exportations totales du Brésil en 2016 (contre 22% en 2012) (tableau A1. 1).

forte croissance de la productivité du travail de tous les secteurs économiques, une partie de cette croissance ayant été observée dans les petites exploitations produisant des denrées de grande valeur. OCDE (2015), *Innovation, Agricultural Productivity and Sustainability in Brazil*, *OECD Food and Agricultural Reviews*, version révisée de janvier 2016. Adresse consultée: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264237056-en>; OCDE/FAO (2015), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2014*. Adresses consultées: "<http://www.fao.org/3/a-i4738f.pdf>" et "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/perspectives-agricoles-de-l-ocde-et-de-la-fao-2015_agr_outlook-2015-fr".

⁵ OMC (2016), *Examen statistique du commerce mondial 2016* du 21 juillet, Genève. Adresse consultée: https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/wts2016_e/wts2016_e.pdf.

⁶ OCDE/FAO (2015), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015*, publication de l'OCDE. Adresse consultée: <http://www.fao.org/3/a-i4738f.pdf>.

Graphique 4.1 Principales exportations agricoles, 2012-2016

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.10. En 2016, les principales destinations des exportations de produits agro-industriels brésiliens étaient la Chine (24,9%), l'UE (18,7%), les États-Unis (5,1%), le Japon (3,1%) et l'Iran (3%).⁷ Pendant la période à l'examen, l'importance de la Chine en tant que marché d'exportation des produits agro-industriels brésiliens a augmenté. En 2012, la Chine a acheté 19,3% des produits agro-industriels brésiliens, ce qui a représenté environ 16,1 milliards de dollars EU; ce montant a grimpé à 17,8 milliards de dollars EU en 2016.

4.11. Les importations de produits agro-industriels ont légèrement diminué entre 2012 et 2016, tombant de 11,6 milliards à 11,2 milliards de dollars EU. Le blé reste le principal produit de base importé. Les autres principaux produits importés sont les suivants: maïs, malt, produits laitiers, huile de palme, pommes de terre et ail.⁸ Par ailleurs, le Brésil dépend toujours d'importations considérables d'intrants agricoles, en particulier les engrais.

4.1.2 Cadre politique et institutionnel

4.12. Pendant la période à l'examen, la politique agricole de base et le cadre institutionnel correspondant du Brésil n'ont pas changé. Ses principaux objectifs politiques sont l'augmentation de la capacité de stockage de céréales, l'amendement et la récupération des sols, et la mécanisation agricole, grâce à des incitations à l'investissement dans ces domaines. Outre les trois principales composantes, à savoir la politique relative aux prix du marché, le crédit rural et les subventions à l'assurance-récolte (section 4.2.4), qui fournissent entre autres un soutien à l'agriculture commerciale et à l'agriculture familiale à petite échelle, d'autres mesures politiques importantes comme le zonage des terres agricoles et la promotion des biocombustibles et des modes de production biologiques contribuent à modeler la politique.⁹ Tandis que le Plan pour l'agriculture et l'élevage 2015/16 prévoyait le maintien de financements importants en faveur des subventions au crédit, le plan 2016/17 encourage le développement de l'assurance-récolte au moyen des financements auparavant consacrés aux garanties des prix (section 4.2.4.1.4). Parmi les initiatives destinées à restaurer la confiance nationale et internationale dans la sécurité sanitaire des produits alimentaires (en particulier les produits d'origine animale), figure l'amélioration du système d'inspection (section 3.3.3).

4.13. Le Plan pour l'agriculture et l'élevage est toujours administré par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (MAPA), tandis que, depuis 2016, le Secrétariat spécial à l'agriculture familiale et au développement agricole du Bureau du chef du

⁷ Renseignements en ligne du MAPA. Adresse consultée: <http://indicadores.agricultura.gov.br/agrostat/index.htm>.

⁸ Renseignements en ligne du MAPA. Adresse consultée: <http://www.agricultura.gov.br/internacional/indicadores-e-estatisticas/balanca-comercial>.

⁹ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

personnel (SEAD) (ancien Ministère du développement agricole ou MDA) s'occupe du Plan pour l'agriculture familiale.¹⁰ Le Secrétariat aux relations internationales pour l'agro-industrie (SRI), qui relève du MAPA, est toujours en charge des questions liées au commerce extérieur et des notifications à l'OMC. Un nouveau ministère, le Ministère du développement social et agricole (MDSA), soutient les familles d'agriculteurs les plus vulnérables et œuvre en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au moyen de programmes importants tels que le programme d'achat de produits alimentaires et le programme de transferts en espèces axé sur les actifs productifs, qui concerne en particulier les familles qui vivent en zones rurales et sont touchées par la misère. Le MDSA et le SEAD travaillent conjointement à la mise en œuvre de certains programmes, par exemple le programme d'achat de produits alimentaires, financé par des ressources des deux organismes. Le SEAD est en charge de la réforme agricole et des questions liées à l'agriculture familiale, y compris le Programme de renforcement de l'agriculture familiale (PRONAF). La Compagnie nationale d'approvisionnement alimentaire (CONAB), une entreprise commerciale d'État liée au MAPA, est en charge de l'administration d'un certain nombre de mesures politiques agricoles, y compris celles en rapport avec le stockage stratégique et les garanties de prix minimum (section 3.3.5).

4.1.3 Mesures à la frontière

4.14. Depuis 2012, la moyenne des droits NPF appliqués aux produits agricoles n'a presque pas changé. En 2017, elle est de 10,2% (définition de l'OMC) (10,3% selon la définition du SH), comme en 2012 (tableaux 3.1 et A3. 1). Sur l'ensemble du tarif douanier, la crête tarifaire de 55% ne concerne que la noix de coco déshydratée. Des droits supérieurs à la moyenne des droits NPF appliqués aux produits agricoles s'appliquent toujours aux produits suivants: produits laitiers (18,6%), boissons, spiritueux et tabacs (16,6%), sucres et sucreries (16,7%), café et thé (14,5%), et céréales et préparations (11,5%); à l'inverse, les importations des produits ci-après sont soumises à des droits inférieurs à cette moyenne: coton (6,3%), graines oléagineuses, graisses et huiles et leurs produits (7,9%) et animaux et produits d'origine animale (7,9%) (tableau 3.3).

4.15. D'après les notifications récemment présentées par le Brésil, le contingent tarifaire visant les pommes et les poires prévu au titre de ses engagements multilatéraux en matière d'accès aux marchés agricoles n'a pas été appliqué en 2011, 2012, 2013 et 2014, étant donné que le droit NPF appliqué (de 10%) était inférieur au taux de droit contingentaire (de 13,5%) pour ces deux produits (section 3.1.3.1).¹¹ Bien qu'en avril 1996 le Brésil ait notifié à l'OMC son intention de supprimer le contingent tarifaire pour le blé, aucune mesure n'a été prise jusqu'ici et il n'existe aucun plan d'action dans ce domaine; à la demande des États-Unis et du Canada, le Brésil a organisé deux consultations à ce sujet en 2016, au titre de l'article XXVIII du GATT, et d'autres devaient avoir lieu en 2017.

4.16. Les importations de produits agricoles peuvent aussi bénéficier de contingents tarifaires appliqués à titre spécifique par le Brésil, conformément aux règles du MERCOSUR sur les mesures temporaires en cas de pénurie (section 3.1.3.1). Outre les produits chimiques et d'autres intrants industriels, le 19 janvier 2017, des droits contingentaires préférentiels de 2% étaient appliqués aux fruits et noix comestibles non décortiquées (7 500 tonnes, 6 octobre 2015-5 avril 2017), aux cônes de houblon (1 800 tonnes, 23 janvier 2017-22 janvier 2018) et au palmiste (224 785 tonnes, 6 mai 2016-5 mai 2017).¹² Au moment de l'examen précédent, les importations de coton et de jute étaient soumises à un droit contingentaire réduit nul, et les importations de palmiste à un droit contingentaire réduit de 2%. Les exportations mexicaines d'ail à destination du Brésil bénéficiaient aussi d'un taux contingentaire nul en 2011, au titre de l'Accord de complémentarité économique n° 53 conclu entre les deux pays.

¹⁰ Dans le cadre de la dernière réforme ministérielle, l'ancien Ministère du développement agricole (MDA) a été transféré au Bureau du chef du personnel et est devenu le Secrétariat spécial à l'agriculture familiale et au développement agricole du Bureau du chef du personnel (SEAD). Tous les programmes auparavant gérés par le MDA le sont maintenant par le SEAD.

¹¹ Notifications présentées à l'OMC G/AG/N/BRA/35 du 26 janvier 2015 et G/AG/N/BRA/38 du 8 janvier 2016.

¹² Résolution de la CAMEX n° 1 du 19 janvier 2017.

4.17. Depuis 1996, les exportations brésiliennes de soja et de maïs sont exonérées de la taxe sur la circulation des marchandises et des services appliquée entre les États (ICMS) (section 3.1.4).¹³ Toutefois, en février 2016, l'État de Goiás, le cinquième plus gros État producteur de céréales du Brésil, a supprimé cette exonération et autorisé l'application de l'ICMS au soja et au maïs expédiés hors de l'État. Toutes les exportations du Brésil sont exonérées de l'ICMS.

4.18. Depuis mars 2015, des discussions bilatérales ont lieu pour développer les exportations de viande de bœuf, de volaille, de produits laitiers, de fruits et de blé, entre autres, à destination de la Fédération de Russie, du Myanmar, du Japon, de l'Afrique du Sud et de l'Argentine; ces pays prennent actuellement des mesures pour éliminer les anciennes restrictions non tarifaires visant ces produits ou pour recommencer à les importer.¹⁴ Par exemple, en juillet 2015, le Brésil a actualisé un accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) avec la Fédération de Russie, afin d'y exporter du blé. En 2016, le Brésil et les États-Unis ont conclu des négociations en vue de l'ouverture réciproque de leurs marchés pour la viande bovine fraîche et congelée. En janvier 2017, les négociations entre le Brésil et l'Afrique du Sud en vue d'un accord de promotion du commerce de viande porcine non transformée en étaient à un stade avancé. À la même période, de nouvelles règles étaient en cours de négociation en vue de faciliter les exportations du jus d'orange à destination de la Chine. De plus, au début de 2016, les négociations avec la République de Corée en vue de l'établissement d'un nouveau certificat sanitaire international pour la viande de volaille ont été conclues. La même année, le Brésil et l'Argentine ont débattu d'une stratégie d'ouverture des marchés des produits de l'élevage et d'accélération des négociations en vue d'accords avec l'Union européenne, la Chine et la Fédération de Russie.

4.19. D'après les informations et les notifications récemment présentées par le Brésil à l'OMC, comme c'était déjà le cas aucune subvention à l'exportation n'a été accordée pour les produits agricoles pendant la période 2013-2016.¹⁵ D'autre part, l'aide alimentaire du Brésil à l'étranger a considérablement augmenté, passant de 47 284 tonnes pendant la période 2008-2010 à 230 816 tonnes pendant la période 2012-2014, dont 83,3% était constituée de riz.¹⁶ En 2015, l'aide alimentaire du Brésil est tombée à 16 480 tonnes, dont 65,6% de riz, puis elle a radicalement chuté à 1 982 tonnes en 2016, année où elle était entièrement constituée de riz. Suite à une enquête concernant des pratiques irrégulières en matière de certification de la viande et des produits carnés conduite dans 21 établissements de transformation de produits à base de viande de bœuf, de volaille et de porc, le 22 mars 2017 le Brésil a réaffirmé la bonne application des programmes sanitaires officiels et des contrôles spécifiques portant sur les produits d'origine animale nationaux, et a indiqué qu'il espérait que les Membres n'auraient pas recours à des mesures qui constitueraient des restrictions arbitraires du commerce international ou iraient à l'encontre des disciplines de l'Accord SPS et d'autres règles de l'OMC.¹⁷

4.1.4 Soutien interne

4.20. Pendant la période à l'examen, le Brésil a continué d'accorder tout un ensemble d'aides en faveur de son secteur agricole, notamment sous la forme de taux d'intérêt réglementés ou de lignes de crédit préférentielles, de mécanismes de soutien des prix et de subventions aux primes d'assurance (section 4.2.4.4). Aucun nouveau programme de soutien autre que les programmes d'investissement de 2013, le Programme de construction et d'agrandissement d'entrepôts (PCA) et le Programme d'encouragement de l'innovation dans la production agricole (INOVAGRO) n'a été adopté pendant la période à l'examen.¹⁸

¹³ L'ICMS concerne les articles produits dans un État et utilisés dans un autre. Chaque État brésilien est autorisé à fixer le taux de cette taxe, qui est en général compris entre 9% et 12% (section 3.1.4). OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016, 16 juin*. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

¹⁴ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016, 16 juin*. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

¹⁵ Notifications à l'OMC G/AG/N/BRA/36 du 27 janvier 2015 et G/AG/N/BRA/39 du 12 janvier 2016.

¹⁶ Documents de l'OMC G/AG/N/BRA/33 du 3 février 2014; G/AG/N/BRA/36 du 27 janvier 2015; G/AG/N/BRA/39 du 12 janvier 2016; et G/AG/N/BRA/42 du 28 octobre 2016.

¹⁷ Document de l'OMC G/SPS/GEN/1545 du 22 mars 2017.

¹⁸ Résolution n° 4227 du 18 juin 2013 de la Banque centrale du Brésil.

4.21. Le soutien interne en faveur des producteurs reste faible par rapport aux pays de l'OCDE.¹⁹ D'après l'OCDE, l'estimation du soutien total du Brésil à l'agriculture (EST) a été en moyenne de 0,35% du PIB pendant la période 2012-2015 (contre 0,55% pendant la période 2008-2010), soit un chiffre bien inférieur à la moyenne de l'OCDE, de 0,7% (tableau 4.2). Le soutien aux agriculteurs mesuré au moyen de l'équivalent-subvention à la production (ESP) a été de 3,2% des recettes agricoles brutes pendant la période, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE, de 17,6%.²⁰ Le soutien a atteint son niveau le plus haut en 2014 puis a diminué en 2015 en raison de la baisse conjuguée du soutien des prix du marché et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants (subventions au crédit et à l'assurance). Cette réduction du soutien des prix du marché a été induite par l'augmentation moins rapide des prix minimums garantis par rapport à l'inflation et à la dépréciation du real par rapport au dollar EU. D'après l'OCDE, si les infrastructures défaillantes constituent toujours un goulet d'étranglement important pour le développement de l'agriculture, le financement des services généraux (ESSG) fournis au secteur agricole a représenté moins de 20% du soutien total à l'agriculture pendant la période 2013-2015, et au fil du temps cette proportion a eu tendance à beaucoup diminuer.²¹ Toutefois, 93% de l'ESP est accordé sous la forme d'un soutien au titre de la production de produits ou de l'utilisation d'intrants, notamment par le biais de subventions au crédit, d'un rééchelonnement des dettes et de l'assurance rurale; le soutien des prix du marché était assez peu important en 2015 (tableau 4.3, section 4.2.4.1.2). D'après l'OCDE, une grande partie du soutien aux producteurs repose toujours sur des mesures qui faussent les prix et les coûts actuels des produits agricoles (soutien des prix du marché, crédits bonifiés et subventions à l'assurance-récolte par exemple), même si le niveau total de ce genre de soutien est modéré et varie d'un produit à l'autre.

4.22. D'après les notifications du Brésil concernant les mesures de soutien interne pour la période considérée, le montant total courant de la mesure globale du soutien (MGS) a été de 213,7 millions de dollars EU en 2010/11 (blé, sisal) et de 7,7 millions en 2011/12 (sisal) (soit au-dessus du niveau *de minimis* mais bien en deçà du niveau consolidé final de 912,1 millions); il est ensuite tombé à zéro (soit sous le niveau *de minimis*) en 2011/12 et est resté à ce niveau en 2013/14 et 2014/15.²² Depuis 2013/14, le café, les haricots comestibles, le maïs et le blé sont les seuls produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché, par le biais soit de Contrats d'option publique soit de prix de soutien minimaux; un soutien par produit a de plus été accordé pour le cacao, le raisin et la canne à sucre. Le soutien interne total au secteur agricole notifié par le Brésil (y compris le soutien au titre de la catégorie verte, le traitement spécial et différencié et le soutien *de minimis* non soumis à des engagements de réduction) est tombé de 9,9 milliards de dollars EU en 2010/11 (3,6 milliards en excluant le soutien au titre de la catégorie verte et l'aide au titre du traitement spécial et différencié) à 8,8 milliards en 2013/14 (2,7 milliards en excluant le soutien au titre de la catégorie verte et l'aide au titre du traitement spécial et différencié) puis à 4,8 milliards en 2014/15 (1,9 milliard en excluant le soutien au titre de la catégorie verte et l'aide au titre du traitement spécial et différencié) (tableau A4. 1). En 2014/15, le soutien *de minimis* comprenait: un soutien des prix du marché (haricots comestibles et maïs); d'autres aides par produit (par exemple la prime privée d'option à la vente de produits agricoles (PEPRO) (coton, oranges et maïs) et des crédits visant des produits déterminés (café, cacao et canne à sucre); et un soutien autre que par produit, de 1,7 milliard de dollars EU (principalement des crédits à la production et à la commercialisation, des programmes de rééchelonnement des dettes et des programmes d'assurance). En 2013/14, le soutien au titre de la catégorie verte a augmenté jusqu'à représenter plus d'une fois et demie la MGS totale par produit et autre que par produit,

¹⁹ Depuis plusieurs années, l'OCDE publie des études concernant les politiques agricoles des pays de l'OCDE et de quelques autres économies, dont le Brésil. Dans ces publications, le montant des transferts aux producteurs agricoles est calculé d'après l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) et des indicateurs connexes. La méthode de calcul de ces indicateurs diffère de la méthode de calcul de la mesure globale du soutien (MGS), et les deux ensembles de données ne sont pas compatibles, ni comparables.

²⁰ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

²¹ Les dépenses consacrées à la réforme agraire constituent la part principale de l'ESSG au Brésil. Elles couvrent l'achat de terres par l'État afin de repeupler les campagnes ainsi que des investissements dans les infrastructures et les services communaux de base dans ces régions. OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

²² Documents de l'OMC suivants: G/AG/N/BRA/32 du 3 février 2014; G/AG/N/BRA/37 du 29 janvier 2015; G/AG/N/BRA/40 du 12 janvier 2016; et G/AG/N/BRA/41 du 27 octobre 2016.

contre 1,25 fois cette valeur en 2010/11; en 2014/15, ce soutien est tombé à environ 86% de cette valeur (tableau A4. 1).

Tableau 4.2 Soutien à l'agriculture par produit, 2012-2015

	2012	2013	2014	2015
Estimation du soutien total (EST), millions de \$EU	8 542,0	7 609,6	8 705,0	5 181,2
Part de l'EST dans le PIB (%)	0,4	0,3	0,4	0,3
ESP totale (millions de \$EU)	6 873,0	6 193,2	7 280,4	4 092,1
Soutien au titre de la production des produits de base – Paiements basés sur la production	336,3	468,3	725,6	327,9
Soutien au titre de la production des produits de base – Soutien des prix du marché	2 838,3	1 246,4	844,9	330,1
Versements directs	3 698,4	4 478,6	5 709,9	3 434,1
Part de l'ESP dans les recettes agricoles brutes (%)	3,5	3,0	3,7	2,6
Estimation du soutien pour les services d'intérêt général (ESSG), millions de \$EU	1 575,9	1 416,3	1 424,6	1 089,1
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC), millions de \$EU	-2 924,4	-1 913,1	-1 077,9	-422,7
Total des TSP aux producteurs (millions de \$EU)	1 007,6	1 085,7	721,5	588,8
Part des TSP aux producteurs dans l'ESP (%)	14,7	17,5	9,9	14,4
TSP (%)				
Sucre raffiné	0,3	0,8
Lait	0,005	0,001	0,001	..

.. Non disponible.

Source: Statistiques agricoles de l'OCDE. Adresse consultée: <http://stats.oecd.org/index.aspx?r=431860#>.

Tableau 4.3 Versements directs et soutien au titre des services d'intérêt général, 2012-2015

(Millions de \$EU, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015
Versements directs	3 698,4	4 478,6	5 709,9	3 434,1
Part des versements directs dans l'ESP (%)	53,8	72,3	78,4	83,9
Liés à l'utilisation d'intrants	3 377,3	4 024,3	5 320,6	3 136,5
Liés à la surface cultivée/au nombre d'animaux/aux recettes ou revenu courants – Production effective requise	321,1	454,3	389,3	297,6
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	1 575,9	1 416,3	1 424,6	1 089,1
Connaissances et innovation dans le domaine agricole	262,5	214,9	178,2	136,2
Inspection et contrôles	109,8	124,6	73,0	55,8
Développement et entretien de l'infrastructure	748,0	736,5	772,8	590,8
Commercialisation et promotion	238,0	23,3	29,1	22,2
Coût de constitution des stocks publics	217,6	317,0	371,6	284,0
ESSG (% de l'EST)	18,4	18,6	16,4	21,0

.. Non disponible.

Source: Statistiques agricoles de l'OCDE. Adresse consultée: <http://stats.oecd.org/index.aspx?r=431860#>.

4.1.4.1 Crédit agricole/rural²³

4.23. Le crédit agricole ou rural, à des taux d'intérêt réglementés et préférentiels, reste le principal instrument de politique du secteur; ce type de crédit peut être accordé à des exploitations agricoles commerciales comme à des exploitations familiales de petite taille (tableau 4.4).²⁴ Cette mesure vise à compenser les taux d'intérêt élevés du marché national (voir ci-après) et à favoriser l'accès au crédit pour les agriculteurs qui n'obtiendraient pas de crédit sans cela dans le cadre du système financier national. Parallèlement, dans la mesure où il est utilisé pour financer une grande partie de la production de produits alimentaires destinés à la consommation intérieure, il est considéré comme un instrument de sécurité alimentaire important. Depuis 1965, le Système national de crédit rural (SNCR), placé sous le contrôle de la Banque

²³ De plus amples renseignements sur cette mesure sont consultables dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013; OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

centrale du Brésil, octroie des crédits aux agriculteurs à des taux d'intérêt réglementés et préférentiels. Pour ce qui est de l'agriculture commerciale, ce système accorde des crédits pour financer la commercialisation, le fonds de roulement et l'investissement. Le Conseil monétaire national (CMN) est chargé de la publication des règles régissant les programmes de crédit agricole, qui sont énoncées dans le Manuel du crédit rural de la Banque centrale (voir ci-après). Ces règles doivent être suivies par tous les établissements qui prennent part au SNCR, parmi lesquels figurent des banques publiques, des coopératives et des banques commerciales privées. En janvier 2017, 589 établissements financiers (contre 468 en 2012) prenaient part au SNCR, dont 49 banques privées (28 en 2012). En 2016, les banques publiques ont fourni 58% du crédit rural total (contre 57,5% en 2012), les banques privées 30% (32,5% en 2012) et les coopératives 12% (10% en 2012).

Tableau 4.4 Programmes de soutien à l'agriculture du gouvernement fédéral, 2013-2016 (principales normes pour la campagne agricole 2016/17)

Produits/projets	Bénéficiaires	Montant maximal des crédits	Taux d'intérêt annuel	Durée	Décaissements (millions de R\$)
Programme d'aide aux exploitations agricoles de taille moyenne (PRONAMP)					
Investissements dans des biens et des services destinés à augmenter la productivité et les revenus. Objet du financement: financement et investissement. En cas de financement, il est aussi permis de prévoir des fonds pour de petites dépenses considérées comme des investissements (réparation et entretien des actifs productifs, installation, acquisition d'animaux de service, déforestation)	Revenu annuel brut maximal de 1,76 million de R\$, dont 80% au moins provient d'activités agricoles	Financement: 1,5 million de R\$; investissement: 430 000 R\$	Financement (fonds de roulement et investissement): 8,5%; commercialisation: 9,5%	Financement: jusqu'à 2 ans; investissement: jusqu'à 8 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 13 496,3 2014: 19 044,2 2015: 16 843,6 2016: 19 293,9
Programme de capitalisation des coopératives agricoles (PROCAP-Agro)					
Acquisition de parts sociales (actions entièrement libérées – parts et fonds de roulement)	Coopératives	Paiements: 55 millions de R\$; fonds de roulement: 65 millions de R\$	Paiements: 8,5% (en actions); fonds de roulement: taux d'intérêt à long terme	6 ans (délai de franchise de 2 ans); fonds de roulement: 2 ans (délai de franchise de 6 mois)	2013: 2 170,1 2014: 1 755,5 2015: 2 083,4 2016: 1 977,9
Programme pour une agriculture sobre en carbone (Programme ABC)					
Projets destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (par exemple récupération des pâturages, récupération des zones dégradées, cultures biologiques, plantations directes, intégration des cultures, production de bétail, sylviculture, plantation de forêts, restauration de l'environnement, traitement des déchets, plantation de <i>dendê</i> et fixation biologique de l'azote par exemple)	Agriculteurs et coopératives	2,2 millions de R\$; jusqu'à 5 millions de R\$ pour la plantation de forêts	8,5%; producteurs participant au programme PRONAMP: 8%	Jusqu'à 15 ans	2013: 608,0 2014: 333,3 2015: 413,8 2016: 681,0

Produits/projets	Bénéficiaires	Montant maximal des crédits	Taux d'intérêt annuel	Durée	Décaissements (millions de R\$)
Programme de modernisation de l'agriculture et de conservation des ressources naturelles (MODERAGRO)					
Projets liés aux besoins d'ajustement sanitaire et/ou de l'environnement, dans la limite de 35% du montant des investissements dans les activités/cultures suivantes: apiculture, aquaculture, élevage de volailles, de chinchillas ou de lapins, floriculture, culture de fruits, de palmiers ou d'oliviers, production de fruits à coque, horticulture, élevage ovin et caprin, production de lait, pêche, élevage de grenouilles, sériciculture et élevage porcin. Lutte contre la brucellose et la tuberculose	Agriculteurs et coopératives	Agriculteurs: 880 000 R\$ (par agriculteur) et 2,64 millions de R\$ (collectivement); 220 000 R\$ hors Programme national de maîtrise et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose ^a , limité à 5 000 R\$ par animal	9,5%	Jusqu'à 10 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 259,3 2014: 357,3 2015: 626,2 2016: 472,6
Programme d'encouragement à l'irrigation et au stockage (MODERINFRA)					
Projets d'irrigation et de stockage	Agriculteurs et coopératives	Agriculteurs: 2,2 millions de R\$; coopératives: 6,6 millions de R\$	8,5%	Jusqu'à 12 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 259,3 2014: 357,3 2015: 626,2 2016: 472,6
Programme de développement coopératif pour l'accroissement de la valeur ajoutée agricole (PRODECOOP)					
Projets destinés à améliorer les systèmes de production et la commercialisation (installation d'industries, indépendamment du secteur – amélioration ou transformation). Peuvent être financés: les études, les projets et les technologies, les projets de génie civil, les installations, les équipements nationaux, les dépenses préopérationnelles, les coûts au débarquement, le fonds de roulement lié au projet d'investissement, l'acquisition des parts sociales liées au projet	Coopératives	Jusqu'à 110 millions de R\$ (dans la limite de 90% du montant du projet); 150 millions de R\$ pour les projets dans d'autres États fédéraux ou à la coopérative centrale; 200 millions de R\$ à la coopérative centrale pour financer les projets de production industrielle de produits prêts à consommer	9,5%; TJLP + 4,5% pour l'acquisition des actifs	Jusqu'à 12 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 905,7 2014: 814,3 2015: 1 816,1 2016: 797,1

Produits/projets	Bénéficiaires	Montant maximal des crédits	Taux d'intérêt annuel	Durée	Décaissements (millions de R\$)
Programme de modernisation du parc de tracteurs agricoles (MODERFROTA)					
Mécanisation agricole (achat de tracteurs, d'outillages, de moissonneuses, de pulvérisateurs, d'engins autopropropulsés et d'équipements pour la préparation, le séchage et la transformation du café)	Agriculteurs et coopératives	Jusqu'à 90%; jusqu'à 100% pour les producteurs de taille moyenne	8,5%; revenu brut pouvant aller jusqu'à 90 millions de R\$ ou 10,5% (autres)	Jusqu'à 8 ans (matériel neuf) ou 4 ans (d'occasion)	2013: 36,7 2014: 181,8 2015: 4 435,4 2016: 7 103,2
Programme de construction et d'agrandissement d'entrepôts (PCA)					
Agrandissements et construction de nouveaux entrepôts	Agriculteurs et coopératives	Jusqu'à 100%	8,5%	Jusqu'à 15 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 450,0 2014: 3 373,2 2015: 1 764,5 2016: 810,5
Programme pour la durabilité de l'investissement (PSI) [éliminé en 2015]					
Achat de biens d'équipement, par exemple de véhicules, de machines, de matériel et d'entrepôts	Agriculteurs et coopératives	Jusqu'à 70%	7%; 9,5%	Jusqu'à 8 ans (délai de franchise de 24 mois)	2013: 9 737,0 2014: 9 666,9 2015: 1 803,1 2016: 29,4
Programme d'encouragement de l'innovation dans la production agricole (INOAGRO)					
Innovation technologique (par exemple incorporation de nouvelles technologies dans les zones rurales, automatisation et adaptation de l'industrie de la volaille, des élevages porcins et des élevages de vaches laitières, cultures couvertes, informatisation, formation, pratiques agricoles de précision)	Agriculteurs et coopératives	1,1 million de R\$ (par agriculteur); 3,3 millions de R\$ (collectivement)	8,5%	Jusqu'à 10 ans (délai de franchise de 3 ans)	2013: 13,3 2014: 1 054,2 2015: 1 349,7 2016: 738,1
Programme de renforcement de l'agriculture familiale (PRONAF)					
Prévoit des crédits aux petits producteurs dont les revenus annuels bruts sont de 20 000 R\$ par famille, aux familles participant à la réforme agraire, aux petits pêcheurs, aux aquaculteurs, aux exploitants sylvicoles, aux autochtones, aux petits exploitants des ressources minières, aux communautés <i>quilombolas</i> .	Petits producteurs	Jusqu'à 360 000 R\$ pour les élevages porcins, les élevages de volailles et les cultures fruticoles	2,5% pour les opérations d'un montant pouvant aller jusqu'à 10 000 R\$; 4,5% pour les opérations d'un montant compris entre 10 000 R\$ et 30 000 R\$; et 5,5% pour les opérations d'un montant supérieur à 30 000 R\$	Jusqu'à 3 ans pour le palmiste et le safran; jusqu'à 2 ans pour les cultures biennuelles. Jusqu'à 1 an pour les autres cultures	2013: 19 990,3 2014: 24 705,2 2015: 21 769,0 2016: 22 596,0

Produits/projets	Bénéficiaires	Montant maximal des crédits	Taux d'intérêt annuel	Durée	Décaissements (millions de R\$)
Fonds fédéral pour la défense de l'économie caféière (FUNCAFÉ)					
Prévoit des crédits à la commercialisation, à la recherche, au stockage et à la plantation, et des crédits en faveur d'autres dépenses engagées par les producteurs et les négociants de café	Producteurs, coopératives, torréfacteurs, producteurs de café soluble, bénéficiaires et exportateurs du secteur	Agriculteurs: 1,2 million de R\$ (fonds de roulement) ou 2,4 millions de R\$ (commercialisation); industries: 40 millions de R\$ (commercialisation)	9,5% (agriculteurs) ou 11,25% (industries)	1 an	2013: 2 087,9 2014: 2 721,3 2015: 2 549,8 2016: 2 963,8
Programme de soutien en faveur du renouvellement et de la plantation de nouveaux champs de canne à sucre (Proreova Rural)					
Augmenter la production de canne en finançant le renouvellement et la plantation de nouveaux champs de canne	Agriculteurs et coopératives	Jusqu'à 300 000 000 R\$	Taux d'intérêt à long terme plus un taux de rémunération de 2,1% pour la BNDS, plus un taux négocié entre le bénéficiaire et l'établissement financier accrédité	Jusqu'à 72 mois (délai de franchise de 18 mois)	2013: 301,7 2014: 547,3 2015: 104,3 2016: 50,5
Autres					
Sans programme (<i>Sem Programa</i>) ^b	2013: 85 253,8 2014: 96 395,3 2015: 96 156,8 2016: 103 268,2
Total					2013: 137 719,9 2014: 164 342,3 2015: 153 940,9 2016: 162 449,2

.. Non disponible.

a Programme national de maîtrise et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose.

b Adresse consultée: <http://www.bcb.gov.br/pt-br/#!/c/MICRRURAL>.

Source: MAPA (2015), *Plano Agrícola e Pecuário 2015-2016* Brasília; renseignements en ligne de la banque Banco Central Do Brasil, Departamento de Regulação, Supervisão e Controle das Operações do Crédito Rural e do Proagro (2016). Adresse consultée: "<http://www.bcb.gov.br/pt-br/#!/c/MICRRURAL/>"; Banco Central Do Brasil (2016), *Manual do Crédito Rural*. Adresse consultée: <http://www3.bcb.gov.br/mcr>; et renseignements en ligne de la Banque nationale de développement économique et social. Adresse consultée: <http://www.bndes.gov.br/wps/portal/site/home/financiamento/produto/proreova-rural>.

4.24. Depuis le précédent EPC du Brésil, les différentes sources de financement à des taux d'intérêt réglementés n'ont presque pas changé (tableau 4.5). Il s'agit des ressources obligatoires, de l'épargne rurale, des titres de crédit pour l'agro-industrie, des fonds statutaires, des lignes de crédit gérées par la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), des ressources libres, du Fonds brésilien pour la défense du café (FUNCAFÉ), du Fonds de soutien aux travailleurs (FAT), ainsi que d'autres fonds et ressources. Entre 2010 et 2015, la part du crédit financé avec des ressources obligatoires a continué de diminuer, tandis que celle des sources comme l'épargne rurale, les ressources libres et les programmes de la BNDES a augmenté (tableau 4.5). En 2016, les titres de crédit pour l'agro-industrie sont devenus la troisième source la plus importante de crédit, après l'épargne rurale et les ressources obligatoires, dont l'ordre d'importance a varié.

Tableau 4.5 Sources du crédit agricole/rural, 2010-2016

(%)

	Ressources obligatoires	Épargne rurale	Titres de crédit pour l'agro-industrie	Fonds statutaires	BNDES	Ressources libres	FUNCAFE	FAT	Autres ressources
2010	46,8	30,2		7,9	6,6	2,0	1,9	1,2	3,4
2011	47,3	30,8		7,6	6,8	2,8	1,6	1,3	1,7
2012	34,0	31,8		8,5	9,9	4,4	1,6	1,3	8,5
2013	39,6	30,3		7,4	11,3	5,2	1,5	0,2	4,4
2014	38,3	34,7		6,5	10,5	7,3	1,6	0,2	1,0
2015	38,7	30,2	3,4	7,0	10,8	6,1	1,6	0,3	2,1
2016	29,7	32,3	11,2	7,1	10,5	4,5	1,8	0,1	2,8

Source: MAPA, d'après les renseignements en ligne de la Banque centrale du Brésil. Adresses consultées: <http://www.bcb.gov.br/?RELRURAL> et <http://www.bcb.gov.br/pt-br/#1/c/micrrural/>.

4.25. Les ressources obligatoires, au titre desquelles les banques publiques et privées participant au Système national de crédit rural sont obligées soit de placer leurs dépôts à vue auprès de la Banque centrale, à titre de réserves obligatoires et à un taux d'intérêt nul, soit d'allouer un montant équivalent sous forme de prêts en faveur d'activités agricoles à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, restent en place. En juin 2012, 34% de ces dépôts à vue (un ratio fixé par le conseil monétaire national), devaient être utilisés aux fins du crédit agricole à des taux d'intérêt préférentiels, sans frais pour le Trésor national.

4.26. Au titre des programmes d'épargne rurale (*Poupança Rural*), les banques publiques (*Banco do Brasil*, *Banco da Amazônia*, *Banco do Nordeste*) et les banques coopératives sont tenues de consacrer 74% (depuis juin 2015, contre 67% entre juin 2013 et mai 2015 et 68% entre juin 2011 et mai 2013) de leurs dépôts à vue au crédit rural à des taux d'intérêt équivalents à ceux du marché ou préférentiels, tant que le Trésor national juge nécessaire d'aplanir la différence entre ces taux (voir ci-après).

4.27. Les Titres de crédit pour l'agro-industrie (*Letras de Crédito do Agronegócio* ou LCA), qui sont des titres à rendement fixe adossés à des opérations de crédit dans le domaine agro-industriel, existent toujours. Ils diffèrent des instruments à rendement fixe traditionnels car ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Depuis juin 2015, une partie des fonds levés au moyen de cet instrument financier doivent être alloués au crédit agricole, sans frais pour le Trésor national. Entre juin 2015 et mai 2016, le ratio obligatoire était fixé à 50% des LCA adossés à certains types d'opérations de crédit; depuis juin 2016, il a été ramené à 35%, dont 40% à un taux fixe pouvant aller jusqu'à 12,75% par an et 60% au taux du marché.

4.28. Les fonds statutaires visent à réduire les inégalités régionales par le financement d'activités productives, y compris l'agriculture. Il s'agit de trois fonds régionaux: le FNO (Région du Nord), le FNE (Nord-Est) et le FCO (Centre-Ouest), qui, à l'instar des programmes d'épargne rurale, sont respectivement administrés par les banques *Banco da Amazônia*, *Banco do Nordeste* et *Banco do Brasil*; ils sont financés par des ressources fédérales provenant de l'impôt sur les produits industriels (IPI) et de l'impôt sur le revenu.

4.29. Certaines des ressources allouées en faveur du crédit à l'investissement au titre du Système national de crédit rural, comme les programmes ABC, Moderagro, Moderinfra, Moderfrota, PSI, PRODECOOP, PRONAMP, PROCAP-Agro, INOVAGRO et PCA, sont financées par la BNDES et administrées par le MAPA (tableau 4.4). À partir de 2014, la BNDES a aussi financé l'investissement dans le cadre du Programme de soutien au secteur du sucre et de l'éthanol (PASS), un programme de stockage de l'éthanol également administré par le MAPA, et du programme PAISS Agricola favorisant le développement de la recherche agricole.²⁵

4.30. Les lignes de crédit rural administrées par les banques à partir du capital provenant des ressources obligatoires et libres sont toujours soumises aux règles énoncées dans le *Manuel du crédit rural* (actualisé pour la dernière fois en septembre 2016).²⁶ Les principales modifications

²⁵ USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

²⁶ Renseignements en ligne de la Banque centrale du Brésil, "Manuel du crédit rural". Adresse consultée: <http://www3.bcb.gov.br/mcr/completo>.

apportées au Manuel depuis 2013 ont entre autres impliqué la révision des modalités de financement, principalement les taux d'intérêt et les montants maximums des financements, et la création de nouveaux programmes d'investissement (INOVAGRO et PCA). Au titre du principe de péréquation, l'écart entre les taux d'intérêt du marché et ceux appliqués pour certaines opérations de crédit rural est couvert par les ressources du Trésor national; le principe de péréquation ne s'applique que pour les ressources des banques fédérales officielles (*Banco do Brasil*, *Banco do Nordeste*, *Banco da Amazônia* et BNDES) et les banques coopératives. Le montant des ressources utilisables pour le crédit à l'agriculture au titre du principe de péréquation est établi pour la campagne agricole, laquelle va de juillet à juin; les dépenses annuelles du Trésor national au titre de la péréquation du crédit ont été de: 1 360,9 millions de reais en 2013; 791,8 millions en 2014; 8 395,5 millions en 2015; et 4 254,2 millions jusqu'en avril 2016. Pour accéder aux ressources de crédit pour financer un fonds de roulement allant jusqu'à 300 000 reais, les bénéficiaires doivent participer au programme PROAGRO, mais ils peuvent choisir une assurance rurale pour éviter une renégociation de leur dette et prémunir les banques publiques et privées contre les pertes éventuelles. Suivant les règles générales applicables aux programmes de crédit rural, les bénéficiaires doivent résider au Brésil, mais ils ne sont pas tenus d'avoir la nationalité brésilienne. Dans le cas des lignes de crédit rural administrées par des établissements financiers avec participation majoritaire de l'État, aucun financement ne peut être accordé aux entreprises dont le siège est situé à l'étranger ou à celles dont le capital donnant droit de vote appartient majoritairement à des étrangers.

4.31. Les ressources de crédit agricole disponibles pour les exploitations agricoles commerciales dans le cadre du Plan pour l'agriculture et l'élevage ont augmenté jusqu'en 2016. Entre 2014/15 et 2015/16 elles ont augmenté de 20% pour atteindre 188 milliards de reais (56 milliards de dollars EU), et en 2016/17, elles ont diminué de 2% pour tomber à 183,8 milliards; seulement 20% (en 2015/16) et 18,1% (en 2016/17) de ces ressources ont été utilisées pour des crédits à l'investissement, le reste ayant été affecté au financement des fonds de roulement et de la commercialisation.²⁷ Le plan agricole du MAPA ne précise pas le taux d'intérêt réglementé effectif ni celui des prêts préférentiels et commerciaux, excepté pour la campagne agricole 2015/16; d'après les autorités, l'allocation (la disponibilité) de ressources de crédit en faveur des investissements des agriculteurs commerciaux a diminué de 13,3% en 2015/16 et de 11% en 2016/17, conformément à l'évolution de la demande, mais a fortement augmenté pour ce qui est des prêts finançant les fonds de roulement et la commercialisation, suite à l'augmentation des ressources obligatoires des LCA. Les décaissements au titre du crédit rural préférentiel en faveur des agriculteurs commerciaux ont été de 119,7 milliards de reais en 2014/15, de 120,5 milliards en 2015/16 et de 63,6 milliards en 2016/17 (jusqu'en décembre 2016). Les décaissements totaux au titre du crédit rural sont passés de 139,7 milliards de reais en 2013 à 164,6 milliards en 2014, puis sont tombés à 154,2 milliards en 2015 avant de remonter à 162,5 milliards en 2016 (jusqu'en décembre).²⁸

4.32. Le niveau élevé de l'endettement rural reste un gros problème et des mesures sont actuellement prises pour y remédier. Pendant la période à l'examen, la renégociation des financements ruraux a été régie par une vingtaine de règlements, y compris des résolutions de la Banque centrale, conformes aux lois ordinaires, et des décisions du Conseil monétaire national. Pour remédier aux vastes conséquences économiques et sociales de la sécheresse qui a frappé le nord-est du pays, la plus grave observée ces 100 dernières années, en 2016 une loi traitant de la renégociation de la dette des agriculteurs a été adoptée.²⁹ Les dépenses du Trésor national au titre de la péréquation des taux d'intérêt en rapport avec la renégociation de la dette rurale (Loi n° 9866 de 1999) ont totalisé 300,3 millions de reais en 2013, 71,4 millions en 2014, 61,9 millions en 2015 et 33,0 millions en 2016.

4.33. D'après l'OCDE, alors que le système de crédit agricole a vocation à remédier aux défaillances des marchés financiers, il génère aussi des risques (de défaut) pour l'État et les

²⁷ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr"; renseignements en ligne du MAPA, "Plano Agricultura e Pecuário 2016/2017". Adresse consultée: <http://www.agricultura.gov.br/pap>.

²⁸ Données en ligne de la banque *Banco Central do Brasil*. Adresse consultée: <http://www.bcb.gov.br/pt-br/#!/c/MICRRURAL/>.

²⁹ Loi n° 13340 du 28 septembre 2016.

producteurs, *a fortiori* parce que la situation macroéconomique s'est dégradée (section 1.2.1).³⁰ La mise à disposition de ressources plus importantes aux fins des prêts est susceptible de créer un excès d'offre. La majeure partie des crédits concernés servent à subventionner des emprunts à court terme, pour financer par exemple des fonds de roulement ou des activités de commercialisation qui faussent d'autant plus les marchés. Il serait envisageable, dans le cadre d'une réforme du système de crédits préférentiels, de réduire progressivement les prêts à des conditions libérales accordés à des agriculteurs commerciaux pour financer le fonds de roulement, de simplifier la réglementation et les procédures, et d'opérer un recentrage en faveur des investissements sur site prévoyant explicitement des innovations technologiques et des pratiques de gestion agricole et de protection de l'environnement avancées.

4.1.4.1.1 Garanties des prix minimums

4.34. Pendant la période considérée, le Brésil n'a pas modifié sa politique de 1966 concernant les garanties des prix minimums, un pilier de sa politique agricole. La principale composante de cette politique reste les prix minimums garantis, fixés à l'échelon des régions, qui concernent une grande diversité de cultures dont le riz, le blé, le maïs, le coton et le soja, ainsi que des cultures régionales comme le manioc, les haricots, l'açaï, le guarana, le sisal, et quelques produits d'élevage comme le lait de vache et de chèvre, ainsi que le miel (tableau 4.6).³¹ Le gouvernement met en œuvre différents dispositifs de soutien des prix s'appuyant sur ces prix minimums garantis (tableau 4.6), y compris le Programme d'acquisition du gouvernement fédéral (AGF), les primes accordées aux acheteurs commerciaux qui paient le prix minimum aux producteurs fournisseurs (prime à l'écoulement des marchandises ou PEP et valeur d'écoulement des produits ou VEP), et les Contrats d'option publique et privée adossés à des options de prime de risque privée (Contrats d'option publique ou COV, prime de risque privée sur option ou PROP, prime privée d'option à la vente de produits agricoles ou PEPRO). Outre ces programmes, les producteurs bénéficient de divers prêts à la commercialisation à des taux réduits, qui leur permettent de différer la vente d'un produit lorsqu'ils anticipent une hausse des prix du marché (voir FPPG, FEPM et FEE ci-après). La Compagnie nationale d'approvisionnement alimentaire (CONAB), un organisme public (section 4.2.2), gère à la fois le Programme d'acquisition du gouvernement fédéral (AGF) mis en place par le Secrétariat à la politique agricole (SPA) du MAPA pour les exploitations agricoles commerciales et de petite taille et le programme équivalent établi par le SEAD pour les petites exploitations (programme d'achat de produits alimentaires ou PAA, section 4.2.4.3), ainsi que le programme de prix minimums en faveur des exploitations familiales (Programme de garantie des prix pour l'agriculture familiale ou PGPAF). Le programme PAA, financé par le Ministère du développement social et agraire (MDSA) et le SEAD et géré par le MDSA et la CONAB, prévoit des achats directement auprès des exploitations agricoles familiales, aux prix du marché. Les produits achetés auprès des familles d'agriculteurs sont soit stockés soit distribués dans le cadre d'un programme alimentaire ou donné à des personnes vulnérables. Les prix garantis aux petits agriculteurs sont basés sur les coûts de production moyens régionaux des exploitations familiales.

4.35. En 2012, le Programme de prêts du gouvernement fédéral (EGF) a été remplacé par deux programmes distincts: le Programme de financement de la garantie des prix de production (FPPG) pour l'agro-industrie; et le Programme de financement spécial pour le stockage des produits agricoles relevant de la PGPM ("*Financiamento Especial para Estocagem de Produtos Agropecuários Integrantes da PGPM*") pour le stockage de ces produits pour les agriculteurs. Parallèlement, la Ligne spéciale pour la commercialisation des produits (LEC) a été remplacée par le Programme de financement spécial pour le stockage des produits agricoles ne relevant pas de la PGPM ("*Financiamento Especial para Estocagem de Produtos Agropecuários não Integrantes da PGPM*") pour couvrir le stockage de ces produits pour les agriculteurs. Ces instruments permettent aux agriculteurs de différer la vente des produits pendant une période pouvant aller jusqu'à 240 jours lorsqu'ils anticipent une hausse des prix. Les produits agricoles sont utilisés comme garantie et doivent être stockés dans des entrepôts agréés par la CONAB. Le taux d'intérêt annuel pour les prêts au titre de l'EGF était de 10,5% pour la campagne agricole 2016/17 contre 5,5% en

³⁰ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: ["http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr"](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr).

³¹ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: ["http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr"](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr); USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: ["https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate"](https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate).

2013/14, 6,5% en 2014/15 et 8,75% en 2015/16 pour des délais de remboursement pouvant aller jusqu'à 240 jours, selon le produit. Le crédit maximal est fixé par produit et peut atteindre 1,6 million de reais pour les producteurs ou 50% de la capacité de production pour les industries agroalimentaires. Le Programme de financement spécial pour le stockage des produits agricoles n'utilise pas le prix minimum comme paramètre pour calculer le montant du financement.

Tableau 4.6 Programmes de soutien des prix, 2014/15 et 2015/16

Programme de soutien des prix/description	Utilisation/coût
<p>Politique de garantie des prix minimums (PGPM) Régie par le Décret n° 57391 du 12 décembre 1965 et le Décret-loi n° 79 du 19 décembre 1966, la PGPM fixe annuellement des prix minimums garantis pour certaines des cultures principales du Brésil. Les prix sont promulgués par le Conseil monétaire national (CMN) par voie d'ordonnances ministérielles ("portarias"). L'Ordonnance ministérielle n° 854 du 20 août 2014 fixe les prix minimums d'un certain nombre de produits pour la campagne d'été 2014/15. Au moment de déterminer les prix minimums, le CMN prend en compte les coûts de production dans les différentes régions, ainsi que plusieurs facteurs jouant sur les prix des marchés intérieurs et internationaux. La PGPM est mise en œuvre par le biais de lignes de crédit (EGF et LEC) et d'instruments de commercialisation (AGF, PEP, VEP, PEPRO, Contrats d'option publique et PROP; voir ci-après).</p>	<p>Les produits qui ont bénéficié de la PGPM en 2014/15 sont le coton, le maïs, les oranges et les haricots comestibles. Le seul produit ayant bénéficié de la PGPM en 2016 est le blé.</p>
<p>Programme d'acquisition du gouvernement fédéral (AGF) L'AGF permet aux producteurs et coopératives de vendre leurs produits à la CONAB à un prix minimum garanti afin d'appuyer la stabilité des recettes des agriculteurs et de constituer des stocks publics. L'instrument s'applique à des produits et régions déterminés et peut porter sur l'intégralité de la production de l'agriculteur. Les produits achetés au titre de l'AGF doivent être stockés dans des entrepôts agréés par la CONAB.</p>	<p>Pendant la campagne agricole 2014/15, l'AGF n'a été utilisé que pour l'achat de haricots comestibles (75 942 t) et de maïs (20 158 t). En 2016, l'AGF n'a été utilisé pour aucun produit.</p>
<p>Prime à l'écoulement des marchandises (PEP) La CONAB verse une prime par péréquation aux grossistes qui acceptent de payer aux agriculteurs un prix de référence. La prime est déterminée lors d'enchères publiques et reflète généralement la différence entre le prix de référence et celui du marché. Outre les prix minimums garantis pour les producteurs, la PEP est utilisée pour déplacer l'offre de produits agricoles d'une région à l'autre afin d'éviter les pénuries et de prévenir l'accumulation de stocks. En théorie, tous les produits visés par la PGPM peuvent entrer dans le dispositif PEP; le programme n'a toutefois été utilisé que pour un petit nombre de produits à ce jour, dont principalement le coton, le maïs, le blé, le sisal, les haricots, le riz et le vin.</p>	<p>Ce programme n'a soutenu aucun produit durant la campagne agricole 2014/15. En 2016, il n'a soutenu que le blé (47 791 t, 8,8 millions de R\$).</p>
<p>Valeur d'écoulement des produits (VEP) Comme pour la PEP, le dispositif de la VEP consiste à verser des primes par péréquation aux acheteurs qui acceptent de payer un prix minimum aux agriculteurs. Ces primes sont aussi déterminées lors d'enchères publiques. Toutefois, contrairement à la PEP, lorsque les grossistes achètent des produits provenant de stocks privés, la VEP est utilisée pour écouler les stocks publics.</p>	<p>En 2014/15, la VEP n'a été utilisée que pour le maïs: 17 075 tonnes de maïs ont été vendues aux enchères pour un montant de 5,6 millions de R\$. En 2016, la VEP n'a pas été utilisée.</p>
<p>Contrats d'option publique (COV) Le gouvernement offre des contrats d'option à des producteurs et coopératives rurales lors de ventes aux enchères. Les adjudicataires obtiennent le droit de vendre leurs produits au gouvernement à une date future à un "prix d'exercice" (prix minimum majoré des frais de stockage et de financement) prédéterminé. Si le prix d'exercice est inférieur au prix du marché à l'échéance, le contrat d'option n'est pas utilisé. Lorsqu'il le juge bon, le gouvernement peut transférer son obligation d'achat à une tierce partie. Ce dispositif peut être utilisé pour n'importe quel produit visé par la PGPM.</p>	<p>Ce programme n'a soutenu aucun produit pendant la campagne agricole 2014/15, ni en 2016.</p>
<p>Prime de risque privée sur option (Programme PROP) Ce dispositif, analogue à celui des Contrats d'option publique, s'en distingue principalement du fait que l'offre de contrats d'option provient d'entités privées. Pour limiter les risques auxquels s'expose le secteur privé, le gouvernement offre une prime de risque. La valeur de la prime est déterminée lors d'enchères publiques, avec un prix maximum fixé par le gouvernement. Les adjudicataires sont ceux qui sont prêts à accepter la prime de plus faible niveau.</p>	<p>Ce programme n'a soutenu aucun produit pendant la campagne agricole 2014/15, ni en 2016.</p>

Programme de soutien des prix/description	Utilisation/coût
<p>Prime privée d'option à la vente de produits agricoles (PEPRO) Ce programme offre aux producteurs et aux coopératives la possibilité de vendre leurs produits moyennant le versement d'une prime égale à la différence entre les prix de référence et les prix du marché, fixée par enchères. Il se distingue du PEP en ce que les primes sont versées directement aux producteurs.</p>	<p>Pendant la campagne agricole 2014/15, ce programme n'a soutenu que le coton (2,4 millions de R\$ et 905 278 t), le maïs (256 millions de R\$ et 5 803 millions de t) et les oranges (47,1 millions de R\$ et 850 383 t). En 2016, ce programme n'a soutenu que le blé (404 886 t, 108 millions de R\$).</p>

Source: MAPA, d'après les données de la CONAB.

4.36. Le taux d'inflation ayant été de 9% en 2015 et de 8,7% en 2016 (tableau 1.2), les prix minimums régionaux garantis sont restés les mêmes entre 2014/15 et 2015/16 pour les produits de base nationaux suivants: blé, coton, café arabica, maïs, sorgho, jute, caoutchouc et cacao.³² Ils ont été augmentés d'environ 7% pour le manioc, 5% pour le soja, 11% pour le raisin, 7% pour les arachides, 7 à 8% pour la plupart des variétés de riz, 4,5% pour le pain et le blé de très bonne qualité, 4,5% pour les cultures hivernales (avoine, colza, orge, tournesol et triticale), 7 à 8% pour le lait; et ils ont été baissés de 16% à 18% pour différentes variétés de haricots. En 2016/17, les prix minimums garantis ont fait l'objet des augmentations suivantes: 9% pour le riz; 18% pour le coton; 8,5% pour les haricots comestibles; 3% pour le maïs; 8,7% pour le soja; 7,5% pour le sorgho; 7,5% pour le lait; 7,3% pour les oranges; et 10,5% pour les céréales d'hiver (blé, avoine, colza, orge, tournesol et triticale). D'après l'OCDE, en dépit de la multiplicité de programmes régionaux de soutien des prix, les prix perçus par les producteurs agricoles nationaux sont plus ou moins alignés sur les prix internationaux.³³ Du fait de la moindre augmentation des prix minimums garantis par rapport à l'inflation et de la dépréciation du real par rapport au dollar des États-Unis, le soutien des prix a diminué en termes réels; d'autre part, la variation du niveau de soutien apporté en fonction des produits de base crée des distorsions dans le secteur.

4.37. Les ressources inscrites au budget au titre de la mise en œuvre de la PGPM sont passées de 4,5 millions de reais en 2013 à 5,1 millions en 2015, puis sont tombées à 4,4 millions en 2016, l'essentiel étant en rapport avec des opérations de stocks publics, contre une moyenne annuelle de 1,6 milliard de reais pour la période 2008-2011.³⁴ Entre la fin du mois de mai 2015 et la fin du mois de mai 2016, les stocks publics totaux ont diminué de 42% pour s'établir à environ 1,1 million de tonnes du fait d'une diminution radicale de l'offre de la plupart des produits de base, principalement le maïs, les haricots, le riz, le café et le sucre, en raison notamment des efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (au moyen de dons de haricots par exemple), et d'opérations relevant du Programme d'acquisition du gouvernement fédéral (AGF) supérieures au minimum requis; à la fin de mai 2016, ces stocks étaient principalement constitués de maïs, de riz, de café, de farine de manioc, de blé et de haricots secs.³⁵ Les recettes provenant de la vente des stocks publics sont reversées au Trésor ou aux organismes responsables du stockage. Les

³² OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

³³ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

³⁴ En 2015, les producteurs de caoutchouc ont été les seuls bénéficiaires de primes de complément au titre du programme PEPRO, pour un montant de 15 millions de reais (4,5 millions de dollars EU); en 2014, un montant total de 360 millions de reais (108 millions de dollars EU) a été affecté aux producteurs de blé, de maïs et de coton, et des montants moins importants aux producteurs de caoutchouc et d'oranges. OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr"; Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (2015), *Plano Agrícola e Pecuário 2015/2016*; et document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

³⁵ Tableau 22 du document de la CONAB (2016) "*Relatório Sintético das Atividades da Conab – Maio de 2016*". Adresse consultée: "http://www.conab.gov.br/OlalaCMS/uploads/arquivos/16_08_08_09_37_12_relatorio_sintetico_05-2016.pdf"; et OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

coûts annuels au titre de la PGPM sont supérieurs aux recettes découlant de la vente de stocks; néanmoins, entre 2013 et 2016, le solde total des opérations commerciales au titre de la PGPM (AGF et COV) était positif (tableau 4.7). En 2015, d'après les données de la CONAB, qui concernent en général les opérations au titre de la PGPM et celles relevant du programme PAA, une subvention d'un montant approximatif de 160,4 millions de reais a été versée pour équilibrer le résultat global des opérations liées aux stocks; les stocks constitués dans le cadre de la PGPM sont habituellement vendus tandis que ceux constitués dans le cadre du PAA sont pour l'essentiel donnés à des personnes vulnérables.³⁶ En 2015, le réseau brésilien comptait 1 128 entrepôts (contre 1 535 en 2011), dont 98 appartenant à la CONAB, totalisant une capacité de stockage de 152 355 268 tonnes, dont 2 319 320 appartenant à la CONAB.

Tableau 4.7 Opérations s'inscrivant dans le cadre de la PGPM, 2013-2016

(Millions de R\$)

		2013	2014	2015	2016
Décaissements (achats)					
AGF	Total	79	84	0	0
	Haricots comestibles	0	72	0	0
	Maïs	79	4	0	0
	Blé	0	8	0	0
COV	Total	1 395	0	0	0
	Café	1 029	0	0	0
	Maïs	366	0	0	0
PEP	Total	0	0	0	9
	Blé	0	0	0	9
PEPRO	Total	484	631	15	69
	Coton	0	244	0	0
	Maïs	455	256	0	0
	Raisin	11	0	0	0
	Caoutchouc naturel	0	3	15	0
	Oranges	18	47	0	0
	Blé	0	81	0	69
Total		1 958	715	15	78
Recettes (ventes)					
AGF	Total	359	169	62	109
	Café	0	0	1	1
	Haricots comestibles	3	0	21	10
	Maïs	0	1	0	59
	Riz	12	163	39	39
	Sisal	3	5	0	0
	Blé	341	0	0	0
COV	Total	167	231	68	609
	Café	0	0	24	394
	Maïs	0	5	0	182
	Riz	141	226	44	32
	Blé	27	0	0	0
Total		526	400	130	718
Opérations liées à l'achat/la vente de stocks					
AGF	Décaissements	79	84	0	0
COV	Décaissements	1 395	0	0	0
Total	Décaissements	1 474	84	0	0
AGF	Recettes	359	169	62	109
COV	Recettes	167	231	68	609
Total	Recettes	526	400	130	718
	Solde	-948	316	130	718

Source: CONAB, préparé par le MAPA.

4.1.4.1.2 Mesures de promotion de l'agriculture familiale

4.38. Le soutien à l'agriculture familiale reste une composante importante de la politique agricole, qui dans ce domaine est administrée par le Secrétariat spécial à l'agriculture familiale et au développement agraire du Bureau du chef du personnel (SEAD) et le Ministère du développement

³⁶ CONAB (2016), "Relatório da Administração – Exercício Social de 2015". Adresse consultée: http://www.conab.gov.br/OlalaCMS/uploads/arquivos/16_05_02_15_06_36_balancocompleto.pdf.

social et agricole (MDSA) (section 4.2.2); il constitue un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté et joue un rôle stratégique dans le contrôle des prix et dans l'approvisionnement alimentaire.³⁷ Les programmes destinés à promouvoir l'agriculture familiale et à améliorer le revenu des agriculteurs n'ont pas changé pendant la période à l'examen (tableau 4.8).³⁸ Ils comprennent: des lignes de crédit préférentiel (Programme de renforcement de l'agriculture familiale ou PRONAF), des activités de vulgarisation rurale (Vulgarisation rurale et assistance technique ou ATER), des règles préférentielles dans le cadre des marchés publics (Programme d'achat de produits alimentaires ou PAA, Programme national d'alimentation scolaire ou PNAE), assurance rurale (Programme d'assurance de l'agriculture familiale PROAGRO MAIS), des garanties de prix et un rééchelonnement des dettes (tableau 4.6, sections 4.2.4.1 et 4.2.4.2). L'accès au marché du biogazole pour les exploitations familiales est toujours facilité au moyen du "timbre carburant social" (section 4.4.3.3.2). Entre 2012/13 et 2016/17, les dépenses budgétaires engagées en faveur de l'agriculture familiale au titre de ces programmes sont passées de 22,3 milliards de reais à 35,3 milliards, à l'intérieur desquelles les dépenses au titre du PRONAF ont compté pour environ 80,7% et 84,9% respectivement (tableau 4.8).

Tableau 4.8 Budget alloué aux programmes et mesures intéressant l'agriculture familiale pendant la campagne 2012/13

Programme	Description	Budget
Programme de renforcement de l'agriculture familiale (PRONAF)	Crédit préférentiel en faveur des petits exploitants agricoles dont le revenu brut annuel est inférieur ou égal à 360 000 R\$ par famille.	30 milliards de R\$
Programme d'achat de produits alimentaires (PAA)	Appui à la commercialisation des produits alimentaires provenant d'exploitations familiales. Le gouvernement peut acheter directement aux producteurs, constituer des stocks publics stratégiques, approvisionner les établissements publics ou faire des dons à la population vulnérable. Il peut aussi financer le stockage de produits alimentaires par les associations d'agriculteurs familiaux afin de permettre une commercialisation à terme dans des conditions plus favorables.	2,7 milliards de R\$
Programme national d'alimentation scolaire (PNAE)	Transfert de fonds du gouvernement fédéral pour appuyer la fourniture de repas gratuits dans les écoles publiques. Au moins 30% du montant transféré par le gouvernement fédéral au titre du PNAE doit être utilisé pour acheter des produits alimentaires à des agriculteurs familiaux.	1,2 milliard de R\$
Vulgarisation rurale et assistance technique (ATER)	Fourniture de services d'éducation gratuits visant à relever les revenus des agriculteurs familiaux en améliorant les systèmes de production et en favorisant l'accès aux services et aux ressources.	500 millions de R\$
Programme d'assurance de l'agriculture familiale (PROAGRO MAIS)	Garanties offertes aux petits exploitants qui contractent un emprunt pour leurs activités de production dans le cadre du PRONAF. L'assurance couvre 80% des revenus escomptés. Les indemnités peuvent atteindre un montant maximal de 20 000 R\$ par agriculteur et par campagne.	480 millions de R\$

³⁷ Les structures familiales représentent 84,4% du nombre total d'exploitations. L'agriculture familiale représente une part importante de la production de produits alimentaires. En 2006, sa part dans la production totale était de: 87% pour le manioc, 70% pour les haricots, 46% pour le coton, 38% pour le café, 34% pour le riz, 58% pour le lait, 59% pour le porc et 50% pour la volaille. Les autorités n'ont pas communiqué de données récentes. Renseignements en ligne de la FAO. Adresse consultée: "<http://www.fao.org/family-farming/countries/bra/en/>"; Schneider S. (2016), *Family farming in Latin America and the Caribbean: looking for new paths of rural development and food security*, University of Rio Grande do Sul (UFRGS), publié en tant que document de travail n° 137 de la FAO, mars. Adresse consultée: <http://www.fao.org/3/a-i5534e.pdf>.

³⁸ De plus amples renseignements concernant les plans les plus récents dans ce domaine figurent dans les documents suivants: MDA (2015), *Plano Safra da Agricultura Familiar 2015 - 2016*. Adresse consultée: "<http://www.mda.gov.br/sitemda/sites/sitemda/files/ceazinepdf/plano%20safra%20cartilha%202015%202016.pdf>"; et MDA (2016), *Plano Safra da Agricultura Familiar 2016-2017*. Adresse consultée: http://www.mda.gov.br/sitemda/sites/sitemda/files/ceazinepdf/cartilha_plano_safra_2016_2017_1.pdf.

Programme	Description	Budget
Programme de garantie de récolte (Garantia-Safra)	Garanties offertes aux agriculteurs familiaux frappés par des sécheresses ou des pluies excessives dans le nord-est du Brésil et au nord de Minas Gerais. Les indemnités sont fixées à 850 R\$ et font l'objet de 5 versements échelonnés. Jusqu'à 1,35 million d'agriculteurs peuvent être ainsi assurés. Ce programme est financé grâce à un fonds composé de contributions des municipalités, des États et de l'union fédérale.	412 millions de R\$
Programme de garantie des prix pour l'agriculture familiale (PGPAF)	Indexation des crédits contractés par les petits agriculteurs dans le cadre du PRONAF selon laquelle le prix est fixé lors de l'octroi du crédit. Lors du remboursement du crédit au titre du PRONAF, si le prix du produit financé a baissé, l'agriculteur bénéficie d'une réduction du montant dû, équivalant à l'écart entre le prix du produit sur le marché et le prix fixé dans l'indice du programme. La limite du bonus PGPAF est de 7 000 R\$ par agriculteur et par an. Le programme vise 49 produits, y compris le maïs, le coton, le riz, le lait et les oranges.	90 millions de R\$
Appui aux activités de production rurale dans le cadre du Plan "Brésil sans misère"	Fourniture d'une assistance technique, de semences et de transferts monétaires directs aux agriculteurs familiaux qui vivent dans la misère (dont le revenu familial est inférieur à 85 R\$ par personne). Ces ressources, qui ne sont pas remboursables, sont limitées à 2 400 R\$ par famille et doivent être utilisées dans les activités de production rurale. Elles sont divisées en 3 composantes subordonnées à la mise en œuvre de projets de production, avec l'appui d'une assistance technique.	81 millions de R\$
Budget total		35,3 milliards de R\$

Source: Renseignements en ligne du MDS. Adresse consultée: "<http://www.mds.gov.br/segurancaalimentar/fomento-a-producao-e-a-estruturacao-productiva-1/fomento-as-atividades-productivas-rurais>"; renseignements en ligne de la CAIXA. Adresse consultée: <http://www.caixa.gov.br/voce/Social/Transferencia/fomento/index.asp>; renseignements en ligne du MDA. Adresse consultée: <http://comunidades.mda.gov.br/portal/saf/programas/>; et MDA (2010), *Plano Safra da Agricultura Familiar 2010-2011*. Adresse consultée: http://www.agricultura.pr.gov.br/arquivos/File/deral/psafra_ag_familiar_2010_11.pdf.

4.39. D'après l'OCDE, les mécanismes de protection sociale existants pourraient protéger plus efficacement les revenus des agriculteurs, et les investissements directs dans les infrastructures ainsi que les investissements publics pourraient stimuler plus efficacement la croissance des exploitations commerciales comme des petites exploitations familiales.³⁹

4.1.4.1.3 Autres mesures

Assurance agricole/rurale

4.40. Un soutien à l'assurance agricole est toujours accordé aux producteurs dans le cadre de quatre programmes principaux, soit sous la forme de subventions aux primes d'assurance couvrant la différence entre une prime fixe et les taux du marché, grâce à une réduction des primes pour les agriculteurs (pourcentage fixe), soit en indemnisant les agriculteurs des pertes de production dues à des catastrophes naturelles. Deux des programmes visent les exploitations commerciales (les primes d'assurance rurale ou PSR et le Programme national de garantie de l'activité agricole ou PROAGRO, un programme général) et les deux autres visent les petites exploitations familiales (le Programme d'assurance de l'agriculture familiale ou PROAGRO MAIS et le Programme de garantie de récolte ou GS) (section 4.2.4.3).⁴⁰ La mise en œuvre de ces

³⁹ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

⁴⁰ Le PSR, qui vise l'ensemble des activités agricoles et d'élevage ainsi que la sylviculture et l'aquaculture, a permis l'allocation de subventions aux primes d'assurance d'un montant maximal de 192 000 reais (2015) et de 144 000 reais (à partir de 2016) par bénéficiaire aux producteurs commerciaux contractant des polices d'assurance auprès des compagnies choisies par le gouvernement. Les programmes PROAGRO et PROAGRO MAIS qui ciblent les exploitations de taille moyenne et les exploitations familiales, indemnisent partiellement les agriculteurs admissibles des dettes bancaires contractées pour financer le fonds de roulement pour la production des récoltes endommagées et les indemnisent pour les pertes de fonds

programmes de gestion des risques est actuellement assurée par plusieurs institutions fédérales, dont certains ministères et la Banque centrale. Pendant la période à l'examen, les différentes initiatives visant à améliorer l'efficacité du PSR ont été les suivantes: élaboration d'un modèle de contrat, pour faciliter la négociation collective des producteurs; meilleure information au sujet de la disponibilité du programme; divulgation de données statistiques sur le programme; analyse des risques; plus grande implication du secteur privé, par le biais de comités consultatifs; et création d'un registre de la productivité pour une meilleure évaluation des risques (mars 2016). Les ressources attribuées à l'ensemble des programmes d'assurance agricole se sont élevées à 700 millions de reais (210 millions de dollars EU) dans le cadre du plan 2015/16; les subventions ont couvert de 35% à 100% des primes, selon le secteur et la couverture du risque.⁴¹ Les ressources allouées au programme de primes d'assurance rurale (PSR) ont été ramenées à 282 millions de reais (84,6 millions de dollars EU) en 2015/16 du fait de contraintes budgétaires. Le plan agricole 2016/17 était axé sur le renforcement de la négociation collective des contrats d'assurance rurale grâce à une couverture de 5,5 millions d'hectares, contre 2,8 millions d'hectares en 2015/16, permettant ainsi à plus de 50 000 producteurs de bénéficier de ce programme de subventions. En 2016/17, les ressources allouées aux subventions en faveur de l'assurance rurale (PSR) ont augmenté de 42%, pour atteindre 400 millions de reais (120 millions de dollars EU). Les subventions couvraient de 35% à 55% des primes, selon les cultures et la couverture du risque. Les principales cultures étaient le soja, le blé, le maïs, les raisins et les pommes; d'après les autorités, le taux de pénétration du programme d'assurance, en termes de valeur brute de la production, est toujours assez faible pour ces cultures.

Dispositifs de vente perfectionnés

4.41. Deux dispositifs permettant aux agriculteurs d'encaisser le produit de la vente de leurs produits avant la vente effective sont toujours en place et sont administrés par la banque publique Banco do Brasil et/ou d'autres institutions financières privées ou publiques. Le certificat de produit rural (CPR) permet toujours aux producteurs de vendre leurs récoltes à l'avance et d'obtenir ainsi des ressources pour financer des activités rurales. Le CPR peut être émis par des producteurs ou des coopératives, qui s'engagent à livrer un certain volume du produit à une date future. Appelé "CPR Financeira", il permet la liquidation en espèces et peut être utilisé comme garantie. Les agriculteurs peuvent obtenir des garanties pour les CPR. Les agriculteurs et les coopératives qui vendent leurs produits sur le marché à terme peuvent accéder aux lignes de crédit contre l'escompte d'un billet à ordre rural ou d'un duplicata rural, qui leur permet de recevoir le produit de la vente avant la récolte. Les banques peuvent utiliser leurs ressources obligatoires pour financer le crédit rural à hauteur de 7% pour escompter les billets à ordre rural et les duplicata ruraux (section 4.2.4.1).

Zonage, prescriptions foncières et autres

4.42. Les prescriptions en matière de zonage des terres agricoles établissent toujours un lien entre le soutien agricole et la durabilité environnementale.⁴² Elles soumettent à des conditions l'admissibilité des producteurs au bénéfice des prêts préférentiels et des programmes d'assurance subventionnée. Le respect du zonage est obligatoire pour tous les prêts préférentiels et toutes les subventions aux primes d'assurance, pour tous les produits concernés par le zonage

propres investis dans la production; la majeure partie de ces ressources sont allouées dans le sud du pays en faveur des cultures céréalières, principalement le soja. Pour bénéficier des dispositifs PROAGRO, les producteurs doivent verser une prime, fixée à 2% pour les agriculteurs familiaux relevant du PRONAF et à 3% pour les autres producteurs. Les producteurs qui bénéficient du PROAGRO ne peuvent pas recevoir de subvention par l'intermédiaire du PSR. Les indemnités totales versées aux producteurs (y compris les agriculteurs familiaux) par le biais du PROAGRO sont passées de 10,7 milliards de reais en 2012/13 à 11,1 milliards en 2013/14 puis à 12,3 milliards en 2014/15; la majeure partie des indemnités est versée au titre du PROAGRO MAIS, qui a représenté en moyenne 67% des indemnités pendant la période comprise entre les campagnes 2012/13 et 2014/15. Renseignements en ligne de la BCB. Adresse consultée: <http://www.bcb.gov.br/htms/proagro/PROAGRO-relatorioCircunstanciado2012a2015.pdf>; et OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

⁴¹ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

⁴² OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

(section 4.2.4.1). De plus, plusieurs programmes spécifiques visant l'agriculture commerciale et l'agriculture familiale encouragent les pratiques agricoles durables; ils prévoient des crédits en faveur des plantations sur des sols non productifs et dégradés, des crédits en faveur de la plantation de forêts et des crédits destinés à la modernisation des systèmes de production et à la préservation des ressources naturelles (section 4.2.4.1).

4.43. L'investissement étranger dans les terres agricoles reste soumis à des restrictions et administré par l'Institut brésilien de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA) (section 2.7).⁴³ La surface de terres agricoles appartenant à des étrangers ou louées par des étrangers est limitée à 25% de la surface agricole totale du territoire d'une commune; de plus, une part maximale de 10% de la surface agricole du territoire d'une commune peut appartenir ou être louée par des étrangers d'un même pays.

Autres

4.44. De nouvelles directives concernant la restructuration du système brésilien d'inspection des produits d'origine animale (SISBI-POA), qui s'inscrit dans le cadre du régime de santé unifié du secteur de l'agriculture (SUASA), ont été annoncées au niveau des États, des districts et des communes en octobre 2015 pour examen et suggestions (section 3.3.3).⁴⁴ Les autorités ont indiqué que ce système était appliqué aux produits d'origine animale échangés sur les marchés locaux et n'avait pas d'incidence sur le commerce international. Un plan de développement de l'infrastructure de transport en Amazonie, visant notamment les routes et les autoroutes, les ports, les chemins de fer et les voies fluviales, a été présenté en février 2016 en vue d'une réduction des coûts de transport pouvant aller jusqu'à 37%. Conformément à ce plan, de nouveaux terminaux portuaires feraient l'objet d'un appel d'offres et augmenteraient la capacité d'exportation de 22 millions de tonnes (section 4.5.5.2.2).

4.2 Énergie

4.2.1 Principales caractéristiques

4.45. Le Brésil, qui est un exportateur net de pétrole brut, demeure autosuffisant en énergie primaire (hormis pour le gaz naturel, le charbon, les dérivés pétroliers et l'hydroélectricité). Entre janvier et novembre 2016, il a produit une moyenne mensuelle de 3,13 millions de barils d'équivalent-pétrole par jour, soit une hausse de 3,46% par rapport à la même période en 2015, durant laquelle 3,03 millions de barils d'équivalent-pétrole par jour avaient été produits.⁴⁵ En 2015, la matrice énergétique produisait 286 471 tonnes-équivalent pétrole (tep) (contre 253 174 tep en 2010), soit 9,9% (contre 5% en 2010) de plus que sa consommation finale.⁴⁶ La palette énergétique brésilienne reste l'une des plus vertes au monde; en 2015, 41,2% (39,4% en 2014) de l'énergie provenait de sources renouvelables, contre moins de 15% en moyenne dans le reste du monde. La même année, elle se composait de pétrole et de dérivés pétroliers (37,3%), de canne à sucre (16,9%), de gaz naturel (13,7%), d'hydroélectricité (11,3%), de bois et de charbon végétal (8,2%), de charbon (5,9%), d'autres sources renouvelables (4,7%), d'uranium (1,3%) et d'autres sources non renouvelables (0,6%). Le secteur manufacturier et celui des transports sont

⁴³ USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

⁴⁴ OCDE (2016), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2016*, 16 juin, Paris. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2016_agr_pol-2016-fr".

⁴⁵ Les rapports (2014 et 2016) de consultation au titre de l'article IV des Statuts du FMI indiquent que le Brésil devrait devenir un exportateur net de pétrole à moyen terme – en se fondant apparemment sur une définition plus large de la notion de "balance pétrolière". L'expression "baril d'équivalent pétrole" (BEP) désigne le volume d'énergie qui équivaut au volume d'énergie se trouvant dans un baril de pétrole brut. FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>; données en ligne de l'ANP (Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis) de novembre 2016. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/WWWANP/images/publicacoes/boletins-anp/boletim_de_novembro-2016.pdf.

⁴⁶ Ministério de Minas e Energia/Empresa de Pesquisa Energética (2016), *Balanco Energético Nacional 2016 – Relatório Síntese – ano base 2015*, juin. Adresse consultée: "https://ben.epe.gov.br/downloads/S_pour_cenct3_pour_centadntese%20do%20Relat_pour_cenct3_pour_centb3rio%20Final_2016_Web.pdf".

les principaux consommateurs d'énergie et représentaient respectivement 32,5% et 32,2% de la consommation finale.

4.2.2 Politique et institutions

4.46. Le Plan décennal d'expansion énergétique 2024 (*Plano Decenal de Expansão de Energia 2024*) du Brésil a pour principal objectif d'atteindre un équilibre entre les projections de croissance économique et la nécessaire augmentation de l'offre énergétique, et de s'assurer que l'énergie fournie l'est à un coût adéquat et dans des conditions de viabilité technique et environnementale.⁴⁷ Il vise également, entre autres choses, à faire passer la part des sources renouvelables dans la palette énergétique et la matrice de production d'électricité à 45,2% et 86% respectivement d'ici à 2024. Pour atteindre ces objectifs, un investissement total de 1 400 milliards de reais est prévu, dont 70,6% dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, 26,7% dans celui de l'électricité et 2,6% dans celui des biocarburants liquides. De plus, en novembre 2016, un Programme de partenariat pour l'investissement a fixé les domaines d'action prioritaire en matière d'énergie et d'extraction minière.⁴⁸ Ces priorités concernaient notamment des cycles d'appels d'offres portant sur des blocs pétroliers et gaziers, des concessions de distribution d'électricité, des concessions de centrales hydroélectriques et des concessions d'exploitation/gestion de projets d'extraction minière dans lesquels la Société de recherche sur les ressources minérales (CPRM) détenait des participations. La Banque nationale de développement économique et social (BNDES) serait chargée du désengagement du service de distribution de l'électricité. Ces cycles d'appels d'offres seraient une source de possibilités pour les entreprises tant publiques que privées (nationales et internationales).

4.47. En vertu de la Constitution, les sources hydroélectriques et les ressources minérales brésiliennes (y compris le pétrole et le gaz), qu'elles se trouvent dans le sous-sol, sur le plateau continental ou dans la zone économique exclusive, sont la propriété exclusive de l'État brésilien.⁴⁹ Le secteur reste dominé par les entreprises d'État (sections 4.4.3 et 4.4.4). Le Ministère des mines et de l'énergie (MME) met en œuvre la politique générale qui s'applique à ce secteur et préside le Conseil national de la politique énergétique (CNPE), qui propose au Président des politiques et des règlements relatifs aux hydrocarbures, aux biocarburants et à l'électricité.⁵⁰ De même, les politiques relatives au secteur de l'éthanol et du sucre sont déterminées par le Conseil interministériel du sucre et de l'alcool (CIMA). Il existe deux organismes réglementaires relevant du MME: l'Agence nationale du pétrole, du gaz naturel et des biocarburants (ANP), qui régleme les hydrocarbures et les biocarburants (sauf la distribution du gaz naturel au niveau des États) et l'Agence nationale de l'électricité (ANEEL), qui est chargée de réglementer et de superviser le secteur de l'électricité. Dans le secteur d'aval, toutes les activités concernant les produits pétroliers, de même que les activités de transport, de transformation, de stockage, de liquéfaction et de regazéification du gaz naturel, restent soumises à l'agrément de l'ANP, tandis que l'importation et l'exportation sont soumises à l'agrément du MME. En règle générale, les projets de gazoducs et d'installations de stockage doivent également être proposés par le MME et faire l'objet d'une mise aux enchères conduite par l'ANP. L'Entreprise de recherche sur l'énergie (EPE) soutient la planification, entre autres, dans des domaines tels que l'électricité, le pétrole, le gaz naturel et ses dérivés, le charbon, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique.

4.2.3 Hydrocarbures et biocarburants

4.2.3.1 Pétrole

4.2.3.1.1 Principales caractéristiques

4.48. En 2016, le secteur pétrolier brésilien représentait environ 15% du PIB et 14,8% des exportations de matières premières. Après une chute en 2012 et 2013, la production pétrolière a repris à partir de 2014 avec le démarrage effectif de la production ante-salifère (voir ci-dessous);

⁴⁷ Ministério de Minas e Energia/Empresa de Pesquisa Energética (2016), *Plano Decenal de Expansão de Energia 2024*, 26 janvier. Adresse consultée: <http://epe.gov.br/Estudos/Documents/PDE%202024%20RELATORIO%20FINAL.pdf.a0co0ci.partial>.

⁴⁸ Décret n° 8893 du 1^{er} novembre 2016.

⁴⁹ Article 20 de la Constitution.

⁵⁰ Pour plus de renseignements sur le cadre institutionnel du secteur, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

la production totale a atteint 889,7 millions de barils en 2015 (31,5% à partir de la couche "ante-salifère" et 93,4% à partir des plates-formes en mer), soit une augmentation de 17,9% par rapport à 2012.⁵¹ Le Brésil demeure un exportateur net de pétrole brut, avec un revenu d'exportation net (f.a.b.) de 16,4 milliards de dollars EU en 2014 et de 11,8 milliards de dollars EU en 2015. Cependant, l'essentiel du pétrole brut lourd produit localement ne pouvant pas être raffiné dans le pays, ses produits raffinés sont importés. En conséquence, depuis 2011, le Brésil demeure également un importateur net de pétrole en raison de la demande de produits pétroliers raffinés, qui proviennent pour l'essentiel des États-Unis.⁵² En 2016, les exportations brésiliennes de pétrole brut ont atteint 410 millions de dollars EU pour la première fois (soit 0,22% du total des exportations (185,2 milliards de dollars EU)). À la fin de 2015, les réserves prouvées de pétrole brut s'élevaient à quelque 13 milliards de barils, soit une diminution de 19,7% par rapport au pic de 2014 due pour partie à la forte baisse des prix du pétrole, qui a eu une incidence négative sur la viabilité économique d'une partie des réserves commerciales; en 2014, le Brésil se classait au 15^{ème} rang des détenteurs de réserves prouvées dans le monde.⁵³

4.49. Durant la période à l'examen, l'entreprise d'État PETROBRAS a maintenu sa position dominante pour la production, le raffinage, la distribution et le marché de détail du pétrole et des produits du pétrole au Brésil (section 4.4.3.1.3). Depuis 2011, l'État a conservé 64% de ses parts avec droit de vote et 13,5% (2015) de son stock de capital était détenu par des investisseurs étrangers.⁵⁴ PETROBRAS n'est pas tenue de répondre à la demande intérieure de pétrole brut avant d'exporter le reste de sa production. Pendant la période considérée, l'entreprise est restée à l'origine de plus de 90% de la production totale de pétrole. Si PETROBRAS est responsable de l'essentiel de la production de pétrole brut du Brésil, d'autres producteurs peuvent exporter toute leur production de pétrole lourd puisqu'il n'existe aucune obligation de le vendre aux raffineries brésiliennes. Après avoir fait office d'outil de rentabilité ou de promotion des politiques sociales pendant des années, PETROBRAS a, depuis 2016, nettement réduit les dépenses et vendu des actifs tout en surmontant un scandale de corruption dévastateur.⁵⁵ Endettée à hauteur de quelque 125 milliards de dollars, l'entreprise s'attend à un recul de sa production à environ 2,1 millions de barils par jour en 2017, même si elle espère atteindre 2,7 millions de barils par jour en 2020. L'évolution récente de la situation intérieure, dans un contexte de faiblesse des prix du pétrole, a contribué à ce que PETROBRAS passe d'une situation d'excédent à une situation marquée par de fortes pertes financières en 2014/15 (56,4 milliards de reais), une charge de la dette élevée (123 milliards de dollars aux taux de change en vigueur en septembre 2016) et une réduction de son plan d'investissement quinquennal.⁵⁶ Des mesures sont prises – y compris la baisse drastique des objectifs de production de pétrole et l'accélération du désinvestissement – pour restaurer la confiance envers l'entreprise et relancer son financement. Son plan d'affaires et de gestion pour 2017-2021 prévoit des investissements de 74,1 milliards de dollars, dont 82% sont réservés à la prospection et à la production (P&P) (section 4.4.3.1.2); le reste des investissements est pour l'essentiel destiné à entretenir les opérations existantes et à financer des projets de raffinage du pétrole et d'acheminement de la production de gaz naturel.⁵⁷

⁵¹ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

⁵² EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

⁵³ Les réserves prouvées (sur la base d'une analyse des données géologiques et d'ingénierie) sont jugées commercialement exploitables avec un degré élevé de certitude à partir de gisements découverts et évalués, les estimations tenant compte des circonstances économiques, des méthodes ordinairement faisables d'exploitation et des réglementations applicables en vertu de la législation pétrolière et fiscale brésilienne. Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

⁵⁴ L'État fédéral détient directement 54% des actions ordinaires de PETROBRAS, tandis que la Banque nationale de développement et le Fonds souverain du Brésil (Fundo Soberano) en détiennent chacun 5%; les titres détenus par des actionnaires privés sont échangés à la Bourse des valeurs de São Paulo (BM&F BOVESPA), où ils relèvent de l'indice Ibovespa. La participation de l'État au capital avec droit de vote de l'entreprise doit s'élever à 50% des parts plus une (article 62 de la Loi n° 9478 du 6 août 1997).

⁵⁵ Renseignements en ligne de Breaking Views, "Under the hammer", 4 janvier 2017. Adresse consultée: <http://www.breakingviews.com/considered-view/brazil-mexico-to-ramp-up-pro-market-oil-makeovers/>.

⁵⁶ EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

⁵⁷ Renseignements en ligne de PETROBRAS. Adresse consultée: <http://www.petrobras.com.br/en/about-us/strategy/business-and-management-plan/>.

4.2.3.1.2 Amont – Arrangements de prospection et de production (P&P)

4.50. Les deux régimes parallèles (transferts de droits et partage de la production) qui s'appliquent à certains blocs de prospection sont demeurés inchangés au cours de la période considérée (tableau 4.9).⁵⁸ L'ANP peut accorder des autorisations et/ou des concessions pour des activités spécifiques à des entreprises privées et à des consortiums constitués en société en vertu du droit brésilien, leur siège et leur direction devant être établis au Brésil. Les entreprises étrangères doivent non seulement créer les établissements voulus au Brésil mais elles doivent aussi respecter, entre autres choses, les prescriptions en matière de capacités techniques et de solvabilité. Depuis 2010, une entreprise intégralement détenue par l'État, Pré-sal Petróleo S.A. (PPSA), a représenté les intérêts de l'État dans les consortiums qui conduisent des opérations de prospection et de production (P&P) et a géré la commercialisation de la part de production de l'État qui relève d'accords de partage de la production.

Tableau 4.9 Cadre réglementaire pour la prospection et la production pétrolières et gazières, 2017

	Régime de transfert de droits	Régime de partage de la production
Textes législatifs	Loi n° 12276 du 30 juin 2010	Loi n° 12351 du 23 décembre 2010; Loi n° 12304 du 2 août 2010; et Loi n° 13356 de novembre 2016
Champ d'application	Sept blocs dits "ante-salifères" octroyés en septembre 2010	Blocs situés dans le polygone "ante-salifère" ^a et blocs stratégiques; le CNPE peut étendre la liste des blocs visés
Transférabilité des droits exclusifs	Les droits ne peuvent pas être transférés	Les droits peuvent être transférés avec l'autorisation du MME
Participation de PETROBRAS aux contrats de prospection et de production	Détient des droits exclusifs pour la prospection et la production, initialement jusqu'à concurrence de 5 milliards de barils d'équivalent pétrole; une fois la limite de 5 milliards de barils atteinte, les blocs seront octroyés sous le régime du partage de la production	Il n'est plus nécessaire que PETROBRAS participe à l'exploitation et 30% au moins d'intérêt pour les nouvelles surfaces ante-salifères
Participation du gouvernement fédéral aux contrats de P&P	Impossible	Possible par le biais de fonds spécifiques créés par la voie législative; participation possible aux investissements. PPSA représente les intérêts du gouvernement au Comité des opérations en qualité d'administrateur des contrats de partage de la production
Participation du secteur privé aux contrats de P&P	Impossible	Les adjudicataires des appels d'offres pour la prospection et la production peuvent détenir une participation maximale de 100% dans la part du consortium
Teneur en éléments locaux	Phase de prospection: 37% au minimum de façon globale, avec des minimums propres à certains produits situés entre 5% et 85%; phase de développement: 55% à 65% au minimum de façon globale (selon l'année de démarrage de la production), avec des minimums propres à certains produits situés entre 29% et 100%	Seuils à définir
Recettes publiques tirées des contrats de prospection et de production	Prime à la signature de 74,8 milliards de reais; redevances pour la production d'hydrocarbures (10% des recettes brutes)	Prime à la signature; redevances (15% des recettes brutes)

a Les coordonnées géographiques du "polygone ante-salifère" sont définies dans l'annexe de la Loi n° 12351.

Source: Renseignements fournis par les autorités.

⁵⁸ En 2010, le Brésil a abandonné l'usage exclusif du régime de la concession pour la prospection et la production du pétrole et du gaz naturel, réglementé par la Loi n° 9478 du 6 août 1997. Pour plus de renseignements sur les aspects institutionnels et procéduraux du régime actuel, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

4.51. Le régime de partage de la production a pour objet d'atténuer le risque lié à la prospection, d'optimiser la part du gouvernement dans la production pétrolière et d'aboutir à une répartition plus équitable de son produit parmi la population brésilienne; les recettes tirées des contrats de partage de la production servent à financer l'éducation, la réduction de la pauvreté et les mesures environnementales.⁵⁹ Afin de préserver les intérêts nationaux ou d'atteindre d'autres objectifs de politique énergétique, le régime du partage de la production inclut la possibilité de conclure des contrats directs (sans procédure d'appel d'offres) avec PETROBRAS; toutefois, ce cas de figure ne s'est pas encore produit à ce jour. Le choix des offres à retenir se fonde sur la part de la production de pétrole brut (*excedente em óleo*) à partager entre le gouvernement et la partie contractante après déduction d'un pourcentage du volume total de la production destiné à couvrir les redevances et les coûts encourus par la partie contractante. L'existence de règles contraignantes en matière de teneur en éléments locaux et l'obligation faite à PETROBRAS de détenir une part d'au moins 30% dans les gisements ante-salifères ont apparemment causé des retards de développement; en 2016, des initiatives visant à assouplir ces règles et à réformer les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux étaient en cours d'examen au Congrès.⁶⁰ En novembre 2016, une loi abrogeant la règle selon laquelle PETROBRAS doit être l'opérateur unique et détenir une part d'au moins 30% dans les immenses réserves sous-marines ante-salifères du pays a été adoptée.⁶¹ De ce fait, le Brésil devrait procéder en 2017 à l'adjudication de quatre blocs ante-salifères – un effort sans précédent depuis 2013 – dans l'espoir d'attirer d'importants investissements étrangers.

4.52. Des engagements concernant la teneur en éléments locaux ont figuré dans les critères de sélection de tous les cycles de mise en concession qui ont eu lieu depuis le 7^{ème} Cycle en 2005. Le 14 décembre 2016, le gouvernement a supprimé les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux pour les gisements visés par le 4^{ème} Cycle de mise en concession des secteurs à accumulations marginales prévu pour 2017.⁶² Une nouvelle politique relative à la teneur en éléments locaux est en cours d'examen (voir ci-dessous). Les concessionnaires qui ne respectent pas leurs engagements concernant la teneur en éléments locaux sont passibles d'amendes dont le montant varie selon l'écart observé.⁶³ Entre 2011 et 2016, l'ANP a infligé 110 amendes pour un montant total de 570 millions de reais, dont 62% (soit 353,4 millions de reais) pour la seule entreprise PETROBRAS.

4.53. À la fin de 2016, 757 gisements faisaient l'objet de contrats de prospection et de production, dont: 322 blocs en phase de prospection, 48 gisements en phase de développement de la production, 344 gisements en phase de production et 43 gisements en phase de rétrocession à l'ANP. PETROBRAS détenait des participations dans 106 blocs en phase de prospection, dont 54 confiés en concession exclusive à cette entreprise et 52 en partenariat avec d'autres sociétés; Petra Energy détenait l'exploitation exclusive de 31 blocs; Rosneft (Fédération de Russie) exploitait 16 blocs; d'autres opérateurs en exploitaient 169 autres.⁶⁴ Quant aux gisements en production, PETROBRAS était le contractant unique pour 314 d'entre eux et en exploitait 21 autres en partenariat avec d'autres opérateurs.⁶⁵ Les recettes publiques qui proviennent des activités de prospection et de production continuent d'être perçues par le biais des primes à la signature et des redevances applicables aux accords de concession et aux contrats de partage de la production, ainsi que des taxes sur la participation spéciale et le maintien dans le secteur qui ne sont

⁵⁹ Loi n° 12351 du 23 décembre 2010.

⁶⁰ EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

⁶¹ Renseignements en ligne de Breaking Views, "Under the hammer", 4 janvier 2017. Adresse consultée: <http://www.breakingviews.com/considered-view/brazil-mexico-to-ramp-up-pro-market-oil-makeovers/>.

⁶² Décision n° 3 du 9 novembre 2016 du CNPE.

⁶³ Ces engagements ajoutent une charge administrative impliquant toute une série d'obligations qui contraignent les concessionnaires à recourir à des entreprises de certification pour prouver qu'ils sont en règle; de surcroît, les demandes d'exemption provenant de concessionnaires qui ne sont pas en règle ne sont pas encadrées par la réglementation.

⁶⁴ Les autres entreprises adjudicataires, en consortium ou non entre elles et avec PETROBRAS, étaient les suivantes: Queiroz Galvão, Brasoil Manati, Geopak Brasil, Shell Brasil, ONGC Campos, Chevron Brasil, QPI Brasil Petróleo, OGX, Total E&P Brasil, BP Energy, Parnaíba Gás, BPMB Parnaíba, Petrogal Brasil, EP Energy Pescada, Imetame, Orteng Óleo e Gás, BG Brasil, Petrosynergy, Silver Marlin, Barra Energia, Brasoil Cavalo Marinho, Repsol Sinopec, Karoon e Nord. Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée:

http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf

⁶⁵ ANP (2016), *Brazilian Oil, Gas, and Biofuels Statistics Yearbook 2016*, page 54. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

applicables qu'aux seuls accords de concession.⁶⁶ Entre 2013 et novembre 2016, les recettes annuelles provenant des activités de prospection et de production ont chuté de 49,5 milliards de reais à environ 18 milliards en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole brut, de l'évolution des taux de change et de la réduction des investissements de PETROBRAS; les redevances et la participation spéciale représentaient respectivement 46,9% et 38,5% des recettes totales réparties entre le gouvernement fédéral (42%), les États et les municipalités (58%), et la santé et l'éducation (0,11%).

4.54. Plusieurs modifications ont été apportées aux avantages tarifaires et fiscaux liés aux activités de prospection et de production pendant la période considérée.⁶⁷ En janvier 2016, le Brésil a adopté un Programme de relance pour la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement et le renforcement des fournisseurs dans le secteur du pétrole et du gaz naturel (*Programa de Estímulo à Competitividade da Cadeia Produtiva, ao Desenvolvimento e ao Aprimoramento de Fornecedores do Setor de Petróleo e Gás Natural*, PEDEFOR) destiné à: améliorer la politique relative à la teneur en éléments locaux du secteur de la prospection et de la production par la reconnaissance juridique et l'évaluation des initiatives et des investissements qui contribuent à renforcer la compétitivité des fournisseurs au Brésil; stimuler l'ingénierie nationale; promouvoir l'innovation technologique dans les secteurs stratégiques; élargir la chaîne de fournisseurs de marchandises, de services et de systèmes produits au Brésil; élever le niveau de la teneur en éléments locaux des fournisseurs déjà installés; et stimuler la création d'entreprises de technologie conformément à la politique relative à la teneur en éléments locaux qui s'applique au secteur.⁶⁸

4.55. Pour promouvoir davantage les activités de prospection et de production, un certain nombre de mesures ont été adoptées le 3 mars 2016 concernant: la prorogation des contrats du Cycle zéro signés à la fin des années 1990 afin d'autoriser des investissements supplémentaires dans les gisements pétroliers déjà mûrs pour lesquels les concessions arrivent à échéance à partir de 2025; la suspension des concessions concernant les gisements improductifs pour plus de 6 mois et sur lesquels la production ne reprendra pas dans les 12 prochains mois; la prolongation des exonérations fiscales accordées par le gouvernement fédéral et les États au titre du Régime douanier spécial (REPETRO), y compris les taxes à l'importation sur certains matériels et pièces de rechange importés pour qu'ils soient directement utilisés à des fins de prospection et de production jusqu'au 31 décembre 2020.⁶⁹ Le régime spécial d'incitations (REPENEC) maintient la suspension de toutes les taxes fédérales sur les machines, le matériel et les matériaux de construction importés ou achetés dans le pays et destinés à des travaux d'infrastructures dans les secteurs suivants: pétrochimie, raffinage de pétrole et production d'ammoniac et d'urée à partir de gaz.⁷⁰

4.2.3.1.3 Aval

4.56. Selon la publication "BP Statistical Review of World Energy" de 2016, le Brésil était le sixième consommateur mondial de pétrole en 2015 avec une consommation de 3,2 millions de barils/jour, soit une baisse de 4,2% par rapport à l'année précédente en raison de la récession.⁷¹ La dépendance du Brésil à l'égard des importations de produits pétroliers raffinés s'est accrue en 2013 et en 2014, mais a reculé en 2012 et en 2015.⁷² Bien que les capacités nationales de raffinage du pétrole aient augmenté de 13,8% en 2012-2015, l'utilisation des raffineries est retombée à 87,1% en raison de la baisse de la consommation, et les importations de produits raffinés ont augmenté de 15,1% (en termes de volume) durant la période 2012-2014 alors qu'elles ont diminué de 17,8% en 2015. PETROBRAS possède 13 des 17 raffineries, qui représentaient 98,2% de la capacité de raffinage en 2015. Même si PETROBRAS se heurte à une concurrence plus forte en matière de distribution et de revente de produits pétroliers, l'entreprise

⁶⁶ Lois n° 9478/97 et 12351/10, et données de l'ANP.

⁶⁷ Pour plus de renseignements sur ce régime, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

⁶⁸ Décret n° 8637 de janvier 2016. Adresses consultées: "<http://www.mdic.gov.br/competitividade-industrial/pedefor>" et http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Ato2015-2018/2016/Decreto/D8637.htm.

⁶⁹ Décision n° 2 du 3 mars 2016 du CNPE; Loi n° 9478 du 6 août 1997, et Décret n° 6759 du 5 février 2009.

⁷⁰ Loi n° 12249 du 11 juin 2010.

⁷¹ EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

⁷² Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis -2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

reste l'acteur principal dans ces deux secteurs.⁷³ Avec 7 500 stations-service sur tout le territoire brésilien en 2015, PETROBRAS demeurerait la première entreprise en étant à l'origine de 28% (30% en 2011) de la distribution d'essence et de 37% (40% en 2011) de la distribution de gazole.⁷⁴

4.57. Le droit d'importation des hydrocarbures du Brésil est fixé à zéro.

4.58. Depuis 2002, tous les prix des carburants et des produits pétroliers doivent être fixés librement (c'est-à-dire sans approbation des autorités publiques) par le marché.⁷⁵ En pratique, toutefois, PETROBRAS, qui détient un quasi-monopole sur la capacité de raffinage du Brésil et contrôle l'essentiel de sa capacité de distribution et de stockage, peut donc définir les prix sortie raffinerie. En n'ajustant pas les prix des carburants en fonction des fluctuations des prix internationaux, le Brésil a retardé les hausses de prix afin de protéger les prix intérieurs de la volatilité internationale. PETROBRAS a couvert la différence entre les prix du marché mondial et le prix intérieur, cette politique lui ayant coûté des milliards de dollars et ayant contribué à en faire l'entreprise pétrolière la plus lourdement endettée du monde; ces dernières années, cette politique aurait été à l'origine d'un manque à gagner sur les ventes de carburants de l'ordre de 60 milliards de reais (17,4 milliards de dollars EU).⁷⁶ En 2016, PETROBRAS a annoncé une nouvelle politique de tarification de l'essence et du gazole en sortie de raffinerie. En application de cette nouvelle politique, les prix des carburants sont mis à jour tous les mois en fonction de l'évolution des prix internationaux, des taux de change, des marges de transport et des conditions qui prévalent sur le marché intérieur, et il n'est plus permis qu'ils tombent en deçà de la parité internationale.⁷⁷ En outre, dans le cadre de mesures d'ajustement budgétaire prises en 2015, le gouvernement a rétabli la contribution pour intervention dans le domaine économique (CIDE), un prélèvement appliqué à l'essence et au gazole qui avait été fixé à zéro en 2012.⁷⁸ Pendant la période considérée, PETROBRAS a peu à peu augmenté les prix sortie raffinerie de l'essence et du gazole jusqu'à ce qu'ils atteignent un pic en septembre 2015, puis les a réduits au cours de 2016 avant de les augmenter de nouveau à la fin de cette année-là pour, entre autres, tenir compte de la dépréciation de la monnaie nationale face au dollar des États-Unis, qui a eu pour effet de renchérir les importations; entre 2013 et 2016, ces prix ont connu une augmentation globale de 16,8% pour l'essence et de 20,9% pour le gazole.⁷⁹ Entre 2012 et 2015, les prix moyens de l'essence ont peu à peu augmenté pour passer de 2,736 reais/litre à 3,343 reais/litre, tandis que ceux du gazole sont passés de 2,087 reais/litre à 2,827 reais/litre.⁸⁰

⁷³ La participation de PETROBRAS aux activités d'aval concerne notamment le raffinage, le transport et la commercialisation des produits pétroliers et à base de pétrole, ainsi que le secteur pétrochimique. Pour plus de renseignements sur ces opérations, voir PETROBRAS (2016), *Management Report 2015*. Adresse consultée: <http://www.investidorpetrobras.com.br/en/annual-reports/report-administration>.

⁷⁴ Renseignements en ligne de PETROBRAS Distribuidora. Adresse consultée: <http://www.br.com.br/pc/a-petrobras-distribuidora>; Sindicato Nacional das Empresas Distribuidoras de Combustíveis e de Lubrificantes (2016), *Anuário estatístico Combustíveis, Lubrificantes & Lojas de Conveniência*. Adresse consultée: "http://www.sindopolis.com.br/wp-content/uploads/2016/07/ANUARIO_2016_TOTAL_FINAL2_WEB-1.pdf".

⁷⁵ Renseignements en ligne de l'ANP. Adresse consultée: "<http://www.anp.gov.br/wwwanp/precos-e-defesa-da-concorrenca>".

⁷⁶ Renseignements en ligne de Reuters, "Exclusive: Petrobras drags heels on Brazil fuel-price policy", 3 août 2015. Adresse consultée: "<http://www.reuters.com/article/us-brazil-petrobras-fuel-exclusive-idUSKCN0Q828220150803>"; et *Wall Street Journal*, "Brazil's Petrobras Raises Fuel Prices", 30 septembre 2015. Adresse consultée: <http://www.wsj.com/articles/brazils-petrobras-raises-fuel-prices-1443608284>.

⁷⁷ FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>.

⁷⁸ EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

⁷⁹ Les prix de l'essence sortie raffinerie de PETROBRAS ont augmenté pour passer de 1,308 real/litre (R\$/l) à 1,363 R\$/l (novembre 2013), 1,415 R\$/l (novembre 2014), 1,518 R\$/l (septembre 2015), 1,464 R\$/l (octobre 2016), 1,410 R\$/l (novembre 2016) et 1,528 R\$/l (décembre 2016). Ceux du gazole ont augmenté pour passer de 1,398 R\$/l à 1,4168 R\$/l (mars 2013), 1,490 R\$/l (mai 2013), 1,617 R\$/l (novembre 2013), 1,707 R\$/l (novembre 2014), 1,772 R\$/l (septembre 2015), 1,729 R\$/l (octobre 2016), 1,543 R\$/l (novembre 2016) et 1,690 R\$/l (décembre 2016).

⁸⁰ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

4.2.3.2 Gaz

4.59. L'extraction de gaz naturel a augmenté, passant de 25,8 milliards de m³ (2012) à 38 milliards de m³ (2016); PETROBRAS était à l'origine de 93,9% de la production en 2016.⁸¹ Durant la même période, les ventes intérieures de gaz naturel ont diminué, tombant de 33,3 milliards de m³ à 29,4 milliards de m³, et les prix industriels à la consommation en termes de dollars des États-Unis ont diminué, tombant de 15,37 dollars EU par MMBtu à 11,54 dollars EU par MMBtu. Face à cette baisse de la demande, les importations ont chuté de 17 milliards de m³ à 11,8 milliards de m³, dont 88% via les oléoducs provenant de Bolivie et, plus récemment, d'Argentine, le reste arrivant sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL), principalement du Nigéria, de la Trinité-et-Tobago et du Qatar. PETROBRAS est pratiquement le seul fournisseur de gaz naturel dans le pays. Certes, d'autres acteurs produisent du gaz naturel mais ils le vendent généralement à l'entreprise d'État. En 2016, PETROBRAS était aussi responsable de 99,97% du gaz importé, y compris le GNL et les importations acheminées par gazoduc. L'entreprise possède toutes les unités de traitement du gaz et toutes les usines de regazéification du pays, ainsi que des participations directes ou par l'intermédiaire de sa filiale Petrobras Gas (Gaspetro) dans 20 des 27 installations nationales de distribution de gaz. Le développement des gisements de gaz découverts dans les bassins sous-marins du sud-est progresse et la production nationale devrait nettement augmenter; en 2015, les réserves prouvées du pays étaient estimées à 430 milliards de m³. Les unités flottantes de stockage et de regazéification peuvent traiter les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) lorsque la demande de gaz naturel est en période de pic. Au mois de décembre 2016, le Brésil comptait 9 409 kilomètres (contre 9 489 en 2012) de gazoducs, dont 97% pour lesquels PETROBRAS était l'un des actionnaires. Par ailleurs, 69% des gazoducs étaient exploités par Transpetro, une autre filiale de PETROBRAS.

4.60. Le cadre réglementaire qui régit les activités relatives au gaz naturel demeure inchangé.⁸² Outre le régime de prospection et de production (section 4.4.3.1.2), une Loi sur le gaz (*Lei do Gás*) de 2009 encadre les mises en concession dans certains cas spécifiques, notamment le transport via des gazoducs de construction récente et jugés "d'intérêt général", et le stockage dans des réservoirs d'hydrocarbures restitués à l'État.⁸³ La durée de concession pour les activités de stockage n'est pas établie dans la loi mais par le MME, après consultation de l'ANP. La Loi sur le gaz autorise les entités privées à construire des établissements de distribution adaptés à leurs besoins spécifiques si le distributeur de l'État concerné ne peut pas y répondre.⁸⁴ La propriété de ces infrastructures doit être transférée (contre indemnisation) à l'État; leur exploitation et leur fonctionnement doivent être confiés au distributeur public.

4.61. Des améliorations du cadre réglementaire sont en cours d'examen dans le cadre de l'initiative Gaz pour croître (*Gás para Crescer*) du gouvernement fédéral, qui vise à renforcer la place du gaz naturel dans le bouquet énergétique brésilien grâce à des mesures concernant les domaines suivants: exploitation commerciale du gaz naturel, modèle tarifaire d'entrées-sorties, accès partagé aux installations essentielles, renforcement de l'harmonisation des réglementations au niveau des États et au niveau fédéral, incitations au développement de la demande de gaz naturel, harmonisation entre le secteur du gaz naturel et celui de l'électricité, gestion intégrée indépendante du réseau de transport et des installations de stockage, politiques d'exploitation commerciale favorisant le partage du gaz naturel dans le cadre de contrats de partage de la production dans l'ensemble de l'union, problèmes de fiscalité, ou encore soutien aux négociations sur les contrats de gaz bolivien et solutions alternatives.⁸⁵ En 2016, après consultation avec des

⁸¹ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

⁸² Pour plus de renseignements sur les aspects réglementaires et procéduraux du régime applicable au gaz naturel, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

⁸³ Ce régime ne s'applique pas aux gazoducs couverts par les traités internationaux; dans ce cas, c'est un régime d'autorisation géré par l'ANP qui s'applique. Loi n° 11909 du 4 mars 2009.

⁸⁴ En vertu de la Constitution, les États détiennent des droits exclusifs sur la distribution et la vente locales de gaz naturel acheminé par gazoduc; les concessions relatives à ces activités sont réglementées et subventionnées au niveau infrafédéral.

⁸⁵ En vertu du régime tarifaire d'entrées-sorties, la réservation de la capacité se répartit entre la capacité d'entrée, pour transporter le gaz depuis les points d'injection jusqu'à un point d'équilibre virtuel, et la capacité de sortie, pour transporter le gaz depuis le point d'équilibre jusqu'aux points de sortie dans le système.

universitaires, des entreprises, des entités publiques et d'autres acteurs concernés, un comité de travail a été créé pour examiner et développer en détail les améliorations réglementaires.

4.2.3.3 Biocarburants

4.2.3.3.1 Éthanol

4.62. Pendant la période à l'examen, le Brésil s'est maintenu au deuxième rang mondial des producteurs et des exportateurs d'éthanol, la production ayant augmenté pour passer de 23,5 à 30,2 millions de m³ tandis que les exportations ont ralenti (2012-2014) avant de rebondir à 33,6% en 2015.⁸⁶ En 2016, le nombre total de raffineries de sucre-éthanol était estimé à 378 unités; PETROBRAS est actionnaire de onze unités qui ont traité chaque année environ 40 millions de tonnes de canne à sucre au cours de la période considérée. Lors de la campagne 2012/13, elles ont produit 1 milliard de litres d'éthanol. Dans son Plan stratégique 2017-2021, PETROBRAS prévoit un recul de sa production de biocarburants.⁸⁷ La part de marché que PETROBRAS détient dans la production brésilienne d'éthanol est plutôt négligeable. Le secteur du carburant à l'éthanol demeure dépendant de la production de sucre, de l'évolution des mesures de soutien et de tarification ainsi que du subventionnement des prix du pétrole au cours des dernières années (voir ci-après et la section 4.4.3.1.3).⁸⁸

4.63. Depuis avril 2010, le Brésil a ramené son droit d'importation pour l'éthanol (SH 2207) de 20% à zéro en l'intégrant à sa "liste d'exceptions" nationale de base du TEC du MERCOSUR; au 25 septembre 2015, cette exception et d'autres ont été prorogées jusqu'au 31 décembre 2021 (sections 2.6.2.1.1, 3.1.3.1 et 3.1.3.2).⁸⁹

4.64. La modification du taux en éthanol de l'essence est un instrument d'action utilisé lorsque l'offre de biocarburant est faible. Pendant la période considérée, le taux obligatoire de teneur en éthanol, qui doit être compris entre 18% et 27,5%, a été porté pour l'essence ordinaire de 20% (octobre 2011-avril 2013) à 25% (mai 2013-mars 2015) et à 27% (E27) à compter du 16 mars 2015.⁹⁰ Pour le supercarburant, l'obligation de mélange demeure inchangée à 25%.⁹¹ Les prix de l'éthanol ne sont pas contrôlés et les fluctuations des prix relatifs ont des effets sur les tendances de consommation; étant donné que la canne à sucre représente 60 à 70% du coût de production de l'éthanol, un niveau élevé des prix du sucre et, par conséquent, de l'éthanol décourage les utilisateurs de choisir l'éthanol dans les stations-service.⁹² Entre 2012 et 2015, le prix de détail moyen de l'éthanol a peu à peu augmenté pour passer de 1,943 real par litre à 2,230 reais par litre.⁹³ Cette hausse s'explique par le rétablissement du prélèvement de la CIDE

⁸⁶ Renseignements en ligne de la Renewable Fuels Association. Adresse consultée: <http://ethanolrfa.org/resources/industry/statistics/#1454098996479-8715d404-e546>; Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf; et USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: ["http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf"](http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf).

⁸⁷ PETROBRAS (2016), *Petrobras' Strategic Plan 2017-2021*. Adresse consultée: <http://www.slideshare.net/petrobrasri/plano-estrategico-e-plano-de-negcios-e-gesto-20172021>.

⁸⁸ EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

⁸⁹ Ministère du développement, de l'industrie et du commerce (MDIC)/Chambre de commerce extérieur (CAMEX) Résolution n° 92 du 24 septembre 2015. Adresse consultée: <http://www.camex.gov.br/legislacao/interna/id/1455>.

⁹⁰ USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: ["http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf"](http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf).

⁹¹ OCDE (2016), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2016*, 16 juin. Adresse consultée: ["http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/agricultural-policy-monitoring-and-evaluation-2016_agr_pol-2016-en"](http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/agricultural-policy-monitoring-and-evaluation-2016_agr_pol-2016-en).

⁹² La canne à sucre est pratiquement la seule source de matière première pour la production d'éthanol au Brésil. EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 July. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

⁹³ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

sur l'essence, par le maintien des taxes PIS et COFINS sur l'éthanol à un taux zéro et leur augmentation pour l'essence, et par le réajustement des prix sortie raffinerie pour l'essence A et le gazole (section 4.4.3.1.3), ainsi que par l'augmentation de 34% de la demande en éthanol hydraté en 2015.⁹⁴

4.65. Outre l'obligation de mélange des carburants, d'autres mesures de soutien à la production et à la consommation d'éthanol sont restées en vigueur durant la période considérée, notamment des mesures de subventionnement croisé, des facilités de crédit et des incitations fiscales.⁹⁵ Les producteurs de canne à sucre des États du Nord et du Nord-Est ont reçu une subvention directe, la subvention aux producteurs régionaux; à partir de juillet 2015, le paiement de ces subventions a été interrompu en raison de la récession économique que traversait le pays. Les incitations fiscales concernant les véhicules multicarburants (88,4% de l'ensemble des ventes de véhicules automobiles en 2015), en particulier la baisse des taux de l'impôt sur les produits industriels (IPI), de la contribution au programme d'intégration sociale/contribution au financement de la sécurité sociale (PIS/COFINS) et de la taxe des États sur la circulation des marchandises et des services (ICMS), ont continué de jouer un rôle essentiel en faveur du soutien à la consommation d'éthanol (sections 3.3.1 et 4.3.5).⁹⁶ Le traitement fiscal préférentiel accordé à l'éthanol par rapport à l'essence reste en vigueur, que ce soit au titre de la contribution pour intervention dans le domaine économique (CIDE) ou des programmes PIS/COFINS; en outre, plusieurs États appliquent un traitement différencié à l'éthanol en modulant les taux des taxes sur la circulation des marchandises et des services (ICMS) sur l'éthanol (12%-27%) et l'essence (25%-31%) (section 3.3.1).

4.66. La BNDES continue de fournir des lignes de crédit spécifiques à taux d'intérêt réglementé aux secteurs du sucre, de l'éthanol et de la bioénergie afin de financer les investissements dans la production de canne à sucre (section 4.2.4), le développement des capacités industrielles pour le sucre et l'éthanol, la technologie de la biomasse de canne à sucre, la cogénération, la logistique et le transport multimodal. En 2015, le total des financements accordés au secteur a atteint 2,74 milliards de reais, soit une baisse de 60% par rapport à 2014 (6,8 milliards) en raison des contraintes financières pesant sur l'État fédéral.⁹⁷ Le programme de stock d'éthanol, également appelé programme PAISS de la BNDES, qui offrait jusqu'à 500 millions de reais par bénéficiaire et devait s'achever en 2013, a été prolongé jusqu'en 2015.

4.2.3.3.2 Biogazole

4.67. Pendant la période considérée, la production brésilienne de biogazole a connu une augmentation constante, passant de 2,7 millions de m³ (2012) à 3,9 millions de m³ (2015) et étant soutenue entre autres par la hausse de l'autorisation d'utilisation du biogazole (voir ci-après). En 2015, le Brésil a conservé sa place de deuxième producteur mondial de biogazole après les États-Unis.⁹⁸ En décembre 2016, le pays comptait 48 usines autorisées à produire du

⁹⁴ EPE (2016), *Análise de Conjuntura dos Biocombustíveis Ano 2015*. Adresse consultée: "<http://www.epe.gov.br/Petroleo/Documents/An%C3%a9centADveis%20-%20Ano%202015.pdf>".

⁹⁵ USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: "http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf".

⁹⁶ Selon les données de l'Association nationale des constructeurs de véhicules automobiles (ANFAVEA) citées dans USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: "http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf".

⁹⁷ USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: "http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf".

⁹⁸ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: "http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf"; et données en ligne de Statista. Adresse consultée: "<https://www.statista.com/statistics/271472/biodiesel-production-in-selected-countries/>".

biogazole, et leur capacité représentait environ 1,9 fois la production obligatoire de biogazole devant être mélangé au gazole minéral; les quatre usines de PETROBRAS représentaient 6,8% du total de la capacité installée.

4.68. Le tarif douanier applicable au biogazole (SH 3826) reste fixé à 14%.

4.69. Le Programme national pour la production et l'utilisation du biogazole (PNPB) demeure en vigueur. Il vise à promouvoir la consommation intérieure de biogazole, à réduire la dépendance à l'égard des importations de pétrole, à diminuer les émissions polluantes et les coûts sanitaires, à créer des emplois et des revenus et à atténuer les disparités économiques en permettant aux exploitations agricoles familiales de bénéficier des avantages obtenus. Sa mise en œuvre prend la forme d'obligations de mélange et de mises aux enchères sous la houlette de l'ANP. Les acheteurs aux enchères sont des producteurs et des importateurs de gazole minéral, et la présence de PETROBRAS est significative. Les producteurs de biogazole qui détiennent un timbre carburant social vendent les premiers dans ces enchères (voir ci-après et la section 4.2.4.1.3).

4.70. Depuis 2014, le taux de mélange obligatoire du biogazole a été relevé, et il devrait augmenter davantage. Il est passé de 5% (janvier 2010) à 6% (juillet 2014), puis à 7% (novembre 2014).⁹⁹ Le taux d'utilisation obligatoire du biogazole devrait continuer sa progression pour atteindre 8% en mars 2017, 9% en mars 2018 et 10% en mars 2019.¹⁰⁰ À partir de janvier 2016, un taux facultatif de mélange du biogazole supérieur au niveau obligatoire de 7% a été autorisé pour plusieurs flottes de véhicules utilitaires lourds comme les camions à longue distance, les autobus, le transport ferroviaire et les machines agricoles; toutefois, le MME peut, sur demande des utilisateurs, non seulement autoriser mais aussi fixer le niveau facultatif de mélange devant concrètement être appliqué par la flotte.¹⁰¹ De plus, en 2016, le Congrès national a imposé l'obligation de tester les moteurs diesel pendant une période de 12 à 36 mois pour vérifier la faisabilité d'un taux de mélange de 10% et de 15%; en cas de résultats positifs, une autorisation de 15% de biogazole pourrait être accordée à partir de mars 2019.

4.71. Comme l'éthanol, le biogazole bénéficie de subventions croisées sous formes d'exemptions et d'incitations fiscales concernant les taxes PIS et COFINS en fonction de la nature de la matière première, de la taille du producteur et de la région de production, afin d'encourager la production de biogazole et de promouvoir l'inclusion sociale.¹⁰²

4.72. Le marché intérieur du biogazole demeure réglementé par le gouvernement au moyen d'un système d'enchères électroniques administré par l'ANP (enchères inversées), qui accorde un traitement préférentiel aux producteurs certifiés avec le timbre carburant social.¹⁰³ L'ANP fixe le volume des achats publics et un prix maximum par rapport auquel les fournisseurs doivent renchérir à la baisse. Les distributeurs sont chargés de l'exploitation commerciale du biogazole.¹⁰⁴ PETROBRAS agit en qualité d'administrateur du système et n'intervient pas dans l'établissement des volumes devant être acquis par les distributeurs.¹⁰⁵ Les prix du biogazole reçus par les

⁹⁹ Loi n° 13033/2014; et Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

¹⁰⁰ Loi n° 13.263/2016. Adresse consultée: "http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2015-2018/2016/Lei/L13263.htm".

¹⁰¹ Décision n° 3 du 21 septembre 2015 du Conseil national de la politique énergétique (CNPE). Adresse consultée: "http://www.mme.gov.br/documents/10584/2431527/Resolu%C3%9C%C3%9C%C3%9C3_CNPE_Biodiesel.pdf/d7480b33-c6b4-45fe-a20b-19b0e23f3293".

¹⁰² Selon les données de l'ANP, l'huile de soja représente 78% du total de la matière première utilisée pour le biogazole, suivie par le suif animal (18%); de ce fait, la rentabilité du secteur dépend fortement des prix des graines oléagineuses. Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Anuário estatístico brasileiro do petróleo, gás natural e biocombustíveis-2016*. Adresse consultée: http://www.anp.gov.br/wwwanp/images/publicacoes/Anuario_Estatistico_ANP_2016.pdf.

¹⁰³ Pour obtenir cette certification, les producteurs de biogazole doivent acheter une part minimale de matières premières auprès d'exploitations agricoles familiales enregistrées dans le cadre du PRONAF (section 4.2.4.3). Ces parts minimales diffèrent d'une région à l'autre: 15% dans le nord et le centre-ouest; 30% dans le sud-est, le nord-est et la zone semi-aride; et 35% dans le sud. Lors de la campagne 2014/15, les achats de producteurs de biogazole ont représenté un montant d'environ 4 milliards de reais.

¹⁰⁴ Ministério de Minas e Energia/Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis (2016), *Resolução ANP nº 30 – June, 2016*. Adresse consultée: <http://www.anp.gov.br/wwwanp/?dw=81898>.

¹⁰⁵ Ministério de Minas e Energia *Portaria Nº 476 de 15 de agosto de 2012*. Adresse consultée: http://www.lex.com.br/legis_23593044_PORTARIA_N_476_DE_15_DE_AGOSTO_DE_2012.aspx.

producteurs sont déterminés par ce système d'enchères. Lors des enchères organisées entre juin 2014 et octobre 2016, les prix moyens ont observé une tendance générale à la hausse et se sont échelonnés entre 1 884,15 reais par m³ (juin 2014) et 2 855,10 reais par m³ (octobre 2016).¹⁰⁶

4.2.4 Électricité

4.2.4.1 Principales caractéristiques

4.73. Entre 2011 et 2015, la capacité installée et la production électrique brésiliennes ont continué d'augmenter plus vite que la consommation d'électricité. En 2015, le Brésil avait 140,6 GW de capacité installée pour la production électrique, produisait 581,5 TWh d'électricité et en consommait 522,8 TWh; ces chiffres représentent des hausses annuelles respectives de 20,1%, 9,3% et 8,9% par rapport aux niveaux de 2011.¹⁰⁷ L'énergie hydroélectrique représentait 64% (70,4% en 2011) de la capacité installée, suivie par l'énergie thermique (30,2%), éolienne (3,5%) et nucléaire (2,4%).¹⁰⁸ En 2014, les importations d'électricité du Brésil représentaient 5,7% de l'offre nationale, contre 7,4% en 2012; la réduction de la part de l'hydroélectricité due à la sécheresse exceptionnelle qu'a connue le Brésil en 2015 et 2016 a été compensée par la production des centrales thermiques qui a entraîné une hausse du coût de l'énergie.¹⁰⁹ L'électricité produite par la centrale d'Itaipu et importée du Paraguay continue de constituer la majeure partie des importations brésiliennes.¹¹⁰ En 2015, le Brésil a importé 33 651,5 GWh du Paraguay et 913,2 GWh de la République bolivarienne du Venezuela, et a exporté 219 GWh vers l'Argentine et 0,4 GWh vers l'Uruguay. En application du Plan décennal d'expansion énergétique 2024 (section 4.4.4.2), la part de l'hydroélectricité doit augmenter et un certain nombre d'enchères ont déjà été organisées, mais la construction de plusieurs centrales hydroélectriques a pris du retard. Les principaux groupes de consommateurs d'énergie sont le secteur manufacturier (37,6%), les ménages (25,1%), les activités de service (17,5%) et l'agriculture (5,1%).¹¹¹

4.74. ELETROBRAS continue de jouer un rôle majeur dans le secteur de l'électricité; en mars 2017, le gouvernement fédéral détenait 40,99% de ses actions ordinaires, la BNDES/BNDESPAR 15,99%, les fonds du gouvernement brésilien 3,44% et d'autres 19,94%; par ailleurs, ses actions privilégiées, c'est-à-dire celles qui s'accompagnent d'un droit plus élevé sur les actifs et les bénéfices de l'entreprise, sont détenues par la BNDES/BNDESPAR (2,73%) et par d'autres fonds (16,89%).¹¹² Au troisième trimestre de 2016, l'entreprise représentait 32% de la

¹⁰⁶ USDA Foreign Agricultural Service (2016), *Brazil Biofuels Annual – Annual Report 2016*, Global Agricultural Network Report Number BR16009, 12 août. Adresse consultée: "http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Biofuels%20Annual_Sao%20Paulo%20ATO_Brazil_8-12-2016.pdf".

¹⁰⁷ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013; et Ministério de Minas e Energia/Empresa de Pesquisa Energética (2016), *Balanco Energético Nacional 2016 – Relatório Síntese – ano base 2015*, juin. Adresse consultée: "https://ben.epe.gov.br/downloads/S_pour_cenc3_pour_centadntese%20do%20Relat_pour_cenc3_pour_centb3rio%20Final_2016_Web".

¹⁰⁸ Il y a deux réacteurs nucléaires en activité au Brésil; un troisième réacteur devait entrer en service en janvier 2016 mais la construction de la centrale a été interrompue par des enquêtes pour corruption menées par des procureurs fédéraux.

¹⁰⁹ Ministério de Minas e Energia/Empresa de Pesquisa Energética (2015), *Balanco Energético Nacional 2015 – ano base 2014*. Adresse consultée: "http://www.mme.gov.br/web/guest/publicacoes-e-indicadores/balanco-energetico-nacional?p_p_auth=dEK5UxZd&p_p_id=20&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&_20_struts_action=%2Fdocument_library%2Fview_file_entry&_20_redirect=http%3A%2F%2Fwww.mme.gov.br%2Fweb%2Fquest%2Fpublicacoes-e-indicadores%2Fbalanco-energetico-nacional%3Fp_p_auth%3DdEK5UxZd%26p_p_id%3D20%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26_20_entryEnd%3D20%26_20_displayStyle%3Ddescriptive%26_20_viewEntries%3D1%26_20_viewFolders%3D1%26_20_expandFolder%3D0%26_20_folderStart%3D0%26_20_action%3DbrowseFolder%26_20_struts_action%3D%252Fdocument_library%252Fview%26_20_folderEnd%3D50%26_20_entryStart%3D0%26_20_folderId%3D1143895&_20_fileEntryId=2860427".

¹¹⁰ Itaipu est conjointement gérée par ELETROBRAS et le Paraguay; chaque pays détient des droits sur la moitié de sa capacité.

¹¹¹ Données en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée: "<http://relatorios.aneel.gov.br/layouts/xlviewer.aspx?id=/RelatoriosSAS/RelSampClasseCons.xlsx&Source=http://relatorios.aneel.gov.br/RelatoriosSAS/Forms/AllItems.aspx&DefaultItemOpen=1>".

¹¹² ELETROBRAS se compose des 14 entreprises suivantes: Holding, CGTEE, Chesf, Eletronorte, Eletronuclear, Eletrosul, Furnas, Amazonas Energia, Amazonas Geração e Transmissão, Distribuição Acre, Distribuição Alagoas, Distribuição Piauí, Distribuição Rondônia, Distribuição Roraima, et elle possède la moitié

capacité installée de production d'électricité du Brésil, ainsi que 47,1% de ses lignes électriques, contre 35% et 55% respectivement en 2010. En janvier 2017, il y avait 77 entreprises responsables des réseaux de transport et 64 entreprises de distribution (comme en 2013), dont des entreprises publiques et des entreprises privées. Les difficultés financières d'ELETROBRAS demeurent problématiques; en 2014 et 2015, l'entreprise a enregistré des pertes de 3 milliards et 14,4 milliards de reais respectivement, pour l'essentiel à cause des résultats de ses filiales de distribution, du risque lié au facteur d'échelle de génération (garantie physique) et d'emprunts obligatoires imprévus, et la Bourse de New York a suspendu ses certificats américains d'actions étrangères entre mai et octobre 2016.¹¹³ Le gouvernement s'est engagé à améliorer l'endettement d'ELETROBRAS en effectuant des paiements anticipés de 2,9 milliards de reais en vue d'une future augmentation de capital en 2016. Même si ELETROBRAS restera selon toute vraisemblance une entreprise publique, elle devrait privatiser ses sociétés de distribution avant la fin de 2017.

4.2.4.2 Politique et institutions

4.75. La Planification stratégique du Brésil 2014-2017 pour le secteur de l'électricité harmonise les objectifs et les mesures stratégiques visant à améliorer sa performance.¹¹⁴ Ses objectifs comprennent: le développement et la compétitivité du marché de l'électricité; l'expansion équilibrée du secteur de l'électricité pour garantir la sécurité énergétique; la fourniture de services électriques adéquats et de qualité; le renforcement de l'efficacité et de l'innovation dans le secteur de l'énergie; la recherche d'une prise de décision rapide et de qualité et la simplification et la réduction des contraintes bureaucratiques; et l'amélioration de la cohérence des textes réglementaires.

4.76. Le cadre institutionnel du secteur de l'électricité demeure inchangé et comprend: le MME et le CNPE, qui sont les principaux organes de décision; l'organisme de réglementation (ANEEL); les organismes de normalisation sectorielle (ONS), qui contrôlent et coordonnent le Système intégré national (SIN); l'Entreprise de recherche sur l'énergie (EPE), établie pour mener les études nécessaires à l'élaboration des politiques; la Chambre de commercialisation de l'énergie électrique (CCEE), une entité privée à but non lucratif qui gère le commerce de l'électricité; et le Comité de surveillance du secteur électrique (CMSE), qui contrôle la régularité et la sécurité de l'offre d'électricité.

4.2.4.3 Aspects réglementaires et opérationnels

4.77. Pendant la période à l'examen, le cadre réglementaire principal qui régit le secteur de l'électricité est resté pratiquement inchangé. La Loi n° 12783 du 11 janvier 2013, qui encadre la production, le transport et les concessions de distribution d'électricité, a été modifiée par la Loi

d'Itaipu Binacional. ELETROBRAS détenait 50,93% des actions de Celg Distribuição S.A. (CELG), une entreprise de distribution d'électricité qui opérait dans l'État brésilien de Goiás jusqu'au mois de novembre 2016, quand Enel Brasil S.A. (filiale de l'italien Enel S.P.A.) a acquis 94,6% des parts de CELG lors d'un appel d'offres public. D'autre part, la société de portefeuille ELETROBRAS contrôle le Centre de recherche sur l'énergie électrique (Eletrobras Cepel) ainsi qu'Eletropar Participações S.A. (Eletrobras Eletropar). Elle possède 47 centrales hydroélectriques, 121 centrales thermiques, 2 centrales nucléaires, 60 parcs éoliens et 1 centrale solaire. ELETROBRAS (2016), *Annual and Sustainability Report 2015*. Adresse consultée: <http://www.eletrobras.com/elb/main.asp?Team={D00A1456-A64A-40DC-B7D8-BB2E23A8FACE}>; renseignements en ligne d'ELETROBRAS. Adresse consultée: "<http://ri.eletrobras.com/pt/ri/Paginas/Capital-Social.aspx>"; renseignements en ligne d'ENEL. Adresse consultée: "https://www.enel.com/content/dam/enel-common/press/en/1666524-1_PDF-1.pdf"; et renseignements en ligne d'Investopedia. Adresse consultée: <http://www.investopedia.com/terms/p/preferredstock.asp>.

¹¹³ En mai 2016, la Bourse de New York a suspendu les échanges de certificats américains d'actions étrangères émis par ELETROBRAS parce que l'entreprise n'était plus en mesure de présenter ses rapports annuels au titre du formulaire 20-F pour les exercices s'achevant les 31 décembre 2014 et 2015; le 20-F pour 2014 et le 20-F pour 2015 ont tous deux été déposés en octobre 2016, et les échanges de certificats américains d'actions étrangères d'ELETROBRAS ont repris à la Bourse de New York à partir du 13 octobre 2016. EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

¹¹⁴ Renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée: "<http://www.aneel.gov.br/planejamento-estrategico-ciclo-2014-2017>".

n° 13203 du 8 décembre 2015, qui prévoit la renégociation du risque hydrologique de la production d'électricité et crée la prime à l'octroi d'une concession.¹¹⁵

4.78. L'ANEEL accorde des concessions pour la production, le transport et la distribution d'électricité par le biais d'autorisations ou de procédures d'appels d'offres; ces dernières peuvent prendre la forme d'enchères organisées par l'ANEEL et conduites par la CCEE.¹¹⁶ Les concessions octroyées pour la production d'hydroélectricité ne peuvent être renouvelées qu'une fois pour une durée maximale de 30 ans à l'appréciation du gouvernement afin d'assurer la continuité et l'efficacité du service fourni ainsi que le bas niveau des tarifs. Pour que la concession soit renouvelée, l'entreprise de production doit accepter certaines conditions fixées par l'ANEEL, y compris les niveaux de rémunération à appliquer, l'attribution de quotas d'approvisionnement garanti et des normes de qualité. Les quotas sont attribués par le biais de contrats et ils doivent être revus périodiquement par l'ANEEL. S'agissant de l'autoproduction d'hydroélectricité, les concessions d'une capacité inférieure ou égale à 50 MW peuvent être renouvelées une fois pour une durée de 30 ans; les producteurs peuvent vendre leur excédent non consommé sur le marché au comptant et ceux qui ne sont pas raccordés au Système intégré national (SIN) ne sont pas tenus de respecter le seuil de 50 MW. Pour ce qui concerne la production d'énergie thermique, le renouvellement des concessions est autorisé pour une durée pouvant atteindre 20 ans et doit être demandé par le concessionnaire au moins 24 mois avant l'expiration de la concession.

4.79. L'établissement de centrales thermoélectriques d'une capacité supérieure à 5 MW exige une autorisation de l'ANEEL; il en va de même pour les centrales hydroélectriques d'une capacité supérieure à 1 MW mais inférieure ou égale à 50 MW.¹¹⁷ Les projets hydroélectriques d'une capacité supérieure à 50 MW exigent des mises en concession à des fournisseurs publics afin de commercialiser une partie de l'électricité par le biais d'enchères. Les autorisations relatives à la construction et à l'exploitation de nouvelles centrales thermoélectriques et de certaines centrales hydroélectriques sont accordées pour une durée non renouvelable de 30 ans. Une période renouvelable de 35 ans est envisagée pour les nouvelles centrales hydroélectriques. Les concessions relatives à la construction de centrales hydroélectriques d'une capacité supérieure à 50 MW sont octroyées pour une durée non renouvelable de 35 ans. En 2015, la législation applicable en la matière a été modifiée afin d'inclure la possibilité d'entreprendre des enchères sur les centrales hydroélectriques existantes pour percevoir une prime sur la concession (un paiement pour le droit de concession); le MME a pris deux ordonnances pour définir les critères possibles d'évaluation des offres, à savoir le critère de l'offre au tarif le moins élevé (2015) et la possibilité supplémentaire de formuler une offre en proposant de payer la prime au montant le plus élevé (2017).¹¹⁸ Le 25 novembre 2015, le Brésil a organisé une enchère conformément au nouveau cadre réglementaire, qui s'est soldée par la concession de 29 centrales hydroélectriques existantes pour une puissance installée de 6 GW, ces concessions donnant lieu au versement d'une prime de 17 milliards de reais. En mars 2017, aucune enchère n'avait encore été organisée dans le cadre du critère alternatif adopté en 2017.

4.80. Les concessions octroyées pour le transport et la distribution d'électricité peuvent être renouvelées une fois pour une durée pouvant atteindre 30 ans. S'agissant du transport, le revenu annuel sous forme de redevance de transport utilisateur payée par les producteurs et les consommateurs est fixé par l'ANEEL. En 2015, le gouvernement a renouvelé pour une durée de 30 ans les concessions de 39 distributeurs d'énergie qui arrivaient à maturité entre 2015 et 2017, en imposant des objectifs de qualité et de gestion économique et financière; la signature de ces contrats de renouvellement a marqué le début d'un nouveau cycle tarifaire destiné à parvenir à un niveau tarifaire compétitif dans les cinq ans, c'est-à-dire avant 2020.¹¹⁹ Les concessions de

¹¹⁵ Renseignements en ligne du MME. Adresse consultée:

"http://www.mme.gov.br/documents/10584/496731/Lei_n_13.203-2015/f6c5c545-1cce-40c5-8ba2-3150861c3774?version=1.0".

¹¹⁶ L'ANEEL peut déléguer à la CCEE la responsabilité de conduire les enchères dans le secteur énergétique.

¹¹⁷ Les centrales thermoélectriques et hydroélectriques d'une capacité de production inférieure ou égale à 5 MW et 1 MW, respectivement, ne doivent être enregistrées qu'auprès de l'ANEEL.

¹¹⁸ Loi n° 12783/2013 modifiée par la Loi n° 13203/2015, et Enchère de l'ANEEL n° 15/2015. Renseignements en ligne du Portal Brasil. Adresse consultée: "<http://www.brasil.gov.br/economia-e-emprego/2015/11/leilao-de-hidreletricas-negocia-r-17-bilhoes-em-outorgas>".

¹¹⁹ Renseignements en ligne d'EBC Agência Brasil, "Aumento da oferta de energia pode estabilizar tarifas em 2016", 1^{er} janvier 2016. Adresse consultée:

production, de transport et de distribution d'électricité qui ne sont pas renouvelées sont octroyées par le biais d'adjudications sur offres concurrentes pour une durée pouvant atteindre 30 ans.

4.81. Le marché de l'électricité brésilien reste organisé autour de deux environnements commerciaux: le marché réglementé (ACR) et le marché libre (ACL). Sur l'ACR, les entreprises de distribution détiennent le droit exclusif de fournir de l'électricité à des consommateurs captifs. Ces entreprises ne peuvent pas opérer sur l'ACL où de gros consommateurs (plus de 3 MW/an) peuvent acheter de l'énergie à des entreprises de production ou de commercialisation dans le cadre de contrats bilatéraux librement négociés. De manière générale, les entreprises de production peuvent vendre de l'électricité sur les deux marchés; toutefois, celles qui sont enregistrées comme autoproducteurs (c'est-à-dire qui produisent de l'énergie pour leur propre consommation) ne peuvent vendre leur excédent d'électricité qu'aux entreprises de distribution sur l'ACR, après que l'ANEEL a donné son feu vert spécifiquement pour cette transaction.¹²⁰ En 2016, le volume du marché ACL, avec plus de 6 000 entités (contre 1 427 en 2012) enregistrées comme consommateurs libres auprès de la CCEE, représentait environ 25% (27,2% en 2012) de la consommation nationale d'électricité.

4.82. Les enchères énergétiques organisées par le MME constituent le moyen principal par lequel les entreprises de distribution achètent de l'énergie aux entreprises de production. En vertu des règles applicables aux enchères, toutes les entreprises de distribution achètent l'énergie au même prix.¹²¹ Entre 2013 et 2016, 19 enchères d'achat d'énergie ont été conduites pour de nouvelles centrales. En 2016, plus de 20 000 MW de capacité nouvelle avaient été achetés sous contrat par les sociétés de distribution, la durée de ces contrats allant de 15 à 30 ans. Les importations et exportations d'électricité ne peuvent s'opérer que par le système national (SIN) et avec l'autorisation de l'ANEEL; elles peuvent s'effectuer dans le cadre de marchés libres ou sur le marché réglementé. Les autorisations ne sont pas automatiques et sont accordées par le biais du système intégré de commerce extérieur SISCOMEX (section 3.1.1).

4.83. Les tarifs moyens de distribution de l'électricité ont diminué de 13% en 2013 puis peu à peu augmenté de 8,8% (2014), 42,6% (2015) et 6,7% (2016) pour atteindre 421,72 reais par MWh hors taxes; cette évolution (hormis en 2015) est globalement conforme au taux d'inflation moyen de 6,7% pour la période 2012-2015 (section 1.2.1).¹²² Cette évolution des tarifs est due, entre autres: à l'indemnité accordée à la mi-2012 à certaines entreprises d'électricité en échange du renouvellement anticipé des contrats arrivant à échéance en 2015 à des tarifs moins élevés; aux baisses du tarif de l'électricité appliquées en 2013 aux ménages et aux entreprises et compensées par des subventions aux distributeurs, les coûts de l'énergie ayant augmenté lorsque le faible niveau de l'eau dans les centrales hydroélectriques a obligé à se tourner vers les centrales thermiques, plus chères (section 4.4.4.1); à la forte augmentation des tarifs après octobre 2014; à la pluviométrie supérieure à la moyenne en 2015 et au recul de la demande d'électricité, qui a provoqué un ralentissement de la production dans les centrales thermiques.¹²³

4.84. Les tarifs applicables au consommateur final demeurent réglementés par l'ANEEL et varient selon les dépenses d'exploitation et les autres dépenses encourues par l'entreprise de distribution. Plusieurs modifications ont été introduites pendant la période à l'examen. Depuis 2015, un système d'alerte tarifaire qui permet de transférer chaque mois aux consommateurs les coûts additionnels de la production d'énergie thermique est appliqué à tous les concessionnaires raccordés au SIN et, à compter du 1^{er} juillet 2015, a été étendu aux concessionnaires de distribution d'électricité; le système vise à éviter aux distributeurs d'énergie de connaître de nouveaux problèmes financiers.¹²⁴ Les tarifs de l'électricité continuent de garantir le

["http://agenciabrasil.ebc.com.br/economia/noticia/2016-01/aumento-da-oferta-de-energia-pode-estabilizar-tarifas-em-2016"](http://agenciabrasil.ebc.com.br/economia/noticia/2016-01/aumento-da-oferta-de-energia-pode-estabilizar-tarifas-em-2016).

¹²⁰ Décret n° 5163 du 30 juillet 2004.

¹²¹ Le prix est fixé par enchères. Les producteurs doivent offrir des quotas d'énergie à vendre à des prix décroissants jusqu'à ce que la somme des quotas soit égale à la demande totale des distributeurs. À ce stade, un prix moyen est calculé pour l'ensemble des quotas offerts; ce prix correspond au prix unique que toutes les entreprises de distribution doivent payer lorsqu'elles achètent des quotas.

¹²² Renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée:

["http://relatorios.aneel.gov.br/layouts/xlviewer.aspx?id=/RelatoriosSAS/RelSampReqCC.xlsx&Source=http://relatorios.aneel.gov.br/RelatoriosSAS/Forms/AllItems.aspx&DefaultItemOpen=1"](http://relatorios.aneel.gov.br/layouts/xlviewer.aspx?id=/RelatoriosSAS/RelSampReqCC.xlsx&Source=http://relatorios.aneel.gov.br/RelatoriosSAS/Forms/AllItems.aspx&DefaultItemOpen=1).

¹²³ EIU (2016), *Industry Report – Energy – Brazil*, 30 août.

¹²⁴ Le système fonctionne au moyen de trois niveaux d'alerte qui dépendent des conditions de production de l'électricité: niveau vert (conditions de production favorables, pas d'augmentation du tarif);

subventionnement croisé parmi les différentes catégories de consommateurs; en 2016, l'aquaculture, l'irrigation agricole et le secteur manufacturier ont bénéficié de tarifs de l'électricité inférieurs de 52,8%, 41,5% et 11,3% respectivement (hors taxes) aux tarifs appliqués aux activités de services.¹²⁵ Le poids de la fiscalité qui pèse sur les tarifs de l'électricité appliqués aux utilisateurs finals reste important et varie considérablement selon les catégories de consommateurs; en 2016, les taxes et les frais ont entraîné la hausse du tarif moyen de la fourniture d'électricité de 38,8%, tandis que les tarifs – taxes comprises – appliqués à l'aquaculture, à l'irrigation agricole, au secteur manufacturier et aux activités de services ont respectivement augmenté de 12,8%, 14,4%, 37,4% et 42,2%.¹²⁶ Selon une enquête de la Fédération des industries de l'État de Rio de Janeiro réalisée en 2011, lors du précédent EPC, le Brésil se plaçait au quatrième rang des prix de l'électricité les plus élevés (sur 27 pays) pour les consommateurs industriels; environ 48,6% de ce prix correspondait à des taxes fédérales et relevant des États (PIS/COFINS et ICMS), ainsi qu'à des prélèvements sectoriels.¹²⁷ Les autorités n'ont communiqué aucune évaluation récente de la compétitivité des tarifs de l'électricité au Brésil et des dépenses budgétaires liées au subventionnement des tarifs.

4.85. Pendant la période à l'examen, le compte de développement de l'énergie (CDE), un fonds réglementé par le MME et géré par ELETROBRAS, a continué à servir les objectifs suivants: promotion de l'accès universel à l'électricité (voir ci-après); attribution de rabais sur les tarifs de l'électricité à différents utilisateurs finals (consommateurs à faibles revenus, producteurs agricoles ou encore irrigation, par exemple); production d'électricité dans des systèmes électriques isolés (compte de consommation de combustibles, CCC); versement de compensations pour les concessions; préservation d'un tarif modéré; et promotion de la compétitivité de l'énergie produite à partir du charbon, entre autres.¹²⁸ Le CDE est financé par des droits annuels versés par tous les agents qui commercialisent l'énergie électrique, les droits versés pour l'utilisation des réseaux de distribution et de transport, les amendes versées à l'ANEEL et les crédits du gouvernement fédéral. Le 17 novembre 2016, la Loi n° 13360 a fixé l'objectif de promouvoir une meilleure répartition des ressources du CDE et prescrit des mesures visant à favoriser la privatisation des entreprises de distribution d'électricité dont les concessions expiraient et n'étaient pas renouvelées, mais qui restaient exploitées par ELETROBRAS parce qu'un amendement législatif permettait leur privatisation. Entre 2013 et 2015, le financement du CDE est passé de 14,1 à 25,2 milliards de reais, pour retomber à 18,3 milliards en 2016, 34,7% de ce montant étant fléché en direction du compte de consommation des combustibles et 33,7% destiné à soutenir les rabais accordés à

niveau jaune (conditions de production moins favorables, augmentation du tarif de 0,015 real par kWh); niveau rouge – premier degré (conditions de production plus coûteuses, augmentation du tarif de 0,030 real par kWh) et niveau rouge – deuxième degré (conditions de production encore plus coûteuses, augmentation du tarif de 0,045 real par kWh consommé). Renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée: <http://www.aneel.gov.br/bandeiras-tarifarias>.

¹²⁵ Renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée:

"<http://relatorios.aneel.gov.br/layouts/xlviewer.aspx?id=/RelatoriosSAS/RelSampReqCC.xlsx&Source=http://relatorios.aneel.gov.br/RelatoriosSAS/Forms/AllItems.aspx&DefaultItemOpen=1>".

¹²⁶ La facture d'électricité comprend des taxes fédérales (PIS/COFINS), des taxes relevant des États (ICMS), des taxes locales (CIP ou COSIP, Contribuição para Custeio do Serviço de Iluminação Pública ou contribution au coût de l'éclairage public) et d'autres taxes (CCC, Conta de Consumo de Combustíveis ou compte de consommation de combustibles); ECE (Encargo de Capacidade de Emergência ou charge de capacité d'urgence); RGR (Reserva Global de Reversão or Réserve globale de réversion); TFSEE (Taxa de Fiscalização de Serviços de Energia Elétrica ou taxe de fiscalisation des services d'énergie électrique); CDE (Conta de Desenvolvimento Energético ou compte de développement de l'énergie); ESS (Encargos de Serviços do Sistema); P&D (Pesquisa e Desenvolvimento e Eficiência Energética ou recherche et développement et efficacité énergétique); ONS (Operador Nacional do Sistema ou opérateur national du système); et CFURH (Compensação financeira pelo uso de recursos hídrico ou compensation financière pour l'utilisation des ressources en eau). *The Brazil Business*, "Electricity Prices in Brazil". Adresse consultée: <http://thebrazilbusiness.com/article/electricity-prices-in-brazil>; et renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée:

"<http://relatorios.aneel.gov.br/layouts/xlviewer.aspx?id=/RelatoriosSAS/RelSampClasseCons.xlsx&Source=http://relatorios.aneel.gov.br/RelatoriosSAS/Forms/AllItems.aspx&DefaultItemOpen=1>".

¹²⁷ Les prélèvements sectoriels financent un ensemble de programmes variés, notamment en faveur du subventionnement croisé de régions et de consommateurs, de la sûreté du système électrique, de la recherche et du développement, des sources d'énergie alternatives et de la conservation de l'énergie. Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

¹²⁸ Renseignements en ligne de l'ANEEL. Adresse consultée: "http://www.aneel.gov.br/informacoes-tecnicas/-/asset_publisher/CegkWaVJWF5E/content/conta-de-desenvolvimento-energetico-cde/654800?inheritRedirect=false".

certaines utilisateurs finals; en 2015 et 2016, 74,9% et 64,8% du financement du CDE provenaient de redevances pour l'utilisation des réseaux de distribution et de transport.

4.86. Aucune modification d'importance n'a été apportée au programme De la lumière pour tous (*Luz para todos*) de 2003, qui vise à promouvoir l'accès universel à l'électricité, en sus des tarifs subventionnés de l'électricité pour les familles à faibles revenus, qui se traduit par des rabais allant de 10% à 100% de la facture. En novembre 2015, le programme avait permis d'apporter l'électricité à 15,6 millions (11,2 millions en 2009) de ménages dans des zones isolées.¹²⁹ Initialement prévu pour prendre fin en 2008, le programme a été intégré au Programme d'accélération de la croissance (PAC) et prolongé jusqu'en 2018.¹³⁰ En 2015, un montant de 22,7 milliards de reais avait été investi dans le programme, dont 16,8 milliards financés par le gouvernement fédéral, le reste l'étant à partir des ressources des gouvernements des États et de distributeurs d'électricité.

4.3 Secteur manufacturier

4.3.1 Principales caractéristiques

4.87. Le Brésil possède un secteur manufacturier important et diversifié; certaines parties prospèrent, d'autres traversent des moments difficiles, en partie parce qu'elles sont peu intégrées dans l'économie mondiale (sections 4.3.5 et 4.3.6).¹³¹ La part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée totale a peu à peu diminué, tombant de 12,6% en 2012 à 11,7% en 2016 (tableau 1.1); de même, sa part dans l'emploi a légèrement reculé de 12,8% en 2012 à 12,2% en 2014. Les autorités n'ont pas communiqué de données sur le travail ou sur la productivité totale des facteurs; en 2014, la part du secteur dans l'emploi était à peu près équivalente à sa part dans la valeur ajoutée brute, ce qui signifie que la productivité du travail dans le secteur manufacturier est nettement plus élevée que dans l'agriculture. Le secteur manufacturier a continué d'enregistrer un déficit commercial pendant la période considérée, quoique la baisse des coûts unitaires de main-d'œuvre et la dépréciation de la monnaie aient contribué à la hausse des exportations de produits manufacturés.¹³² Il représentait 37,9% du total des exportations de marchandises en 2016 (33,8% en 2012), principalement en matériel de transport, machines, produits chimiques et fer et acier, contre 77,1% (73,1% en 2012) des importations totales, les principales catégories de produits demeurant les produits chimiques, les machines électriques, les machines non électriques et le matériel de transport (graphique 1.1).¹³³

4.3.2 Politique et institutions

4.88. Pendant la période à l'examen, comme les effets de la crise économique se faisaient toujours sentir et que le déficit commercial se creusait dans le secteur manufacturier, le Plan Grand Brésil (*Plano Brasil Maior*) (2011-2014), qui vise à stimuler la production industrielle et le développement technologique, a remplacé la Politique de développement productif (2008-2010); presque tous les outils utilisés dans le cadre de ces plans sont restés en vigueur, y compris les lignes de crédit accordées à des taux d'intérêt réglementés ou à des conditions favorables, les préférences accordées dans le cadre de marchés publics (jusqu'en 2016 et juin 2017), les mesures d'incitation fiscale et les mesures à la frontière (sections 3.2.4, 3.3.1, 4.3.3 and 4.3.4).¹³⁴ En avril 2016, l'initiative pour un Brésil plus productif (*Brasil Mais Produtivo*) a été lancée afin d'accroître d'au moins 20% la productivité des quelque 3 000 PME participantes (section 4.3.4).

¹²⁹ Renseignements en ligne de Portal Brasil, "Programa Luz para Todos chegou a 15,6 milhões de brasileiros em 12 anos", 11 novembre 2015. Adresse consultée: "<http://www.brasil.gov.br/infraestrutura/2015/11/programa-luz-para-todos-chegou-a-15-6-milhoes-de-brasileiros-em-12-anos>".

¹³⁰ Décret n° 8493 du 15 juillet 2015.

¹³¹ Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two industries or how openness to trade matters*, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdscope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>".

¹³² FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>.

¹³³ En 2015, le Brésil a fait son entrée parmi les dix premiers exportateurs mondiaux de fer et d'acier en se classant à la huitième place, alors qu'il était 11^{ème} en 2014. OMC (2016), *World Trade Statistical Review 2016*, 21 juillet. Adresse consultée: https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/wts2016_e/wts2016_e.pdf.

¹³⁴ Pour plus de renseignements sur le *Plano Brasil Maior*, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

4.89. Le Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services (*Ministério da Indústria, Comércio Exterior e Serviços* (MDIC)) demeure notamment chargé du développement des politiques en matière d'industrie, de commerce et de services, qu'il met en œuvre par l'intermédiaire de ses quatre organismes: le Secrétariat au développement et à la compétitivité de l'industrie (SDCI); le Secrétariat au commerce extérieur (SECEX); le Secrétariat au commerce et aux services (SCS); et le Secrétariat à l'innovation et aux nouvelles entreprises (SINN).¹³⁵

4.90. Plusieurs problèmes structurels continuent de nuire à la compétitivité internationale du secteur manufacturier brésilien, dans lequel quelques réformes essentielles suffiraient à libérer un immense potentiel inexploité et ouvriraient la voie à la hausse de la productivité. Selon l'OCDE, ce secteur, outre le fait qu'il n'est que faiblement intégré au commerce international, souffre de coûts de production élevés, de formalités administratives contraignantes, de l'insuffisance des infrastructures, d'une pénurie de compétences et d'un système fiscal complexe à l'excès; réunis, tous ces facteurs constituent le "coût brésilien" qui entrave l'industrie nationale, laquelle n'a pas assez profité des tendances mondiales qui ont façonné la production industrielle ailleurs.¹³⁶ Cela étant, le Brésil peut s'appuyer sur de nombreux atouts, à commencer par les bénéfices des économies d'échelle liées à son vaste marché intérieur, mais aussi la possibilité de développer des chaînes de valeur à partir de secteurs existants où les avantages comparatifs sont solides – la chaîne agroalimentaire, les minerais ou encore le pétrole "ante-salifère" (section 4.4.3.1) par exemple –, pour édifier une base manufacturière plus dynamique, plus diversifiée et plus complexe. Des services compétitifs permettraient de tirer parti des réformes structurelles et d'optimiser les effets (section 4.5.1).

4.3.3 Mesures à la frontière

4.91. Depuis 2012, la moyenne des droits NPF appliqués aux produits manufacturés est demeurée pratiquement inchangée et s'établissait à 11,8% en 2017 (définition du SH, tableau 3.3). La quasi-totalité des 113 lignes tarifaires du SH dont les taux appliqués ont été relevés en 2016 concerne des produits manufacturés; de la même façon, 131 des 140 lignes tarifaires du SH dont les taux ont été abaissés étaient des produits manufacturés. Les vêtements, le textile et le matériel de transport bénéficient de la protection tarifaire la plus élevée parmi les catégories de produits de l'OMC, avec des droits NPF appliqués moyens de 35,0%, 22,6% et 18,3%, respectivement. Le nombre de produits manufacturés assujettis à un régime de licences d'importation non automatiques devrait diminuer lorsque les réformes instaurant un guichet unique seront mises en œuvre. Le recours aux mécanismes de défense commerciale a été renforcé (sections 3.1.5 et 3.1.6).

4.92. Il existe plusieurs mesures d'incitation à l'exportation (programme de remboursement des taxes, remboursement des taxes relevant du programme d'intégration sociale (PIS) et de la contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS), financement officiel des exportations, Régime spécial pour l'achat de biens d'équipement pour les entreprises exportatrices (RECAP)), ainsi que des zones spéciales (par exemple zones industrielles d'exportation) et des mesures prises au titre du Plan national pour les exportations (*Plano Nacional de Exportações*). D'autres remboursements de taxes existent au titre du programme Reintegra (section 3.2.4.1).¹³⁷ En application de la Loi n° 13043 de 2014, le programme Reintegra, lancé en 2011 dans le cadre du *Plano Brasil Maior* et censé expirer à la fin de 2013, a été rétabli et pérennisé. Bien que le taux de remboursement Reintegra ait été censé s'échelonner entre 0,1% et 3% des recettes d'exportation, avec la possibilité d'ajouter un crédit de 2% sous certaines conditions, le taux des

¹³⁵ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: <http://www.mdic.gov.br/>.

¹³⁶ Les coûts qui échappent au contrôle des entreprises nuisent à leur compétitivité face à leurs concurrents externes, sur le marché intérieur comme à l'exportation, et limitent leur capacité à tirer parti des économies d'échelle. Étant donné le caractère faussé des incitations, notamment la faible pression de la concurrence, les entreprises ne parviennent pas à exploiter tout le potentiel de leurs gains de productivité interne. Le fonctionnement des mécanismes de marché visant à réaffecter les ressources aux entreprises les plus productives, y compris les nouveaux entrants, s'en trouve lui aussi affecté. Document non classifié de l'OCDE TAD/TC/WP (2016)13/FINAL, 8 septembre 2016; et OCDE (2015), *OECD Economic Surveys: Brazil 2015*, novembre. Adresse consultée: <http://www.oecd.org/eco/surveys/Brazil-2015-overview.pdf>.

¹³⁷ L'objectif déclaré du programme REINTEGRA est d'appliquer des exonérations sur les taxes prélevées tout au long du processus de production de produits industriels, par exemple l'ISS, l'IOF et la CIDE (section 3.2.4.1). EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre; et USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

remboursements additionnels de taxes a diminué pendant la période considérée dans le cadre des mesures de réduction budgétaire prises par le gouvernement.¹³⁸ Le taux maximal de remboursement a été provisoirement ramené de 3% à 1% des recettes d'exportation en mars 2015, puis à 0,1% en 2016; le Plan national pour les exportations a fixé le taux à 2% pour 2017 et à 3% pour 2018. Pour pouvoir en bénéficier, les exportations ne doivent pas comprendre plus de 40% de contenus importés. Des exceptions sont prévues pour les produits jugés de haute technologie (aéronefs, produits électroniques et produits pharmaceutiques), qui peuvent comprendre jusqu'à 65% de contenus importés. Le champ d'application du programme, qui couvre 8 620 à 8 630 positions, principalement des produits manufacturés, a été étendu en septembre 2014 (Décret n° 8304) pour, entre autres, ajouter le sucre, l'éthanol et la cellulose à la liste des produits bénéficiaires. En vertu du régime fiscal brésilien, les entreprises qui ont tendance à accumuler systématiquement les crédits d'impôt sans générer de débit fiscal suffisant pour les compenser ont droit à la suspension de certaines taxes indirectes sur leurs achats d'intrants et de biens d'équipement afin d'éviter toute accumulation de la sorte; le fonctionnement de ce régime est en cours d'examen dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC (section 2.5.1).

4.3.4 Soutien interne

4.93. Le soutien interne, amplifié avec le *Plano Brasil Maior* (section 4.3.2) et destiné aux producteurs et aux exportateurs de produits manufacturés, s'est poursuivi dans le cadre de plusieurs programmes. À la fin d'août 2016, les mesures générales d'incitation suivantes étaient encore en vigueur: financement sous la forme de taux d'intérêt réglementés ou de prêts à des conditions libérales par la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), l'Agence de financement d'études et de projets (FINEP) ou les États; préférences accordées dans le cadre de marchés publics aux fournisseurs locaux, étendues en 2014 à tous les produits manufacturés (jusqu'en 2016 et 2017); taxes fédérales, taxes relevant des États et taxes municipales, et incitations non fiscales (par exemple réduction de l'IPI sur plusieurs produits de consommation et biens d'équipement, subventionnement des loyers, don de terrains); incitations fiscales en faveur de la R&D et des technologies de l'information; et financement subventionné de l'équipement par l'intermédiaire de la branche financement industriel de la BNDES, FINAME.¹³⁹ Des mesures d'incitation spécialement conçues pour l'industrie existent dans certains secteurs comme le secteur automobile, l'aéronautique, l'informatique et les infrastructures (sections 4.3.5 et 4.3.6).¹⁴⁰ Certains programmes de soutien sont liés aux critères du Processus de production de base (PPB), qui définissent les étapes de fabrication agréées qui ont été établies pour reconnaître le degré de teneur en éléments locaux par étape de fabrication d'un produit (sections 3.2.5 et 3.3.1).

4.94. Les préférences accordées aux fournisseurs nationaux dans les marchés publics (jusqu'en décembre 2016 et en juin 2017), les réductions d'impôt et les financements accordés par les banques publiques en lien avec les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux par étape de fabrication ont, dans une certaine mesure, protégé certains producteurs nationaux face à la concurrence étrangère (sections 3.3.1 et 3.3.6).¹⁴¹ La BNDES a contribué au Programme de maintien de l'investissement à hauteur de 20,8 milliards de reais en 2015, contre 18 milliards de dollars EU (42,5 milliards de reais) en 2014, pour financer l'achat de biens d'équipement de

¹³⁸ En vertu de l'article 2 du Décret n° 8415 (27 février 2015), les revenus de l'exportation désignent: pour les exportations directes, la valeur des marchandises à bord (f.a.b.); et pour les exportations passant par des entreprises commerciales d'exportation (ECE), la valeur des marchandises achetées par l'ECE qui figure sur le certificat d'imposition. Renseignements en ligne de la Presidência da República. Adresse consultée: http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/ Ato2015-2018/2015/Decreto/D8415.htm#art10Exceptions.

¹³⁹ Le 31 décembre 2016, 14 décrets prévoyant d'accorder des préférences aux fournisseurs nationaux dans les marchés publics ont expiré; deux autres décrets semblables sont restés en vigueur jusqu'en mars et juin 2017. D'autre part, les autorités ont indiqué que le financement de la BNDES est conforme aux Accords de l'OMC. EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre.

¹⁴⁰ EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre.

¹⁴¹ Les autorités ont indiqué que le but de leur action consistait à développer l'industrie nationale et à ouvrir le secteur aux nouvelles technologies plutôt qu'à protéger les producteurs nationaux. Elles ont également fait savoir que les prescriptions relatives aux étapes de fabrication ne sauraient être assimilées à des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux, et qu'elles s'opposaient à ce que la marge de préférence dans les marchés publics soit caractérisée comme une prescription relative à la teneur en éléments locaux. OCDE (2015), *OECD Economic Surveys: Brazil 2015*, novembre. Adresse consultée: <http://www.oecd.org/eco/surveys/Brazil-2015-overview.pdf>.

fabrication nationale à des taux d'intérêt réglementés.¹⁴² De plus, la BNDES fournit des financements du même ordre en faveur du développement des parcs éoliens et des centrales solaires, sous réserve que soient adoptées des prescriptions plus contraignantes en matière de teneur en éléments locaux par étape de fabrication. Les fournisseurs d'éoliennes de toutes origines peuvent également bénéficier d'un financement de la BNDES à des taux d'intérêt réglementés à condition que les mâts d'éoliennes soient construits avec au moins 70% d'acier brésilien en 2016, et que les fournisseurs de panneaux solaires utilisent 60% de composants fabriqués au Brésil d'ici à 2020. Le financement de la BNDES en faveur du FINAME s'est élevé à environ 22,9 milliards de dollars EU (53,85 milliards de reais) en 2014 et 24,9 milliards de reais en 2015. La valeur totale des recettes fiscales sacrifiées (dépenses fiscales) au titre du *Plano Brasil Maior* a été estimée à 44,2 milliards de reais en 2012, 46,1 milliards de reais en 2013 et 46,2 milliards de reais en 2014, principalement en faveur du secteur manufacturier; les autorités n'ont pas fourni de données récentes sur la mise en œuvre de ces mesures dans ce secteur.

4.95. Le 19 décembre 2013, l'Union européenne a demandé l'ouverture de consultations avec le Brésil au sujet de certaines mesures concernant entre autres la taxation et les impositions dans le secteur automobile, dans l'industrie de l'électronique et des technologies, et en ce qui concerne les avantages fiscaux accordés aux exportateurs; un groupe de travail a été constitué le 22 mars 2015 pour examiner le dossier (section 2.5.1). Le 2 juillet 2015, le Japon a demandé l'ouverture de consultations avec le Brésil au sujet des mêmes mesures; un groupe de travail a été constitué le 29 septembre 2015 avec les mêmes membres que pour l'autre différend afin d'examiner le dossier dans le cadre d'une procédure harmonisée.

4.96. L'initiative pour un Brésil plus productif (*Brasil Mais Produtivo*) de 2016, dont le budget pour la première année s'élevait à 50 millions de reais, appliquera des principes de fabrication allégés par l'intermédiaire de services de conseil en partenariat avec le Service national d'apprentissage industriel (*Serviço Nacional de Aprendizagem Industrial* (Senai)) (section 4.3.2).¹⁴³ Dans le cadre de cette nouvelle initiative, des diagnostics seront effectués conformément à une méthode de fabrication allégée et fondée sur la réduction des facteurs les plus courants de gaspillage au cours du processus de production comme la surproduction, les délais d'attente, le transport, l'excès de transformation, les mouvements d'inventaire et les défauts. Les services de conseil auront une durée de 120 heures et coûteront un montant total de 18 000 reais par entreprise, dont 15 000 reais seront subventionnés par le programme pour un Brésil plus productif, le reliquat étant à la charge de l'entreprise ou pouvant être payé avec la carte BNDES, qui n'a pas encore été utilisée. Lors de la première phase du programme, les activités pouvant en bénéficier seront celles qui s'adaptent plus facilement à des outils de fabrication allégés: la mécanique des métaux, les vêtements et chaussures, les meubles, les produits alimentaires et les boissons.

4.3.5 Secteur automobile

4.97. Protégé et tourné vers le marché intérieur, le secteur automobile brésilien représentait 0,6% de la valeur ajoutée brute (ou 1,1% en incluant les pièces et accessoires automobiles) et 4,6% de la production manufacturière en 2014; en 2016, l'industrie automobile employait 104 412 personnes (soit une baisse de près de 30 931 personnes par rapport au pic de 2013) dans 67 usines réparties dans 11 États.¹⁴⁴ L'industrie automobile du Brésil, la neuvième du monde en 2015 (elle se classait au cinquième rang en 2013) fait face à de graves difficultés, la production ayant reculé de 3,7 millions d'unités en 2013, année de pic, à 2,4 millions en 2015 (dont 83,1% de

¹⁴² USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

¹⁴³ Renseignements en ligne de Portal Brasil. Adresse consultée: "<http://www.brasil.gov.br/economia-e-emprego/2016/04/brasil-mais-produtivo-vai-ampliar-a-productividade-industrial>".

¹⁴⁴ Selon les autorités, la conclusion selon laquelle le secteur automobile serait bien protégé n'est fondé sur aucune preuve fiable puisque, entre 2009 et 2014, les importations de véhicules ont été plus importantes que les exportations. Renseignements en ligne d'IBGE Sistema de Contas Anuais. Adresse consultée: "ftp://ftp.ibge.gov.br/Contas_Nacionais/Sistema_de_Contas_Nacionais/2014/tabelas_xls/sinoticas/tab13_2.xls"; ANFAVEA (2017), *Anuario da Indústria Automobilística Brasileira 2017*, janvier. Adresse consultée: "<http://www.virapagina.com.br/anfavea2017/#1/z>"; EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: "http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf"; et Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two industries or how openness to trade matters*, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdcope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>".

voitures particulières) et même à 2,2 millions en 2016; sa capacité installée est estimée à 4,5 millions de véhicules, ce qui semble être le signe d'une situation de surcapacité.¹⁴⁵ Pendant la période à l'examen, les flux entrants d'IED destinés à contourner les droits de douane se sont poursuivis entre autres pour défendre les parts du marché intérieur détenues par des investisseurs étrangers (section 4.3.3); les investissements ont désormais tendance à cibler davantage les ventes au Brésil plutôt qu'à s'inscrire dans une stratégie régionale déployée en raison d'une protection tarifaire élevée concernant les produits automobiles ne provenant pas du MERCOSUR. La plupart des producteurs étrangers n'ont pas intégré leurs usines brésiliennes dans les chaînes de valeur mondiales; la productivité a nettement reculé par rapport aux constructeurs automobiles de la région, qui sont pleinement intégrés aux chaînes de production mondiales et ont réalisé de considérables gains en parts de marché mondial.¹⁴⁶

4.98. Pendant la période considérée, les ventes intérieures de véhicules automobiles ont progressivement baissé en raison de la récession et de l'augmentation des taux d'intérêt, en tombant à 2,6 millions de véhicules en 2015 et 2 millions en 2016, après avoir culminé à 3,8 millions en 2012, ce qui a eu pour effet de faire reculer le Brésil du quatrième rang des plus grands marchés automobiles du monde en 2013 au septième rang en 2015.¹⁴⁷ Les ventes restent dominées par les constructeurs européens, suivis par les producteurs des États-Unis et asiatiques.¹⁴⁸ Les voitures restent des produits relativement chers en raison du niveau élevé de la taxation, de la faible concurrence et du régime de protection à la frontière.¹⁴⁹ L'appréciation de la monnaie et l'attractivité du marché brésilien ont provoqué la hausse du taux de pénétration des importations de 7% en 2006 à 27% en décembre 2011, mais il était retombé à 15,1% au début 2016 en raison de l'effet de l'augmentation de l'impôt sur les produits industriels (IPI) appliqué aux importations automobiles (voir ci-après) et de la dévaluation de la monnaie; les importations ont chuté de manière progressive et considérable de 737 907 unités en 2012 et 717 027 en 2013 à 237 140 en 2016.¹⁵⁰ Les exportations absorbaient habituellement près du tiers de la production automobile mais cette part est tombée à 11,5% en 2014 en raison de l'érosion de la compétitivité du pays et des fluctuations de l'économie argentine, principal marché pour le Brésil; la dévaluation du real et la baisse régulière de la production et des ventes intérieures ont relancé la part des véhicules exportés à 16,8% en 2015 et à 26,7% en 2016.¹⁵¹ Les ventes croissantes d'automobiles

¹⁴⁵ Données de l'Associação Nacional dos Fabricantes de Veículos Automotores (ANFAVEA) et du Secrétariat au commerce extérieur (SECEX/MDIC); renseignements en ligne de l'Organisation internationale des constructeurs automobiles. Adresse consultée: "<http://www.oica.net/category/production-statistics/2015-statistics/>"; et EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁴⁶ Les usines mexicaines, par exemple, produisent 53 voitures par employé et par an contre 27 au Brésil, même si les véhicules produits au Mexique sont en général des modèles de plus petite taille. Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two industries or how openness to trade matters*, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdecoscope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>".

¹⁴⁷ EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁴⁸ En 2015, Fiat-Chrysler Auto (Royaume-Uni) détenait une part de marché d'environ 17% des ventes, devant General Motors (16%) et Ford (15%). Volkswagen (VW) détenait une part de 14%, tandis que Renault-Nissan détenait une part combinée de 10%. Hyundai-Kia (8%), Honda (6%) et Toyota (7%) complétaient la liste des huit principaux constructeurs présents sur le marché. Volkswagen, Fiat, GM et Ford ont dominé le marché brésilien pendant des années mais se heurtent à la pression croissante de concurrents mondiaux comme Kia, Hyundai, Honda, Nissan et BMW, ainsi que de nouveaux acteurs comme les constructeurs chinois Chery, Geely, JAC et Hafei, ainsi que les indiens Tata et Mahindra. Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two industries or how openness to trade matters*, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdecoscope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>"; et EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁴⁹ En termes d'accessibilité du prix des voitures (c'est-à-dire le prix exprimé en pourcentage du revenu mensuel disponible des particuliers), le Brésil se classe entre le 30^{ème} et le 45^{ème} rang sur 60 pays en fonction du type de véhicule. EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf; et base de données Comtrade de la DSNU pour les positions SH 8702, 8703 et 8704.

¹⁵⁰ Données du Secrétariat au commerce extérieur (SECEX/MDIC); EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁵¹ Bien qu'il soit le premier producteur de voitures dans le monde, le Brésil ne se classait en 2015 qu'au 24^{ème} rang en termes d'exportations automobiles (en valeur). Les exportations de véhicules brésiliens possèdent la troisième teneur en valeur ajoutée étrangère la plus faible parmi les 62 pays qui figurent dans la base de données sur le commerce en valeur ajoutée de l'OMC-OCDE. Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two*

à l'exportation (en nombre et en produit) ont baissé après un pic en 2013 (environ 8,7 milliards de dollars EU, 596 924 unités) pour rebondir partiellement en 2016 (7,6 milliards de dollars EU, 577 077 unités). Le niveau moins élevé du real a permis à l'industrie automobile de stabiliser la production en 2016, la contraction de la demande intérieure ayant été compensée par la hausse des exportations de véhicules brésiliens et par le remplacement des importations par les modèles de nouveaux constructeurs.¹⁵²

4.99. La protection à la frontière reste inchangée, en particulier le droit NPF de 35% sur les véhicules automobiles et le taux réduit d'IPI au titre du programme INOVAR-AUTO (voir ci-après). En mars 2012, un accord bilatéral renégocié avec le Mexique a imposé un contingent tarifaire limitant l'entrée en franchise de droits des véhicules automobiles pour protéger les producteurs nationaux; cet arrangement a été prolongé en mars 2014 puis de nouveau en mars 2015 pour une période de quatre années supplémentaires.¹⁵³ Aux termes de l'accord renégocié, il a été convenu de fixer le montant des importations de véhicules en franchise de droits à 1,56 milliard de dollars EU pour la première année; ce montant devrait augmenter de 3% chaque année jusqu'à l'expiration de l'accord en 2019, date à laquelle le régime de libre-échange sera rétabli entre les deux pays. Des accords de même nature ont été conclus avec l'Uruguay (décembre 2015) et l'Argentine (juin 2016). Au mois d'octobre 2015, le droit d'importation appliqué aux véhicules électriques ou à pile à combustible a été supprimé, et le droit d'importation de 35% sur d'autres véhicules hybrides a été réduit en fonction de certains critères comme l'efficacité énergétique, afin de rendre ces véhicules plus attractifs pour les consommateurs par rapport aux véhicules multicarburants.¹⁵⁴

4.100. Depuis le dernier examen, des modifications ont été apportées au programme de soutien à l'industrie pour la période 2013-2017, le *Programa de Incentivo à Inovação Tecnológica e Adensamento da Cadeia Produtiva de Veículos Automotores* (Programme d'incitation pour l'innovation technologique et le renforcement des chaînes de production de véhicules automobiles) ou INOVAR-AUTO, qui vise à promouvoir le développement technologique dans l'industrie automobile brésilienne et à faire face aux obstacles liés à la concurrence (tableau 4.10). INOVAR-AUTO a notamment été modifié par le Décret n° 8015 du 17 mai 2013, qui change les conditions d'accréditation pour les entreprises bénéficiaires en augmentant le nombre d'étapes de fabrication devant être effectuées au Brésil pour bénéficier d'une réduction d'IPI (voir ci-après). La Loi n° 12996 du 18 juin 2014 a fixé les critères de traçabilité applicables aux pièces d'automobiles utilisés par les bénéficiaires du mécanisme.

4.101. INOVAR-AUTO, géré par le MDIC, applique une réduction sur les taux d'IPI aux automobiles fabriquées ou importées par les entreprises accréditées.¹⁵⁵ Ce rabais prend les formes suivantes: crédit d'impôt présumé concernant l'IPI; taux réduits d'IPI sur l'importation de véhicules provenant de certains pays et sur certains véhicules nationaux. L'accréditation est accordée, sous certaines conditions, aux entreprises qui fabriquent des véhicules automobiles au Brésil; aux entreprises qui obtiennent l'approbation officielle pour leurs plans d'investissement dans la production intérieure d'articles figurant dans la liste contenue dans le décret INOVAR-AUTO (52 lignes tarifaires); et aux entreprises qui commercialisent des véhicules automobiles au Brésil

industries or how openness to trade matters, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdecoscope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>"; EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf; et renseignements en ligne de WTEx. Adresse consultée: <http://www.worldstopexports.com/car-exports-country/>.

¹⁵² EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁵³ *Wall Street Journal*, "Brazil, Mexico Agree to Extend Auto Trade Agreement", 9 mars 2015. Adresse consultée: <http://www.wsj.com/articles/brazil-mexico-to-renew-auto-trade-agreement-1425899470>; et EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁵⁴ Étant donné son utilisation des véhicules multicarburants et sa production d'éthanol, le Brésil se place au pays au premier plan mondial en matière de carburants et de véhicules propres. En 2015, les véhicules multicarburants représentaient 88,4% du total des ventes de véhicules particuliers et de véhicules légers. EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

¹⁵⁵ En 2011, le Brésil a relevé la taxe IPI sur les produits automobiles (48 lignes tarifaires) pour qu'elle soit comprise entre 30% et 55% et, presque simultanément, c'est-à-dire en 2012, il a lancé le régime INOVAR-Auto.

sans avoir d'activité de fabrication.¹⁵⁶ Pour être accréditées, les entreprises doivent respecter des prescriptions d'efficacité énergétique et remplir au moins trois des quatre conditions suivantes: réaliser au Brésil un nombre minimal d'étapes de fabrication pour au moins 80% des véhicules produits; investir un pourcentage minimum de leur chiffre d'affaires brut dans des activités de recherche-développement au Brésil; investir dans l'ingénierie, les technologies industrielles de base et la formation des fournisseurs; et participer au programme brésilien de marquage/d'étiquetage des véhicules (*Programa de Etiquetagem Veicular*, PBEV) pour un pourcentage minimum de la production de l'entreprise.¹⁵⁷ Ces prescriptions devraient augmenter progressivement au cours de la période 2013-2017 (tableau 4.10). Les entreprises qui se consacrent exclusivement au commerce des produits automobiles ne sont pas assujetties aux prescriptions afférentes au nombre minimal d'étapes de fabrication au Brésil; toutefois, pour pouvoir bénéficier du programme, elles doivent remplir les trois autres conditions.

Tableau 4.10 Calendrier d'application des prescriptions du programme INOVAR-AUTO, 2013-2017

Prescription	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre minimal d'étapes de fabrication au Brésil					
Véhicules légers	8 sur 12	9 sur 12	9 sur 12	10 sur 12	10 sur 12
Véhicules lourds	9 sur 14	10 sur 14	10 sur 14	11 sur 14	11 sur 14
Investissement local minimum dans la R&D (% du chiffre d'affaires brut (après impôt))					
	0,15	0,3	0,5	0,5	0,5
Ingénierie, technologies industrielles de base et formation des fournisseurs (% du chiffre d'affaires brut (après impôt))					
	0,5	0,75	1	1	1
Marquage/étiquetage (% des véhicules produits)					
	36	49	64	81	100

Source: Décret n° 7819 de 2012 et modifications établies par le Décret n° 8015 de 2013.

4.102. Les entreprises accréditées au titre du programme INOVAR-AUTO peuvent bénéficier de crédits d'impôt pour l'IPI qui peuvent être utilisés, sous certaines conditions, pour compenser l'IPI normalement exigible sur la vente intérieure d'automobiles visées par le programme.¹⁵⁸ Les crédits d'impôt pour l'IPI peuvent servir à compenser jusqu'à 30 points de pourcentage du montant de l'IPI exigible sur la vente d'automobiles. Les crédits d'impôt restants peuvent être utilisés pour compenser jusqu'à 30 points de pourcentage de l'IPI exigible sur les automobiles importées par l'entreprise, mais seulement jusqu'à concurrence de 4 800 unités par an. Les entreprises qui fabriquent ou comptent fabriquer des produits automobiles au Brésil pourraient bénéficier d'une réduction de 30% de l'IPI sur les importations de véhicules originaires du MERCOSUR et du Mexique jusqu'à expiration du régime INOVAR-AUTO.¹⁵⁹

4.103. Le programme INOVAR-AUTO a encouragé l'IED destiné à contourner les droits de douane, d'où une intensification des plans d'investissement et l'augmentation progressive de la teneur en éléments locaux par étape de fabrication. Durant la période à l'examen, les entreprises importatrices comme BMW (Allemagne), Hyundai, Kia Motors et Chery (Chine) ont investi dans des usines au Brésil, tandis que Jaguar Land Rover (détenue par l'indien Tata) a entamé la construction d'une usine et JAC motors (Chine) a des plans dans ce secteur.¹⁶⁰ Les autorités n'ont fourni aucun renseignement concernant le montant du soutien interne total accordé à l'industrie automobile au titre du programme INOVAR-AUTO (recettes fiscales sacrifiées et dépenses budgétaires, notamment) ni aucune évaluation de ses résultats (par exemple en termes d'investissement, de production, d'emploi et d'exportations).

¹⁵⁶ Décret n° 7819 du 3 octobre 2012.

¹⁵⁷ Le PBEV, un programme d'étiquetage réservé aux voitures, mesure la consommation de carburant et d'essence ainsi que les émissions de CO₂ et de NO₂. Ces normes d'étiquetage sont émises par l'Institut national de métrologie, de normalisation et de qualité industrielle (INMETRO) en partenariat avec le MDIC. Chaque année, l'INMETRO publie les réglementations techniques d'étiquetage selon le type de véhicule. Renseignements en ligne de l'INMETRO. Adresse consultée: http://www.inmetro.gov.br/consumidor/tabelas_pbe_veicular.asp.

¹⁵⁸ Les crédits d'impôt pour l'IPI sont liés au niveau de certaines dépenses au Brésil, notamment les intrants dits stratégiques (par exemple les matières premières et les pièces automobiles), l'outillage (*ferramentaria*), la R&D, et le renforcement des capacités des fournisseurs d'automobiles. Document de l'OMC WT/DS497/1-G/L/1119 G/TRIMS/D/41-G/SCM/D108/1 du 9 juillet 2015.

¹⁵⁹ Article 21 du Décret n° 7819 du 3 octobre 2012.

¹⁶⁰ EIU (2016), *Industry Report – Automotive – Brazil – 3rd Quarter*, 16 juillet. Adresse consultée: http://www.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1584474142&mode=pdf.

4.104. En juin et octobre 2014, certains Membres ont, dans le contexte du Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce de l'OMC, posé des questions sur plusieurs aspects liés aux conditions de teneur en éléments locaux prévues au titre du programme INOVAR-AUTO.¹⁶¹ Deux dossiers de règlement des différends portant sur le soutien interne à l'industrie automobile sont en cours d'examen (sections 2.5.1, 4.3.4 et 4.3.5).

4.3.6 Autres activités

4.105. Le développement de l'industrie des technologies de l'information (TI) est un objectif stratégique de longue date au Brésil. Selon les autorités, la part de l'industrie des TI dans le PIB a légèrement diminué, tombant de 2,95% en 2013 à 2,62% en 2016, tandis que sa part dans la valeur ajoutée brute s'élevait à 0,4% en 2014; pendant la même période, l'emploi a lui aussi considérablement reculé de 134 295 à 90 000 personnes.¹⁶² Le déficit commercial concernant les articles de TI a atteint un pic en 2015 (31,6 milliards de reais) pour retomber à son niveau le moins élevé en 2016 (23 milliards de reais); en 2015, les importations étaient huit fois supérieures aux exportations.

4.106. L'industrie des TI bénéficie de droits de douane allant de zéro à 20%. Le Brésil ne participe toujours pas à l'accord plurilatéral de l'OMC sur les produits des technologies de l'information (ATI). Outre les mesures incitatives prévues au titre du PADIS et du PATVD (jusqu'en 2017) (tableau A3. 2), le Régime spécial pour la plate-forme d'exportation de technologies de l'information (REPES) suspend les taxes du programme d'intégration sociale (PIS) et de la contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS) sur les marchandises importées et les services de technologie de l'information fournis par les entreprises qui s'engagent à exporter des logiciels et des services de technologies de l'information dans la mesure où ces exportations représentent plus de 50% de leurs revenus bruts annuels.¹⁶³ Depuis 2005, plusieurs allègements fiscaux spécifiques au secteur des TI (par exemple le PADIS et le PATVD (jusqu'en 2017) (tableau A3. 2)), une réduction de l'IPI semblable à celle qui s'applique dans le secteur automobile et des mesures d'incitation liées à la teneur en éléments locaux par étape de fabrication (voir ci-après) demeurent en vigueur; ils couvrent de nombreux produits de TI et produits numériques de fabrication nationale qui peuvent bénéficier du statut prévu au titre du processus de production de base qui impose un volume minimum de teneur en éléments locaux par étape de fabrication (sections 3.2.5 et 3.3.1, et ci-après). Les entreprises qui produisent des marchandises et des services de TI et automatisés et qui investissent dans la recherche-développement peuvent bénéficier d'incitations fiscales. Pendant la période considérée, le soutien interne à l'activité a été renforcé. La Loi n° 13023 de 2014 a prolongé la réduction de l'IPI liée à la teneur en éléments locaux par étape de fabrication jusqu'en 2029.¹⁶⁴ La réduction existante de 80% de l'IPI semble s'appliquer jusqu'en 2024; elle sera alors ramenée à 75% jusqu'en 2026, puis à 70% jusqu'en 2029. Cet avantage ne s'applique qu'aux entreprises qui consentent des investissements dans la recherche-développement équivalant à 5% de leurs revenus bruts annuels; de surcroît, au moins 46% de ces investissements doivent être réalisés conjointement avec des instituts de recherche et des écoles de haut niveau. La Loi a également étendu le champ de ces avantages aux régions de l'Amazonie et du Nord-Est. La BNDES a prolongé son programme pour le développement de l'industrie du logiciel et des services de technologie de l'information (*Programa para o Desenvolvimento da Indústria de Software e Serviços de Tecnologia da Informação—Prosoft*) jusqu'en janvier 2017; le programme, dont le financement initial s'élevait à 5 milliards de reais, a permis d'accorder des prêts à taux d'intérêt réglementé à des entreprises qui inscrivent le Brésil dans leurs plans de développement, qui y participent à la création de valeur ou exportent à partir du pays. Les mêmes dossiers de règlement des différends qui concernent le soutien interne au secteur automobile englobent le secteur des TI (sections 2.5.1, 4.3.4 et 4.3.5). Les autorités n'ont fourni aucun renseignement concernant le montant total du soutien interne accordé à l'industrie des TI (recettes fiscales sacrifiées et dépenses budgétaires, notamment) ni aucune évaluation de ses résultats (en termes d'investissement, de production, d'emploi et d'exportations).

¹⁶¹ Documents de l'OMC G/TRIMS/M/36 du 5 septembre 2014 et G/TRIMS/M/37 du 21 novembre 2014.

¹⁶² Renseignements en ligne de l'IBGE, "Contas Nacionais Trimestrais data". Adresse consultée: ftp://ftp.ibge.gov.br/Contas_Nacionais/Sistema_de_Contas_Nacionais/2014/tabelas_xls/sinoticas/tab13_2.xls et <http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/pib/defaultcnt.shtm>.

¹⁶³ Les autorités ont fait savoir qu'elles réprouvaient le fait de considérer les étapes productives et les processus de production de base comme des éléments de la teneur en produits locaux. USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>.

¹⁶⁴ EIU (2016), *Country Commerce – Brazil*, septembre.

4.107. Dans le secteur aéronautique, l'entreprise privée brésilienne *Empresa Brasileira de Aeronautica* (Embraer), dans laquelle l'État conserve un intérêt sous la forme d'actions privilégiées qui lui confèrent un droit de veto, est le troisième constructeur d'aéronefs au monde et le premier dans la catégorie des appareils de 70 à 130 places, où il est à l'origine de 60% des livraisons mondiales. Embraer a toujours été solidement intégrée aux chaînes de production mondiales et les importations représentent encore 70% de sa valeur ajoutée.¹⁶⁵ Les importations d'aéronefs (SH 8802 et 8803) demeurent frappées de droits de douane fixés à zéro. Dans le même temps, les exportations n'ont cessé d'augmenter et ont obtenu des résultats nettement meilleurs que les exportations de véhicules automobiles. Les autorités n'ont fourni aucune donnée sur la contribution de l'industrie aéronautique au PIB du Brésil, à la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, à l'emploi ou aux exportations.

4.108. Les mesures d'incitation fiscale spécifiquement destinées à l'industrie aéronautique au titre du régime RETAERO (tableau A3. 2) sont restées en vigueur durant la période à l'examen. En 2014, un fonds de capital-risque pour l'industrie aérospatiale, le Fonds aérospatial d'investissement dans les participations (*Aeroespacial Fundo de Investimento em Participações*) a été lancé par la banque publique de développement BNDES, l'Agence de financement d'études et de projets (*Financiadora de Estudos e Projetos*, FINEP), l'Agence de développement de São Paulo (*Agência de Desenvolvimento Paulista*) et Embraer, dans le but de renforcer la chaîne d'approvisionnement du secteur. Le Fonds était censé investir aux conditions du marché dans trois à quatre nouvelles entreprises et quatre à six PME innovantes dans les secteurs de l'aéronautique, de l'aérospatiale, de la défense, de la sécurité et de l'intégration des systèmes. La capitalisation initiale du Fonds s'est élevée à 131,3 millions de reais. Embraer, la FINEP et la BNDES ont chacune souscrit 40 millions de reais. En décembre 2016, cinq entreprises avaient reçu un investissement total décaissé de 42 millions de reais.¹⁶⁶

4.109. D'autres mesures de soutien à un secteur particulier existent, notamment dans le secteur des engrais et dans celui des produits pharmaceutiques. Le Régime spécial pour le développement de l'industrie des engrais (REIF), censé accorder des avantages fiscaux aux producteurs d'engrais, en particulier une exemption de l'IPI pour les intrants importés à condition qu'ils respectent les prescriptions minimum de teneur en éléments locaux par étape de fabrication et qu'ils puissent apporter la preuve de leur investissement en faveur de projets locaux de recherche et de développement, n'est pas encore entré en vigueur car les règles et réglementations d'application n'ont pas encore été publiées.¹⁶⁷

4.4 Services

4.4.1 Principales caractéristiques

4.110. Le secteur des services demeure la principale source de valeur ajoutée brute et de création d'emplois au Brésil, mais il souffre de faiblesses structurelles et de résultats insuffisants sur le plan international. La part du secteur dans la valeur ajoutée brute est passée progressivement de 69,1% (2012) à 73,3% (2016) (tableau 1.1); sa part dans l'emploi total a atteint 65,7% en 2014, ce qui est le signe d'une hausse de la productivité du travail. Selon les données de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), la productivité du travail (valeur ajoutée brute divisée par le nombre de personnes employées dans le secteur) a augmenté de 7,3%, la valeur ajoutée par employé étant passée de 59 467 reais en 2013 à 64 010 reais en 2014.¹⁶⁸ Les autorités n'ont fourni aucun indicateur concernant la croissance de la productivité totale des facteurs. L'administration publique, l'éducation, la santé publique et le commerce de distribution (par exemple commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de

¹⁶⁵ Arnold, J. (2016), *Brazil: A tale of two industries or how openness to trade matters*, article en ligne de l'OCDE, 22 mars. Adresse consultée: "<https://oecdecoscope.wordpress.com/2016/03/22/brazil-a-tale-of-two-industries-or-how-openness-to-trade-matters/>".

¹⁶⁶ Renseignements en ligne de Central de Sistemas. Adresse consultée: <http://sistemas.cvm.gov.br/?fundosreg>.

¹⁶⁷ USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

¹⁶⁸ IBGE (2013), *Pesquisa Anual de Serviços 2013*. Adresse consultée: http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/periodicos/150/pas_2013_v15.pdf; IBGE (2014), *Pesquisa Anual de Serviços 2014*. Adresse consultée: http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/periodicos/150/pas_2014_v16.pdf.

motocycles, d'objets personnels et d'articles ménagers) demeurent les principales activités en termes de PIB; parmi les autres activités importantes figurent l'intermédiation financière et l'assurance, et les services de transport, d'entreposage et de courriers. Selon l'OCDE, les services utilisés comme intrants représentent également près des deux cinquièmes de la valeur ajoutée du secteur manufacturier brésilien, et une part encore plus importante des secteurs prioritaires pour le développement industriel.¹⁶⁹ Les flux d'investissement étranger ont diminué ces dernières années, même si les services brésiliens restent une destination importante pour les investisseurs étrangers souhaitant desservir le marché local. L'IED destiné aux activités de services est tombé de 31,4 milliards de dollars EU en 2012 à 28,4 milliards en 2015 et 19,3 milliards en 2016 (novembre).¹⁷⁰

4.111. Bien que ne produisant pas toujours pour l'exportation directe, le secteur des services reste un élément déterminant de la compétitivité générale du pays dans le domaine des exportations de par ses résultats. La croissance des exportations de services du Brésil n'a pas suivi le rythme enregistré dans d'autres grandes économies émergentes, ce qui a creusé le déficit du commerce des services, qui a culminé en 2014 (tableau 1.5).¹⁷¹ En 2015, le Brésil était le 32^{ème} exportateur et le 19^{ème} importateur de services au monde.¹⁷² Le commerce des services représente une faible part du commerce extérieur brésilien; en 2016, les exportations de services commerciaux ont représenté 15,3% des exportations totales de marchandises et de services, tandis que les importations ont représenté 29,3% des importations totales de marchandises et de services (tableau 1.4). Selon les données du SISCOSERV (Système intégré national de commerce extérieur concernant les services, les actifs incorporels et les autres opérations), en 2015, les principaux services exportés étaient les services de gestion et de conseil en gestion, les autres services professionnels, techniques et de gestion, les services auxiliaires des services financiers, les services de transport de marchandises par eau, et les services d'entretien et de réparation d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel. Par ailleurs, les principales importations concernaient les services de location-exploitation, les services de transport de marchandises par eau, l'octroi de licences pour le droit d'auteur et les droits connexes, les autres services professionnels, techniques et de gestion, et les services financiers, à l'exclusion des services des banques d'affaires, d'assurance et des fonds de pension complémentaires.

4.112. Les résultats insuffisants des services sont un frein au dynamisme de l'ensemble de l'économie brésilienne.¹⁷³ Afin de soutenir la compétitivité industrielle, d'attirer l'investissement étranger et de participer aux chaînes de valeur mondiales, l'économie brésilienne doit proposer des services de qualité à des prix compétitifs. Selon l'OCDE, les mesures les plus propices pour une réforme de la réglementation consistent à améliorer les conditions générales de l'activité des entreprises et l'environnement commercial, et à mener des politiques spécifiques dans les transports, les télécommunications et les services financiers; selon l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de l'OCDE, la réglementation dans ces domaines tend à être plus restrictive à l'égard des fournisseurs de services étrangers que dans les autres pays d'Amérique latine.¹⁷⁴ Les transports, la logistique et le crédit souffrent de graves lacunes en matière d'infrastructures, ainsi que de pressions concurrentielles inadéquates. Pour se développer, les redevances, l'assistance technique et les services externalisés fournis aux entreprises nécessitent un cadre de politique générale stable et simplifié. Plusieurs initiatives ont été menées, qui visent à stimuler l'entrée d'acteurs privés et à améliorer le fonctionnement des services essentiels, et dont beaucoup sont à l'examen ou ont été lancées récemment. La mise en œuvre en temps voulu de

¹⁶⁹ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁷⁰ Données en ligne de la Banque centrale du Brésil (BCB). Adresse consultée: <http://www.bcb.gov.br/htms/Infeccon/SeriehistFluxoInvDir.asp>.

¹⁷¹ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁷² Données en ligne de l'OMC. Adresse consultée: <http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Country=BR&Language=F>.

¹⁷³ Par exemple, la charge fiscale est plus importante pour les services que pour les autres secteurs. Si la charge fiscale moyenne sur la production et la consommation de marchandises et de services était de 19,4% en 2013, elle était beaucoup plus élevée dans les segments de services les plus vitaux pour les autres secteurs de l'économie; la charge fiscale dépassait 23% pour les transports et les services fournis aux entreprises, et 27% pour les services liés aux technologies de l'information. OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre, Paris.

¹⁷⁴ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre, Paris.

réformes pour renforcer la concurrence et la coordination entre les parties prenantes publiques seront essentielles pour assurer leur efficacité. Les réformes des services présentent un fort potentiel pour dynamiser les résultats et la productivité du secteur manufacturier (section 4.3.1).

4.4.2 Engagements au titre de l'Accord général sur le commerce des services et des ACR

4.113. Les engagements du Brésil au titre de l'AGCS ont été modifiés pour la dernière fois en mars 2016 avec la ratification et l'insertion des engagements découlant du cinquième Protocole dans le domaine des services financiers.¹⁷⁵ La Liste d'engagements spécifiques du Brésil contient des engagements concernant certains services fournis aux entreprises (y compris les services professionnels), services de construction, services de courriers, services de distribution, services financiers, services d'hôtellerie et de restauration, ainsi que services de transport ferroviaire, routier et par conduites, et services auxiliaires de tous les modes de transport.¹⁷⁶ Cette liste couvre moins du tiers de tous les sous-secteurs de services figurant dans la Classification sectorielle des services; mesurée de cette manière, cette couverture sectorielle est moins large que pour la moyenne des Membres de l'OMC.¹⁷⁷ Le Brésil n'a pas ratifié le quatrième Protocole sur les télécommunications de base.¹⁷⁸ Sa liste d'exemptions de l'article II (NPF) couvre les mesures relatives aux accords de coproduction audiovisuelle, à la fourniture de services de transport terrestre avec les pays d'Amérique du Sud, et aux accords bilatéraux sur le transport maritime relatifs à la part de cargaison réservée et à la répartition des cargaisons.¹⁷⁹

4.114. Le Brésil est partie à deux ACR qui contiennent des engagements concernant le commerce des services: le MERCOSUR (ACE n° 18) (2005); et l'Accord MERCOSUR-Chili (ACE n° 35) (2009) (section 2.6.2.1.1). L'entrée en vigueur d'un troisième accord, l'Accord d'expansion économique et commerciale entre le Brésil et le Pérou, conclu en avril 2016 et portant sur le commerce des services, est en suspens.¹⁸⁰ Le Brésil a notifié un ACR dans le cadre du MERCOSUR au titre de l'article V de l'AGCS. Au titre du MERCOSUR, le Brésil a souscrit des engagements spécifiques concernant le commerce des services qui vont bien au-delà des engagements souscrits au titre de l'AGCS. Ces engagements couvrent de nouveaux secteurs (informatique, R&D, télécommunications, audiovisuel, éducation, environnement et services de transport maritime) et améliorent la couverture sectorielle et/ou le niveau de traitement consolidé dans plusieurs autres secteurs (services professionnels, distribution, services financiers et autres services fournis aux entreprises). Au titre de l'Accord Brésil-Pérou, le Brésil a souscrit des engagements en matière d'accès aux marchés pour les services de promotion et d'organisations de manifestations sportives, et les services d'exploitation d'installations sportives.

4.115. Le 4 novembre 2015, le Brésil a accordé un traitement préférentiel en matière d'accès aux marchés pour les services et les fournisseurs de services des pays les moins avancés (PMA) en ce qui concerne certains services fournis aux entreprises, services de construction et d'ingénierie connexes, services de distribution, services d'assurance et services connexes, services d'agences de voyages, d'organismes de tourisme et de guides touristiques, services sportifs, services auxiliaires du transport maritime, et services de transport de marchandises.¹⁸¹ Les préférences sont principalement accordées pour la fourniture de ces services au moyen d'une présence commerciale.

¹⁷⁵ Des renseignements supplémentaires concernant les engagements du Brésil au titre de l'AGCS figurent, entre autres, dans les documents de l'OMC GATS/SC/13 du 15 avril 1994 et GATS/SC/13/Suppl.3/Rev.1 du 27 juin 2016.

¹⁷⁶ Parmi les secteurs de services pour lesquels il n'y a pas d'engagements, on peut citer: l'informatique, les télécommunications, l'audiovisuel, l'éducation, la santé, l'environnement, les services récréatifs, le transport maritime et le transport aérien.

¹⁷⁷ Document de l'OMC MTN.GNS/W/120 du 10 juillet 1991.

¹⁷⁸ Lors des négociations du quatrième Protocole de l'AGCS, certains Membres de l'OMC ont formulé des réserves concernant l'offre du Brésil car elle faisait référence à l'article 18 de la Loi générale sur les télécommunications (Loi n° 9472/97), qui autorise le pouvoir exécutif à effectuer un suivi de la participation du capital étranger aux opérateurs de télécommunications implantés au Brésil. En conséquence, le Brésil a retiré son offre concernant les télécommunications. Cependant, dans le contexte du Cycle de Doha, il a inclus les services de télécommunication dans son offre révisée de 2005 (TN/S/O/BRA/Rev.1).

¹⁷⁹ Document de l'OMC GATS/EL/13 du 15 avril 1994.

¹⁸⁰ Renseignements en ligne du Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et des services (MDIC). Adresse consultée: <http://www.mdic.gov.br/comercio-externor/negociacoes-internacionais>.

¹⁸¹ Document de l'OMC S/C/N/839 du 5 novembre 2015.

4.4.3 Services financiers

4.116. Le Brésil reste le plus grand marché pour les services financiers en Amérique latine.¹⁸² Pendant la période considérée, son système financier (SFN) est resté sain malgré la récession et la faible croissance du crédit. La contribution des services financiers et d'assurance à la valeur ajoutée brute est passée de 6,4% à 8,3% entre 2012 et 2016 (tableau 1.1); en 2014, le secteur employait 1,2% (1,1% en 2012) de la population active, ce qui dénote une hausse de la productivité du travail. Les actifs du secteur ont atteint leur plus haut niveau en 2012, puis ont chuté de 25,4% en 2015, avant de gagner à nouveau 26,3% en 2016 (tableau 4.11). En 2016, les banques représentaient 59,4% des actifs du système et les compagnies d'assurance 1,3%, contre 60,5% et 1,5%, respectivement, en 2012; les fonds d'investissement et de pension détenaient 26,4% et 11,1% des actifs. Parmi les services, les services financiers sont les principaux bénéficiaires des capitaux étrangers et constituent le secteur qui compte le plus de fusions et d'acquisitions.¹⁸³ Selon le FMI, il serait possible de rendre le SFN encore plus solide en renforçant le filet de sécurité financière, ainsi qu'en faisant preuve d'une vigilance constante et en suivant étroitement la santé du secteur des entreprises et ses liens avec le secteur bancaire.¹⁸⁴

Tableau 4.11 Structure du système financier, 2010-2016

(Milliards de \$EU)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Actifs totaux du système financier, dont	4 138,8	4 306,6	4 668,5	4 441,6	4 372,9	3 262,0	4 120,3
Banques	2 533,7	2 639,9	2 823,8	2 711,6	2 716,6	2 055,1	2 447,4
Actifs des banques d'État	1 049,2	1 123,2	1 252,1	1 257,5	1 276,8	950,6	1 143,6
Établissements financiers et de crédit non bancaires (NBFCI)	50,2	50,6	54,9	57,4	60,2	46,5	63,8
Compagnies d'assurance	76,5	70,8	73,4	66,2	62,9	43,3	55,7
Fonds de pension	466,4	489,1	541,0	486,2	460,7	336,0	456,9
Fonds d'investissement	996,9	1 042,1	1 159,9	1 104,2	1 057,8	771,0	1 086,3
Autres	18,4	17,7	19,4	19,6	18,6	13,2	10,2
Crédits, dont	1 083,3	1 146,8	1 232,7	1 255,7	1 245,6	1 009,1	1 147,6
Banques	1 056,2	1 118,1	1 200,5	1 221,1	1 209,5	981,3	1 112,1
Banques d'État	538,6	581,4	665,6	715,0	734,5	558,9	634,6
NBFCI	27,1	28,7	32,2	34,6	36,1	27,8	35,5
Prêts improductifs/total des prêts (%)	3,0	3,2	3,9	3,3	3,0	3,5	3,7
Prêts improductifs/prêts bancaires (%)	3,0	3,1	3,7	3,1	2,9	3,3	3,6
Prêts improductifs/prêts des NBFCI (%)	3,4	5,0	7,3	5,4	5,0	5,9	5,1
Prêts en devises/total des prêts (%)	4,5	5,6	5,7	5,2	5,3	6,8	4,8
Crédits/PIB (%)	46,5	49,2	52,3	55,2	57,3	65,7	59,7
Dépôts, dont	882,7	897,0	860,9	803,0	740,9	534,0	652,4
Banques	863,4	875,4	837,4	778,1	714,6	512,9	622,1
Banques d'État	388,4	406,3	422,9	399,2	368,0	259,1	323,7
NBFCI	19,3	21,6	23,5	24,9	26,3	21,1	30,3
Dépôts en devises/total des dépôts (%)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts/PIB (%)	37,8	38,5	36,5	35,7	34,6	35,3	33,9
Marge de taux d'intérêt (monnaie nationale) (%)	-	17,8	14,4	13,8	14,9	18,6	22,5

Source: Banque centrale du Brésil.

4.117. Les principaux organismes de réglementation du SFN demeurent le Conseil monétaire national (CMN) et le Conseil national de l'assurance privée (CNSP). Le CMN définit les politiques et adopte les règlements applicables aux établissements financiers conformément aux recommandations de la Banque centrale du Brésil, de la Commission des valeurs mobilières (CVM) du Brésil et de la Surintendance des assurances privées (SUSEP). Selon l'OCDE, à l'exception de la CVM, les organismes de réglementation manquent d'indépendance au niveau opérationnel et en matière de gestion; la Banque centrale ne dispose pas de sources de financement indépendantes,

¹⁸² EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

¹⁸³ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁸⁴ FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>.

deux des trois principaux membres du CMN sont des ministres, et la durée du mandat des membres du Conseil d'administration de la Banque centrale est indéterminée.¹⁸⁵

4.4.3.1 Banque et finance

4.118. Le système bancaire, qui compte 1 616 établissements, reste globalement inchangé et relativement concentré, les 5 plus grandes banques (2 publiques: *Banco do Brazil*, *Banque fédérale Caixa Econômica*; 3 privées: *Bradesco*, *Itau Unibanco*, *Santander*) représentant 72% des actifs du secteur et 84% de la base des dépôts.¹⁸⁶ La législation brésilienne considère que tout établissement financier installé dans le pays est un établissement national. Malgré cela, les données de la Banque centrale indiquent que la part de marché des banques à capitaux étrangers reste faible, avec 15% de l'ensemble des actifs bancaires. En mars 2017, on comptait 130 banques et établissements financiers à capitaux étrangers, dont: 56 banques polyvalentes (56 en 2012), 10 banques commerciales (9 en 2012) et 8 banques d'investissement (6 en 2012), 3 sociétés de crédit à la consommation (4 en 2012), 16 sociétés de courtage en valeurs mobilières (20 en 2012), 2 sociétés de courtage en devises (1 en 2012), 18 sociétés de distribution de valeurs mobilières (18 en 2012), 14 sociétés de crédit-bail (14 en 2012), 1 société de prêts hypothécaires (1 en 2012) et 2 établissements de microfinancement (1 en 2012).¹⁸⁷ La part des banques d'État dans les actifs bancaires totaux est passée de 44,3% en 2012 à 47,32% en septembre 2015 (tableau 4.11); ces banques reçoivent 51% des dépôts et accordent 57% de l'ensemble des prêts nationaux, y compris ceux destinés à l'agriculture, au logement et aux infrastructures. Aucune mesure ou plan de désinvestissement/privatisation n'a été adopté pendant la période à l'examen. Le CMN est en droit d'orienter la répartition des ressources des établissements financiers privés vers les régions ou les secteurs prioritaires.

Cadre institutionnel

4.119. Bien que la Banque centrale ait obtenu son autonomie administrative au milieu des années 1990, c'est l'une des rares grandes banques centrales au monde qui n'est pas encore indépendante en vertu de la loi; une législation prévoyant davantage d'autonomie pourrait être envisagée lorsque l'économie se sera stabilisée, en 2018 ou 2019.¹⁸⁸ La Banque centrale continue d'autoriser le fonctionnement des établissements financiers et de superviser les établissements financiers de dépôt, les autres établissements financiers, les intermédiaires financiers, les établissements de paiement, les groupements d'entreprises et les dispositifs de paiement.¹⁸⁹ La Banque centrale et la CVM supervisent simultanément les courtiers et négociants en titres, les

¹⁸⁵ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁸⁶ Le degré de concentration dépend de l'indice utilisé. Parallèlement à l'indice de concentration basé sur les parts de marché des quatre principaux établissements, l'indicateur traditionnel de concentration basé sur l'indice de Herfindahl–Hirschman (IHH) définit le système financier national comme étant modérément concentré. En juin 2016, l'IHH était compris entre 1 381 et 1 602, selon les facteurs pris en compte dans l'agrégation (actifs, dépôts ou prêts totaux), et toujours inférieur à la limite de 1 800 qui caractérise une forte concentration. Ces chiffres sont restés pratiquement inchangés au cours des quatre années précédentes. Les autorités n'ont communiqué aucune donnée récente sur la structure du système. En septembre 2016, le système comptait: 133 banques polyvalentes (137 en 2012), 21 banques commerciales (20 en 2012), 4 banques de développement (4 en 2012), 1 banque d'épargne (1 en 2012), 14 banques d'investissement (14 en 2012), 3 banques cambistes (2 en 2012), 53 sociétés de crédit à la consommation (58), 79 sociétés de courtage en valeurs mobilières (94 en 2012), 63 sociétés de courtage en devises (57 en 2012), 101 sociétés de distribution de valeurs mobilières (118 en 2012), 25 sociétés de crédit-bail (30), 4 sociétés de crédit immobilier et caisses d'épargne (12), 9 sociétés de prêts hypothécaires (7), 16 agences de développement (16 en 2012), 1 081 coopératives de crédit (1 254), et 38 établissements de microfinancement (40 en 2012). OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁸⁷ Outre la participation de Santander au marché de détail, les banques étrangères exercent les activités suivantes: financement du commerce, opérations de change, recyclage des fonds étrangers et financement des filiales des entreprises multinationales au Brésil. EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

¹⁸⁸ Selon les autorités, des modifications de la Constitution pourraient également être nécessaires. Reuters, "Brazil central bank autonomy bill not a priority –source", 31 janvier 2017. Adresse consultée: <http://www.reuters.com/article/brazil-cenbank-autonomy-idUSL1N1FL1M5>.

¹⁸⁹ La Banque centrale supervise les établissements de paiement et les dispositifs de paiement depuis l'adoption de la Loi n° 12865 du 9 octobre 2013. Ces établissements exercent dans le secteur de l'intermédiation dans le domaine des paiements faisant intervenir les cartes prépayées, la monnaie électronique et l'accréditation des clients.

courtiers en placements, les portefeuilles des investisseurs étrangers et le système de compensation et de règlement. La CVM supervise les bourses des valeurs et des instruments à terme, les fonds communs de placement, les émetteurs de titres, les gestionnaires de portefeuilles, les courtiers et agents de change et les particuliers exerçant des activités sur les marchés des valeurs mobilières. La Banque centrale supervise les aspects pruden­tiels, ainsi que les questions relatives aux pratiques financières et à la concurrence, et la CVM les opérations sur le marché des capitaux.

Cadre réglementaire

4.120. Pendant la période considérée, le cadre juridique principal du secteur bancaire est resté inchangé.¹⁹⁰ Le secteur bancaire et les autres services financiers sont réglementés à l'échelon fédéral. Le *Manuel des normes et directives* de la Banque centrale où figure l'essentiel de la réglementation bancaire adoptée par le CMN n'existe plus car l'ensemble des modifications et directives réglementaires, y compris les prescriptions en matière de licences, sont maintenant disponibles en ligne.¹⁹¹

4.121. Les conditions d'accès aux marchés pour les activités financières restent inchangées. Les banques étrangères ne sont autorisées à créer que des filiales; les personnes directement responsables de l'administration des établissements financiers doivent être des résidents brésiliens. L'ouverture directe de succursales n'est pas autorisée pour les banques étrangères. L'implantation de nouvelles filiales d'établissements financiers étrangers et l'augmentation de la participation de personnes physiques ou morales étrangères dans le capital des établissements financiers nationaux restent soumises à autorisation par décret présidentiel; jusqu'à présent, presque toutes les demandes ont été satisfaites.¹⁹² Le Président de la République accorde l'autorisation sur recommandation du CMN, laquelle dépend de la recommandation de la Banque centrale. Les demandes des investisseurs étrangers doivent préciser, entre autres choses, le montant de la participation étrangère dans le capital total, les activités existantes de l'investisseur dans le système financier national et les avantages pour l'économie brésilienne. L'autorisation par décret présidentiel n'est pas exigée si les autorisations sont accordées dans le cadre d'accords internationaux ou dans des conditions de réciprocité. La représentation au Brésil d'un établissement financier dont le siège se trouve à l'étranger est subordonnée à l'autorisation préalable de la Banque centrale; les représentants locaux doivent être des personnes physiques ou morales domiciliées dans le pays. Les bureaux de représentation ne sont pas habilités à recevoir des dépôts, ni à exécuter d'autres transactions financières. La fourniture transfrontières de services bancaires n'est pas autorisée. La consommation à l'étranger de services bancaires n'est pas réglementée.

Prescriptions prudentielles et solidité

4.122. Depuis mars 2013, le Brésil a mis en œuvre les recommandations-cadres de Bâle III sur le contrôle bancaire, qui fixent des exigences minimales de fonds propres de 10,5% (8% + un coussin de conservation de 2,5%) identiques aux prescriptions brésiliennes (9,25% + un coussin de conservation de 1,25% en 2017). Les règles concernant le volant de fonds propres contrac­tyclique (exigence de 0% des actifs pondérés en fonction des risques) et des prescriptions additionnelles pour les banques d'importance systémique ont déjà été mises en œuvre (exigence de 0,25% des actifs pondérés en fonction des risques en 2017). La mise en œuvre du régime de

¹⁹⁰ Les principaux textes sont l'article 192 de la Constitution fédérale, l'article 52 de la Loi sur les dispositions constitutionnelles temporaires, la Loi n° 4595 du 31 décembre 1964, la Loi n° 4728 du 14 juillet 1965, la Loi n° 6024 du 13 mars 1974, la Loi n° 7492 du 16 juin 1986, la Loi n° 9613 du 3 mars 1998 et la Loi complémentaire n° 105 du 10 janvier 2001, ainsi que la Résolution n° 3040/2002.

¹⁹¹ Renseignements en ligne de la Banque centrale du Brésil. Adresse consultée: <http://www.bcb.gov.br/?MANUMCR>.

¹⁹² En vertu de l'article 192 de la Constitution fédérale et de l'article 52 de la Loi sur les dispositions temporaires, tant que les conditions des investissements étrangers n'ont pas été définies, l'installation de nouvelles agences d'établissements financiers domiciliés à l'étranger reste interdite et les particuliers ou entités de nationalité étrangère ne sont pas autorisés à investir dans le capital des établissements financiers brésiliens. Toutefois, l'article 52 dispose également que ces restrictions peuvent être levées par décret présidentiel si un investissement est jugé d'intérêt national. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013. OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

fonds propres suit le calendrier recommandé dans le cadre de Bâle III, qui s'achèvera en 2019. Les recommandations concernant les ratios de liquidité et de levier ont également été mises en œuvre conformément au calendrier de Bâle III. Les banques d'importance systémique sont déjà tenues d'adopter un plan de redressement depuis 2016. Le Fonds de garantie du crédit de 1995 (FGC), une entité privée à but non lucratif, administre un système obligatoire de garantie des dépôts qui contribue à la stabilité du SFN. En juin 2016, les crédits couverts par le FGC (993 milliards de reais) correspondaient à environ 55% du total des dépôts (1 823 milliards de reais). En mai 2013, le plafond de la couverture individuelle est passé de 70 000 reais à 250 000 reais (77 000 dollars EU).¹⁹³ Un nouveau cadre de résolution visant à inclure un mécanisme de soutien pour le fonds de garantie des dépôts de la Banque centrale doit être mis en œuvre en 2017. Depuis septembre 2013, les coopératives de crédit disposent de leur propre fonds de garantie (FGCoop), qui se voit en général appliquer les mêmes conditions que le FGC, y compris les plafonds de couverture individuelle.

4.123. Selon le FMI, le système bancaire reste sain dans l'ensemble, même si la récession a affecté la rentabilité et la qualité des actifs.¹⁹⁴ Les ratios de fonds propres à l'échelle du système ont été légèrement augmentés depuis 2013, mais ils restent bien supérieurs aux minima réglementaires (tableau 4.12); en décembre 2016, tous les établissements, sauf deux de petite taille, ont dépassé les ratios de solvabilité de 4,5% du capital ordinaire, de 6,0% des fonds propres de catégorie 1 et de 10,5% du capital total, soit un confortable volant de sécurité. La rentabilité a augmenté en 2015, mais a diminué en 2016 suite à la hausse des provisions pour pertes sur prêts et à la baisse du portefeuille de crédit intérieur. Les prêts improductifs ont augmenté progressivement mais restent modérés. Les banques ont continué à disposer de provisions suffisantes, les réserves pour pertes sur prêts couvrant, selon les autorités, 178,4% des prêts improductifs à la fin de 2016, contre 175,2% en 2013.¹⁹⁵ L'exposition au financement extérieur demeure faible et a progressivement diminué depuis 2015. Un cadre de test de résistance complet et opportun est en place et en cours d'amélioration grâce à une approche ascendante.

Tableau 4.12 Indicateurs de solidité du secteur bancaire^a, 2012-2016

(%)

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de fonds propres	16,4	16,1	16,7	16,4	17,2
Ratio de fonds propres de catégorie I	11,9	12,6	13,0	12,7	13,7
Rendement de l'actif	1,4	1,4	1,3	1,5	1,1
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	3,4	2,9	2,9	3,3	3,6
Ratio financement extérieur/financement total	9,3	8,5	9,4	13,0	10,3

a Inclut les banques publiques et privées.

Source: FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>; et données révisées de 2016 communiquées par les autorités.

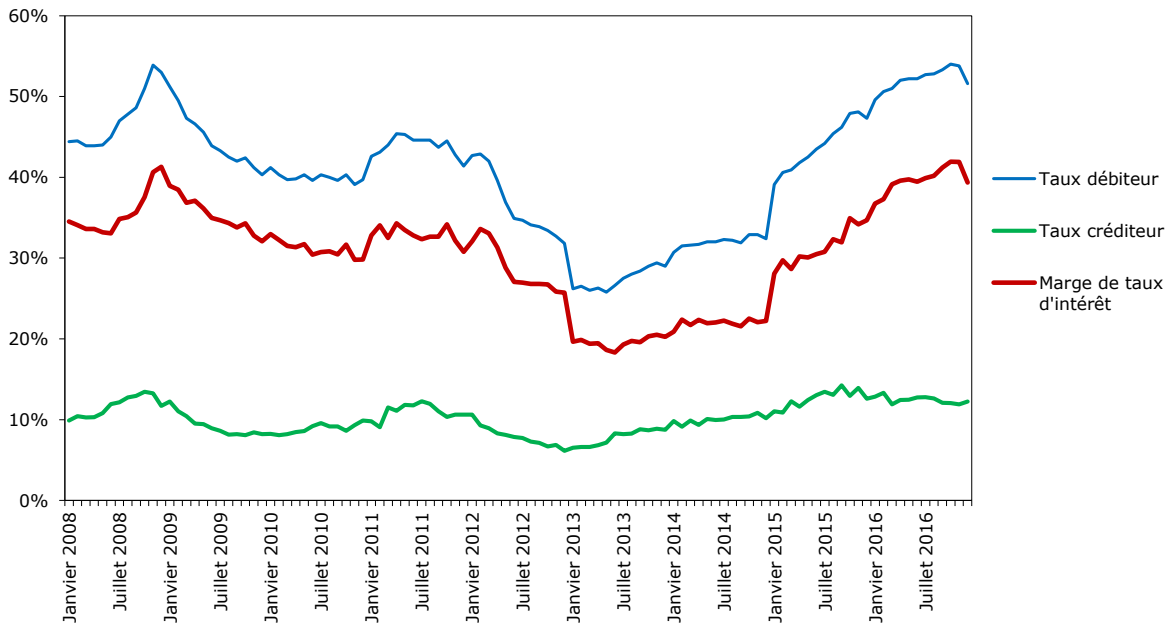
4.124. Des marges de taux d'intérêt élevées persistent entre les taux débiteurs et la rémunération des dépôts; après avoir diminué suite à la baisse des taux débiteurs des banques publiques, ces marges sont en hausse depuis 2013, même si les autorités indiquent qu'elles diminuent maintenant en raison des mesures de politique monétaire visant à réduire les taux d'intérêt (tableau 4.11, graphique 4.2). La tendance à la hausse a été attribuée aux pressions inflationnistes et à l'instabilité des conditions macroéconomiques, mais également au cadre réglementaire existant et à l'absence de pression concurrentielle sur les grandes banques.¹⁹⁶ En outre, l'attribution des crédits est perturbée par l'ampleur des prêts accordés par la BNDES et les autres banques d'État; la majorité des prêts de la BNDES sont destinés à des grandes entreprises plutôt qu'à des PME.

¹⁹³ Le FGC est financé par des établissements financiers associés, qui doivent participer à hauteur de 0,0125% du solde des comptes garantis (comptes courants, comptes d'épargne et dépôts à terme). Le Fonds garantit jusqu'à 250 000 reais (environ 77 000 dollars EU) par personne et par établissement financier.

¹⁹⁴ FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>.

¹⁹⁵ EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil 3^{ème} Quarter*, 23 août.

¹⁹⁶ Les autorités ont indiqué que cette hypothèse ne correspondait aucunement à la réalité brésilienne puisque la réglementation du pays était conforme aux meilleures normes internationales et que tous les établissements financiers étrangers souhaitant exercer au Brésil y étaient déjà présents. OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

Graphique 4.2 Marge de taux d'intérêt, de janvier 2008 à décembre 2016

Source : Renseignements en ligne du FMI, Statistiques financières internationales.

4.125. Selon le FMI, la résilience du secteur bancaire pourrait notamment être stimulée en renforçant les procédures relatives à l'utilisation du fonds de garantie des dépôts du FCG, ainsi que l'aide d'urgence en matière de liquidités de la Banque centrale.¹⁹⁷ Pour améliorer la concurrence dans le secteur bancaire, un document de l'OCDE de 2016 propose des mesures telles que l'harmonisation des prescriptions pour la création d'établissements financiers étrangers avec celles applicables aux banques nationales, le renforcement de l'indépendance de la Banque centrale et la poursuite des travaux visant à créer un registre unique des intérêts en matière de valeurs mobilières, qui soit facile à consulter.¹⁹⁸

4.126. Le Brésil a souscrit des accords d'échange de renseignements avec les autorités de contrôle financier de 15 pays et territoires: l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, les Bahamas, les Îles Caïmanes, la Chine, l'Espagne, les États-Unis, l'Indonésie, l'Italie, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Portugal et l'Uruguay. Des arrangements informels ont été mis en place avec le Royaume-Uni, pays avec lequel un accord formel était en cours de négociation lors du précédent examen, ainsi qu'avec l'Autriche, la République de Corée et la Suisse; les autorités n'ont communiqué aucun renseignement concernant les évolutions dans ce domaine.

Valeurs mobilières¹⁹⁹

4.127. La Bourse du Brésil, à savoir la Bourse des valeurs de São Paulo (BM&F BOVESPA), demeure la plus importante d'Amérique latine et, selon les données de la Fédération internationale des bourses de valeur, en novembre 2016, elle a atteint le 19^{ème} rang en termes de capitalisation boursière nationale.²⁰⁰ Le négoce des valeurs mobilières et des produits dérivés au Brésil s'effectue à la fois dans le cadre de la BM&F BOVESPA et de la CETIP, une société faisant appel public à l'épargne qui organise les marchés de gré à gré. Entre décembre 2012 et juillet 2016, le nombre d'entreprises cotées à la BM&F BOVESPA est tombé de 440 à 428, et le nombre d'entreprises

¹⁹⁷ FMI (2016), *Brazil – Staff Report for the 2016 Article IV Consultation*, Country Report n° 16/348, 14 octobre. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16348.pdf>.

¹⁹⁸ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre 2016.

¹⁹⁹ Les principales lois sont les suivantes: Loi n° 6385/76 (Loi sur les valeurs mobilières) et Loi n° 6404/76 (Loi sur les sociétés), telles que modifiées par la Loi n° 10303 du 31 octobre 2001 et la Loi n° 10411 du 26 février 2002; et Loi n° 11638 du 28 décembre 2007. Pour de plus amples renseignements sur les questions réglementaires, institutionnelles et procédurales dans ce domaine, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁰⁰ EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

brésiliennes ayant des titres cotés négociés est également tombé de 364 à 353; la valeur marchande pour cette dernière catégorie était de 734 milliards de dollars EU, soit 35% du PIB (juillet 2016), contre 1 160 milliards de dollars EU et 50% du PIB en 2012. À la fin de décembre 2015, 67 maisons de titres étaient autorisées à négocier à la BM&F BOVESPA; elles généraient un revenu global net de 478 millions de dollars EU.

4.128. La CVM, un organisme public autonome rattaché au Ministère des finances, reste chargée de réglementer et de surveiller le marché des valeurs mobilières au Brésil, à l'exception des bons du Trésor et des obligations privées, qui sont réglementés par la Banque centrale. Les administrateurs des bourses de valeurs et des plates-formes de gré à gré organisées, ainsi que certaines associations de marché, se sont vu conférer un pouvoir d'autoréglementation et sont considérés comme des organismes auxiliaires de la CVM.

4.129. Aucune modification n'a été apportée aux principales lois régissant le marché des valeurs mobilières depuis 2013. Les activités et les produits liés aux offres publiques de titres, aux offres d'achat, à l'intermédiation ou au courtage d'opérations portant sur des titres ou des produits dérivés, à la compensation et au règlement de ces opérations, aux fonds d'investissement, et à la titrisation, entre autres, sont réglementés et soumis à enregistrement et à autorisation. Un impôt sur les transactions financières (IOF) visant les capitaux investis dans des actions ou des obligations s'applique toujours pour réduire l'instabilité et corriger les déséquilibres du marché des changes; il a été révisé pour la dernière fois en avril 2016, l'objectif étant d'ajouter de nouvelles dispositions sur les transactions financières (IOF) déclenchées par des opérations de change (IOF-FX) et sur les transactions faisant intervenir des obligations et des titres (IOF-valeurs mobilières).²⁰¹ Actuellement, les taux de l'IOF applicables aux investissements d'investisseurs non résidents réalisés sur les marchés financiers et de capitaux sont tous nuls.

4.130. Aucune distinction n'est faite entre les établissements financiers sur la base de l'origine puisque les établissements enregistrés au Brésil sont considérés comme étant brésiliens. Les investisseurs étrangers ont accès à tous les produits d'investissement accessibles aux investisseurs nationaux, y compris les contrats à terme et les contrats d'option portant sur des produits agricoles.²⁰² Les investisseurs étrangers bénéficient du traitement fiscal national pour les opérations réalisées sur les marchés financiers et de capitaux.

4.4.3.2 Assurance

4.131. Pendant la période considérée, la contribution au PIB des activités d'assurance est passée de 2,92% (2012) à 3,29% (2015). Malgré une croissance rapide ces dernières années, la population du Brésil reste sous-assurée.²⁰³ Entre 2012 et 2015, les actifs des compagnies d'assurance, en dollars EU, ont chuté de 42,1% (tableau 4.11) en raison de la dépréciation du real. Si elle demeure élevée, la concentration du marché dans le secteur de l'assurance a été légèrement réduite suite à des fusions et à l'incorporation/l'absorption d'entreprises; en 2015, la part de marché des dix plus grandes entreprises du secteur atteignait 68% en termes de primes directes, contre 68,2% en 2012 et 66,1% en 2013.²⁰⁴ La bancassurance joue un rôle important, en particulier dans l'assurance sur la vie; beaucoup de grandes banques (comme *Banco Bradesco*, *Itaú Unibanco* ou *Banco do Brasil*) continuent d'offrir une gamme complète de services d'assurance, alors que les grands assureurs indépendants (comme *Porto Seguro*, *Mapfre* (Espagne) ou *Sul América*) tendent à dominer l'assurance autre que sur la vie. Des assureurs indépendants tels que *Porto Seguro* ou *Mapfre* ont accès aux circuits de distribution de la bancassurance par le biais d'accords d'entreprise/de participations croisées. À la fin de 2015, on comptait 117 compagnies d'assurance, 16 réassureurs nationaux et 38 réassureurs agréés, contre

²⁰¹ Décret n° 8731 du 2 mai 2016; renseignements en ligne de Global Tax Alert "[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Brazil_revises_tax_on_financial_transactions/\\$FILE/2016G_0137_9-161Gbl_Brazil%20revises%20tax%20on%20financial%20transactions.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Brazil_revises_tax_on_financial_transactions/$FILE/2016G_0137_9-161Gbl_Brazil%20revises%20tax%20on%20financial%20transactions.pdf)".

²⁰² Décision n° 4373 du 29 septembre 2014 du CMN.

²⁰³ Les dépenses consacrées aux primes d'assurance dans les pays de l'OCDE représentent généralement entre 7% et 12% du PIB. EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

²⁰⁴ Superintendência de Seguros Privados (SUSEP)/Diretoria de Autorizações (DIRAT)/Coordenação-geral de produtos (CGPRO)/Coordenação de Estudos, Projetos e Estatística (COEST) (2014), *2º Relatório de Análise e Acompanhamento dos Mercados Supervisionados*, 28 novembre 2014, Rio de Janeiro. Adresse consultée: <http://www2.susep.gov.br/menuestatistica/SES/principal.aspx>; et EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

118, 12 et 29, respectivement, en 2012. En 2015, on recensait 46 entreprises à participation étrangère avec une part de marché de 17,8% (assurance sur la vie) et de 32,4% (assurance autre que sur la vie).

Cadre institutionnel

4.132. Le cadre institutionnel du secteur de l'assurance n'a pas été modifié. Le gouvernement fédéral est chargé de formuler la politique en matière d'assurances, d'établir les normes et de superviser les opérations du système national d'assurance (SNSP). Le Conseil national de l'assurance privée (CNSP) demeure le principal organisme chargé d'élaborer les politiques d'assurance privée et, notamment, de fixer les caractéristiques des divers contrats d'assurance et de réglementer le système national d'assurance privée. La SUSEP, un organe autonome rattaché au Ministère des finances, est chargée du contrôle et de la surveillance de l'assurance et de la réassurance, des caisses de retraite privées ouvertes et des opérations de capitalisation (plans d'investissement), ainsi que des opérations de courtage. Elle applique les politiques établies par le CNSP. La SUSEP a signé des mémorandums d'accord avec le Bureau fédéral des assurances (FIO) (États-Unis) et avec l'Argentine, et un mémorandum d'accord avec l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) grâce auquel elle peut coopérer et échanger des renseignements avec tous les autres signataires (actuellement 60 contrôleurs d'assurance). En 2015, la SUSEP s'est vu accorder une équivalence provisoire avec les dispositions de la Directive Solvabilité II (article 227) par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), un premier pas vers une équivalence totale.²⁰⁵

Cadre réglementaire

4.133. Pendant la période considérée, le cadre juridique du secteur de l'assurance est resté pour l'essentiel inchangé.²⁰⁶ Les décisions du CNSP et les circulaires de la SUSEP régissent les activités opérationnelles de cette branche d'activité. La loi interdit aux compagnies d'assurance d'exercer d'autres activités financières; elles peuvent toutefois offrir plus d'un type de services d'assurance, et devenir dans ce cas des assureurs composites (vie et autres). Entre 2013 et 2015, les principales modifications réglementaires ont porté sur la réglementation de la vente d'assurance à distance, des produits de caisses de retraite privées ouvertes, de la microassurance, de l'assurance voyage, de l'assurance-vie globale, de la formalisation de la réassurance et des contrats de rétrocession, de la gestion du risque d'entreprise et de la révision des normes relatives à l'investissement (Décision n° 4444/2015 du CMN). Depuis 1984 (lorsque *Bradesco* a acheté *Atlântica-Boavista seguros*), la bancassurance est le principal circuit de distribution pour l'assurance au Brésil. Les seules exceptions concernent: les compagnies d'assurance maladie, qui doivent être spécialisées, les compagnies d'assurance-vie, qui peuvent exercer l'activité de caisse de retraite ouverte, et les sociétés de réassurance. Les polices d'assurance émises par des assureurs qui appartiennent au même groupe économique, comme les banques, sont souvent vendues par les succursales bancaires dans le cadre de la gamme des services offerts.

4.134. L'ensemble des compagnies d'assurance, sociétés de réassurance nationales (voir ci-après), sociétés de capitalisation/d'investissement et caisses de retraites privées restent assujetties à une redevance de surveillance (*Taxa de Fiscalização dos Mercados de Seguro e Resseguro, de Capitalização e de Previdência Complementar Aberta*); la redevance augmente avec la marge de solvabilité, alors qu'une redevance unique est perçue pour chaque réassureur

²⁰⁵ Le régime de réglementation prudentielle de l'UE fixe des règles pour créer un marché unique dans le secteur de l'assurance. Après avoir obtenu l'équivalence, les assureurs de l'UE peuvent utiliser les règles locales pour faire rapport sur leurs activités dans les pays tiers, alors que les assureurs de pays tiers peuvent exercer dans l'UE sans respecter toutes les règles de l'UE. Ces décisions d'équivalence se présentent sous forme d'actes délégués et visent la Suisse, l'Australie, les Bermudes, le Brésil, le Canada, le Mexique et les États-Unis. Elles offrent une plus grande sécurité juridique aux assureurs de l'UE qui exercent dans un pays tiers, ainsi qu'aux compagnies d'assurance de pays tiers qui exercent dans l'UE. Renseignements en ligne de la Commission européenne. Adresse consultée: http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5126_en.htm.

²⁰⁶ Les principaux textes législatifs sont les suivants: le Décret-loi n° 73 du 21 novembre 1966, modifié par le Décret n° 60459 du 13 mars 1967, le Décret-loi n° 261 du 28 février 1967, la Loi n° 10190 du 14 février 2001, la Loi complémentaire n° 109 du 29 mai 2001, la Loi complémentaire n° 126 du 15 janvier 2007 et la Loi n° 12249 du 11 juin 2010.

agréé.²⁰⁷ Les compagnies d'assurance versent une redevance (supérieure) pour le siège et pour chaque territorialité du risque.

4.135. Les courtiers d'assurance doivent s'inscrire auprès de la SUSEP après avoir passé un examen technique. Aucune approbation préalable de la SUSEP n'est exigée pour les nouveaux produits d'assurance; ceux-ci doivent cependant être présentés aux fins d'analyse et d'enregistrement avant d'être mis sur le marché. Les produits d'assurance-vie prévoyant le versement d'une pension au conjoint survivant ou d'une rente, ainsi que les plans de capitalisation et les produits de caisses de retraite ouvertes, doivent être approuvés au préalable par la SUSEP. Celle-ci peut interdire tout produit qu'elle estime incompatible avec le cadre réglementaire de la branche d'activité ou avec des dispositions réglementaires spécifiques, y compris en cas de lacunes techniques. Entre 2013 et 2015, 11 898 produits ont été soumis à la SUSEP, dont 471 ont été interdits.

4.136. Les conditions d'accès aux marchés demeurent inchangées, à l'exception des améliorations apportées dans la réassurance (voir ci-après). L'établissement d'une compagnie étrangère d'assurance-vie ou d'assurance autre que sur la vie doit être approuvé au préalable par la SUSEP; cette autorisation entraîne l'octroi du traitement national à l'entreprise étrangère concernée. Entre 2013 et 2015, la SUSEP a délivré 12 autorisations et un rejet. Les compagnies d'assurance étrangères doivent être constituées en société de droit brésilien, quel que soit le service fourni à l'exception du service de réassurance.²⁰⁸ L'ouverture directe de succursales n'est pas autorisée pour les compagnies d'assurance étrangères.

4.137. Les exigences minimales de fonds propres varient selon la région d'activité, le modèle interne de gestion des risques de la compagnie et le type d'activité.²⁰⁹ Aucun obstacle ne s'oppose à la commercialisation des services d'assurance sur le marché intérieur, à condition que les entreprises respectent ces exigences minimales.

4.138. Les personnes physiques résidant dans le pays ou les personnes morales établies sur le territoire brésilien sont autorisées à contracter des assurances à l'étranger dans les cas suivants: couverture de risques non assurés au Brésil, à condition que cela ne porte pas atteinte à la législation en vigueur; couverture de risques encourus à l'étranger lorsque l'assuré est une personne physique résidant au Brésil, la durée du contrat d'assurance étant alors exclusivement limitée à la durée du séjour de l'assuré à l'étranger; et polices d'assurance faisant l'objet d'accords internationaux ratifiés par le Brésil. La loi autorise les personnes morales brésiliennes à souscrire des contrats d'assurance à l'étranger pour assurer la couverture de risques hors du pays, à condition que cette opération soit notifiée à la SUSEP.

Réassurance

4.139. Le Brésil représente plus de 40% du marché de la réassurance en Amérique latine et le volume d'activité réalisé dans le pays devrait augmenter suite aux investissements effectués par le

²⁰⁷ Le calcul de la marge de solvabilité varie selon le type d'assurance fournie: pour les caisses de retraite privées et les fonds d'investissement, la redevance est de 8% de l'ensemble des provisions techniques et des fonds liés à leur activité; pour l'assurance-vie avec capitalisation, la redevance est de 8% de l'ensemble des provisions techniques et des fonds liés à leur activité, à laquelle s'ajoute une redevance correspondant soit à 20% des primes nettes des 12 mois précédents, soit à 33% de la moyenne annuelle des demandes d'indemnisation nettes des 36 mois précédents, la valeur la plus élevée étant retenue; pour les autres types d'assurances de personnes ou d'assurances dommages, la redevance est soit de 20% des primes nettes des 12 mois précédents, soit de 33% de la moyenne annuelle des demandes d'indemnisation nettes des 36 mois précédents, la valeur la plus élevée étant retenue. L'annexe I de la Loi n° 12249 contient un barème de la redevance.

²⁰⁸ Document de l'OMC GATS/SC/13/Suppl.3 du 26 février 1998.

²⁰⁹ Conformément à la Décision n° 321/2015 du CNSP, les compagnies d'assurance doivent maintenir des actifs nets non inférieurs à 1,2 million de reais de capital fixe majoré d'un montant variable pouvant atteindre 13,8 millions de reais selon la zone géographique où elles entendent exercer leur activité. Pour exercer dans l'ensemble du pays, le capital doit être de 15 millions de reais. Les sociétés de capitalisation et les caisses de retraites ouvertes doivent maintenir un capital de 1,8 million et 1,2 million de reais, et 10,8 millions et 7,2 millions, respectivement. Les compagnies d'assurance, les sociétés de capitalisation et les caisses de retraite ouvertes doivent maintenir à tout moment le montant le plus élevé entre l'actif net et les fonds propres obligatoires pondérés en fonction des risques. Les fonds propres obligatoires pondérés en fonction des risques sont établis par la Décision n° 321/2015 du CNSP.

gouvernement dans des projets énergétiques et de modernisation des infrastructures.²¹⁰ En décembre 2015, 161 compagnies de réassurance étaient autorisées à exercer au Brésil, dont 16 étaient nationales et 145 à participation étrangère (38 enregistrées comme étant admises et 97 occasionnelles (voir ci-après)), contre 102 à la fin de 2012. Jusqu'en 2007, l'Institut de réassurance du Brésil (IRB Brasil) était l'unique réassureur du pays, où il demeure le principal réassureur avec 39,9% des primes de réassurance cédées par les assureurs en 2015.

4.140. Depuis 2007, le domaine de la réassurance est ouvert aux sociétés de réassurance privées, y compris celles qui sont détenues par des étrangers et ont leur siège à l'étranger.²¹¹ La réassurance et la rétrocession sont possibles auprès d'un réassureur national (constitué en société de droit brésilien, dont le siège se trouve au Brésil et dont le seul but est de mener des activités de réassurance et de rétrocession), d'un réassureur admis (dont le siège est à l'étranger, avec un bureau de représentation au Brésil, enregistré auprès de la SUSEP pour les activités de réassurance et de rétrocession) ou d'un réassureur occasionnel (compagnie de réassurance étrangère dont le siège est à l'étranger, sans bureau de représentation au Brésil, mais également enregistrée en tant que telle auprès de la SUSEP).²¹²

4.141. Les prescriptions en matière de réassurance applicables aux sociétés étrangères concernant le niveau de cession obligatoire pour les réassureurs nationaux ont été fortement assouplies en juillet 2015.²¹³ En vertu des nouvelles règles, l'offre préférentielle accordée aux réassureurs nationaux reste fixée à 40% de chaque cession, mais le taux de cession minimal obligatoire sera progressivement ramené à 30% en 2017, 25% en 2018, 20% en 2019 et 15% en 2020. Par ailleurs, le plafond pour les cessions internes à un groupe pour les compagnies affiliées ou appartenant au même conglomérat financier dont le siège se trouve à l'étranger, pour autant qu'il s'agisse de réassureurs admis ou occasionnels, actuellement fixé à 20% de chaque cession, sera augmenté chaque année et porté à 30% en 2017, 45% en 2018, 60% en 2019 et 75% en 2020.

4.4.4 Télécommunications

4.142. La croissance du marché des télécommunications a ralenti pendant la période considérée; les services d'information (y compris les services de télécommunication, d'informatique et de radiodiffusion) représentaient 3,1% de la valeur ajoutée brute en 2016 contre 3,6% en 2012 (tableau 1.1). Le taux de pénétration de la téléphonie fixe a chuté régulièrement, tombant de 20,1 pour 100 personnes en 2007 à 14,9 pour 100 en 2015; cette évolution est due à la baisse des coûts des technologies et des services de téléphonie mobile, qui est un facteur essentiel de la pénétration de la téléphonie chez les utilisateurs à faible revenu.²¹⁴ Le Brésil est le quatrième marché au monde pour la téléphonie mobile par abonnement (derrière la Chine, les États-Unis et l'Inde). Comme ailleurs en Amérique latine, l'introduction des cartes prépayées a fortement favorisé la pénétration de la téléphonie mobile; pourtant, la part des abonnements prépayés est tombée de plus de 80% sur la période 2004-2012 à 70% en juillet 2016, un chiffre qui demeure élevé comparé aux marchés des États-Unis et d'Europe de l'Ouest, mais qui est semblable aux niveaux observés en Europe de l'Est et en Afrique. Néanmoins, en 2015 – pour la première fois depuis la création du service – le nombre d'utilisateurs de téléphonie mobile a chuté de 8,2%, tombant de 280,7 millions en 2014 à 257,8 millions. Cela s'explique en partie par la baisse du coût de l'interconnexion entre les réseaux fixes et mobiles (VC) et de la redevance d'utilisation du réseau de téléphonie mobile (VU-M), ce qui permet aux opérateurs de proposer de nouvelles offres de service à des tarifs réduits pour les appels entre réseaux (appels hors réseau), les utilisateurs n'ayant donc pas besoin de s'abonner à de multiples services de téléphonie mobile.²¹⁵ Pendant la période considérée, le nombre d'utilisateurs de services à large bande fixe a continué d'augmenter,

²¹⁰ EIU (2016), *Industry Report – Financial services – Brazil – 3rd Quarter*, 23 août.

²¹¹ Loi complémentaire n° 126 du 15 janvier 2007.

²¹² La rétrocession correspond à la cession de contrats de réassurance par les réassureurs.

²¹³ La cession correspond à la part du contrat d'assurance transférée à un réassureur par la compagnie cédante. Décision n° 322 du 20 juillet 2015 du CNSP. USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

²¹⁴ EIU (2016), *Industry Report – Telecommunications – Brazil – 3rd Quarter*, 26 septembre.

²¹⁵ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*, Brasília. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

y compris en 2015 lorsque le nombre d'utilisateurs des autres services d'information – comme la téléphonie fixe, la téléphonie mobile ou la télévision payante – a diminué; à la fin de 2015, on comptait 25,5 millions d'utilisateurs.

4.143. Pendant la période considérée, le marché des télécommunications est resté pleinement ouvert à la concurrence, même s'il était dominé par quelques grands opérateurs étrangers, comme Telefónica (Espagne), Telecom Italia (Italie) et Teléfonos de México (Telmex)/América Móvil (Mexique), ainsi qu'une société nationale, Oi, dans laquelle l'État maintient une part stratégique par le biais de la BNDES et des caisses de retraite des entreprises publiques.²¹⁶ La concentration s'est accrue dans les secteurs des services mobiles et à large bande. Après avoir été approuvée au niveau réglementaire en mai 2015 – ce qui a donné lieu à l'adoption de certaines conditions –, la prise de contrôle de Global Village Telecom (GVT), la société brésilienne de services à large bande de Vivendi (France), pour une valeur de 10 milliards de dollars EU, a donné à Telefónica le contrôle de l'un des opérateurs du pays qui connaît la croissance la plus rapide et a conduit à la création du plus grand opérateur de télécommunications d'Amérique latine.²¹⁷ En 2015, le marché de la téléphonie fixe comptait 65 opérateurs (32 en 2012) et était dominé par Telefónica (34,26%), Oi (anciennement Telemar) (34,21%) et Embratel (détenue par Telmex, 26,61%); la part de Telefónica a augmenté de 12,24 points de pourcentage après la prise de contrôle de GVT.²¹⁸ En 2015, le marché de la téléphonie mobile comptait 20 opérateurs (18 en 2012) et restait dominé par Vivo (28,42%), Tim (25,69%), Claro (25,59%) et Oi (18,65%).²¹⁹ Entre 2014 et 2015, le nombre d'entreprises autorisées à fournir des services à large bande fixes a augmenté de 19,5%, et, suite à l'acquisition de GVT, la part de marché de Telefónica a augmenté de 11,5 points de pourcentage; en 2015, le marché comptait 3 223 opérateurs (1 725 en 2012) et était dominé par Claro (31,84%), Oi (25,02%) et Telefónica (y compris GVT) (28,63%).²²⁰

Politique et institutions

4.144. Le Plan stratégique du secteur pour 2015-2024 vise à: élargir l'accès à des services de bonne qualité à des prix abordables et favoriser leur utilisation; stimuler la concurrence et la durabilité; assurer la satisfaction des consommateurs; et promouvoir la diffusion de données et de renseignements sectoriels.²²¹ Le Plan opérationnel pour 2015-2016 définissait les mesures prioritaires dans le cadre de 29 projets stratégiques répartis en 7 programmes, à savoir: inspection préalable; simplification des procédures d'octroi de concessions et de licences; réglementation économique de la convergence des réseaux; gestion de la relation client; évolution de la réglementation d'ici à 2025; renforcement des institutions; et veille concernant la réglementation et les données du secteur.

4.145. Le Ministère de la science, de la technologie, de l'innovation et de la communication, par le biais du Secrétariat aux télécommunications, reste l'organe fédéral chargé de formuler les politiques et d'assurer la planification du secteur, ainsi que du secteur de la radio-télédiffusion.²²² En tant qu'organisme de réglementation du secteur qui est administrativement indépendant et

²¹⁶ Parmi les grands opérateurs étrangers, Telefónica est la seule entreprise à capital entièrement étranger, alors que dans toutes les autres entreprises, la participation locale au capital est minoritaire.

²¹⁷ L'organisme de réglementation des télécommunications (ANATEL, voir ci-après) a imposé certaines conditions pour cette opération, y compris la cession de certaines licences fixes, le maintien de la couverture géographique des réseaux de téléphonie fixe, de services à large bande fixes et de télévision payante, et l'engagement d'assurer une vitesse de connexion minimum. EIU (2016), Industry Report – *Telecommunications – Brazil – 3rd Quarter*, 26 septembre.

²¹⁸ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²¹⁹ Les actionnaires de Claro sont Embratel, Claro, Star One et Net. Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²²⁰ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²²¹ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²²² Le Ministère des communications a fusionné avec le Ministère de la science, de la technologie, de l'innovation et de la communication en 2016.

financièrement autonome, l'Agence nationale des télécommunications (ANATEL) est chargée de mettre en œuvre la politique, de réglementer l'octroi de licences, de superviser les activités des opérateurs historiques, de gérer le spectre électromagnétique, de certifier le matériel de télécommunication et de protéger les droits des consommateurs. L'Agence est également juridiquement habilitée à réviser et à contrôler les prix de détail des services de téléphonie fixe dans le cadre du régime de service public, ainsi qu'à approuver les fusions dans le secteur d'un point de vue réglementaire, tandis que les questions spécifiques relatives à la concurrence sont analysées par le Conseil administratif de défense économique (CADE), l'organe en charge de la concurrence (sections 3.3.4.1 et suivantes).

*Cadre réglementaire et opérationnel*²²³

4.146. Aucune modification majeure (voir ci-après) n'a été apportée aux principaux textes législatifs régissant le secteur, à savoir la Loi générale sur les télécommunications, qui fournit un cadre réglementaire unifié pour les services de télévision payante, quelle que soit la technologie utilisée, et le Plan général de mise à jour des règlements sur les télécommunications.²²⁴ La législation permet aux opérateurs de proposer des services convergés avec une souplesse accrue, et notamment des offres de triple service (voix, haut débit et télévision) et des forfaits quadruple service (comprenant la téléphonie mobile), ce qui a accentué la consolidation des principaux groupes de télécommunication du Brésil. En vertu de la Loi générale sur les télécommunications, les services de télécommunication demeurent divisés en deux régimes: le régime de service public, qui comprend les opérateurs historiques de téléphonie fixe, et le régime de service privé, composé de tous les autres services de télécommunication. Pour fournir un service de télécommunication, il faut obtenir une concession (régime de service public) ou une autorisation (régime de service privé) auprès de l'ANATEL. Les concessions sont soumises à des conditions plus strictes que les autorisations (par exemple l'obligation de prestation de service universel, l'obligation redditionnelle, les contrôles tarifaires); elles sont accordées pour une durée de 20 ans et peuvent être prorogées une fois pour la même durée (le dernier renouvellement a eu lieu en janvier 2006). Les autorisations ne sont pas limitées dans le temps, mais les permis d'utilisation des fréquences radio par les titulaires d'autorisation sont accordés pour une durée maximale de 20 ans, renouvelable une fois seulement. Le nombre d'autorisations qu'il est possible d'octroyer dans l'ensemble du pays ou par région n'est pas limité. Les services à valeur ajoutée ne sont pas considérés comme des services de télécommunication et, de ce fait, ne sont pas soumis à autorisation. Toutefois, la fourniture des services à valeur ajoutée doit s'adosser à un service de télécommunication réglementé par l'ANATEL; les autorités ont indiqué qu'il pouvait y avoir des fournisseurs indépendants à condition qu'ils créent du contenu (comme Netflix). La législation ne fait aucune distinction entre capitaux étrangers et nationaux et il n'existe aucune restriction à la participation étrangère au capital des sociétés de télécommunications (sauf dans le secteur de la radiodiffusion sonore et télévisuelle, qui n'est pas visé par la Loi générale sur les télécommunications).

4.147. Une nouvelle loi relative aux infrastructures, la "Loi sur les antennes", a été promulguée en avril 2015, mais n'a pas encore été pleinement mise en œuvre. Cette loi vise, entre autres choses, à exempter les opérateurs de télécommunication du versement d'une indemnisation pour le droit de passage sur les routes publiques et autres propriétés publiques communément utilisées, à encourager le partage des installations et à normaliser/simplifier les procédures de licence pour l'implantation d'infrastructures de télécommunication.²²⁵ À la fin de 2016, le gouvernement fédéral envisageait de réformer la législation sur les télécommunications, qui avait été conçue en vue de la période de privatisation et dont on estime qu'elle a empêché le secteur de se développer davantage.²²⁶ En janvier 2017, le Sénat et la Cour suprême ont examiné une législation devant

²²³ Pour de plus amples renseignements sur les éléments abordés dans cette section, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²²⁴ Loi n° 9472 du 16 juillet 1997, Loi n° 12485 du 12 septembre 2011 et Décision n° 516 du 30 octobre 2008 de l'ANATEL.

²²⁵ Loi n° 13116 du 20 avril 2015; EIU (2016), *Industry Report – Telecommunications – Brazil 3rd Quarter*, 26 septembre.

²²⁶ Le secteur brésilien des télécommunications a été privatisé en 1998, puis libéralisé davantage au début des années 2000. De lourdes prescriptions réglementaires datant du marché antérieur à la téléphonie mobile imposent des coûts élevés et pourraient bénéficier d'une modernisation. Les organismes de réglementation assurent également le suivi d'un grand nombre d'objectifs de résultats, qui sont assortis d'amendes importantes en cas de non-respect, mais la concurrence est maintenant suffisante pour que les

être introduite dans le courant de l'année qui autoriserait l'ANATEL à convertir les concessions de lignes fixes en autorisations et à transférer les actifs loués aux opérateurs; en pratique, cela aiderait le secteur en supprimant des prescriptions concernant des investissements importants dans des domaines où la demande est en baisse, par exemple vers les téléphones publics, et en les réorientant par ailleurs, par exemple vers l'accès aux services à large bande.²²⁷

Interconnexion

4.148. L'interconnexion des réseaux dans des conditions non discriminatoires et à des tarifs raisonnables est obligatoire pour la fourniture de services de télécommunication publics.²²⁸ Le subventionnement croisé, les remises discriminatoires, les comportements abusifs et toute autre pratique contraire à la concurrence sont interdits.²²⁹ Les tarifs d'interconnexion pour les services de télécommunication relevant du régime de service public sont fixés par l'ANATEL; pour les services relevant du régime de service privé, ces tarifs sont négociés librement mais soumis au contrôle de l'ANATEL. Les tarifs d'interconnexion des entités de service public (c'est-à-dire les entreprises exerçant dans le cadre d'une concession publique et non les entreprises publiques) doivent être fonction des coûts et calculés au moyen de méthodes fondées sur les coûts. L'ANATEL est habilitée à imposer un plafond pour les tarifs d'interconnexion pratiqués par tous les opérateurs si elle estime que ceux-ci se trouvent en position de force sur le marché, mais elle ne l'a encore jamais fait.²³⁰

Soutien interne

4.149. Le Programme national pour la large bande (PNBL) de 2010, qui visait à favoriser l'accès aux services à large bande dans tout le pays et à réduire la fracture numérique, a été appliqué du 12 juillet 2011 au 31 décembre 2016; l'objectif était d'avoir atteint 5 385 municipalités au 31 décembre 2014 et d'offrir des tarifs attractifs dans les régions les moins desservies. Ce programme s'inscrivait dans le cadre des engagements souscrits en juin 2011 par le Ministère des communications de l'époque, l'ANATEL et les entreprises Oi, Vivo, CTBC et Sercomtel, qui prévoient d'assurer des vitesses minimums de 1 Mbit/s, pour un coût maximum de 35 reais (15 dollars EU) par mois; à la fin de 2015, 5 400 municipalités sur 5 570 étaient desservies et on recensait 5 399 offres Internet de détail et 4 161 offres Internet de gros.²³¹

4.150. En mai 2016, le Programme Brésil intelligent (*Programa Brasil Inteligente*) a été introduit, avec les objectifs suivants: étendre les réseaux de transport par fibre optique; renforcer la couverture des réseaux d'accès par fibre optique dans les zones urbaines; étendre la couverture des services à large bande mobile dans les villages et les agglomérations rurales; fournir aux entités publiques un accès Internet haut débit, en donnant la priorité aux services d'éducation et de santé; accroître l'interconnexion avec les réseaux de télécommunication internationaux; promouvoir la mise en œuvre des villes intelligentes; encourager la recherche, le développement et l'innovation dans les technologies mobiles de cinquième génération; favoriser le développement et l'adoption de solutions nationales pour l'Internet des objets et les systèmes de communication de machine à machine; promouvoir les formations et les qualifications professionnelles dans le

forces du marché décident de la qualité de la téléphonie mobile. EIU (2016), *Industry Report – Telecommunications – Brazil – 3rd Quarter*, 26 septembre.

²²⁷ Renseignements en ligne de Valor International, "Telecommunications reform heads to Senate", 28 novembre 2016. Adresse consultée:

["http://www.valor.com.br/international/news/4790153/telecommunications-reform-heads-senate?utm_source=newsletter_international&utm_term=telecommunications+reform+heads+senate&utm_medium=29112016&utm_campaign=informativo"](http://www.valor.com.br/international/news/4790153/telecommunications-reform-heads-senate?utm_source=newsletter_international&utm_term=telecommunications+reform+heads+senate&utm_medium=29112016&utm_campaign=informativo).

²²⁸ Loi n° 9472 (articles 146, 147 et 152).

²²⁹ Réglementation générale sur l'interconnexion annexée à la Décision n° 410 du 11 juillet 2005 de l'ANATEL.

²³⁰ Les critères permettant de définir la "position de force sur le marché" figurent dans les Décisions n° 438 du 10 juillet 2006 et 458 du 8 février 2007 de l'ANATEL.

²³¹ Il semble toutefois qu'on dispose de peu de données concernant le nombre d'utilisateurs, essentiellement car de nombreux opérateurs ont choisi de ne pas s'engager dans ce mécanisme non rentable; un rapport présenté en décembre 2014 au Comité des sciences et de la technologie du Sénat brésilien concluait que le PNBL n'atteignait pas ses objectifs. Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*, Brasília. Adresse consultée:

["http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf"](http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf); EIU (2016), *Industry Report – Telecommunications – Brazil 3rd Quarter*, 26 septembre.

domaine des technologies de l'information et de la communication; fournir des services à large bande par satellite à des fins civiles et militaires; et étendre les réseaux de transport par fibre optique en Amazonie au moyen de câbles sous-fluviaux.²³²

4.151. Pour atteindre ses objectifs de politique, le gouvernement utilise son projet de Satellite géostationnaire de défense et de communication stratégique (*Satélite Geoestacionário de Defesa e Comunicações Estratégicas* (SGDC)) de 2012, qu'il a mis en œuvre par le biais de *Visiona Tecnologia Espacial*, une coentreprise entre Embraer (51%) et Telebras (49%).²³³ Le lancement du satellite était fixé au 21 mars 2017 et il devait être opérationnel au second semestre de cette même année. En outre, une Chambre pour l'Internet des objets (ou Chambre pour la communication de machine à machine), composée de parties prenantes issues du gouvernement, des universités et d'associations du secteur privé, a été créée en 2014 pour suivre, encourager et promouvoir l'ensemble de l'écosystème de l'Internet des objets au Brésil; un Plan national pour l'Internet des objets dans lequel figurent des orientations générales, des actions spécifiques et des objectifs doit être mis en chantier, tandis qu'une consultation publique pour son subventionnement s'est achevée le 16 janvier 2017.

4.152. En vertu du Régime de taxation spéciale du Programme national pour la large bande (REPNBL), les projets de mise en œuvre, d'élargissement ou de modernisation des réseaux de télécommunication prenant en charge l'accès à l'Internet à haut débit bénéficient d'une exonération des impôts fédéraux sur l'achat de matériel national et importé acheté sur le marché intérieur, y compris les matériaux de construction, et sur la sous-traitance du déploiement de réseaux qui utilisent des produits et des investissements développés au Brésil.²³⁴ Une exonération fiscale est également prévue après inspection de la mise en œuvre des réseaux. Le REPNBL, qui a pris fin le 31 décembre 2016, a conduit à une perte de recettes fiscales totales estimée à 750 millions de reais (environ 232 millions de dollars EU). Des exonérations et des allègements d'impôts mis en place par la Loi pour l'inclusion numérique (n° 11196 du 21 novembre 2005) pour les smartphones, les communications de machine à machine, les réseaux utilisant le spectre 450 MHz et les stations satellites étaient également en vigueur jusqu'en 2015.²³⁵ Fin septembre 2016, les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), qui fournissent aux abonnés des services fixes illimités à large bande, s'apprêtaient à plafonner ces services et à limiter ainsi le volume de données Internet pouvant être utilisé chaque mois; il était peu probable que l'ANATEL s'oppose aux opérateurs haut débit sur la mise en œuvre de ces modifications, mais les discussions se poursuivaient en mars 2017.²³⁶

4.153. Pendant la période considérée, outre les prescriptions découlant des incitations prévues par le REPNBL, des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux s'appliquaient aux enchères des fréquences du spectre radioélectrique en 2014 et, dans une moindre mesure, en 2015; les autorités ont indiqué que les fournisseurs locaux avaient du mal à satisfaire à ces prescriptions et qu'il était peu probable qu'elles soient utilisées dans le futur.²³⁷ L'ANATEL a étendu les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux utilisées pour des enchères de 2012 à des enchères réalisées en 2014 pour la bande de fréquence de 700 MHz. En vertu de ces prescriptions, les opérateurs sans fil étaient tenus d'assurer que 50% des infrastructures, y

²³² Décret n° 8776 du 11 mai 2016.

²³³ Le SGDC intégrera le réseau national de Telebras et permettra de desservir les zones rurales et éloignées, qui, pour des raisons techniques et économiques, ne peuvent être atteintes par les réseaux terrestres à large bande. La bande X sera utilisée pour les communications stratégiques de défense et la bande Ka pour la fourniture commerciale de services à large bande. Lorsqu'il sera opérationnel, le SGDC couvrira la totalité du territoire national avec une capacité de transmission de données de 56 Gbps. Décret n° 7769 du 28 juin 2012.

²³⁴ Loi n° 12715 du 17 septembre 2012; USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

²³⁵ Mesure provisoire n° 669 du 26 février 2015.

²³⁶ EIU (2016), *Industry Report – Telecommunications – Brazil 3rd Quarter*, 26 septembre.

²³⁷ Les modalités des enchères menées par l'ANATEL en juin 2012 pour le spectre de fréquences radioélectriques de 2,5 GHz et 450 MHz et prévoyant la possibilité d'introduire des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux ont été examinées lors des réunions de mai et octobre 2012 du Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) de l'OMC; le Brésil a fourni des réponses écrites aux questions concernant les dispositions relatives à la teneur en éléments locaux figurant dans les offres d'enchères. USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

compris les logiciels, installées pour fournir le service visé par la licence, respectent les prescriptions du PPB (sections 4.3.4 et 4.3.6); ils étaient également tenus d'utiliser un pourcentage minimum de technologies mises au point au Brésil. En novembre 2015, les enchères de l'ANATEL pour les bandes de fréquence 1,8, 1,9 et 2,5 GHz visaient à accroître la concurrence et à attirer des fournisseurs de plus petite taille, et elles n'imposaient pas *ex ante* de prescriptions spécifiques relatives à la teneur en éléments locaux; cependant, en cas d'offres équivalentes, les règles des enchères prévoyaient de privilégier les offres qui utilisaient des services, du matériel ou des matériaux produits au Brésil, y compris avec des technologies nationales.

4.154. Depuis 2013, les organismes publics sont tenus de se procurer les services de courrier électronique, de partage de fichiers, de téléconférence et de voix sur protocole Internet auprès de SERPRO, l'Agence fédérale de traitement des données du Brésil.²³⁸ En mai 2014, le Ministère de la planification, du budget et de la logistique a promulgué des ordonnances d'application (Portarias n° 41 et 54) qui pourraient nécessiter d'avoir accès au code source pour le matériel et les logiciels informatiques mis en œuvre dans les services de courrier électronique, de partage de fichiers, de téléconférence et de voix sur protocole Internet utilisés par le gouvernement fédéral.

Portabilité des numéros

4.155. La portabilité des numéros est obligatoire depuis 2007.²³⁹ Une association privée, engagée à la suite d'un appel d'offres public, gère la base de données de référence centrale aux fins de la portabilité des numéros. Au terme du processus d'adjudication, la gestion des opérations liées à la portabilité, qui était confiée à ABR Telecom, a été déléguée par l'ANATEL à l'Association brésilienne des ressources en matière de télécommunications, qui supervise également la vente en gros des infrastructures dans le pays et dont le conseil d'administration compte des représentants des plus grands opérateurs de téléphonie. La migration des numéros est soumise à des conditions fixées par l'ANATEL et par ABR Telecom, y compris une redevance de 4 reais.²⁴⁰ Au Brésil, quelque 350 000 abonnés à la téléphonie fixe et mobile demandent chaque mois le transfert de leur numéro vers un nouvel opérateur. Entre 2008 et janvier 2017, 42 680 517 lignes, fixes ou mobiles, ont été transférées vers un opérateur différent.

Tarifs

4.156. En vertu de la Loi générale sur les télécommunications, l'ANATEL révisé et contrôle les prix de détail des services de téléphonie fixe fournis par les entreprises relevant du régime de service public (voir ci-dessus). Elle établit les tarifs maximaux de l'abonnement aux services de base, bien que les concessionnaires conservent la possibilité d'offrir d'autres abonnements sur une base non discriminatoire. Les tarifs des appels locaux et longue distance nationaux et internationaux sont soumis à des règlements spécifiques. Les prix de détail des services de téléphonie mobile ou de téléphonie fixe fournis dans le cadre du régime de service privé ne sont pas plafonnés; ils ne le sont que dans le cadre du régime de service public (c'est-à-dire de la concession publique). Le subventionnement croisé entre différents services ou marchés d'utilisateurs est interdit. Les opérateurs de télécommunications relevant du régime de service privé sont libres de fixer les prix de détail de leurs services. Le coût des lignes louées en gros (transporteur à transporteur) jusqu'à certaines capacités est également réglementé par l'ANATEL, de même que certains frais d'interconnexion.

4.157. La vigueur de la concurrence sur le marché a permis d'améliorer la qualité de service et de réduire les tarifs de façon continue. Selon le panier de prix des TIC élaboré par l'Union internationale des télécommunications, les prix moyens des services de télécommunication (services de téléphonie fixe, téléphonie cellulaire mobile et haut débit fixe) au Brésil représentaient 1,8% du revenu national brut par habitant en 2014 (4,8% en 2010), et le pays était classé 67^{ème} sur 170.²⁴¹ Entre décembre 2013 et janvier 2015 le prix moyen par minute des appels entre

²³⁸ Décret n° 8135/2013; USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

²³⁹ Décision n° 460 du 3 mars 2007 de l'ANATEL.

²⁴⁰ Renseignements en ligne de TechinBrazil. Adresse consultée: "<http://techinbrazil.com/telephone-number-portability-in-brazil>".

²⁴¹ Union internationale des télécommunications (2015), *Measuring the Information Society Report - 2015*. Adresse consultée: "<http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf>".

lignes fixes a augmenté de 8,4% (de 0,08375 real à 0,09082 real), une tendance due en partie aux pressions inflationnistes; par ailleurs, en février 2015 les tarifs des appels locaux et longue distance passés depuis des postes fixes vers des téléphones mobiles ont été réduits suite à la baisse du niveau de référence des taux de rémunération des réseaux (Loi sur l'ANATEL n° 1082/2015).²⁴² En 2015, l'ANATEL a autorisé des ajustements des tarifs de la téléphonie de fixe de l'ordre de 3,684% (Oi (Telemar et Brasil Telecom), Sercomtel, Telefônica), 4,546% (Algar Telecom (CTBC Telecom)) et 6,279% (Embratel).²⁴³ On estime que le prix moyen par minute des appels téléphoniques mobiles a diminué de 26,3% (de 0,19 real à 0,14 real) entre le premier trimestre de 2012 et le troisième trimestre de 2015. Entre 2012 et 2015, le prix mensuel moyen de la large bande a également chuté de 44% (de 10,74 reals à 5,98 reals).

Questions relatives à la concurrence

4.158. L'ANATEL est chargée d'approuver les fusions dans le secteur des télécommunications d'un point de vue réglementaire. Le Plan général des objectifs de compétitivité aborde la question des obligations asymétriques incombant aux groupes considérés comme occupant une position de force sur des marchés déterminés. En 2015, il a été modifié pour éviter l'intervalle entre la suppression des asymétries dans le mécanisme de paiement des valeurs d'utilisation des réseaux mobiles (RVU-M), le 24 février 2016, et l'entrée en vigueur des valeurs de référence, calculées au départ selon un modèle descendant et évoluant à partir de 2019 vers un modèle à long terme fondé sur la progressivité.²⁴⁴ En 2015, l'ANATEL a traité 91 procédures relatives à l'interconnexion (rétention inappropriée, aspects techniques et fraude) et à l'exploitation industrielle d'une ligne spécifique (EILD).

Obligations de service universel

4.159. Les obligations de service universel continuent de s'appliquer aux opérateurs de télécommunications relevant du régime de service public (à savoir les fournisseurs historiques de services de téléphonie fixe), qui doivent réaliser les objectifs fixés par la législation.²⁴⁵ Le Plan de service universel (PGMU) de 2,1 milliards de reals pour 2011-2015 prévoit, entre autres choses, l'installation de téléphones publics dans toutes les écoles rurales et tous les postes de santé ruraux sur l'ensemble du territoire; il est financé directement par les opérateurs de téléphonie fixe dans le cadre du régime de service public.²⁴⁶ À l'achèvement du PGMU, en mars 2017, des discussions se sont tenues au Congrès national pour faire évoluer la portée des obligations de service universel et passer d'une couverture par ligne fixe à une pénétration des services à large bande. Le Fonds d'universalisation des services de télécommunication (FUST), géré par l'ANATEL, reste financé, entre autres, par le budget fédéral et par des contributions obligatoires de tous les opérateurs de télécommunications (à savoir les fournisseurs de services publics et privés) s'élevant à 1% du total de leurs recettes d'exploitation brutes; par ailleurs, les organismes de radiodiffusion contribuent différemment, par exemple à travers la taxe FISTEL prélevée pour l'installation d'une antenne. En 2015, le budget fédéral et les contributions obligatoires de tous les opérateurs de télécommunications ont représenté respectivement 60,6% et 38,2% du financement annuel du FUST. En 2015, le FUST totalisait 1,8 milliard de reals, soit 1,5% de plus qu'en 2014. Depuis sa création, le Fonds a encaissé 19,5 milliards de reals.²⁴⁷ Jusqu'à présent, les recettes perçues dans le cadre du FUST et de la taxe FISTEL ont été conservées par le Trésor national et n'ont jamais été utilisées pour des activités liées aux obligations de service universel. À ce jour, les zones isolées et éloignées n'ont été atteintes que grâce à la mise en œuvre des obligations découlant du PGMU établies dans le cadre des concessions du régime de service public des cinq opérateurs de téléphonie fixe, qui comprennent leurs objectifs d'investissement dans ces domaines.

²⁴² Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²⁴³ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

²⁴⁴ Décision n° 649/2015 de l'ANATEL.

²⁴⁵ Décret présidentiel n° 7512/2011.

²⁴⁶ Décision n° 539 du 24 février 2010 de l'ANATEL.

²⁴⁷ Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée: "<http://www.anatel.gov.br/Portal/verificaDocumentos/documento.asp?numeroPublicacao=342736&assuntoPublicacao=null&caminhoRel=null&filtro=1&documentoPath=342736.pdf>".

Services audiovisuels et de radiodiffusion

4.160. Le Brésil demeure le principal marché des médias en Amérique latine et présente un potentiel de croissance considérable; c'est aussi le seul pays lusophone sur le continent. En 2015, le secteur des médias et du divertissement y représentait 48,4 milliards de dollars EU, soit deux fois plus que le Mexique.²⁴⁸ Le Brésil compte des milliers de stations de radio et des centaines de chaînes de télévision, qui sont deux médias très influents, fortement concentrés et très strictement réglementés par le gouvernement. Plus de 30% des ménages brésiliens sont abonnés à la télévision payante et dans ce cadre, l'audience de *Globo*, géant brésilien et principale entreprise de diffusion par câble en Amérique latine, représente près de la moitié de la population du pays. Son offre est composée de chaînes de télévision payantes, de magazines, de stations de radio, de production de films et de journaux, même si l'essentiel de sa fortune, soit 6,3 milliards de dollars EU (2013), provient de son réseau de diffusion de *telenovelas* (feuilletons télévisés) qui sont populaires sur tout le continent. L'arrêt de la diffusion analogique dans le cadre de la transition vers la télévision numérique était prévu pour 2016, mais il a été reporté jusqu'en 2018 dans 1 326 villes où la terminaison du service analogique est nécessaire au fonctionnement des services mobiles de quatrième génération pour la bande de fréquence 700 MHz, alors que dans les 4 244 autres villes les processus d'arrêt du service analogique s'achèveront en 2023.

4.161. Les obstacles à l'investissement semblent poser des difficultés à l'entrée sur le marché.²⁴⁹ La participation étrangère dans la télédiffusion "en clair" est limitée à 30%, tandis que 80% des programmes sur les "chaînes diffusant en clair" doivent être brésiliens.²⁵⁰ Sur le marché de la télévision par abonnement, y compris par satellite et par câble, des quotas de contenu imposent à toutes les chaînes de diffuser chaque semaine au moins trois heures trente de programmes brésiliens aux heures de grande écoute, ce qui génère une demande énorme de contenus nationaux produits indépendamment que les chaînes doivent soit acheter, soit coproduire pour respecter les quotas.²⁵¹ Un tiers de toutes les chaînes incluses dans un bouquet de télévision doivent être brésiliennes. Les programmeurs de télévision par abonnement sont également soumis à la redevance CONDECINE (contribution au développement d'une industrie cinématographique nationale) de 11% sur le montant des envois de fonds, dont ils peuvent être exonérés s'ils investissent au moins 3% de ce montant dans des productions locales.

4.162. Le gouvernement fédéral a consacré des ressources importantes au développement du secteur des divertissements filmés dans le pays.²⁵² Depuis 2014, un projet de 921 millions de reais intitulé "Un cinéma près de chez vous" offre des incitations à la production cinématographique et télévisuelle en vue de développer les salles de cinéma. Ce projet bénéficie d'un financement public et est géré par l'Agence nationale du cinéma (ANCINE), qui est l'autorité de réglementation des programmes et de la publicité, et son Fonds pour le secteur audiovisuel (FSA), en coopération avec la BNDES.

4.163. Une taxe forfaitaire est prélevée sur chaque film étranger sorti en salle, sur les produits étrangers de divertissement à domicile et sur les programmes étrangers télédiffusés; ces taxes

²⁴⁸ Le Brésil figurait au cinquième rang sur la liste du Département du commerce/de l'Administration du commerce de l'international des États-Unis énumérant les 25 principaux marchés d'exportation dans le secteur des médias et du divertissement en 2016. Le secteur des médias et du divertissement est plus large que le secteur de l'audiovisuel car il inclut également, par définition, l'édition et les jeux vidéo. Département du commerce/Administration du commerce international des États-Unis (2016), *2016 Top Markets Report – Media and Entertainment*, octobre. Adresse consultée: http://trade.gov/topmarkets/pdf/Media_and_Entertainment_Top_Markets_Report.pdf.

²⁴⁹ Département du commerce/Administration du commerce international des États-Unis (2016), *2016 Top Markets Report – Media and Entertainment*, octobre. Adresse consultée: http://trade.gov/topmarkets/pdf/Media_and_Entertainment_Top_Markets_Report.pdf.

²⁵⁰ USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>".

²⁵¹ Loi n° 12485/2011; USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: "<https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate>"; et Département du commerce/Administration du commerce international des États-Unis (2016), *2016 Top Markets Report – Media and Entertainment*, octobre. Adresse consultée: http://trade.gov/topmarkets/pdf/Media_and_Entertainment_Top_Markets_Report.pdf.

²⁵² Département du commerce/Administration du commerce international des États-Unis (2016), *2016 Top Markets Report – Media and Entertainment*, octobre. Adresse consultée: http://trade.gov/topmarkets/pdf/Media_and_Entertainment_Top_Markets_Report.pdf.

semblent beaucoup plus élevées que les taxes correspondantes prélevées sur les productions nationales.²⁵³ Les envois de fonds aux producteurs étrangers d'œuvres audiovisuelles sont soumis à un impôt à la source de 25%; le producteur peut choisir d'investir 70% de cette taxe dans des productions locales indépendantes. En outre, les distributeurs nationaux de films étrangers sont soumis à un prélèvement de 11% sur les envois de fonds au producteur étranger; les autorités ont indiqué que les mêmes règles s'appliquaient aux films nationaux. Le producteur est exonéré de ce prélèvement – qui est une composante de la CONDECINE (contribution au développement d'une industrie cinématographique nationale) – s'il accepte d'investir 3% des envois de fonds dans des productions locales indépendantes, tout comme pour les programmes de télévision par abonnement. La CONDECINE est prélevée également sur les messages publicitaires vidéo et audio étrangers.

4.164. Tous les films et les émissions de télévision doivent être imprimés dans le pays car il est interdit d'importer des impressions couleurs pour les marchés du cinéma et de la télévision; il n'est pas nécessaire d'imprimer dans le pays les contenus audiovisuels diffusés en six exemplaires ou moins.²⁵⁴ Il existe également des quotas pour la diffusion en salle et à domicile de films nationaux.

4.4.5 Transports

4.165. Au cours de la période considérée, la part des transports (y compris l'entreposage et le courrier) dans le total des échanges de services est restée stable, avec un recul minime enregistré entre 2012 (4,5%) et 2016 (4,4%) (tableau 1.1). En 2016, les transports représentaient 13,8% des importations de services (11,3% pour la voie maritime et 3% pour la voie aérienne) et 15,2% des exportations de services (8,7% pour la voie maritime et 4,8% pour la voie aérienne) (tableau 1.5). Au Brésil, le transport des marchandises exportées se répartit comme suit: 56,5% pour le mode maritime, 22,5% pour le mode aérien, 20,7% pour le mode routier, 0,2% pour le mode fluvial, et 0,1% pour le mode ferroviaire.²⁵⁵

4.166. Le transport, la logistique et le crédit interviennent pour une large part dans les dépenses que les fabricants doivent consacrer aux services intermédiaires, et, selon l'OCDE, ces derniers souffrent de graves lacunes en matière d'infrastructure ainsi que d'une pression concurrentielle inadéquate.²⁵⁶ Les services de transport sont assurés principalement par les voies maritime et aérienne; et le transport routier souffre de nombreux blocages auxquels le Brésil s'est efforcé de remédier en investissant de l'argent public dans le développement des infrastructures et en invitant le secteur privé à y participer. Il semble que le pays dispose d'une infrastructure des transports d'une qualité globalement inférieure à celle que l'on trouve chez la quasi-totalité de ses concurrents à l'exportation.²⁵⁷ S'agissant de l'adéquation du capital physique pour l'ensemble des domaines (routier, portuaire, ferroviaire et aérien) de l'infrastructure des transports, le Brésil se classe beaucoup moins bien que ses principaux concurrents exportateurs. Le manque d'infrastructures paraît encore plus criant lorsque les indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont couplés à la part relative des différents modes de transport, 60% des produits agricoles du pays étant transportés par la route, alors que la majeure partie des exportations de minerai de fer emprunte le rail. Les ports et aéroports connaissent eux aussi des difficultés, même si le port de Santos (São Paulo) se classait au 41^{ème} rang des 100 premiers ports mondiaux en 2013, grâce à un accroissement de 6,2% de son trafic en 2012. S'il peut être dû en partie à un entretien insuffisant et à une utilisation de plus en plus intensive, le creusement de l'écart infrastructurel

²⁵³ La liste des taux de ces taxes figurent dans l'Ordonnance interministérielle (Portaria) n° 835 du 13 octobre 2015. Adresse consultée:

["http://www.ancine.gov.br/sites/default/files/portarias/Portaria%20n pour centC2 pour centBA835 condecine.pdf"](http://www.ancine.gov.br/sites/default/files/portarias/Portaria%20n%20pour%20centC2%20pour%20centBA835%20condecine.pdf) ; et USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: ["https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate"](https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate).

²⁵⁴ USTR (2016), *2016 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Adresse consultée: ["https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate"](https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-national-trade-estimate).

²⁵⁵ Confédération nationale de l'industrie (CNI)/Fondation Getúlio Vargas (FGV)-EAESP (2016), *Desafios à Competitividade das Exportações Brasileiras*, Brasília.

²⁵⁶ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre.

²⁵⁷ Mercedes Garcia-Escribano, Carlos Goes et Izabela Karpowicz (2015), *Filling the Gap: Infrastructure Investment in Brazil*, IMF Working Paper WP/15/180, juillet. Adresse consultée: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15180.pdf>.

s'explique pour l'essentiel, selon toute vraisemblance, par une période de sous-investissement plus prolongée que ce n'est le cas dans d'autres pays.

4.167. Entre 2011 et 2014, plusieurs projets d'investissement dans l'infrastructure ont été approuvés au titre de la deuxième phase du Programme d'accélération de la croissance (PAC).²⁵⁸ Ces projets prévoyaient un renforcement de la capacité au moyen de l'extension des réseaux autoroutier, routier et ferroviaire ainsi que de la construction de nouveaux ports et aéroports couplée à l'amélioration de ceux déjà en place. Il semble toutefois que la mise en œuvre de ces projets ait connu quelques retards et que le bilan reste limité à ce jour. Plus récemment, le souci de lutter contre les obstacles infrastructurels a conduit, notamment, au lancement du Programme d'investissement dans la logistique (PIL) destiné à promouvoir l'investissement privé dans des projets d'infrastructure grâce à une série de dispositifs (concessions, baux et autorisations). En mars 2017, un fonds d'investissement conjoint Brésil-Chine doté de 20 milliards de dollars EU devait commencer à financer de tels projets, y compris la mise aux enchères par l'État de licences d'exploitation dans les domaines routier, portuaire, aéroportuaire et logistique. Il est prévu que ce fonds finance la construction de lignes ferroviaires reliant les régions productrices de soja et de maïs aux ports d'exportation, la Chine apportant les trois quarts des capitaux requis (15 milliards de dollars EU) et le solde étant à la charge de deux établissements publics: la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) et la *Banque fédérale Caixa Econômica*.²⁵⁹

4.4.5.1 Transport aérien

4.4.5.1.1 Services de transport aérien

4.168. Sur le plan mondial, le Brésil est le troisième (quatrième en 2012) plus grand marché intérieurs des services de transport aérien et le deuxième pour le nombre des aéroports.²⁶⁰ En 2015, le marché intérieur comme le marché international de ce mode de transport ont connu une baisse du nombre des vols assurés due au ralentissement de l'activité économique du pays.²⁶¹ S'agissant du transport intérieur et international de passagers, le taux d'utilisation ou coefficient de remplissage des aéronefs était de 79,9% en 2015 (soit 0,9% de moins qu'en 2014), affichant un premier recul après cinq années consécutives de hausse. Le prix moyen du billet d'avion sur les vols intérieurs réguliers était estimé en termes réels à 334,5 reais en 2015, pour une distance directe moyenne de 1 105 km entre l'aéroport de départ et l'aéroport de destination, compte non tenu des escales et des correspondances; ce prix était de 9% inférieur au prix moyen de 2014 qui correspondait à une distance directe moyenne de 1 072 km. Entre janvier et novembre 2016, c'est par la voie aérienne que le pays a transporté 21,3% de ses importations (en valeur) et 5,9% de ses exportations, contre 17% de ses importations et 4,3% de ses exportations en 2011. En 2015, les compagnies brésiliennes réalisaient 24% du total du transport aérien international de marchandises dans le pays, contre 22% en 2014.

4.169. Le marché du transport aérien reste très concentré: aucune compagnie nationale avec participation de l'État n'opère sur ce segment, qui n'a pas connu la moindre fusion ou acquisition depuis 2013. En 2015, 13 compagnies brésiliennes assuraient des services de transport aérien publics réguliers et non réguliers (à l'exclusion des services de taxi aérien), 3 d'entre elles transportant essentiellement des marchandises. La même année, 79 compagnies au total fournissaient des services de transport aérien international, 23 d'entre elles n'étant présentes que sur le marché du fret.²⁶² Quatre compagnies brésiliennes (Gol, Tam, Azul et Avianca)

²⁵⁸ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre.

²⁵⁹ Renseignements en ligne de Reuters, "Brazil Expects \$20b Fund with China to Begin Financing Projects by March", 9 janvier 2017. Adresse consultée: <http://www.reuters.com/article/brazil-china-infrastructure-idUSL1N1EZ0PJ>.

²⁶⁰ Les autorités ont indiqué que ce classement pouvait varier en fonction de l'évolution d'autres marchés intérieurs pour lesquels elles ne disposent pas de données constamment mises à jour. Renseignements en ligne du Secrétariat de l'aviation civile. Adresse consultée: <http://www.aviacao.gov.br/assuntos/aeroportos>.

²⁶¹ Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) (2016), *Anuário do Transporte Aéreo 2015*, 3 octobre. Adresse consultée: <http://www.anac.gov.br/assuntos/dados-e-estatisticas/dados-do-anuario-do-transporte-aereo>.

²⁶² Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) (2016), *Anuário do Transporte Aéreo 2015*, 3 octobre. Adresse consultée: <http://www.anac.gov.br/assuntos/dados-e-estatisticas/dados-do-anuario-do-transporte-aereo>.

représentaient chacune 1% seulement de la part du marché intérieur (en termes de passagers-kilomètres payants- PKP) et 98,4% des passagers transportés sur des vols intérieurs au-dessus du territoire national. Figurant parmi les plus grandes sociétés de transport de fret, LATAM Cargo Brasil (anciennement Absa LAN Cargo) transportait 12,6% de l'ensemble du fret sur le marché intérieur. Les compagnies brésiliennes assuraient 32,8% des vols internationaux à destination et en provenance du Brésil en 2015, contre 28,4% en 2014. Sur la période 2006-2015, si les compagnies brésiliennes effectuaient un nombre de vols internationaux en augmentation de 49%, leurs concurrentes étrangères connaissaient un essor plus rapide à cet égard (64%). Tam, Gol et Azul intervenaient pour 94,8% dans le nombre des vols internationaux assurés par des compagnies brésiliennes. Une fois les transporteurs nationaux et étrangers pris dans leur ensemble, on voit que ces trois compagnies brésiliennes avaient assuré, respectivement, 18,3%, 11,5% et 1,3% des vols en 2015, alors que la part des compagnies étrangères American Airlines, Copa Airlines, Tap et Austral était de 7,2%, 5,7%, 5,0% et 3,2%, respectivement.

4.170. Le cadre institutionnel du secteur de l'aviation a été modifié en 2016.²⁶³ Le Secrétariat de l'aviation civile (SAC/PR) était directement rattaché au Cabinet présidentiel et il était placé sous la direction d'un ministre principal chargé, entre autres choses, de formuler les politiques et les plans stratégiques en matière de développement du secteur de l'aviation civile, de superviser les programmes visant à ouvrir aux entreprises privées l'investissement dans les aéroports, d'approuver les concessions en vue de la construction de nouveaux aéroports et aérogares et de déléguer aux États, au District fédéral et aux municipalités la gestion, l'exploitation et l'entretien des aérodromes publics. Avec le transfert de sa tutelle au Ministère des transports, des ports et de l'aviation civile (MTPA), le SAC/PR s'est trouvé intégré dans l'organigramme du MTPA.²⁶⁴ Le Conseil de l'aviation civile (CONAC), présidé par le Ministre des transports, des ports et de l'aviation civile (précédemment ministre principal chargé du SAC/PR), a aujourd'hui pour mission de conseiller le Président pour ce qui concerne la formulation de la politique en matière d'aviation civile et de définir les lignes directrices du secteur. L'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) est chargée de la réglementation et de la supervision de l'aviation civile. Elle a pour tâche principale de réglementer les aspects de sûreté et de sécurité liés aux aéronefs civils, de certifier les aéronefs et de délivrer les permis d'exploitation aux compagnies aériennes, de diriger les procédures d'adjudication des concessions d'aéroports, de réglementer l'allocation des créneaux horaires dans les aéroports encombrés et de délivrer des licences au personnel de l'aviation civile.²⁶⁵ Le Département du contrôle de l'espace aérien (DECEA), qui relève du Commandement aéronautique (COMAER) et du Ministère de la défense, fournit la majorité des services de navigation et de contrôle du trafic aérien.

Cadres réglementaire et opérationnel

4.171. Le principal instrument juridique reste le Code aéronautique brésilien (CBA) de 1986, modifié pour la dernière fois en 2016.²⁶⁶ Outre les modifications mineures apportées au CBA, la Surtaxe aéroportuaire (ATAERO) a été supprimée (section 4.5.5.1.2), tandis qu'un accroissement de la participation étrangère au capital des transporteurs aériens brésiliens demeure à l'examen.²⁶⁷ Les concessions pour la prestation de services réguliers de transport aérien intérieur sont octroyées uniquement à des personnes morales de droit brésilien ayant leur siège au Brésil, gérées exclusivement par des Brésiliens et dans lesquelles les quatre cinquièmes des droits de vote sont détenus par des actionnaires brésiliens.²⁶⁸ Les services de transport aérien intérieur public (cabotage) sont toujours réservés aux personnes morales de droit brésilien.²⁶⁹ La location d'aéronefs étrangers est soumise à autorisation préalable.

²⁶³ On trouvera de plus amples renseignements sur le cadre institutionnel dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁶⁴ Loi n° 13341 du 29 septembre 2016.

²⁶⁵ Loi n° 11182 du 27 septembre 2005.

²⁶⁶ Loi n° 7565 du 19 décembre 1986 et Loi n° 13319 du 25 juillet 2016. OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre.

²⁶⁷ Loi n° 7565 du 19 décembre 1986. Des modifications du Code aéronautique brésilien (CBA) sont à l'étude au Congrès national, mais n'ont pas encore été approuvées. L'accroissement de la participation étrangère au capital des transporteurs aériens brésiliens continue aussi d'être examinée par le gouvernement brésilien.

²⁶⁸ Articles 180 et 181 de la Loi n° 7565 du 19 décembre 1986.

²⁶⁹ Article 216 de la Loi n° 7565 du 19 décembre 1986.

4.172. Les tarifs aériens intérieurs sont fixés librement par les compagnies, aucune autorisation préalable n'étant requise. Toutefois, ils doivent être communiqués à l'ANAC tous les mois à des fins statistiques.²⁷⁰

4.173. En vigueur depuis 2006, le système administratif d'attribution des heures d'arrivée et de départ aux aéroports (créneaux horaires) ne touche pas aux créneaux des compagnies qui opéraient déjà avec des restrictions de capacité (principe des droits acquis). Ce système a été jugé restrictif à l'égard des sociétés désireuses d'entrer sur le marché.²⁷¹ Pour faire taire certaines critiques et pour promouvoir l'efficacité, la qualité et la diversité des services fournis, en 2014, par sa Décision n° 338, l'ANAC a mis en place des paramètres de coordination et édictait des règles pour l'allocation des créneaux dans l'ensemble des aéroports ayant atteint un certain degré de saturation. C'est ainsi qu'une compagnie doit satisfaire, au minimum, pour 80% au critère de la régularité et pour 75% au critère de la ponctualité pour conserver ses créneaux, et que 50% des nouveaux créneaux doivent être attribués aux nouveaux arrivants. Ces mesures visent à optimiser l'allocation des créneaux dans les aéroports saturés, à promouvoir l'efficacité et à stimuler la concurrence, afin d'améliorer les services publics offerts aux usagers des transports aériens au Brésil.²⁷² D'après l'OCDE, l'allocation des créneaux horaires selon le principe des droits acquis et le fait que l'échange de créneaux à des fins commerciales n'est pas autorisé risquent de favoriser les transporteurs historiques, puisque la disponibilité des créneaux au décollage et à l'atterrissage risque de provoquer d'importants goulets d'étranglement dans les aéroports saturés aux heures de pointe.²⁷³ Qui plus est, selon l'IATA, la réglementation de 2014 s'écarte notablement des Worldwide Slot Guidelines, qui constituent la norme reconnue à l'échelle mondiale pour les politiques, les principes et les procédures de gestion des créneaux dans les aéroports, et le secteur continue de plaider pour des aménagements.²⁷⁴ Actuellement, l'ANAC coordonne le fonctionnement de quatre aéroports (de niveau 3): Congonhas-São Paulo (SBSP), Guarulhos (SBGR), Santos Dumont (SBRJ) et Pampulha Airport (SBBH). À côté de ceux-ci, quatre autres sont classés dans la catégorie des aéroports d'intérêt (niveau 2) et placés sous la responsabilité d'un exploitant: Galeão (SBGL), Viracopos (SBKP), Confins (SBCF) et Brasilia (SBBR).

4.174. En 2015, l'ANAC a entrepris de réviser les dispositions réglementant les conditions générales de transport des passagers et les droits qui leur sont reconnus au Brésil. Entrées en vigueur le 14 mars 2017, les Conditions générales de transport s'inspirent des bonnes pratiques internationales et sont conformes au Code brésilien de la protection des consommateurs (CDC) en ce sens qu'elles accordent aux consommateurs le droit d'annuler un achat avant sa mise en œuvre; l'harmonisation des conditions générales de transport avec le CDC présente l'intérêt de renforcer la stabilité réglementaire et de réduire le recours aux procédures judiciaires.²⁷⁵ Depuis le 14 mars 2017, les compagnies de transport aérien sont libres d'inclure le transport des bagages enregistrés dans le prix du billet ou de le facturer séparément.

4.175. La politique du pays dans le domaine de l'aviation civile vise à faire entrer davantage l'aviation brésilienne sur les marchés internationaux afin d'améliorer la connectivité du pays, au moyen de la souscription d'accords sur les services aériens. À l'exception de l'accord conclu avec les Philippines en 2013, pratiquement aucun nouvel accord de ce type n'a été signé au cours de la période considérée (tableau A4. 2). Le Brésil maintient 102 accords bilatéraux sur les services aériens, y compris des accords de ciel ouvert avec plus de 49 pays. À l'heure qu'il est, le Brésil renégocie des accords sur les services aériens existants ou en négocie de nouveaux avec plusieurs partenaires, et depuis 2013 des mémorandums d'accord ont été signés avec les pays suivants: Aruba; Cabo Verde; Congo (République démocratique du); Côte d'Ivoire; Curaçao; Égypte;

²⁷⁰ Article 49 de la Loi n° 11182 du 27 septembre 2005 et Décision n° 140/2010 de l'ANAC.

²⁷¹ Décision n° 02/2006 de l'ANAC.

²⁷² Association internationale du transport aérien (2015), *Annual Review 2015 – 71st Annual General Meeting*, juin. Adresse consultée: <http://www.iata.org/about/Documents/iata-annual-review-2015.pdf>; et Association internationale du transport aérien (2016), *Annual Review 2016 – 72nd Annual General Meeting*, juin. Adresse consultée: <http://www.iata.org/publications/Documents/iata-annual-review-2016.pdf>.

²⁷³ Les autorités ont fait savoir qu'elles ne partageaient pas ce point de vue. OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, Document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre.

²⁷⁴ Association internationale du transport aérien (2015), *Annual Review 2015 – 71st Annual General Meeting*, juin. Adresse consultée: <http://www.iata.org/about/Documents/iata-annual-review-2015.pdf>; et Association internationale du transport aérien (2016), *Annual Review 2016 – 72nd Annual General Meeting*, juin. Adresse consultée: <http://www.iata.org/publications/Documents/iata-annual-review-2016.pdf>.

²⁷⁵ Décision n° 400 du 13 décembre 2016 de l'ANAC.

Guinée-Bissau; Hong Kong, Chine; Israël; Jamaïque; Japon; Maurice; Namibie; Nigéria; Norvège; Philippines; Saint-Martin (partie néerlandaise); Serbie; Seychelles; Soudan; Sri Lanka; Tanzanie; Togo; Turquie; Viet Nam; Yémen; et Zambie. Les accords sur les services aériens octroient généralement des droits de cinquième liberté et, dans la plupart des cas, ils comprennent des clauses de coopération et partage de code, de pluri-désignation et de libre tarification. La plupart des accords renégociés prévoient également la libre détermination des clauses de capacité. Les accords sur les services aériens ont presque tous été conclus il y a près de 20 ans et ils ont pour la plupart été notés entre 10 et 20 (sur une échelle allant jusqu'à 50) sur l'indice de libéralisation aérienne (2011) de l'OMC.²⁷⁶ Ce score peut être en grande partie attribué à l'absence de droits de trafic de septième liberté ou de droits de trafic de cabotage.²⁷⁷

4.176. Le Brésil est signataire de l'Accord de Fortaleza sur les services de transport aérien régionaux, qui couvre tous les itinéraires non exploités dans le cadre d'accords bilatéraux entre les parties.²⁷⁸ Il a également signé l'Accord multilatéral "ciel ouvert" de 2012 qui lie les États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (LACAC), avec des réserves concernant les droits de trafic de septième, huitième et neuvième libertés. L'Accord a été soumis au Congrès national en août 2016 et entrera en vigueur au Brésil dès sa ratification.

4.4.5.1.2 Aéroports et services auxiliaires

4.177. Durant la période à l'examen, la capacité annuelle des aéroports s'est accrue de 63%, passant de 223,9 millions de passagers en 2011 à 365,86 millions de passagers en 2016 grâce au renforcement des infrastructures, et notamment à une expansion de 43% des zones de parking des avions, de 74% des terminaux de passagers et de 78% du nombre de passerelles. L'indice de ponctualité (retards allant jusqu'à 30 minutes) des vols s'est ainsi amélioré, passant de 85,5% en 2011 à 91,9% en 2016.²⁷⁹ Il semble toutefois que certains goulets d'étranglement persistaient en 2014, en particulier à São Paulo, principale plate-forme de correspondance du pays.²⁸⁰ En 2015, 10 aéroports concentraient quelque 80% du fret embarqué: São Paulo (GRU), Manaus, Brasília, São Paulo (Congonhas), Rio de Janeiro (Galeão), Fortaleza, Recife, Salvador, Belém et São Paulo (Campinas). Les trois principaux aéroports sous l'angle du fret intérieur représentaient 23% des marchandises transportées dans le pays.²⁸¹ En 2015, les 20 plus grands aéroports assuraient 81% des atterrissages intérieurs sur le sol national; le plus grand nombre de départs était enregistré à Guarulhos/SP (10,8%), Congonhas/SP (9,2%) et Brasília/DF (8,4%), qui réalisaient ensemble 28,4% des décollages à destination de villes brésiliennes.²⁸²

4.178. En 2016, le Brésil comptait 2 564 aéroports et aérodromes (y compris 18 aéroports internationaux), dont 606 appartenaient à l'État, contre 1 875 et 722, respectivement, en 2012.²⁸³ L'Entreprise brésilienne des infrastructures aéroportuaires (INFRAERO), entreprise publique rattachée au SAC/MTPA, reste chargée de l'exploitation et de la gestion de 60 aéroports

²⁷⁶ Renseignements en ligne de l'OMC. Adresse consultée: <https://www.wto.org/asap/index.html>.

²⁷⁷ Les autorités ont indiqué que dans la négociation des accords sur les services aériens, le Brésil s'efforçait de remplacer la clause basée sur "la propriété substantielle et le contrôle effectif" par un critère de désignation des transporteurs aériens fondé sur le siège principal de l'activité et le contrôle réglementaire. Elles sont favorables à la libre fixation des tarifs, à la libre détermination de la capacité et aux droits de trafic jusqu'à la sixième liberté. Le Brésil s'abstient de négocier des droits de septième liberté en l'absence d'éléments attestant leur effet positif sur le secteur.

²⁷⁸ Les autres signataires sont l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Chili, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay.

²⁷⁹ Pour plus de précisions sur l'expansion de la capacité des aéroports brésiliens, voir les renseignements en ligne d'Aviação, à l'adresse suivante: <http://www.aviacao.gov.br/5anos/>.

²⁸⁰ L'ouverture du terminal 3 à São Paulo-Guarulhos n'a pas permis de faire disparaître des goulets d'étranglement opérationnels qui sévissaient depuis longtemps tels que les files d'attente aux guichets des correspondances et de l'immigration sortante, pas plus qu'elle n'a amélioré les procédures ou les délais imposés aux passagers en correspondance. On a là un exemple de la façon dont une consultation insuffisante des usagers peut restreindre le retour sur d'importants investissements dans les infrastructures. Association internationale du transport aérien (2015), *Annual Review 2015 – 71st Annual General Meeting*, juin. Adresse consultée: <http://www.iata.org/about/Documents/iata-annual-review-2015.pdf>.

²⁸¹ Renseignements en ligne de l'Association brésilienne des transporteurs aériens (ABEAR) et de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC). Adresse consultée: <http://www.abear.com.br/dados-e-fatos>.

²⁸² Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) (2016), *Anuário do Transporte Aéreo 2015*, 3 octobre. Adresse consultée:

<http://www.anac.gov.br/assuntos/dados-e-estatisticas/dados-do-anuario-do-transporte-aereo>.

²⁸³ Renseignements en ligne de l'ANAC. Adresse consultée: <http://www.anac.gov.br/Anac/assuntos/setor-regulado/aerodromos>.

commerciaux principaux, de 68 stations de soutien à la navigation aérienne et de 28 terminaux de marchandises dans l'ensemble du pays, contre 64, 120 et 34, respectivement, en 2012; ce recul s'explique essentiellement par la mise en œuvre du programme de concessions aéroportuaires (voir ci-après).²⁸⁴ Les aéroports gérés par l'INFRAERO appartiennent en propre à l'État fédéral lorsque celui-ci n'en partage pas la propriété avec des États ou des municipalités (voir ci-après). Tous les autres aéroports INFRAERO ayant fait l'objet d'une concession signée jusqu'en 2015 sont gérés par une entité à vocation spéciale, dont l'INFRAERO détient 49% du capital. En 2015, les aéroports gérés par l'INFRAERO assuraient au Brésil un trafic aérien régulier équivalant à 1,8 million de décollages et atterrissages et le transport de 122 millions de passagers et de 287,5 millions de tonnes de fret.

4.179. Le cadre institutionnel qui régit les aéroports et les services auxiliaires n'a pas évolué.²⁸⁵ Le Fonds national de l'aviation civile (FNAC), qui est géré par le SAC/MTPA et alimenté par les redevances perçues au titre des concessions d'aéroports, par une partie des redevances d'embarquement international et par la surtaxe aéroportuaire (ATAERO) (jusqu'en 2016, voir ci-après), continue de fournir des ressources destinées au développement de l'infrastructure des aéroports et du contrôle du trafic aérien. La Commission nationale des autorités aéroportuaires (CONAERO) demeure chargée de coordonner et d'organiser les activités de tous les organismes et services de l'État œuvrant dans les aéroports (douanes, immigration, santé, etc.), et relevant du SAC/MTPA.

4.180. L'amélioration de la compétitivité internationale reste tributaire de la modernisation de l'infrastructure. Au cours de 2015, dans le cadre du Programme d'accélération de la croissance (PAC), l'INFRAERO a donné la priorité aux investissements destinés aux aéroports desservant les villes d'accueil des Jeux olympiques de 2016, au développement des services de transport aérien régionaux, à la reprise de grands travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements modernes devant renforcer la sécurité et la gestion des aéroports.²⁸⁶ Depuis mai 2011, les investisseurs privés sont autorisés à construire, gérer et exploiter des aéroports dans le cadre de contrats de concession, et c'est là une des clés du développement et de la modernisation de l'infrastructure aéroportuaire au Brésil. Bien qu'il n'y ait pas de restrictions juridiques à la participation d'investisseurs étrangers dans les aéroports brésiliens, nombre de grands aéroports publics étaient gérés jusqu'alors par l'entreprise publique INFRAERO. Toutes les concessions doivent avoir reçu l'approbation préalable du SAC/MTPA, l'ANAC étant chargée de la mise en œuvre des procédures d'adjudication. Conformément à un programme d'octroi de concessions visant à permettre la participation du secteur privé au développement des infrastructures et à l'exploitation des aéroports, de 2012 à 2015, six aéroports internationaux (São Gonçalo de Amarante/RN, Guarulhos/SP, Viracopos/SP, Brasília/DF, Confins/MG et Galeão/RJ) relevant de l'INFRAERO sont passés sous gestion privée, l'INFRAERO conservant 49% des parts de chaque concessionnaire.²⁸⁷ Depuis 2012, c'est environ 10 milliards de reais qui ont été investis dans ces six aéroports et de nouveaux capitaux d'un montant supérieur à 26 milliards de reais devraient être apportés durant la période de concession (de 20 à 30 ans); la capacité de ces aéroports devrait ainsi passer de 80 millions de passagers en 2011 à 270 millions de passagers à l'horizon 2032. Le 9 juillet 2015, au titre de la seconde phase du Programme d'investissement dans la logistique (PIL), le gouvernement brésilien a annoncé le transfert de quatre aéroports au secteur privé (Porto Alegre/RS, Salvador/BA, Florianópolis/SC et Fortaleza/CE). La mise aux enchères est prévue pour le premier semestre de 2017 et l'on s'attend à ce que quelque 6,5 milliards de reais soient investis au cours de la période des concessions.

4.181. L'ANAC fixe le plafond des redevances pour les différents services aéroportuaires et le réajuste tous les ans; les redevances s'appliquent au service fourni (embarquement, correspondance, atterrissage et permanence).²⁸⁸ La redevance d'embarquement diffère selon que le vol est intérieur ou international, mais selon les autorités il n'y a pas de discrimination entre les transporteurs nationaux et étrangers, et le principe à service égal redevance égale s'applique. Les

²⁸⁴ INFRAERO (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée:

<http://www.infraero.gov.br/images/stories/Infraero/Contas/Relatorios/relatorio2015.pdf>.

²⁸⁵ On trouvera de plus amples renseignements sur le cadre institutionnel dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

²⁸⁶ INFRAERO (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée:

<http://www.infraero.gov.br/images/stories/Infraero/Contas/Relatorios/relatorio2015.pdf>.

²⁸⁷ INFRAERO (2016), *Relatório Anual 2015*. Adresse consultée:

<http://www.infraero.gov.br/images/stories/Infraero/Contas/Relatorios/relatorio2015.pdf>.

²⁸⁸ Les derniers ajustements sont indiqués dans la Décision n° 216 du 30 janvier 2012 de l'ANAC.

services aéroportuaires (tels que le décollage, l'atterrissage, le parcage des aéronefs et l'entreposage du fret) ont été assujettis à une surtaxe aéroportuaire (ATAERO) égale à 35,9% des redevances de services, jusqu'à la suppression de cette surtaxe à la fin de 2016.²⁸⁹

4.182. Les compagnies aériennes étrangères reçoivent automatiquement l'autorisation de fournir les services auxiliaires à leurs propres aéronefs sous réserve que leur pays d'origine accorde le même traitement aux compagnies brésiliennes. Les exploitants, nationaux ou étrangers, qui ne sont pas des compagnies aériennes sont tenus de constituer une société au Brésil pour fournir des services auxiliaires. La fourniture de services de maintenance d'aéronefs est ouverte à la fois aux sociétés brésiliennes et aux sociétés étrangères à condition qu'elles obtiennent la certification brésilienne d'atelier de maintenance, ainsi que le certificat d'approbation de la compagnie que délivre l'ANAC. Les compagnies brésiliennes peuvent passer contrat pour des services de maintenance à l'étranger.

4.4.5.2 Transport maritime et ports

4.4.5.2.1 Transport maritime

4.183. Au cours de la période à l'examen, 94,8% du commerce (intérieur et extérieur) de marchandises du Brésil s'est fait par mer, les navires battant pavillon national intervenant pour 4,6% de ce volume. La capacité de la flotte marchande sous pavillon brésilien est passée, en tonnage de port en lourd (tpl), de 3,4 millions en 2010 à 4,3 millions en 2016.²⁹⁰ D'après les statistiques de la CNUCED, en 2016, le Brésil possédait la 25^{ème} (21^{ème} en 2011) plus grosse flotte du monde en tpl (0,88% du total), avec 15,8 millions de tpl (387 navires) – soit 22% de moins qu'en 2015; ce recul s'expliquait par une réduction du nombre des navires brésiliens battant pavillon d'autres pays (Singapour, Panama et Libéria, principalement), qui ne représentaient plus qu'une part du tpl de 76,6% (151 navires), contre 80,2% l'année précédente.²⁹¹ En 2015, la flotte sous pavillon national comprenait essentiellement, sous l'angle du tpl, des pétroliers (39,8%), des vraquiers (19,5%) et des porte-conteneurs (17,6%), en concordance avec la composition des exportations de marchandises du pays.²⁹² Le secteur reste concentré, avec les cinq plus grands exploitants contrôlant 88,3% du marché en 2016, contre 83,4% en 2011. En 2016, la plus importante flotte sous pavillon brésilien (routes internationales et intérieures) appartenait à la compagnie nationale PETROBRAS/TRANSPETRO (section 4.4.3.1), comptant 62 navires et représentant 62,9% du tpl total – suivie par Alliança (10,1%), ELCANO (8,2%), Log-in (3,9%) et Norsul (3,2%).²⁹³

Politique générale et institutions

4.184. Le plan maritime national date de 1994 et ses objectifs restent inchangés. En 2016, le Secrétariat aux ports (SEP) a été intégré au Ministère des transports, des ports et de l'aviation civile (MTPA) (section 4.5.5.1.1). Le SEP formule les politiques et les lignes directrices devant guider le développement et la promotion du secteur des ports maritimes, fluviaux, lacustres et des installations portuaires. L'organisme de réglementation des services maritimes demeure l'Agence nationale de transport par voie d'eau (ANTAQ), entité indépendante de droit public rattachée au MTPA (section 4.5.5.2.2).²⁹⁴ L'ANTAQ régit et supervise l'Autorité portuaire, l'infrastructure fédérale des voies d'eau, les terminaux privés et les compagnies de transport maritime.

²⁸⁹ Loi n° 13319 du 25 juillet 2016.

²⁹⁰ Renseignements en ligne de la CNUCED. Adresse consultée: <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>.

²⁹¹ Renseignements en ligne de la CNUCED. Adresse consultée: <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>; et CNUCED (2016), *Review of Maritime Transport 2016*. Adresse consultée: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2016_en.pdf.

²⁹² Profils maritimes en ligne de la CNUCED. Adresse consultée: <http://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/MaritimeProfile/fr-FR/076/index.html>.

²⁹³ Renseignements en ligne de l'ANTAQ. Adresse consultée: <http://www.antaq.gov.br/Portal/Frota/ConsultarFrotaGeral.aspx> et <http://www.antaq.gov.br/anuario>.

²⁹⁴ On trouvera de plus amples renseignements sur le cadre institutionnel dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

Cadres réglementaire et opérationnel

4.185. Le cadre réglementaire des services maritimes n'a pratiquement pas été retouché.²⁹⁵ Les navires battant pavillon brésilien doivent appartenir à des personnes physiques résidant ou domiciliées au Brésil, ou à une compagnie brésilienne de transport maritime. Le capitaine, le chef mécanicien et les deux tiers de l'équipage d'un navire battant pavillon brésilien doivent être des ressortissants brésiliens. Pour obtenir l'autorisation de l'ANTAQ lui permettant d'exercer ses activités en tant que compagnie brésilienne de transport maritime, une entreprise doit être constituée au Brésil selon le droit brésilien et posséder au moins un navire techniquement adapté au service envisagé. S'agissant des conditions d'exploitation des compagnies de navigation brésiliennes, l'obligation d'immatriculation ne vise que les personnes morales disposant d'une représentation et d'une administration au Brésil. Le pays n'impose pas de restrictions à la participation étrangère, et n'en applique pas non plus à l'origine du capital pour l'établissement d'une entreprise de transport multimodal opérant sur le territoire national.²⁹⁶

4.186. La réciprocité de traitement dans les services de transport maritime international est requise, ainsi que le prévoient les accords internationaux signés par le Brésil.²⁹⁷ En 2017, le Brésil avait passé des accords bilatéraux concernant les services de transport maritime avec onze pays, dont trois (ceux avec l'Argentine, le Chili et l'Uruguay) comportaient des dispositions de partage des cargaisons.²⁹⁸ En mars 2017, le maintien de l'accord avec le Chili était à l'examen.

4.187. Les cargaisons des organismes publics (y compris des entreprises d'État) et les marchandises bénéficiant de programmes d'imposition ou de crédit officiels doivent être transportées par des navires battant pavillon brésilien.²⁹⁹ Il en est de même des exportations de pétrole brut produit dans le pays, à moins qu'aucun de ces navires ne soit disponible. En cas d'indisponibilité d'un navire battant pavillon brésilien ou le pavillon du pays importateur ou exportateur, l'ANTAQ peut autoriser un navire de tel ou tel pays tiers à assurer le transport. Lorsque aucun navire sous pavillon brésilien n'est disponible ou lorsque le coût du transport est jugé déraisonnable, un permis (certificat prescrit pour la mise en circulation de la marchandise) peut être accordé aux navires battant pavillon étranger pour le transport de marchandises devant être importées au Brésil; 1 960 dérogations de cette nature ont été accordées en 2014, 1 994 en 2015 et 1 386 en 2016. À l'entrée dans les ports brésiliens, à partir d'un tonnage de 1 000 tpl, les navires étrangers doivent acquitter une redevance spécifique pour service de phare (TUF) sauf lorsqu'un accord commercial bilatéral contient une clause de réciprocité (section 4.5.5.2.2).³⁰⁰

4.188. Le cabotage est réservé aux navires battant pavillon brésilien exploités par des compagnies brésiliennes agréées par l'ANTAQ. Les navires étrangers peuvent assurer des services de cabotage uniquement s'ils sont affrétés par une compagnie de navigation brésilienne, mais une autorisation doit être obtenue. Des autorisations dérogeant à cette restriction peuvent être accordées s'il n'y a pas de navire disponible du type requis battant pavillon brésilien, s'il existe des raisons d'intérêt public ou si le navire étranger est utilisé en lieu et place d'un navire en construction dans un chantier naval brésilien.³⁰¹ Entre juillet 2013 et 2016, 7 268 dérogations de cette nature ont été accordées (contre 5 434 sur la période 2008-2011), principalement en raison de l'absence ou du manque de disponibilité de navires battant pavillon brésilien du type et du tonnage requis.³⁰²

Soutien intérieur

4.189. Un soutien intérieur sous la forme de mesures fiscales demeure en place. La taxe additionnelle sur le fret pour la rénovation de la marine marchande (AFRMM), taxe fédérale perçue sur le fret maritime, continue d'être calculée sur le coût cumulé du fret et de l'assurance aux taux

²⁹⁵ Il se compose principalement de la Loi n° 9432 du 8 janvier 1997, de la Loi n° 7652 du 3 février 1998 et de la Loi n° 10233 du 5 juin 2001.

²⁹⁶ Loi n° 9611 du 19 février 1998 et Décret n° 3411.

²⁹⁷ Article 178 de la Constitution et article 5 de la Loi n° 9432 du 8 janvier 1997.

²⁹⁸ Ces pays sont les suivants: Algérie, Allemagne, Argentine, Chili, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Pologne, Portugal et Uruguay.

²⁹⁹ Décret-loi n° 666 du 2 juillet 1969.

³⁰⁰ OCDE (2016), *Services and Performance of the Brazilian Economy – Analysis and Policy Options*, document non classifié TAD/TC/WP(2016)13/FINAL, 8 septembre.

³⁰¹ Articles 7 et 9 de la Loi n° 9432 du 8 janvier 1997.

³⁰² ANTAQ (2011).

de 25% pour les transports au long cours (routes internationales) assurés tant par les transporteurs brésiliens que par les transporteurs étrangers, de 10% pour les transports de cabotage et de 40% pour le transport fluvial de vrac liquide dans les régions Nord et Nord-Est du Brésil.³⁰³ L'AFRMM est perçue uniquement sur les cargaisons (intérieures et à l'importation) déchargées; les cargaisons en transit et les exportations sont exonérées. La taxe ne s'applique pas aux pays avec lesquels le Brésil a négocié une clause particulière dans les accords économiques complémentaires de l'ALADI. L'AFRMM appliquée au fret maritime international est susceptible d'accroître considérablement le coût des marchandises importées.

4.190. Les ressources provenant de l'AFRMM sont portées au crédit du Fonds de la marine marchande (FMM), qui est géré par le MTPA – la Banque nationale de développement (BINDES), *Banco do Brasil* et *Caixa Econômica Federal* étant ses agents financiers. Le FMM finance le développement de la flotte marchande et de la construction navale du Brésil au moyen de crédits à des taux réglementés accordés aux compagnies maritimes brésiliennes qui commandent des navires aux chantiers navals du pays, et aux constructeurs brésiliens qui produisent les navires destinés à ces compagnies. Ces conditions dépendent de la proportion d'éléments nationaux utilisés dans la construction des navires ou dans la construction, l'élargissement et la modernisation des chantiers navals, de l'origine des marchandises ou du matériel à financer, et du type de navire (navire de charge, navire à passagers, etc.).³⁰⁴ Entre 2012 et 2015, le FMM a alloué aux chantiers navals du pays un montant total de crédits de 19,7 milliards de reais, contre 8,9 milliards de reais pour la période 2008-2011.³⁰⁵

4.191. Les recettes provenant du transport de marchandises entre le Brésil et un pays étranger par des navires immatriculés au Registre spécial du Brésil (REB) restent exonérées de la contribution au Programme d'intégration sociale (PIS) et de la contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS).³⁰⁶ La construction, l'entretien, la réparation et la modernisation sur les chantiers navals brésiliens de navires immatriculés au REB bénéficient du même traitement fiscal que les exportations de produits industriels en général, à savoir du remboursement des impôts indirects nationaux. En outre, dans certains États, les intrants et les autres matériaux utilisés pour la construction des navires et des plates-formes pétrolières sont exonérés de la taxe sur la circulation des marchandises et des services (ICMS).³⁰⁷ Une exonération fiscale s'applique à titre de réciprocité aux bénéficiaires des compagnies maritimes domiciliées dans les pays où les compagnies maritimes brésiliennes bénéficient du même traitement pour leurs activités maritimes internationales.³⁰⁸ Les autorités ne disposent d'aucune estimation du manque à gagner fiscal résultant de ces mesures ni de ce qu'elles auraient pu apporter effectivement dans des domaines tels que l'investissement, la production, l'emploi ou les exportations par rapport à tel ou tel objectif.

4.192. Le Brésil a signé la Convention des Nations Unies relative à un code de conduite des conférences maritimes en 1975 mais ne l'a pas encore ratifiée car ses dispositions relatives au rejet des propositions concernant des taux de fret émanant de conférences maritimes (paragraphe 6 de l'article 14) ne sont pas conformes à sa législation nationale.³⁰⁹ Le pays est membre de l'Organisation maritime internationale (OMI) et a ratifié un certain nombre de conventions de l'OMI liées à la sécurité maritime, à la prévention de la pollution maritime et à la responsabilité civile, entre autres. Au cours de la période considérée, aucune disposition n'a été prise pour signer ou ratifier une autre convention de l'OMI ou encore souscrire à des modifications récemment apportées à celles dont le Brésil est déjà signataire.³¹⁰ Avec l'Argentine, l'État

³⁰³ L'AFRMM est régie par la Loi n° 10893 du 13 juillet 2004. La Loi n° 12599 de 2012 a précisé que l'AFRMM était un impôt, et non un droit de douane qui devait être pris en compte aux fins de la détermination de l'impôt sur les ventes (ICMS) applicable aux importations.

³⁰⁴ Résolution n° 3828 du 17 décembre 2009 de la Banque centrale du Brésil (BCB).

³⁰⁵ Résolution n° 3828 du 17 décembre 2009 du Conseil monétaire national (CMN). Adresse consultée: "<http://www.sioop.planejamento.gov.br/siooplegis/pesquisa.php?query=%22Fundo+da+Marinha+Mercante+%2&index=101173>" [mars 2013].

³⁰⁶ Mesure provisoire n° 2158-35 du 4 août 2001.

³⁰⁷ Décret n° 25403 du 2 juillet 1999.

³⁰⁸ Code de l'impôt sur le revenu (article 176) et Décret-loi n° 5844 de 1943 (article 30).

³⁰⁹ Renseignements en ligne de l'ONU. Adresse consultée: https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsq_no=XII-6&chapter=12&clang=fr.

³¹⁰ Renseignements en ligne de l'OMI. Adresse consultée: <http://www.imo.org/fr/About/Conventions/StatusOfConventions/Pages/Default.aspx>.

plurinational de Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay, le Brésil est partie à l'Accord multilatéral pour le transport fluvial sur les fleuves Paraguay et Paraná.

4.4.5.2.2 Services portuaires

4.193. Durant la période à l'examen, le trafic de marchandises dans les ports du Brésil n'a pas cessé de croître. Entre 2012 et 2015, il est passé de 904 millions de tonnes à 1 milliard de tonnes. Sur la même période, les terminaux privés ont continué de traiter environ 65% du trafic marchand total, correspondant principalement (pour 68,7% en 2012 et pour 70,5% en 2015) à des opérations de chargement plutôt que de déchargement.³¹¹ Les principaux produits transportés restent le minerai de fer, le pétrole et les produits pétroliers, le soja, la bauxite, le maïs, le charbon et le sucre, qui continuent de représenter tous ensemble près des trois quarts du total des acheminements de marchandises. Le temps de séjour moyen des cargaisons en vrac a été réduit grâce notamment à une meilleure efficacité opérationnelle des terminaux et à la mise en service de nouveaux terminaux privés. En 2015, les temps d'attente et de travail n'étaient plus que de 5,17 jours et 2,04 jours, respectivement, contre 6,44 jours et 12,08 jours en 2014, et le coût estimatif de l'attente a chuté de 61%.³¹²

4.194. En 2016, le pays comptait 37 (contre 35 en 2012) ports maritimes ou fluviaux publics dits "organisés", relevant du MTPA (voir ci-après), dont 18 étaient exploités par des États ou des municipalités, et 19 (18 en 2012) étaient gérés par la société publique *Companhia Docas*; le MTPA est chargé de 39 autres ports fluviaux.³¹³ En décembre 2016, il y avait 188 (contre 134 en 2012) terminaux ou installations portuaires à usage privé (TUP), exploités par de nombreuses sociétés essentiellement aux fins de l'exportation de leurs propres marchandises.³¹⁴ Certains des ports et terminaux sont spécialisés dans l'acheminement d'un seul produit (par exemple le minerai dans les ports de Ponta da Madeira et de Tubarão). En 2015, les principaux ports brésiliens pour le tonnage traité étaient Santos (29%), Itaguaí (16%) et Paranaguá (12%).³¹⁵ S'agissant des TUP, c'est Ponta da Madeira (19%) et Tubarão (17%) qui arrivaient en tête pour l'acheminement du fret, suivis par Tebar (7%), port ne traitant que les cargaisons de pétrole.

Politique générale et institutions

4.195. Au cours de la période considérée, le cadre de la politique générale en matière portuaire comprenait le Programme national des ports de 2013 (constitué d'un plan directeur, d'une zone et d'un plan de développement) et le Programme général de concessions portuaires (PGO), ainsi que le Programme logistique portuaire de 2014, qui visait à résoudre les problèmes liés au manque d'uniformité dans la répartition des tâches et des responsabilités entre les entités publiques et privées.³¹⁶ À l'époque du dernier rapport, dans le cadre du Programme général de concessions portuaires qui fixait les procédures en vue de la mise en concession des ports publics, le pays prévoyait que 159 sites pourraient se prêter à la construction de nouveaux terminaux portuaires destinés à lutter contre les goulets d'étranglement et à répondre à une demande croissante. Par ailleurs, une enveloppe de 3 milliards de dollars EU a été affectée au dragage, aux infrastructures portuaires, à la logistique portuaire et aux terminaux de passagers dans le cadre du PAC 2. Entre 2010 et 2014, un montant supérieur à 1 million de reais a été consacré, au titre du Programme national de dragage, à des travaux d'entretien et d'élargissement des chenaux maritimes d'accès aux ports publics.

4.196. En 2016, le Secrétariat aux ports (SEP) a été intégré au MTPA. Il est chargé d'élaborer, conformément aux politiques générales et aux principes directeurs en vigueur, des programmes

³¹¹ ANTAQ (2014), *Estatístico Aquaviário 2013*, 18 février. Adresse consultée: <http://www.antaq.gov.br/Portal/Anuarios/Anuario2013/index.htm>; et ANTAQ (2016), *Estatístico Aquaviário 2015*, février. Adresse consultée: <http://www.antaq.gov.br/Portal/PDF/Anuarios/ApresentacaoAnuario2015.pdf>.

³¹² CNUCED (2016), *Review of Maritime Transport 2016*. Adresse consultée: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2016_en.pdf.

³¹³ Renseignements en ligne du SEP. Adresses consultées: <http://www.portosdobrasil.gov.br/assuntos-1/sistema-portuario-nacional>; et <http://www.portosdobrasil.gov.br/assuntos-1/gestao/companhias-docas>.

³¹⁴ Renseignements en ligne du SEP. Adresse consultée: <http://www.portosdobrasil.gov.br/assuntos-1/investimentos/terminais-de-uso-privado>.

³¹⁵ ANTAQ (2016), *Estatístico Aquaviário 2015*, février. Adresse consultée: <http://www.antaq.gov.br/Portal/PDF/Anuarios/ApresentacaoAnuario2015.pdf>.

³¹⁶ Décrets ministériels n° 15/2013 et n° 3/2014 du SEP/PR.

logistiques intégrés couvrant à la fois l'accès aux ports, l'infrastructure portuaire et le développement urbain.³¹⁷ Le MTPA nomme les présidents des Conseils de l'autorité portuaire (CAP), qui sont des instances consultatives présentes dans chacune des administrations portuaires, et de la société publique *Companhia Docas*, qui participe également aux travaux des CAP.³¹⁸

Cadres réglementaire et opérationnel

4.197. Au cours de la période considérée, des changements ont été apportés au cadre réglementaire des services portuaires. Entrée en vigueur en 2013, une nouvelle Loi sur les ports régit les utilisations directes et indirectes des ports et installations portuaires par l'État ainsi que l'activité des agents portuaires, le but étant d'améliorer la compétitivité et de promouvoir le développement du secteur tout en y favorisant le jeu de la concurrence.³¹⁹ La révision a surtout consisté à centraliser la planification des activités portuaires au sein du SEP, à autoriser les terminaux privés à traiter les cargaisons de tierces parties et à retirer aux CAP leur rôle d'instances délibérantes pour en faire des organismes consultatifs. D'autres modifications encore concernent: l'arbitrage des conflits dans le secteur portuaire; les règles et procédures de rééquilibrage économique-financier des contrats de subventionnement en cours et la prorogation de leur durée de validité; et l'affrètement de navires par des compagnies de transport maritime brésiliennes aux fins du soutien des services portuaires et de l'appui au transport maritime, du cabotage et du transport au long cours. Le cadre réglementaire permet toujours la location de zones et d'installations portuaires publiques au secteur privé, y compris aux entreprises étrangères. De nombreuses activités de ces ports sont désormais réalisées par des sociétés privées brésiliennes et étrangères en vertu de contrats de location d'une durée initiale de 25 ans, renouvelable pour 25 années supplémentaires. Les entreprises fournissant des services portuaires auxiliaires doivent être établies au Brésil, mais les capitaux étrangers peuvent y participer et bénéficier du traitement national. Le Régime fiscal spécial pour la modernisation et l'agrandissement des ports (REPORTO) continue de prévoir l'impôt sur les produits industriels (IPI), la contribution au financement de la sécurité sociale (COFINS), le Programme d'intégration sociale (PIS) et l'exemption des droits d'importation sur les machines et les équipements nécessaires à la modernisation et à l'agrandissement des ports (tableau A3. 2).

4.198. Le Brésil continue de percevoir une redevance pour service de phare (TUF) destinée à financer l'exploitation de ces dispositifs sur les navires battant pavillon étranger chaque fois que ceux-ci utilisent un port d'un État différent, aux taux suivants: 1 500 dollars EU pour les navires jaugeant de 1 000 à 50 000 tpl, 2 250 dollars EU pour les navires jaugeant de 50 000 à 100 000 tpl et 3 000 dollars EU pour les navires jaugeant plus de 100 000 tpl. Les navires jaugeant moins de 1 000 tpl sont exonérés. Les recettes obtenues sont utilisées pour la réparation et l'entretien des dispositifs d'aide à la navigation maritime (les phares, par exemple) le long des côtes brésiliennes, en vue de maintenir le niveau de sécurité de la navigation dans les eaux territoriales. Durant la période à l'examen, le montant des recettes générées par le TUF est passé de 40 millions de dollars EU en 2012 à 101,52 millions de reais en 2013, 110,73 millions de reais en 2014, 151,23 millions de reais en 2015 et 141,85 millions de reais en 2016.

4.199. Selon les autorités, les tarifs portuaires du Brésil sont d'un niveau comparable à ceux des autres ports d'Amérique latine. Les ports publics appliquent deux régimes de tarification. Dans les ports relevant de l'Autorité portuaire publique, les tarifs sont calculés sur la base du "coût total des services" et doivent être approuvés par l'ANTAQ. Celle-ci peut autoriser des remises pour certains types de cargaisons. Chaque port annonce ses tarifs dans un barème qui lui est propre, et qui doit recevoir l'agrément de l'ANTAQ. Chaque port peut, de son propre chef, abaisser telle ou telle redevance (qui s'applique alors d'une manière uniforme), sans l'accord de l'ANTAQ. Pour ce qui est des terminaux mis en location, le contrat peut prévoir un plafonnement des tarifs et des réductions peuvent être librement négociées entre les parties. 2018 devrait voir la mise en place d'un

³¹⁷ Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les ports n° 12815/2013, chaque autorité portuaire était responsable de sa propre planification et ne veillait pas à ce que celle-ci s'intègre dans un programme d'investissement national.

³¹⁸ Loi n° 11518 du 5 septembre 2007. On trouvera plus de précisions sur le cadre institutionnel dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013. Renseignements en ligne du SEP. Adresse consultée: <http://www.portosdobrasil.gov.br/assuntos-1/gestao/conselho-de-autoridade-portuaria-cap>.

³¹⁹ Loi n° 12815/2013, Décret présidentiel n° 8465/2015, Décret présidentiel n° 499/2015, Décret présidentiel n° 349, Décision normative n° 01-ANTAQ du 13 février 2015, et Décision normative n° 05-ANTAQ du 23 février 2016.

nouveau tarif portuaire et d'une nouvelle réglementation des prix, modernisant et rendant plus fiables les règles existantes (pour l'analyse référentielle du secteur de l'énergie brésilien, par exemple) et assurant une discipline renforcée et une meilleure transparence des données. Il n'y a pas de contrôle des tarifs pratiqués par les terminaux privés.

4.4.6 Distribution et commerce électronique

4.4.6.1 Distribution

4.200. Les services de distribution (commerce de gros et de détail) représentaient 12,5% de la valeur ajoutée brute en 2016 (contre 13,4% en 2012) et 22,9% (contre 22% en 2013) de l'emploi total (tableau 1.1).³²⁰ Le secteur est constitué de vastes réseaux de distribution nationaux et internationaux ainsi que d'un grand nombre de petites ou très petites entreprises familiales; en 2014, on dénombrait 1 647 204 entreprises (60,7% de détaillants et 12% de grossistes) employant 10 698 741 personnes.³²¹ L'importance économique du commerce de détail est de plus en plus reconnue et mise en lumière; tout en ayant créé le plus grand nombre d'emplois formels, au cours des quatre dernières années, le secteur a affiché la plus forte croissance des recettes et n'a cessé de se moderniser.³²² Au Brésil, la distribution de détail et de gros est un marché hétérogène. La concentration caractérise le secteur de la vente au détail en supermarchés et de la vente au détail des appareils ménagers, et il n'y a pas eu d'évolution notable concernant les fusions et acquisitions depuis 2013. En 2015, les chaînes de supermarchés pesaient 5,4% du PIB; les cinq plus grosses sociétés (CIA Brasileira de Distribuição (Pão de Açúcar), Carrefour Com Ind Ltda, WalMart Brasil Ltda, Ceconsud Brasil Comercial Ltda, et Cia Zaffari Comércio e Industria) représentaient 55,2% des points de vente et 80,7% du chiffre d'affaires des 20 principales chaînes présentes au Brésil.³²³

4.201. Le principal texte relatif aux services de distribution reste le Code de commerce. L'activité est régie en outre par plusieurs réglementations de municipalités et d'États, par le Code de protection des consommateurs (CDC) et par la nouvelle législation sur le commerce électronique (section 4.4.6.2). Aucune limite à la participation étrangère n'est imposée et aucun contingent ni obligation d'un examen des besoins économiques ne s'appliquent en ce qui concerne l'établissement des fournisseurs de services de distribution ou l'élargissement de leur activité. Aucun produit ne peut faire l'objet de droits de distribution exclusifs, et le franchisage et la vente directe sont autorisés.³²⁴ La présence commerciale dans les services de détail et le franchisage n'est soumise à aucune restriction. La présence étrangère dans le commerce de gros est autorisée, sauf dans la vente des combustibles solides, liquides et gazeux et des produits dérivés pour laquelle la société étrangère doit être légalement établie au Brésil et satisfaire aux prescriptions du pays.³²⁵ De plus, l'Accord d'expansion économique et commerciale entre le Brésil et le Pérou, qui reste à mettre en œuvre, contient des engagements OMC-plus en matière de services de distribution (services des intermédiaires, services de gros et de détail, et franchisage) pour lesquels la fourniture transfrontières, la consommation à l'étranger et la présence commerciale ne souffrent d'aucune limitation.³²⁶ Le secteur de la distribution est régi par la législation relative à la politique de la concurrence et à la protection du consommateur (section 3.3.4.1).

³²⁰ Sistema de Contas Trimestrais. Adresse consultée:

<http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/pib/defaulttabelas.shtm>.

³²¹ Renseignements en ligne de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE). Adresse consultée: <http://www.sidra.ibge.gov.br/bda/comerc/default.asp?t=4&z=t&o=13&u1=1&u2=1&u3=1&u4=1>.

³²² Département du commerce des États-Unis (2015), *Doing Business in Brazil: 2015 Country Commercial Guide for U.S. Companies*. Adresse consultée: http://www.iberglobal.com/files/2015/brazil_ccg.pdf.

³²³ Renseignements en ligne du Département intersyndical de statistiques et d'études socio-économiques (DIEESE). Adresse consultée:

<http://www.dieese.org.br/boletimindicadoresdocomercio/2015/boletimIndicadoresComercio08.pdf>.

³²⁴ Loi sur le franchisage (*Lei sobre o contrato de franquia empresarial*) du 15 décembre 1994 (http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Leis/L8955.htm).

³²⁵ Document de l'OMC S/DCS/W/BRA du 24 janvier 2003 et Résolution n° 5858 du 17 octobre 2014. (http://www.lex.com.br/legis_26081041_RESOLUCAO_N_58_DE_17_DE_OUTUBRO_DE_2014.aspx).

³²⁶ Ces engagements excluent: les ventes à forfait ou sous contrat de marchandises (CPC 62118); les services de commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits dérivés (CPC 62271); et le commerce de détail de mazout, gaz en bonbonne, charbon et bois (CPC 63297).

4.4.6.2 Commerce électronique

4.202. Avec des ventes de détail en ligne tout juste inférieures à 20 milliards de dollars EU en 2015, le Brésil est le seul pays latino-américain à figurer parmi les 10 pays les mieux classés au monde sous l'angle du commerce électronique de détail, et il est l'un de ceux-ci dont la croissance dans ce domaine est la plus rapide.³²⁷ Au cours de la période considérée, le commerce électronique a connu un essor rapide au Brésil, en particulier du fait d'un nombre croissant d'utilisateurs d'Internet dans le pays.³²⁸ Les recettes enregistrées par le commerce en ligne atteignaient (en reais) 18,7 milliards en 2011, 22,5 milliards en 2012, 28,8 milliards en 2013, 35,8 milliards en 2014 (soit 1% du PIB environ), 41,3 milliards en 2015 et 44,4 milliards en 2016.³²⁹ En dépit de la dévaluation de la monnaie nationale, 54% des consommateurs brésiliens ont fait des achats sur des sites étrangers, grossissant ainsi le commerce électronique transfrontières.³³⁰ Le Brésil se place au 3^{ème} rang en Amérique du Sud et au 51^{ème} rang (sur 137 pays) sur l'indice (2016) du commerce électronique d'entreprise à consommateur (B2C) de la CNUCED, grâce en particulier au facteur richesse.³³¹ En 2015, parmi les sites de vente au détail en ligne les plus prisés au Brésil, on trouvait MercadoLibre, B2W Digital, Nova Pontocom, Buscape Company, MagazineLuiza et WalMart, tandis que les sites chinois représentaient 55% du total des achats internationaux par Internet.³³² Les cinq plates-formes de commerce électronique transfrontières les plus utilisées étaient Alibaba, Amazon.com, eBay, DealExtreme et Apple Store. Sur les 20 sites Web les plus fréquentés, 12 étaient chinois. En 2016, le premier segment de marché était la mode (5,6 millions de dollars EU), suivie par l'électronique et la presse (4 millions de dollars EU); les produits alimentaires et les produits de soins corporels (4 millions de dollars EU); et les meubles et appareils ménagers (1,8 million de dollars EU). Le taux de pénétration des achats en ligne s'établissait à 38,2% en 2016, et il devrait atteindre 55,7% en 2021; la moyenne des recettes par usager était estimée à 273,8 dollars EU en 2016.³³³

4.203. C'est en 2014 qu'a été opérée la dernière modification de la principale réglementation relative au commerce électronique.³³⁴ Elle pose un certain nombre d'exigences, parmi lesquelles: l'identification complète du fournisseur sur le site; mention des adresses physique et électronique sur le site; clarté et précision des renseignements; résumé et texte intégral de l'accord; confirmation de l'achat; règles applicables au service clientèle; sécurité des informations; droit d'annulation; règles applicables à l'opposition au débit; et règles applicables aux achats collectifs.³³⁵ Par ailleurs, la Loi de 2014 sur le commerce numérique énonce des principes, garanties, droits et devoirs concernant l'utilisation d'Internet au Brésil. Entre autres choses, ladite loi protège la vie privée et les données personnelles et exempte les fournisseurs de contenus à distance de divers types de responsabilités en rapport avec les atteintes au droit d'auteur au

³²⁷ Ces estimations ne tiennent pas compte des ventes de services en ligne. Renseignements en ligne de E-Marketer (<https://www.emarketer.com/Article/Brazil-Ranks-No-10-Retail-Ecommerce-Sales-Worldwide/1011804>) et de Fung Global Retail & Technology, 8 mars 2015

("(<https://www.fbicgroup.com/sites/default/files/Overview%20of%20Brazil%20Ecom%20by%20Fung%20Global%20Retail%20Tech%20Mar.%208%202016.pdf>)").

³²⁸ Entre 2012 et 2015, la population disposant d'un accès à Internet est passée de 75,4 millions à 101,5 millions, et le nombre d'acheteurs en ligne de 24,3 millions à 38,1 millions. Ecommerce foundation (2016), *Global B2C E-commerce Report 2016*. Adresse consultée: "https://www.ecommercewiki.org/wikis/www.ecommercewiki.org/images/5/56/Global_B2C_Ecommerce_Report_2016.pdf".

³²⁹ Renseignements en ligne de Webshopper Report. E-bit/Buscapé (2017), *Webshoppers – 35th edition 2017*. Adresse consultée: <http://www.ebit.com.br/webshoppers>.

³³⁰ FECOMÉRCIO (2016), *WEBSHOPPERS, 33^a Edição*. Adresse consultée: http://img.ebit.com.br/webshoppers/pdf/33_webshoppers.pdf.

³³¹ L'indice repose sur les quatre indicateurs suivants: usagers d'Internet, serveurs sécurisés, taux de pénétration des cartes de crédit et fiabilité des services postaux. CNUCED (2016), *UNCTAD B2C E-COMMERCE INDEX 2016*, UNCTAD Technical Notes on ICT for Development n° 7, avril. Adresse consultée: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d07_en.pdf.

³³² Département du commerce des États-Unis (2015), *Doing Business in Brazil: 2015 Country Commercial Guide for U.S. Companies*. Adresse consultée: http://www.iberglobal.com/files/2015/brazil_ccg.pdf.

³³³ Renseignements en ligne de Digital Market Outlook. Adresse consultée: <http://www.statista.com/outlook/243/115/e-commerce/brazil#>.

³³⁴ Ce cadre réglementaire comprend le Code de protection des consommateurs (CDC) de 1990, le Décret n° 7962 du 15 mars 2013, qui vise à adapter le CDC aux réalités du commerce électronique au Brésil, et la Loi n° 12965 (*Marco Civil da Internet*) du 23 avril 2014.

³³⁵ Décret n° 7962 du 15 mars 2013.

moyen d'une série de "sphères de sécurité", tout en indiquant que les violations du droit d'auteur feront l'objet d'un texte à venir (section 3.3.7).³³⁶ Elle stipule en outre que des initiatives publiques devront favoriser l'inclusion numérique, chercher à réduire les écarts entre les régions pour ce qui est de l'accès et du recours aux technologies de l'information et de la communication, et promouvoir la production et la diffusion de contenus nationaux. Les différents États sont chargés d'encadrer la mise en œuvre de ces exigences (en ce qui concerne les conditions de livraison, par exemple).

4.204. Le Brésil n'applique pas de règle *de minimis* qui permettrait à des marchandises d'une valeur inférieure à un certain seuil d'échapper aux droits de douane et autres taxes. Les achats internationaux en ligne sont pratiquement tous soumis à un impôt de péréquation forfaitaire de 60% sur le prix d'achat couvrant les droits de douane et autres taxes et impositions à l'importation. Seuls en sont exonérés certains médicaments (sur présentation de tel ou tel document) ainsi que les livres et périodiques imprimés. S'agissant des colis d'une valeur inférieure ou égale à 50 dollars EU, une exemption (ne visant pas l'ICMS) ne s'applique qu'aux envois de fonds effectués de personne à personne à des fins personnelles ou aux cadeaux de moindre valeur, mais pas aux fins d'une transaction commerciale. Un régime d'imposition simplifié s'applique aux marchandises dont la valeur ne dépasse pas 3 000 dollars EU.

4.4.7 Tourisme

4.205. C'est une contribution de taille que le tourisme apporte à l'économie du Brésil, qui, en 2015, se plaçait aux 10^{ème} et 8^{ème} rangs mondiaux, respectivement, pour la part du secteur dans le PIB et l'emploi.³³⁷ En 2014, le tourisme contribuait directement au PIB pour 3,7% (ou 9,6% une fois les activités connexes prises en compte). La même année, il fournissait également 8,7 millions d'emplois directs, indirects ou induits, représentant 8,6% de la population active du pays.³³⁸ En 2015, son apport direct au PIB était de 3,3%, et malgré un fléchissement de 0,9% en 2016, on s'attend à ce qu'il progresse de 2,9% par an pour atteindre 3,7% du PIB en 2026. Au cours de la période à l'examen, le Brésil a accueilli six manifestations de grande ampleur – à savoir la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio+20), la Journée mondiale de la jeunesse, la Coupe des confédérations, la Coupe du monde de la FIFA de 2014 et les Jeux olympiques et paralympiques de 2016 – qui ont nécessité un gros effort d'investissement dans les domaines du tourisme, de l'infrastructure et de la sécurité. Les recettes totales provenant du tourisme international se sont élevées à 6,8 milliards de dollars EU en 2014, soit une augmentation de 2% par rapport à 2013, qui avait constitué un nouveau record pour le pays, mais en 2015 elles étaient retombées à 5,8 milliards de dollars EU. Toujours en 2015, les principaux marchés d'origine des touristes étaient l'Argentine (33%), les États-Unis (9,1%), le Chili (4,9%), le Paraguay (4,8%), l'Uruguay (4,2%) et la France (4,1%).³³⁹ Tous les hôtels appartiennent à des personnes privées et leur gestion est ouverte à la participation étrangère.

4.206. Le Conseil national du tourisme (CNT) reste chargé de rapprocher les acteurs publics et non gouvernementaux pour arrêter conjointement les orientations stratégiques du tourisme au Brésil; son action est coordonnée par le Ministère du tourisme.³⁴⁰ La coordination horizontale au niveau infranational est assurée par le Forum national des ministres chargés du tourisme au niveau des États (FORNATUR) et par l'Association nationale des ministres et directeurs chargés du

³³⁶ Loi n° 12965 du 23 avril 2014. Adresse consultée:

<https://www.publicknowledge.org/assets/uploads/documents/APPROVED-MARCO-CIVIL-MAY-2014.pdf>.

³³⁷ Conseil mondial du voyage et du tourisme (2016), *Travel & Tourism – ECONOMIC IMPACT 2016 BRAZIL*. Adresse consultée:

<http://www.wttc.org/-/media/files/reports/economic-impact-research/countries-2016/brazil2016.pdf>;

Ministério do Turismo (2015), *Índice de Competitividade do Turismo Nacional – Relatório Brasil 2015*. Adresse consultée:

["http://www.turismo.gov.br/sites/default/turismo/o_ministerio/publicacoes/downloads_publicacoes/Relatorio_Brasil_2015_WEB.pdf"](http://www.turismo.gov.br/sites/default/turismo/o_ministerio/publicacoes/downloads_publicacoes/Relatorio_Brasil_2015_WEB.pdf).

³³⁸ Renseignements en ligne du Conseil mondial du voyage et du tourisme. Adresse consultée:

["http://www.wttc.org/-/media/files/reports/benchmark-reports/country-reports-2015/brazil--benchmarking-report-2015.pdf"](http://www.wttc.org/-/media/files/reports/benchmark-reports/country-reports-2015/brazil--benchmarking-report-2015.pdf).

³³⁹ OCDE (2016), Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016, 9 mars. Adresse consultée:

["http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_to-ur-2016-fr"](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_to-ur-2016-fr).

³⁴⁰ OCDE (2016), Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016, 9 mars. Adresse consultée:

["http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_to-ur-2016-fr"](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_to-ur-2016-fr).

tourisme au niveau municipal (ANSEEDITUR). Organisme public fédéral relevant du Ministère du tourisme, l'Office du tourisme du Brésil (Embratur) s'emploie exclusivement à promouvoir, commercialiser et soutenir les services et produits touristiques au Brésil ainsi que les destinations à l'étranger.

4.207. Au cours de la période considérée, quatre priorités ont été assignées au Plan national du tourisme pour 2013-2016: préparer le tourisme brésilien aux manifestations de très grande envergure; accroître les recettes en devises étrangères et multiplier les visites de touristes internationaux; encourager les Brésiliens à voyager à l'intérieur du pays; et améliorer la qualité et accroître la compétitivité du tourisme brésilien.³⁴¹ Les actions prioritaires ont couvert un large éventail de sujets, entre autres dans les domaines des infrastructures, du financement et de la capitalisation du secteur, de la formation des techniciens et des cadres, du traitement budgétaire/fiscal, de l'innovation technologique, de la promotion sur le double plan intérieur et international, de la certification, de l'enregistrement, du développement de microentreprises et de petites entreprises dans le secteur du tourisme et du développement des destinations touristiques. Le Plan pluriannuel pour 2016-2019 a pour objectifs: de promouvoir des destinations, produits et services touristiques au Brésil et à l'étranger et d'accroître la compétitivité des destinations, produits et services touristiques. Dans cette optique, la priorité est accordée avant tout à la modernisation du modèle de gestion de l'Embratur, à la réaffectation de 15,75% des fonds venant des contributions sociales au financement de la promotion des destinations touristiques, à la légalisation des casinos dans les complexes touristiques, à l'exemption unilatérale des formalités de visas pour les marchés touristiques stratégiques et les migrants à faible risque, à l'introduction d'incitations en faveur des parcs à thème (telles que l'exonération de la taxe à l'importation sur les équipements qui n'ont pas d'équivalents sur le marché intérieur), à la réduction de l'IPI sur les produits industriels, à l'amélioration de la connectivité aérienne, et au redimensionnement de la carte touristique du Brésil.

4.208. Le cadre réglementaire du tourisme n'a pratiquement pas été remanié.³⁴² En 2015, le pays a institué une dispense de visa pour les touristes étrangers souhaitant assister aux Jeux olympiques et paralympiques et a pris certaines dispositions budgétaires pour dégager un financement destiné à la promotion des villes hôtes et des principales attractions touristiques du pays.³⁴³ La même année a vu l'extension du droit à l'accessibilité, qui, entre autres, fait que les hôtels, auberges et autres établissements similaires sont désormais tenus de faire en sorte que 10% au moins de leurs chambres puissent accueillir des personnes handicapées.³⁴⁴ La révision de la Loi sur le tourisme est à l'étude.

4.209. En sus des incitations fiscales dont peuvent bénéficier toutes les entreprises (section 3.3.1), le Brésil a continué de consacrer au tourisme dix programmes de financement spécifiques pour faire face à la forte demande découlant des événements de très grande ampleur accueillis durant la période considérée.³⁴⁵ Ces programmes, qui offrent aux investisseurs des prêts assortis de conditions de faveur ou de taux réglementés, sont les suivants: Fonds général pour le tourisme (FUNGETUR); Investissement touristique (PROGER); Programme de soutien du tourisme régional (FNE); Programme de financement du développement durable de l'Amazone (tourisme) (FNO); Crédits aux entrepreneurs (FCO); Financement des entreprises (BNDES Automatic et BNDES FINEM); Financement de machines et d'équipements (BNDES Finame); Carte BNDES; et Programme de création d'emplois et de revenus en milieu rural (PROGER Rural) (à partir de mai 2016).³⁴⁶ Le FUNGETUR (géré par le Ministère du tourisme) et les fonds constitutionnels de financement (FNO, FNE et FCO) disposent de lignes de crédit spécifiques affectés au tourisme, tandis que le Fonds de soutien aux travailleurs (FAT) comporte deux lignes de crédit générales (PROGER Investissement urbain et PROGER Fonds de roulement urbain) qui couvrent les activités du secteur. En 2015, les prêts assortis de conditions de faveur ou de taux réglementés accordés

³⁴¹ OCDE (2016), Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016, 9 mars. Adresse consultée: ["http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_tur-2016-fr"](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_tur-2016-fr).

³⁴² Il s'agit essentiellement de la Loi sur le tourisme (Loi n° 11771 du 17 septembre 2008) et de la Loi sur les zones et sites spéciaux d'intérêt touristique (Loi n° 6513 du 20 décembre 1997).

³⁴³ Loi n° 13193/2015.

³⁴⁴ Loi n° 13146/2015.

³⁴⁵ Renseignements en ligne du Ministère du tourisme. Adresse consultée: <http://investimento.turismo.gov.br/en/2013-10-27-00-11-9.html>.

³⁴⁶ Pour plus de précisions sur ces programmes, on pourra consulter le site Web du Ministère du tourisme, à l'adresse suivante: <http://investimento.turismo.gov.br/2013-10-27-00-11-8.html>.

par des banques publiques se chiffraient à 10 900 milliards de reais – apportés par Banco do Brasil (55,2%), la Banque fédérale Caixa Econômica (32,6%), Banco do Nordeste do Brasil (6%), la BNDES (3,6%) et Banco da Amazônia (2,5%).³⁴⁷ Entre janvier 2013 et septembre 2016, le montant total des financements consacrés au tourisme s'élevait à 44,5 milliards de reais. En mars 2016, le Brésil lançait une plate-forme numérique appelée "Investissez dans le tourisme brésilien" à l'intention des investisseurs intéressés.³⁴⁸

4.210. De l'avis de l'OCDE, les principaux problèmes auxquels doit faire face le Brésil dans le domaine du tourisme sont liés notamment au degré d'ouverture du marché (régime de visas, par exemple), à la sécurité et aux conditions de l'activité des entreprises.³⁴⁹ Pour les surmonter, l'OCDE suggère de mettre en place des dispositifs permettant de favoriser plus de stabilité et de fiabilité dans les procédures d'obtention de licences, permis, concessions aussi bien que dans les exigences relatives à l'installation et l'exploitation des entreprises touristiques au Brésil.

4.4.8 Services professionnels

4.211. Les services professionnels restent une composante majeure du commerce des services au Brésil (section 4.5.1). D'après les statistiques du Siscoserv, en 2014 les autres services professionnels, techniques et de gestion arrivaient au deuxième rang des exportations et au quatrième rang des importations, représentant 9,9% et 3,4%, respectivement, des exportations et des importations totales de services.³⁵⁰ En 2015, les services de gestion et de conseil en gestion (11,5% du total) étaient les services les plus exportés, suivis par les autres services professionnels, techniques et de gestion (9,9% du total), et ils conservaient leur rang de quatrième services les plus importés (3,4% du total).³⁵¹

4.212. En vertu de la Constitution, le gouvernement fédéral a le pouvoir exclusif de réglementer l'exercice des professions.³⁵² L'inscription dans une association professionnelle est obligatoire pour la fourniture de certains services tels que les services juridiques, comptables, architecturaux et d'ingénierie, de même que pour la fourniture de soins vétérinaires, dentaires et médicaux. Aucune profession n'est réservée aux nationaux, mais l'exercice des professions juridiques, médicales, de santé et autres exige de résider au Brésil.³⁵³ Les professionnels nationaux et étrangers titulaires d'un diplôme étranger doivent obtenir la revalidation de celui-ci auprès d'une université reconnue par le Ministère de l'éducation, et satisfaire aux conditions établies par la loi pour exercer au Brésil. Le Conseil national de l'éducation du Ministère de l'éducation réglemente la revalidation des diplômes, des titres et des certificats étrangers.³⁵⁴

4.213. La demande de revalidation doit être présentée à une université brésilienne reconnue.³⁵⁵ La procédure est facilitée si l'université a signé un accord de coopération en matière d'équivalence ou de réciprocité avec l'établissement étranger. Dans la pratique, les procédures de revalidation des diplômes étrangers sont complexes et exigent un temps considérable.³⁵⁶ Le Brésil n'a souscrit qu'un seul accord de reconnaissance automatique des qualifications, avec le Portugal; les règles

³⁴⁷ Renseignements en ligne du Ministère du tourisme. Adresse consultée: <http://www.dadosefatos.turismo.gov.br/dadosefatos/home.html>.

³⁴⁸ Renseignements en ligne du Ministère du tourisme. Adresse consultée: <http://investimento.turismo.gov.br/>.

³⁴⁹ OCDE (2016), Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016, 9 mars. Adresse consultée: "http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/tendances-et-politiques-du-tourisme-de-l-ocde-2016_tour-2016-fr".

³⁵⁰ Les services sont enregistrés dans le Siscoserv selon la Nomenclature brésilienne des services et des intangibles (NBS). Les "autres services professionnels, techniques et de gestion" le sont sous le numéro de code 1.1409 de la NBS. Adresse consultée: <http://www.mdic.gov.br/comercio-servicos/estatisticas-do-comercio-exterior-de-servicos/416-estatisticas-2014>.

³⁵¹ Renseignements en ligne du MDIC. Adresse consultée: "<http://www.mdic.gov.br/comercio-servicos/estatisticas-do-comercio-exterior-de-servicos/717-estatisticas-do-comercio-exterior-de-servicos-2015>".

³⁵² Article 22 de la Constitution.

³⁵³ Loi n° 6815 du 19 août 1980.

³⁵⁴ Résolution n° 1 du 28 janvier 2002, telle que modifiée par la Résolution n° 8 du 4 octobre 2007.

³⁵⁵ On trouvera la liste des documents requis et la marche à suivre (en portugais) dans les renseignements en ligne du Ministère de l'éducation. Adresse consultée: "http://portal.mec.gov.br/index.php?option=com_content&view=article&id=12405:revalidacao-de-diploma-gra-duacao&catid=322:revalidacao-de-diploma-graduacao&Itemid=317".

³⁵⁶ Document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

sont donc les mêmes pour tous les pays, à l'exception du Portugal.³⁵⁷ Qui plus est, les diplômes et relevés de notes doivent être légalisés par le consulat brésilien du lieu où les études ont été effectuées. Les professionnels étrangers titulaires d'un contrat de travail sont soumis aux mêmes dispositions de la législation du travail que les ressortissants brésiliens.

4.214. La Décision n° 25/2003 du MERCOSUR a mis en place un cadre réglementaire qui permet d'accorder un permis de travail temporaire aux fournisseurs de services des pays membres.³⁵⁸ Au cours de la période à l'examen, certaines associations professionnelles brésiliennes ont ouvert l'accès à des licences temporaires à des professions telles que celles d'architecte, d'urbaniste, d'ingénieur, de géologue et d'agronome.³⁵⁹ Toutefois, les requérants doivent posséder un contrat de travail temporaire et un visa de résident, permanent ou temporaire, pour pouvoir solliciter une licence professionnelle temporaire.³⁶⁰

4.4.8.1 Services juridiques

4.215. Le cadre réglementaire des services juridiques n'a pas été remanié.³⁶¹ L'Association du barreau brésilien (OAB) continue de réglementer la profession d'avocat au niveau fédéral et fixe les normes de conduite et les qualifications exigées pour exercer cette profession; elle est dotée de l'autorité exclusive d'admettre et de sanctionner les avocats. Seuls les juristes inscrits à l'OAB peuvent recevoir le titre d'avocat et exercer une activité juridique en droit brésilien. Quiconque a obtenu un diplôme de droit à l'étranger peut être autorisé à exercer en tant qu'avocat au Brésil à condition d'obtenir la validation de son diplôme auprès d'une faculté de droit brésilienne reconnue et de passer avec succès l'examen du barreau, puis de s'inscrire à l'OAB. La principale inscription d'un avocat doit se faire auprès du Conseil de section de l'État fédéré où il entend établir son domicile professionnel. La licence d'avocat est accordée pour une durée indéterminée et les avocats sont autorisés à exercer le droit brésilien. Les cabinets d'avocats brésiliens sont constitués sous la forme d'entités à responsabilité limitée, la responsabilité des associés étant illimitée en ce qui concerne les pertes imputées à l'exercice du droit. Il est interdit à un avocat de s'associer avec quelqu'un qui n'est pas avocat.

4.216. Un avocat titulaire d'un titre étranger peut aussi exercer au Brésil en qualité de consultant en droit étranger. Un avocat étranger peut établir un cabinet de conseil en droit étranger dans le pays.³⁶² Dans ce cas, l'avocat étranger n'est pas tenu de valider son diplôme de droit ni de passer avec succès l'examen du barreau. L'autorisation de l'OAB et l'inscription à l'OAB sont cependant nécessaires et sont accordées pour des périodes renouvelables de trois ans. Pour obtenir une licence de consultant en droit étranger, il faut notamment fournir la preuve qu'il existe un instrument juridique qui accorde la réciprocité pour les avocats brésiliens qui voudraient exercer le droit dans le pays d'origine du candidat. Il est interdit aux consultants en droit étranger d'offrir des services de consultation ou de conseil en droit brésilien, ainsi que d'exercer la fonction d'avocat; ils sont uniquement autorisés à fournir des services de consultation dans le droit du pays où leur a été délivrée la licence d'exercer. Le Brésil tient un registre des consultants en droit étranger.³⁶³

4.217. Le cabinet de consultants qui fournit des services en droit étranger doit être constitué et enregistré au Brésil et tous les avocats qui en sont membres doivent être agréés par l'OAB; il ne peut établir de partenariat avec un avocat brésilien exerçant le droit brésilien ni employer des avocats brésiliens, sauf en qualité de consultants en droit étranger.³⁶⁴

³⁵⁷ Renseignements en ligne du Ministère de l'éducation. Adresse consultée: <http://portal.mec.gov.br/revalidacao-de-diplomas-sp-1481178155>.

³⁵⁸ La Résolution n° 106 de 2007 du Conseil national de l'éducation régit la mise en œuvre de la Décision n° 25/2003 au Brésil.

³⁵⁹ Renseignements en ligne du Conseil régional brésilien d'ingénierie et d'architecture (CREA). Adresse consultée: http://www.creasp.org.br/profissionais/procedimentos/registro_temp_profissional_diplomado_exterior_2013.

³⁶⁰ Loi n° 6815 du 19 août 1980.

³⁶¹ Loi n° 8906 du 4 juillet 1994, telle que modifiée.

³⁶² Disposition n° 91 du 13 mars 2000.

³⁶³ Disposition n° 99 de 2002.

³⁶⁴ On trouvera de plus amples renseignements sur les procédures pertinentes dans le document de l'OMC WT/TPR/S/283/Rev.1 du 26 juillet 2013.

4.4.8.2 Services de comptabilité et d'audit

4.218. Selon le Conseil fédéral de la comptabilité (CFC), le pays compte aujourd'hui 536 240 professionnels de la comptabilité immatriculés. On ne dispose pas de données sur les comptables étrangers exerçant au Brésil.

4.219. Le cadre réglementaire des services de comptabilité et d'audit n'a pas été modifié. La profession est toujours réglementée par le CFC, qui présente la particularité d'être un organe privé fournissant un service public et qui, entre autres tâches, reste chargé de compiler et de mettre à jour les Règles comptables brésiliennes.³⁶⁵ Le CFC comprend un représentant de chacun des 27 conseils régionaux de comptabilité (CRC), qui ont pour mission d'appliquer les directives du Conseil fédéral et de procéder à l'enregistrement et à la supervision des comptables dans leurs ressorts respectifs.

4.220. Comme pour d'autres services professionnels, les titulaires d'un diplôme en comptabilité d'une université étrangère sont tenus de faire revalider leur titre auprès d'une université publique brésilienne et de suivre un cours de comptabilité aboutissant à un diplôme afin de se familiariser avec les normes comptables brésiliennes. Après avoir réussi l'examen d'aptitude du CFC, le requérant doit s'inscrire auprès du Conseil régional compétent.

4.4.8.3 Services d'architecture et d'urbanisme

4.221. En janvier 2017, le nombre d'architectes et d'urbanistes inscrits au Conseil de l'architecture et de l'urbanisme du Brésil (CAU/BR) s'élevait à 143 465. Depuis 2013, c'est 34 906 inscriptions de professionnels formés au Brésil et 136 inscriptions de professionnels issus d'institutions étrangères qui ont été enregistrées. Il existe aujourd'hui 33 195 cabinets d'architectes et d'urbanistes au Brésil; le nombre des inscriptions a suivi une progression: 3 146 en 2013, 3 517 en 2014, 3 514 en 2015 et 2 522 en 2016.

4.222. Le cadre réglementaire des services d'architecture et d'urbanisme n'a pas évolué.³⁶⁶ Toutefois, depuis 2012, les règles relatives à l'inscription se sont améliorées afin de faciliter la procédure et l'analyse des données. Le CAU/BR au niveau national et les Conseils de l'architecture et de l'urbanisme (CAU/UF) à l'échelon de chacun des États restent chargés de contrôler l'exercice de ces professions. L'inscription auprès des CAU/UF compétents est obligatoire pour exercer la profession d'architecte ou d'urbaniste, et elle est valable sur l'ensemble du territoire national.

4.223. Les ressortissants brésiliens – ainsi que les étrangers possédant un visa permanent – titulaires d'un diplôme universitaire en architecture et urbanisme délivré par un établissement étranger dûment reconnu peuvent s'inscrire auprès du CAU sous certaines conditions.³⁶⁷ Leur diplôme doit être dûment légalisé par le consulat brésilien compétent et revalidé par un établissement autorisé au Brésil.³⁶⁸ Les intéressés doivent produire un document d'identité reconnu au Brésil et présenter des titres attestant d'une formation et d'une expérience équivalentes à celles apportées par les programmes d'études brésiliens.

4.224. Une inscription temporaire peut être accordée aux architectes brésiliens ou étrangers titulaires d'un diplôme étranger et d'un contrat de travail à durée déterminée au Brésil.³⁶⁹ Dans ce cas, la validation du diplôme étranger n'est pas exigée, pour autant que celui-ci émane d'un établissement officiellement reconnu dans le pays d'origine. L'inscription temporaire vaut pour la durée du contrat et pour les seules activités qui y sont précisées; une preuve de la résidence au Brésil est exigée.³⁷⁰ Exceptionnellement, l'inscription temporaire peut être accordée à des professionnels étrangers n'ayant pas le statut de résident permanent au Brésil, à condition qu'ils

³⁶⁵ Décret-loi n° 9295 du 27 mai 1946. Renseignements en ligne du CFC. Adresse consultée: <http://www.cfc.org.br/conteudo.aspx?codMenu=1>.

³⁶⁶ Loi n° 12378 du 31 décembre 2010.

³⁶⁷ Résolution n° 18 du 2 mars 2012 du CAU.

³⁶⁸ Résolution n° 26 du 6 juin 2012 du CAU.

³⁶⁹ Résolution n° 35 du 6 octobre 2012 du CAU.

³⁷⁰ Résolution n° 26 du 6 juin 2012 du CAU.

soient accompagnés dans toutes leurs activités professionnelles par un architecte brésilien inscrit ou par une association d'architectes domiciliée au Brésil.³⁷¹

4.225. Au cours de la période considérée, trois accords de coopération sont entrés en vigueur. Depuis le 1^{er} janvier 2014, un accord entre le Brésil et le Portugal, visant à faciliter l'échange bilatéral des connaissances et la coopération entre les deux pays ainsi que la réciprocité des conditions d'inscription, permet à des architectes et urbanistes brésiliens et portugais de s'inscrire auprès de l'organisme compétent de l'autre pays – Conseil de l'architecture et de l'urbanisme du Brésil (CAU/BR) ou Ordre des architectes du Portugal (OA/PT) – sous réserve que les intéressés bénéficient d'une inscription définitive dans leur pays d'origine, que les professionnels brésiliens soient inscrits au CAU depuis un an au moins et que les professionnels portugais aient à leur actif une année de stage obligatoire, et que les membres de l'OA/PT soient inscrits au Registre des contribuables (personnes physiques) du Brésil ou que les professionnels brésiliens inscrits au CAU/BR possèdent un numéro d'identification fiscale (NIF) au Portugal.³⁷² L'accord ne s'applique qu'aux ressortissants brésiliens et portugais natifs ou naturalisés. Pour bénéficier d'une inscription définitive, le professionnel doit prouver qu'il réside dans le pays hôte et présenter un diplôme revalidé par l'autorité compétente. Selon le CAU/BR, à l'heure qu'il est, 8 architectes brésiliens sont inscrits auprès de l'OA/PT tandis qu'au Brésil 20 professionnels portugais bénéficient d'une inscription définitive et 6 d'une inscription de durée déterminée. Un accord de reconnaissance mutuelle négocié entre le Conseil fédéral d'ingénierie, d'architecture et d'agronomie du Brésil (CONFEA) et l'Ordre des ingénieurs du Portugal est entré en vigueur en 2015, et un mémorandum d'accord entre le CAU/BR et le Conseil national de l'Ordre des architectes de France a été signé en 2016. En outre, le CAU/BR est toujours lié par un mémorandum d'accord avec d'autres conseils de l'architecture étrangers – comme ceux des États-Unis (NCARB et AIA), du Royaume-Uni, de l'Espagne, du Costa Rica, de l'Angola et de Cabo Verde. La signature d'un tel accord avec la Colombie, le Mexique et le Pérou est prévue dans le courant de 2017.

4.4.8.4 Services médicaux

4.226. Les services médicaux, qui ont grand besoin d'un apport de capitaux, ont été ouverts à l'investissement étranger en 2015 (section 2.7). Durant la période à l'examen, le cadre réglementaire de ces services n'a guère été modifié, encore que des dispositions législatives aient été prises pour mettre en œuvre le Programmes Mais Médicos de 2013 visant à inciter des médecins à travailler au sein du Système de santé unifié (SUS) (voir ci-dessus).³⁷³ En ce qui concerne les médecins exerçant en dehors de ce cadre, les prescriptions visant tous les Brésiliens et non-Brésiliens ayant obtenu leur diplôme à l'étranger demeurent les mêmes – à savoir que les requérants doivent faire revalider leur titre dans le cadre de l'Examen national simplifié de revalidation des diplômes médicaux délivrés par des établissements d'enseignement supérieur étrangers (Revalida), être titulaires d'un visa permanent, être inscrits auprès du Conseil médical régional (CRM) et posséder un certificat d'aptitude en langue portugaise.³⁷⁴

4.227. Le Programme Mais Médicos de 2013 a permis à des médecins étrangers titulaires d'un diplôme d'une école de médecine obtenu hors du Brésil d'exercer dans ce pays sans avoir à satisfaire aux conditions normalement prévues par la législation.³⁷⁵ Ces médecins ne se voient pas délivrer de licence par le CRM, contrairement à ce qui se passe pour d'autres spécialistes souhaitant exercer la médecine au Brésil; ils sont simplement enregistrés auprès du Ministère de la santé, sans être tenus de faire revalider leur diplôme ni de s'inscrire auprès du CRM. Fixée conjointement par les Ministres de l'éducation et de la santé, leur rémunération revêt la forme d'une bourse et d'une indemnité; cette rémunération a été portée de 10 570 reais à 11 520 reais par mois en 2017, et l'indemnité de repas et de logement versée aux médecins affectés dans des zones indigènes a fait l'objet d'un ajustement à la hausse de 10% en août 2016, passant ainsi de 2 500 reais à 2 750 reais par mois.³⁷⁶ Afin de faciliter une large participation de médecins cubains au Programme Mais Médicos, en 2013, le Brésil a signé un accord triennal de coopération

³⁷¹ Article 6 de la Loi n° 12378 du 31 décembre 2010.

³⁷² Renseignements en ligne du CAU. Adresse consultée:

<http://www.caubr.gov.br/acordo-entre-brasil-e-portugal-permite-que-arquitetos-trabalhem-nos-dois-paises/>.

³⁷³ Décret n° 44045 du 19 juin 1958 et Loi n° 12871 du 22 octobre 2013.

³⁷⁴ L'Institut national des études et de la recherche pédagogiques Anísio Teixeira (Inep) assure la mise en œuvre de la Revalida.

³⁷⁵ Loi n° 12871 du 22 octobre 2013.

³⁷⁶ Renseignements en ligne du Ministère de la santé. Adresse consultée:

<http://www.brasil.gov.br/saude/2016/09/governo-reajusta-salarios-do-mais-medicos-para-r-11-520>.

Sud-Sud avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui a été reconduit pour trois ans.³⁷⁷ Par ailleurs, le Ministère de la santé a renforcé la participation de médecins brésiliens à la mise en œuvre du Programme, en prévoyant que 2 000 postes vacants environ leur seraient réservés entre décembre 2016 et avril 2017. Le Programme a permis d'élargir le périmètre des soins primaires en affectant des médecins dans des régions qui en manquaient; en mars 2017, 18 240 médecins (dont 52,5% de nationalité cubaine) œuvraient dans 4 058 municipalités et 34 districts indigènes ayant des besoins de santé particuliers (DSEI), et venaient en aide à quelque 63 millions de personnes.

³⁷⁷ L'OPS facilite la sélection et le voyage des médecins cubains ainsi que leur intégration dans les équipes de soins de santé de base, et elle en a déjà affecté 11 429 dans certaines communautés. Office des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (2016), *Good Practices in South-South and Triangular Co-operation for Sustainable Development*, mai. Adresse consultée: "<https://undg.org/wp-content/uploads/2016/06/Good-Practices-in-South-South-and-Triangular-Cooperation-for-Sustainable-Development-May-2016.pdf>"; et Renseignements en ligne du Ministère de la santé. Adresse consultée: <http://www.brasil.gov.br/saude/2016/09/governo-reajusta-salarios-do-mais-medicos-para-r-11-520>.

5 APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par groupe de produits, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des exportations (milliards de \$EU)	242,6	242,2	225,1	191,1	185,2
	% des exportations totales				
Total des produits primaires	62,7	61,7	63,4	60,9	59,2
Agriculture	35,6	37,4	39,1	41,9	41,5
Produits alimentaires	31,8	33,9	35,0	37,1	36,7
2222 – Fèves de soja	7,1	9,4	10,3	11,0	10,4
0611 – Sucres de canne ou de betterave, bruts, à l'état solide, sans addition d'aromatisants ou de colorants	4,1	3,8	3,3	3,1	4,5
0123 – Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	2,9	3,0	3,1	3,3	3,3
0813 – Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drèches)	2,7	2,8	3,1	3,0	2,8
0711 – Café, non torréfié, même décaféiné; coques et pellicules de café	2,4	1,9	2,7	2,9	2,6
0449 – Maïs non moulu autre que de semence	2,2	2,6	1,7	2,6	2,0
0112 – Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées	1,5	1,9	2,2	2,1	1,9
0612 – Autres sucres de canne ou de betterave, et saccharose chimiquement pur, à l'état solide	1,2	1,1	0,9	0,9	1,2
Matières premières agricoles	3,8	3,5	4,0	4,7	4,8
2515 – Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (autres que les pâtes à dissoudre)	1,8	2,0	2,2	2,8	2,8
Produits des industries extractives	27,0	24,2	24,4	19,1	17,7
Minerais et autres minéraux	15,1	15,8	14,2	10,7	10,3
2815 – Minerais de fer et leurs concentrés, non agglomérés	9,8	10,7	8,9	5,4	6,2
2852 – Alumine (oxyde d'aluminium)	0,8	0,7	1,0	1,3	1,2
Métaux non ferreux	1,0	1,1	1,0	1,2	1,1
Combustibles	10,9	7,4	9,2	7,2	6,3
3330 – Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	8,4	5,4	7,3	6,2	5,4
334 – Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes)	2,2	1,9	1,7	0,9	0,6
Produits manufacturés	33,8	35,1	33,3	36,1	37,9
Fer et acier	4,6	3,7	4,8	5,1	4,4
6715 – Autres ferro-alliages (à l'exclusion des ferro-alliages radioactifs)	1,1	1,0	1,2	1,2	1,1
Produits chimiques	6,2	5,9	5,9	6,0	5,9
Autres produits semi-finis	5,0	5,1	5,7	6,2	6,2
Machines et matériel de transport	15,8	18,3	14,7	16,4	18,8
Machines génératrices	0,9	1,2	1,5	1,8	2,0
7149 – Parties et pièces détachées des moteurs de la position 714.41 et du sous-groupe 714.8	0,0	0,3	0,7	1,0	1,3
Autres machines non électriques	4,3	3,6	3,8	3,8	3,9
Machines agricoles et tracteurs	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4
Machines de bureau et matériel de télécommunication	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
Autres machines électriques	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
Produits de l'industrie automobile	5,4	5,9	4,4	5,2	6,0
7812 – Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	1,5	2,3	1,4	1,8	2,5
7821 – Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	0,9	0,9	0,7	0,9	1,1
Autre matériel de transport	3,8	6,1	3,7	4,3	5,6
7935 – Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	0,6	3,2	0,9	1,0	2,0
7924 – Avions et autres aéronefs (à l'exclusion des hélicoptères), d'un poids à vide supérieur à 15 000 kg	1,5	1,2	1,2	1,6	1,8
Textiles	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Vêtements	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres biens de consommation	1,8	1,7	1,8	1,9	2,0
Autres	3,6	3,2	3,3	3,0	2,9
9710 – Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	1,1	1,1	1,0	1,2	1,6

Source: DSNu, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau A1. 2 Importations de marchandises par groupe de produits, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des importations (milliards de \$EU)	223,1	239,6	229,1	171,4	137,6
	% des importations totales				
Total des produits primaires	26,8	27,7	28,4	24,1	22,8
Agriculture	5,9	5,9	5,9	6,2	8,7
Produits alimentaires	4,8	4,9	4,9	5,1	7,4
0412 – Autres froments (y compris l'épeautre) et méteil, non moulus	0,8	1,0	0,8	0,7	1,0
Matières premières agricoles	1,1	1,0	1,0	1,1	1,3
Produits des industries extractives	20,9	21,7	22,5	17,9	14,1
Minerais et autres minéraux	0,9	1,0	1,0	1,3	1,2
Métaux non ferreux	2,0	1,7	1,8	2,1	2,0
Combustibles	18,0	19,1	19,7	14,5	11,0
334 – Huiles et pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes	7,3	7,4	7,7	5,0	5,3
3330 – Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	6,0	6,8	6,8	4,3	2,1
3212 – Autres houilles	1,3	0,9	0,9	1,1	1,2
3432 – Gaz naturel, à l'état gazeux	1,5	1,6	1,7	1,5	0,9
Produits manufacturés	73,1	72,3	71,6	75,9	77,1
Fer et acier	2,2	2,0	2,0	2,1	1,4
Produits chimiques	18,9	18,9	19,7	22,1	24,7
5416 – Hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérums, vaccins et produits similaires	1,3	1,4	1,5	1,7	2,0
5429 – Médicaments, n.d.a.	1,2	1,2	1,2	1,5	1,9
5157 – Autres composés hétérocycliques; acides nucléiques	1,1	1,1	1,1	1,4	1,8
5629 – Engrais, n.d.a.	1,0	1,1	1,2	1,2	1,5
5623 – Engrais minéraux ou chimiques potassiques (à l'exclusion des sels de potassium naturels bruts)	1,6	1,4	1,3	1,5	1,5
5621 – Engrais minéraux ou chimiques azotés	1,0	0,9	1,0	0,9	1,2
5911 – Insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles	0,5	0,6	0,8	0,8	0,7
Autres produits semi-finis	5,1	5,1	4,9	4,8	4,5
Machines et matériel de transport	38,4	38,0	36,4	37,4	37,3
Machines génératrices	2,3	2,3	2,1	2,7	3,2
7149 – Parties et pièces détachées des moteurs de la position 714.41 et du sous-groupe 714.8	0,6	0,6	0,8	1,2	1,6
Autres machines non électriques	10,2	10,0	9,2	9,3	9,8
7284 – Machines, appareils et engins mécaniques spécialisés pour industries particulières, n.d.a.	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8
Machines agricoles et tracteurs	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Machines de bureau et matériel de télécommunication	9,0	8,8	9,0	8,6	8,7
7649 – Parties, pièces détachées et accessoires, n.d.a., reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils de la division 76	2,5	2,8	3,0	2,9	2,6
7764 – Circuits intégrés et micro-assemblages électroniques	1,9	2,0	2,0	1,8	2,1
Autres machines électriques	4,1	4,1	4,1	4,4	4,5
Produits de l'industrie automobile	9,7	9,8	8,9	8,3	7,8
7843 – Autres parties et accessoires des véhicules des groupes 722, 781, 782 et 783	3,0	3,5	3,1	3,1	3,5
7812 – Véhicules à moteur pour le transport de personnes, n.d.a.	4,3	3,8	3,4	2,9	2,1
7821 – Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	1,3	1,4	1,3	1,2	1,1
Autre matériel de transport	3,1	3,0	3,1	4,0	3,3
7929 – Parties et pièces détachées, n.d.a. (à l'exclusion des pneumatiques, des moteurs et des parties et pièces détachées électriques) des aéronefs du groupe 792	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9
Textiles	1,9	1,8	1,9	1,9	2,0
Vêtements	1,1	1,2	1,3	1,6	1,1
Autres biens de consommation	5,4	5,4	5,4	6,0	6,0
Autres	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1

Source: DSNU, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des exportations (milliards de \$EU)	242,6	242,2	225,1	191,1	185,2
	% des exportations totales				
Amériques	33,2	33,6	33,6	34,4	34,0
États-Unis	11,1	10,3	12,1	12,7	12,6
MERCOSUR	11,5	12,2	11,1	11,0	10,6
Argentine	7,4	8,1	6,3	6,7	7,2
Uruguay	0,9	0,9	1,3	1,4	1,5
Paraguay	1,1	1,2	1,4	1,3	1,2
Venezuela, République bolivarienne du	2,1	2,0	2,1	1,6	0,7
Autres pays d'Amérique	10,6	11,1	10,4	10,7	10,8
Chili	1,9	1,9	2,2	2,1	2,2
Mexique	1,7	1,7	1,6	1,9	2,1
Canada	1,3	1,1	1,0	1,2	1,3
Colombie	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2
Europe	22,0	21,6	20,8	20,1	20,2
UE-28	20,3	19,7	18,7	17,8	18,0
Pays-Bas	6,2	7,2	5,8	5,3	5,6
Allemagne	3,0	2,7	2,9	2,7	2,6
Italie	1,9	1,7	1,8	1,7	1,8
Belgique	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7
Royaume-Uni	1,9	1,7	1,7	1,5	1,5
Espagne	1,5	1,5	1,5	1,6	1,4
France	1,7	1,4	1,3	1,2	1,3
AELE	1,2	1,4	1,5	1,5	1,3
Autres pays d'Europe	0,5	0,5	0,6	0,8	0,8
Communauté d'États indépendants (CEI)	1,8	1,7	2,0	1,5	1,5
Fédération de Russie	1,3	1,2	1,7	1,3	1,2
Afrique	5,0	4,6	4,3	4,3	4,2
Moyen-Orient	4,8	4,5	4,6	5,2	5,5
Arabie saoudite, Royaume d'	1,2	1,2	1,1	1,4	1,3
Émirats arabes unis	1,0	1,1	1,3	1,3	1,2
Asie	31,3	32,3	32,9	33,3	33,7
Chine	17,0	19,0	18,0	18,6	19,0
Japon	3,3	3,3	3,0	2,5	2,5
Autres pays d'Asie	11,0	10,0	11,9	12,1	12,2
Inde	2,3	1,3	2,1	1,9	1,7
Corée, République de	1,9	1,9	1,7	1,6	1,6
Singapour	1,2	0,8	1,5	1,1	1,5
Hong Kong, Chine	1,0	1,4	1,5	1,1	1,2
Autres pays	2,0	1,7	1,8	1,3	0,9

Source: DSNU, base de données Comtrade.

Tableau A1. 4 Importations de marchandises par provenance, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Total des importations (milliards de \$EU)	223,1	239,6	229,1	171,4	137,6
	% des importations totales				
Amériques	33,3	33,4	33,0	32,9	35,3
États-Unis	14,6	15,1	15,4	15,6	17,5
MERCOSUR	9,1	8,5	8,1	7,6	8,7
Argentine	7,4	6,9	6,2	6,0	6,6
Uruguay	0,8	0,7	0,8	0,7	0,9
Paraguay	0,4	0,4	0,5	0,5	0,9
Venezuela, République bolivarienne du	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3
Autres pays d'Amérique	9,7	9,7	9,5	9,7	9,0
Mexique	2,7	2,4	2,3	2,6	2,6
Chili	1,9	1,8	1,8	2,0	2,1
Canada	1,4	1,3	1,2	1,4	1,4
Bolivie, État plurinational de	1,5	1,6	1,7	1,5	1,0
Europe	23,5	23,3	22,5	23,6	24,7
UE-28	21,4	21,2	20,4	21,4	22,6
Allemagne	6,4	6,3	6,0	6,1	6,6
Italie	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
France	2,7	2,7	2,5	2,6	2,7
Espagne	1,6	1,9	1,7	2,0	1,9
Royaume-Uni	1,6	1,5	1,4	1,6	1,7
Pays-Bas	1,4	1,0	1,4	1,4	1,3
Belgique	0,9	0,8	0,8	0,9	1,1
AELE	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8
Suisse	1,2	1,2	1,2	1,4	1,4
Autres pays d'Europe	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3
Communauté d'États indépendants (CEI)	1,8	1,5	1,7	1,7	1,8
Fédération de Russie	1,3	1,1	1,3	1,3	1,5
Afrique	6,4	7,3	7,4	5,1	3,3
Algérie	1,4	1,3	1,3	1,1	1,2
Moyen-Orient	3,3	3,1	3,5	3,1	2,6
Asie	31,5	31,1	31,6	33,2	32,1
Chine	15,3	15,6	16,3	17,9	17,0
Japon	3,5	3,0	2,6	2,8	2,6
Autres pays d'Asie	12,7	12,6	12,7	12,4	12,5
Corée, République de	4,1	4,0	3,7	3,2	4,0
Inde	2,3	2,7	2,9	2,5	1,8
Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois)	1,4	1,2	1,2	1,3	1,2
Viet Nam	0,4	0,5	0,7	1,0	1,2
Thaïlande	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres pays	0,2	0,3	0,2	0,4	0,2

Source: DSNU, base de données Comtrade.

Tableau A1. 5 Commerce des services, 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Crédit total (millions de \$EU)	38 816,3	38 010,5	39 965,3	33 777,5	33 300,3
	% du crédit total				
Transports	14,0	14,4	14,6	14,7	15,2
Transports maritimes	11,7	11,8	11,5	11,8	11,3
Transports aériens	1,8	2,0	2,6	2,3	3,0
Autres modes de transport	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9
Voyages	16,4	17,0	17,1	17,3	18,1
Services d'assurance et de pension	1,4	1,2	1,7	2,9	2,4
Services financiers	6,3	7,2	2,9	2,2	2,2
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	1,9	1,9	3,6	4,7	5,4
Frais pour usage de propriété intellectuelle n.c.a	0,7	1,0	0,9	1,7	2,0
Services de location-exploitation	0,2	0,8	0,4	0,6	0,5
Services des administrations publiques	4,5	4,4	2,3	2,3	2,2
Autres services fournis aux entreprises, y compris les services d'architecture et d'ingénierie	46,9	44,9	53,0	51,2	48,8
Services personnels, culturels et récréatifs	7,6	7,2	1,7	0,9	1,7
Autres	0,0	0,0	1,7	1,5	1,6
Débit total (millions de \$EU)	78 984,4	84 382,7	88 072,1	70 696,2	63 749,6
	% du débit total				
Transports	17,5	17,6	16,5	15,0	13,8
Transports maritimes	11,5	11,5	10,5	9,9	8,7
Transports aériens	5,7	5,7	5,6	4,8	4,8
Autres modes de transport	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Voyages	27,9	29,7	29,0	24,6	22,7
Services d'assurance et de pension	1,9	1,8	1,6	1,9	2,1
Services financiers	2,1	1,7	1,1	1,4	1,4
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	6,0	6,2	4,2	4,7	5,1
Frais pour usage de propriété intellectuelle n.c.a.	5,3	5,4	6,7	7,4	8,1
Services de location-exploitation	23,8	23,0	25,9	30,7	30,9
Services des administrations publiques	4,0	3,9	2,4	2,6	3,6
Autres services fournis aux entreprises, y compris les services d'architecture et d'ingénierie	11,1	10,3	9,7	10,0	10,7
Services personnels, culturels et récréatifs	0,3	0,4	2,5	1,4	1,3
Autres	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3

Source: Renseignements en ligne de la Banque centrale du Brésil et données communiquées par les autorités.

Tableau A2. 1 Notifications à l'OMC, du 1er janvier 2013 au 4 avril 2017

Accords	Description	Périodicité	Document de l'OMC (dernier document si périodique)
Accord sur l'agriculture			
Articles 10 et 18:2 – ES:1	Engagements en matière de subventions à l'exportation	Annuelle	G/AG/N/BRA/42, 28/10/2016
Articles 10 et 18:2 – ES:2			
Articles 10 et 18:2 – ES:3			
Article 18:2 – DS:1	Mesure globale du soutien totale	Annuelle (ou à intervalles plus longs pour les pays en développement et les pays les moins avancés Membres)	G/AG/N/BRA/41, 27/10/2016
Article 18:2 – MA:2	Accès aux marchés – Volume des importations soumises à des contingents tarifaires et autres	Annuelle	G/AG/N/BRA/43, 28/10/2016
Article 18:3 – DS:2	Mesures de soutien interne exemptées nouvelles ou modifiées	<i>Ad hoc</i>	G/AG/N/BRA/34, 26/01/2015 G/AG/N/BRA/31, 18/11/2013
Accord général sur le commerce des services (AGCS)			
Article III:4 et/ou article IV:2	Points de contact et d'information	Une fois	S/ENQ/78/Rev.15, 04/02/2015
WT/L/847	Traitement préférentiel accordé pour les services et fournisseurs de services des PMA	Une fois, puis lors de modifications	S/C/N/839, 05/11/2015
Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994			
Article 16.4	Actions antidumping (préliminaires et finales)	<i>Ad hoc</i>	Plusieurs notifications: de G/ADP/N/239 (18/02/2013) à G/ADP/N/296 (24/02/2017)
	Actions antidumping (menées au cours des 6 mois précédents)	Semestrielle	
Article 18.5	Lois/réglementations (et leur modifications, y compris les modifications apportées à leur administration)	Une fois, puis lors de modifications	G/ADP/N/1/BRA/3, 20/09/2013
GATT de 1994			
Article XVII:4 a) – Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XVII	Activités de commerce d'État	Annuelle (triennale pour les notifications complètes, annuelle en cas de modification)	G/STR/N/16/BRA, 09/08/2016
Article XXVIII:5	Modification des listes (réservation du droit de modifier les Listes pendant une période de 3 ans)	Triennale	G/MA/317, 18/12/2014
Accord sur les procédures de licences d'importation			
Article 1:4 a)	Publications dans lesquelles sont reproduits les règles et les renseignements relatifs à l'Accord et exemplaires des publications	Une fois; puis lors de modifications	G/LIC/N/1/BRA/7, 31/08/2016 G/LIC/N/1/BRA/6, 22/10/2014
Article 8:2 b)			
Articles 5:1, 5:2, 5:3	Établissement ou modification de procédures de licences d'importation	<i>Ad hoc</i>	G/LIC/N/2/BRA/7, 31/08/2016 G/LIC/N/2/BRA/6, 22/10/2014
Article 7:3	Réponses au questionnaire sur les procédures de licence d'importation	Annuelle	G/LIC/N/3/BRA/11, 31/08/2016

Accords	Description	Périodicité	Document de l'OMC (dernier document si périodique)
Accord sur les subventions et les mesures compensatoires			
Article 25.1 et article XVI:1 du GATT	Subventions	Annuelle (triennale pour les notifications complètes, annuelle en cas de modification)	G/SCM/N/253/BRA, 05/05/2014
Article 25.11	Actions en matière de droits compensateurs (préliminaires et finales)	<i>Ad hoc</i>	G/SCM/N/316, 21/02/2017
			G/SCM/N/308, 25/08/2016
			G/SCM/N/287, 16/04/2015
			G/SCM/N/285, 23/02/2015
			G/SCM/N/279, 15/10/2014
			G/SCM/N/271, 10/04/2014
	Actions en matière de droits compensateurs (menées aux cours des 6 mois précédents)	Semestrielle	G/SCM/N/268, 17/01/2014
G/SCM/N/262, 02/08/2013			
Article 32.6	Lois/réglementations (et leurs modifications, y compris les modifications apportées à l'administration de ces lois)	Une fois (à l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC pour les lois et réglementations existantes); <i>ad hoc</i> lorsqu'un Membre adopte de telles lois et réglementations ou apporte des modifications à des lois ou réglementations existantes ou à leur administration	G/SCM/N/1/BRA/2/Suppl.11, 18/09/2014
			G/SCM/N/1/BRA/2/Suppl.10, 08/05/2014
			G/SCM/N/1/BRA/2/Suppl.8, 20/09/2013
			G/SCM/N/1/BRA/2/Suppl.9, 20/09/2013
Accord sur les sauvegardes			
Article 12:6	Lois/réglementations et dispositions administratives (et modifications y afférentes) éventuelles	Une fois (dans les moindres délais après l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC); <i>ad hoc</i> (dans les moindres délais après l'adoption de ces lois, réglementations et procédures administratives, avec mise à jour reflétant les modifications)	G/SG/N/1/BRA/3/Suppl.2, 18/09/2014
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires			
Article 7, Annexe B	Réglementations sanitaires/phytosanitaires	<i>Ad hoc</i>	Plusieurs notifications: de G/SPS/N/BRA/856 (03/01/2013) à G/SPS/N/BRA/1237 (23/03/2017)
Accord sur les obstacles techniques au commerce			
Article 10.7	Accords bilatéraux et multilatéraux; procédure d'évaluation de la conformité; normes; règlements techniques	<i>Ad hoc</i>	G/TBT/10.7/N/132, 01/07/2016
			G/TBT/10.7/N/131, 01/07/2016
			G/TBT/10.7/N/130, 30/06/2016
			G/TBT/10.7/N/129, 30/06/2016

Accords	Description	Périodicité	Document de l'OMC (dernier document si périodique)
Article 2.10	Règlements techniques (d'urgence)	<i>Ad hoc</i>	G/TBT/N/BRA/692, 15/09/2016
Article 2.9	Règlements techniques	<i>Ad hoc</i>	Plusieurs notifications: de G/TBT/N/BRA/521 (11/01/2013) à G/TBT/N/BRA/708 (28/02/2017)
Articles 2.9 et 5.6	Règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité	<i>Ad hoc</i>	Plusieurs notifications: de G/TBT/N/BRA/508/Add.1 (20/03/2013) à G/TBT/N/BRA/678 (14/06/2016)
Article 5.6	Procédures d'évaluation de la conformité	<i>Ad hoc</i>	Plusieurs notifications: de G/TBT/N/BRA/522 (22/01/2013) à G/TBT/N/BRA/698 (11/11/2016)
Article non précisé	Règlements techniques	<i>Ad hoc</i>	G/TBT/N/BRA/635, 22/04/2015
Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/911)			
	Engagements de la catégorie A	Une fois	WT/PCTF/N/BRA/1, 29/07/2014
Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives (G/L/59)			
	Restrictions quantitatives (notification complète)	Biennale	G/MA/QR/N/BRA/1, 30/08/2016

Source: Secrétariat de l'OMC.

Tableau A3. 1 Principaux programmes de financement des exportations de la BNDES, 2017

Activité/produits visés	Conditions	Taux/impositions
EXIM – Programme avant expédition (Circulaire n° 001/2017 du 06/01/2017 de la BNDES)		
Finance la production de biens et de services brésiliens destinés à l'exportation. Les produits admissibles sont indiqués dans la Circulaire n° 006/2016, à l'exclusion des produits relevant du n° 87.03 (véhicules automobiles pour le transport de moins de 10 personnes) de la NCM.	Le financement est accordé pour une durée pouvant atteindre 36 mois pour les biens d'équipement et 24 mois pour tous les autres produits et services; cette durée peut être portée à 30 mois pour les MPME. ^a Le financement couvre jusqu'à 70% de la valeur des exportations. Pour bénéficier automatiquement du programme, les produits doivent atteindre un indice de nationalisation déterminé ^b , être agréés dans le cadre du programme FINAME de la BNDES ^c , ou encore remplir les critères du PPB. ^d	Taux d'intérêt pour les MPME: TJLP ^e ou LIBOR. Pour les grandes entreprises: (30% du TJLP + 30% du TJFPE ^f ou du SELIC ^g) ou (100% du TJFPE ou du SELIC), selon le groupe de produit. Plus la marge de la BNDES (2,1% par an) et la marge de l'administrateur de crédit.
EXIM – Programme avant expédition "anchor" (Circulaire n° 002/2017 du 06/01/2017 de la BNDES)		
Sociétés réalisant des exportations indirectes (biens et services produits par d'autres sociétés). La liste des produits admissibles est la même que celle concernant le programme EXIM avant expédition (Circulaire n° 006/2016).	Le financement a la même durée que celle du programme EXIM avant expédition ordinaire. Il couvre jusqu'à 70% de la valeur des exportations. Pour en bénéficier automatiquement, les produits doivent atteindre un indice de nationalisation déterminé ^b , être agréés dans le cadre du programme FINAME de la BNDES ^c , ou encore remplir les critères du PPB. ^d	Taux d'intérêt: identiques à ceux appliqués au programme EXIM avant expédition.
EXIM – Programme avant expédition "Innovator" (Circulaire n° 003/2017 du 06/01/2017 de la BNDES)		
Finance les MPME innovantes établies au Brésil qui exportent leurs propres produits et services des TI. Pour être qualifiées d'innovantes, les entreprises doivent remplir divers critères.	Le financement couvre jusqu'à 70% de la valeur des exportations et est accordé pour une durée pouvant atteindre 36 mois. Pour en bénéficier automatiquement, les produits doivent atteindre un indice de nationalisation déterminé ^b , être agréés dans le cadre du programme FINAME de la BNDES ^c , ou encore remplir les critères du PPB. ^d	Taux d'intérêt: TJLP + marge de la BNDES (2,1%) + marge de l'administrateur de crédit.
EXIM – Programme automatique (Circulaire n° 009/2015 du 24/08/2015 de la BNDES)		
Finance l'exploitation commerciale des produits brésiliens à l'étranger (après leur expédition) par l'intermédiaire d'un réseau de banques agréées en Amérique latine et en Afrique. Les biens d'équipement et de consommation sont admissibles.	Le financement couvre jusqu'à 100% de la valeur des exportations. Montant maximum alloué par crédit: 10 millions de \$EU. Durée de financement: jusqu'à 5 ans.	Taux d'intérêt: LIBOR + marge de la BNDES (de 0,4% à 1,35% par an, selon le risque politique présenté par le pays importateur) + marge des institutions financières intermédiaires brésiliennes et étrangères.
EXIM – Programme après expédition (Circulaire n° 008/2015 du 27/07/2015 de la BNDES et annexes)		
Finance l'exploitation commerciale à l'étranger de produits et services brésiliens. Peut être octroyé à l'importateur par l'intermédiaire de l'exportateur (crédit au fournisseur) ou directement à l'importateur (crédit à l'acheteur). La liste des produits admissibles est la même que pour le programme EXIM de crédit avant expédition (Circulaire n° 006/2016). Les services admissibles incluent les services liés à l'exportation des produits qualifiés, les services de construction et d'ingénierie et les services de maintenance et de réparation d'aéronefs.	Financement pour une période maximale de 15 ans, couvrant jusqu'à 100% de la valeur des exportations (85% pour les aéronefs et les exportations connexes). Pour en bénéficier automatiquement, les produits doivent atteindre un indice de nationalisation déterminé ^b , être agréés dans le cadre du programme FINAME de la BNDES ^c , ou encore remplir les critères du PPB. ^d Pour les services de construction et d'ingénierie, il faut un certain pourcentage de produits d'origine brésilienne par rapport à la valeur totale des exportations financées, à déterminer par la BNDES au cas par cas. L'entreprise concernée doit avoir son siège et son administration au Brésil.	Taux d'intérêt/d'escompte: (LIBOR, bons du Trésor américains, courbe des rendements de la zone euro ou EURIBOR) + marge de la BNDES (au moins 1,5% par an) + prime de risque. La BNDES perçoit aussi des frais de gestion (jusqu'à 1% du montant versé) et une commission d'engagement (jusqu'à 0,5% par an du solde créditeur non utilisé). La banque intermédiaire perçoit des frais de gestion (jusqu'à 1% du montant versé).

a Depuis septembre 2016, la BNDES définit les MPME comme des entreprises dont les recettes d'exploitation annuelles brutes ne dépassent pas 300 millions de R\$. Ce seuil était fixé auparavant à 90 millions de R\$.

- b Indice de nationalisation: mesure utilisée par la BNDES pour déterminer la teneur en éléments nationaux d'un produit. Cet indice peut être exprimé en valeur ou en poids. Pour plus de précisions, consulter l'adresse suivante: "http://www.bndes.gov.br/wps/wcm/connect/site/2a2750df-1a44-46b7-92b1-17dd83e4aee4/regulamento_credenciamento.pdf?MOD=AJPERES&CVID=lr.Xpz7&CVID=lr.Xpz7".
- c Pour être agréés dans le cadre du FINAME, les produits doivent, entre autres choses, atteindre un indice de nationalisation d'au moins 60% en poids ou 50% en valeur (réduction temporaire jusqu'au 30 juin 2017).
- d Les critères du PPB consistent en un ensemble d'étapes de fabrication prédéfinies qui doivent être réalisées au Brésil pour que le produit puisse bénéficier d'incitations fiscales (paragraphe 3.3.1.1).
- e Le taux d'intérêt à long terme (TJLP) est fixé par le Conseil monétaire brésilien sur la base des objectifs d'inflation et d'une prime de risque. Il est publié chaque trimestre par la Banque centrale du Brésil. Il était de 7% par an au deuxième trimestre de 2017.
- f Le taux d'intérêt fixe avant expédition (TJFPE) est fixé chaque trimestre par la BNDES pour application aux crédits à l'exportation libellés en dollars de façon à refléter les frais de financement extérieur de la BNDES. Il était de 4,544392% par an pour la période allant du 16 janvier au 15 avril 2017.
- g Le taux SELIC est le taux de financement à un jour fixé quotidiennement par la Banque centrale du Brésil.

Source: Renseignements communiqués par les autorités brésiliennes.

Tableau A3. 2 Principaux programmes d'incitations du gouvernement fédéral, 2017

Description	Bénéficiaires	Total des recettes sacrifiées entre 2013 et 2016 (millions de R\$) ^a
Programme de soutien au développement technologique de l'industrie des semi-conducteurs (PADIS)		
Taux d'imposition nul aux fins du PIS, de la COFINS et de l'IPI pour les machines, appareils et équipements d'origine nationale ou importés devant être incorporés dans des actifs fixes. Date d'expiration: 22/01/2022.	Fabricants de semi-conducteurs et de dispositifs d'affichage qui investissent au moins 5% de leurs recettes brutes provenant du marché national dans la R&D.	341,3
Programme de développement technologique de l'industrie des matériels pour la télévision numérique (PATVD)		
Taux d'imposition nul aux fins de l'IPI, du PIS, de la COFINS et de la CIDE pour les ventes d'émetteurs et les paiements effectués à l'étranger pour des biens d'équipement et pour l'utilisation de technologies ou de logiciels. Date d'expiration: 22/01/2017.	Sociétés investissant dans la R&D et fabriquant des émetteurs.	3,3
Régime spécial d'incitations pour le développement des infrastructures (REIDI)		
Suspension du PIS et de la COFINS pour les achats de machines et d'équipements destinés à être incorporés dans des travaux d'infrastructure en tant qu'actifs fixes.	Sociétés construisant des infrastructures pour le transport, l'énergie (électricité et gaz), l'assainissement de base et l'irrigation.	9 100,0
Régime fiscal spécial de l'industrie de la défense (RETID)		
Suspension du PIS, de la COFINS et de l'IPI pour les importations effectuées par les bénéficiaires du régime RETID et pour les ventes des fournisseurs nationaux à ces bénéficiaires. Date d'expiration: 22/03/2017.	Sociétés admises à bénéficier du régime RETID, ainsi que leurs fournisseurs d'intrants et de services.	192,0
Régime fiscal spécial pour la modernisation et l'agrandissement des ports (REPORTO)		
Exonération de l'IPI, de la COFINS, du PIS et des droits d'importation (dans le cas des marchandises sans équivalent national) à l'achat de machines et d'équipements. Date d'expiration: 31/12/2020.	Opérateurs, concessionnaires et utilisateurs de ports, concessionnaires de chemins de fer et sociétés de dragage.	812,0
Régime spécial de l'industrie aéronautique nationale (RETAERO)		
Suspension du PIS et de l'IPI pour les ventes nationales et les importations de certaines marchandises.	Sociétés qui fabriquent des intrants ou qui fournissent des services technologiques à des bénéficiaires du régime RETAERO pour la production, la modernisation, la maintenance ou la réparation d'aéronefs.	1 265,0
Renforcement des capacités et amélioration de la compétitivité dans le domaine des TI (<i>Lei da informática</i>)		
Réduction des taux de l'IPI pour les produits des TI fabriqués selon un PPB prédéfini.	Secteurs de l'informatique, de l'automatisation, des télécommunications, de la microélectronique, des logiciels et des services techniques.	54,3
Loi sur les innovations		
Réduction de moitié des taux de l'IPI pour les machines, équipements, appareils et instruments visés. Taux nul de l'impôt sur le revenu pour les paiements effectués à l'étranger pour l'acquisition/le maintien de DPI. Permet diverses réductions de l'assiette fiscale (dépenses déductibles, amortissements dans la même année et amortissements accélérés).	Entreprises investissant dans la R&D dans le domaine technologique.	..

Description	Bénéficiaires	Total des recettes sacrifiées entre 2013 et 2016 (millions de R\$) ^a
Programme pour l'inclusion numérique Exonération du PIS et de la COFINS pour les ventes de produits numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, routeurs, par exemple) fabriqués selon un PPB. Date d'expiration: 31/12/2018.	Détailants brésiliens de certains produits numériques.	19 000

.. Non disponible.

a Projections du budget fédéral annuel.

Source: RENAI et RFB, projections du budget annuel (*Demonstrativo dos Gastos Tributários, PLOA*).

Tableau A4. 1 Soutien interne à l'agriculture notifié à l'OMC, 2014/15

(Milliers de \$EU)

MGS par produit	177 932,7	En deçà du niveau de minimis de 10%
Cacao	1,7	Oui
Café	21 623,8	Oui
Haricots comestibles	62 716,8	Oui
Raisins	3 850,9	Oui
Maïs	68 125,0	Oui
Sucre de canne	13 446,5	Oui
Blé	8 168,0	Oui
MGS autre que par produit	1 724 558,8	
Crédit à la production et à la commercialisation ne visant pas des produits déterminés	726 770,0	
Programmes de rééchelonnement des dettes	941 506,6	
Programmes d'assurance	56 282,2	
MGS totale	1 902 491,5	
Aide relevant de la "Catégorie verte"	1 634 416,9	
Recherche	82 149,4	
Lutte contre les parasites et les maladies	16 032,5	
Services de formation	4 700,3	
Services de vulgarisation et de consultation	57 585,3	
Services d'inspection	149,6	
Services de commercialisation et de promotion	3 529,8	
Services d'infrastructure	30 388,5	
Organisation agraire	32 602,1	
Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire	123 564,3	
Aide alimentaire intérieure	1 165 817,7	
Programme de garantie agricole de l'État	177 897,6	
Aide au titre du traitement spécial et différencié	1 312 521,7	
Fonds destinés à l'acquisition d'intrants variables	132 198,8	
Fonds destinés aux investissements agricoles	1 152 817,2	
Programmes de rééchelonnement des dettes	27 505,7	
Aide totale notifiée	4 849 430,1	

Source: Document de l'OMC G/AG/N/BRA/41 du 27 octobre 2016.

Tableau A4. 2 Accords de transport aérien du Brésil et actions connexes, 2016

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité		
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus
Albanie (accord de services aériens signé le 04/11/2015)		x			x	x					x		x	x	x
Angola (signé le 16/12/1993; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 18/03/2009)	16/12/1983				x	x			x				x	x	x
Argentine (signé le 02/06/1948; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 19/10/2006)	30/06/1967	x			x	x			x				x	x	x
Aruba (mémoire d'accord signé le 23/06/2006; nouvel accord de services aériens signé le 16/09/2014)		x			x	x				x		x		x	x
Australie (signé le 21/04/2010; mémoire d'accord signé le 08/07/2008)		x			x	x			x				x	x	x
Autriche (signé le 16/07/1993; mémoire d'accord signé le 15/11/1995)	10/10/1995	x			x	x	x						x	x	x
Azerbaïdjan (négociations engagées le 10/12/2012)					x	x				x		x		x	x
Bahreïn (négociations engagées le 01/07/2010)		x			x	x				x		x		x	x
Bahamas (signé le 07/12/2016)		x			x	x				x		x		x	x
Barbade (signé le 26/04/2010; mémoire d'accord signé le 19/05/2005)		x				x	x						x	x	x
Belgique (signé le 04/10/2009; mémoire d'accord signé le 20/05/2008)	22/09/2011	x			x	x			x				x	x	x
Bénin (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 07/12/2016 et mémoire d'accord signé le même jour)					x	x				x		x		x	x
Bolivie, État plurinationnel de (signé le 02/06/1951; nouveau mémoire d'accord signé le 02/09/2004)	18/06/1954	x				x	x						x	x	x
Botswana (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 08/12/2016 et mémoire d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Burkina Faso (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 18/04/2012 et mémoire d'accord signé le même jour)					x	x				x		x		x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité		
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus
Cameroun (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 19/01/2006 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x				x			x				x	x	x
Canada (signé le 15/05/1986; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 18/02/2011 et mémorandum d'accord signé le même jour)	09/03/1990	x			x	x				x		x		x	x
Cabo Verde (signé le 29/07/2004; mémorandum d'accord signé le 05/09/2013, nouvel accord de services aériens signé le 31/10/2016)	13/03/2008	x			x	x				x		x		x	x
Chili (signé le 30/07/2009; mémorandum d'accord signé le 13/05/2010)	11/01/2011	x			x	x				x		x		x	x
Chine (signé le 11/07/1994; mémorandum d'accord signé le 30/05/2006)	16/02/1998	x			x	x		x					x	x	x
Colombie (négociations engagées le 28/05/2009; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 14/11/2011 et mémorandum d'accord signé le même jour)	02/07/1975	x			x	x		x					x	x	x
Congo, Rép. dém. du (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 10/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Costa Rica (signé le 22/09/1997; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 22/02/2011 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Cuba (négociations engagées le 27/05/1998; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 25/02/2011 et mémorandum d'accord signé le même jour)	17/05/2000				x	x				x			x	x	x
Curaçao (négociations engagées le 01/07/2011; nouvel accord de services aériens signé le 03/12/2013; nouveau mémorandum d'accord signé le 20/05/2015)		x			x	x				x		x		x	x
République dominicaine (négociations engagées le 07/08/2009; actualisation par échange de correspondance en juin 2011)		x			x	x				x		x		x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité			
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus	Statistiques
Équateur (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 19/04/2012 et mémorandum d'accord signé le même jour; accord de services aériens signé le 02/05/2013)		x			x	x					x		x		x	x
Égypte (négociations engagées le 24/06/2005; nouveau mémorandum d'accord signé le 22/10/2015)		x			x	x			x					x	x	x
Éthiopie (négociations engagées le 01/07/2010; accord de services aériens signé le 24/05/2013)		x			x	x					x			x	x	x
France (signé le 29/10/1965; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 13/03/2008; actualisation par échange de correspondance en juin 2012)	19/02/1967	x			x	x			x					x	x	x
Allemagne (signé le 29/08/1957; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 23/11/2007)	15/08/1964	x			x	x			x					x	x	x
Ghana (accord de services aériens signé le 12/04/2005; nouveau mémorandum d'accord signé le 29/06/2010)		x			x	x					x			x	x	x
Grèce (négociations relatives à un accord de services aériens signé le 18/03/1997 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x		x							x	x	x
Guatemala (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 08/11/2012 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x		x		x	x
Guyana (signé le 10/05/1974; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 08/12/2016 et mémorandum d'accord signé le même jour)	04/03/1975	x			x	x					x		x		x	x
Guinée, République de (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 08/12/2016 et mémorandum d'accord signé le même jour)					x	x					x		x		x	x
Guinée-Bissau (mémorandum d'accord signé le 21/10/2015)					x	x								x	x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité			
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus	Statistiques
Hong Kong, Chine (signé le 06/09/1991; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 22/10/2015 et mémorandum d'accord signé le même jour)	04/07/1994	x			x	x			x				x		x	x
Hongrie (signé le 03/04/1997)	16/07/1999					x	x						x	x	x	x
Islande (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 01/07/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x			x	x	x
Inde (signé le 10/09/2006; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 04/05/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x			x	x	x
Iraq (signé le 21/01/1977)	12/12/1979						x							x	x	x
Israël (signé le 22/07/2009; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 22/10/2015 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x			x					x	x	x
Italie (actualisation par échange de correspondance en novembre 2010)	10/09/1952				x	x					x			x	x	x
Côte d'Ivoire (négociations engagées le 07/08/1986; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 11/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)					x	x					x				x	x
Jamaïque (mémorandum d'accord signé le 12/12/2013; accord de services aériens signé le 13/02/2014)		x			x	x					x				x	x
Japon (accord de services aériens signé le 14/12/1956; mémorandum d'accord signé le 10/04/2014)	28/11/1962	x			x	x			x					x	x	x
Jordanie (signé le 05/11/1975; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 09/12/2012 et mémorandum d'accord signé le même jour)	12/08/1976	x			x	x					x				x	x
Liban (signé le 04/02/1997; mémorandum d'accord signé le 08/02/1995)	23/04/1998	x				x	x							x	x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité			
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus	Statistiques
Kenya (accord de services aériens signé le 14/09/2010; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 10/09/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)	06/06/2016	x			x	x					x		x		x	x
Corée, Rép. de (signé le 11/08/1992; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 24/04/2009)	31/05/1995	x			x	x					x		x		x	x
Koweït (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 22/07/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x		x		x	x
Luxembourg (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 28/08/2008 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x		x					x		x	x
Macao (signé le 15/07/1994)	08/02/1996	x			x	x	x						x		x	
Malaisie (signé le 18/12/1995)	05/10/1998	x				x	x						x		x	x
Maurice (mémorandum d'accord signé le 07/12/2016)					x	x				x			x		x	x
Mexique (signé le 26/05/1995; mémorandum d'accord signé le 26/01/2011 et nouvel accord de services aériens signé le 26/05/2015)	16/06/1996	x			x	x		x				x			x	x
Maroc (négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 11/09/2009 et mémorandum d'accord signé le même jour)	07/03/1979				x	x		x					x		x	x
Mozambique (accord de services aériens signé le 17/06/2010; mémorandum d'accord signé le 04/06/2009)		x			x	x		x					x		x	x
Namibie (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 12/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x			x	x
Pays-Bas (signé le 06/07/1976; actualisation par échange de correspondance en juillet 2011)	12/12/1977	x			x	x	x						x		x	x
Nouvelle-Zélande (signé le 18/06/1996; mémorandum d'accord signé le 12/12/2012 et nouvel accord de services aériens signé le 11/03/2013)	29/10/1998	x			x	x				x		x			x	x
Nigéria (signé le 06/09/2005; nouveau mémorandum d'accord signé le 08/12/2016)	25/09/2008				x	x				x			x		x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité		
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus
Oman (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 01/07/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Panama (accord de services aériens signé le 25/05/2007; actualisation par échange de correspondance en juillet 2014)	11/01/2010	x			x	x				x		x		x	x
Paraguay (signé le 20/12/1952; nouvel accord de services aériens signé le 08/06/2016)	20/05/1954	x			x	x				x		x		x	x
Pérou (signé le 11/12/2009; nouveau mémorandum d'accord signé le 15/08/2008)	21/08/1957	x			x	x		x		x		x		x	x
Philippines (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 20/05/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x		x				x		x	x
Pologne (signé le 13/03/2000; actualisation par échange de correspondance en avril 2001)	14/11/2007				x	x	x						x	x	x
Portugal (signé le 11/11/2002; actualisation par échange de correspondance en juin 2012)	08/03/2007	x			x		x						x	x	x
Qatar (négociations engagées le 04/05/2006; mémorandum d'accord signé le 30/06/2010)		x			x	x				x		x		x	x
Fédération de Russie (signé le 22/01/1993; mémorandum d'accord signé le 14/02/2008 et négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 09/02/2011)	07/11/1995				x	x				x			x	x	x
Arabie saoudite (accord de services aériens signé le 14/04/2015)					x	x				x			x	x	x
Scandinavie (Danemark, Norvège et Suède) (signé le 18/03/1969)	19/02/1970	x			x		x						x	x	x
- Danemark (actualisation par échange de correspondance en décembre 2010)	08/12/1969														
- Norvège (mémorandum d'accord signé le 20/10/2015)															
- Suède (actualisation par échange de correspondance en décembre 2010)															
Sénégal (accord de services aériens signé le 16/05/2007; mémorandum d'accord signé le 28/04/2006)	06/11/2009	x			x	x		x					x	x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité		
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus
Serbie (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 19/10/2015 et mémorandum d'accord signé le même jour)					x	x				x		x		x	x
Seychelles (mémorandum d'accord signé le 12/12/2013; accord de services aériens signé le 19/05/2015)		x			x	x				x		x		x	x
Sierra Leone (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 12/12/2012 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Singapour (signé le 25/11/2008; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 27/06/2008; mémorandum d'accord signé le 29/06/2010)	02/09/1999	x			x	x				x		x		x	x
Saint-Martin (partie néerlandaise) (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 11/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Afrique du Sud (signé le 26/11/1996; mémorandum d'accord signé le 27/05/2008)	17/10/2001	x			x	x		x					x	x	x
Espagne (signé le 28/11/1949; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 13/07/2007; actualisation par échange de correspondance en juillet 2010)	11/03/1954	x			x	x		x					x	x	x
Sri Lanka (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 08/08/2014 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Soudan (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 10/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x				x		x		x	x
Suriname (signé le 28/01/1980; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 21/08/2009 et mémorandum d'accord signé le même jour)	13/07/1983	x			x	x		x		x		x		x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité			
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus	Statistiques
Suisse (signé le 29/07/1998; nouvel accord de services aériens signé le 08/07/2013)	02/01/2001	x			x	x					x		x		x	x
Tanzanie (négociations engagées le 30/08/1989; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 10/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x		x		x	x
Thaïlande (signé le 21/03/1991)	22/06/1994	x					x							x	x	x
Trinité-et-Tobago (signé le 23/07/2008; mémorandum d'accord signé le 01/12/2005)		x				x			x				x	x	x	x
Togo (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 12/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		x			x	x					x		x		x	x
Turquie (signé le 21/09/1950; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 11/05/2006; mémorandum d'accord signé le 19/10/2015)	29/03/1952	x			x	x					x		x		x	x
Ukraine (accord de services aériens signé le 13/12/1996; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 02/12/2009 et mémorandum d'accord signé le même jour; mémorandum d'accord signé le 19/02/2008)		x			x	x			x				x		x	x
Émirats arabes unis (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 09/06/2004; mémorandum d'accord signé le 30/06/2010)		x			x	x					x		x		x	x
Royaume-Uni (signé le 31/10/1946; négociations relatives à un nouvel accord de services aériens engagées le 22/10/2008; actualisation par échange de correspondance en octobre 2010)	18/08/1950	x			x	x					x		x		x	x
États-Unis (nouvel accord de services aériens et mémorandum d'accord signés le 19/03/2011)	07/02/1992	x			x	x					x		x		x	x
Uruguay (signé le 10/03/2009; mémorandum d'accord signé le 11/07/2012)	11/01/2011	x			x	x					x		x		x	x
Venezuela, République bolivarienne du (accord de services aériens signé le 30/09/2008; mémorandum d'accord signé le 07/08/2008)	10/10/1991	x			x	x			x				x		x	x

Partenaire (signature)	Entrée en vigueur	Droits de trafic (libertés)				Coopération ^a / désignations multiples ^b				Tarification			Capacité			
		5 ^{ème}	7 ^{ème}	cabotage	Accords de coopération	Désignations multiples	Double approbation	Double désapprobation	Pays d'origine	Tarification par zone	Tarification libre	Détermination préalable	Libre détermination	Autre	Clause de refus	Statistiques
Viet Nam (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 22/10/2015 et mémorandum d'accord signé le même jour)					X	X					X		X		X	X
Yémen (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 03/07/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		X			X	X					X		X		X	X
Zambie (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 10/12/2013 et mémorandum d'accord signé le même jour)		X			X	X					X		X		X	X
Zimbabwe (négociations relatives à un accord de services aériens engagées le 11/03/2010 et mémorandum d'accord signé le même jour)		X			X	X					X		X		X	X

a Les compagnies aériennes d'une partie peuvent signer des accords de partage de code et d'autres accords de coopération avec les compagnies aériennes de l'autre partie ou avec des compagnies aériennes de pays tiers.

b Les parties peuvent accorder à plus d'une compagnie aérienne l'autorisation d'exploiter les droits convenus.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements communiqués par l'ANAC.